





NAZIONALE

B. Prov.

XIII

151

NAPOLI

BIBLIOTECA

VITT. EM. III

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio

VIII



Palchetto

Num. ordine

6

60-0-75

3 (over)

11

151



**VOYAGE**  
DE  
**L'ASTROLABE.**

LE VOYAGE DE L'ASTROLABE,  
12 VOLUMES GRAND IN-8°, 600 PLANCHES OU CARTES,  
se compose des parties suivantes :

**Première Division.**

HISTOIRE DU VOYAGE, rédigée par M. Dumont d'Urville; 5 volumes grand in-8, papier grand-raisin superfine; avec plus de 100 Vignettes en bois ou en taille-douce, 5 Cartes grand in-folio, et un Atlas d'au moins 340 Planches lithographiées sur demi-feuille Jésus-vélin.

MÉTÉOROLOGIE, MAGNÉTISME, TEMPÉRATURE DE LA MER, etc., Mémoire rédigé par M. Arago, de l'Académie des Sciences; 1 volume grand in-8.

**Deuxième Division.**

BOTANIQUE. Texte par MM. Lesson jeune et A. Richard; 1 volume grand in-8; Atlas de 80 Planches au moins en taille-douce, la plupart coloriées, sur demi-feuille Jésus-vélin.

**Troisième Division.**

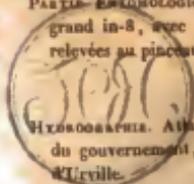
ZOOLOGIE, rédigée par MM. Quoy et Gaimard; 5 forts volumes grand in-8, avec Atlas de 200 Planches au moins, gravées en taille-douce, imprimées en couleur, relevées au pinceau; sur demi-feuille Jésus-vélin.

**Quatrième Division.**

PARTIE ÉCONOMIQUE, rédigée par M. le docteur Boissudval; 1 volume grand in-8, avec 12 Planches en taille-douce, imprimées en couleur et relevées au pinceau, sur demi-feuille Jésus-vélin.

**Cinquième Division.**

HYDROGRAPHIE. Atlas d'environ 53 Cartes ou Plans, gravés par les soins du gouvernement, suivi d'un volume de texte, rédigé par M. Dumont d'Urville.



644926

VOYAGE  
ou  
LA CORVETTE  
L'ASTROLABE

Exécuté par ordre du Roi,  
PENDANT LES ANNÉES 1826-1827-1828-1829,

SOUS LE COMMANDEMENT  
DE M. J. DUMONT D'URVILLE,  
CAPITAINE DE VAISSEAU.

PUBLIÉ  
Par Ordonnance de Sa Majesté.

•  
HISTOIRE DU VOYAGE.

•  
TOME QUATRIÈME.  
•



PARIS  
J. TASTU, ÉDITEUR,  
N. 4 rue, aux deux Chartrains.

1832



# VOYAGE

DE

## L'ASTROLABE.

---

### CHAPITRE XXI.

TRAVERSÉE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE A TONGI-TAROU.

---

Dans la soirée, le vent passe au N. N. O., et y reste toute la nuit et le jour suivant, mais si mou que nous pouvons à peine filer un nœud et demi.

1827.

19 mars.

Durant ces deux jours la brise est si faible que *l'Astrolabe* gouverne difficilement au travers d'une longue houle du N. E. Les côtes montueuses de la Nouvelle-Zélande continuent de se déployer à nos regards depuis le cap Rakau jusqu'au cap Kari-Kari. Ainsi nous embrassons d'un coup-d'œil toute la portion de ces grandes îles australes où les Européens ont tenté jusqu'ici de former des établissemens ; la seule aussi dont l'intérieur soit connu avec quelques

20 et 21.

1827.  
Mars.

détails. Malgré le calme, les pétrels de tempête se montrent en foule dans notre sillage.

22.

Dans la matinée du 22 seulement, nous avons perdu la terre de vue. Vers cinq heures du soir, la brise avait un peu fraîchi à l'ouest, nous filions deux nœuds, et nous nous promettions de faire route; mais le calme ne tarda pas à revenir, et fut si constant jusqu'au 27, que ce jour nous n'étions pas à plus de quarante lieues de la baie des Iles. Malgré la houle les courans furent à peine sensibles, et *l'Astrolabe*, immobile sur les ondes, semblait se refuser à nous transporter plus loin.

Avant nous, jamais navire n'avait peut-être rencontré une suite de calmes aussi opiniâtres dans ces parages, habituellement si tempétueux. Comme ils étaient accompagnés d'un temps superbe et d'une température très-douce, nous nous serions facilement résignés, si nous avions été près de la côte et maîtres d'employer utilement notre temps en communications avec les naturels et en observations sur leurs coutumes. Mais en plein mer, rien ne pouvait être plus contrariant qu'un pareil retard. Nos momens étaient précieux, et ces dix jours de calme étaient autant de temps enlevé à nos explorations futures. Du moins chacun s'empressait de mettre en ordre les matériaux recueillis le long de la Nouvelle-Zélande; les officiers construisaient leurs cartes, les naturalistes classaient et analysaient leurs récoltes, et les dessinateurs terminaient leurs esquisses.

Six personnes tombèrent malades; trois d'entre

elles des suites de leurs amours avec les belles de la Nouvelle-Zélande ; les trois autres souffraient de coliques et de ténésme : M. Lottin était du nombre de ces derniers.

1827.

Mars.

La houle du nord ne cessa pas de régner durant ces longs calmes , et le 26 au soir elle était si forte que la corvette roulait panne sur panne de la façon la plus incommode.

26.

Le même jour, le courant jusqu'alors peu sensible commença à se prononcer ; dans les vingt-quatre heures il nous avait portés de quinze milles au S. O. ; le 27, il nous ramena de vingt-quatre milles dans le sens inverse, et les jours suivans il continua d'être fort irrégulier.

A sept heures du matin, le Calme plat m'a permis d'exécuter une bonne expérience de thermométrographe. Entraîné par un plomb de trente kilogrammes, l'instrument est descendu parfaitement à pic jusqu'à six cents brasses. Après avoir séjourné dix minutes à cette profondeur, il a exigé près de trois-quarts d'heure de travail pour être ramené hors de l'eau. La température de l'air libre était de 20°, 1, et celle des eaux superficielles de l'Océan de 20°, 7 ; mais à la profondeur de six cents brasses, le mercure était descendu à 6°, 9. Comme le cylindre s'était presque entièrement rempli d'eau et qu'il ne resta que dix minutes au fond, il est possible que cette indication de 6°, 9 ne donnât pas la véritable température des couches sous-marines, et que celle-ci fût encore un peu plus abaissée. Le mercure avait déjà remonté à 14°, pen-

27.

1827.  
Mars.

dant le temps nécessaire pour ramener l'instrument à bord.

Nous nous occupâmes ensuite de vérifier dans quel état pouvaient être les soixante-huit boîtes de poules braisées, regardées comme douteuses lors de l'examen du 1<sup>er</sup> novembre 1826. Cinquante-six ont été trouvées dans un état complet de putréfaction et jetées à la mer; deux commençaient à se gâter, et les dix autres ont été réunies à celles qui avaient été jugées bonnes, quoiqu'il y eût fort à craindre que même parmi ces dernières un grand nombre ne dût être déjà condamné. De nouveau nous regrettâmes vivement que cette importante portion de nos conserves eût été aussi mal préparée ou transportée avec aussi peu de soin.

Une petite brise de N. E. s'élève dans la soirée et continue, durant trente-six heures, avec un très-beau temps. Ce vent nous est directement contraire, et nous sommes réduits à courir de lentes bordées.

23.

Kokako, le jeune Zélandais qui a voulu nous accompagner, ne paraît point se repentir du parti qu'il a pris. Sa conduite est régulière, il a de la bonne volonté, et fait son service de matelot mieux que plusieurs de nos hommes. Ses grimaces et sa bonne humeur amusent souvent l'équipage. Comme mon intention est de revenir l'année prochaine sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, il me sera facile de le remettre dans son pays, si à cette époque il en a assez du voyage, et s'il a renoncé à visiter la France. Comme il n'appartient pas à la classe distinguée, et qu'en con-

séquence il n'aura jamais d'influence parmi ses compatriotes, je tiens fort peu à le ramener avec moi sur *l'Astrolabe*.

1827.

Mars.

Ce matin, nous avons reçu quelques grains de pluie du N. au N. N. O., puis le ciel s'est éclairci. Quoique la latitude soit encore de 33° 30' S., un phaéton à brins blancs s'est promené quelque temps autour du navire. Ainsi ces oiseaux peuvent s'écarter à une grande distance de la zone intertropicale. Il est vrai que la température habituelle est maintenant de 21 à 22°.

29.

Malgré le vent du N. N. O., nous faisons peu de chemin, à cause de la houle du nord qui est très-forte. La pluie tombe par intervalle. Après treize jours de navigation, nous ne sommes qu'à soixantedix lieues de notre point de départ. On peut juger combien je suis contrarié !..

30.

Dans la matinée, la brise passe au N. N. E. et fraîchit, le ciel se charge. A midi, le vent souffle bon frais d'est, avec une pluie continuelle; dès quatre heures il vente grand frais avec de violentes rafales, une mer très-grosse et des torrens de pluie. Heureusement sa direction continue de varier, à minuit il souffle du S. S. E., et nous pouvons mettre le cap en route au N. N. E. Nonobstant une houle énorme et très-dure, nous filons jusqu'à six nœuds.

31.

Ainsi, malgré l'espoir dont je me berçais, *l'Astrolabe* n'a pu rallier les régions paisibles de la zone torride, sans essuyer encore un de ces coups de vent qui ne nous sont devenus que trop familiers depuis notre départ de France.

1827.  
1 avril.

Celui-ci du moins n'a duré que douze heures ; mais il a été très-fatigant. Il nous a coûté une de nos baïnoires qui a été emportée par une lame, sans qu'on s'en soit aperçu, et l'un de nos pistolets d'embarcation à babord qui a rompu près du piton. Nous avons été fort heureux de pouvoir sauver le canot en le saisissant solidement le long du bord.

À quatre heures du matin, le vent a passé au S. S. O. et S. O. en se modérant beaucoup. Le ciel s'est ensuite dégagé par degrés.

Les observations m'ont fait connaître que nous étions arrivés sur le parallèle du rocher *l'Espérance*, et beaucoup plus près que je ne pensais, puisque le point ne nous en plaçait pas à plus de cinquante milles à l'ouest. En conséquence j'ai fait gouverner à l'E. N. E.  $\frac{1}{2}$  E. dans l'espoir d'apercevoir cette roche solitaire avant la nuit. Mais à six heures n'ayant rien vu, et le temps devenant trop précieux pour passer une nuit entière en panne ; le cap a été remis au N. N. E. pour courir sur l'île Curtis, que je compte reconnaître le lendemain au matin. Du reste, la présence des petites sternes blanches qui voltigent aux environs du navire annoncent d'une manière certaine l'approche de quelques terres.

Quoique le vent ait beaucoup tombé pendant la nuit, dès sept heures du matin on a commencé à distinguer l'îlot Curtis. Un peu avant midi, nous passions sur son parallèle, dans l'ouest, et à cinq milles et demi de distance. Curtis se compose de deux rochers de médiocre hauteur, dont le plus grand, qui est

au moins double de l'autre, n'a pas plus d'un demimille de longueur. Un canal de deux cents toises les sépare. Ces ilots, dont la hauteur peut être de quatrevingts toises, sont déchirés dans leur masse et fort acroës sur les bords. La lunette ne faisait voir aucun arbre dans toute leur étendue ; on ne distinguait que des plantes herbacées ou des broussailles peu élevées. Macauley se montrait dans le N. N. E. depuis quelque temps.

1827.  
Avril.

Une foule d'oiseaux de mer de divers genres, comme pétrels, sternes, fous à tête noire et à tête fauve, même quelques paille-en-queue ont établi leur séjour sur ces ilots, et jusqu'à présent tout donne lieu de penser que leur tranquillité n'a jamais été troublée par la présence des hommes.

Sur les trois heures et demie de l'après-midi, nous étions sur le parallèle de Macauley et sur le méridien de Curtis, à trois milles à l'ouest de la première, et à quinze milles au nord de la seconde de ces îles. Une station géographique eut lieu, et cent trente brasses de ligne furent filées sans trouver fond.

Macauley est une petite île arrondie, très-escarpée sur ses bords et tapissée seulement de pelouses ou de broussailles, sans un seul arbre. Son circuit est de trois milles, et son élévation peut être de cent vingt toises environ. Sur sa partie du S. E., et à une distance d'une demi-encâblure, on remarque un petit rocher.

M. Pâris a été chargé de lever la carte de ces deux ilots. Le résultat de son travail place Curtis six milles

1827.  
Avril.

plus à l'est que M. d'Entrecasteaux, mais il n'y a qu'une minute de différence dans la situation de Ma-cauley. Pour des travaux faits à la voile, ces différences sont peu étonnantes. On sait tout ce que l'on doit accorder à l'action des courans, en outre M. d'Entrecasteaux passa à une distance plus grande de ces rochers que ne le fit *l'Astrolabe*.

Mon intention était de doubler au vent, et, de fort près, l'île Sunday, pour comparer encore une fois ma position avec celle de M. d'Entrecasteaux. Mais le vent varia de nouveau à l'E. N. E., et même à l'E., de sorte qu'il fallut me contenter de courir au plus près tribord, ce qui me renvoyait beaucoup plus sous le vent que je ne le désirais.

3. Quand le jour est revenu, nous avons aperçu Sunday à dix ou douze lieues devant nous. Toujours contrariés par le vent d'E. et la houle du S. E., tout ce que nous avons pu faire a été d'en passer à douze ou quinze milles sous le vent. La brume et l'éloignement nous ont seulement permis de remarquer sa hauteur qui ne nous a pas paru être loin de trois cents toises, et l'escarpement de ses côtes dans toute la bande de l'ouest.

Le vent persiste à l'est. Déjà je crains d'être obligé de renoncer à la relâche de Tonga-Tabou, pour commencer de suite l'exploration des îles Fidgi, ce qui me contrarierait infiniment.

4. Malgré la brume, nous avons conservé l'île Sunday fort long-temps en vue, et n'avons cessé de l'apercevoir qu'à midi; nous en étions alors à près de quinze

lieues. Durant les vingt quatre heures qui venaient de s'écouler, il y avait eu vingt-sept milles de courant à l'O. N. O.

1827.  
Avril.

Dans la soirée, nous avons eu des grains de pluie abondans; mais la brise a fraîchi au S. E. et à l'E. S. E. Nous avons fait route au N. E., en filant quatre et six nœuds. Nous avons franchi le méridien diamétralement opposé à celui de Paris, et nous comptons maintenant midi quand il n'est encore que minuit dans cette capitale. Du reste, nous voilà à peu près parvenus au terme de notre course vers l'est; désormais nos caravanes vont se borner aux îles rapprochées de l'équateur.

5.

Le vent devenant plus fort, nous filons régulièrement six nœuds. Bien que la température ne dépasse guère 21°, nous atteignons la latitude de 27°. Les albatros ont disparu, les pétrels deviennent rares, et les phaétons sont au contraire plus fréquens.

6.

Quoique la brise du S. S. E. diminue un peu, notre sillage se soutient à trois et quatre nœuds. La houle du S. O. se montre très-longue et très-creuse, prouve que les vents de cette partie règnent avec force sur les zones plus reculées vers le sud. A midi, nous mettons le cap au N.  $\frac{1}{4}$  N. O., directement sur Tonga-Tabou.

7.

Dans la matinée, l'*Astrolabe* avait passé à peu près sur la position de l'île Vasquez d'après la carte de d'Entrecasteaux; et le soir, à six heures, nous n'étions qu'à huit milles au sud de celle qui lui est indiquée sur les cartes les plus récentes d'Arrowsmith et de

Avril.  
1827.

**Krusenstern.** Nous n'avons rien remarqué qui ressemblât à une terre, rien même qui parût en annoncer la proximité. Néanmoins l'horizon était d'une pureté admirable, et nous eussions parfaitement distingué une île haute à douze ou quinze lieues de distance. On doit en conclure, ce me semble, que cette île n'existe point, du moins qu'il y a une grande erreur dans le journal de Maurelle. Peut-être l'île dont il a parlé sous le nom de Vasquez n'était-elle pas autre chose que Sunday, visible à quinze lieues de distance, mais située à 5° plus au sud. Quoi qu'il en soit, nous avons cru devoir rayer l'île Vasquez de dessus notre carte de l'Océanie.

8. Nous jouissons désormais d'un beau temps, et nous nous flattons d'avoir enfin rencontré les vents alisés. On a distribué aujourd'hui à l'équipage, pour son dîner, du bœuf conservé par le procédé d'Appert qui s'est trouvé de bonne qualité.

J'emportais de la Nouvelle-Zélande deux oiseaux apprivoisés assez curieux. C'était un gros perroquet à couleurs sombres (*Psittacus nestor*), et un tout ou merle à cravatte (*Philedon circumdatum*). Ils ont été subitement attaqués de dysenterie; l'un est mort hier au soir, et j'ai perdu l'autre cet après-midi. Probablement l'air de la mer et le climat trop chaud ont été funestes à ces animaux.

9. À six heures quarante-deux minutes du matin, nous avons mis le cap au N. N. O.  $\frac{1}{2}$  N. Le ciel a commencé à se couvrir, la houle du S. O. a beaucoup grossi, et le thermomètre a monté de 22 à 26°.

A cinq heures quarante minutes du soir, quelques personnes ont cru distinguer la terre dans l'O. N. O. Comme ce ne pouvait être autre chose qu'Eoa, j'ai laissé porter au N. O., pour mieux la reconnaître avant la nuit. Mais à six heures le temps s'était tout-à-fait gâté, des grains de pluie et de vent se sont succédés à de fréquens intervalles; il a fallu diminuer de voiles et rester aux petits bords pour la nuit.

1827.

Avril.

De minuit au jour, le vent a varié du N. N. E. au N., en redoublant de force, en même temps que la mer a grossi. A huit heures du matin, c'était un coup de vent furieux du N. O., avec des raffales pesantes et des grains de pluie si épais qu'on ne distinguait rien d'un bout du navire à l'autre. Toutes les voiles furent serrées à dix heures vingt minutes; la violence du vent et des flots fut telle que nous fûmes réduits à fuir quelque temps sous le petit foc. Enfin, nous prîmes la cape sous cette voile et celle d'étai de cape. Une mer courte, dure et très-creuse, fait éprouver à la corvette des saccades très-pénibles, et qui pourraient lui être fatales si sa carène n'était pas aussi solide. Pour comble d'ennui, nous éprouvons une chaleur insupportable, et une humidité destructive a pénétré dans toutes les parties du navire.

10.

Ces contrariétés nous suggèrent encore une fois de bien tristes réflexions. Le mauvais temps semble acharné à nous poursuivre sur tous les points du globe. A peine apparaissions-nous dans la zone torride où nous comptions sur quelque repos, c'est pour y essayer un coup de vent dont la fureur ne le cède en

1827.

Avril.

rien à celle des tourmentes des climats antarctiques. Durant quinze mois que nous avons passés sur *la Coquille* entre les tropiques, nous n'avons rien vu qui approchât du temps affreux qui a régné aujourd'hui. Notre consolation est d'espérer que ces circonstances doivent être rares, autrement il serait impossible de songer à faire des explorations hydrographiques dans ces parages.

Vers quatre heures après midi, on a profité d'un moment où le vent s'était un peu modéré pour dégager les perroquets, ce qui n'a pu s'exécuter sans briser une des barres du grand perroquet, dans une secousse occasionée par une grosse lame.

11.

Le vent du N. O. et les torrens de pluie se sont maintenus une partie de la nuit. Mais à une heure le calme est survenu; et le navire est resté à la merci d'une mer horriblement clapoteuse qui l'a beaucoup fatigué. Il a même plus souffert qu'il ne l'avait fait par des coups de vent plus impétueux, mais où la mer était moins ébranlée.

On a vu quelques noddis et sternes à tête noire. Une de ces dernières, épuisée de fatigue, s'est laissée prendre le long du bord avec un échiquier à insectes. Grand nombre de papillons de l'espèce *chryssippe* flottaient aussi sur les eaux de la mer, arrachés sans doute des bocages fleuris des îles Tonga, par la force du vent.

On a pris un requin assez gros pour régaler amplement tout l'équipage. Malgré la peine que je m'étais donnée pour soutenir la corvette le plus au vent qu'il

m'était possible, les observations de la journée ont démontré que le courant nous avait entraînés de quarante milles à l'E. N. E. dans les quarante-huit heures. Tout semble se réunir pour nous repousser loin de Tonga-Tabou; mais je suis déterminé à lutter contre les obstacles et à ne céder qu'à la dernière extrémité.

1827.

Avril.

Le ciel s'est décidément embelli, mais le vent persiste au N. O., et nous sommes réduits à courir des bordées. La mer est agitée par de grosses lames du N. O., croisées par de longues boules du S. O. Malgré le dernier coup de vent, celles-ci sont les plus fortes, attendu qu'elles sont produites par les vents qui règnent plus au sud.

12.

A onze heures, la brise a augmenté à la suite d'un grain. Dans les vingt-quatre heures écoulées, il y a eu encore seize milles de courant à l'est; ainsi, malgré toutes nos manœuvres, nous sommes à cinq ou six milles plus loin de Tonga-Tabou que nous ne l'étions hier.

Bonne brise d'O. et d'O. N. O., forte houle, beau temps du reste. Les vents alisés semblent avoir disparu pour faire place à ceux du côté opposé. Il faut bien nous borner à louvoyer; mais les courans nous entraînent aussi dans l'est. Voilà, je pense, un exemple bien capable de fortifier le système qui établit que les îles de l'Océanie ont pu recevoir leur population de l'ouest, contre la direction des vents alisés. Des pirogues surprises en mer par des temps comme celui qui règne depuis quelques jours, ont dû nécessai-

13 et 14.

1827. rement être entraînées à de grandes distances de leur  
 Août. patrie, et réduites à la nécessité de fonder de nouvelles colonies sur les îles où le hasard leur permettait de se réfugier.

15. La brise a beaucoup molli. Dans l'après-midi elle a varié au S. S. O., au S., et même a soufflé un instant au S. S. E. Notre espoir un instant ranimé s'est encore évanoui, en voyant, à dix heures du soir, le vent se relever au S. O., et même à l'O. S. O.

Il y a encore eu vingt-quatre milles de courant à l'E. N. E. dans les vingt-quatre heures dernières. Au lieu d'avancer, nous reculons; un temps précieux s'écoule, et rien n'est cruel comme l'inactivité à laquelle nous sommes condamnés. Tout cela prouve combien, dans les entreprises de cette nature, toute la bonne volonté est insuffisante, si l'on n'est pas secondé par la fortune. Je récapitulais aujourd'hui que depuis un an environ que nous étions à la mer, nous avons eu plus de soixante jours de tempêtes véritables, et plus de cinquante jours de calmes ou de vents directement contraires. A peine avons-nous joui de soixante journées d'un mouillage paisible.

16. Nous avons du moins profité de ces retards forcés pour exercer nos matelots au maniement des armes à feu. Le caporal Richard est secondé dans ces fonctions par deux de ses militaires, Delanoy et Coulomb. Delanoy se distingue par une conduite exemplaire, un zèle à toute épreuve et beaucoup d'intelligence.

A l'aide d'une faible brise du S. S. O., j'ai prolongé ma bordée dans le nord, et, à midi quarante minutes,

la vigie a signalé la terre. Cette terre était une des îles basses situées dans l'est de Namouka, et connues sous le nom de Mango. A une heure et demie, la vigie a annoncé des brisans à trois ou quatre milles de distance et à deux quarts sous le vent. J'ai gouverné droit dessus, prêt à envoyer une baleinière pour les reconnaître, afin de tirer quelque parti du temps que nous devons perdre dans ces parages. Mais il a été bientôt constaté que ce prétendu banc n'était qu'un effet de lumière produit par le reflet d'un nuage sur la surface des eaux, et quarante-cinq brasses de ligne ont été filées sans trouver de fond. Alors j'ai remis le cap au plus près du vent.

A cinq heures et demie du soir, on distinguait facilement du nord à l'ouest cinq ou six petites îles couvertes d'arbres, dont la plus grande, éloignée de huit ou dix milles dans le nord, pouvait avoir trois milles d'étendue. Un piton conique et fort éloigné se montrait dans le N. O., et j'ai pensé que ce devait être le volcan de Toufoa. A quelque distance sur l'avant du navire, la mer prenait une teinte blanchâtre.

Comme il eût été imprudent de m'engager au travers de ce labyrinthe pendant la nuit, j'ai pris les amures à babord pour me tenir au large. Mais si les vents persistent au sud; je suis décidé à gagner le mouillage de Namouka, et à y attendre de bons vents pour me rendre à Tonga-Tabou; convaincu que je perdrais mon temps fort inutilement à battre la mer et qu'une relâche sera à tous égards beaucoup plus intéressante pour nous. Il est fâcheux que la station

1827.  
Avril.

1827.  
Avril.

de Tonga-Tabou soit pour ainsi dire essentielle à la mission pour accorder nos longitudes avec celles de d'Entrecasteaux; autrement je renoncerais à cette île dont une espèce de fatalité semble nous reponsser, et j'irais prendre le mouillage de Vavao. Mais les instructions du dépôt sont très-pressantes à cet égard, et moi-même je conçois combien il est important que nos positions subséquentes soient immédiatement assujetties à celle de Tonga-Tabou. Aussi ne renoncerais-je à cette station qu'en cas d'absolue nécessité.

Toute la nuit nous avons eu un calme plat, avec un temps délicieux et 24° de température. Au point du jour, nous avons revu la plus grande des îles basses de la veille au N. N. O., et à douze ou quinze milles de distance. Puis elle a bientôt disparu.

A sept heures quinze minutes du matin, le thermomètre n° 7 a été envoyé à trois cents brasses de profondeur sans qu'on ait trouvé fond. La température de l'atmosphère était de 23°, 4; celle des eaux à leur surface de 25°, 5, et à trois cents brasses de profondeur, elle n'était plus que de 10°, 9. Le cylindre était revenu presque plein d'eau, et le mercure était déjà remonté à 21° quand on a retiré l'instrument de la mer.

Une faible brise du S. S. O. a soufflé, accompagnée d'un temps superbe, d'une mer calme et d'un horizon parfaitement pur. Au coucher du soleil, des barres de catacois, on a revu trois des îles basses d'hier: la plus grande au N. N. O., et les deux autres à l'O. N. O. et à l'O. L'apparence soudaine d'un banc a causé

quelques instans d'inquiétude, mais ce n'était encore qu'une illusion. Plusieurs espèces de mollusques ont passé le long du bord, telles que méduses, béroës, biphores, etc., ainsi que des poissons volans, des phaétons et des pétrels bruns.

1827.  
Avril.

Le courant s'est modéré et n'a été que de six milles à l'O. N. O., ce qui paraît annoncer le terme des vents d'ouest.

Calmes ou faibles brises du N. O. ou S. O. Le matin, nous avons été long-temps suivis par six ou sept requins d'une grande taille. Rusés et défians, ils ont été long-temps sans vouloir mordre à l'appât suspendu à l'émerillon. A la fin, leur voracité naturelle l'a emporté sur la prudence, et trois d'entre eux ont été capturés et hissés à bord, aux acclamations bruyantes de tout l'équipage.

18.

A midi et demi, on a commencé à apercevoir de dessus le bastingage les terres d'Eoa, dans le S. 35° O., éloignées de quarante milles environ. Mais nous faisons si peu de route qu'à cinq heures on les voyait à peine de dessus le pont dans le S. 42° O., sous la forme d'une île peu étendue. Ensuite elles ont promptement disparu dans les nuages.

Grâce à de légères risées de l'E. S. E. à l'E. N. E., nous faisons enfin route au S. O., mais si lentement qu'au coucher du soleil nous étions encore à huit ou dix milles d'Eoa. Nous restons en panne babord amures, le grand hunier sur le mât.

19.

Toute la nuit, joli frais de N. N. E., avec une pluie continuelle et une longue houle du S. Nous manœu-

20.

1827.  
Avril.

vrons pour nous maintenir à une distance raisonnable d'Eoa. Au jour, nous reconnaissons que les courans nous ont portés de près de dix milles sur cette île, et nous gouvernons pour passer entre Eoa et Eoa-Tchi.

A sept heures du matin, le ciel se chargea subitement de toutes parts ; le vent sauta du nord au sud-est où il souffla avec une violence extrême, accompagné d'éclairs, de tonnerre et de torrens de pluie, qui nous plongèrent dans une obscurité presque complète. On ne pouvait songer à gagner le mouillage dans un pareil moment, il fallut carguer toutes les voiles à la hâte et rester à la cape pendant une heure que dura ce grain furieux. Sur les huit heures, le ciel s'éclaircit peu à peu, le vent fléchit, et nous augmentâmes successivement de voiles en nous rapprochant de Tonga-Tabou, dont nous commençons à découvrir les terres basses entre Eoa et Eoa-Tchi.

Vers midi, nous donnions dans la passe formée par cette dernière île et la pointe orientale de Tonga-Tabou, en ne passant guère qu'à deux cents toises de cette pointe. Nous étions poussés par une brise de S. E. assez favorable, tout en recevant de temps en temps des grains de pluie qui nous masquaient l'horizon. Je m'attendais à voir arriver plusieurs pirogues, et à trouver parmi ceux qui les monteraient des hommes capables de me diriger vers le mouillage : il fallut renoncer à cet espoir, car il ne vint qu'une petite pirogue montée par un seul homme incapable de me rendre aucun service. L'orage violent qui avait éclaté dans la matinée et la mer encore agitée par suite

de la bourrasque, avaient sans doute empêché les autres insulaires de sortir de leurs cabanes.

1827.  
Avril.

Toutefois, à l'aide des plans de Cook et de d'Entrecasteaux, je comptais atteindre le mouillage de Pangai-Modou. Pour rester maître de ma manœuvre, je prolongeais de très-près le récif qui ceint la partie septentrionale de Tonga-Tabou. Quoique la brise fût molle et irrégulière, je réussis à m'avancer l'espace de cinq milles dans le canal, au gré de mes désirs; je me félicitais déjà d'avoir fait le plus difficile, et d'avoir placé la corvette hors de tout danger : mais dans ce moment même le vent varia au S. et au S. S. O., en diminuant beaucoup, et le courant commença à me porter vers les récifs de dessous le vent. Pour surcroît d'infortune, la mer était tout-à-fait pleine, la tourmente de la matinée avait complètement décoloré les eaux dans toute l'étendue du chenal, de manière qu'il nous était impossible de distinguer la ligne des récifs, ordinairement si apparente. Dans une pareille conjoncture, tenter de sortir était encore plus dangereux que de chercher à pénétrer plus avant dans le canal, et je choisis ce dernier parti.

A deux heures quarante minutes, le jeune Cannac que j'avais établi en vigie sur les barres, comme l'homme sur lequel je comptais le plus, s'écrie tout-à-coup que les brisans nous cernent de toutes parts, et qu'il ne distingue aucun passage. J'étais certain que le canal existait sur babord, mais les eaux troubles et les remous violens qui régnaient en ce moment ne permettaient pas de discerner la partie libre d'avec celle que

1827.  
Avril.

les récifs occupaient. Je ne pouvais songer à mouiller dans un canal où la sonde ne trouve point de fond à soixante ou quatre-vingts brasses : en conséquence je mis en panne et envoyai M. Guilbert sonder de l'avant; à moins de deux longueurs du navire il se trouva sur le banc de coraux.

Pour éviter le danger qui nous menaçait, nous tentâmes l'unique moyen qui nous restait, celui de virer vent arrière en masquant partout pour nous faire culer. La manœuvre fut sur-le-champ exécutée, et nous culâmes un instant : mais le courant qui nous prenait par le travers nous empêcha d'achever notre évolution, d'autant mieux que la brise était très-faible. Tout-à-coup l'avant du navire heurta contre le brisant.

Heureusement en ce moment il y avait peu de houle. En quarante minutes les voiles furent serrées, le grand canot mis à l'eau, une ancre à jet éloignée et mouillée à une demi-encablure de la corvette par quarante-cinq brasses de fond. On vira dessus, et à trois heures et demie nous étions à flot. Mais il nous était devenu impossible de nous écarter du récif, car le vent était revenu au S. S. E., et nous prenait précisément par le travers. Nous ne pouvions pas non plus élonger de grelins au large, attendu qu'à cinquante toises de cette funeste muraille, on ne trouvait plus de fond à soixante-dix brasses.

Le ciel s'était couvert, des grains de pluie survenaient par momens, et la houle commençait à se faire sentir. Je ne vis pas d'autre parti à prendre que celui de nous maintenir le long du récif aussi long-temps

que nous le pourrions et jusqu'au moment où le temps permettrait de nous en éloigner. Une seconde ancre à jet fut donc élongée dans le S. O., nous nous halâmes dessus ; et quand nous fûmes à pic, nous laissâmes tomber l'ancre de veille de tribord avec la grosse chaîne, puis nous en filâmes dix brasses environ. *L'Astrolabe* resta ainsi élongée suivant la direction du récif, et à quarante pieds de distance au plus, tenue de l'avant par le grelin seul, car la chaîne venant trop perpendiculairement ne travaillait presque point, et contre-tendue de l'arrière par l'autre grelin. Cette situation était affreuse, et je ne pouvais m'en dissimuler tout le danger. Il suffisait d'un souffle de vent plus fort pour faire rompre nos grelins et nous jeter sur les rochers, où la corvette eût été brisée en peu de temps.

De sept à neuf heures du soir, la mer était presque basse ; et la lame brisait avec une grande force contre la masse de corail, près de laquelle nous nous trouvions suspendus. La corvette roulait avec violence et d'un bord sur l'autre : en ce moment, si ses amarres eussent manqué, sans doute son sort aurait été promptement décidé. Il me fallut aussi renoncer au dernier espoir que j'avais conçu. J'ai déjà annoncé qu'au moment où nous échouâmes, la mer était précisément pleine, et depuis lors le courant n'avait cessé de porter avec force au N. O. Si le jusant portait dans cette direction, il me semblait avec quelque apparence de fondement que le flot porterait au S. E., et m'aiderait à me tirer d'embaras. Il n'en fut rien. Le

1827.  
Avril.

1827.  
Avril.

flot arriva; au lieu de porter au S. E., il se dirigeait au N. E., ce qui n'améliorait nullement notre situation. Cette disposition singulière des marées tient probablement à la direction du canal, à la configuration des terres et des récifs, surtout à la proximité du grand lagon intérieur. Quoi qu'il en soit, je restai dès lors tristement convaincu que le changement de vent pouvait seul nous tirer de danger.

Le ciel se couvrit, et le vent continua de souffler au S. E. avec de petites risées, dont la moindre me faisait frémir pour nos grelins. Qu'alors j'eusse ardemment désiré me retrouver en pleine mer, sauf à m'y voir de nouveau en butte aux plus furieuses tempêtes et aux vagues les plus menaçantes!... La veille encore je déplorais les retards qui m'empêchaient de toucher à Tonga-Tabou, et maintenant que j'y étais, j'aurais voulu, au prix des plus grands sacrifices, m'en voir à deux mille lieues!... Telles sont les chances auxquelles l'homme de mer est sans cesse exposé dans les voyages de découvertes!...

Du moment où la corvette avait échoué, les pirogues des naturels étaient arrivées successivement, et avaient fini par nous environner de toutes parts; mais je n'avais permis qu'à un petit nombre d'hommes qui s'annonçaient pour être des chefs, *egui*, de monter à bord et d'y rester pour maintenir l'ordre et la tranquillité parmi leurs compatriotes. Toutefois je reconnus bientôt que ces prétendus *eguis* ne jouissaient presque d'aucune influence, ou bien qu'elle s'étendait au plus aux individus qui dépendaient immédiatement

de leur autorité ; les autres faisaient à peine attention à leurs ordres ou s'en moquaient ouvertement. Malgré cet inconvénient, je dois rendre à ces sauvages la justice de dire qu'ils se comportèrent en général avec douceur et convenance pendant toute la durée de nos opérations forcées. S'ils ne voulurent point nous prêter leur assistance, au moins ils se gardaient de nous causer aucun embarras, et se dérangeaient eux et leurs pirogues au moindre signe que nous leur adressions quand cela devenait nécessaire.

Vers trois heures, un jeune Anglais nommé John Read parut à bord avec une lettre de recommandation de M. Thomas, l'un des missionnaires établis dans l'île. Read faisait partie de l'équipage du *Ceres* qui fit naufrage il y a sept ou huit ans sur les Iles Hapai. Depuis cette époque, il habitait parmi les naturels dont il avait adopté les coutumes, la manière de vivre, et même le costume. Cette existence paraissait lui convenir parfaitement, et il ne songeait nullement à retourner en Europe. Pour mieux conserver son indépendance, il n'avait voulu s'attacher au service d'aucun chef d'une manière spéciale, bien qu'il résidât le plus souvent à Bea. Je reçus Read avec amitié et même avec une sorte de considération ; j'étais charmé d'acquiescer dans ce jeune homme un utile interprète près des naturels, et j'espérais obtenir de lui des renseignemens satisfaisans sur la conduite à tenir à l'égard de ces hommes, afin de me concilier leur affection.

Sur les quatre heures, dans une autre pirogue, ar-

1827.

Avril.

1827.  
Avril.

riva Singleton, l'un des malheureux échappés au désastre du *Port-au-Prince*, et naturalisé dans ces îles depuis plus de vingt-trois ans. J'avais lu dans la relation de Mariner, son compagnon d'infortune, les aventures de cet homme, et je fus enchanté qu'il fût encore vivant. Singleton me parut avoir des manières civiles, un ton poli et même doucereux, et une parfaite connaissance du caractère des habitans. Je le désignai pour interprète habituel et sédentaire à bord de la corvette, tandis que Read remplirait les mêmes fonctions sur les canots qui seraient obligés de s'éloigner du bord. Singleton était marié et avait plusieurs enfans, tout son espoir était de finir doucement sa carrière à Tonga-Tabou.

Peu après, je vis arriver un troisième Anglais, nommé Ritchett, fixé aussi depuis quelques années parmi ces peuples. Ritchett était un petit homme de quarante ans, d'une tournure bizarre et dont le son de voix fluët prêtait à la plaisanterie; il portait habituellement une mauvaise redingote grise, sale et remplie de trous; il parlait avec prétention, ce qui le fit surnommer, par nos matelots railleurs, le *maître d'école*. Quoiqu'il me fût moins utile que ses deux camarades, attendu qu'il parlait difficilement l'idiome de Tonga, je l'accueillis aussi avec amitié, et donnai ordre que les vivres du bord lui fussent accordés, comme aux deux autres Anglais, durant tout notre séjour dans l'île. Comme ils étaient privés depuis nombre d'années des alimens habituels de l'Européen, le lard salé, les légumes secs, et surtout le pain et le

vin, étaient autant d'objets de sensualité pour ces trois hommes.

1827.  
Avril.

A leur louange à tous trois, je dois déclarer qu'ils montrèrent un véritable intérêt, particulièrement Singleton, pour notre triste position. Ils nous aidèrent constamment de leurs bras et de leurs avis toutes les fois que l'occasion s'en présenta. Du premier moment, quand je les consultai sur le caractère et les dispositions des insulaires, ils s'accordèrent à dire qu'en cas de naufrage, nos vies seraient sauvées, mais que nous ne devions pas nous attendre à conserver autre chose que les effets immédiatement à notre usage, attendu que le navire serait sur-le-champ envahi et pillé par les sauvages, sans que les chefs eux-mêmes pussent s'y opposer, en supposant qu'ils en eussent la volonté. Certes, la perspective n'était pas flatteuse, et je ne pouvais tolérer l'idée de voir ainsi se terminer la glorieuse expédition de *l'Astrolabe*.

Mes hôtes ajoutèrent que, depuis l'expulsion du touï-tonga, les trois chefs les plus influens et les plus puissans dans Tonga-Tabou étaient Palou, Tahofa et Lavaka; qu'en conséquence, en cas de naufrage, le meilleur parti serait de nous placer sous la protection de ces trois eguis. Je reconnus la justesse de ce conseil, et je me promis de conquérir d'avance l'amitié des trois grands personnages du pays par des présens de prix, et surtout par des marques de confiance et de considération.

Le touï-tonga, ou chef suprême et religieux de Tonga, se trouvait pour le moment relégué à Vavao,

1827.  
Avril.

dans une espèce d'exil , et cela , disait-on , par suite de son trop grand penchant pour la guerre et de ses mauvais procédés envers les principaux chefs de l'île.

PL. LXIV.

Eufin sur les cinq heures arriva Palou, l'un des trois eguis dont les Anglais venaient de me vanter le pouvoir. Ce chef n'avait guère que trente-six ans , mais son excessive corpulence , sa tête rasée et sa gravité lui en eussent fait donner davantage. Son abord est gracieux , ses manières agréables , et tout en lui prévient en sa faveur. Il parle un peu l'anglais , son intelligence est remarquable , et je fus bientôt convaincu que son influence sur ses compatriotes était bien supérieure à celle de tous les chefs qui s'étaient présentés jusqu'alors. Ses ordres étaient écoutés avec respect , ou du moins avec déférence , bien qu'il eût toujours soin de les énoncer avec une modération et une douceur extraordinaires. Je comblai Palou de marques d'amitié auxquelles il parut très-sensible ; et je lui cédai même ma chambre de la dunette , pour son usage particulier , tant qu'il voudrait séjourner à bord.

Palou , qui se nommait aussi Fatou , était premier chef de Moua , et se disait fils du toubo qui reçut M. d'Entrecasteaux ; mais je crois qu'il n'était que le gendre de cet egui , dont je vis plus tard le véritable fils. Du reste Palou se souvenait parfaitement d'avoir vu les vaisseaux de d'Entrecasteaux , surtout il se rappelait les fusées volantes que ce capitaine avait fait tirer devant les insulaires , et qui avaient produit un grand effet sur leur imagination.

Peu de temps après le coucher du soleil, tous les naturels se retirèrent successivement avec leurs pirogues, et il n'en resta à bord qu'une quinzaine auxquels j'avais permis d'y coucher. De ce nombre était Palou, dont la présence m'était devenue d'un grand intérêt.

1827.

Avril.

Nonobstant la position critique où se trouvait l'*Astrolabe*, je ne jugeai pas à propos de faire veiller l'équipage. J'étais persuadé qu'en accordant aux matelots un repos salutaire, je leur épargnerais autant d'inquiétudes inutiles; en outre je pourrais mieux compter sur leurs efforts, quand la nécessité me forcerait à les rappeler au travail. En conséquence, à sept heures du soir, je fis coucher tout le monde comme à l'ordinaire, en ne conservant que quelques hommes de garde.

Mais neuf heures venaient à peine d'être piquées, que le grelin de devant cassa, et cette partie du navire venant désormais à l'appel de la chaîne seule, ne se trouvait plus qu'à huit ou dix pieds du récif. Pour peu que la chaîne cédât, ou le rocher qui soutenait son ancre, je devais m'attendre à voir l'avant de la corvette, dans les fortes houles qui survenaient par intervalles, s'abattre sur les pointes acérées du corail, et s'y démolir en peu de temps.

L'équipage fut réveillé; malgré la répugnance que j'éprouvais à sacrifier ainsi mes ancres l'une après l'autre, une des ancres de poste fut embarquée dans la chaloupe, et mouillée dans le sud par quarante-cinq brasses de fond, à moins de vingt-cinq toises du

1827.  
Avril.

navire. Puis nous virâmes dessus, pour nous éloigner du banc. Quand cette manœuvre, que la houle et un courant violent rendirent longue et pénible, fut terminée, nous nous retrouvâmes, comme auparavant, à trente pieds environ des coraux.

Désormais c'était l'arrière qui m'inquiétait; contre-tenu seulement par un faible grelin, il pouvait aussi à chaque instant tomber sur les rochers. Pour parer provisoirement à ce danger, un grelin frappé sur notre câble du sud fut rapporté par un des sabords de l'arrière à babord, et raidi au cabestan pour nous servir d'embossure.

21.

Cela fait, et il était alors minuit environ, les matelots retournèrent se coucher. Pour moi, il me fut impossible de fermer l'œil un seul instant; je passai le reste de la nuit à me promener silencieusement sur le pont, observant avec anxiété la marche des nuages, et redoutant à chaque risée un peu fraîche, à chaque grosse lame, de voir nos amarres se briser, et *l'Astrolabe* entr'ouverte s'abîmer le long de la funeste muraille dont nous ne pouvions plus nous éloigner.

Les longues heures de la nuit s'écoulèrent dans cette inquiétude continuelle. A cinq heures et demie, le jour commença à poindre, sans apporter de changement à notre situation. Nos grelins et nos câbles avaient adonné, de sorte que dans les grands roulis les flancs du navire et les porte-haubans tombaient à cinq ou six picds des bords du récif.

Pour défendre jusqu'au dernier moment l'arrière du navire, et surtout le gouvernail, cette pièce si

précieuse, un de nos grands espars fut assujetti contre le bord verticalement et en arrière des haubans d'artimon, par des liures aux patins et au moyen de mains de fer solides appliquées sur les préceintes.

1827,  
Avril.

En même temps, pour soulager le grelin de l'arrière, l'ancre moyenne fut éloignée dans l'E. S. E. avec le petit câble, et mouillée à cinquante brasses de distance environ. Ces travaux n'étaient pas terminés, que le câble de l'avant et le grelin de l'arrière furent coupés presque en même temps. Je m'attendais à ce malheur, qui était inévitable par un fond semé de coraux tranchans; mais ces pertes n'en étaient pas moins affligeantes, attendu qu'elles entraînaient celle des ancres. C'en était déjà trois de sacrifiées en moins de douze heures, et je regardais les deux autres comme bien aventurées.

La nécessité nous force donc à demeurer suspendus sur la grosse chaîne devant, et le petit câble derrière, en ayant soin de raidir l'un et l'autre par intervalles, pour que la corvette ne s'abatte point sur les rochers. Il ne nous reste plus que deux grosses ancres; l'une d'elles n'a qu'une seule patte, et je tiens à conserver l'autre pour le cas où nous pourrions enfin nous échapper de ce fatal chenal. Ceux-là seulement qui se seront trouvés dans une position semblable, pourront en comprendre toutes les anxiétés.

De bonne heure les pirogues revinrent le long du bord, et apportèrent une abondante provision de rafraichissemens de toute nature, tels que cochons, volailles, ignames, bananes, cocos, etc., qu'ils ven-

1827.  
Avril.

daient à vil prix à nos matelots. Aussi ceux-ci passaient à faire bonne chère tout le temps où ils n'étaient pas obligés de travailler, notre position les inquiétait peu, et je voyais que la plupart d'entre eux se consolait d'avance de faire naufrage sur une île où les ressources étaient aussi abondantes.

Je reçus un second message de M. Thomas qui me demandait des détails sur notre navigation, le nom du navire, le lieu d'où nous venions, celui où nous allions, etc., et me priait en outre de lui procurer du savon, de la chandelle, etc. On sent bien que j'étais peu disposé à m'occuper de semblables réclamations; aussi fis-je très-peu d'attention à la missive de M. Thomas.

Dans la matinée, nous vîmes aussi arriver Tahofa.  
Pl. LXIV. C'est un homme de cinquante ans, d'un caractère très-décidé, d'une attitude martiale, et qui passe pour



être le plus grand guerrier et le chef le plus puissant de Tonga-Tabou. Réfléchi, silencieux, et même un peu taciturne, il est aussi réservé dans sa conduite, aussi circonspect que Palou est communicatif, et se montre disposé à la gaieté et à la plaisanterie. Tahofa se disait beau-fils de Tonga-Tea (Attago de Cook), et neveu de Poulaho, dont il reconnut les portraits dans l'ouvrage de ce navigateur. A cette vue, malgré sa fermeté habituelle, le cœur de Tahofa s'attendrit, et il rendit à ces images chéries le salut filial en posant son nez contre elles et versant quelques larmes.

1827.

Avril.

Je fis à Tahofa un accueil aussi distingué, aussi affectueux qu'à Palou; j'offris à chacun d'eux un fusil de munition et une belle pièce d'indienne à grands dessins; puis je réclamai leur amitié et leur protection en faveur des Français de *l'Astrolabe*, si le navire venait à se perdre. Les deux eguis reçurent ces objets avec une satisfaction marquée, et en exprimèrent toute leur gratitude par l'organe de nos interprètes. Singleton m'assura qu'ils étaient particulièrement sensibles aux égards que je leur témoignais, plus encore qu'aux riches présens qu'ils venaient de recevoir, quelle que fût néanmoins la haute valeur de ces présens. Il ajouta que l'amitié des deux eguis m'était certainement acquise, du moins autant qu'il était possible de compter sur les sentimens de ces hommes.

Désormais rassuré sur les dispositions des deux premiers chefs du pays, je songeai sérieusement au

1827.  
Avril.

sort qui allait être réservé à l'équipage de l'*Astrolabe*, si sa destruction devait avoir lieu, surtout pendant la nuit. Dans ce dernier cas, il devenait impossible aux matelots de sauver aucune partie de leurs effets, et il y avait même tout sujet de craindre que dans le désordre inséparable d'un pareil moment, plusieurs personnes ne vissent à périr, lorsqu'elles voudraient chercher leur salut dans les embarcations. Car je dois faire remarquer qu'à l'endroit où se trouvait l'*Astrolabe*, nous étions éloignés d'une demi-lieue des îlots les plus voisins, et de près d'une lieue des rivages de la grande île.

Je crus donc que l'humanité me prescrivait de faire transporter d'avance à terre une quarantaine de personnes pour les mettre en sûreté et diminuer pour les autres le danger de la fuite, quand le moment fatal arriverait. En outre, je pensais qu'en prenant ce parti, je procurerais à chaque homme le moyen de conserver des effets de rechange. La chaloupe aurait porté dans la soirée ces hommes et ces effets sur la petite île de Pangaï-Modou, où ils se seraient établis de leur mieux; puis elle serait revenue à bord pour retourner prendre ces hommes dès que le moment du danger eût été passé.

Dans une circonstance aussi solennelle, avant de recourir à une pareille mesure, je crus devoir prendre l'avis de tous les officiers. Ils furent convoqués, et ils décidèrent presque à l'unanimité que ce parti était l'unique à prendre pour obvier au moins en partie aux malheurs qui nous menaçaient.

En conséquence, un coup de sifflet fut donné pour intimer à chacun l'ordre de faire un paquet de ses effets les plus nécessaires, et borné seulement à un seul rechange et à deux ou trois chemises. Mais en cette occasion, nous pûmes encore juger combien le matelot est peu capable de raisonnement : malgré l'ordre donné, au moment où l'on voulut embarquer les paquets dans la chaloupe, la plupart d'entre eux étaient énormes et pesaient de quarante à cinquante livres; nous contens d'y empiler tous leurs effets, plusieurs y ajoutaient de sales guenilles qu'on ne se fût pas donné la peine de ramasser par terre; d'autres y joignaient des amas de coquilles, de curiosités, etc. En un mot, il ne se trouva pas de place dans la chaloupe pour recevoir tous ces énormes sacs, indépendamment des hommes qui devaient aussi s'y embarquer.

Il fallut suspendre l'opération. Tous les sacs furent vidés l'un après l'autre en présence du lieutenant, et l'on n'y conserva que les objets nécessaires. Quand on en vint à les embarquer dans la chaloupe, cette manœuvre faisant soupçonner sans doute aux naturels notre intention de quitter la corvette, produisit parmi eux un mouvement subit. Par une impulsion simultanée, toutes les pirogues se rapprochèrent de *l'Astrolabe* avec un murmure confus de sinistre présage. Je ne sais trop ce qui en serait arrivé, si à ma prière Palou et Tahofa ne se fussent levés pour commander aux insulaires de se retirer. Ceux-ci obéirent, et la tranquillité fut rétablie. Mais je vis avec regret que je

1827.  
Avril.

ne pouvais avoir qu'une confiance fort équivoque dans la probité de ces hommes, lorsqu'il faudrait nous remettre entièrement à leur discrétion. Cette conviction ébranla la résolution que j'avais prise d'envoyer à terre une partie de l'équipage, et je voulus encore attendre.

Cependant, dans l'après-midi, la brise fraîchit beaucoup au S. E., la houle augmente, et notre position devient de plus en plus menaçante. A peine a-t-on lieu d'espérer que les amarres puissent tenir quelques heures de plus ; et si le navire s'engloutit dans la nuit, nous sommes exposés à perdre beaucoup de monde, sans qu'il soit possible de sauver aucun des objets de la mission. Après avoir de nouveau recueilli les voix des officiers, l'avis de mes trois interprètes, et reçu les ardentcs protestations de dévouement de Palou et de Tahofa, sur les trois heures et demie, je me résous à faire embarquer dans la chaloupe et dans la yole trente-cinq personnes, avec MM. Lottin, Guilbert, Dudemaine, Quoy, Bertrand, Sainson et Lesson. Ceux qui doivent rester à terre s'établiront sur l'île Pangai-Modou, sous le commandement de M. Lottin et sous les auspices de Tahofa. M. Dudemaine ramènera ensuite la chaloupe à bord. Le reste des officiers et de l'équipage demeure avec moi sur l'*Astrolabe* pour veiller à sa sûreté jusqu'au dernier moment.

Ce projet me paraissant le mieux combiné pour la sûreté générale de tous les marins de l'*Astrolabe*, on procède à son exécution. Durant ce temps, il arrive

une pirogue de l'établissement des missionnaires, amenant deux des Européens attachés à leur service; l'un d'eux est un charpentier et l'autre un forgeron. Celui-ci, en apprenant la résolution que j'ai prise d'envoyer à terre une partie de l'équipage, s'écrie à l'instant que je vais faire massacrer ces hommes, attendu qu'au moment où ils mettront le pied sur le rivage les sauvages se précipiteront sur eux pour les dépouiller de tout ce qu'ils auront. L'avidité des naturels lui est bien connue, et la protection de Tahofa serait insuffisante contre leur instinct de pillage, quand bien même sa bonne volonté serait sincère, ce dont il doute très-fort. Le charpentier partage cette opinion. Aussitôt je réunis en conseil privé mes trois interprètes et les deux chefs Palou et Tahofa, et je leur expose sans déguisement les soupçons des deux Européens. Une longue conférence s'ensuit; les deux eguis repoussent avec vivacité la possibilité que nos hommes soient massacrés par leurs compatriotes; mais ils finissent par convenir eux-mêmes que les effets des Français courent beaucoup de risques, et qu'il sera très-difficile de les soustraire à la rapacité des naturels, surtout de ceux des basses classes.

A cette déclaration, je change aussitôt d'avis. Je fais remettre à bord tous les sacs et rentrer tous les hommes: ceux-ci n'en sortiront désormais qu'au moment où tout espoir de sauver *l'Astrolabe* se sera évanoui. J'emballé dans une caisse en tôle tous les papiers et journaux de la mission, je les embarque dans le bot, et je persuade non sans peine au char-

1827.

Avril.

1827.  
Avril.

pentier et au forgeron de la Mission de conduire sur-le-champ ce canot et les objets qu'il contient à Hifo, sous la sauve-garde des missionnaires; car ils allègent la longueur de la route, ses dangers durant la nuit, et surtout la crainte d'être surpris et pillés par les naturels. Quelques présens, et la promesse d'autres plus considérables, les déterminent enfin, et ils partent vers quatre heures. Le matelot Martineng s'embarque avec eux, et sera chargé de la garde du bot jusqu'au moment où il pourra le ramener à bord. Cette embarcation était si petite et si frêle qu'elle nous eût été à peu près inutile en cas de naufrage, et je ne risquais rien à la sacrifier pour cet objet.

Par cette précaution, les travaux géographiques, les observations d'histoire naturelle sont désormais à l'abri. Si *l'Astrolabe* doit périr, il restera du moins des traces honorables de son expédition et de nos efforts. Déjà cette assurance adoucit quelque peu l'amertume de mes regrets.

Pour user de notre dernière ressource, l'ancre qui n'a plus qu'une patte est arrachée du fond de la cale; elle reçoit la petite chaîne; puis elle est portée et mouillée avec les plus grandes précautions, et non sans de grandes difficultés, dans le S. E., à trente toises du navire. On raidit la petite chaîne qui travaille avec le petit câble, et notre arrière, jusqu'alors tant exposé, est un peu mieux soutenu.

Toutefois la mer a beaucoup grossi; une longue houle, arrivant de l'E. S. E., entre dans le chenal, et nous fait rouler bord sur bord, en menaçant à

chaque minute de nous fracasser contre les récifs. Sans un bonheur inespéré, nous ne pouvons pas nous attendre à ce que la corvette puisse résister toute la nuit, ainsi battue en travers par le vent et le courant.

Frappé de cette idée cruelle, et poursuivi par la désolante perspective d'être pillé par les naturels à notre arrivée à terre, je prends la résolution de sauver encore parmi les objets du bord ceux qui nous seront les plus utiles pour notre retour en France, lorsque l'occasion se présentera de quitter l'île sur un navire étranger, ou lorsque nous pourrons tenter sur la chaloupe pontée une traversée à Port-Jackson, à la baie des Iles ou à Timor.

Je fais préparer la yole, et j'y fais embarquer le cylindre en fer-blanc qui contient les cartes déjà dressées, les quatre montres marines, un cercle à réflexion, les trois atlas d'Horsburgh, de Krusenstern et de d'Entrecasteaux, les cahiers de dessins de M. Sainson; enfin, une petite caisse en fer-blanc renfermant mon uniforme, mes instructions, les lettres de recommandation des gouvernemens étrangers, mes journaux et autres notes scientifiques; quelques petits paquets composés de deux chemises pour chacun des officiers. Huit hommes arment le canot, et M. Lottin, à qui j'en confie le commandement, est chargé de remettre ces divers objets sous la sauve-garde des missionnaires. Le jeune Read consent à lui servir à la fois de guide et d'interprète. Il était déjà cinq heures un quart du soir quand M. Lottin quitta l'*Astrolabe*. Ce navire présentait alors un coup-d'œil sinistre :

1827.  
Avril.

1827.  
Avril.

ballotté sur le sommet des lames, il semblait à chaque instant devoir s'abattre sur les rochers; quelquefois son inclinaison était si forte, que ses basses vergues se rapprochaient de la surface du récif. Cet officier m'a souvent répété, par la suite, que son cœur se serra à ce triste spectacle, et qu'en perdant la corvette de vue, il croyait lui dire un éternel adieu. Sa traversée fut pénible : il eut à lutter contre bien des obstacles et des dangers; mais nous le laisserons raconter lui-même les incidens de son voyage, et nous rentrerons à bord de *l'Astrolabe* 1.

Pour que les embarcations fussent prêtes en cas de malheur, et qu'au moment fatal il y eût moins de confusion dans la manœuvre, la moitié de l'équipage coucha dans les canots. MM. Quoy, Bertrand et Sainson, qui ne savaient pas nager, passèrent la nuit dans la chaloupe. Parmi les hommes qui restaient à bord, ceux qui devaient s'embarquer dans chaque canot étaient désignés à l'avance sous le commandement des trois officiers suivans, M. Jacquinot dans la chaloupe, M. Gressien dans le grand canot, et M. Guilbert dans la baleinière. Seul je devais rester à bord, jusqu'à ce que le navire se fût complètement englouti, et je comptais me sauver facilement sur quelque débris, ou atteindre à la nage un des îlots du voisinage.

Pl. LXVII. Nous avons d'abord placé les canots au vent; mais la houle les fatiguait tellement, que l'on fut obligé de

1 Voyez note 1.

les faire passer de l'avant sous le bossoir de tribord, où la mer était un peu moins dure ; encore fallait-il une continuelle vigilance et de grands soins pour les empêcher de se briser, soit contre les récifs, soit contre l'éperon de la corvette.

Les chefs Palou et Tahofa ont couché et dormi tranquillement à bord, ainsi que plusieurs autres eguis d'un rang moins élevé. A la nuit, toutes les pirogues nous ont quittés ; il n'en est resté que deux ou trois sur les récifs près du navire, et j'ai présumé que c'étaient celles des deux premiers chefs.

Il me fallut passer encore cette nuit tout entière dans desangoisses continuelles sur le salut de *l'Astrolabe*. Je ne cessai de me promener sur le pont, le plus souvent seul et les yeux attentivement fixés sur la marche des nuages. Quelquefois Singleton se relevait et s'approchait de moi ; je le questionnais alors sur son séjour parmi les naturels et sur les mœurs de ces hommes. Pour me rassurer, il me disait souvent que le vent allait changer, qu'il avait de très-vives espérances pour notre salut : *Very sanguine hope*. Je ne partageais point ces espérances ; car je savais que les vents de S. E. et d'E. S. E. étaient habituels en ces parages, et que je ne devais guère m'attendre qu'à les voir renforcer et consommer enfin notre destruction. De sept heures à neuf heures particulièrement nos craintes furent très-grandes, car vers la fin du jusant le ressac fut encore très-dur, la corvette reçut de violentes secousses, et chacune d'elles pouvait être la dernière. Aujourd'hui même je ne

1827.  
Avril.

1827.

22 avril.

conçois pas comment nos amarres ont pu y résister. Sur les deux heures après minuit, le ciel s'embellit un peu, la mer fut moins houleuse, et le vent me sembla se rapprocher de l'E. Je conçus un moment l'espoir de nous tirer de danger; mais au point du jour le ciel se chargea de nouveau, les grains revinrent avec la houle et le vent du S. E. Impossible par conséquent de tenter aucun mouvement.

Néanmoins, vers dix heures du matin, je fis hisser le petit hunier, et tout disposer pour l'appareillage, dans le cas où le vent varierait tant soit peu vers le nord de l'est. Alors j'eusse tout filé par le bout, pour atteindre le mouillage de Pangai-Modou, avec la seule ancre qui me restait, ou bien j'eusse gagné le large où j'eusse attendu le retour des embarcations parties pour Hifo, puis je me serais dirigé immédiatement sur un port du Chili ou du Pérou, pour y remplacer les ancres, les câbles et grelins perdus. Cette nouvelle direction eût tout-à-fait dérangé le plan de campagne de l'*Astrolabe*, et nous eût fait perdre au moins huit ou dix mois de travaux. Cependant il n'y a pas de sacrifice que je n'eusse fait alors pour avoir la faculté de prendre ce parti.

Convaincu qu'en cas de naufrage nous serions à peu près obligés de nous remettre à la discrétion des naturels, attendu que nous ne pouvions lutter contre une population de dix ou douze mille individus robustes et bien armés, surtout connaissant comme je le faisais les mauvaises dispositions d'un grand nombre des marins de l'*Astrolabe*, je voulus du moins éviter

que nos armes à feu ne tombassent au pouvoir des sauvages, et ne devinssent entre leurs mains des instrumens de mort contre nous. Je fis demander en secret à toutes les personnes de l'état-major leurs fusils de chasse, je les fis descendre avec les fusils de munition et les pistolets du bord tout-à-fait au fond de la soute à poudre située sous ma chambre, et je fis condamner très-solidement par le charpentier le double panneau qui donnait accès dans cette soute. J'eus soin de faire exécuter cette opération à l'insu des chefs qui se trouvaient à bord et que les officiers avaient réunis à leur table, où ils prenaient joyeusement leur part d'un copieux déjeuner. Ces armes se seraient englouties avec le navire, et les naturels n'en auraient jamais eu connaissance.

Je n'étais pas du tout flatté de l'idée de voir les Français de l'*Astrolabe* devenir les mousquetaires de MM. les eguis de Tonga-Tabou, ce qui serait indubitablement arrivé, une fois le navire perdu, sans la précaution que je venais de prendre <sup>1</sup>.

Un murmure confus s'éleva tout-à-coup dans l'équipage, et je vis tous les yeux tournés vers une pirogue qui portait deux ou trois naturels et un petit homme d'assez mauvaise mine en costume de matelot. Ayant demandé quel était cet individu, Singleton me répondit que c'était un matelot nommé John, désér-

<sup>1</sup> La perspective la plus brillante pour les Européens fixés parmi ces naturels est de devenir en quelque sorte les gardes-du-corps ou les artilleurs des chefs; c'est aussi la raison pour laquelle ceux-ci tiennent tant à attacher des blancs à leur service.

1827.  
Avril.

leur d'un navire anglais, et depuis quelques mois établi dans l'île. Cet homme, disait-il, avait appris dans quelle dangereuse situation se trouvait la corvette, et il s'était fait fort de nous tirer sur-le-champ d'embarras. Comme je témoignais mon incrédulité, Singleton m'assura avec chaleur que John était un excellent marin, et qu'on pourrait s'en rapporter à lui. Rittchett appuyait cette opinion de toutes ses forces. Leur confiance dans les talens nautiques de ce nouveau-venu me parut si bien établie, que je commençai à croire que ce matelot, dans ses courses au travers du chenal, avait pu y découvrir un banc peu éloigné de nous, et je concevais qu'en pareil cas notre dernière ancre, éloignée et mouillée sur ce banc, pourrait, avec notre dernier câble, réussir à nous éloigner du brisant.

Je fis signe à John de s'approcher de moi et lui demandai s'il avait effectivement trouvé quelque expédient pour sauver la corvette. Il répondit en mauvais anglais, mais avec beaucoup d'assurance, que rien n'était plus facile, qu'il ne s'agissait que de porter une ancre à jet et des grelins sur le récif de l'autre côté du chenal et de nous haler dessus. Je me contentai de lui répondre que le chenal avait deux milles de largeur, qu'on ne pouvait éloigner d'ancre à cette distance, au travers d'un courant aussi violent, et surtout dans un espace qui n'offrait point de fond à quatre-vingts brasses; qu'enfin, quand tout cela serait praticable, cette manœuvre nous était interdite attendu que toutes nos menues ancres et tous nos grelins

étaient déjà au fond. Ainsi s'évanouit ce faible rayon d'espérance.

1827,  
Avril.

Lavaka parut enfin dans la matinée : c'était un homme de quarante-cinq ans, d'une belle taille, mais d'une physionomie sans aucune expression. Ses moyens me parurent très-bornés, et il ne me sembla jouir que d'une autorité fort équivoque parmi ses concitoyens. Singleton convint que l'influence de Lavaka était d'une nature presque toute religieuse, mais telle néanmoins que Palou et Tahofa ne voudraient rien faire ni décider sans son assentiment. Pour les présens et la considération, je devais donc l'assimiler à ces deux eguis, et j'agis en vertu de ce principe. Je regrettais vivement l'absence du toutonga, car il m'eût été bien plus facile de m'entendre avec ce demi-dieu vivant, qu'avec le triumvirat qui présidait maintenant au gouvernement de Tonga-Tabou. PL. LXXXIII.

Vers midi, nous vîmes M. Thomas, l'un des deux missionnaires de la société de Wesley établis sur l'île ; je fus d'autant plus sensible à cette démarche de sa part, que c'était un dimanche, jour inviolable dans les statuts de cette secte, qu'il avait eu un long trajet à faire en pirogue, et que la mer le fatiguait cruellement. Il s'intéressa vivement à notre affreuse position et me fit toutes sortes d'offres obligeantes. Du reste je ne tardai pas à m'apercevoir que, malgré le respect que les naturels portaient à M. Thomas, comme Européen et comme prêtre, il n'avait pas la moindre influence sur leur esprit ni sur leurs actions.

1827.  
Avril.

Je fis part à M. Thomas de la résolution que j'avais prise de me mettre sous la protection de Palou, Tahofa et Lavaka, au cas où nous viendrions à perdre notre navire; il répondit que je ne devais nullement compter sur ces trois hommes, que malgré toutes leurs belles protestations, ces gens n'avaient ni foi ni loi, et que je devais me méfier principalement de Tahofa. Là-dessus il me vanta beaucoup le caractère et les dispositions du chef Toubo, qui avait accueilli dans son district les deux prédicateurs de Taïti, qui avait embrassé lui-même le christianisme, et qui protégeait en toute occasion les Européens. Sur cela il me présenta ce chef qui avait une figure fort douce et des manières assez agréables; mais une excessive timidité régnait dans son maintien comme dans ses actions, et la présence de Palou et de Tahofa le gênait infiniment. Je lui fis cependant des amitiés et des présents, et sur-le-champ je proposai à M. Thomas, en cas de naufrage, d'aller m'installer avec tout l'équipage de *l'Astrolabe* sur le territoire de Toubo, et de former une ligue défensive avec ce chef et ses sujets contre le reste de l'île. Mais le missionnaire ne parut nullement goûter cette ouverture, non plus que Toubo lui-même, qui parut troublé à l'idée seule de se voir en guerre avec les autres chefs.

Singleton, que j'interrogeai touchant le rang de Toubo, convint qu'effectivement c'était à lui qu'étoit appartenu la dignité de toui-kana-kabolo ou premier chef temporel de l'île, comme elle avait été occupée par son père Toubo, du temps de d'Entrecasteaux.

Mais l'expulsion du toui-tonga, le caractère faible et timide de Toubou l'avaient empêché de réclamer les droits qu'il tenait de sa naissance; l'accueil même qu'il faisait au christianisme contribuait encore à le déconsidérer parmi ses compatriotes. Singleton avouait du reste que c'était un bon et honnête chef, et que le village de Nioukou-Lafa reconnaissait son autorité. Ritchett qui vivait sous sa protection ne tarissait pas non plus en louanges sur le compte de Toubou. Mais je vis bientôt que je ferais une grande école en plaçant mon espoir dans un homme sans influence et sans énergie, au milieu de peuples aussi avides et aussi entreprenans.

Un moment après, M. Thomas me présenta Hata, chef du canton de Hifo, où la Mission est établie, et il me pria de lui faire quelques cadeaux, comme à un homme auquel ils avaient de grandes obligations. Je me prêtai volontiers à ses desirs, et comme Singleton m'apprit que Hata était un des guerriers les plus renommés de Tonga, je voulus tenter si je ne serais pas plus heureux avec lui qu'avec Toubou. Je demandai à M. Thomas si, en cas de désastre, je ne ferais pas bien de me transporter, avec tout l'équipage de *l'Astrolabe*, dans le district de Hifo, sous la protection de Hata et près de la résidence des missionnaires. Cette proposition parut le mettre tout-à-fait mal à son aise: il répondit en tergiversant que Hata ne pourrait pas nous protéger contre les forces entières de l'île, que son district ne pourrait pas suffire à notre consommation, qu'enfin cette démarche de ma part causerait

1829.

Avril.

1827,  
Avril.

la ruine de la Mission. Il me fut aisé de voir que cette dernière crainte l'agitait violemment. A toutes mes observations, à toutes mes suppositions, ce bon méthodiste répondait sans cesse par ces mots, *keep your ship* — « conservez votre navire; » et ce refrain finit presque par m'impatisser contre lui. Certes je n'avais nulle envie de quitter mon navire de ma propre volonté; et si j'avais eu le moindre espoir de pouvoir le conserver, je ne lui aurais pas adressé une seule de ces questions. Comme M. Thomas souffrait beaucoup du roulis qui était très-dur, et sans doute de la crainte de voir le navire prêt à s'engloutir, il me demanda la permission de se retirer. Je ne fis aucun effort pour le retenir, car je vis que sa présence ne pouvait nous être d'aucune utilité, et je me contentai de lui recommander les objets confiés à sa garde.

Le résultat définitif de mon entrevue avec M. Thomas, fut de me convaincre que le meilleur parti à prendre, si l'*Astrolabe* devait rester sur les récifs de Tonga, était de me placer avec mes compagnons sous la protection des chefs Palou, Tahofa et Lavaka. Désormais bien fixé sur ce point, je me résignai à attendre les événemens, pour agir en conséquence.

Cependant chacun des officiers du bord se liait d'une amitié particulière avec quelqu'un des éguis de Tonga, en changeant de nom avec lui, suivant la coutume établie depuis long-temps dans ces îles. Ainsi Palou prit pour ami ou *efa*, M. Jacquinet, Lavaka devint celui de M. Quoy, Tahofa de M. Sainson, Houla-Kaï de M. Lesson, Moe-Agui de M. Du-

demaine, Canon-Gata fils de Palou de M. Gaimard, Wai-Totai de M. Gressien, etc. Je voyais avec plaisir se former ces liaisons qui ne pouvaient que devenir fort utiles pour notre sécurité ; car je savais qu'en général ces insulaires y restaient fidèles, malgré les événements. Aucun n'osa me proposer son amitié, et je ne fis aucune démarche dans ce but, afin de n'exciter aucune rivalité. Un seul, parent de Toubo, et issu de la souche royale, nommé Ohila, et qui s'était fait chrétien, me proposa avec timidité d'être son ofa : mais je le remerciai fort poliment, sachant bien que ce serait de ma part une démarche très-peu politique que d'accepter sa proposition, bien qu'en tout autre temps je m'y fusse prêté sans aucune répugnance.

Malgré les circonstances pénibles où nous nous trouvions, M. Quoy poursuivait courageusement ses analyses et ses dessins d'histoire naturelle. Sa table était établie sur le gaillard d'arrière, et, à le voir paisiblement travailler, on n'eût jamais soupçonné que d'une minute à l'autre *l'Astrolabe* pouvait s'engloutir et ne laisser à ceux qui la montaient que le temps nécessaire pour s'enfuir à la hâte. Loin de contrarier M. Quoy dans ses travaux, j'applaudissais à sa persévérance et à sa présence d'esprit ; je l'encourageais même de mon mieux, et je feignais de porter à ses recherches un intérêt qui, dans ce moment, était loin de mon esprit. Mais c'était un moyen de dissimuler aux matelots toute l'étendue du danger qui les menaçait, et dans le métier de la mer c'est une ressource qu'un capitaine ne doit jamais négliger.

1807.  
Avril.

1827.  
Avril.

M. Thomas avait quitté le bord à trois heures, et à quatre le vent parut varier à l'est. Je crus devoir tenter un nouvel effort pour sortir de notre situation désespérée. Il me sembla que les nombreuses et solides pirogues des naturels, placées devant la corvette, pourraient, en lui donnant la remorque, nous être d'un grand secours. Par l'organé de Singleton, je communiquai mon désir aux chefs de Tonga. Sur-le-champ Palou y acquiesça sincèrement, et donna l'ordre aux pirogues de se placer sur les toulines. Tahofa ne le fit qu'avec froideur, et je suis porté à croire que, sous main, il donna des ordres contraires. Quant à l'inepte Lavaka, il regardait d'un air insouciant la manœuvre sans y prendre aucune part, ni probablement aucun intérêt. Quoi qu'il en soit, il fut absolument impossible de faire placer les pirogues sur les toulines : il était évident que les naturels ne se prêtaient que de fort mauvaise volonté à nous rendre ce service. Ayant reconnu que leur présence ne pourrait nous être qu'importune, je leur fis signe de se retirer.

Réduits à nos propres moyens, nous plaçâmes la chaloupe et le grand canot de l'avant pour faire abattre le navire sur babord, tandis que nous bordions le petit hunier, et que nous filions à la fois toutes nos chaînes et tous nos câbles par le bout, pour n'être retenus par aucun obstacle. Puis nous appareillâmes toutes nos voiles; les équipages des embarcations redoublèrent d'ardeur, et la corvette se mit en mouvement. Voyant qu'elle allait de l'avant, nous nous

crûmes enfin sauvés. Cette illusion dura huit ou dix minutes ; puis nous restâmes encore une fois parfaitement immobiles. La sonde jetée de l'avant ne donna que quatre pieds d'eau, et nous reconnûmes que cette partie du navire reposait sur le récif. Cette fois, sans ancres à jet ni grelins et déjà loin de notre dernière station, je regardai notre perte comme infaillible. Nous allions bientôt avoir à traiter de notre propre salut ; car les naturels qui s'étaient écartés de la corvette, tandis qu'elle faisait route, venaient tout-à-coup de s'en rapprocher au moment où elle avait échoué, semblables à une nuée de vautours qui n'attendaient que l'instant favorable pour fondre sur leur proie. Sur ma requête, nos trois chefs leur avaient signifié de ne point monter à bord, et cet ordre avait été respecté. Toutefois je vis que notre position était devenue si précaire, que la sécurité de l'équipage me commandait de traiter sans tarder et d'une manière positive avec les trois eguis. En conséquence, je donnai l'ordre à M. Jacquinet d'employer l'équipage à serrer les voiles, à préparer la dernière ancre, à dégager la corvette ; en un mot, de l'occuper de manière à ce qu'il ne pût réfléchir sur sa position. Puis, je descendis dans ma chambre, en faisant signe à Palou, Tahofa, Lavaka et Singleton, de m'accompagner.

Pour rendre notre conférence plus solennelle, je fis asseoir ces hommes devant le portrait du roi que je leur désignai comme l'égui suprême des Français, capable de les récompenser dignement de leur générosité envers nous, comme de tirer une vengeance

1827.  
Avril.

1827.

Avril.

signalée des excès qu'ils pourraient se permettre. Puis, par l'organe de Singleton, d'un ton ferme et décidé, je ne leur dissimulai point que la corvette se trouvait dans la position la plus critique, et que je m'attendais à la voir couler dans la nuit; je leur exposai que nous pourrions sans doute descendre dans leur île les armes à la main, braver toutes leurs forces et leur résister d'une manière victorieuse, mais que je préférerais m'en rapporter à leur loyauté, et me placer avec mes compagnons sous leur protection. Tout ce que je réclamaï d'eux était de respecter la vie des Français confiés à mon commandement, et de nous garantir la conservation du petit nombre d'objets qui nous seraient utiles dans notre nouvelle position. En retour, je leur abandonnerais sans restriction la possession des armes et des nombreuses richesses, comme ustensiles en fer, verroteries, étoffes et miroirs, contenus à bord du navire. En outre, je les priaï d'écartier de la corvette tous les naturels dont l'avidité dévorait d'avance la jouissance de ces richesses, et à cet égard je leur fis adroitement sentir que leur intérêt même se trouvait d'accord avec le nôtre; attendu que leur part se trouverait réduite à peu de chose s'ils laissaient tous les insulaires monter indistinctement à bord au moment du naufrage.

Les trois chefs m'écoutèrent avec la plus profonde attention; ils accueillirent avec beaucoup de gravité et de dignité ma proposition, et s'engagèrent solennellement à devenir mes alliés, jurant de périr eux-mêmes plutôt que de nous laisser sacrifier, ou même

maltraiter par les autres chefs de l'île. Palou, en sa qualité d'orateur, prit la parole, et fit un petit discours dont le but était de me convaincre de la sincérité de leurs sentimens et de l'amitié qu'ils avaient vouée aux Français.

1825.

Avril.

En effet, lorsque nous parûmes sur le pont, ils me donnèrent à l'instant même une preuve authentique de ces dispositions. Tous les naturels s'étaient encore insensiblement rapprochés de la corvette, et leurs pirogues commençaient à nous gêner. Les trois eguis, Palou à leur tête, ordonnèrent d'un ton ferme et péremptoire aux insulaires de s'écarter, et ceux-ci se retirèrent en silence. Ce moment de crise était d'un puissant intérêt, et l'effet rapide du discours de Palou nous donna une haute idée de ses moyens oratoires.

Notre conférence n'avait guère duré que vingt minutes, et je m'étonnais déjà de n'avoir point entendu les secousses du navire talonnant contre le récif. Mais lorsque je revins sur le pont, ma surprise fut au comble, en voyant ce qui s'était passé durant mon absence. Au lieu de nous trouver éloignés de trois ou quatre encâblures de nos amarres, comme je le supposais, le courant directement opposé à notre sillage avait presque entièrement détruit la marche de la corvette, et nous avions à peine bougé de place. M. Gressien, jetant les yeux autour du navire, avait reconnu nos bouées à peu de distance; M. Jacquinot, sans perdre de temps, avait fait porter un bout d'aus-sière sur une de nos chaînes, et le navire avait été

1827.  
Avril.

remis à flot. En moins d'une heure, nous nous retrouvâmes amarrés précisément comme nous l'étions avant notre appareillage.

Cette transition subite était si extraordinaire, et le danger auquel nous échappions m'avait paru si inévitable, que mon courage se ranima entièrement. Dès-lors une sorte de pressentiment me garantit que nous n'étions point destinés à laisser l'*Astrolabe* sur les récifs de Tonga, et cette confiance surnaturelle dans notre destinée ne cessa de m'accompagner durant tout le reste de la campagne.

Une autre chose me fit encore un véritable plaisir, ce fut la satisfaction que témoignèrent de concert les trois eguis en apprenant notre délivrance inattendue. Comme je leur témoignais l'agréable surprise que me causait leur conduite, Palou me fit répondre qu'ils n'étaient plus comme autrefois des sauvages toujours prêts à piller et à dépouiller les étrangers qui tombaient entre leurs mains, que leurs guerres avaient cessé, qu'ils vivaient maintenant en pleine paix, et ne voulaient combattre avec personne; que d'ailleurs ils ne nous considéraient pas seulement comme les hommes d'un bâtiment marchand, mais bien comme les envoyés d'un grand egui dont ils avaient déjà vu les vaisseaux, et que dans ma personne ils respectaient ce roi lui-même. Ils protestaient de nouveau que, quoi qu'il arrivât, ils s'étaient engagés à nous protéger, et qu'ils ne prendraient jamais que ce que je voudrais bien leur accorder. Certes il était impossible d'attendre de ces hommes des sentimens plus

nobles et plus généreux ; aussi je ne conservai plus de doutes sur leur bonne foi, je leur fis de nouveaux présens , et notre amitié se trouva cimentée par les liens les plus intimes. Je fis aussi retirer des soutes à poudre les armes que j'y avais cachées.

1827.

Avril.

Dans la soirée, des feux nombreux brillèrent sur la côte de Hogui, et Palou me fit dire qu'ils avaient été allumés par ses ordres, en réjouissance du bonheur que nous avions eu de reprendre notre poste. Je fis hisser des fanaux pour servir de guide à M. Lottin, dans le cas où il se trouverait en route pour rejoindre le navire ; Palou s'imagina que je le faisais pour répondre à ses feux , il fut flatté de cette politesse, et j'eus soin de le laisser dans une illusion qui ne me coûtait rien.

Pour la nuit, je renouvelai les précautions employées la veille, et la moitié de l'équipage fut encore embarquée dans les canots. Mais le temps fut moins mauvais, bien qu'il passât par intervalles de petites rafales, qui me causaient de vives inquiétudes et ne me permirent pas de fermer l'œil un seul instant.

Sur les quatre heures, il faisait beau temps et le vent avait approché de l'E. ; mais au jour il revint au S. E., et le ciel se couvrit de nouveau. Il me fallut renoncer à faire aucun mouvement. Vers sept heures et demie M. Lottin fut de retour à bord ; il avait accompli sa mission, et déposé les objets qui lui étaient confiés chez les missionnaires à Hifo, mais non sans avoir couru de grands dangers. Le jeune

21.

1827.

Avril.

Read lui avait été fort utile dans cette difficile navigation.

Après le déjeuner de l'équipage, la mer s'étant un peu apaisée, le grand canot a été employé à draguer les ancres à jet. Mais le fond était trop considérable et trop mauvais : la chatte s'engageait à chaque instant dans les coraux, d'ailleurs les grelins avaient été coupés trop près des ancres, et celles-ci n'avaient point d'orin. Ce sont donc des ancres perdues sans retour. On a été plus heureux pour l'ancre de poste dont le câble avait été aussi coupé, on a rattrapé le bout de son câble ; une aussière a été frappée dessus et raidie au cabestan.

La chaloupe a tenté de dérapcr l'ancre bâtardc que je tenais beaucoup à sauver, au défaut d'ancre à jet. Mais les efforts les plus violens de cette embarcation ont été inutiles ; en conséquence, je l'ai envoyée sur l'ancre qui n'a plus qu'une seule patte, et qu'elle a enfin dérapée avec beaucoup de peine. Cette ancre a été ramenée à bord, et la petite chaîne s'est trouvée par conséquent sauvée.

Cette opération terminée, et elle a duré jusqu'au soir, nous sommes restés pour la nuit sur notre grosse chaîne devant et notre câble coupé, et derrière sur notre petit câble. Ces deux derniers ont été raidis, ce qui nous a éloignés de vingt brasses du récif. Nous avons en outre au bossoir la seule ancre entière qui nous reste avec soixante brasses de chaîne, prête à mouiller, en cas de nécessité. Il est facile de voir que depuis trois jours nous ne nous sommes

pas encore vus dans une situation aussi prospère.

1827.

Avril.

Aussi, pour la première fois depuis notre échouage, je dîne assez gaiement avec MM. les officiers et M. Thomas qui est revenu nous voir. La nuit aussi est plus belle que jamais, et je repose près de deux heures d'un assez bon sommeil.

Les naturels ne nous laissent manquer de rien, et l'abondance qui règne à bord, en fruits, racines, cochons et volailles, est vraiment inconcevable. L'équipage s'en donne à cœur joie, et songe à peine aux dangers que nous courons encore.

Au point du jour, le vent a varié à l'E. Nous avons sur-le-champ viré sur le câble coupé pour nous mettre à pic de son ancre; ensuite les canots et la chaloupe ont travaillé inutilement et durant plus de deux heures à draguer les ancres à jet. Par le mouvement que nous venions d'opérer sur l'ancre de babord, celle de la chaîne à tribord s'est trouvée dérapée, et nous l'avons levée sur-le-champ, ainsi que les quarante-deux brasses de chaîne qui se trouvaient dessus; c'était précisément la profondeur de l'eau en cet endroit, à moins de vingt brasses du récif.

21.

Immédiatement après le déjeuner de l'équipage, la brise, quoique très-faible et à peine sensible, a varié à l'E. N. E. Le grand canot et la baleinière ont pris la touline devant; la misaine, le petit hunier et le foc ont été bordés de manière à recevoir par tribord le peu de vent qui se faisait sentir. Enfin, à onze heures précises du matin, le câble de devant et le petit câble de derrière ont été filés en laissant des bouées dessus

1827.  
Avril.

pour signaler leur position, et les canots ont agi de toutes leurs forces. A mon inexprimable satisfaction, j'ai vu que le courant, tout faible qu'il était, aidait à nous écarter du récif. Bientôt la brise a tout-à-fait tombé, nous sommes restés en calme plat, mais toutes nos embarcations fortement arimées ont été envoyées sur les toulines, et nous avons pu cheminer lentement. Je dirigeais ma route vers la grande passe, entre les îlots Magon-Ha et Manou-Afai : Wai-Totaï, qui passait pour le premier marin, le pilote le plus habile de Tonga, me guidait par l'organe de Singleton. Tout alla bien jusqu'à la pointe du récif près de Manou-Afai, que Wai-Totaï voulut me faire ranger de trop près. Au moment précis où nous arrivions près de cette pointe, un courant violent, accompagné de tourbillons impétueux, arrivait lui-même de l'est au travers de la passe : il prit la corvette par le flanc, la fit tourbillonner sur elle-même deux ou trois fois, en brisant les toulines et précipitant les canots les uns sur les autres. J'attendis que le navire eût obéi à ces rapides évolutions, puis je laissai tomber l'ancre de tribord par quatre brasses. Mais cela ne put empêcher qu'en terminant sa dernière abattée, l'*Astrolabe* ne vînt s'appuyer contre un pâtre de coraux qui se trouvait fort près de la pointe, et ne laissait entre cette pointe et lui qu'un canal de vingt à trente toises de largeur.

Le courant qui filait trois nœuds vers l'ouest, tenait la corvette si bien appuyée contre ce rocher, que je ne songeai pas à l'en détacher, et je préférai attendre

le moment où la marée changerait. Seulement, comme la mer n'était pas entièrement basse, quand cet accident arriva à onze heures et demie du matin, une béquille fut placée par le travers à babord pour empêcher le navire de trop s'abattre à basse mer. Du reste la quille elle-même ne touchait pas, et l'on ne sentit pas la moindre secousse tant que nous fûmes obligés de rester dans cette position.

Palou, présumant que notre situation était fort dangereuse, vint me renouveler ses offres de service; je le remerciai amicalement, mais je l'assurai que nous étions à l'abri de toute inquiétude. En effet, abrités désormais contre les redoutables houles du large par les terres de Hogui sur la partie nord-est de l'île, je n'avais plus rien à craindre de leurs désastreux efforts, et je sentais qu'aussitôt que le courant se serait apaisé, je resterais d'autant mieux maître de ma manœuvre que partout autour de nous nous avions maintenant de vingt à trente brasses seulement de profondeur.

En effet, vers quatre heures, la mer ayant suffisamment remonté, le navire put abattre sur babord et quitter la roche qui l'avait arrêté; le foc fut hissé, les embarcations envoyées de l'avant, et nous tentâmes de franchir la passe. Mais le courant nous reportait désormais vers l'E., et, quoique la brise fût favorable, nous le refoulions à peine. Il me parut plus sage de laisser tomber l'ancre par treize brasses, à trois encâblures environ de la roche de corail. Là, du moins, nous étions abrités de toutes parts et sans

1827.

Avril.

1827.  
Avril.

**appréhensions sur le salut de la corvette. Aussi trente brasses de chaîne suffirent pour nous tenir, et nous passâmes une nuit bien paisible, comparativement à celles qui venaient de s'écouler. D'ailleurs, quoique le ciel fût orageux, le calme persista. J'eus seulement l'occasion de m'assurer que les courans de la passe sont très-violens.**

Tahofa et Lavaka me demandèrent la permission d'aller passer la nuit à terre, et j'y consentis sans difficulté. Du moment où le navire se trouvait hors de danger, nous avions recouvré toute notre puissance, et la présence de ces chefs à bord me devenait moins essentielle.

25.

A six heures quarante-cinq minutes du matin, j'ai fait déraper ; et, à l'aide de nos embarcations et d'une faible brise d'est, j'ai essayé de gagner le mouillage de Pangā-Modou. Mais le calme est survenu, et je me suis aperçu que le courant nous portait directement sur le récif. Il a donc fallu me résoudre encore une fois à laisser tomber l'ancre à peu de distance des coraux, par dix brasses de fond, pour attendre un temps plus favorable. Dans cette position, nous nous trouvâmes précisément entre les trois îlots Magon-Ha, Manou-Afai et Fafaa. Si nous avions eu des ancres à jet, nous aurions facilement pu nous halier dans l'intérieur de la baie ; mais nous étions complètement privés de cette ressource.

Du reste je ne voulus pas attendre plus long-temps pour faire aux trois eguis les présens que je leur avais promis, afin de les récompenser de leur généreusc

conduite. Je les fis descendre dans ma chambre, et là ils reçurent de mes mains, au nom du *grand egui des Français*, chacun un mousquet, deux livres de poudre, trois aunes de drap écarlate et deux grands coutelas, avec d'autres menus objets. Ces trésors les comblèrent de joie; et ils me renouvelèrent, dans toute l'effusion de leur ame, leurs sentimens d'affection et de dévouement à ma personne. Quoique ces trois chefs fussent certainement les plus puissans de l'île et que tout le reste parût céder entièrement à leurs volontés, je remarquai néanmoins qu'ils cachèrent sur-le-champ les objets précieux que je leur donnais, et qu'ils évitèrent avec soin de les exposer aux regards des autres chefs. Nul doute qu'ils ne craignissent d'exciter leur jalousie : cette précaution démontrait en même temps que le pouvoir obtenu par ces trois eguis était dû à la force et à l'usurpation plutôt qu'à leur naissance ou à des droits légitimes. Ces soupçons de ma part, comme on le verra bientôt, furent vérifiés par les renseignemens que je réussis à me procurer.

1827.

Avril.

— C'est aujourd'hui même l'anniversaire du jour où nous quittâmes les côtes de la France. Combien de fois, depuis cinq jours, j'ai craint que notre campagne ne pût compter une année complète de durée! Ces craintes sont enfin dissipées, et *l'Astrolabe* semble renaitre.

— J'ai reçu dans la soirée un message de M. Thomas qui me demande des nouvelles du navire, et me recommande encore de ne pas l'abandonner. Cette fois

1827. sa recommandation m'a fait rire. Les circonstances  
Avril. ont bien changé depuis quarante-huit heures, et loin  
de songer à quitter le navire, je défierais maintenant  
les forces entières de Tonga-Tabou quand elles se-  
raient conjurées contre nous.

26. A huit heures et demie du matin, je me suis en-  
pressé de profiter d'une petite brise d'E. S. E. pour  
lever l'ancre et mettre sous voiles. Du haut des  
barres M. Gressien veillait à la nature du fond, et  
avait soin de m'en prévenir. Bientôt nous avons rangé  
de près les récifs de Magon-Ha et ceux de Pangaï-  
Modou; puis nous avons couru de courtes bordées  
entre cette dernière île et les récifs de Mafanga. A  
dix heures, un fragment de notre fausse contre-quille  
s'est montré dans notre sillage : le grand canot est  
allé le recueillir, et nous nous sommes assurés que ce  
n'était qu'une planche de trois pouces d'épaisseur sur  
cinq ou six pieds de long.

Vers onze heures et demie, nous avons mouillé par  
onze brasses, sable vasard, à deux encâblures de la  
pointe sud de Pangaï-Modou. Une autre ancre fut  
mouillée dans le nord avec l'autre moitié de la grosse  
chaîne que nous avons divisée en deux. Ainsi nous  
nous trouvâmes définitivement affourchés devant  
Pangaï-Modou, le 26 avril au soir, sur nos deux  
grosses ancres, avec cinquante brasses de la grosse  
chaîne d'un bord et soixante brasses de la même chaîne  
à l'autre bord.

## CHAPITRE XXII.

## SÉJOUR AU MOUILLAGE DE TONGA-TAROU.

Peu après notre arrivée au mouillage, un naturel vint me présenter en grande cérémonie une branche verte de *kava* (*piper methysticum*). Singleton, que j'interrogeai sur le but de cette offrande, m'apprit que cette branche m'était envoyée par la vieille reine *Touï-Tonga-Fafine*, et qu'en cela elle me faisait un grand honneur. Cette branche plaçait le navire sous la protection des dieux du pays et devait le garantir de tout malheur. En conséquence, je reçus avec respect la branche sacrée, et je la fis planter dans un lieu apparent du navire; ce qui parut faire plaisir aux naturels témoins de cette cérémonie.

La chaloupe et le grand canot ont été préparés pour aller draguer les ancres et les grelins perdus. Les naturels ont environné le navire toute la soirée et se sont retirés à la nuit. A six heures, nous avons tiré le coup de canon de retraite pour imprimer plus de respect aux insulaires.

1827.  
Avril.

1827.

Avril.

Tous mes vœux ne tendent plus qu'à recouvrer au moins une de nos ancres à jet; car j'ai déjà conçu le projet de poursuivre mon plan de campagne. Il n'y a que deux jours j'eusse été au comble de mes désirs de pouvoir seulement m'échapper des récifs de Tonga, et gagner promptement quelque port du Pérou ou du Chili pour y réparer nos pertes. Aujourd'hui que la fortune m'a secondé au-delà de mes espérances, je n'aspire qu'à continuer le voyage, comme si je n'eusse éprouvé aucun revers.

27.

Au jour, le ciel s'est couvert et la pluie a commencé à tomber, de sorte que je n'ai pas jugé à propos d'expédier les embarcations vers les ancres. Mais j'ai envoyé M. Gressien dans la yole à Hifo, avec ordre de reprendre et de rapporter à bord les divers objets déposés chez les missionnaires. Houla-Kaï sert de guide à M. Gressien.

A trois heures, j'ai reçu la visite de M. Thomas qu'accompagnait Hata, chef de son district; j'ai fait à ce dernier de nouveaux présens pour la protection qu'il avait accordée aux canots français qui avaient abordé son territoire. M. Thomas m'a fait des complimens sur notre heureuse arrivée au mouillage, et s'est retiré vers quatre heures. Presqu'au même instant le bot rentrait à bord, conduit par Martineng, qui était revenu tout doucement en suivant la côte de l'île.

J'ai distribué divers objets aux cinq Européens établis dans l'île, et particulièrement à Singleton, Read et Ritchett, dont les services nous avaient été plus utiles.

Toute la journée nous avons été environnés de pirogues, dont les naturels échangeaient avec empressement leurs cochons, leurs poules et leurs fruits contre des haches, des couteaux, des bouteilles et des grains de verre. Ceux-ci devaient être de couleur

1827.  
Avril.



bleue, autrement les insulaires en faisaient peu de cas ; mais on jugera de quelle ressource les grains bleus étaient pour nous, quand on apprendra que le prix courant d'une grosse igname de deux ou trois livres était un de ces grains ; celui d'une belle poule cinq grains, et enfin celui d'un joli cochon était de soixante ou quatre-vingts grains de la même couleur. Encore faut-il faire attention que ces tarifs eussent été bien moins élevés, si l'empressement que plusieurs personnes mettaient à acheter les produits de l'industrie des naturels n'eût fait tomber la valeur de nos objets d'échange<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voyez note 2.

1827.  
Avril.

Aussi, à dater de ce jour, l'équipage reçut, au lieu de pain pour son dîner et son souper, des ignames à discrétion ; il eut deux fois par jour du porc frais en abondance, et les poules ne leur coûtant presque rien, les matelots en mangeaient à peu près autant qu'ils voulaient prendre le soin d'en plumer et d'en faire cuire. On conçoit qu'avec une pareille abondance de vivres nos gens n'eurent guère l'occasion de tomber malades, si ce n'est quelquefois d'indigestion.

Pl. LXXVI  
et XCIV.

Je vis avec satisfaction que les femmes étaient ici beaucoup plus réservées qu'à la Nouvelle-Zélande. Il en vint cependant en assez grand nombre dans les pirogues, mais elles rejetaient pour la plupart avec dédain les avances des Français, et le petit nombre de celles qui consentaient à vendre leurs faveurs exigeaient un prix fort élevé et l'approbation de leurs chefs. Ces femmes sont généralement propres, décentes et d'une figure agréable : quelques-unes ont des traits nobles et gracieux et des formes parfaites. Quand je demandai à Singleton le motif de leur grande réserve à l'égard des Français, il me répondit que les femmes de Tonga craignaient de gagner les mauvaises maladies des blancs, et qu'en outre elles avaient pour les étrangers une répugnance qui provenait de ce que ceux-ci n'étaient point circoncis. La première de ces raisons me parut plus plausible que l'autre.

Pl. LXIV  
et CXIV.

Les enfans ont particulièrement excité mon attention pour leur propreté, leur gentillesse et leur douceur. Tahofa nous a amené ses deux petits garçons

qui sont fort éveillés : le plus jeune a été adopté par la Reine douairière, ce qui lui confère de grandes prérogatives. On croit que son ambitieux père voudrait profiter de cette circonstance pour lui donner un jour la souveraineté de l'île. A fin d'accoutumer peu à peu les autres chefs à regarder cet enfant comme leur supérieur, cet egui rusé ne s'en approche jamais sans se soumettre à l'humiliante cérémonie du *moe-moe*, c'est-à-dire sans se prosterner devant lui et faire le simulacre de poser sa tête sous les pieds de l'enfant, cérémonie naguère imposée à tout chef de Tonga en présence du Touï-Tonga.

1827.  
Avril.



On s'occupe avec activité à réparer les avaries

28.

1827.  
Avril.

qui ont eu lieu durant les journées de l'échouage. Vers onze heures et demie, M. Gressien est revenu avec tous les objets qui avaient été portés chez les missionnaires. Les atlas et les journaux ont considérablement souffert par suite des paquets de mer que la légère embarcation n'a pu s'empêcher de recevoir tant en allant qu'en revenant. Les montres marines arrêtées depuis plusieurs jours ont été sur-le-champ remises en mouvement, et leur marche a été observée par M. Jacquinot, comme à l'ordinaire. Mais il nous a fallu renoncer à lier directement la position de Pangai-Modou avec celle de la baie des Iles, et nous serons obligés d'adopter la longitude déterminée par M. d'Entrecasteaux pour le premier de ces points.

Pl. LXXXIII. Houla-Kaï, pour prix de ses services, a reçu deux aunes de drap écarlate dont il a paru fort content. Je l'avais déjà gratifié d'une capote qui m'appartenait et qu'il portait avec fierté, ce qui lui donnait tout-à-fait l'air d'un *gentleman*.

D'après mes ordres, M. Bertrand a acheté une foule d'armes et d'objets divers de l'industrie des sauvages de Tonga-Tabou, pour enrichir le Musée. Je m'occupe moi-même du choix de ces objets, afin de répondre aux désirs que m'a exprimés M. de Doudeauville avant mon départ. Les objets les plus curieux sont des casse-têtes en bois très-dur (le plus souvent en *casuarina*) de toutes les formes, parfaitement ciselés, et quelquefois artistement enrichis d'incrustations de nacre ou d'os de baleine. Les naturels en ont

apporté des quantités incroyables, et tout le monde s'est empressé d'en acheter.

1827.  
Avril.



A deux heures de l'après-midi, la chaloupe et le grand canot, bien armés, sont partis sous les ordres de MM. Lottin et Paris pour draguer les ancres laissées le long du récif. J'ai particulièrement recommandé l'ancre bâtarde aux recherches de ces officiers; c'est en effet celle dont la perte me sera le plus sensible.

Plusieurs personnes de l'état-major ont déjà descendu à terre avec leurs amis particuliers, et ont été parfaitement accueillis. Ceux même qui sont allés seuls à terre n'ont été nullement importunés. Tout semble promettre la meilleure intelligence entre les Français et les insulaires \*. Pour moi, les soins du navire me retiennent encore à bord : je suis surtout impatient de connaître le résultat des recherches de nos ancres.

\* Voyez note 3.

1827.  
29 avril.

Faible brise d'E., suivie de calme, avec un temps superbe et de fortes chaleurs. A sept heures du matin nous avons fait pousser au large de la corvette toutes les pirogues : puis Audibert, Chieussé et les matelots Bérenguiet et Bertrand ont plongé à diverses reprises sous *l'Astrolabe* pour examiner sa quille et sa carène. Ils ont déclaré que la quille n'avait pas reçu d'autre avarie que la perte de cette portion de la fausse quille qui vint dans la journée du 26 flotter à la surface de l'eau ; que tout le cuivre de tribord n'avait été nullement endommagé, et qu'à babord seulement quelques feuilles avaient été détachées sans que le soufflage eût été sensiblement attaqué. Ce rapport me causa une vive satisfaction, car je ne pouvais songer à abattre en carène à Tonga-Tabou, et il m'eût fallu perdre un temps infini et faire des dépenses énormes pour exécuter cette opération dans un port étranger. Je me confirmai de plus en plus dans la résolution de poursuivre le plan d'opérations qui m'était imposé.

Le ciel s'est chargé dans la soirée ; à sept heures, la pluie a commencé à tomber et n'a pas cessé ensuite jusqu'à minuit. A sept heures quinze minutes, le grand canot et la chaloupe sont rentrés à bord, rapportant la grosse ancre et son câble, qu'on a eu la plus grande peine à relever, à cause du fond qui n'était pas de moins de quarante-cinq brasses. Aussi cette opération a été d'une longueur et d'une difficulté extraordinaires. Le câble est entièrement ragué et propre seulement à faire de la fourrure ; au reste c'est une petite perte, attendu que c'est le même câ-

ble qui avait déjà tant souffert dans le bassin des Courans. M. Lottin a trouvé que la bouée de l'ancre moyenne avait coulé; en voulant draguer son câble, la chatte s'est engagée dans un rocher de corail, et il a fallu l'abandonner. Un des mâts du canot, placé pour lui servir de bouée, a aussi coulé sur-le-champ. Je commence à craindre que cette utile ancre ne soit définitivement perdue pour nous.

1827.  
Avril.

Palou et Tahofa ont voulu savoir quand j'irais les voir dans leurs résidences respectives; je leur ai répondu que ce serait dans cinq jours, et ils ont paru contents.

Un vieux chef de Bea, qui est venu à bord, m'a beaucoup parlé des vaisseaux de d'Entrecasteaux qu'il nomme, comme tous ses compatriotes, *Selenari*. Ce surnom de *Selenari* m'a long-temps intrigué, mais j'ai découvert à la fin que ce mot n'était que la corruption de celui de *général*, sous lequel M. d'Entrecasteaux était habituellement désigné par les hommes de ses équipages. Je me suis assuré que les habitans de Tonga prononcent ce mot *général* à peu près comme celui de *selenari*. Singleton m'a assuré qu'on désignait aussi cette expédition dans le pays sous le nom des *deux amis* ou des *deux frères*, parce que les deux capitaines, MM. d'Entrecasteaux et Huon de Kermadec, se promenaient toujours dans l'île bras dessus bras dessous, comme deux amis ou deux frères.

Le ciel est resté couvert toute la journée, et il a tombé souvent des grains de pluie, qui ont été plus abondans dans la soirée. Le grand canot qui avait

10.

1827.  
Avril

beaucoup souffert dans sa dernière corvée, a été mis à bord pour-y être réparé; de son côté, l'armurier travaille sans relâche à sa forge pour les besoins du bord, et surtout pour la fabrication d'une nouvelle chatte.

Le mauvais temps a chassé du navire presque tous les naturels. Le *mata-boulai* Wai-Totaï, fidèle ami de M. Gressien, est resté seul à bord avec sa fille, enfant de huit ou dix ans. Il m'a très-bien expliqué que dans le grand conseil de l'île, sa place, comme premier *mata-boulai*, est à côté du *touï-tonga*, et, en l'absence de celui-ci, à côté du *lavaka*. Viennent ensuite Tahofa et son *mata-boulai*, Palou et son *mata-boulai*, Hata et son *mata-boulai*, Avai-Motoua et son *mata-boulai*, Toubou et son *mata-boulai*, Houla-Kaï, etc. En tout dix ou douze chefs principaux ou *egui-lahi*, et autant de *mata-boulais*. Tout le reste est obligé de se tenir en dehors du cercle, car il leur est *tabou* ou défendu d'en faire partie.

Cette composition de l'assemblée a trait à l'état actuel de l'île, ou bien seulement à quelque conférence particulière, car on verra tout à l'heure qu'on m'indiqua un ordre différent et qui me parut beaucoup plus probable. En effet je ferai observer que je tiens les renseignemens qui suivent de Singleton, et de Latou, homme fort intelligent et qui devait connaître exactement les droits de préséance des diverses familles, comme neveu de la Tamaha, et cousin du *touï-tonga* actuel.

Les habitans de Tonga-Tabou, les des guerres per-

pétuelles qu'ils avaient eu à souffrir il y a vingt ou trente ans, prirent enfin la résolution de vivre en paix, et ne voulurent point consentir au retour du touï-tonga, dont le père avait pris parti pour Finau I<sup>er</sup>. Cela n'avait pourtant pas empêché ce dernier de refuser au fils du touï-tonga les honneurs dus à son rang. Aujourd'hui ce fils réside encore à Vavao, où il attend que quelque heureuse circonstance le ramène sur le trône si long-temps vénéré des divins Fata-Fai.

1827.

Avril.

Finau II, souverain de Hapai et de Vavao, comme son père, et dont Mariner nous a tracé un portrait si flatteur, ne régna que deux ans; deux de ses frères lui succédèrent et périrent l'un après l'autre. Aujourd'hui c'est le plus jeune qui régné à Vavao, sous la direction du touï-tonga.

Toubo et la plupart des habitans de son district, à Nioukou-Lafa, ont embrassé le christianisme et renoncé à leurs idoles; mais tout le reste de l'île tient fortement à son culte, et méprise Toubo pour son apostasie. Palou ou Fatou et Tahofa sont sans contredit les deux plus puissans chefs de Tonga, bien qu'ils soient inférieurs à beaucoup d'autres pour la naissance.

La coutume de se couper une phalange de l'une ou l'autre main pour l'offrir en sacrifice à Dieu, *Hotona*, en cas de maladie grave d'un père ou d'un proche parent, subsiste encore dans toute sa vigueur. Aussi est-il bien rare de voir parmi ces sauvages des personnes qui aient tous les doigts de chaque main in-

1827.  
Avril

tacts. Les femmes encore plus que les hommes sont sujettes à cette coutume barbare, et plusieurs d'entre elles ont tout-à-fait perdu le petit doigt de chaque main et même une phalange ou deux de l'annulaire. Quand le malade est mort, on se déchire pour son deuil, mais il n'y a plus lieu à se couper le doigt.

Suivant Latou, voici la place d'honneur de chacun des grands dignitaires du pays, quand il y a un kava général, suivant son rang et sa naissance.

Le touï-tonga se tient hors du cercle et à part; un blanc seul, un Européen peut s'asseoir près de lui. Le nom propre du touï-tonga actuel est Lafili-Tonga, tandis que son nom de famille est Fata-Fai porté par tous ses ancêtres.

Le premier dans l'assemblée du kava, celui qui se place en tête, est le touï-kana-kabolo, charge qui répond à celle de premier ministre ou administrateur-général de l'État. A l'exemple des maires du palais sous la première race des rois de France ou des *coubos* du Japon, les derniers individus qui ont occupé cette charge avaient usurpé tout le pouvoir temporel, et avaient à peu près réduit le touï-tonga aux honneurs divins. Il y a quelque incertitude pour décider qui devrait aujourd'hui remplir cette haute fonction; on croit cependant qu'elle appartient de droit à Toubo, mais le vieux Mafou en a long-temps usurpé l'autorité.

Le deuxième, qui se place à droite du touï-kana-kabolo, serait Mafou, vieux chef aveugle, le premier des eguis de Tonga-Tabou. Il a long-temps usurpé le

titre de touï-kana-kabolo, après la mort du frère aîné de Toubou, le dernier qui l'ait exercé légitimement.

1827.  
Avril.

Le troisième, qui prend rang à la gauche du touï-kana-kabolo, est le *lavaka*, sorte de dignitaire qui paraît spécialement chargé de tout ce qui a rapport au culte, et sans la participation duquel tous les actes qui se passent ne pourraient être légaux. Ce titre de *lavaka* est, dit-on, fort ancien dans l'île, et l'on n'a pas pu m'expliquer sa vraie signification. Aujourd'hui celui qui en est investi est Houa-Fou-Halo, l'un de nos triumvirs.

Le quatrième, placé à la droite de Mafou, serait le Hata, généralissime et chef suprême des guerriers. Aujourd'hui c'est Hafoka, chef de Hifo, le district où les missionnaires sont établis.

Le cinquième est Vei-Hala, chef de Fafiha, district contigu à Hifo.

Le sixième, Houla-Kai, chef de Hifo sous Hata, du sang royal, et grand ami des missionnaires et des Européens en général.

Le septième, Ohila, également du sang royal, sous-chef de Hifo, et non moins ami des missionnaires.

Le huitième, le Touï-Ardeo, qui se nomme Vea, du sang royal, sous-chef à Moua, mais aujourd'hui sans guerriers et par conséquent sans crédit. Ce fut son père, Vea-Tchi, qui prit Singleton sous sa protection et lui sauva la vie.

Le neuvième, Fatou ou Palou, simple chef de Moua, mais aujourd'hui le plus puissant, à cause de son crédit et du nombre de ses guerriers.

1827.  
Avril.

Le dixième, Touï-Foa, premier chef du district de Navou-Toka.

Le onzième, Toubou-Nai-Afou, chef de Olonha.

Le douzième, Tahofa, aujourd'hui le chef le plus puissant de Bea, par sa réputation militaire et le nombre de ses guerriers.

Le treizième, Faka-Fanoua, chef de la baie de Pangai-Modou.

Le quatorzième, Touï-Wakanou, chef de Nogou Nogou.

Le quinzième, Nougou, chef de Hapai.

Le seizième, Vahai, chef de Hifo.

Le dix-septième, Matoua-Pouaka, chef de Tekiou.

Le dix-huitième, Lavague, etc., etc. Puis une foule de mata-boulais, autant que le cercle peut en contenir. Il est à remarquer que les deux derniers nommés sont les deux premiers mata-boulais de Tonga; ce sont eux qui, assis immédiatement à côté du président, du touï-kana-kabolo ou de celui qui prend sa place, sont chargés de la préparation du kava. Du reste, ces grandes réunions sont devenues fort rares par l'absence du touï-tonga, par la vacance du touï-kana-kabolo, et surtout par les prétentions de Palou et de Tahofa, qui ont soin d'éviter des réunions où ils ne pourraient pas occuper les premiers rangs.

1 mai.

Le vent a soufflé de la partie de l'E. S. E., et la pluie n'a pas cessé de tomber par torrents toute la journée. Comme ce temps contrariait toutes nos opérations, on en a du moins profité pour faire laver le linge et les hamacs de l'équipage.

Palou et Tahofa sont venus nous rendre visite un instant, puis ils sont retournés chez eux. Ritchett m'a prié aujourd'hui de l'emmener hors de l'île; il paraît en avoir assez de son séjour avec les naturels. Comme il m'a semblé être un homme doux et paisible, je lui ai promis d'accéder à son désir. Du reste, je me propose d'examiner encore sa conduite d'ici au départ.

1827.  
Mai.

Enfin la pluie a cessé au point du jour, et l'équipage a pu mettre ses hardes au sec. La chaloupe a fait un voyage à l'eau sur Pangai-Modou. L'eau est loin d'être d'une bonne qualité; mais il faut bien nous en contenter, comme ont fait Cook, d'Entrecasteaux et tous ceux qui sont venus après eux. D'ailleurs je ne sais pas trop où je pourrai désormais en faire, et il est fort essentiel pour moi de ne partir d'ici qu'avec une provision complète.

2.

Toubo est venu me voir avec ses cousins Ohila et Houla-Kai; je les ai reçus avec politesse et amitié, car tous trois sont de bonnes gens, très-doux et incapables de nous faire du mal. J'ai promis à Toubo de lui faire un présent quand je partirais; mais je n'ai pu m'empêcher de lui montrer un front sévère quand il m'a fait demander par Ritchett combien nous prendrions de tonneaux d'eau et ce que je lui paierais pour cela. D'un ton très-froid, je lui ai fait répondre qu'à l'égard du bois et des vivres, il était juste de les payer, et que j'étais disposé à le faire au double et au triple de leur valeur; mais que dans tous les pays du monde l'eau appartenait à tous les hommes, et que nos canons et nos mousquets seraient chargés de sol-

1827.  
Mai.

der ceux qui voudraient m'empêcher d'en prendre. Toubo parut un peu confus de la manière dont j'accueillis sa réclamation, et il n'en fut plus question depuis ce moment. Du reste, je le fis dîner avec moi, tandis que Houla-Kaï et Ohila partageaient la table des officiers.

Toubo m'avoua qu'il n'avait osé rester à bord, tandis que nous étions près des récifs, car il redoutait Tahofa, et craignait de le voir s'emparer du navire s'il en avait trouvé l'occasion. Ainsi que je l'ai déjà dit, Toubo est un homme d'une quarantaine d'années, d'une assez belle tournure, et d'une figure douce et agréable; mais il est extrêmement timide, la représentation paraît lui être à charge, et c'est même un effort pour lui que de proférer quelques paroles. Chrétien sincère et même un peu fanatisé, il renvoie de ses États ceux qui ne veulent point adopter sa nouvelle croyance, et il ne fait pas un de ses repas sans réciter ses prières avant et après. Quand tous les habitans de l'île auront suivi son exemple, il est certain qu'il n'y aura plus aucun danger pour les Européens qui y aborderont; mais alors Tonga-Tabou aura certainement beaucoup perdu de l'abondance et de la félicité dont paraissent jouir les insulaires d'aujourd'hui. Il est même probable que sa population diminuera rapidement par une suite naturelle des visites plus fréquentes des Européens.

Les missionnaires, m'a-t-on dit, sont dans l'intention de s'établir chez Toubo; ils n'osent pas passer directement de Hifo sur son district; de peur d'en-

courir l'indignation de Hata. Mais ils attendent qu'un navire anglais se présente à Tonga pour s'embarquer dessus, revenir au bout de quelques jours, et débarquer de nouveau sur le territoire de Toubo. C'était le frère aîné de son père, Tougou-Aho, qui exerçait le pouvoir suprême à Tonga sous le titre de toukana-kabolo, quand *le Duff* y débarqua pour la première fois les missionnaires, et qui fut ensuite assassiné par l'ambitieux Finau et ses partisans à la suite d'une danse de nuit :

1827.  
Mai.

J'ai encore profité de la présence de Toubo pour obtenir quelques renseignemens sur les îles Fidgi, sachant que les flottes de sa famille avaient souvent visité ces terres. Tout ce que je pus apprendre, c'est que Lakaba (Laguemba en langue *viti*) était gouverné par un frère consanguin de Toubo. Il y a beaucoup d'habitans de Tonga dans les autres îles, et même il y a sur Pao deux Anglais de la connaissance de Ritchett. Les plus grandes îles de cet archipel sont Taka-Nova, Pao, Fidgi-Levou, Kolo, etc. Il faut surtout se défier des habitans de Taka-Nova qu'on dépeint comme perfides et cruels.

Dans la pirogue de Toubo se trouvait un habitant de Fidgi établi depuis nombre d'années à Tonga-Tabou, où il a des femmes et des enfans : c'était un homme de quarante-cinq ans environ, nommé Tanguai, assez bien fait, mais ayant le teint plus noir et les cheveux plus crépus que les insulaires de Tonga. Il me parut évident que le type général de sa physionomie se rapprochait déjà beaucoup de celui des noirs

1827.  
Mai.

de l'Océanie, ou Mélanésiens de la Nouvelle-Irlande et de la Nouvelle-Guinée.

Il a paru content quand je lui ai parlé des îles Fidgi et de l'intention où j'étais de les visiter; mais il n'a su que répondre quand je lui ai dit que ses compatriotes seraient de braves gens, s'ils ne mangeaient pas les hommes comme des cochons. Sur le désir que je lui ai témoigné, Ritchett m'a promis de me chercher quelque naturel de Fidgi qui fût capable de me conduire au travers de ces îles, et que je pusse laisser sur une d'elles. Du reste, il paraît que les relations entre ces îles et Tonga-Tabou sont aujourd'hui plus rares qu'autrefois.

3. Dans la nuit, le vent soufflait déjà bon frais de l'E. S. E., avec de fortes rafales et un temps très-chargé. Au point du jour, le coup de vent était déclaré, et a soufflé sans interruption avec une grande violence jusqu'à dix heures, où il a commencé à se modérer. Ces mauvais temps ne me permettent point d'envoyer les canots à la recherche des ancres.

J'eusse difficilement imaginé qu'en ces parages on pût essuyer des coups de vent aussi impétueux et aussi longs. Si, lors de notre séjour forcé le long des récifs, nous eussions eu le malheur d'essuyer une nuit comme la dernière, sans aucun doute c'en était fait de *l'Astrolabe* et de presque tous ceux qui la montaient. Des hunes de la corvette nous pouvions voir la lame qui venait se briser contre ces terribles coraux, en formant une nappe brillante et perpétuelle qui s'élevait souvent à quinze ou vingt pieds de hauteur.

Nous avons encore été contrariés par une forte brise d'E. S. E., un temps couvert et des grains de pluie. Cependant la chaloupe a fait deux voyages à l'eau sur Pangai-Modou.

1827.

4 mai.

Quoique la journée fût loin d'être belle, je voulus l'employer à faire une visite aux missionnaires de Hifo. A sept heures et demie du matin, je m'embarquai dans la baleinière avec M. Gaimard : Ritchett devait me servir de pilote. Poussés par une forte brise, nous franchîmes rapidement les six milles qui nous séparaient d'Atata. Cette île, couverte de cocotiers élancés et d'autres arbres de divers genres, offre l'aspect le plus riant, mais elle est entièrement ceinte de récifs contre lesquels brisait avec fureur une mer soulevée par les gros vents qui venaient de régner. Redoutant la houle du large, je n'osai prendre la route extérieure qui eût été la plus facile; après quelques tentatives inutiles, nous réussîmes à donner au travers des flots d'écume dans un canal profond, mais fort étroit, qui règne entre les deux îles Atata et Toufaka. Quand nous eûmes dépassé la pointe sud d'Atata, ce canal s'oblitéra tout-à-fait, et de ce point jusque devant Hifo, nous ne cessâmes pas de naviguer au travers des coraux : à chaque instant le canot touchait contre des roches, et souvent l'équipage était obligé de se mettre à l'eau pour le trainer. Enfin le fond ayant manqué entièrement, pour éviter de plus grandes fatigues à nos matelots, nous mîmes pied à terre à près d'un mille du rivage, avec de l'eau souvent jusqu'au-dessus des genoux. M. Gaimard et moi nous

1827. nous étions revêtus de nos uniformes, pour mieux  
 Mai. manifester notre considération pour les missionnaires  
 aux yeux des naturels; mais nous maudissions alors  
 ce gênant attirail dans l'espèce de promenade aqua-  
 tique que nous nous voyions obligés de faire jusqu'au  
 rivage.

En mettant pour la première fois les pieds sur le  
 sol de Tonga, je fus frappé d'admiration en voyant  
 l'ordre avec lequel sont tenues les plantations de su-  
 cre, kava, bananes, ignames, etc., l'extrême pro-  
 P. LXXXIX. preté des habitations, surtout l'adresse, on pourrait  
 même dire l'élégance avec laquelle sont fabriquées les  
 palissades qui séparent les divers enclos. Nos jardins  
 publics, nos grands parterres, ne sont pas tenus avec  
 plus de soin que ne le sont en général les *malais*, les  
 vergers, et même les champs des insulaires de Tonga.  
 Sous le rapport de l'agriculture, il est certain que ces  
 naturels ont su se placer bien au-dessus de toutes  
 les autres peuplades de la Polynésie.

P. LXXXV. Ritchett nous conduisit à la maison des mission-  
 naires. Elle est située dans une position agréable, à  
 trois ou quatre cents pas de la mer : quoique petite  
 et en bois seulement, elle est bâtie à l'euro péenne,  
 avec un étage au-dessus du rez-de-chaussée. M. Tho-  
 mas nous reçut avec politesse; je lui remis pour son  
 ménage divers objets qu'il m'avait témoigné le désir  
 de se procurer, puis je le priai de me faire voir le  
 village et les tombeaux ou *fat-tokas* de Hifo.

Je fus d'abord conduit au *Pangai*, belle maison  
 publique d'une vaste étendue, construite à l'endroit

même où le dernier touï-kana-kabolo fut assassiné par Finau. Là même, à force de questions, je réussis à me faire expliquer le motif de l'espèce d'anarchie qui règne dans l'île depuis ce mémorable événement. Il paraît en effet que, depuis cette époque, il n'a existé aucune autorité régulièrement constituée. La jalousie des chefs s'est opposée à ce qu'il y eût un nouveau touï-kana-kabolo ou chef du pouvoir exécutif légalement nommé, aucun d'eux ne voulant reconnaître d'autorité supérieure à la sienne. D'un autre côté, le touï-tonga lui-même doit être installé dans ses fonctions par le touï-kana-kabolo, avant de pouvoir prétendre aux privilèges de sa dignité suprême. Aussi Lafili-Tonga, à qui elle appartient de droit aujourd'hui, n'en a que le titre, et les grands eguis de Tonga éloignent son retour, dans la crainte qu'il ne nomme un touï-kana-kabolo, et que tout ne rentre dans l'ordre accoutumé.

Dans tous les cas, le touï-tonga n'a guère que les honneurs de la royauté, malgré son rang presque divin. C'est au touï-kana-kabolo qu'appartiennent le pouvoir exécutif et le commandement des troupes, sans que l'autre puisse s'en mêler. De là vient que la plupart des voyageurs ont toujours pris celui-ci pour le roi véritable de l'île.

Suivant les missionnaires, ce serait à Houla-Kaï, comme propre fils de Tougou-Aho, que cette charge importante reviendrait. D'autres affirment qu'elle appartient à Toubo, qui n'est que neveu de Tougon-

1827.  
Mai.

Aho, mais dont le père était le frère aîné de celui-ci. Du reste, Mafou, vieux chef, aujourd'hui aveugle, en a long-temps usurpé les fonctions. En ce moment l'astucieux et puissant Tahofa d'une part, de l'autre l'éloquent et populaire Palou y aspirent.

Sur huit mille guerriers que l'on compte dans l'île, Tahofa en peut ranger quatre mille sous sa bannière : on conçoit quel ascendant lui donne une pareille escorte. Cependant sa naissance n'a rien de distingué, et cette puissance extraordinaire n'a commencé qu'avec son frère Tarkai. Simple chef de la garnison de Bea, son courage et sa perfidie le firent souvent triompher de ses ennemis, et bientôt son ambition ne connut plus de bornes : contre les réglemens et en pleine paix, il ne paraissait aux parties de kava qu'avec une troupe d'Anglais armés de mousquets derrière lui, et à ses côtés, ses mata-boulais armés de lances, ce qui le rendit bientôt la terreur de l'île.

Tahofa a succédé à la puissance de Tarkai, et il a su l'augmenter encore par l'énergie de son caractère et sa grande habileté dans les affaires. Aussi, pour preuve de son influence, on nous disait qu'il n'avait pas moins de trente femmes, deux fois plus qu'aucun chef n'en eut jamais ; nul egui n'oserait lui refuser sa fille quand il la demande en mariage.

En quittant le Pangai, nous nous rendîmes au faitoka ou tombeau de Mou-Moui, autrefois touï-hatakalawa de l'île ; c'est une petite cabane toute simple qui couronne un tertre artificiel élevé de dix ou douze

pieds au-dessus du sol environnant , et entouré de casuarinas et autres arbres.

1827.

Mai.

Puis nous visitâmes plusieurs autres petites cabanes d'une forme à peu près semblable. Chacune d'elles est située au milieu d'un petit bocage fort agréable et enclos de jolies palissades. Toutes sont dédiées à divers esprits , *hotouas*, qui ont entre eux certains degrés de subordination. Quand une personne est malade , on la porte à côté du hangar de l'esprit qu'on suppose lui porter le plus d'intérêt et le plus capable de lui rendre la santé. Si cela arrive , le convalescent a grand soin de réparer la chapelle ou même de la rebâtir à neuf ; sinon , on promène le malade d'un esprit à l'autre jusqu'à ce qu'il guérisse ou qu'il meure. Toutes ces chapelles qui répondent parfaitement aux *sacella* des anciens , sont tout-à-fait nues à l'extérieur et n'offrent même aucune sorte de décoration , si ce n'est certains objets qui y ont été déposés en guise d'*ex-voto*. J'en visitai plusieurs , et dans l'une d'elles seulement , je trouvai un gros bloc de bois grossièrement taillé en forme de tête humaine , qui paraissait du reste n'être l'objet d'aucune vénération particulière. Tous ces lieux sont essentiellement *tabou* ; excepté certaines personnes commises à leur garde et à leur entretien , les Européens seuls ont le privilège d'en approcher.

M. Thomas m'a répété que ce peuple n'adore aucune effigie matérielle en bois ou en pierre. Il n'a pas non plus de prêtres proprement dits , et l'on ne vénère comme tels que les hommes que l'esprit vient

1827.

Mai.

inspirer. Chacun peut être inspiré, quelque soit son rang dans la société; mais les chefs jouissent beaucoup plus fréquemment de cet avantage.

Je rendis ma visite à Hata et à sa femme qui en furent flattés, et me firent voir avec orgueil leur superbe *malai*, les beaux *fat-tokas* de leur famille et leurs dépendances. Ensuite je parcourus le village de Hifo, j'examinai ses fortifications qui consistaient en une solide palissade bien entretenue et en un fossé assez profond, large de quinze à vingt pieds et à demi-rempli d'eau. Mes guides me firent observer que Hifo n'avait jamais été pris dans les guerres civiles de Tonga.

Après avoir également rendu ma visite au bon Houla-Kaï, dont l'habitation me parut charmante, et le malai entretenu avec un soin exquis, je rentrai au logis des missionnaires où nous dînâmes de fort bon appétit avec des poules et du lard bouilli, des ignames et de l'eau de coco. Hata, chef de Hifo, qui dînait avec nous, avait eu soin de se parer de son beau collier en dents de baleine, l'ornement le plus distingué qu'un guerrier de Tonga puisse porter. Toutefois il admirait beaucoup mon uniforme brodé, et surtout les épaulettes qui le séduisaient tout-à-fait. Il ne put même s'empêcher de demander à madame Thomas

- pourquoi son mari ne portait pas un pareil habit, de préférence à ses vêtemens noirs qui avaient une si triste apparence.

Comme je voulais absolument regagner la corvette dans la journée, dès deux heures après midi; je pris

congé des missionnaires, et nous nous embarquâmes. Quoique la mer ne fût qu'à demi-bass, il fallut traîner le canot l'espace de deux milles environ. D'après les indications de Ritchett, je me dirigeai vers Holoa pour passer entre cet îlot et la pointe située en face de lui. Mais à deux milles d'Holoa, nous ne trouvâmes que quatre ou cinq pouces d'eau; le canot fut encore traîné l'espace d'un mille. Je voulais du moins atteindre Holoa pour y allumer un feu et passer la nuit à l'abri du vent et de la pluie, après avoir tiré la baleinière sur le rivage. Il fallut même renoncer à cet espoir : la nuit était arrivée, et les matelots fatigués avaient perdu toute espèce de courage et de bonne volonté. En conséquence, à un mille d'Holoa, je pris le parti de rester au milieu du banc et d'attendre que la marée pût nous remettre à flot. Nous nous arrangeâmes de notre mieux dans le canot, mais nous étions bien loin d'être à notre aise, car l'air était froid et humide, et il tomba même quelques grains de pluie. Plus heureux que nous, Ritchett regagna le rivage et alla passer tranquillement la nuit dans sa case à Nioukou-Lafa.

Enfin vers une heure et demie du matin, l'embarcation se retrouva à flot. J'ordonnai à nos hommes de reprendre les avirons, et nous parvîmes bientôt au bord du brisant; mais la mer y déferlait avec fureur. Je le fis prolonger jusqu'à terre dans l'espoir de trouver un passage où le ressac fût moins violent. Partout le danger était le même; enfin, ennuyé de chercher, je recommandai au patron de gouverner droit contre la lame, et aux canotiers de forcer sur

1827.

Mai.

3.

1827.  
Mai.

leurs avirons, puis le canot fut lancé au milieu d'une houle vraiment menaçante. La balcinère résista au triple choc qu'elle eut à subir; après avoir franchi ce pas difficile, nous voguâmes sur une mer libre jusqu'au navire, où nous arrivâmes à cinq heures du matin, très-fatigués de notre excursion.

Dans la courte promenade que je fis ce jour-là à Hifo, j'observai presque tous les végétaux que j'avais déjà vus à Taïti sur le bord de la mer, et de plus quelques espèces des Moluques qu'on ne trouve plus aux îles de la Société. Il y a aussi à Tonga-Tabou quelques espèces de papillons et même d'insectes qui ne sont point à Taïti. Les casuarinas qui ombragent les faï-tokas sont chargés de roussettes à tête fauve, qui sans doute y jouissent de la protection assurée à ces inviolables asiles. On voit enfin voltiger en tous lieux de brillans martins-pêcheurs, de charmantes perruches, de gracieuses tourterelles et de jolis philédons.

Le grand canot étant radoubé, a été remis à l'eau, et la balcinère a été hissée à son tour pour être aussi réparée. La chaloupe a encore fait deux voyages à l'eau, et notre provision a été presque complétée.

Il a régné une brise d'E. S. E. assez forte, avec un temps couvert et de la pluie par intervalles. Le temps ayant paru s'embellir dans la soirée, la chaloupe et le grand canot ont été munis de tous les objets nécessaires pour aller à la recherche des ancras.

Les naturels continuent de se montrer très-paisibles, et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, il n'y a pas encore eu de querelle entre eux et nos matelots.

Il est vrai que je ne permets l'accès du bord qu'aux principaux chefs, à leurs enfans, et à un très-petit nombre de femmes. Tahofa nous tient fidèle compagnie; mais nous voyons peu ses deux confrères, et je n'en suis pas fâché, car ils ne feraient que nous importuner dans les occupations nombreuses dont chacun de nous est accablé. Aujourd'hui MM. Gaimard, Sainson, Pâris et Lauvergne sont allés à Moua où Palou leur a offert un *kava* et les a accueillis avec politesse.

1827.

Mai.

Pl. LXIX.

Ce matin, M. Jacquinet m'a présenté un chef de bonne mine nommé Finau, qu'il croyait fils du fameux Finau de Marinier. Mais celui-là a sur-le-champ récusé la parenté, et a déclaré au contraire qu'il était allé mainte fois à Hapaï combattre l'autre Finau. Celui que nous avions à bord était tout simplement un chef subalterne d'Oma, village du district de Nioukou-Lafa, qui jouissait au reste du renom d'un brave guerrier. Il m'a vendu plusieurs armes, et a déployé dans son commerce beaucoup de tact et de sagacité.

Dès cinq heures et demie du matin, la chaloupe et le grand canot, commandés par MM. Gressien et Faraguet, sont partis à la recherche de nos ancres.

6.

Le ciel s'est couvert vers midi, et la pluie a commencé. Dans la soirée et pendant une bonne partie de la nuit qui a suivi, elle a tombé par torrens.

Malgré ce mauvais temps, plusieurs pirogues sont restées autour du navire; Finau, entre autres, qui me fait une cour assidue, ne nous a quittés que le soir. Il avait amené avec lui deux femmes, qu'il me présenta comme étant ses proches parentes. L'une et l'autre

1827.

Mai.

étaient remarquables par la régularité de leurs traits, la beauté de leur taille et de leurs formes, comme par la décence et la modestie qui régnaient dans leurs regards et leurs gestes. Je demandai en riant à Finau s'il voulait me céder l'une d'elles pour femme : il répliqua qu'elles étaient *tabou*, cependant il me fit entendre que l'offre d'un fusil pourrait lever cet obstacle ; mais son insinuation fut inutile.

Du reste, les deux dames tenaient leurs yeux modestement baissés pendant notre conversation, et paraissaient tout-à-fait indifférentes au succès de la proposition hasardée par leur noble cousin. Il est vraisemblable qu'elles se seraient soumises sans répugnance à devenir le prix d'une arme aussi précieuse qu'un fusil pour Finau ; mais je dois ajouter qu'elles ne parurent point fâchées d'échapper à cette espèce de trafic de leurs charmes, d'autant plus que je ne voulus point les renvoyer sans leur faire des présents dignes de mon rang d'*egui-lahi*.

Singleton, qui était absent depuis quelques jours, est revenu aujourd'hui, et a apporté à nos zoologistes plusieurs objets d'histoire naturelle, particulièrement des serpens et des coquilles de diverses espèces qui ont excité toute leur attention. J'ai eu soin de le récompenser de sa peine en lui donnant des objets utiles à sa position. Je me suis amusé à lui lire plusieurs passages de l'ouvrage de Mariner, dont il m'a confirmé l'exacte vérité.

Tahofa ne quitte guère le bord, et j'ai remarqué qu'il y était principalement retenu par le désir de sur-

veiller le débit de ses nombreuses marchandises. Il regarderait comme au-dessous de sa dignité de négociant lui-même; mais il a un grand nombre d'agens qui font le commerce pour son compte, et je me suis aperçu qu'ils vont ordinairement consulter leur chef avant de conclure un marché tant soit peu important. Bien que cet habile egui ait soin de déguiser ses manœuvres, j'ai aussi reconnu qu'il employait toute son influence pour écarter du navire les pirogues des autres districts; ou du moins pour ne leur laisser que la moindre part dans les marchés qui se concluent le long du bord.

Calme plat et pluie à verse jusqu'à une heure et demie après-midi, où le ciel a commencé à s'éclaircir. Le vent a ensuite passé de l'E. au S. S. O. et S. O., où il a soufflé avec peu de force.

A huit heures du soir, la chaloupe et le grand canot sont rentrés à bord, après avoir inutilement travaillé durant deux jours entiers à la recherche des ancres. Après quelques essais infructueux, la nouvelle chatte s'engagea encore entre les coraux, et l'aussière qui la tenait rompit au moindre effort. Le mauvais temps obligea ensuite M. Gressien à chercher un abri chez son ami, l'honnête et fidèle Waï-Totai, qui le combla de politesses, et s'empressa de lui fournir, ainsi qu'aux hommes des canots, tous les rafraichissemens qu'il put recueillir.

Tout bien considéré, je me vis obligé de renoncer sans retour à recouvrer aucune de nos petites ancres. Sans doute c'était une perte irréparable, eu égard à la

1827.

Mai.

1827.  
Mai.

navigation que nous avons à faire; il n'est pas de sacrifice auquel je n'eusse consenti volontiers pour nous procurer ces précieux objets. Combien je regrettais alors de n'avoir pas au départ embarqué en supplément quatre ou cinq ancres à jet que j'aurais placées à fond de câble pour le besoin!... Mais la facile navigation de *la Coquille* m'avait empêché de songer à cette mesure de prudence; je n'avais pas assez prévu l'énorme différence d'un voyage exécuté en pleine mer et loin des terres, à des reconnaissances suivies le long de côtes périlleuses, qui exigent une surveillance continuelle et exposent sans cesse à de nouveaux dangers. Puissent mon exemple et ces réflexions servir du moins de leçon à ceux qui seront tentés de suivre la même carrière!... Pour moi, bien convaincu que tous les regrets du monde ne remédieraient à rien, je pris mon parti, et je résolus de fermer les yeux sur les pertes que nous avons faites pour ne songer qu'à la suite de nos opérations.

Voici de nouveaux renseignements que je recueillis ce même jour par suite d'une longue conférence avec Singleton et son ami Latou, qui continuait de répondre avec beaucoup de complaisance et de sagacité aux questions que je lui adressais.

Si tout était suivant l'ordre légal à Tonga-Tabou, on verrait d'abord à la tête de la société le tout-tonga qui est le véritable souverain nominal des îles Tonga, et qui jouit même des honneurs divins. Il a la présence sur tout le monde, bien qu'il doive les marques extérieures de respect à ses sœurs aînées, et en

général à tous ceux de ses parens qui descendent de la sœur aînée d'un de ses ancêtres. Personne ne peut ni manger ni boire en sa présence, et il jouit de privilèges extraordinaires. Cependant il lui est défendu de combattre, et cette interdiction a, dans ces derniers temps, porté une atteinte funeste à ses droits. Le canton de Moua reconnaissait plus immédiatement son autorité directe, et il y possédait d'immenses propriétés héréditaires dans la famille des Fata-Faï.

Lors du troisième voyage de Cook, en 1777, le touï-tonga régnant était Poulaho; homme de tête et qui paraît avoir soutenu dignement son rang contre les prétentions de l'ambitieux Finau, qui exerçait alors les fonctions de touï-kana-kabolo. Poulaho a dû mourir ainsi que Finau dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre la visite de Cook et celle de d'Entrecasteaux : car le Finau dont a parlé ce dernier navigateur ne devait être qu'un chef subalterne.

Le fils de Poulaho que d'Entrecasteaux nomme simplement le jeune Fata-Faï, et dont le nom propre était Foua-Nounouï-Hava, devait succéder à son père; mais il était encore trop jeune pour avoir reçu l'investiture de sa haute dignité. Son oncle maternel Mou-Mouï, que d'Entrecasteaux appelle Toubou, était à la tête de la nation en sa qualité de touï-hata-kalawa. Devenu touï-tonga, Foua-Nounouï-Hava épousa une des filles de Finau, roi de Hapaï, et prit parti pour son beau-père quand, de concert avec Toubou-Niouha, il fit périr sous ses coups le touï-kana-kabolo Tougou-Aho; il se retira aussi avec Finau à Vavao,

1827.  
Mai.

1827. où il mourut peu de temps avant le départ de Ma-  
 Mai. riner, vers 1810. Son fils, Lafili-Tonga, a pris après  
 lui le titre de touï-tonga, et est honoré comme tel à  
 Vavao, où il réside encore. Mais n'ayant point été  
 sacré à Moua, comme les coutumes du pays l'exigent,  
 son caractère divin de touï-tonga lui est contesté ;  
 plusieurs eguis puissans s'opposent à son retour, et  
 en général il a beaucoup perdu dans l'opinion publi-  
 que, par la raison que son père avait pris parti avec  
 Finau et ses alliés contre Tonga-Tabou. Aussi son  
 retour est désormais peu probable, et la haute dignité  
 de touï-tonga paraît être pour jamais abolie dans cette  
 île.

Sous le rapport du rang et de la naissance, celui  
 qui marche immédiatement après le touï-tonga est  
 le touï-ardeo. Quand Singleton arriva dans ces îles,  
 c'était Ve-a-Tchi, le même que Wilson nomma War-  
 jee, le même encore que d'Entrecasteaux nomma  
 Coveatsi (qui doit s'écrire *K'o Ve-a-Tchi*), fils de  
 Tinée, sœur aînée de Poulaho et de Kovea (ou  
 plutôt Ve-a), un des chefs de Tofoua. La personne  
 de Ve-a-Tchi était sacrée comme celle du touï-tonga,  
 on lui rendait les mêmes devoirs extérieurs, et le  
 touï-tonga lui-même était soumis envers lui à la  
 cérémonie du *moe-moe*, parce que Ve-a-Tchi des-  
 cendait d'une sœur aînée de Poulaho. Il présidait  
 au petit canton d'Ardeo, voisin de Moua. Comme le  
 touï-tonga, il ne devait point marcher à la tête des  
 guerriers ; aussi ses privilèges furent-ils méprisés  
 dans les troubles civils de Tonga. Tarkaï le dépouilla

de la plupart de ses propriétés dont Tahofa est resté maître. Aussi le fils de Vea-Tehi, qui se nomme Vea comme son grand-père, est aujourd'hui pauvre et sans aucune influence : cependant, tout insignifiant qu'il est, il continue de recevoir les honneurs extérieurs dus à sa naissance, et le touï-tonga actuel y serait tenu s'il se trouvait devant Vea. Ce malheureux rejeton des divins Fata-Fai ne quitta pas le navire tant que nous fûmes le long des récifs : habituellement fixé sur la dunette, il semblait attendre les événemens d'un œil indifférent, et je me plaisais souvent à remarquer la douceur de ses traits, la politesse de ses manières et un certain air de mélancolie répandu sur sa physionomie. Singleton lui témoignait beaucoup de considération et d'attachement en souvenir des services qu'il avait reçus de son père.

En tête de l'autorité temporelle et militaire, était le touï-hata-kalawa, et ce nom lui venait de ce qu'il présidait au district de Hogui, autrement nommé Hata-Kalawa, qui forme la partie orientale de l'île. Du temps de Cook, le vieux Mari-Wagui occupait cette charge, et son frère Mou-Mouï l'exerça après lui. Mais il paraît qu'elle a été souvent confondue avec celle de touï-kana-kabolo, ou bien que celle-ci étant seule remplie, l'autre restait quelquefois vacante. Il y a quelque confusion à ce sujet. Quoi qu'il en soit, on s'accorde à la considérer comme la première du royaume pour la puissance qu'elle confère, et celui qui en jouit doit être sacré à Moua, comme le touï-tonga, pour être légitime. Avec le touï-kana-kabolo,

1827.  
Mai.

1827.  
Mai.

il est chargé de toutes les affaires civiles et militaires et de la police de l'État. Le dernier qui ait eu le titre de toui-hata-kalawa, est Mou-Moui, le Toubou de d'Entrecasteaux, qui reçut aussi les premiers missionnaires, et mourut peu de temps après, chargé d'années.

Nous arrivons à la dignité de toui-kana-kabolo, qui prend ce nom parce que celui qui en est investi ne peut être sacré qu'à Pangaï, dans le canton de Kana-Kabolo, qui fait partie du district de Hifo, et dont ce fonctionnaire est le chef immédiat. C'est lui qui de concert avec le toui-hata-kalawa, et seul quand celui-ci est trop âgé ou n'est point élu, tient les rênes de l'État. Aussi est-ce le roi proprement dit, le *hou* de Tonga, et cette fonction appartient de droit à la famille des Toubou, comme cellé de toui-tonga est l'apanage des Fata-Faï : ces deux familles d'ailleurs s'unissent souvent par des alliances.

Lors du troisième voyage de Cook, Mari-Wagui occupait cette charge qu'il avait héritée de son frère aîné Toubou-Lahi. Mais celui-ci avait laissé un fils fort actif, nommé Finan, qui se fit singulièrement aimer du peuple : Mari-Wagui ayant été élevé au rang de toui-hata-kalawa, Finan fut fait toui-kana-kabolo. Cet avancement lui conféra cette grande puissance qui le fit long-temps regarder comme souverain de Tonga par Cook et ses compagnons, erreur qui ne cessa qu'au moment où Poulaho parut, et où Finan fut obligé de lui rendre ses devoirs comme à son chef suprême. Finan avait été adopté en qualité de fils par

son oncle Mou-Mouï, frère cadet de Toubou-Lahi, et de Mari-Wagui. Il paraît que Finau, ainsi que Poulaho, était mort peu de temps avant l'arrivée de d'Entrecasteaux. Son oncle et père adoptif, Mou-Mouï, lui succéda dans sa charge de touï-kana-kabolo, et prit le nom patronimique de Toubou qu'il portait quand les Français parurent à Tonga. On assure qu'il fut ensuite élevé au rang de touï-hata-kalawa, et son fils Tougou-Aho fut investi de la dignité de touï-kana-kabolo. Celui-ci exerçait son autorité avec une barbare tyrannie, quand Finau, chef de Hapaï, et son père, Toubou-Niouha, conçurent et exécutèrent le projet de l'assassiner à Hifo, où il demeurait.

Touï-Hala-Fataï, frère aîné de Palou et guerrier renommé, se joignit à la cause de Finau, et les guerres civiles de Tonga commencèrent et se prolongèrent durant plusieurs années avec des alternatives de succès et de revers pour chaque parti: Ceux qui en retirèrent le plus d'avantages furent d'une part Finau qui se rendit chef suprême et indépendant des îles Hapaï et Vavao, de l'autre Tarkaï, simple chef de Bea, dont l'autorité alla toujours croissant dans Tonga-Tabou. Son influence devint prodigieuse, et il fit successivement nommer au rang de touï-kana-kabolo, Toubou-Malohi, frère de Tougou-Aho, qui ne régna qu'un an, puis Toubou-Toa, fils de Tougou-Aho, qui mourut il y a six ou huit ans. Tarkaï lui-même était mort quelque temps avant lui, laissant pour héritier de son pouvoir et de ses domaines, la plupart usurpés, son frère Tahofa.

1827.  
Mhi.

1827.  
M<sup>6</sup>.

Pl. LXXXIII. Comme ces deux derniers touï-kana-kabolo n'ont été reconnus que par une partie de l'île, et n'ont point été constitués en dignité d'une manière régulière, on s'accorde à regarder Tougou-Aho comme le dernier qui ait joui de cette fonction. Toubo-Toa a laissé un fils nommé Toubo-Totāi, aujourd'hui chef des îles Hapai. Le véritable prétendant à la charge de touï-kana-kabolo est Toubo, comme fils d'un frère aîné de Tougou-Aho, et ses droits marchent avant ceux de Houla-Kaï, propre fils de ce dernier chef.

Le chef actuel de Hifo, nommé Hafoka, est investi des fonctions de hata, ce qui signifie à peu près général en chef des guerriers, et il est plus souvent désigné par ce titre que par son propre nom. En cas de guerre, l'île d'Atata est le rendez-vous général de toutes les troupes.

Outre toutes ces dignités, existe celle de *tamaha*, qui paraît appartenir à la sœur aînée du touï-tonga. A celle-ci, sans exception, tout le peuple de Tonga, le touï-tonga et le touï-kana-kabolo eux-mêmes sont tenus de rendre l'hommage du *moe-moe*, et elle ne le doit à personne. Aussi jouit-elle d'une haute considération dans l'île, bien qu'elle n'ait de pouvoir proprement dit que sur sa propriété particulière et ses gens dans Ardeo. La *tamaha* actuelle est une femme de cinquante à soixante ans, sœur aînée du feu touï-tonga et tante de Veā; elle réside à Mouā.

Le vieux Kamotou, frère du premier mata-boulai de Tonga, Matouā-Pouaka, qui paraît fort au courant de l'histoire et des usages de son pays, s'est joint

à Latou et à Singletou pour me donner tous ces renseignements. Il se ressouvénait parfaitement du passage des navires de M. d'Entrecasteaux, et il a sur-le-champ reconnu Poulaho, d'après le portrait qui se trouve dans le second Voyage de Cook. Il lui a payé l'hommage qu'il devait à son chef suprême, et n'a pu s'empêcher de laisser échapper quelques larmes. Kamotou avait amené avec lui sa petite fille âgée de huit ou dix ans, enfant très-vif et très-espiègle, qui lançait et recevait successivement quatre oranges en l'air sans jamais en laisser tomber une seule par terre.

La chaloupe est allée prendre le bois que Toubou s'était engagé à nous faire couper sur Pangai-Modou ; j'ai payé à son agent, Tangui, le prix dont j'étais convenu avec Toubou, en y ajoutant divers objets par forme de gratification. Tangui m'a semblé parfaitement au courant de la navigation des îles Fidji, et je l'ai engagé à revenir dans deux jours me donner des renseignements plus détaillés sur cet archipel.

Voyant que le temps promettait d'être assez beau toute la journée, à neuf heures et demie du matin, je me suis embarqué avec M. Lottin dans la grande baleinière pour aller reconnaître la Passe du Nord, indiquée par Wilson au N. E. de l'île Atata. Les routes suivies par Cook et d'Entrecasteaux pouvaient m'offrir quelques pâtés de coraux sur lesquels la corvette aurait été exposée à toucher : or c'était un accident que nous devons redouter et éviter plus que jamais.

Je me dirigeai d'abord sur Fafaa dont le récif

1827.

Mal.

s'étend à près d'un mille dans l'ouest. Jusque-là il y a grand fond variant de dix-huit à dix brasses; mais dès qu'on se trouve sur l'alignement de Malinoa à Holoa, le fond se trouve jonché de pâtes de coraux dont quelques-uns s'élèvent à quatre brasses de la surface des eaux. Quoique je n'aie trouvé nulle part un fond moindre, il est possible et même il est probable qu'il en doit exister. Poussés par la brise du sud, nous parvîmes bientôt à l'entrée de la passe indiquée par Wilson, et qui se trouve comprise entre l'extrémité N. E. du récif d'Atata et un plateau de récifs isolés situé plus à l'E. Cette passe, située au N. E.  $\frac{1}{4}$  N., et à trois milles environ d'Atata, n'a pas plus de quatre-cents toises de largeur. Du reste, elle est très-saine; elle n'a pas moins de quinze ou vingt brasses de fond dans toute son étendue, et elle est facile à reconnaître par les deux récifs qui l'accompagnent et sur lesquels la mer brise constamment avec force.

En quittant le mouillage de Pangai-Modou pour atteindre ce passage, il suffit de gouverner d'abord sur la pointe du récif de Fafaa, puis de cet endroit faire le N. N. O. l'espace de quatre milles. On distinguera alors les deux récifs; on aura soin de serrer de plus près celui du vent; le canal n'a guère plus d'un demi-mille de longueur; et en gouvernant ensuite au N. O., on écartera directement les brisans du nord de Tonga-Tabou<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voyez le plan de Tonga-Tabou.

Nous consacraâmes deux heures à examiner cette passe et à prendre les relèvemens nécessaires ; puis nous nous remîmes en route pour la corvette. Mais nous en étions alors éloignés de huit milles ; le vent et le courant étaient contre nous, et il fallut près de cinq heures pour faire cette traversée ; aussi arrivâmes-nous à bord assez fatigués, et surtout munis d'une bonne dose d'appétit.

C'était le jour que j'avais désigné depuis long-temps à Palou et à Tahofa pour leur rendre, à Moua, ma visite de cérémonie, avec tous les officiers de l'*Astrolabe*. Ils avaient paru l'attendre avec impatience ; on avait même affirmé que ces chefs nous préparaient, pour cette circonstance, de grands divertissemens et de brillantes fêtes.

Dès six heures quinze minutes du matin, MM. Jacquinet, Lottin, Gressien, Quoy, Faraguet et moi, tous revêtus de nos uniformes, nous nous embarquâmes dans le grand canot, où Singleton nous servait de guide et d'interprète. De leur côté, MM. Gaimard, Sainson et Paris partaient dans une pirogue qu'ils avaient louée, sous la direction de Read. Nous contournâmes le récif de Pangaï-Modou ; et après avoir franchi la passe qui sépare cette île de Magon-Ha, nous arrivâmes à l'entrée du canal qui conduit à Moua. Ce canal longe de près l'île Nougou-Nougou, et il m'a paru susceptible de recevoir des bâtimens de trente à quarante tonneaux.

La navigation du lagon est très-agréable en ce qu'elle présente à chaque instant les aspects les plus

1827.  
Mai.

9.

1827.  
Mai.

variés et les plus gracieux. Les rives de ce bassin et les îlots semés sur sa surface sont tapissés de la végétation la plus riche. Enfin, les pirogues qui le sillonnent dans tous les sens rendent la scène aussi animée que pittoresque.

A dix heures, nous arrivâmes devant Moua. Bien que j'eusse fait tirer deux coups de pierrier pour annoncer mon arrivée et témoigner ma considération à Palou, ni lui ni aucun des chefs de quelque distinction ne se trouva à l'endroit où nous débarquâmes ; nous n'y fûmes reçus que par quelques hommes du commun et une troupe d'enfans.

Pl. LXVIII

Cet accueil ne me parut point répondre à l'empressement que les chefs m'avaient témoigné de me voir parmi eux. Nous nous rendîmes directement à la résidence de Palou, qui nous reçut entouré de ses femmes et de ses mata-boulais. Il fit sur-le-champ servir le kava avec les formalités d'usage, et s'efforça de prendre avec moi un ton affectueux. Toutefois je remarquai dans toutes ses manières un air d'embarras et de gêne, une sorte de contrainte qui ne me parurent guère en harmonie avec sa gaieté et sa cordialité habituelles. Quand j'en témoignai ma surprise à Singleton, cet Anglais me répondit que Palou était dans l'affliction, ayant perdu récemment un de ses enfans, et se voyant encore menacé d'en perdre un autre qui était très-mal en ce moment même. Cette raison me parut si naturelle, que je ne fis plus d'attention à la conduite de Palou.

On m'avait promis un copieux déjeuner à mon

arrivée chez Palou ; mais la cuisine était encore froide, et il fallut me contenter de deux bananes et d'une noix de coco. Après avoir terminé ce modeste repas, je témoignai le désir de visiter le village de Moua et les faï-tokas.

Singleton me conduisit d'abord au tombeau où repose le célèbre Finau qui reçut Cook : il consiste tout simplement en un grand espace rectangulaire entouré de pierres et couvert de gazon. Au centre se trouve une chapelle ou oratoire que le temps a détruite ; tout près, un seul faï-toka d'une forme absolument semblable à celui de Finau, contient les restes de Tongou-Aho, de son frère Toubo-Maloli et de son fils Toubo-Toa. Sur la même ligne, un peu au-delà de ce dernier tombeau, et aujourd'hui presque enterré dans les broussailles, se trouve celui de Tafoa, grand-père de Mou-Mouï, et de sa sœur Foutchi-Pala. Ces monumens sont mal entretenus, et seront bientôt tous cachés sous les buissons et les arbrisseaux qui croissent avec une grande rapidité sur ce sol fertile. Sur le tombeau de Tafoa, nous observâmes plusieurs petites effigies humaines en bois et grossièrement sculptées, longues de deux pieds trois pouces. Les naturels qui nous accompagnaient, tout en se tenant à une distance respectueuse des faï-tokas qui sont éminemment *tabou*, semblaient n'avoir aucune vénération pour ces figures, et ne firent aucun effort pour nous empêcher de les manier et même d'en emporter une ou deux.

De là je fus conduit à la résidence de la *tamaha*,

1827.  
Mai.

1827.  
Mai.  
Pl. LXXIX.

située dans une position fort agréable au bord de la mer, dans le petit village de Palea-Mahou. La tamaha, dont le nom propre est Faka-Kana, entourée de ses femmes et de ses proches parens, me reçut avec la plus aimable politesse; c'est une femme de cinquante-cinq à soixante ans, qui a dû être très-bien dans sa jeunesse, et qui conserve encore les traits les plus réguliers, les manières les plus aisées, et je dirai même un mélange de grâces, de noblesse et de décence bien remarquable au milieu d'un peuple sauvage. Sur le rapport que m'avait fait Singleton, c'était d'elle que j'attendais les renseignemens les plus précis, et je ne fus point trompé dans mon attente. Aux nombreuses questions que je lui adressai, elle répondit constamment avec une complaisance soutenue, une sagacité et une précision parfaites. Je vais donner ici la substance des réponses que j'obtins de cette femme.

Elle se rappelait avec beaucoup de satisfaction le passage des vaisseaux de M. d'Entrecasteaux qu'elle avait souvent visités avec sa mère, veuve du touï-tonga Poulaho. Le nom de Tinee que donna ce navigateur à la sœur aînée du même Poulaho, qui occupait alors le premier rang dans Tonga, s'est trouvé d'abord inconnu non-seulement de la tamaha, mais encore de tous ceux qui se trouvaient présens à notre entretien. Il paraît cependant qu'il aurait eu rapport à Tinei-Takala qui avait alors le rang de touï-tonga-fafine. Cette dame était la mère de Veatchi, et par conséquent l'aïeule de Vea. Sa sœur

cadette Nana-Tchi, qui n'a pas moins de soixante-dix ou quatre-vingts ans, a succédé à sa dignité suprême et demeure à Nougou-Nougou.

La tamaha ne se souvenait que confusément des vaisseaux de Cook, n'ayant alors que neuf ou dix ans, ce qu'elle m'exprimait en me montrant une jeune fille de cet âge; mais lors du passage de d'Entrecasteaux, elle était déjà une grande personne.

Alors je voulus savoir si, entre Cook et d'Entrecasteaux, il n'était pas venu d'autres Européens à Tonga. Après avoir réfléchi quelques momens, elle m'expliqua très-clairement que, peu d'années avant le passage de d'Entrecasteaux, deux grands navires semblables aux siens, avec des canons et beaucoup d'Européens, avaient mouillé à Namouka où ils étaient restés dix jours. Leur pavillon était tout blanc et non pas semblable à celui des Anglais. Les étrangers étaient fort bien avec les naturels : on leur donna une maison à terre où se faisaient les échanges. Un naturel qui avait vendu, moyennant un couteau, un coutelet en bois à un officier, fut tué par celui-ci d'un coup de fusil pour avoir voulu remporter sa marchandise après en avoir reçu le prix. Du reste, cet incident ne troubla point la paix, attendu que le naturel avait tort en cette affaire.... Les vaisseaux de Lapérouse furent désignés par les naturels sous le nom de *Louadji*, de même que ceux de d'Entrecasteaux le furent sous celui de *Selenari*. J'ai déjà rendu compte de l'origine de cette dernière désignation; mais il m'a été impossible de découvrir celle du mot

1827.  
Mai.

1527:  
Mai.

*Louadji* , Fouï-Beka, frère de la tamaha et plus jeune qu'elle de quatre ou cinq ans, confirma ce récit dans tous ses points : il était allé plusieurs fois avec sa sœur, sur les vaisseaux de *Louadji*, à Namouka, où Poulaho se trouvait alors avec sa famille.

Ces renseignemens s'accordaient parfaitement avec une circonstance que Singleton m'avait déjà racontée, lorsque nous étions sur les récifs, et à laquelle j'avais alors fait peu d'attention. Il m'avait soutenu que M. de Lapérouse avait mouillé aux îles Tonga, et, pour preuve, il me parlait de deux plats d'étain qu'il avait souvent remarqués chez Veä-Tchi et qui portaient des noms français.

Veä-Tchi lui avait mainte fois affirmé qu'il tenait ces plats des vaisseaux français venus à Namouka, et non pas de ceux qui avaient mouillé à Tonga-Tabou. J'aurais été curieux de voir ces plats; mais on m'apprit qu'à la mort de Veä-Tchi ils avaient été inhumés avec lui, comme étant des objets d'un grand prix.

Dès-lors il ne me resta plus de doute que Lapérouse n'eût mouillé à Namouka à son retour de Botany-Bay, comme il en avait eu l'intention. Contrarié peut-être par les vents d'ouest, comme nous l'avions été, d'autant plus que ces vents devaient régner à

On lit, dans le récit de Dillon, que les naturels donnaient ce nom à l'expédition de Lapérouse d'après celui de l'officier qui commandait le poste établi à terre. Il y a tout à parier que M. de Vaujuas fut cet officier, car c'est le seul dont le nom ait pu recevoir cette forme de *Louadji* dans la bouche des naturels.

l'époque où il naviguait dans ces parages, il fut probablement obligé d'échanger la relâche de Tonga-Tabou contre le mouillage de Namouka, beaucoup plus facile à atteindre. Les naturels affirment qu'en quittant cette île les navires français se dirigèrent à l'ouest.

1827.  
Mai.

Les découvertes de M. Dillon aux îles Tikopia et Vanikoro m'étaient alors inconnues, et j'ignorais que ce marin se trouvât en ce moment même à Hobart-Town, chargé d'une mission spéciale pour rechercher les traces du naufrage de Lapérouse. Je supposai que ce célèbre navigateur s'était dirigé vers les îles Fidji, et qu'il avait pu se perdre sur les redoutables récifs qui leur servent de ceinture. Dans l'espoir de recueillir quelques notions sur son passage de la bouche des insulaires, je m'affermis dans la résolution de traverser ce dangereux archipel, nonobstant les pertes que nous avons faites. Ritchett et Langui m'avaient d'ailleurs affirmé que les habitans de Lakeba (*Laguemba* en langue *viti*) possédaient sur leur île une petite ancre, et cet objet pouvait me mettre sur la voie de quelque découverte importante.

Je fis quelques présens à la tamaha, qui achevèrent de me gagner toute son affection; elle fut particulièrement sensible à l'offre d'un beau collier en verroterie bleue. Avec elle se trouvaient deux de ses frères cadets et Latou, fils de sa sœur aînée. Malgré leur âge et leur titre d'oncles, les deux premiers devaient à Latou le salut du *moe-moe*, et je les vis s'en acquitter avant de procéder à la cérémonie du kava.

1827.  
Mai.

La mère de la tamaha se nommait Touï-Lakeba, d'où il suit qu'elle n'était que sœur consanguine du touï-tonga Foua-Nounouï-Hava dont la mère était Toubou-Maoufa.

Je saisis le moment du kava pour prendre congé de la tamaha ; puis je me dirigeai vers les splendides fai-tokas des Fata-Faï. Comme ces monumens sont essentiellement *tabou*, en l'absence du touï-tonga personne ne veille à leur entretien, et ils sont maintenant enveloppés de toutes parts de sombres massifs d'arbres et de fourrés presque impénétrables. Aussi eûmes-nous quelque peine à en approcher, et il nous fut impossible d'embrasser d'un coup-d'œil l'ensemble de ces constructions, qui doit avoir quelque chose de solennel quand le terrain est convenablement dégagé.

Ces mausolées offrent pour la plupart de grands espaces rectangulaires entourés d'énormes blocs de pierre, dont quelques-uns ont jusqu'à quinze ou vingt pieds de longueur sur six ou huit de largeur, et deux pieds d'épaisseur. Les plus somptueux de ces monumens ont quatre ou cinq rangs de gradins, de manière à former une hauteur totale de dix-huit ou vingt pieds. L'intérieur est comblé par des galets et des morceaux de coraux bruts. Un de ces fai-tokas que je mesurai se trouva avoir cent quatre-vingts pieds de long sur cent vingt de large. A l'un de ses angles supérieurs, je remarquai un bloc encore plus considérable et entaillé d'une forte échancrure. On me dit que c'était le siège de la touï-tonga-fafine ; c'était là

Pl. xcv.

qu'elle se tenait assise pour présider à la cérémonie des funérailles du touï-tonga.

1827.  
Mai.



Quelques-uns de ces édifices étaient d'une forme ovale, mais ils étaient beaucoup plus petits. Chacun d'eux était surmonté d'une petite cabane qui servait d'oratoire ou de maison pour l'esprit du mort ; la plupart ont été détruites par le temps, et il n'en reste que les vestiges épars sur le sol.

Les énormes blocs de corail employés à la construction de ces monumens ont tous été apportés par mer de Hifo à Moua. C'est au bord de la mer qu'on les prenait à Hifo, on les taillait sur place, on les transportait sur de grandes pirogues ; puis débarqués à Moua, ils étaient trainés sur des rouleaux jusqu'au lieu de leur destination. Ces monumens, étonnans par la patience qu'ils ont dû exiger de la part de ces insulaires, déposaient à mes yeux du haut degré de civilisation auquel ils étaient déjà parvenus. Il faut que

1827.  
Mai.

l'homme se soit élevé à des idées d'un ordre déjà bien supérieur à celles d'un simple sauvage, pour se donner tant de peines dans l'unique but de consacrer la mémoire de ses chefs.

Du reste on ne construit plus de semblables tombeaux à Tonga-Tabou; l'on se contente de simples *tumulus* entourés d'un rang de pieux ou même d'une palissade ordinaire. Pourtant Singleton m'assura que le jeune Finau avait fait élever deux grands faï-tokas en pierre à Vavao, l'un pour le dernier touï-tonga, et l'autre pour son père.

Après avoir donné quelques momens à parcourir ces sombres bocages, dernier asile des divins Fata-Faï, je retournai chez Palou par une large et belle route, bordée de palissades des deux côtés, et qui s'étend d'un bout de l'île à l'autre. On me montra la maison où Tougou-Aho fut assassiné par Toubou-Niouha; mais on se trompa sans doute, puisque Marinier raconte que cet événement eut lieu à Hifo. Peut-être cette maison était simplement la résidence de Tougou-Aho dans Moua.

Le dîner n'était pas prêt. En conséquence j'allai visiter un arbre dont quelques-uns de nos officiers m'avaient vanté la prodigieuse grosseur. Nous suivîmes le sentier qui prolonge le rivage : en cet endroit le terrain s'exhausse parfois jusqu'à quarante ou cinquante pieds d'élévation, et l'on rencontre au bord même de la mer de jolies sources d'une eau très-fraîche. Nous nous trouvâmes bientôt sous l'immense *mca*, arbre du genre des *ficus* : son tronc, d'ailleurs

peu élevé, est fortement sillonné, et en apparence divisé à l'extérieur en plusieurs tiges distinctes, accident d'ailleurs ordinaire à ce genre d'arbres. Cependant il forme effectivement une masse compacte et unique de cent pieds de circonférence. L'arbre entier doit avoir à peu près cent vingt pieds d'élévation. Quoiqu'il soit encore dans toute sa vigueur, une de ses plus grosses branches, qui formerait elle seule un arbre d'une belle taille, n'ayant pas moins de quinze ou dix-huit pieds de tour, a été rompue, il y a six mois, par le vent, et abattue dans la mer, où elle est restée à moitié plongée.

1827.

Mai.

Cet arbre gigantesque est particulièrement dédié au toui-tonga. Immédiatement après son couronnement, ce dignitaire vient se placer sous l'ombrage de ce *mea*. Là, sur un siège préparé à cet effet, et entouré de ses officiers, il accomplit certaines cérémonies, tandis que la toui-tonga-fafine va se purifier dans une fontaine voisine, assistée de quatre ou cinq de ses femmes.

Pl. LXXV.

Aucun homme ne peut se baigner dans cette source, sous peine de mort. En ce moment ses eaux sont souillées, et son bassin est même à demi rempli d'ordures : on attend le retour du toui-tonga pour la rétablir dans sa pureté primitive.

En revenant chez Palou, nous fûmes témoins d'une consultation à l'esprit en faveur d'un enfant malade qui appartenait à cet egui. L'esprit résidait dans un vieillard, oncle de Palou, qui était venu de fort loin pour rendre cet important service à son neveu. On

1827.

Mai.

avait placé l'enfant sur les genoux du vieillard qui semblait attentif à recueillir l'inspiration divine : il est certain qu'il paraissait vivement ému, et les assistans qui portaient tous au cou une guirlande de feuilles d'*artocarpus*, semblaient être plongés dans un profond recueillement. L'enfant était attaqué d'une fièvre continuelle, et nos médecins qui l'examinèrent ne purent recommander que des bains fréquens qui rentrent déjà dans leurs habitudes.

Pl. LXXVII.

Malgré l'appétit qui nous tourmentait, le dîner se fit encore long-temps attendre. Enfin parut un cochon d'une grosseur honnête et préparé au four suivant la coutume du pays. Malheureusement les cuisiniers avaient été pressés, et le cochon ne se trouva qu'à moitié cuit. Toutefois nous sûmes nous contenter de ce mets en y joignant quelques morceaux d'ignames et quelques verres d'eau, car on ne put même pas nous procurer de cocos. Dès que nous eûmes apaisé notre faim, nous fîmes nos adieux à Palou; et nous le quittâmes, emportant en nous-mêmes une faible opinion de l'hospitalité de ce chef. MM. Quoy, Gaimard et Sainson prirent la route de la partie occidentale de l'île, dans l'intention de coucher le soir à Bea, chez Tahofa, et de se rendre le jour suivant à Hifo, chez les missionnaires.

Pl. LXXIV.

Comme nous regagnions notre canot, on nous fit voir un beau hangar sous lequel étaient logées deux grandes pirogues doubles appartenant à Palou, dont l'une avait cinquante-trois pieds de long. Tout près de cet endroit, se trouve la maison qu'habitaient

M. Lawry, ét que Palou a soin de lui réserver pour l'époque où il reviendra l'occuper.

1827.  
Mai.

Nous partîmes de Moua à trois heures environ ; à l'aide de la pleine mer, nous réussîmes à passer, bien qu'avec quelque difficulté, entre Nougou-Nougou et One-Ata, de sorte que nous fûmes de retour à bord à cinq heures du soir, à mon extrême satisfaction. En doublant la pointe de Pangai-Modou, nous vîmes Tahofa assis sous un arbre, et notre ami Kokako qui s'amusaît à courir le long de la plage avec quelques naturels. M. Guilbert, qui était resté de garde à bord, m'apprit que Tahofa n'avait point quitté la corvette de toute la journée, ce qui prouvait évidemment qu'il n'avait eu aucune envie de se trouver avec nous chez Palou ; je supposai qu'il pouvait exister quelques motifs de refroidissement entre ces deux eguis.

M. Guilbert avait acquis d'un des naturels une médaille en bronze du second voyage de Cook : c'est la seule qui ait paru à bord durant toute la relâche.

Toute la journée ; il a soufflé une petite brise d'O. N. O. avec un temps assez beau. L'équipage a lavé son linge, et les voiles ont été mises au sec.

10.

Langui, cet homme de confiance de Toubo dont j'ai déjà parlé, et qui a long-temps navigué sur des bâtimens anglais, est revenu aujourd'hui pour me communiquer les détails qu'il m'avait promis sur les îles Fidji. Il m'a donné les noms et les positions de plusieurs de ces îles avec beaucoup d'intelligence, en expliquant la direction des récifs, et distinguant les îles peuplées d'avec celles qui ne l'étaient pas, tout

1827.

Mai.

cela au moyen de coquilles et de petits cailloux. Langui m'a souvent répété que cette navigation était fort dangereuse, et il n'en parlait même qu'avec une sorte d'effroi. En outre, il m'a recommandé d'être sur mes gardes, de me défier de Tahofa, qui était un méchant homme, et il a souvent répété que les habitans de Tonga-Tabou étaient de véritables diables toujours disposés à faire le mal. Je ne fis alors qu'une médiocre attention à ces déclamations que j'attribuais à l'extrême dévotion du bon Langui, car il était devenu un chrétien dévoué et même un peu exalté.

Une chose qui me contrariait davantage était de ne plus voir réparaître à bord l'Anglais Ritchett et l'homme de Fidji qui m'avait promis de venir avec moi; car je perdais à la fois par là un interprète et un guide utiles. Je soupçonnai dès-lors qu'ils pouvaient être retenus par Toubo.

11.

M. Paris, qui devait travailler aujourd'hui au plan de la rade, s'est trouvé indisposé; ce qui a été assez fâcheux, car c'était la première fois que je pouvais disposer d'une embarcation pour les travaux géographiques.

Sur les trois heures du soir, le canot des missionnaires a ramené MM. Quoy, Gaimard et Sainson, qui ont terminé heureusement leur course. J'ai été très-satisfait de les voir revenir sans accident; malgré les bonnes dispositions que nous témoignent les naturels, malgré leurs démonstrations extérieures d'attachement et de dévouement, je sais combien ils sont légers et versatiles. Le moindre motif, le prétexte le

plus frivole peut les faire changer de sentiment. Dans un pareil cas, le sort des Français qui tomberaient entre leurs mains serait très-pénible; ils auraient tout à craindre, au moins pour leur liberté.

1827.  
Mai.

Par le canot de la Mission, j'ai envoyé à M. Thomas un paquet de lettres, en le priant de le faire parvenir en Europe par le premier navire qui passerait à Tonga: Ce paquet contenait un rapport au ministre de la marine sur tous les événemens survenus à notre expédition depuis notre départ de la Nouvelle-Zélande.

Read m'a répété que la tamaha, sœur de Fona-Nounou-Hava et tante du touï-tonga actuel, était effectivement la première femme de l'île. Celle qui porte le titre de touï-tonga-fafine, la vieille Nana-Tchi, aujourd'hui aveugle et âgée de soixante-dix à quatre-vingts ans, était la sœur de Poulaho et la grande-tante de Lafili-Tonga: son rang équivaut à celui de reine, et il y a quelque chose de divin dans son caractère. Read n'a pu me dire qui avait le pas de la tamaha ou de la touï-tonga-fafine; mais il est probable que c'est la dernière.

Les femmes du touï-tonga n'ont point de privilèges comme épouses du premier chef de l'État. Celui-ci a le droit de s'approprier toutes les filles qu'il veut bien honorer de son choix, sans que leurs parens puissent s'y opposer. Il paraît cependant que la veuve ambitieuse de Poulaho, Toubou-Maoufa, sœur du touï-kana-kabolo Moumouï, usurpa l'autorité pendant la jeunesse de son fils, et prolongea sa minorité en s'ap-

1827. payant du crédit de son frère. Elle avait ainsi porté  
 Mai. une atteinte grave aux droits du touï-tonga, qui paraît être resté depuis cette époque sous la tutelle du touï-kana-kabolo, jusqu'à l'époque où les guerres civiles de Tonga l'exilèrent de cette île.

12. La brise a enfin repassé du S. O. au S. S. E. Ces variations fréquentes prouvent que les vents alisés sont encore peu réguliers en ces parages au mois de mai.

Tous nos travaux étaient enfin terminés; les avaries causées par notre séjour forcé près des récifs avaient été réparées du mieux qu'il avait été possible, et les montres étaient réglées. Aussi mon intention était-elle d'accorder la journée du lendemain dimanche à l'équipage pour se reposer, puis de remettre à la voile sans faute le lundi matin.

Avant mon départ, je voulus visiter Nioukou-Lafa et Mafanga, lieux célèbres, le premier par le siège et les combats de Finau, et l'autre par la haute vénération que les naturels portent à cette espèce de sanctuaire de leur île. A dix heures, accompagné de MM. Guilbert et Lauvergne, et de Read qui me servait de guide, j'allai débarquer devant Nioukou-Lafa.

J'avais fait dire à Toubo, par Langui, que mon intention était d'aller lui rendre ma visite. Aussi, un moment avant mon départ, je n'avais pas laissé que d'être surpris en voyant tout-à-coup ce chef paraître dans sa pirogue sous la poupe de l'*Astrolabe*. Après avoir échangé quelques mots; je lui demandai s'il

n'allait pas retourner à Nioukou-Lafa pour s'y trouver avec moi. D'un air contraint et embarrassé, il ne me répondit qu'en secouant la tête et me faisant signe qu'il allait au large : sa pirogue se dirigea en effet vers le milieu de la baie. Ayant demandé à Read le motif

1827.  
Maj.



de cette étrange conduite, l'Anglais me répondit que Toubo était fort timide, que ma visite le gênait, et que pour éviter l'embarras de me recevoir, il avait préféré ne pas se trouver en ce moment chez lui. D'après ce que l'on m'avait dit et ce que j'avais vu moi-même du caractère de Toubo, cette explication me parut plausible, et je m'en contentai.

Nioukou-Lafa est situé à deux milles environ du navire, au bord de la mer. Read me montra d'abord, sous de vastes hangars, les deux grandes pirogues doubles de Toubo ; leurs dimensions sont vraiment prodigieuses pour des embarcations de sauvages. La plus petite a quatre-vingt-cinq pieds de longueur, sa

1827.  
Mai.

plate-forme n'a pas moins de quarante-un pieds de long sur dix-huit de large. Cette plate-forme offre une espèce de faux pont où cinquante à soixante personnes pourraient facilement se tenir; je pense qu'au besoin une pareille embarcation pourrait porter jusqu'à deux cents hommes. La seconde pirogue est plus longue que l'autre d'un pied.

Du reste, toutes les deux sont en mauvais état; le bois en est même pourri en certains endroits. Pourtant Read m'assura qu'elles avaient encore, six mois auparavant, jouté avec les meilleures pirogues de l'île, et les avaient toutes battues pour la marche.

Par de jolis sentiers qui traversaient diverses plantations d'un aspect agréable, Read me conduisit à la chapelle élevée et desservie par les naturels de Taïti, venus comme missionnaires à Tonga-Tabou. Ce petit édifice, situé dans une position riante, est construit sur le même plan que ceux que j'avais vus à Taïti, et entouré d'une clôture bien tenue. Il a cinquante-cinq pieds de long sur vingt-deux de large : l'intérieur est occupé par de nombreuses banquettes pour les auditeurs, et une chaire isolée pour le prédicateur. Les trois individus qui remplissent tour à tour cette dernière fonction, sont trois Taïtiens, nommés Tafeta, du canton de Papara, Hape de Faha, et une femme nommée Taï, que Langui a épousée. Tafeta et Hape vinrent me recevoir à la chapelle, et nous causâmes quelque temps ensemble de Taïti et des missionnaires. J'appris qu'il y avait un an qu'ils s'étaient établis à Tonga-Tabou : leur intention était primitivement d'al-

ler instruire les habitans des îles Fidji, mais ils furent retenus par les instances de Toubou, qui leur manifesta le vif désir d'adopter, ainsi que son peuple, la religion chrétienne. Soixante années à peine se sont écoulées depuis que le nom de Taïti fut pour la première fois connu des Européens; il n'y a pas plus de quinze ans que ses habitans ont renoncé à leurs anciennes superstitions, et déjà cette île envoie des missionnaires pour convertir les habitans des archipels qui sont éloignés de plusieurs centaines de lieues. De simples sauvages vont prêcher l'Évangile à d'autres sauvages, et renverser un culte et des dogmes religieux consacrés par plusieurs siècles d'existence!...

1827.

Mai.

En quittant la chapelle, j'entendis Read qui appelait Ritchett, et celui-ci lui répondit de loin, sans paraître. Alors je sus positivement que Toubou, instruit du projet qu'avait formé cet Anglais de partir sur notre navire, l'avait consigné chez lui et l'empêchait de communiquer avec nous. Cela ne me surprit point, car les chefs de Tonga tiennent beaucoup à conserver les Européens qui se sont établis près d'eux.

J'allais me diriger sur Mafanga, quand on vint me prévenir que Ohila demandait à me voir. Comme cela ne me dérangeait guère de mon chemin, je me rendis au désir de ce chef qui habitait une petite case fort propre. Ohila était obligé de se tenir couché à cause de sa jambe qui était très-malade, et le faisait cruellement souffrir. Près de lui se trouvait Houla-Kaï et les autres membres de sa famille. Ohila me reçut fort

1827. amicalement et parut flatté de ma visite : il voulut  
 Mai. m'offrir un kava, mais je le remerciai et lui demandai  
 quelques noix de coco qu'il envoya sur-le-champ  
 cueillir à l'arbre. Après nous être rafraichis, je fis



présent de quelques bagatelles à la femme d'Olila, je  
 pris congé de cette honnête famille, et je suivis la  
 route de Mafanga, où j'avais donné ordre au canot  
 de m'attendre.

Chemin faisant, je m'entretenais avec M. Guilbert,  
 tandis que Simonnet portait mon fusil et qu'un na-  
 turel s'était chargé de celui de mon compagnon. Il n'y  
 a qu'un mille d'un village à l'autre, et la route, presque  
 toujours ombragée par des arbres touffus, offre une  
 promenade charmante. En arrivant dans l'enceinte de  
 Mafanga, je fus émerveillé de la belle tenue des mai-  
 sons et des enclos, bien supérieure à tout ce que j'a-  
 vais jusqu'alors observé. Mafanga est un lieu *tabou* au  
 plus éminent degré; là sont les chapelles les plus ac-

créditées des principales divinités de l'île, les tombeaux de plusieurs familles puissantes; Mariner assure que dans les guerres civiles les plus sanglantes les habitans de Tonga n'ont jamais osé violer les privilèges de cette place. Les ennemis les plus acharnés, les plus irréconciliables, en se rencontrant sur ce sol sacré, sont obligés de déposer leurs haines et de songer uniquement au respect dû aux dieux dont la présence sanctifie ces lieux <sup>1</sup>.

1827.  
Mai.

Le vieux egui Faka-Fanoua, préposé à la garde de ce sanctuaire, reçoit lui-même un haut degré de vénération de la nature de ses fonctions mystiques. Néanmoins il nous accueillit chez lui avec une politesse et une cordialité touchante; il nous fit donner sur-le-champ des noix de coco, et nous prodigua toutes sortes d'offres obligeantes. En outre, et ce qu'aucun chef n'avait fait, lui-même se donna, malgré son grand âge, la peine de m'accompagner partout, et de me faire voir en détail et avec la plus grande complaisance les oratoires des divers *hotouas*. Il me fit remarquer particulièrement celui de Touï-Faka-Nouï, qu'il nomma son grand esprit, soit qu'il fût l'esprit particulier de sa famille, soit qu'il présidât plus directement à la place même de Mafanga. Tous ces lieux, qui rappellent parfaitement les chapelles et les bois sacrés (*sacella et luci*) des anciens Grecs, étaient entre-

<sup>1</sup> *Mariner*, I, p. 93. Nous citerons toujours l'édition de 1827, imprimée à Édimbourg, qui fait partie de la collection nommée *Constable's Miscellany*.

1827.  
Mai.

tenus avec un soin et une propreté admirables, et leurs voûtes de verdure offraient les plus délicieux ombrages.

Le vieux chef me parla beaucoup de *Selenari* (d'Entrecasteaux) dont il conservait un souvenir respectueux et agréable, et il me montra une belle hache qu'il me dit tenir de ce navigateur.

La place publique de Mafanga est aussi remarquable par son extrême propreté et les beaux arbres qui l'environnent que par ses vastes dimensions. Nonobstant son étendue, Read m'assura qu'en certaines solennités son enceinte ne peut contenir le peuple qui s'y rassemble de toutes les parties de Tonga-Tabou et des îles voisines.

Vers trois heures je me retirai, et le bon Faka-Fanoua m'accompagna jusqu'au canot. En le quittant, je lui témoignai toute ma gratitude pour ses bons procédés, et je ne pus m'empêcher de comparer la réception que venait de me faire cet honnête chef à qui j'avais à peine fait attention à bord, avec celle que j'avais éprouvée de la part de Palou, que j'avais à diverses reprises comblé de présens et d'amitiés.

Toute la soirée le navire fut environné par un grand nombre de pirogues, et l'on eut beaucoup de peine à empêcher les naturels de pénétrer dans son intérieur. Plus importuns qu'ils n'avaient encore été, les uns se glissaient sous les filets d'abordage, d'autres par les sabords ou par derrière les sentinelles, afin d'échapper à leur surveillance, M. Jacquinot et moi nous étions souvent obligés d'aller prendre par le bras ces

hôtes indiscrets et de les faire sortir de la corvette, cérémonie qui n'était nullement de leur goût, et qui manquait rarement de nous attirer tout leur ressentiment. Ce métier était pour nous-mêmes fort désagréable, et notre position au milieu d'une population aussi nombreuse et aussi entreprenante pouvait devenir critique avec un équipage sur lequel je devais médiocrement compter. Aussi j'aspirais vivement après l'instant où *l'Astrolabe* serait hors des récifs de Tonga.

1827.  
Mai.

Fatigué des travaux et des soins de la journée, je m'étais couché de bonne heure sur une cage à poules, et je sommeillais depuis une demi-heure, lorsqu'à neuf heures environ je me sentis réveiller par l'honnête Langui qui m'apportait une lettre de M. Thomas et me priait d'en prendre immédiatement connaissance. Après m'avoir remercié des présens que je lui avais envoyés, ce missionnaire me prévenait du dessein qu'avaient formé plusieurs matelots de *l'Astrolabe* de quitter leur navire pour demeurer avec les naturels, afin que je pusse prendre à cet égard telles précautions que je jugerais convenables.

Cet avis me fit faire de tristes et sérieuses réflexions. Par une suite naturelle de l'indifférence extrême qu'avait apportée à l'armement de *l'Astrolabe* l'autorité principale de Toulon, il m'avait été impossible de composer l'équipage de cette corvette d'une manière satisfaisante. Pour le compléter, malgré ma répugnance, j'avais été obligé de recevoir des hommes arrêtés pour vols ou désertions et des sujets mal no-

1827.  
Mai.

tés. Dans les deux expéditions de l'*Uranie* et de la *Coquille*, la première, dès sa seconde relâche, avait laissé près du quart de son équipage au Brésil, et la seconde, en moins d'un an, avait perdu quatorze hommes de la même manière dans les nouveaux États de l'Amérique méridionale. Les aventuriers qui s'étaient embarqués sur l'*Astrolabe* comptaient pour la plupart en faire autant, mais je déjouai leurs projets en les transportant immédiatement par une traversée de quatre mille lieues des rochers de Ténériffe aux plages de l'Australie. L'ordre et la discipline sévère établis dans la colonie de la Nouvelle-Galles du Sud n'offrirent pas à ces individus les mêmes attraits que les États naissans de l'Amérique méridionale où le plus mauvais sujet d'Europe peut se flatter de parvenir. Plus résolu que les autres, deux seulement désertèrent leur navire à Port-Jackson, encore je réussis à les faire rentrer à leur poste.

Le caractère âpre et sauvage des Nouveaux-Zélandais, leur vie active et guerrière, surtout la nature du climat et le régime frugal de ces peuples, convinrent encore moins à nos matelots marrons. Je ne me dissimulais point que, sous ce rapport, la relâche de Tonga-Tabou devait offrir plus de dangers à la Mission. Mais je ne comptais faire sur cette île que le séjour rigoureusement nécessaire pour régler les montres, acheter des vivres frais, et remplacer l'eau et le bois consommés. Or, j'avais calculé que cinq jours me suffiraient pour ce triple objet. Cet espace de temps était tellement limité, et il eût été si activement

employé, que nos marins n'eussent pas eu le temps de songer à leur désertion, ou du moins d'en préparer les moyens.

1827.  
Mai.

Les tristes journées passées sur les récifs, et la relâche prolongée qui en était devenue la suite inévitable, avaient complètement dérangé mes combinaisons. Les matelots avaient eu tout le temps de s'aboucher avec les chefs de Tonga; quelques-uns connaissaient déjà plusieurs mots de la langue : d'ailleurs les Anglais établis sur l'île ne demandaient pas mieux que de servir d'interprètes aux uns et aux autres. Quelques-uns de ces Anglais, déserteurs eux-mêmes de leurs navires, encourageaient sans doute les Français à suivre leur exemple, et peignaient leur propre félicité sous de brillantes couleurs. Enfin les chefs, jaloux d'attacher des Européens à leur service; n'épargnaient ni promesses ni séductions pour les engager à se fixer près d'eux. Il n'en fallait pas tant pour égayer des individus qui ne tenaient nullement à leur patrie, qui n'avaient aucune sorte d'attachement pour leurs officiers, et qui, en échange des dangers, des fatigues, et des privations d'une longue et pénible campagne, voyaient s'ouvrir devant eux la perspective d'une existence douce et oisive, au sein de toutes les jouissances matérielles. Le complot fut tramé, et il est probable que plusieurs chefs y trempèrent, puisqu'il parvint à la connaissance des missionnaires établis à plus de dix milles de notre mouillage.

Je ne pouvais douter de l'existence d'un complot;

1827.  
Mai.

car, dès l'époque où suspendus le long des brisans nous n'attendions que l'instant où le navire s'engloutirait dans les flots, je savais que des hommes avaient poussé l'oubli de leurs devoirs et de tout sentiment d'honneur jusqu'à témoigner ouvertement le désir de voir périr leur bâtiment, dans l'espoir d'aller vivre avec les naturels. Il m'était donc impossible de douter des mauvaises dispositions de l'équipage. Toutefois j'avais pris le parti de dissimuler, et je bornai mes mesures à abréger autant que possible la relâche, afin de diminuer les chances de la désertion.

Certainement, si mon but eût été de suivre simplement la marche de mes deux devanciers, en parcourant des mers ouvertes et en évitant avec soin l'approche des terres, je n'eusse pas hésité à laisser à Tonga-Tabou les mauvais sujets qui voulaient nous abandonner, et j'eusse été bien aise de purger *l'Astrolabe* de leur présence. Mais nonobstant les pertes que nous avons faites sur les récifs, je tenais à poursuivre mon plan de campagne : de longues et périlleuses explorations nous restaient à exécuter, et je devais m'attendre à des manœuvres forcées et imprévues. Il s'en fallait déjà de beaucoup que l'équipage fût en état de manœuvrer au gré de mes désirs ; je ne pouvais donc priver *l'Astrolabe* d'un certain nombre de bras, sans compromettre la suite de nos opérations. D'ailleurs c'eût été offrir un exemple dangereux au reste des matelots, et m'exposer à les voir tous disparaître l'un après l'autre dans les relâches subséquentes.

Tout bien considéré, je m'arrêtai au parti qui me parut le plus convenable dans la circonstance : ce fut de partir le lendemain matin au lieu d'attendre au surlendemain, comme j'en avais d'abord le dessein. Dans mon opinion, cette mesure devait suffire pour renverser les projets des déserteurs, car j'avais tout lieu de penser que ces projets devaient s'effectuer dans le cours de la journée suivante, qui était un dimanche, et pour laquelle j'avais promis à une partie de l'équipage la permission d'aller se promener sur Pangai-Modou.

1827.

Mai.

Je ne fis part de cette résolution, ainsi que de l'avis qui l'avait motivée, qu'à M. Jacquinot, en lui recommandant le plus profond silence. En même temps, je lui donnai l'ordre de tout préparer dès le lendemain matin pour le départ, mais sans bruit et sans appareil, comme si l'on eût voulu simplement tenir le navire tout prêt pour le lundi, afin qu'il ne restât plus rien à faire à l'équipage dans le cours de la journée. Enfin, pour la nuit, la surveillance la plus active fut enjointe aux officiers de service.

## CHAPITRE XXIII.

COMBATS AVEC LES NATURELS DE TORGA-TABOU.

1827.  
13 mai.

Le ciel paraissait favoriser mes projets ; une petite brise de S. E. s'était élevée ; c'était le vent le plus favorable pour nous pousser hors de la rade. Aussi je comptais mettre à la voile vers dix heures, moment où la marée basse me permettrait de distinguer plus clairement la position et l'étendue des brisans.

Aussitôt le branlebas fait, la chaloupe avait été envoyée sur l'ancre du nord pour la relever ; mais, comme elle offrait trop de résistance, nous avions filé la chaîne de tribord au moyen d'un ajust avec un orin, et nous avions relevé la chaîne et l'ancre de babord avec le navire. A sept heures elle se trouva haute. Nous avons ensuite viré sur la chaîne de tribord, et nous avons tenu bon à long pic. Immédiatement après, la chaloupe avait été embarquée.

Pour mieux en imposer aux naturels comme aux matelots sur le but de ces manœuvres, selon la coutume, le chef de timonerie, Jacon, avait été en-

voyé à terre au point du jour pour observer les marées. Je n'avais fait aucune démarche pour rappeler à bord M. Dudemaine, qui, depuis la veille, se trouvait en partie de plaisir chez son ami particulier, et je comptais même ne recevoir cet élève qu'au large, où il serait venu nous rejoindre. La suite des événemens fera voir que dans ce cas il eût été probablement réduit à rester parmi les sauvages.

Depuis le matin, la corvette était entourée d'un nombre de pirogues plus considérable que nous ne l'avions encore vu, et je veillais attentivement à éloigner du bord tous les chefs qui n'étaient pas pour nous d'anciennes connaissances. Suivant son habitude, tout entier à ses marchés, Tahofa s'était tenu assis sur le bastingage de babord pour les diriger en personne. A huit heures et demie, il s'avança brusquement vers moi, et me pressa instamment d'acheter plusieurs beaux cochons qui venaient d'arriver dans une pirogue. Tout avait réussi jusqu'alors au gré de mes desirs, et je crus que rien ne pouvait me forcer plus long-temps à la dissimulation. En conséquence, je fis répondre à Tahofa, par l'Anglais Read, que je n'avais plus besoin d'aucune sorte de provisions, que le navire allait mettre à la voile, et que je lui faisais mes adieux. Sur cela, Tahofa prit ma main et la serra avec amitié d'un air qui semblait même vivement ému; il en fit autant à l'égard de tous les officiers présents sur le pont, puis il sauta lestement dans sa pirogue et alla débarquer sur Pangāi-Modou.

Au même instant toutes les pirogues qui environ-

1827.  
Mai.

1827.  
Mai.

naient l'*Astrolabe* poussèrent au large ; l'on eût dit qu'elles exécutaient ce mouvement à un signal convenu , tant il fut rapide et simultané. J'en fus surpris et en même temps satisfait , dans l'espoir que nous allions être bien plus libres dans nos manœuvres par l'absence des naturels. D'ailleurs , comme je connaissais la haute influence de Tahofa , je présimai qu'il n'avait pas voulu qu'aucun marché eût lieu à bord après son départ , et qu'il avait donné des ordres en conséquence. J'avais remis à Read quelques objets que je lui avais promis , et une médaille en bronze de l'expédition ; cet Anglais avait disparu quelques minutes avant Tahofa.

Un instant auparavant j'avais chargé M. Jacquinot d'envoyer le bot (le plus petit canot) à terre avec deux hommes pour ramener Jacon. Mais cet officier m'avait fait observer qu'il n'avait pas eu le temps de faire faire la provision de sable habituelle pour nettoyer le pont ; comme la yole devait rester à la mer pour manœuvrer en avant du navire , et éclairer sa route , sous la direction de M. Lottin , il me proposa de l'expédier avec un nombre suffisant de bras pour faire promptement une petite provision de sable. Cette observation me parut juste , et je priai seulement M. Jacquinot de placer un élève dans le canot pour surveiller les hommes et accélérer leur travail , en lui enjoignant de ne pas rester plus d'une demi-heure à terre. Ce canot était parti et arrivé au rivage quelques minutes avant les naturels.

Neuf heures venaient de sonner , et j'étais descendu

dans ma chambre pour déjeuner à la hâte avant l'appareillage, quand un bourdonnement confus et général me rappela précipitamment sur le pont. On me dit alors que les naturels, réunis en force sur la pointe de Pangai-Modon, avaient attaqué nos hommes, et tentaient d'enlever l'embarcation. Je saisis ma lunette, et je distinguai sans peine quelques-uns de nos hommes luttant contre une masse compacte de sauvages, et ceux-ci qui s'efforçaient d'entraîner à la fois et le canot et les matelots.

1827.

Mai.

PL. LXXXVII.

On me proposa, et je fus moi-même un instant tenté de faire tirer un ou deux coups de canon sur la plage. Mais une réflexion subite m'arrêta : ou je ferais viser sur le rassemblement, ou les coups seraient dirigés par-dessus la tête des naturels ; dans le premier cas, je risquais de tuer des Français avec les sauvages ; dans l'autre, ce n'était qu'un vain épouvantail pour des insulaires aussi aguerris contre l'effet des armes à feu.

Je préférai faire embarquer vingt-trois hommes dans le grand canot, et les détacher à la poursuite des ravisseurs sous les ordres de MM. Gressien et Paris. M. Gaimard voulut se joindre à eux. Cette opération fut promptement exécutée ; mais je n'avais pas voulu laisser partir ce détachement sans l'armer complètement de fusils, de sabres, de piques et de munitions ; cette précaution avait entraîné vingt minutes environ de retard.

Durant ce temps, les naturels au nombre de plus de cinq cents, redoublant de vitesse et d'efforts,

1827.  
Mni.

avaient réussi à faire filer les hommes, le canot et ses agrès de Pangaï-Modou à Manima, Oneata, et même sur Nougou-Nougou. Vainement M. Gressien, par une manœuvre habile, avait voulu leur couper la retraite en se dirigeant d'abord sur Oneata; malgré toute la diligence qu'il fit, les fuyards s'étaient déjà soustraits à sa poursuite, et ceux qui étaient restés en arrière traversèrent l'entrée du lagon et passèrent sur la rive de Hogui.

D'ailleurs le grand canot, tirant trop d'eau, fut arrêté par les récifs à une grande distance du rivage, et nos hommes furent obligés de se mettre à l'eau jusqu'à la ceinture pour aborder sur l'île. Il en fut de même quand ils voulurent passer d'Oneata à Nougou-Nougou.

Des naturels en petit nombre, et c'étaient sans doute les champions les plus déterminés, s'approchaient de temps en temps fort près des Français, en gambadant et en faisant toute sorte de grimaces, comme pour provoquer leurs ennemis et se moquer d'eux. Quelques coups de fusil furent tirés sur ces insolens et téméraires sauvages; mais leur promptitude et leur mobilité étaient telles qu'on ne pouvait les ajuster, et leur audace resta impunie.

Du bord, et la lunette à la main, je suivais attentivement les moindres mouvemens des deux partis; souvent je frémissais d'inquiétude en voyant que nos matelots, au lieu de se maintenir en troupe serrée, se disséminaient de tous côtés et s'exposaient isolément et presque sans défense aux coups des sauvages. Sans

aucun doute, si ceux-ci avaient su tirer parti de cette faute, les Français eussent été exterminés l'un après l'autre, sans qu'il en eût échappé un seul. On doit juger de quel poids mon ame fut soulagée quand je vis les naturels céder enfin le champ de bataille à leurs ennemis et disparaître dans les bois.

Nous vîmes alors nos hommes traîner la yole, que les sauvages, dans leur fuite, avaient été obligés d'abandonner sur le récif entre Pangai-Modou et Manima. Ils eurent beaucoup de peine à la remettre à flot; quand ils y eurent réussi, ils se rembarquèrent dans le grand canot et se dirigèrent sur la pointe de Pangai-Modou. Alors j'envoyai MM. Guilbert, Sainson, Bertrand et Imbert pour renforcer le détachement et donner à M. Gressien l'ordre de mettre le feu à toutes les maisons qu'il trouverait : car j'étais convaincu que ce moyen seul pourrait intimider les naturels et les amener à faire quelques propositions de paix, attendu qu'il m'était désormais impossible de poursuivre Tahofa et ses sujets jusque dans Bea, où ils étaient par le fait inaccessibles à toutes nos attaques.

Au retour de la baleinière, j'appris avec un vrai plaisir que M. Gressien avait réussi à délivrer de captivité MM. Dudemaine, Jacou et Cannac. Le premier, après avoir passé la nuit chez son ami Moe-Agui, qui l'avait bien accueilli, s'en revenait avec lui vers la corvette, quand ils rencontrèrent les naturels qui fuyaient la poursuite du grand canot. Sur-le-champ Moe-Agui arracha des mains de M. Dudemaine son

1827.

Mai.

fusil de chasse, mais lui laissa ses habits et lui promit même de le protéger contre ceux qui voudraient lui faire du mal. Du reste, il refusa de le laisser revenir à bord et voulut le ramener chez lui, assurant que le navire avait été pris, et que j'avais été tué. En ce moment même, Tahofa passait près d'eux, et M. Dudemaine courut à lui pour réclamer son assistance et obtenir sa liberté; le chef, furieux, ne lui fit pas d'autre réponse que de lui lancer un vigoureux coup de poing. Mais le canot approchait; les insulaires, intimidés, se dispersèrent, et M. Dudemaine, ayant réussi à leur échapper, put rallier nos gens et se joindre à eux pour courir après les fuyards.

Au moment même de l'enlèvement du canot, Jacou avait voulu se cacher dans les broussailles; mais les naturels, l'ayant découvert, le firent rallier, le dépouillèrent complètement et le contraignirent à les suivre, à force de coups et de menaces. Toutefois il ne cheminait que le plus lentement qu'il lui était possible, et il était resté à la queue des fuyards; ceux-ci, craignant d'être coupés par le canot, abandonnèrent leur proie, et Jacou recouvra sa liberté.

Quant au petit Cannac, jeune homme d'une excellente conduite et pour lequel j'avais une estime et une affection particulières, il avait été l'un des premiers enlevé. Dépouillé comme les autres de ses vêtements, il suivait aussi par force les naturels dans leur retraite précipitée. En apercevant M. Dudemaine, il fondit en larmes, et se jeta aux pieds des naturels pour les attendrir. Il paraît qu'en ce moment Tahofa en eût

pitie; et, le regardant sans doute comme un enfant, il le renvoya après lui avoir fait jeter une chemise. Cannac ne se le fit pas répéter deux fois, et courut avec M. Dudemaine vers le grand canot. Ce trait d'humanité de la part de Tahofa, dans un pareil moment, me frappa singulièrement. J'en conçus de l'espoir pour nos prisonniers, attendu que si Tahofa avait eu l'intention de les maltraiter ou de les faire périr, il n'aurait pas de son plein gré relâché l'un d'eux, au moment où il était poursuivi de si près par nos gens. Les Français qui restaient entre les mains des naturels étaient M. Faraguet et les matelots Bellanger, Grasse, Bouroul, Reboul, Fabry, Martineng et Della-Maria. Je prévis que ce serait une chose fort difficile que de les arracher aux mains d'une population de douze ou quinze milles ames, dont les guerriers étaient courageux, entreprenans, et habitués depuis long-temps aux effets des armes à feu. Plusieurs d'entre eux savaient même manier ces armes avec adresse, et l'on comptait une soixantaine de mousquets dans l'île.

Le grand canot rentra à bord à trois heures et demie, après avoir brûlé les habitations des insulaires sur Pangai-Modou et Manima. Aucun naturel n'était resté sur ces îles, et nos matelots n'avaient éprouvé aucune résistance. Au retour du canot seulement, nous découvrîmes que le matelot Simonet avait déserté pour passer chez les sauvages; et il avait dû le faire peu de temps avant le départ de Tahofa, car plusieurs personnes assurèrent l'avoir vu le long du

1827.  
Mai.

1827.  
Mai.

bord; dans la yole, au moment où elle fut expédiée au sable.

Quelques-uns de nos hommes crurent l'avoir reconnu à terre couchant en joue ses propres compatriotes. Ce qu'il y a de positif, c'est que M. Dudemaine, au moment de son entrevue avec Tahofa, vit Simonet au milieu des naturels armé d'un fusil et tout habillé, tandis que tous les autres captifs avaient été dépouillés, circonstance qui prouvait sa connivence avec les sauvages. On trouva d'ailleurs son sac derrière un coffre et prêt à être emporté. Probablement cet homme comptait désertir dans la soirée, et notre subit appareillage l'avait décidé à hâter son évasion.

Jugeant qu'il fallait sans tarder frapper de nouveaux coups pour amener les naturels à composition, je me décidai à poursuivre sans relâche les hostilités. Lorsqu'il s'agit d'armer de nouveau le grand canot, tout l'équipage s'offrit avec ardeur pour faire partie de cette nouvelle expédition. Cet empressement me prouva combien la bravoure est naturelle au Français, quels que soient d'ailleurs sa conduite et ses principes. Certes il y avait du courage et du dévouement à aller affronter des milliers de sauvages vigoureux, résolus et bien armés, avec une vingtaine de mousquets. Mais la conduite des hommes du premier détachement m'avait prouvé qu'on ne pouvait pas compter sur la prudence des matelots qui, une fois débarqués, n'écoutaient plus la voix de leurs chefs, et se débandaient pour courir çà et là au pillage sans ordre ni précaution.

En conséquence, je n'armai le canot que d'officiers, de maîtres et d'officiers mariniens; en un mot, de personnes sur la prudence desquelles on pût compter. Comme ce détachement s'embarquait dans le canot, le caporal Richard, que je n'y avais point compris, vint me supplier de lui permettre de s'y joindre, ajoutant que ce serait le déshonorer si je ne le jugeais pas digne d'en faire partie, malgré sa qualité de chef de la garnison. Je cédaï à ses instances non sans quelque répugnance. Enfin, le canot partit sous les ordres de M. Gressien. Les instructions que j'avais données à cet officier lui enjoignaient de se porter le long de la côte, de brûler toutes les maisons qu'il rencontrerait, et de tirer sur tous les sauvages qui se présenteraient hostilement, tout en respectant les femmes, les enfans, et même les hommes qui ne feraient point de résistance. Il devait, au contraire, employer tous les moyens en son pouvoir pour convaincre les naturels que tous nos désirs ne tendaient qu'à la paix, et que la restitution des prisonniers ferait cesser toute hostilité. J'ordonnai à M. Paris, auquel le canot était confié, de ne point le quitter, et de suivre attentivement la marche du détachement le long des récifs, pour être tout prêt à favoriser sa retraite si elle devenait nécessaire. Enfin je recommandai instamment, et à plusieurs reprises, aux hommes qui composaient la troupe de débarquement, de ne jamais s'écarter les uns des autres sous quelque prétexte que ce fût, et d'opposer constamment une masse serrée aux sauvages, certain que ceux-ci n'o-

1827.

Mai.

1827. seraient jamais attaquer nos gens tant qu'ils seraient  
Mai. réunis.

Cette expédition fut conduite avec beaucoup d'ordre et d'intelligence. Notre petit détachement mit d'abord le feu au village de Nougou-Nougou et à celui d'Oleva, composés chacun d'une trentaine de cases, puis à quelques habitations isolées, et l'on détruisit cinq ou six belles pirogues. D'épaisses colonnes de fumée s'élevèrent de cette partie de l'île, et annoncèrent aux naturels les rapides effets de notre vengeance.

Pl. XCI.

Après avoir livré aux flammes le village d'Oleva, les Français s'avancèrent en colonne serrée le long de la plage vers Mafanga, tandis que le grand canot les suivait le long du récif. A mesure qu'ils approchaient de Mafanga, les sauvages, qui jusqu'alors avaient fui devant eux, devinrent de plus en plus nombreux, et quelques-uns, retranchés dans les fourrés du rivage, commencèrent à faire feu sur les nôtres qui restaient entièrement à découvert. Cependant les Français répondaient par une mousqueterie bien nourrie; ils continuaient leur marche, et tout allait bien, quand le caporal Richard, qui s'était éloigné de quelques pas du détachement après avoir abattu un insulaire, au lieu de rallier son parti, courut imprudemment dans le fourré pour s'emparer de son ennemi. Aussitôt huit ou dix sauvages tombèrent sur Richard, lui arrachèrent son fusil, l'assommèrent à coups de casse-tête, et le percèrent de coups avec sa propre baïonnette. A ses cris, nos gens coururent

à son secours, et le coq Castel abattit encore un des assaillans. Ceux-ci prirent la fuite, et Richard fut délivré de leurs mains; mais il était trop tard : le malheureux était couvert de blessures, et fut porté expirant au canot.

1827.

Mai.

Pl. XCII.

Notre détachement riposta encore quelque temps aux coups de feu des naturels avec beaucoup de sang-froid et d'intrépidité. Enfin M. Gressien, voyant que sa troupe restait entièrement exposée aux traits des sauvages, tandis qu'on ne pouvait leur répondre avec aucune apparence de succès, jugea très-sagement qu'il était grand temps d'opérer sa retraite. Les Français rentrèrent donc tout doucement dans le canot, à travers les balles de l'ennemi qui pleuvaient autour d'eux, et dont une atteignit et froissa le coude de M. Dudemaine. Il fallut sans doute un étrange hasard pour en être quitte à si bon marché. La manière adroite dont un fusil à deux coups était servi et tiré du côté des sauvages, fit soupçonner à nos gens que Simonet leur avait prêté son aide.

Le grand canot rentra à bord à cinq heures et demie, et je fus désolé en voyant l'état déplorable où se trouvait Richard. Du reste, cet infortuné paraissait avoir déjà perdu toute espèce de sentiment, et il expira à huit heures du soir des suites des horribles blessures qu'il avait reçues.

J'approuvai fort M. Gressien d'avoir pris le parti de la retraite; car, s'il eût différé tant soit peu, il eût fini par être enveloppé par les sauvages, et la plupart des hommes de son détachement auraient

1807.  
Mai.

succombé sous les coups de l'ennemi; ce qui eût été une perte irréparable pour *l'Astrolabe*....

Le résultat de cette affaire me prouva que je devais renoncer à livrer par terre de nouveaux combats aux naturels. Dans les fourrés impénétrables qui couvrent une grande partie de l'île, tous nos hommes eussent péri successivement sous les traits de l'ennemi sans lui faire aucun tort sensible. En outre; quand bien même nous eussions été victorieux; la mort d'un millier de ces perfides insulaires ne pouvait balancer à mes yeux, et dans l'intérêt de la mission, la perte d'un seul Français; car je ne devais pas oublier que le but de l'expédition était scientifique et non militaire.

Il me parut plus avantageux de conduire la corvette elle-même devant Mafanga, et de menacer d'une ruine complète cette place, objet sacré de la vénération des sauvages. Par là j'étais sûr de faire intervenir l'île entière dans notre querelle; j'espérais qu'il se trouverait des chefs qui censureraient la conduite de Tahofa, et le forceraient à relâcher ses prisonniers. D'ailleurs je devais m'attendre à voir tous les insulaires de Tonga voler à la défense de Mafanga. Déjà les lunettes nous faisaient distinguer des attroupe-mens considérables qui s'agitaient devant cette place, et la fortifiaient de leur mieux.

De notre côté, nous fîmes à bord tous les préparatifs de défense que commandait notre position. Les petits canons de campagne furent installés sur le gaillard d'avant, les armes furent tenues en état, et toute

la nuit des sentinelles placées dans toute l'étendue du navire firent une garde vigilante. Une attaque nocturne de la part des insulaires nous eût été funeste; heureusement ils n'osèrent pas la tenter.

Au point du jour, la brise souffla avec force au S. E., et m'obligea à différer le mouvement que je comptais opérer sur les récifs de Mafanga, mouvement qui devenait d'autant plus délicat à exécuter que nous étions privés des moyens de nous tirer d'embarras si nous venions à échouer.

Les charpentiers furent employés à disposer sur l'avant de la chaloupe une plate-forme pour recevoir au besoin une des pièces de campagne, précaution nécessaire dans le cas où il eût fallu faire une descente.

Nos lunettes dirigées vers Mafanga nous prouvèrent que les naturels avaient travaillé toute la nuit à fortifier cette place, et l'avaient déjà mise dans un état de défense respectable. Tandis que nous admirions l'intelligence et l'activité de nos sauvages ennemis, nous aperçûmes tout-à-coup, entre la côte de la grande terre et le navire, une petite pirogue manœuvrée par deux hommes, au milieu desquels un troisième semblait immobile. Il ventait assez fort, et la houle empêchait les deux hommes qui pagayaient de diriger leur frêle embarcation comme ils l'auraient voulu. Tantôt elle semblait gouverner sur la corvette, tantôt elle paraissait rallier la terre.

Cette manœuvre m'ayant paru équivoque, je donnai l'ordre au grand canot de courir sur ces hommes,

1827.  
Mai.

14.

1827.  
Mai.

et de les amener à bord. Cette opération fut bientôt exécutée; au retour du canot, nous reconnûmes tous avec une joie extrême que la pirogue en question portait M. Faraguet, que ramenaient l'Anglais Singleton et le Suédois Thom.

Quand M. Faraguet eut reçu les félicitations sincères de chacun de nous, sur son heureux retour à bord, il nous donna les détails suivans. L'enlèvement du canot et des hommes qui le montaient avait été entièrement dirigé par Tahofa, et exécuté par ses guerriers. M. Faraguet était cependant tombé au pouvoir de Touï-Hala, fils d'un guerrier de Fidgi et d'une sœur de Palou. A cela près des violences du premier moment, ce chef n'avait eu que de bons procédés pour son captif, et lui avait même restitué une partie de ses hardes dont il s'était d'abord emparé. Quand ils arrivèrent à Moua, ils rencontrèrent Singleton qui conduisit M. Faraguet chez Palou; celui-ci lui fit beaucoup d'amitiés, et employa tous les moyens de persuasion pour déterminer M. Faraguet à demeurer avec lui, affirmant que *l'Astrolabe* était tombée au pouvoir de Tahofa, qui y avait mis le feu et m'avait tué. Pour preuve de ce qu'il avançait, Palou montrait les colonnes de fumée qui s'élevaient en ce moment même des villages incendiés par les Français. Toute la soirée, ce chef s'efforça d'amener son prisonnier à céder à ses désirs; mais, voyant que celui-ci résistait à toutes ses prières, il lui promit de le reconduire à bord le jour suivant, et l'envoya coucher dans l'appartement de Singleton.

Le lendemain, Palou, après avoir inutilement réitéré ses instances auprès de son captif, le fit escorter de ses guerriers, et l'amena lui-même à Mafanga où se trouvaient déjà Tahofa et plusieurs autres chefs à la tête de leurs combattans. Il y eut un grand *kava* dont Toubou fut le président, et où M. Faraguet prit place près de Palou. Là on discuta assez long-temps et avec chaleur. On demanda de nouveau à M. Faraguet s'il voulait retourner à bord ; sur sa réponse affirmative, il y eut de longs débats à la suite desquels il fut enfin arrêté que M. Faraguet serait reconduit à bord de *l'Astrolabe*. Mais aucun naturel n'osa se charger de cette mission, et elle fut confiée aux deux Européens. Avant de laisser partir M. Faraguet, Palou lui fit à plusieurs reprises la recommandation suivante en propres termes : « *Speak captain give koula Palou*, — parle au capitaine pour qu'il donne des colliers à Palou. » Car il faut savoir que ce brave chef était fort avide de ces ornemens ; et, quoiqu'il en eût reçu tant de moi que des officiers une grande quantité, sa cupidité en réclamait sans cesse de nouveaux. Dans un pareil moment, il était plaisant de voir ce grave et puissant egui se recommander à ma générosité pour de pareilles babioles. Les matelots Grasse et Fabry étaient aussi échus en partage à Palou, et avaient été également conduits à Mafanga, où M. Faraguet avait pu les voir.

Singleton, que j'interrogeai ensuite, me confirma que Tahofa seul et ses principaux mata-boulais avaient dirigé l'attentat commis contre les Français.

1827.

Mai.

1327.

Mai.

Palou et les autres chefs de Tonga y étaient restés totalement étrangers. Dans un conseil du matin, ils avaient même improuvé la conduite de Tahofa, et avaient émis le vœu que les prisonniers fussent remis entre mes mains. Mais Tahofa s'y était vivement opposé; et la crainte qu'il inspirait retenant les autres chefs, il avait été arrêté, par manière d'arrangement, qu'on me renverrait les prisonniers qui ne voudraient pas rester à Tonga-Tabou, mais qu'on garderait les autres. Singleton m'assura du reste qu'on n'avait fait aucun mal à nos hommes, et qu'on avait donné l'ordre de les faire tous rejoindre à Mafanga.

J'exprimai vivement mon indignation contre la conduite perfide et déloyale des naturels, et surtout contre l'infâme trahison de Tahofa, qui avait été constamment comblé d'amitiés et de présens à bord. L'Anglais répondit que la conduite de Tahofa était en effet très-coupable, mais que ce chef n'avait pas pu résister à la tentation de posséder quelques Européens à son service. Tous les chefs le blâmaient vivement, Palou surtout qui paraissait désolé de ce qui était arrivé. Mais tout en redoutant la puissance de Tahofa et ses desseins ambitieux, personne ne se sentait de force à s'opposer à lui. A cela je répondis que je pardonnais volontiers à Palou et aux autres chefs; que ma vengeance serait uniquement dirigée contre Tahofa, et je priai Singleton d'insinuer à ses rivaux que, s'ils voulaient s'unir à moi, je leur promettais mon assistance pour écraser Tahofa et délivrer leur île de ce chef turbulent.

J'appris que les naturels tremblaient surtout que je ne dirigeasse mes efforts sur Mafanga, et que je ne vinsse à profaner ce sanctuaire de leur île. Singleton me fit observer qu'en un pareil cas la population tout entière se soulèverait pour voler à la défense de Mafanga; qu'en ce moment plus de deux mille guerriers se trouvaient déjà rassemblés dans son enceinte, et qu'il en arrivait à chaque instant de toutes les parties de Tonga-Tabou.

Je répondis à Singleton que j'allais pourtant être réduit à prendre ce parti, attendu que je ne pouvais songer à aller attaquer Tahofa dans sa résidence à Bea; que j'allais m'emboîser devant Mafanga pour canonner cette place, et que je ne la quitterais qu'après l'avoir complètement ruinée. J'ajoutai que j'avais à bord six mille livres de poudre et quinze mille boulets; que quand tout cela serait consommé, j'irais sur la côte du Pérou où les Français ont une division navale, et que je ramènerais avec moi deux frégates pour exterminer tous les habitans de Tonga. En même temps, comme je ne pouvais m'empêcher de conserver des doutes sur la sincérité des sentimens de Singleton, et que je pouvais le considérer comme un espion des insulaires, envoyé pour examiner mes moyens de défense, je lui fis voir en détail tous mes préparatifs de combat, et je lui déclarai que dès le jour suivant, si je n'avais point reçu tous les prisonniers sans exception, la corvette serait devant Mafanga, et que la canonnade commencerait.

Singleton me pria instamment de suspendre au

1827.

Mai.

1827.  
Mai.

moins les hostilités pour la journée, affirmant qu'il allait faire en sorte de déterminer les naturels à me renvoyer tous les captifs, et qu'il allait surtout user de son influence sur Palou et Toubo pour vaincre l'opiniâtreté de Tahofa. Je lui donnai ma parole qu'aucun acte de violence ne serait commis de mon côté; que je ne m'étais porté à ceux qui avaient eu lieu qu'avec une extrême répugnance, et parce que c'était l'unique moyen d'amener les naturels à faire des propositions de paix. Singleton convint que c'était en effet la seule voie pour arriver à ce but : l'incendie des villages et l'engagement de la veille au soir avaient épouvanté la plupart des chefs; deux ou trois naturels avaient été tués et plusieurs avaient reçu des blessures graves. Cependant la mort de notre caporal, et l'acquisition de son fusil, qui était resté entre leurs mains, les avait un peu consolés de cet échec. Ceux qui avaient pris part à cette affaire s'empressèrent de publier qu'un des officiers avait été tué, et qu'un *midshipman* avait été gravement blessé, faisant allusion à l'égratignure qu'avait reçue M. Dudemaine. Tahofa, pour encourager ses guerriers, leur promettait le pillage de la corvette, assurant avec audace qu'elle allait bientôt tomber entre leurs mains.

Au moment où Singleton allait nous quitter, vers une heure après midi, le détachement en armes partait pour enterrer le caporal avec les honneurs de la guerre sur l'île Pangaï-Modou. Ayant demandé à Singleton si la tombe de Richard ne serait point exposée à être profanée par les naturels après notre départ, il

m'assura qu'à cet égard je ne devais avoir aucune inquiétude. Les habitans de Tonga portaient le plus grand respect aux tombeaux et même à ceux de leurs ennemis. Il me suffirait de signaler sa place par une croix ou telle autre marque, et personne n'en approcherait jamais.

1827.

Mai.

Le caporal Richard fut enterré sur la pointe de Pangai-Modou, à quarante pas du bord de la mer, un peu à l'est de l'endroit où notre observatoire avait été établi. Une médaille en bronze, de l'expédition, fut suspendue à son cou, et chacun de nous donna une larne à la mémoire de notre infortuné compagnon.

Lorsque le canot fut de retour à bord, devant l'équipage rassemblé sur le gaillard d'arrière, je proclamai Delanoy (Victor), caporal en remplacement de Richard. Ce jeune militaire méritait à tous égards cette distinction par son excellente conduite, et le bel exemple qu'il avait constamment montré à ses camarades<sup>1</sup>. Je profitai de cette occasion pour adresser à tous les hommes de l'équipage une courte allocution dans laquelle je les exhortai à se montrer fermes à leur poste, et à bien faire leur devoir, quels que fussent les événemens.

<sup>1</sup> Le brave Delanoy est une des trois personnes de l'équipage de *l'Astrolabe* pour qui j'ai vainement sollicité une décoration depuis plus de trois ans. Cependant j'ai toujours cru, et je crois encore, que les fatigues, les privations et les dangers sans nombre, et peut-être sans exemple, endurés par tous ceux qui ont fait la campagne de *l'Astrolabe*, méritaient qu'on prêtât un peu plus d'attention à mes justes réclamations en faveur de mes compagnons de voyage.

1827.  
Mai.

A quatre heures et demie, nous vîmes une pirogue qui s'approchait du navire avec trois Anglais, et peu après un quatrième se montrait sur la pointe de Pangai-Modou. Un canot du bord fut envoyé pour le prendre. Ces gens, dont deux étaient le charpentier et le forgeron des missionnaires, m'apportaient des lettres de M. Thomas, écrites à peu de distance l'une de l'autre. Le porteur de la première était venu par terre, aucun naturel n'ayant osé l'amener à bord, et c'était lui qui avait paru sur Pangai-Modou.

M. Thomas me mandait que les naturels se repentaient de leur perfidie à mon égard; qu'ils craignaient que je ne voulusse détruire leurs *fat-tokas* (tombeaux) à Mafanga, et qu'ils avaient eu recours aux missionnaires pour les prier d'intercéder en leur faveur près de moi. En conséquence, il me priait de suspendre les hostilités, et me promettait, au nom des chefs, que les prisonniers seraient immédiatement remis au canot qui irait les chercher à Mafanga.

Dans ma réponse à M. Thomas, je lui peignis la conduite infâme de Tahofa qui avait payé de la plus noire ingratitude et de la plus atroce perfidie toutes les bontés que nous avions eues pour lui; j'ajoutais qu'il méritait tout le poids de notre vengeance, mais que je consentais cependant à tout oublier, et même à quitter sur-le-champ l'île aussitôt que *tous* les Français seraient rendus à leur navire. J'insistais sur le mot *tous*, alléguant qu'il ne devait point y avoir d'exception, attendu que j'étais responsable de leurs personnes envers mon gouvernement. Si les naturels ne souscri-

vaient point à cette condition, j'étais résolu à ne point quitter Tonga-Tabou sans avoir détruit Mafanga de fond en comble.

1827  
Mai.

Je parlai dans le même sens aux Anglais, et les priai de faire part aux insulaires de ma dernière résolution. L'un d'eux voulant me faire des représentations sur les forces supérieures des naturels et sur les grands dangers que j'allais courir en m'approchant des récifs de Mafanga, je lui répondis d'un ton bref et péremptoire que ma volonté était invariable, et que les sauvages devaient rendre tous leurs prisonniers, ou s'attendre à voir Mafanga réduit en poussière. Puis, sous prétexte qu'il était tard, je m'empressai de les congédier, ayant remarqué que leurs discours produisaient une impression fâcheuse sur les hommes de l'équipage.

Toute la nuit on fit bonne garde; mais elle se passa tranquillement. Les naturels ne concevaient pas même la possibilité de nous attaquer à bord.

N'ayant reçu aucune nouvelle de nos prisonniers, et ne voyant les naturels faire aucun mouvement qui annonçât l'intention de les rendre, à sept heures du matin les huniers furent bordés, l'ancre dérapée, et nous cinglâmes vers Mafanga, sous les huniers seulement. Le grand canot marchait devant la corvette, sous les ordres de M. Lottin, pour éclairer notre route. Comme la marée haute ne nous permettait point de distinguer l'acore du brisant, à sept heures quarante minutes, je laissai retomber l'ancre devant Mafanga, à un quart de mille du rivage et à une

15.

1827.  
Mai.

encablure des coraux. A huit heures et demie, la chaloupe fut mise à la mer pour aider à nous rapprocher des récifs.

A l'instant même où nous avions laissé tomber l'ancre, nous avions hissé notre grande enseigne en l'appuyant d'un coup de canon. Pen après, plusieurs pavillons blancs furent successivement plantés au bout de longues perches sur le rivage, et je suppose que chaque chef arbora le sien. Le blanc ayant été de tout temps l'emblème de la paix chez les habitans de la mer du Sud, je supposai que ceux de Tonga voulaient par là nous témoigner leurs intentions pacifiques. Pour fixer mes doutes, j'expédiai le grand canot, sous les ordres de M. Guilbert, vers le bord du récif, avec pavillon en tête du mât. Le canot était bien armé; mais M. Guilbert avait l'ordre de ne tirer qu'un coup d'espingle en se retirant, si sa démarche était inutile, et seulement pour essayer la portée de nos armes. Il lui était aussi recommandé de sonder l'approche du récif.

Au lieu des simples palissades de bambou qui l'entouraient de toutes parts, le village de Mafanga présentait maintenant une suite de remparts en sable très-bien entendus, et qui suffisaient pour amortir l'effet de notre artillerie. Tout à l'entour, et au pied de ces remparts, régnaient un fossé de quatre ou cinq pieds de profondeur, où se tenaient plusieurs centaines de guerriers tout-à-fait à l'abri de nos boulets. L'entrée principale du village, au milieu de laquelle s'élevait un immense figuier, était restée libre; mais

un fossé profond avait aussi été creusé autour de l'arbre, et contenait une troupe considérable d'hommes armés. Une espèce de bastion se trouvait immédiatement à gauche de cette entrée, et nos lunettes nous firent bientôt découvrir que quatre ou cinq de nos hommes étaient renfermés dans ce bastion.

Comme le canot approchait de terre, Martineng fut relâché par les naturels ; il s'avança au bord de la mer, et entra même dans l'eau jusqu'à une certaine distance : puis il cria au canot que les naturels étaient disposés à rendre les prisonniers ; mais qu'il fallait pour cela que l'officier descendit à terre sans armes, et accompagné seulement d'un ou deux hommes, pour terminer cette affaire avec les chefs. Déjà M. Guilbert s'apprêtait à souscrire à cette condition et se disposait à descendre sur le récif, quand un coup de fusil partit du rempart à droite de l'arbre, et la balle vint percer de part en part les deux bords du canot en passant pour ainsi dire entre les jambes des matelots. Ce trait de perfidie me dévoila les intentions des sauvages, et je hélai à M. Guilbert de s'éloigner. Comme il exécutait cet ordre, un second coup de fusil lui fut adressé. Sans doute cette arme devait être un fusil de rempart ou une forte carabine, car elle avait une portée extraordinaire, comme nous le reconnûmes plus tard par les balles qui arrivaient jusqu'à bord et nous dépassaient même quelquefois considérablement.

Cependant Martineng était rentré dans l'enclos pour quitter ses vêtemens, puis il était revenu dans

1827.

Mai.

1827.  
Mai.

l'eau, où il s'était avancé beaucoup plus que la première fois. Mais les insulaires lui adressèrent un coup de fusil qui le fit revenir sur le rivage, d'où il cria au canot de retourner à bord et de ne point tirer; qu'autrement il serait massacré par les sauvages, ainsi que tous ses camarades.

M. Guilbert revint à bord sans avoir tiré un seul coup, et j'approuvai sa conduite. Désormais il était évident que les astucieux sauvages voulaient attirer nos hommes dans un piège, pour en massacrer le plus qu'ils pourraient et me dégoûter de toute tentative ultérieure. Leur précipitation seule avait fait échouer leur stratagème; et sans le coup de fusil trop tôt tiré, il est probable que M. Guilbert et ceux qui l'auraient accompagné seraient tombés en leur pouvoir. Sans doute le moment était arrivé d'avoir recours aux moyens extrêmes, et peut-être eussé-je dû m'y résoudre sur-le-champ. Toutefois, pour éviter tout reproche de violence et de précipitation, je résolus d'attendre jusqu'au lendemain et de laisser encore la nuit aux réflexions des naturels.

M. Guilbert s'était assuré que la corvette pouvait sans danger accoster de très-près les récifs; la marée était basse, et l'acore des brisans était maintenant très-visible. En conséquence, cet officier retourna dans la chaloupe mouiller la grosse ancre, qui n'avait qu'une patte, à deux encablures dans le S. S. O., par treize brasses. La première ancre fut dérapée, et nous nous hélames sur l'ancre à une patte. Cette manœuvre, exécutée avec de grosses ancres et des

grelins à demi usés ou rongés par les coraux, fut longue et pénible, car les aussières, les orins et les serre-bosses manquaient à chaque instant. Toutefois, à force de soins et de fatigues, sur les cinq heures du soir, nous nous trouvâmes mouillés à peu de distance du brisant et à bonne portée de caronade de Mafanga.

1827.  
Mai.

Comme de coutume, à six heures du soir, le coup de canon de retraite fut tiré, et les naturels y répondirent par un coup de carabine dont la balle vint siffler au travers du grément. Pour la nuit, l'appel fut fait aux postes de combat, les fanaux furent tenus allumés, et tout fut prêt pour le cas d'attaque. Le grand canot et la chaloupe furent anarrés le long du bord avec des chaînes en fer. La brise du S. S. E. fut généralement faible; mais par intervalles il passait des rafales plus fraîches, et qui nous obligèrent à filer quelques brasses de la chaîne.

Dans la position où nous nous trouvions, nous étions à portée de voix avec les hommes placés au bord du rivage. Dès six heures du matin, le matelot Martineng reparut sur la plage, et nous héla d'envoyer un canot à terre avec un officier. Je lui fis répondre que, si les naturels avaient réellement envie de rendre les prisonniers, ils pouvaient les renvoyer dans une pirogue, ou même se contenter de les laisser revenir à la nage à bord; qu'aussitôt la paix serait faite. Martineng renouvela la demande d'envoyer un officier à terre sans armes; je lui déclarai que je voulais parler à Singleton, et que cet Anglais eût à

16.

1827.

Mai.

se montrer avec lui : mais il me répondit que Singleton était aussi retenu par les insulaires, et qu'il ne pouvait point paraître.

J'étais convaincu que les naturels n'avaient d'autre but que de nous tendre un piège pour tuer quelques-uns de nos hommes. Aussi je me gardai bien d'y donner. L'ancre à une patte fut sur-le-champ élongée dans le S. S. E. et mouillée par douze brasses; de sorte qu'en virant dessus, nous nous rapprochâmes encore de Mafanga de près d'une demi-encablure. A dix heures, au moyen d'une embossure, nous présentions le travers de tribord à Mafanga, dont nous n'étions pas éloignés alors de plus de cent cinquante toises. Six de nos prisonniers se montrèrent sur la plage, et nous hélèrent de nouveau d'envoyer à terre un officier et quelques hommes sans armes. Mais les fusils, les baïonnettes et les lances des naturels se montraient avec leurs têtes au-dessus des palissades, et faisaient voir clairement que cette démarche couvrait un piège assez grossier.

Las enfin de voir toutes les voies de douceur échouer contre l'obstination des sauvages, à dix heures dix minutes, je réunis dans ma chambre tous les officiers, commandans de quarts; après leur avoir exposé l'inutilité de mes efforts pour en venir à des moyens de conciliation, je leur déclarai que j'étais décidé à commencer immédiatement le feu, si leur opinion était d'accord avec la mienne. Cela fait, chacun d'eux émit son opinion, en commençant par le plus jeune, M. Paris, et en finissant par le com-

mandant en second de l'expédition, M. Jacquinot. J'eus la satisfaction de les voir tous se ranger à mon avis, quelques-uns même exprimèrent le regret qu'on eût aussi long-temps attendu. En cela, ceux-ci partageaient certainement mon intime conviction ; mais je le répète, j'avais cru qu'il valait mieux pécher par un peu de lenteur, que d'encourir le reproche d'une précipitation qui, aux yeux de quelques personnes, cût pu être taxée d'une injuste sévérité.

A dix heures et demie le feu commença, et le premier boulet coupa en deux une des grosses branches du figuier dé l'entrée. Les naturels postés au-dessous se levèrent précipitamment et s'enfuirent en poussant de grands cris qui étaient répétés par les détachemens placés sur les divers points de Mafanga. Ces cris aigus et perçans, sortis des épais et sombres bocages que dominaient les cimes élégantes de plusieurs centaines de palmiers, produisirent un effet bizarre et lugubre. On eût dit que les âmes des morts qui reposaient dans ces lieux venaient de se réveiller pour se plaindre de voir leur dernier asile profané.

1827.  
Mai.

Pl. XCIII.

Du reste, aux coups suivans, les naturels gardèrent un profond silence. La hauteur et l'épaisseur de leurs remparts suffisaient pour garantir l'intérieur du village de l'atteinte de nos boulets ; quelques-uns seulement, en rencontrant les troncs des cocotiers et les charpentes des plus hautes cabanes qu'ils mettaient en pièces, produisaient un grand fracas accompagné de quelque dommage. Mais nos efforts contre les palissades devinrent inutiles. Les sauvages s'ac-

1827.  
Mai.

coutumèrent si bien à l'effet de notre artillerie, qu'aus-  
sitôt le coup parti ils se levaient quelquefois pour aller  
chercher ceux des boulets qui s'enterraient dans le  
sable des fortifications.

Dès le premier coup de canon, nos hommes avaient  
disparu. Cela me confirma dans l'idée que les naturels  
n'avaient pas l'intention de leur faire de mal, et qu'ils  
tenaient seulement à les conserver à leur service.

Depuis dix heures et demie jusqu'à onze heures et  
demie, trente coups de caronade furent successive-  
ment tirés, dont quelques-uns à mitraille. Les natu-  
rels répondirent par quelques coups de mousqueton,  
et certaines balles passèrent pardessus le navire. Les  
amarrages des bragues, usés sans doute par l'hu-  
midité, avaient presque tous manqué, et l'on fut  
obligé de cesser le feu pour les réparer; de leur côté,  
les insulaires profitèrent de cette suspension pour  
fortifier leurs remparts.

Après le dîner de l'équipage, la chaloupe, sous  
les ordres de M. Guilbert et armée de deux espingoles,  
est allée mouiller notre ancre de poste dans le S. S. E. ;  
puis nous avons viré dessus, en filant de la petite  
chaine. La chaloupe, pendant cette opération, a reçu  
plusieurs coups de fusil, dont aucune balle n'a heu-  
reusement fait de mal, et elle a répondu par deux  
coups d'espingole. A deux heures, nous étions défi-  
nitivement affourchés fort près du récif, avec soixante-  
dix sept brasses de la petite chaine et vingt-cinq de  
la grosse. Nous avons fait de nouveau cmbossure et  
présenté le travers au village.

Le feu a recommencé; et les mitrailles pointées avec soin ont très-bien porté. A la première décharge, qui est tombée sans doute sur le gros de la troupe, les naturels ont poussé de grands cris, en agitant un grand nombre de morceaux d'étoffe. Nous avons pris ce signal pour un défi, car il n'a été suivi du reste d'aucun mouvement qui annonçât le désir de parlementer. Vingt-quatre coups ont encore été tirés à des intervalles de quelques minutes entre chacun d'eux, douze à boulet et douze à mitraille. En général, les coups à mitraille étaient suivis de cris redoublés, tandis qu'un profond silence accompagnait les boulets.

A quatre heures, les amarrages avaient encore manqué, et il fallait s'occuper de les refaire, ainsi que de remplacer l'apprêté consommé. Le brave Reynaud, notre maître canonnier, qui avait pointé presque tous les coups qui furent tirés dans la journée, ne cessa de déployer une activité et une intelligence qui lui firent beaucoup d'honneur.

Au coucher du soleil, les naturels firent sur la corvette une décharge de douze coups de fusil, et pour le coup de retraite nous dirigeâmes sur le village un coup de canon à mitraille. La surveillance la plus active fut observée durant toute la nuit; elle était d'autant plus nécessaire qu'à marée basse les naturels pouvaient s'approcher à pied sec sur le récif, à moins de vingt toises de la corvette. Pour peu qu'ils eussent été entreprenans, ils pouvaient hasarder une attaque de nuit qui nous eût été funeste.

1827.

Mai.

1827.  
Mai.

La canonnade de la journée n'a point produit l'effet que j'attendais : garantis par leurs remparts , les sauvages peuvent braver mes menaces. Désormais mon unique espérance est de lasser la patience de ces insulaires , surtout de voir la division naître parmi les chefs de l'île , et amener la restitution des prisonniers. Toute la nuit on a entendu les naturels abattre des arbres pour fortifier leurs retranchemens et réparer les brèches faites dans la journée.

17.

En effet , au point du jour , nous avons reconnu que de grands travaux avaient eu lieu durant la nuit ; d'énormes tronçons de cocotiers , des bananiers entiers avaient été entassés les uns sur les autres , pour exhausser les remparts et même en faire un double rang sur certains points. L'activité de ces sauvages était prodigieuse , et les fossés étaient gardés jour et nuit par des centaines de guerriers armés , tout prêts à s'opposer à une descente. À six heures , comme pour nous saluer , ils nous envoyèrent un coup de mousqueton.

Le ciel était très-couvert et il tombait une petite pluie continue. A neuf heures , M. Guilbert alla dans la chaloupe déramer l'ancre du large , et la reporta à quatre-vingts brasses plus près du récif. Tant que dura cette manœuvre , les naturels ne cessèrent de tirer des coups de fusil sur la chaloupe , tandis que du bord nous leur adressions de temps en temps quelques paquets de mitraille , pour les empêcher de s'approcher trop du rivage , où ils eussent pu ajuster leurs coups avec plus de succès.

Nous réussîmes enfin à nous amarrer du côté du large avec quarante brasses de la grosse chaîne, auxquelles nous avons ajouté quarante brasses de grelin, et du côté du récif avec trente brasses de la petite chaîne; mais le temps ayant beaucoup empiré, la pluie redoubla et le vent souffla très-frais à l'E. N. E. avec des rafales. Aussitôt que l'équipage eut diné, je me vis contraint de filer quarante-cinq brasses de la petite chaîne, pour reprendre à la bitte le bout de la grosse, et nous prémunir contre les effets du mauvais temps.

Dans toute la journée, je ne fis tirer que dix-sept coups de canon, dont six à mitraille, et à longs intervalles les uns des autres. Par là mon but était de tenir les sauvages sur un qui-vive continuel; et quelque incommode qu'elle fût pour nous-mêmes, la pluie qui tombait ne laissait pas que de me favoriser dans ce projet, car il n'est rien que ces hommes supportent avec plus de répugnance. On concevra sans peine cette aversion de leur part pour la pluie, en songeant à la nature de leurs étoffes, la plupart composées d'une substance papyracée qui ne peut en aucune manière les protéger contre des averses un peu prolongées.

Vers cinq heures et demie du soir, nous avons la consolation de revoir cinq ou six de nos hommes; ils sont toujours cantonnés dans le hangar à gauche du grand figuier. On les voit même de temps en temps sortir de leur bastion pour aller causer avec les guerriers postés autour de cet arbre.

1827.

Mai.

1827.  
Mai

Ces sauvages montrent une obstination singulière à garder leurs prisonniers. Je ne puis me dissimuler que, fermes à leurs postes respectifs, ils déploient un courage extraordinaire à y attendre l'effet de nos boulets et de notre mitraille. S'ils combattaient pour une meilleure cause, je ne pourrais m'empêcher d'admirer leur constance. D'ailleurs si je dois m'en rapporter à certaines déclarations, la plupart des hommes qui m'ont été enlevés auraient eu le projet de désertir : Fabry et Bellanger seuls étaient parfaitement étrangers à ces coupables desseins. Il en résulte naturellement que ce sont les seuls dont le sort me paraisse digne d'intérêt. Si le bruit dont je viens de parler était fondé, la conduite de Tahofa serait moins odieuse, puisqu'elle n'aurait pour objet que de s'assurer la possession d'hommes qui se seraient, pour ainsi dire, donnés à lui.

Toute la nuit il a tombé de la pluie, et le vent a soufflé au N. E. et à l'E. N. E. par rafales. Les naturels ont encore travaillé à abattre beaucoup d'arbres.

18. Vers sept heures et demie du matin, nous avons tous reconnu très-distinctement, au bord de la mer, et à trois cents pas environ à l'E. des remparts de Mafanga, deux de nos hommes, Fabry et Bellanger. Le premier paraissait grièvement blessé à la jambe droite, et ne marchait qu'avec peine; Bellanger lui aida à laver et panser sa plaie, puis ils allèrent s'asseoir sous des arbres du rivage. Au premier aspect, ils semblaient être libres, et personne ne se montrait auprès d'eux; mais la lunette nous permettait de dé-

couvrir au travers des fourrés plusieurs hommes armés qui surveillaient attentivement toutes leurs actions.

1827.  
Mai.

Il n'était facile de comprendre que les naturels voulaient par là nous tendre un nouveau piège; ils comptaient trouver l'occasion de nous tuer du monde si je tentais d'envoyer un canot pour reprendre ces deux matelots; mais je ne fis pas le moindre mouvement.

Le ciel s'est chargé de plus en plus; la pluie a tombé par torrens, et le vent a soufflé bon frais à l'E., avec d'assez fortes rafales. Il a fallu détalanguer la partie de la grosse chaîne qui se trouvait sur l'ancre de babord pour la rajuster avec celle de tribord, et étalanguer à sa place la grande touée, afin de nous procurer les moyens de filer de nos amarres.

Nous n'avons pas envoyé un seul coup de canon, et nous nous sommes contentés de tirer de temps en temps quelques coups de fusil pour tenir les naturels en haleine. Aujourd'hui ils ont constamment observé un profond silence, et l'on ne peut douter que la pluie violente qui n'a cessé de leur battre les épaules, n'ait beaucoup refroidi leur ardeur guerrière. A six heures, le coup de canon de retraite a été tiré à mitraille sur Mafanga.

Notre position est devenu plus critique que jamais; si nos ancres venaient à manquer, nous serions jetés sur les récifs, et là notre destruction serait inévitable; nous serions en un instant enveloppés par des milliers de barbares acharnés à notre perte. Aussi je

1827.  
Mai.

vois l'anxiété peinte sur toutes les figures de l'équipage ; ces hommes qui , les jours passés encore , couraient avec ardeur au combat , et eussent bravé des centaines de naturels , pâlissent à l'aspect du danger qui nous menace , et semblent me reprocher tacitement mon imprudence et mon obstination. Quelques membres même de l'état-major , en tout autre temps si calmes , si dévoués , si intrépides , ne paraissent envisager qu'avec inquiétude et consternation notre position actuelle près des récifs de Mafanga. Tant il est vrai qu'il faut un tout autre courage pour attendre de sang-froid une catastrophe contre laquelle il est impossible de lutter , que pour se jeter les armes à la main à travers les plus grands périls !...

Dans la soirée , M. Lottin m'a communiqué l'avis que plusieurs hommes de l'équipage n'attendent que l'instant favorable pour enlever une embarcation et se réunir à ceux de leurs camarades qui se trouvent déjà parmi les sauvages. J'ai remonté à la source de cet avis , et j'ai vu qu'il n'était malheureusement que trop fondé. Comme je l'avais signifié aux sauvages , mon intention était effectivement de rester devant Mafanga , et de les canonner jusqu'à ce qu'ils consentissent à me renvoyer les prisonniers. Mais la conviction que je viens d'acquérir des mauvaises dispositions de l'équipage , me contraint à modifier cette résolution. Je suis décidé à passer seulement devant Mafanga la journée de demain ; si après-demain matin le vent est bon , et que les insulaires ne m'aient fait aucune proposition , je remettrai à la voile , quoi qu'il m'en coûte , pour

ne pas exposer plus long-temps l'expédition à sa ruine complète.

1827.

Mai.

Ce n'est pas que je craigne de tomber au pouvoir des sauvages, mes mesures sont prises pour éviter cette humiliation. Au moment où la corvette sera envahie par ces barbares, et lorsque tout espoir de résister avec quelque succès sera anéanti, j'ai pris la résolution de faire sauter le bâtiment. M. Dudemaine a reçu mes instructions à cet égard, et je compte assez sur son courage et sa haine pour nos ennemis pour être certain qu'il les exécutera fidèlement. Mon intention n'est pas de donner cette détermination de ma part comme un trait de bravoure ni de dévouement. En effet, je suis réservé à une mort certaine et cruelle de la part des sauvages : je n'aurai d'autre mérite que d'échanger cette perspective contre une fin plus rapide et plus douce en sautant avec *l'Astrolabe*. Mais en terminant ainsi ma carrière, j'aurai du moins la consolation de donner une leçon sévère aux perfides insulaires de Tonga-Tabou, et de soustraire en un instant aux regrets et aux réflexions des navigateurs futurs les tristes débris de notre brillante expédition.

La nuit a été détestable ; obscurité complète, pluie à verse et fortes rafales d'E. et E. S. E. A deux heures nous avons filé de la grosse chaîne pour mieux assurer notre tenue.

A sept heures et demie du matin, les matelots Fabry et Bellanger ont encore paru quelques instans sur la plage. Peu après, le pavillon blanc, qui avait été enlevé par les naturels, aux premiers coups de canon

19.

1827.  
Mni.

de notre part , a été relevé. Du reste les guerriers se tiennent toujours à leurs postes dans les fossés et les retranchemens , bien qu'ils se montrent rarement.

Sur les neuf heures et demie , une pirogue a paru près de la plage entre Mafanga et Nioukou-Lafa ; trois Anglais semblaient vouloir la traîner du côté de Mafanga. Contrariés par la force du vent , ils l'ont enfin abandonnée , et se sont retirés avec un groupe de naturels sur Nioukou-Lafa.

Le vent a continué à souffler avec beaucoup de force à l'E. S. E. , accompagné de violentes rafales et d'une pluie continuelle. Le mauvais temps nous a empêchés de recommencer la canonnade.

A trois heures après midi une petite pirogue , conduite par Martineng , a débordé de la plage vis-à-vis de Mafanga ; comme ce marin ne pouvait seul gouverner l'embarcation , un naturel lui a prêté la main jusqu'à une certaine distance de terre ; puis il s'est jeté à la nage et a laissé Martineng seul venir à bord.

Ce matelot a déclaré qu'il était envoyé au nom de Tahofa pour m'annoncer que tous les hommes de l'*Astrolabe* allaient m'être renvoyés incessamment , pourvu que je promisse de ne plus tirer sur Mafanga. Martineng nous a appris que cette décision n'a été prise que la nuit dernière , après de longues et fréquentes conférences entre les chefs où les prisonniers ont été successivement amenés et interrogés. Du reste les naturels ne leur avaient fait aucun mal. Les meilleurs guerriers de l'île , au nombre de trois mille , se trouvaient en ce moment rassemblés à Mafanga avec

d'immenses provisions de flèches, de lances, de casse-têtes et même de fusils. Les naturels avaient creusé une quantité de fossés et de chausse-trapes en travers de la place, et avaient abattu une foule de cocotiers, de bananiers et d'autres arbres pour former des barricades sur les divers points de Mafanga. Il paraît que notre artillerie aurait fait peu de mal aux naturels, et Martineng n'a eu connaissance que d'un seul homme tué avant-hier par le coup de canon de retraite tiré à mitraille.

Comme Martineng était un des hommes dont les intentions m'étaient le plus suspectes, je ne voulus point le laisser communiquer avec le reste de l'équipage dans la crainte que ses rapports ne produisissent un mauvais effet sur l'esprit de ses camarades. Je ne lui donnai que le temps de prendre un verre de vin et une poignée de tabac, puis je le fis reconduire sur-le-champ à terre avec la pirogue, après lui avoir dicté ma réponse à Tahofa. C'était de déclarer simplement à ce chef que du moment où les prisonniers seraient rendus à leur bord, toute hostilité cesserait de notre part, et que je quitterais même l'île sans délai.

A peine Martineng eut-il mis les pieds à terre, qu'il fut entouré de naturels qui semblaient l'interroger avidement sur le résultat de son message, et qui le conduisirent devant Tahofa. A quatre heures et demie, il reparut au bord de la mer, et s'avança jusqu'au récif : de là, il annonça au grand canot qui avait été envoyé au devant de lui, que Simonet et Reboul se trouvant pour le moment absens de Mafanga, Tahofa

1897.

Mai.

1827.

Mai.

avait envoyé à leur recherche, et qu'il me priaît d'attendre encore jusqu'au lendemain matin, où tous les Français seraient renvoyés ensemble à leur bord.

On vit ensuite les naturels, pleins de confiance en ma promesse, s'avancer librement et sans crainte au-delà des remparts, et chercher les boulets enterrés dans le sable. J'étais émerveillé de voir ces hommes si perfides eux-mêmes à notre égard se confier d'une manière aussi naïve à la parole que je venais de leur donner. Toutefois, pour la nuit, nous restâmes encore en branle-bas de combat, et la surveillance la plus sévère fut exercée par les officiers et les maîtres sur les moindres mouvemens des matelots.

Il semblait enfin devoir se réaliser, l'unique espoir sur lequel je comptais, celui de voir les naturels divisés d'opinions, et las de ce genre de guerre passif auquel ils se trouvaient réduits, se décider à relâcher leurs prisonniers. Il était vraiment temps que cela finît, car ma position devant Mafanga n'était plus tenable. Une conversation que j'avais eue le matin avec Collinet, le maître d'équipage, m'avait démontré qu'il se trouvait à peine cinq ou six matelots sur qui je pusse compter; tous les autres eussent passé avec joie du côté des sauvages!...

20.

Toute la nuit le vent avait encore soufflé avec violence à l'E., et les grains s'étaient succédés presque sans interruption. Au jour, le ciel s'est éclairci, la brise a tombé et la pluie a cessé.

Les naturels sont revenus en foule sur la plage et ont même commencé à démolir leurs fortifications;

une brèche a été pratiquée à travers les remparts , pour faire passer une pirogue ; un cochon , quelques corbeilles d'ignames et quelques régimes de bananes y furent embarqués , puis elle se dirigea vers la corvette , sous la conduite de Martineng et d'un naturel que nous reconnûmes bientôt pour être l'ami particulier de M. Gressien , le bon Waï-Totaï. Cet honnête mata-boulaï , tout en obéissant à Tahofa , son chef , blâmait sa trahison et paraissait désolé de la conduite de ses compatriotes à notre égard.

1527.

Mai.

Pl. LXXXII.

En mettant le pied à bord , le pauvre Waï-Totaï tremblait de tous ses membres , il ne m'aborda qu'à demi-prosterné et d'un air suppliant ; ce ne fut qu'après l'avoir rassuré par des paroles amicales , et lui avoir plusieurs fois répété que nous le regardions toujours comme notre ami , qu'il put prendre sur lui de s'acquitter du message dont Tahofa l'avait chargé. Il m'expliqua alors que Simonet et Reboul s'étaient enfuis dans l'intérieur de l'île , aussitôt qu'ils avaient appris que les chefs s'étaient décidés à rendre leurs prisonniers , mais qu'on avait envoyé de toutes parts à leur poursuite , et que Tahofa comptait pouvoir me les livrer dans la journée , pieds et poings liés , avec les autres captifs ; qu'en conséquence ce chef me priait encore d'attendre jusqu'à ce qu'on se fût assuré des fugitifs.

Pl.

LXXXVIII.

Sans aucun doute ces deux malheureux , déserteurs à l'ennemi , avaient mérité un châtement sévère , et les lois de la discipline militaire l'eussent impérieusement exigé dans les circonstances ordinaires du ser-

1827.

Mai.

vice. Mais j'étais impatient de quitter les rives de Tonga ; j'avais tout à craindre du caractère versatile des sauvages et des mauvaises dispositions de nos propres matelots. L'essentiel était donc de délivrer les individus qui semblaient disposés à rentrer sur leur navire. D'ailleurs, quand les deux déserteurs auraient été remis en mon pouvoir, il m'eût été fort difficile de rien statuer à leur égard. La condamnation de Simonet surtout pouvait entraîner la peine capitale, exécution toujours bien pénible dans ces sortes de campagnes, et son impunité présentait un terrible inconvénient, sans parler du funeste effet que sa présence et ses discours pouvaient de nouveau produire sur l'équipage.

Je pesai toutes ces considérations, et je fis comprendre à Wai-Totaï qu'il pouvait dire de ma part à Tahofa que je renonçais définitivement à Simonet et à Reboul, qu'il pouvait les garder, et qu'aussitôt que les autres captifs me seraient remis, je lui promettais de quitter sans délai Mafanga et même Tonga-Tabou.

Ce fut aussi pour éviter d'entraver, par aucun retard ultérieur, le terme des négociations, que je ne voulus point parler, ni de la montre d'habitable, ni des fusils de Richard et de M. Dudemaine, ni des objets de la yole restés au pouvoir des naturels. Il fallait en finir à tout prix, car il était évident que l'influence de Tahofa dominait dans le conseil des chefs, et j'étais privé d'aucun moyen direct pour dompter l'arrogance de cet ambitieux et puissant egui.

Waï-Totai et Martineng retournèrent à terre pour porter ma réponse à Tahofa, tandis que M. Guilbert les suivait dans le grand canot jusqu'au bord du récif, pour être tout prêt à recevoir nos hommes. Un quart-d'heure après l'arrivée de nos envoyés à terre, on vit sortir de leur bastion tous les captifs, savoir : Martineng, Della-Maria, Bellanger, Bouroul, Fabry et Grasse, couverts d'étoffes du pays que Tahofa leur avait fait donner pour remplacer les habits qui leur avaient été enlevés au moment même de l'attaque. Les naturels accompagnèrent les Français jusqu'au bord de l'eau ; bientôt ceux-ci furent reçus dans le grand canot qui les ramena sur-le-champ à bord.

Ce fut un moment bien doux pour moi. J'avais enfin recueilli le prix de mes longs efforts et de ma persévérance opiniâtre depuis huit jours ; j'avais préservé l'expédition de l'*Astrolabe* d'une tache ineffaçable, celle de laisser plusieurs de ses membres à la discrétion de peuples sauvages, à cinq mille lieues de leur patrie, et sans aucun espoir apparent de pouvoir jamais y retourner. Ce qui doubla ma satisfaction, ce fut de voir que plusieurs de ces hommes méritaient réellement les preuves d'intérêt que nous venions de leur donner, en bravant les derniers périls pour les délivrer.

Le pauvre Bellanger avait été si affecté de sa captivité qu'il en avait perdu toute envie de manger, et pour lui faire prendre des alimens, les sauvages étaient obligés de le menacer de le tuer. Le jeune Bou-

1827.

Mai.

1827.  
Mai.

roul s'était enfui pendant la première nuit, et, une pagaie à la main, chercha long-temps une pirogue pour rejoindre la corvette; mais il s'égara dans les bois, et les naturels le rattrapèrent; Fabry, Della-Maria et même Grasse, si je devais les croire, auraient toujours désiré rentrer à leur poste, malgré toutes les insinuations des naturels pour les engager à s'établir à Tonga-Tabou. Martineng seul, homme adroit et rusé, paraissait avoir nourri jusqu'à la fin le désir de rester dans l'île, et ce n'aurait été que la veille au soir qu'il se serait décidé à rallier son bord et à séparer sa cause de celle de Simonet et de Reboul.

Simonet était un véritable scélérat, déjà puni à bord comme voleur et soupçonné d'autres crimes encore plus odieux. Il était assez naturel qu'il se décidât à rester au milieu d'un peuple sauvage, où son caractère entreprenant et son adresse au maniement des armes à feu pouvaient lui valoir une certaine considération. On l'avait entendu former des vœux pour la perte du navire, pour la mort des officiers, et l'on pensait même qu'il avait tiré le coup de fusil dirigé contre M. Guilbert et qui perça le grand canot de part en part. Il était devenu publiquement le satellite de Tahofa, qu'il suivait partout le fusil sur l'épaule.

Je fus bien aise d'être débarrassé d'un aussi mauvais sujet; mais je regrettai qu'il eût réussi à débaucher l'imbécile Reboul, matelot passable et naturellement assez tranquille. Mais il était si borné, qu'il ne sentit probablement pas toute l'étendue de la faute

qu'il commettait, en suivant les perfides suggestions de son compatriote Simonet.

1827.

Mai.

Aussitôt que les prisonniers furent rentrés à bord, la chaloupe alla déraper l'ancre à une seule patte, tandis que nous virions sur la petite chaîne. A onze heures et demie, la dernière ancre qui nous tenait fut dérapée, et nous fîmes route sous les huniers avec une bonne brise d'E., en nous dirigeant vers la passe du nord.

Monté sur le ton du petit mât d'hune, M. Guilbert m'indiquait la position et la direction des brisans que la marée haute couvrait presque entièrement à nos regards. Après avoir dépassé le parallèle de Fafaa, le fond décrivit rapidement de vingt-trois à quinze, quatorze, douze, dix et huit brasses. Je me décidai à mouiller pour le reste de la journée, afin d'achever nos préparatifs de départ. Fafaa nous restait alors au S. E.  $\frac{1}{4}$  S. du monde, à deux milles de distance.

Nous voulûmes embarquer la chaloupe dans la soirée; mais la houle ayant fait casser la poulie du bout de vergue de misaine, cette opération fut remise au lendemain. Du reste, on s'occupa de préparer la corvette pour une longue traversée. Malgré la paix conclue et la distance de près de quatre milles où nous nous trouvions désormais de Mafanga, on fit encore une bonne garde durant la nuit.

Je questionnai l'un après l'autre tous les matelots qui avaient été captifs des sauvages; voici les renseignements que j'en obtins :

Immédiatement après l'enlèvement du canot, ils

1827.  
Mai. s'étaient trouvés répartis entre différens chefs qui les avaient aussitôt emmenés chacun chez eux ; ils n'avaient ensuite été conduits à Mafanga que lorsque Tahofa vit que j'allais attaquer sérieusement cette place.

Dans le principe, animés par les promesses de Tahofa, par la conscience de leur nombre qui ne montait pas à moins de trois mille combattans, par la quantité prodigieuse de leurs munitions de guerre en tout genre, et surtout par la mort du caporal Richard, malgré l'avis de plusieurs chefs, les naturels ne voulaient nullement entendre parler de rendre leurs prisonniers. Ils avaient même conçu le hardi projet de s'emparer du bâtiment. Pour cela, ils se proposaient d'abord d'attirer le grand canot à terre par quelque ruse, et de tomber sur les officiers et les marins qui le monteraient. Puis quand ils auraient jugé l'équipage suffisamment affaibli, ils auraient attaqué la corvette elle-même, et s'en seraient rendus maîtres. Dans les projets de ces braves gens, M. Jacquinot et moi nous étions particulièrement voués à une mort certaine, tant pour se venger de l'attention que nous avions constamment apportée tous les deux à les chasser du navire, quand ils s'y introduisaient clandestinement, que par l'opinion générale parmi eux, qu'une armée privée de ses premiers chefs n'est plus à redouter.

Le temps, l'ennui, la crainte et sans doute la pluie à laquelle ils furent exposés durant trois jours, refroidirent beaucoup leur humeur belliqueuse. Les

chefs réfléchirent sérieusement aux suites de cette guerre ; ils sentirent que la ruine complète de Mafanga, le sanctuaire de leur religion, en serait une des moindres conséquences. L'homme tué par un éclat de mitraille, et la crainte des bombes dont je les avais menacés, frappèrent leurs esprits d'épouvante. Divers chefs qui n'avaient eu aucune part à l'attentat de Tahofa ni aux fruits qu'il en avait retirés, lui firent de fortes représentations. Il y eut de longues conférences et des conseils sans fin, auxquels nos hommes étaient souvent appelés pour être interrogés sur nos forces et mes intentions présumées. Enfin Tahofa fut obligé de céder au vœu de ses collègues, et il fut arrêté que tous les captifs me seraient rendus, même sans rançon.

Comme on n'avait jamais touché la corde de la rançon, j'avais cru que les naturels n'y avaient point songé ; mais j'appris qu'elle avait été proposée par Tahofa dans les questions adressées aux Français. Les menaces foudroyantes que j'avais faites, par l'organe de Singleton, empêchèrent Tahofa de donner suite à cette proposition.

Il y avait quelque apparence que Singleton, comme je le lui avais recommandé, aurait essayé de scier la division entre les chefs Palou, Toubo, Faka-Fanoua d'une part, et Tahofa de l'autre, en promettant aux premiers l'appui de mes armes contre leur rival. Mais l'adroit Tahofa aurait eu vent de cette manœuvre, car Singleton reçut tout-à-coup l'ordre de quitter Mafanga pour retourner à Moua. Il en fut de

1827.  
Mai.

1827.  
Mai.

même d'une lettre que les missionnaires m'avaient adressée la veille ou l'avant-veille, l'on ne voulut point permettre aux Anglais de me l'apporter.

Bien que Tahofa ait échoué dans la partie la plus importante de ses projets, cette affaire lui aura fait connaître toute sa force ; la gloire d'avoir pu résister aux armes européennes aura singulièrement accru son influence aux yeux des autres chefs, et probablement il finira par envahir le pouvoir suprême dans Tonga-Tabou. Ce sera un grand malheur pour cette île, car sous un chef aussi perfide, aussi ambitieux et secondé par des guerriers avides et turbulens, ses habitans redeviendront plus sauvages et plus redoutables qu'ils n'ont jamais été. Malheur aux navires européens qui voudront se confier à leur bonne foi, ils courront fort le risque de subir le destin du *Port-au-Prince*, du *Portland* et du *Ceres*.

Une innombrable quantité de fossés avaient été creusés dans l'enceinte de Mafanga, et les guerriers s'y tenaient cachés constamment. Tahofa et ses gens étaient toujours aux avant-postes. Dès le premier coup de canon, Palou s'était enfui sur les derrières de la place, à près d'un mille de distance du rivage, et là il s'informait encore souvent avec inquiétude si les boulets ne pouvaient pas arriver jusqu'à lui. Dans cet egui, le don de la parole ne se trouvait pas uni à la valeur militaire.

Dans les projets de destruction que les insulaires méditaient contre le navire, j'étais constamment désigné, par les hommes, les femmes et les enfans,

comme le premier à faire périr. Cependant j'avais comblé ces malheureux de présens, et je n'étais pas descendu une seule fois à terre sans distribuer gratuitement aux femmes et aux enfans des bagues, des verroteries et autres bagatelles. Mais ils ne me pardonnaient point les ordres précis que j'avais donnés, de n'admettre à bord que les chefs d'un certain rang; ordres que je faisais toujours exécuter strictement quand je m'apercevais qu'on se relâchait à cet égard. Ils sentaient que, sans cette mesure, ils eussent complètement réussi dans leurs projets. Il faut ajouter aussi que, pour me rendre odieux aux habitans et justifier sa propre trahison, Tahofa avait adroitement semé le bruit que j'avais tué un naturel, bien que je n'eusse jamais fait la moindre démonstration d'un acte semblable.

1827.

Mai.

Comme le plus redoutable après moi, c'était M. Jacquinet qui devait sauter le pas, et enfin M. Dudemaine, qui s'était fait remarquer à leurs yeux pour exécuter plus ponctuellement les ordres relatifs à l'accès du bord.

Quant au reste des officiers et de l'équipage, les naturels paraissaient disposés à leur laisser la vie. Sans doute ils pensaient qu'ils pourraient le faire sans danger, et que ces Français partageraient avec plaisir le sort de Singleton, Read et Ritchett. Tel était le destin que ces barbares réservaient à la mission de *l'Astrolabe*, si leurs combinaisons n'avaient pas échoué.

Aussitôt le branle-bas fait, les grandes embarca-

21.

1827.  
Mai.

tions furent mises à bord, et M. Lottin fut expédié en avant dans la yole pour bien reconnaître la passe et nous la signaler. A huit heures quarante-cinq minutes, nous fîmes route sous les huniers. Posté sur les barres du petit perroquet, M. Guilbert veillait à la nature du fond. Bientôt nous eûmes atteint cette zone inquiétante de la rade, large d'un ou deux milles, où le fond, qui est en général de dix ou douze brasses, est cependant parsemé d'un grand nombre de pâtés de coraux, dont quelques-uns s'élèvent à quatre ou cinq brasses du niveau des eaux. Ce moment de notre navigation fut encore bien critique : si, avec la houle qui régnait, la corvette eût heurté contre une de ces masses acérées, elle se fût entre-ouverte en peu de temps, et notre situation eût été affreuse.

M. Guilbert nous fit éviter deux ou trois de ces dangers, et la corvette passa sans accident sur tous les autres ; le fond devint plus sûr, à mesure que nous approchions du chenal ; enfin, nous donnâmes dans la passe, et à onze heures nous la quittions pour entrer dans la haute-mer. Toutes les précautions furent prises, comme de coutume, pour cette nouvelle navigation.

Nous fîmes route assez lentement au N. O.  $\frac{1}{4}$  O., sur une mer houleuse, à l'aide d'une jolie brise d'E. Cependant, à deux heures et demie, nous ne voyions déjà plus les terres et les récifs de Tonga-Tabou ; mais nous conservâmes long-temps en vue les deux îlots escarpés de Hounga-Hapai et Hounga-Tonga.

Le premier se présente sous la forme d'un coin assez aigu dont l'arête verticale est tournée vers l'E.; l'autre, un peu plus élevé et plus étendu, offre un monticule également déprimé des deux côtés. A six heures, nous mîmes le cap à l'O.  $\frac{1}{4}$  N. O., et nous le gardâmes toute la nuit sous la misaine et les huniers au ris de chasse.

1827.

Mai.

L'équipage a été remis aux grands quarts : il m'a fallu reprendre ce mode de service, à cause des trois hommes que nous avons laissés à Tonga-Tabou et de sept autres qui se trouvaient présentement hors de service. Parmi ces derniers, trois étaient atteints de la maladie vénérienne, et les quatre autres étaient invalides par suite des coupures qu'ils s'étaient faites aux pieds en marchant sur les coraux.

On doit se faire une idée de la satisfaction que j'éprouvai en nous voyant enfin échappés aux récifs de Tonga : encore une fois l'*Astrolabe* sillonnait avec calme la vaste étendue des flots de l'Océan-Pacifique. Malgré les désastres que nous venions d'éprouver, pour peu que la fortune favorisât nos efforts, nous pouvions encore conserver l'espoir d'exécuter une brillante campagne. D'honorables travaux pouvaient nous faire oublier nos revers passés; enfin, je ne songeai plus qu'à mener à fin la tâche qui m'était imposée.

En quittant Tonga-Tabou sans revoir les naturels, je regrettais seulement de n'avoir pu découvrir d'une manière positive le véritable motif qui avait pu porter Tahofa et ses gens à la conduite étrange et perfide

1827.  
Mai.

qu'ils avaient tenue envers nous. Tout me donnait lieu de croire que les naturels n'étaient pas les plus coupables dans cette affaire ; car il n'était nullement probable qu'une population entière et vingt chefs différens eussent pu se concerter pour retenir de force huit ou dix étrangers sur leur sol sans aucun motif de vengeance, ou sans y être déterminés par une intelligence secrète avec ces mêmes hommes.

Du reste, ces éclaircissemens ne se firent pas longtemps attendre ; car, dès le 21, à dix heures du soir, Grasse avoua au maître Collinet qu'en effet douze matelots du bord, et il était du nombre, avaient formé le projet de désertre dans la nuit du 12 au 13, ou dans la suivante. Simonet était le chef de ce complot, et il s'était entendu d'avance avec Tahofa pour cet objet.

La manière dont je précipitai l'appareillage fit avorter le complot. Cependant Simonet réussit à désertre, et invita les naturels à se saisir de la yole et de ceux qui la montaient. Ensuite, il conseilla constamment aux prisonniers de ne point retourner à bord ; il encourageait les naturels, et les exhortait à tenir bon, en chargeant lui-même leurs armes et leur faisant comprendre qu'il me serait impossible de les forcer à terre, et que d'ailleurs la plupart des matelots m'abandonneraient, si je voulais les mener au combat. Ce fut Simonet qui tira le coup de fusil qui perça le grand canot, qui débaucha le stupide Reboul, et réussit à maintenir Martineng dans le dessein de rester sur l'île jusqu'au dernier moment où il changea d'avis. En un mot, il était évident que ce misérable

était devenu notre ennemi le plus acharné, et qu'il était la cause principale de nos derniers malheurs.

1827.

Mai.

22.

M. Gressien me raconta, dès le lendemain matin, ces détails qu'il tenait directement de Collinet. Une heure après, mon domestique, Pierre Long, m'apprit qu'il avait entendu raconter les mêmes choses à Bellanger, notamment que Simonet s'était publiquement vanté à terre, devant les naturels et ses camarades, d'avoir envoyé le coup de fusil sur le grand canot, en ajoutant qu'il le destinait à M. Guilbert. Enfin, le même jour, M. Bertrand vint me dire qu'il tenait les mêmes faits de la bouche même de Grasse qui n'en faisait plus aucun mystère.

Tout en admirant l'étendue des maux qu'un seul individu, comme ce Simonet, avait pu causer à notre belle expédition, je me félicitai de nouveau de l'obligation où j'avais été de le laisser à Tonga-Tabou. *L'Astrolabé* était par là purgée d'un véritable fléau; et dans le parti qu'il a pris ce malheureux devait peut-être un jour trouver le juste châtiment de ses forfaits <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voyez notes 4 et 5.

## CHAPITRE XXIV.

OBSERVATIONS SUR LES ILES TONGA, LEURS HABITANS  
ET LEURS PRODUCTIONS.Découverte  
et histoire.

Il est certain que la découverte de ces îles est due à Tasman, qui les vit pour la première fois le 20 janvier 1643. Il mouilla sur la partie N. O. de l'île Tonga-Tabou, à laquelle il donna le nom d'Amsterdam, comme il imposa ceux de Middelbourg et Rotterdam à Epa et à Namouka<sup>1</sup>. Il eut des communications amicales avec les naturels, et les détails qu'il nous a laissés sur les mœurs, les coutumes et le langage de ces hommes, peuvent encore s'appliquer aujourd'hui à leurs descendans. Ceux-ci avaient conservé le souvenir du passage des vaisseaux de Tasman sur leur île; lors du troisième voyage de Cook, en 1777, ils purent expliquer à ce navigateur que Poulaho, le toui-tonga régnant à cette dernière époque, était le cinquième des successeurs du Fata-Fai qui occupait le trône lors de la visite de Tasman<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Desbrosses, Histoire des Navigations, etc., I, p. 460. — <sup>2</sup> Cook, troisième Voyage, II, p. 95.

Les documens recueillis par Tasman furent les seuls que l'on posséda sur ces terres jusqu'à l'époque où Cook vint les visiter dans son second voyage en octobre 1773. Il mouilla successivement à Eoa et à Tonga-Tabou : bien que sa relâche sur cette dernière île n'eût été que de cinq jours, elle fut suffisante pour faire connaître d'une manière beaucoup plus précise la nature de ces îles et les mœurs de leurs habitans. Du reste on n'eut que des notions confuses sur la forme de leur gouvernement : il paraît qu'on n'eut de rapports avec aucun des premiers chefs. Le stupide Latou-Liboulou, qu'on prit pour le principal chef, n'était qu'un de ces personnages auxquels leur naissance confère de grands droits honorifiques, mais qui ne jouissent que d'un pouvoir fort limité <sup>1</sup>. Taha (*Attago* de Cook et *Ataha* de Forster), avec qui l'on eut les relations les plus suivies, n'était qu'un chef du second ordre, comme on le reconnut quelques années plus tard <sup>2</sup>.

L'année suivante Cook revint dans cet archipel et fit la découverte de la plupart des petites îles situées au nord de Tonga-Tabou, qui portent le nom distinct d'îles Hapai. Il passa quelques jours à l'ancre devant Namouka, mais cette relâche ajouta peu de chose aux notions qu'il avait déjà recueillies, car les habitans lui parurent vivre dans un état d'insubordination et

<sup>1</sup> Latou-Liboulou était fils d'une sœur aînée du père de Poulabo et d'un chef de Vili; il avait en conséquence le titre de *tamaha*. — <sup>2</sup> Cook, deux. Voy., II, p. 5 et suiv.

d'anarchie, occasioné sans doute par l'absence des principaux chefs <sup>1</sup>.

Mais dans son troisième voyage, en avril, mai, juin et juillet 1777, il visita cet archipel dans le plus grand détail, et séjourna particulièrement trente-six jours à Tonga-Tabou. Durant tout ce temps, il vécut habituellement avec les premières autorités du pays, il assista à leurs cérémonies, à leurs fêtes et à leurs spectacles, et il nous a transmis les renseignements les plus détaillés et les plus exacts sur ces divers sujets. Il reconnut que le touï-tonga Poulaho était réellement le chef suprême des îles Tonga, bien que Finau, en qualité de touï-kana-kabolo, exerçât, pour ainsi dire, tout le pouvoir exécutif <sup>2</sup>.

Malgré l'accueil amical que Cook reçut dans ces îles, Marinier nous apprend que les naturels, et Finau à leur tête, avaient conçu le projet de se rendre maîtres de la personne de ce capitaine et de ses navires. Le coup devait s'exécuter dans une fête où ils l'avaient convié, et le complot ne manqua que par suite d'un malentendu entre les chefs <sup>3</sup>. Il est probable que ce navigateur eût changé le nom qu'il avait donné aux îles Tonga s'il eût eu connaissance de ces dispositions de la part des habitans.

Singleton m'a assuré que les naturels avaient eu des intentions semblables à l'égard de d'Entrecasteaux et de ses navires, et qu'ils n'en furent détournés que par des circonstances imprévues.

<sup>1</sup> Cook, deux. Voy., III, p. 12 et suiv. — <sup>2</sup> Cook, trois. Voy., I, p. 262 et suiv.; II, p. 1 et suiv. — <sup>3</sup> Marinier, II, p. 71 et 72.

En février et mars 1781, le navigateur espagnol Maurelle découvrit Vavao et plusieurs des îles voisines. Il mouilla sur la première, et recueillit sur les coutumes des habitans des documens fort intéressans, tout incomplets qu'ils sont. Ils prouvèrent l'analogie parfaite du gouvernement et des mœurs de ces naturels avec ce qui avait été observé par Cook à Tonga-Tabou. Les îles Galvez de Maurelle sont certainement les îles Hapaï, et ses *Calebras* sont Hounga-Tonga et Hounga-Hapaï <sup>1</sup>.

Dans les derniers jours de l'année 1787, Lapérouse vit les îles Vavao et Hapaï, et le 31 décembre il communiqua, étant à la voile, avec les habitans de Tonga-Tabou <sup>2</sup>. Il est maintenant certain que, comme il en avait le projet, il toucha à Namouka après son départ de Botany-Bay. J'avais cru comprendre, par mes entretiens avec la *tamaha* de Tonga-Tabou, que Lapérouse avait séjourné dix jours à Namouka <sup>3</sup> : mais d'après la version de M. Dillon, il n'aurait pas même mouillé à Namouka, et ne serait resté que vingt-quatre heures en panne devant cette île <sup>4</sup>.

L'année suivante, au mois d'avril, le lieutenant Bligh passa trois jours au mouillage de Namouka. Ce fut deux jours après son départ de cette île que Christiern, à la tête d'une partie de l'équipage, se révolta contre lui, et le déposa avec dix-sept hommes dans

<sup>1</sup> *Voyage de Lapérouse*, I, p. 282 et suiv. — <sup>2</sup> *Voyage de Lapérouse*, III, p. 244 et suiv. — <sup>3</sup> *D'Urville*, IV, p. 163 et suiv. — <sup>4</sup> *Dillon*, I, p. 279 et suiv.

un frêle canot, sur lequel il parvint à opérer son retour à Timor <sup>1</sup>.

Cook nous apprend qu'en 1777 la première dignité de l'île, celle de touï-tonga, était occupée par Poulaho, fils de Touï-Boloutou. Son beau-père, Mari-Wagui, en sa qualité de touï-hata-kalawa, occupait le second rang; mais son grand âge l'ayant forcé de renoncer aux affaires, son neveu Finau, revêtu du titre de touï-kana-kabolo, se trouvait par le fait investi de tout le pouvoir exécutif. Poulaho descendait directement de la famille des Fata-Fai, qui avait le droit exclusif de donner à Tonga des souverains spirituels; tandis que Mari-Wagui et son neveu Finau, fils de Toubo-Lahi, appartenaient à la famille des Toubo, dépositaire habituelle de l'autorité temporelle.

Ces deux familles étaient presque toujours unies par des alliances, c'est-à-dire que le touï-tonga choisissait toujours une de ses femmes, et il est probable que c'était la principale, parmi les filles du Toubo le plus élevé en dignité. Ainsi Poulaho avait épousé Toubo-Maoufi, fille de Mari-Wagui, et Maoufi, fille de Mou-Mouï, était l'une des femmes de Foua-Nounouï-Hava <sup>2</sup>. Il est facile de voir que la politique formait ces nœuds pour consolider le pouvoir suprême dans ces deux familles.

En l'année 1791, le capitaine Edwards fit deux courtes relâches avec *le Pandora* sur l'île Namouka et à Eoa. Son récit ne fait mention que d'un chef qu'il

<sup>1</sup> Bligh, p. 209 et suiv. — <sup>2</sup> Wilson, p. 248.

nomme *Fetafi*. Mais il paraît que c'était Poulaho qui consentit même à accompagner Edwards à Tofoua avec un des Toubo. On apprit alors que Finau venait de mourir.

Dans ce cas, Poulaho dut mourir dans l'espace de temps qui s'écoula entre le passage du *Pandora* et l'arrivée de d'Entrecasteaux, attendu qu'à cette dernière époque il n'existait certainement plus. Je crois avoir entendu dire à Singleton que Poulaho mourut à Vavao, où il fut enterré. Suivant M. d'Entrecasteaux, durant la minorité du fils de Poulaho, qu'il nomme simplement le jeune Fata-Faï, mais dont le véritable nom était Foua-Nounouï-Hava, les rênes de l'État auraient été d'abord entre les mains du frère cadet de Poulaho, dont le règne aurait été de peu de durée, puis entre les mains de leur sœur Tine, qui paraissait alors investie de l'autorité suprême <sup>1</sup>. Il est probable néanmoins que ses privilèges se bornaient aux démonstrations extérieures de respect auxquelles sa naissance lui donnait droit, car il paraît que les femmes ne pouvaient, par le fait, exercer aucun pouvoir réel.

Le Finau qui joue un grand rôle dans la relation de d'Entrecasteaux, et un plus grand encore dans celle de M. Labillardière, était probablement Finau-Louka-Lalo qui mourut peu de temps après le passage du *Duff* <sup>2</sup>, ou bien Finau-Tougou-Aho, cousin du Finau de Cook. Ce nom de Finau paraît s'appliquer à tous les enfans de la famille Toubo.

<sup>1</sup> *D'Entrecasteaux*, I, p. 303 et 304. — <sup>2</sup> *Wells*, p. 450.

Le Toubo qui se trouvait à la tête des affaires était Mou-Mouï, frère cadet de Toubo-Lahi et de Mari-Wagui, qui leur avait succédé dans la charge de touï-hata-kalawa.

En 1795, un navire américain ayant touché à Namouka pour se procurer des vivres frais, six hommes de son équipage désertèrent et restèrent parmi les naturels. Trois de ces individus se rembarquèrent sur un autre bâtiment de la même nation peu de temps après. Des trois qui restèrent, l'un, nommé Morgan, demeura à Namouka; les deux autres, nommés Connelly et Ambler, passèrent à Tonga-Tabou<sup>1</sup>. Ces hommes paraissent avoir été les premiers Européens qui aient habité dans les îles Tonga : comme c'était de fort mauvais sujets, leurs principes et leur exemple furent loin d'être profitables aux indigènes.

Le capitaine Wilson, commandant le navire *le Daff* qui était chargé de conduire les missionnaires sur les diverses îles de la Polynésie, passa à Tonga-Tabou au mois d'avril 1797<sup>2</sup>. Foua-Nounouï-Hava était installé dans ses fonctions de touï-tonga sous le nom patronimique de Fata-Fai; mais son oncle maternel, le vieux Mou-Mouï, était toujours le premier chef temporel. Affaibli par l'âge, celui-ci laissait à peu près tout l'exercice du pouvoir aux mains de son fils Finau-Tougou-Aho, que l'on nous a dépeint comme un guerrier très-brave, et comme un homme d'un caractère violent et tyrannique. Il s'était emparé des pos-

<sup>1</sup> *Wilson*, p. 97. — <sup>2</sup> *Wilson*, p. 95.

sessions de la veuve de Poulaho, et l'avait même chassée de Tonga-Tabou avec ceux qui s'étaient attachés à son parti 1.

Le 12 avril dix missionnaires nommés *Bowell*, *Buchanan*, *Gautton*, *Harper*, *Shelley*, *Veelson*, *Wilkinson*, *Kelso*, *Cooper* et *Nobbs* descendirent à terre et s'établirent à Hifo, sous la protection spéciale de *Tougou-Aho* 2. Le 15, *le Duff* quitta Tonga-Tabou, laissant ces Européens à la discrétion des naturels 3.

Le vieux *Mou-Mouï* mourut le 28 avril. Ses obsèques eurent lieu à *Pangai* avec toutes les solennités d'usage : son fils *Tougou-Aho* lui succéda, et fut publiquement investi, le 14 juillet suivant, du titre de *touï-kana-kabolo*. En cette occasion, il changea son nom en celui de *Talaï-Tabou* 4.

Les missionnaires furent d'abord parfaitement traités par les naturels. Mais *Connelly* et *Ambler*, jaloux de la haute considération dont ils jouissaient, leur suscitérent toutes sortes de désagrémens. Comme les divers chefs désiraient ardemment les posséder chacun sur leur territoire, ils se virent obligés de se séparer. *MM. Shelley* et *Nobbs* allèrent résider, avec le chef *Veï-Hala*, dans le district de *Hogui*; *MM. Bowell* et *Harper* s'établirent à *Moua* avec *Vea-Tchi* et sa mère, la *touï-tonga Fafine*; *M. Veelson* accompagna *Mouli-Sema* à *Hogui*; *M. Cooper* suivit *Mouri*; *MM. Buchanan* et *Gautton* se mirent sous la protection du

1 *Wilson*, p. 203, 248, 269. — 2 *Wilson*, p. 105 et 106. — 3 *Wilson*, p. 110. — 4 *Wilson*, p. 245.

touï-tonga; enfin MM. Wilkinson et Kelso restèrent avec le touï-kana-kabolo <sup>1</sup>.

Le 25 juillet la fête solennelle du *natchi* eut lieu. Son principal but semblait être d'offrir au touï-tonga les prémices de toutes les productions terrestres <sup>2</sup>.

*Le Duff* repartut à Tonga-Tabou le 13 août 1797, et remit à la voile le 7 septembre, laissant définitivement les missionnaires entre les mains des insulaires <sup>3</sup>. Maintenant il faut avoir recours au récit de *Mariner* pour avoir des notions exactes sur les événemens qui eurent lieu à Tonga-Tabou, après le départ du *Duff*.

Tougou-Aho exerça l'autorité suprême de la manière la plus tyrannique, et l'on a cité de sa part des actes d'une cruauté atroce. On dit qu'il fit un jour couper le bras gauche à douze de ses serviteurs qui avaient coutume de se tenir près de lui dans les distributions de kava, uniquement par un sentiment d'orgueil et de bizarrerie, pour distinguer ces hommes d'une manière ostensible <sup>4</sup>.

Ce trait, et beaucoup d'autres de la même nature, irritèrent les esprits contre Tougou-Aho, et donnèrent lieu à une conjuration qui changea complètement la forme du gouvernement à Tonga-Tabou. Toubou-Niouha, egui puissant, las de la tyrannie de Tougou-Aho, jura d'en délivrer son pays ou de périr; il réussit à entraîner dans son projet Finau, son frère, chef des îles Hapai.

<sup>1</sup> *Wilson*, p. 226 et 227. — <sup>2</sup> *Wilson*, p. 259. — <sup>3</sup> *Wilson*, p. 281.  
— <sup>4</sup> *Mariner*, I, p. 80.

En conséquence, un soir, et il paraît que cet événement eut lieu en mai 1799, Finau et son frère, suivis de plusieurs guerriers, se rendirent à Hifo, près de Tougou-Aho, sous prétexte de lui offrir leurs hommages et les présens habituels. Ce motif leur donna la facilité de passer la nuit près de la résidence du touï-kana-kabolo.

Vers minuit, Finau et Toubou-Niouha, suivis de leurs gens en armes, pénétrèrent chez Tougou-Aho qui dormait paisiblement, ainsi que toutes les personnes de sa famille. Toubou-Niouha voulut que son ennemi connût la main qui allait le frapper; il lui donna un coup sur la figure, et Tougou-Aho, s'étant éveillé en sursaut, le meurtrier s'écria : « C'est moi, Toubou-Niouha, qui frappe!... » Puis un coup terrible priva le chef de la vie. Ensuite les partisans de Finau firent périr toutes les personnes de la famille du dernier Hou; Toubou-Niouha n'épargna que son plus jeune fils âgé de trois ans.

Après cet exploit, les deux chefs et leurs partisans furent obligés de se retirer dans le district de Hogui pour éviter la vengeance des parens et des amis de Tougou-Aho. Là ils réunirent tous ceux qui voulurent embrasser leur cause, et retournèrent par mer à Hifo. Ils détruisirent d'abord les pirogues de leurs ennemis, puis ils marchèrent contre leur armée qui s'était arrêtée à trois quarts de mille de Hifo. Il y eut un combat opiniâtre et sanglant qui dura jusqu'à la nuit.

Enfin le parti de Finau eut le dessous, et ce chef fut encore une fois obligé de se retirer à Hogui, où il resta jusqu'au lendemain soir. La cause de Finau reçut un puissant auxiliaire dans la personne de Toui-Hala-Fataï et de ses compagnons qui se joignirent à lui.

Toui-Hala-Fataï était un guerrier renommé de Tonga, qui avait été souvent faire la guerre aux îles Viti (*Fidgi* en langue tonga), et qui avait contracté les habitudes belliqueuses des peuples de ces îles. Ennuyé de l'état d'indolence où le réduisait la profonde paix que goûtaient les habitans de Tonga, il se détermina à aller guerroyer encore une fois aux îles Viti. En conséquence il se mit à la tête de deux cents cinquante hommes qui s'unirent à sa fortune, et ils se rendirent sur trois grandes doubles pirogues à Laguamba. Là, sans aucun but bien déterminé, ils s'allièrent tantôt à un parti, tantôt à un autre, suivant qu'il leur convenait, uniquement pour le plaisir de faire la guerre, de déployer leur bravoure et de se livrer au pillage.

Ils menèrent ce train de vie durant deux ans et demi environ, et leur vaillance extraordinaire les rendit très-heureux dans leurs diverses entreprises. Impatiens enfin de revoir leur patrie, ils revinrent à Tonga-Tabou. Dans leur traversée, ils essayèrent un coup de vent furieux qui engloutit une des pirogues avec une partie des guerriers les plus fameux. Toui-Hala-Fataï, ainsi que le reste de ses compagnons, arriva à Tonga-Tabou au moment même où Finau

venait d'être repoussé par les amis de feu Tougou-Aho.

On peut juger combien un tel renfort ranima le courage des compagnons de Finau. Cependant Toui-Hala-Fataï tomba malade le soir même de son arrivée; jugeant que sa maladie serait mortelle, il pressa Finau d'attaquer l'ennemi dès le lendemain matin, afin qu'il eût au moins la satisfaction de monrir sur le champ de bataille les armes à la main.

En conséquence, le jour suivant, 29 mai, au soleil levant, Finau, Toubou-Niouha et Toui-Hala-Fataï, suivis de leurs braves compagnons, se dirigèrent vers Hifo. Mais leurs ennemis, non moins résolus, leur épargnèrent la moitié du chemin. Après une courte halte, ils en vinrent aux mains; de part et d'autre on se battit avec un acharnement opiniâtre; le combat dura trois heures. Toui-Hala-Fataï, Toubou-Niouha et Finau firent des prodiges de valeur : le premier, après avoir fait mordre la poussière à une foule de chefs, sentant ses forces défaillir, s'élança au milieu d'un gros de ses ennemis, succomba sous leurs efforts et tomba percé de coups de lance. Toubou-Niouha, dit-on, ne tua pas moins de quarante hommes de ses propres mains. Enfin l'ennemi, frappé d'une terreur panique à la vue de ces exploits prodigieux, s'enfuit de toutes parts <sup>1</sup>.

Cette victoire, toute décisive qu'elle était, coûta cher à Finau; il sentit qu'il lui serait impossible de

<sup>1</sup> *Mariner*, 1, p. 82 et suiv.

rester à Tonga-Tabou et d'y résister aux nombreux partisans du feu touï-kana-kabolo. En conséquence, il prit le parti de se retirer sur les îles Hapai et Vavao. Il s'empara sans peine de Namouka, malgré ses ennemis qui ne lui opposèrent qu'une légère résistance. Mais ceux-ci se rassemblèrent en plus grand nombre à Haano, et soutinrent un combat opiniâtre dans lequel ils furent enfin défaits. Ce dernier avantage valut à Finau la conquête définitive des îles Hapai, mais il se déshonora par les atrocités sans nombre qu'il exerça envers les chefs du parti opposé, qui eurent le malheur de tomber entre ses mains <sup>1</sup>.

Ensuite Finau et Toubou-Niouha s'embarquèrent pour prendre possession de Vavao. Vouna, chef de cette île, au nom de Tougou-Aho, tenta de s'opposer aux desseins de l'ambitieux Finau; mais, après diverses escarmouches qui ne servirent qu'à exaspérer son ennemi, Vouna s'enfuit avec plusieurs autres chefs aux îles Hamoa. Alors Finau resta seul maître de Vavao; après avoir établi son frère Toubou-Niouha gouverneur de cette île, il se retira lui-même aux îles Hapai, pour y méditer de nouvelles entreprises sur Tonga-Tabou.

Tougou-Aho n'avait laissé ni fils ni frère pour lui succéder directement, mais seulement divers parens plus éloignés qui prétendirent chacun de leur côté à l'autorité suprême. Il s'ensuivit de nombreuses querelles; l'île fut divisée en plusieurs factions distinctes, et l'on vit jusqu'à douze ou treize chefs différens

<sup>1</sup> *Mariner*, t. 1, p. 85.

se retrancher chacun dans leur forteresse. Pour surcroît de misère, les habitans de Tonga avaient à essuyer les attaques de Finau, qui venait chaque année faire une descente sur leur territoire et ravager leurs maisons et leurs plantations <sup>1</sup>.

Les missionnaires eurent beaucoup à souffrir des divisions qui eurent lieu entre les chefs de Tonga-Tabou, et des tracasseries que leur suscitérent les déserteurs fixés parmi les naturels; trois de ces missionnaires, et c'était ceux qui résidaient chez Veatchi, n'ayant pas voulu suivre l'avis que leur donnait ce chef de s'enfuir après un combat où il avait été défait, furent massacrés par les vainqueurs en 1799. Cinq furent emmenés par un navire qui toucha à cette île en janvier 1800, et le dernier quitta Tonga-Tabou au mois d'août 1801 <sup>2</sup>.

Ce qui contribua encore à entretenir l'anarchie dans Tonga-Tabou, fut l'absence du touï-tonga qui avait embrassé la cause de Finau et qui s'était retiré à Vavao, où il continuait à recevoir aux époques fixées les tributs dus à son caractère divin. Sa présence dans les rangs de Finau donnait à la cause de celui-ci l'apparence du bon droit; et Finau affectait souvent de faire passer les chefs de Tonga-Tabou pour des rebelles qui faisaient la guerre à leurs propres dieux.

Cet état de choses dura l'espace de six années. Cependant on assure que Touboto-Toa, frère de Tou-

<sup>1</sup> *Mariner*, 1, p. 87. — <sup>2</sup> *Mariner*, 1, p. 73 et 74. *Missionary Register*, fév. 1824, p. 78 et 79.

gou-Aho, et Toubou-Malohi son neveu ; exercèrent quelque temps la charge de touï-kana-kabolo, mais le fait n'est pas prouvé. S'il eut lieu, ces chefs n'ayant pas été légalement élus, leur dignité fut contestée et leur autorité ne fut que partiellement reconnue dans l'île <sup>1</sup>.

Le 29 novembre 1806, le corsaire anglais *le Port-au-Prince*, monté par quatre-vingt-seize hommes et armé de vingt-quatre canons de douze et de huit canonnades du même calibre, mouilla sous le vent de Lefouga, l'une des îles Hapaï. Le surlendemain 1<sup>er</sup> décembre, ce navire fut enlevé par les naturels sujets de Finau, ayant à leur tête Toubou-Toa <sup>2</sup>. Sur les soixante-deux hommes qui formaient alors son équipage, le capitaine et trente-cinq de ses compagnons furent massacrés. On conserva la vie aux vingt-six autres, et Mariner fut de ce nombre. Finau, s'étant vivement intéressé à ce jeune homme, l'attacha à son service particulier ; durant un séjour de près de quatre années qu'il fut obligé de faire dans ces îles, Mariner fut à même d'observer à loisir les mœurs et les coutumes de ces naturels : comme il était doué de beaucoup d'intelligence et d'une certaine éducation, ses observations furent faites avec fruit et se gravèrent profondément dans sa mémoire. C'est sur les documens recueillis de la bouche même de Mariner, que le docteur Martin publia sur les îles Tonga un ouvrage excellent et dont j'ai vérifié moi-même, sur

<sup>1</sup> *D'Urville*, IV, p. 72, 81, 96. — <sup>2</sup> *Mariner*, I, p. 60 et suiv.

les lieux, la parfaite exactitude sous une foule de rapports. Je dois prévenir le lecteur que j'aurai souvent recours à cet ouvrage pour les détails qui formeront l'objet de ce chapitre.

Enflé du succès qu'il venait de remporter sur un navire de guerre européen, et du renfort d'armes à feu et de poudre qu'il venait de se procurer, Finau se prépara à une nouvelle tentative sur Tonga-Tabou. Mariner et ceux de ses compagnons qui se trouvaient à Lefouga, reçurent l'ordre de se disposer à emporter et à manœuvrer quatre caronades de douze.

Le rendez-vous général des troupes eut lieu à Namouka. Finau, assis avec plusieurs autres chefs sur le *malai* de son palais, passa la revue de ses guerriers, qui défilèrent devant lui en exécutant diverses manœuvres militaires. Puis la flotte, composée de cent soixante-dix voiles, fit route vers Tonga-Tabou, et arriva le lendemain sous Pangaï-Modou où l'on passa la nuit.

Le jour suivant, Finau, accompagné de plusieurs de ses chefs et mata-boulais, se rendit à Mafanga pour s'acquitter de certaines cérémonies religieuses sur le tombeau de son père. Mafanga est un lieu sacré où se trouvent les tombes de plusieurs grands eguis; ce serait un sacrilège de combattre sur ce terrain, et l'on ne peut en défendre l'accès à qui que ce soit. Si les ennemis les plus acharnés viennent à se rencontrer dans ce sanctuaire, ils doivent se traiter comme

1 Mariner, I, p. 88.

des amis, sous peine d'encourir la colère des dieux, et par conséquent s'exposer à une mort funeste ou à quelque grand désastre <sup>1</sup>.

Ce devoir rempli, Finau alla mettre le siège devant la forteresse de Nioukou-Lafa. Cette place, de forme circulaire, offrait une surface de quatre ou cinq acres, et se trouvait défendue par un double rang de palissades de neuf pieds de hauteur et de fossés de douze pieds de profondeur. Les palissades, de quinze toises en quinze toises, étaient flanquées de plates-formes, d'où les assiégés pouvaient lancer à leurs ennemis des dards ou des pierres. Diverses portes donnaient accès dans cette citadelle, et à l'intérieur elles étaient assujetties par de grosses traverses en bois.

Les armes à feu, et surtout les canons servis par Mariner et ses compagnons, donnèrent bientôt la victoire à Finau, qui resta spectateur de l'assaut, assis sur la plage, dans un fauteuil qui provenait du pillage du *Port-au-Prince*. En quelques heures, la forteresse de Nioukou-Lafa, qui depuis plus de dix ans avait résisté à toutes les attaques, fut complètement détruite et réduite en cendres. Trois cent cinquante habitans de Tonga-Tabou y perdirent la vie, et les guerriers de Finau firent un butin considérable <sup>2</sup>.

Mariner nous apprend qu'à la suite de cette affaire plusieurs des guerriers de Finau se régalerent des

<sup>1</sup> *Mariner*, 1, p. 92. — <sup>2</sup> *Mariner*, 1, p. 96 et suiv.

ignames et des bananes qui rôtissaient avec les cadavres des hommes qui avaient péri dans l'incendie de Nioukou-Lafa.

Sur un avis des dieux, Finau s'occupa de faire rebâtir sur-le-champ le *K'olo* ou fort de Nioukou-Lafa. Pendant que les sujets de Finau étaient employés à ce travail, un de leurs détachemens tomba dans une embuscade de l'ennemi et perdit trente hommes. *Mariner*, qui faisait partie de cette troupe, tomba dans une espèce de chausse-trappe, et il aurait péri sans la bravoure de ses compagnons qui l'aiderent à sortir de danger.

Le jour suivant, les gens de Finau se décidèrent à tuer leurs prisonniers pour les faire rôtir et les manger, une partie par disette de vivres, et l'autre par un goût décidé pour cet aliment, et parce que plusieurs d'entre eux pensaient que c'était une coutume honorable et digne d'un vaillant guerrier <sup>1</sup>.

Trois semaines environ après la prise de Nioukou-Lafa, les guerriers de la place de Nougou-Nougou réclamèrent la permission de retirer les cadavres de ceux de leurs amis qui avaient péri dans cette circonstance, pour leur rendre les devoirs funèbres. Cette permission fut accordée, et ils emportèrent les corps d'une demi-douzaine d'individus qu'ils reconnurent pour avoir été ceux de leurs parens <sup>2</sup>.

Vers cette époque, *Tarkaï*, chef de *Bea*, fit alliance avec Finau ou plutôt se soumit à son autorité, et le

<sup>1</sup> *Mariner*, I, p. 107 et 108. — <sup>2</sup> *Mariner*, I, p. 110.

reconnut roi ou *hou* des îles Tonga. Finau, impatient de retourner aux îles Hapai pour assister aux obsèques du touï-tonga, et ne voyant pas paraître les ennemis, comme il s'y était attendu, se décida à laisser la forteresse de Nioukou-Lafa à la charge de Tarkaï, après lui avoir fait promettre d'en prendre le plus grand soin. Puis il s'en retourna à Pangaï-Modou pour faire les préparatifs de son départ.

La nuit suivante, le traître Tarkaï livra aux flammes la citadelle de Nioukou-Lafa; et de Pangaï-Modou Finau put contempler l'incendie qui lui annonçait la ruine de ses travaux. Indigné de cette perfidie, Finau voulait aller sur-le-champ exterminer Tarkaï et toute sa famille; mais les prêtres lui représentèrent que les dieux s'opposeraient à son projet, ce qui l'obligea d'y renoncer <sup>1</sup>.

On retourna donc à Nainouka, puis à Lefouga, où l'on procéda à la cérémonie solennelle qui devait accompagner la levée du grand *tabou* imposé sur toutes les productions terrestres, à l'occasion de la mort du touï-tonga.

Cet événement était arrivé huit mois auparavant, par conséquent vers le milieu de 1806. Le successeur du défunt présidait à cette solennité; Finau et tous les principaux chefs y assistaient, mais se tenaient au milieu du peuple par respect pour le caractère divin du président <sup>2</sup>.

Cinq jours après cette cérémonie, le nouveau touï-

<sup>1</sup> *Mariner*, I, p. 112. — <sup>2</sup> *Mariner*, I, p. 117 et suiv.

tonga épousa l'une des filles de Finau, âgée de dix-huit ans <sup>1</sup>. Comme Mariner nous apprend que ce touï-tonga avait alors à peu près quarante ans, il est impossible que le prédécesseur fût son père, puisque le fils et héritier de celui-ci, suivant Wilson, ne naquit qu'en 1797. C'était probablement un frère cadet, bien que d'Entrecasteaux ni Wilson n'en aient point fait mention.

Toubo-Toa, fils de Tougou-Aho et d'une des femmes attachées à son service, nourrissait la haine la plus implacable contre Toubo-Niouha, meurtrier de son père, et il avait fait le vœu solennel de ne point boire de lait de coco qu'il n'en eût tiré vengeance. Pour mieux réussir dans ses projets, il s'attacha au parti de Finau, chercha à gagner la confiance de ce chef, et lui représenta Toubo-Niouha comme un rival dangereux, qui ne visait à rien moins qu'à le supplanter. L'ombrageux Finau, ébranlé par ces insinuations souvent répétées, devint jaloux de son propre frère et de l'amour que lui portaient ses guerriers de Vavao : il laissa même voir à Toubo-Toa qu'il consentirait volontiers à en être délivré.

Sur-le-champ cet egui profita de la disposition d'esprit de Finau. Tandis que Toubo-Niouha attendait encore à Lefouga, avec son armée, les ordres de Finau pour s'en retourner à Vavao ; un soir son ennemi, escorté de quatre hommes, tomba sur lui à l'improviste et l'assomma pour ainsi dire sous les yeux.

<sup>1</sup> *Mariner*, I, p. 121 et suiv.

de Finau, qui ne fit aucun mouvement pour s'opposer à ce forfait. Il se contenta ensuite de protester de son innocence et de faire enterrer son frère à Wiha, dans le tombeau de ses ancêtres, avec les cérémonies accoutumées <sup>1</sup>.

Finau désigna sa tante Touï-Oumou pour gouverner en son nom l'île de Vavao : il enjoignit aux chefs de cette île de lui prêter le serment d'obéissance et de fidélité, suivant la forme habituelle, en tenant les mains étendues sur le vase sacré où l'on prépare le kava pour les invocations du dieu Touï-Foua-Bolotou.

Mais quinze jours s'écoulèrent à peine que les chefs de Vavao, et Touï-Oumou à leur tête, indignés de l'assassinat de Toubou-Niouha, secouèrent le joug de Finau. Ils proclamèrent l'indépendance de Vavao, et bâtirent à Felle-Toa une forte citadelle capable de contenir, en cas d'attaque, tous les habitans de Vavao, au nombre de huit mille environ <sup>2</sup>.

Vers cette époque (en 1807), Moe-Ngongo, fils et héritier de Finau, revint avec Vouna des îles Hamoa (îles des Navigateurs), après cinq années d'absence. Une des six pirogues qu'il ramenait, contenant soixante personnes et tous les trésors du jeune prince, périt dans un coup de vent. L'arrivée de ces guerriers occasiona de grandes réjouissances à Lefouga. Quoique Moe-Ngongo eût déjà pris deux femmes à Hamoa, à son arrivée à Lefouga, il en épousa

<sup>1</sup> *Mariner*, 1, p. 125 et suiv. — <sup>2</sup> *Mariner*, 1, p. 137 et suiv.

encore deux autres qui lui étaient destinées depuis plusieurs années<sup>1</sup>.

Finau dirigea toute son attention vers Vavao, qu'il se proposa de réduire par la force des armes. Il rassembla tous ses sujets du sexe masculin, au nombre de six mille environ, en passa la revue dans son malaï, et dans un discours éloquent leur déclara ses intentions sur Vavao.

Quelques jours après, le roi se rendit avec ses guerriers, au nombre de quatre mille à peu près, sur l'île Haano. Après avoir consulté les dieux, il se dirigea avec trois pirogues seulement sur Vavao, et descendit à Nai-Afou, lieu consacré dans cette île, comme Mafanga l'est à Tonga-Tabou. De là il se porta devant la citadelle, et ayant mis pied à terre, il eut une entrevue avec les guerriers de Vavao, auxquels il adressa un long discours pour leur prouver son innocence du meurtre de Toubou-Niouha, et les engager à se replacer sous son autorité.

Ses ennemis lui déclarèrent qu'ils étaient disposés à le reconnaître pour chef, à la condition toutefois qu'il résiderait à Vavao, et interdirait toute communication avec cette île à ses sujets de Hapaï, dont ils redoutaient les desseins perfides : ou bien, si Finau voulait demeurer à Hapaï, les habitans de Vavao lui enverraient un tribut annuel, mais à condition que ni lui ni aucun homme de Hapaï ne viendraient à Vavao sous quelque prétexte que ce fût. Leur motif était

<sup>1</sup> *Mariner*, 1, p. 140 et suiv.

qu'ils étaient las des troubles et des guerres civiles, et qu'ils voulaient jouir de la tranquillité.

Finau rejeta ces propositions comme indignes de son rang; il se retira la rage dans le cœur et nourrissant les projets les plus sinistres contre le peuple de Vavao<sup>1</sup>.

En effet, dès le lendemain de son retour à Haano, il remit à la voile avec toute sa flotte composée de cent cinquante grandes pirogues contenant cinq mille hommes, mille femmes, quatre caronades et toutes les munitions nécessaires pour réduire la forteresse de Vavao. Le soir on arriva à Fanouf-Foua, l'un des îlots qui environnent Vavao, et le lendemain matin on descendit à Nai-Afou, lieu sacré de cette île.

Le jour suivant, de bonne heure, l'armée de Hapaï marcha sur trois colonnes vers la citadelle : la droite était commandée par Toubo-Toa, la gauche par Liou-Fau, chef de Haano, et le centre par Finau en personne. Deux canons étaient placés au centre, et un sur chaque flanc de l'armée; ils étaient manœuvrés par les Anglais. Il fallut quatre ou cinq heures pour arriver devant la forteresse, à cause de la pesanteur des canons et de la mauvaise qualité des chemins.

Les guerriers de Vavao commencèrent par une volée de flèches, mais Finau demanda un armistice afin que les individus de chaque parti pussent embrasser encore une fois ceux de leurs parens et de leurs amis qui se trouvaient dans les rangs op-

<sup>1</sup> *Mariner*, 1, p. 153 et suiv.

posés, et leur faire peut-être leurs derniers adieux.

Il s'ensuivit un spectacle bizarre et touchant; l'on n'entendait que gémissemens, et les larmes coulaient de toutes parts. Cette scène avait déjà duré deux heures, quand un événement imprévu la termina brusquement: L'un des assiégés décocha sur Mariner une flèche, qui le manqua et s'enfonça dans un arbre tout près de lui: sur-le-champ Mariner répondit à son agresseur par un coup de mousquet qui l'étendit raide mort.

Ce fut le signal du combat qui dura toute la journée avec le plus grand acharnement de chaque côté. La plupart des meurtriers de Toubo-Niouha périrent dans cette journée, et la femme de Toubo-Toa tomba même au pouvoir des ennemis. Mais le feu de l'artillerie qui joua durant six ou sept heures causa de grands dommages aux assiégés. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer un trait de courage extraordinaire de la part d'un de ces derniers <sup>1</sup>.

Cet homme s'avança à sept ou huit toises de la caronade que servait Mariner, et se tint debout en brandissant sa lance dans une attitude menaçante. Mariner dirigea sa pièce sur lui, mais au moment où il y mettait le feu, le sauvage se jeta la face contre terre et le coup passa par-dessus son corps. Le moment d'après le guerrier se releva, s'avança à dix pas du canon, et fit toutes sortes de gestes et de contorsions bizarres et guerrières. Puis il brandit et envoya sa

<sup>1</sup> *Mariner*, I, p. 159 et suiv.

lance pour la faire entrer dans la bouche du canon, mais elle ne fit qu'en toucher le bord. Mariner, surpris de l'insolence et de la témérité de ce guerrier, voulut l'en punir et le coucha en joue avec un mousquet; mais au moment où il lâchait la détente, une flèche vint frapper le canon du fusil et lui fit manquer son coup. Alors notre champion poussa un cri de triomphe et s'en alla en toute hâte au fort. Cet intrépide guerrier avait déclaré, long-temps avant la bataille, qu'il combattrait corps à corps contre un canon, et lui enverrait sa lance dans la bouche comme pour exprimer son mépris par cette avanie. En conséquence il avait adopté le nom de *fana-fonoua*, qui signifie canon en langue du pays<sup>1</sup>.

L'arrivée de la nuit put seule mettre fin à ce combat furieux. Finau en profita pour se retirer avec son armée et ses canons à Nai-Afou; où il se détermina à construire un fort pour se retrancher. Il l'entoura d'un fossé et d'une palissade double; trois jours suffirent pour cet objet: plusieurs mois s'écoulèrent ensuite, pendant lesquels les deux partis eurent presque chaque jour des escarmouches sanglantes avec des alternatives de succès et de revers pour chacun d'eux. Nous sommes obligés de renvoyer le lecteur au récit détaillé de Mariner pour les événemens qui eurent lieu durant cette mémorable guerre. Les combattans de Vavao et de Hapai déployèrent tour à tour une bravoure admirable, et leurs exploits n'auraient eu

<sup>1</sup> Mariner, 1, p. 163 et 164.

besoin que d'un Homère pour passer à la postérité. Pour mieux compléter la ressemblance, certains enlèvemens de femmes, certains sacrifices aux dieux vinrent animer la scène et lui donner un intérêt dramatique tout particulier.

Enfin le bouillant Finau, fatigué des lenteurs de cette guerre et désespérant d'enlever de vive force la citadelle de Felle-Toa, manifesta le désir qu'il avait de voir la paix se conclure. En conséquence les prêtres et les chefs de son armée s'abouchèrent avec ceux de Vavao : au bout de quatre ou cinq entrevues, les chefs de Vavao vinrent présenter leurs devoirs à Finau. Cet egui, dans un long discours, renouvela encore ses protestations d'innocence; il loua adroitement les chefs de Vavao des témoignages de fidélité qu'ils avaient donnés à la mémoire de Toubou-Niouha dans la guerre qu'ils venaient de soutenir; et pour preuve de ses bonnes intentions, il leur déclara qu'il était décidé à s'établir à Vavao, qu'il garderait seulement avec lui un petit nombre de ses mata-boulais, et qu'il renverrait tout le reste de ses guerriers aux îles Hapai, dont il donnait le gouvernement à Toubou-Toa, sous la condition d'un tribut annuel.

Le lendemain, Finau, à la tête de ses chefs et mata-boulais, fit sa visite à la forteresse de Felle-Toa, et rendit ses hommages à sa tante Toui-Oumou. La paix fut décidément conclue. Finau fit raser la citadelle de Felle-Toa, et conserva celle de Nai-Afou. Quelques

*Mariner*, I, p. 170 et suiv.

jours après, Toubo-Toa s'en retourna avec tous ses guerriers aux îles Hapai, et le jeune Moc-Ngongo alla visiter ses propriétés sur l'île Foa, avec Mariner qui lui tint compagnie dans ce voyage <sup>1</sup>.

Quelque temps après, Maka-Papa, Lolo-Hoa-Bibidgi et trois autres chefs ou guerriers de Vavao, quittèrent secrètement leur île, et allèrent se joindre à Tarkai, chef de Bea, dans Tonga-Tabou. Cette démarche leur fut suggérée par la crainte que Finau ne voulût se venger plus tard de ce qu'ils avaient porté les armes contre lui.

Mariner alla, vers cette époque, à la suite du jeune prince, sur l'île Tofoua, et visita le volcan qui la domine. Il vit aussi le lieu où est enterré Norton, cet Anglais du canot de Bligh, qui fut assassiné par les naturels. Ceux-ci ont remarqué que l'herbe a cessé de pousser sur toute l'étendue de terrain où le cadavre de cet Européen fut traîné, depuis la plage jusqu'à sa tombe, comme aussi sur le lieu même où il resta exposé deux ou trois jours <sup>2</sup>.

Vers la fin de 1807, ou au commencement de 1808, un vaisseau de Botany-Bay ramena un chef de Tonga-Tabou, nommé Palou-Mata-Moenga, avec sa femme Fata-Fai, qui venaient de passer deux ans à Sydney. Ces deux individus, ayant trouvé leur patrie en proie aux guerres civiles, prirent le parti de retourner à la Nouvelle-Galles du Sud, bien qu'ils eussent fait à leurs compatriotes un tableau peu flatteur de la géné-

<sup>1</sup> *Mariner*, I, p. 192 et suiv. — <sup>2</sup> *Mariner*, I, p. 208 et 209.

rosité et de l'hospitalité qu'ils avaient rencontrés parmi les Européens <sup>1</sup>.

Finau fit un voyage aux îles Hapai, où il passa six semaines, puis il retourna à Vavao, et fit tuer tous les chiens sous prétexte qu'ils détruisaient le gibier nommé *kalai*. Mariner a souvent mangé de la chair de chien qu'il a toujours trouvée fort bonne. Le gras en est particulièrement d'un excellent goût.

Une fois qu'il eut distribué à ses principaux officiers les nombreuses îles soumises à son pouvoir, Finau s'occupa de divers réglemens de police et d'ordre dans Vavao. Sur un simple soupçon de rébellion, au milieu d'une partie de kava, il tomba sur les chefs de Vavao et les fit périr de la manière la plus cruelle. A leurs derniers momens, plusieurs de ces infortunés déployèrent un courage et une grandeur d'ame dignes d'un meilleur sort <sup>2</sup>.

Après cet acte de rigueur, Finau passa tranquillement son temps dans des parties de plaisir, et Mariner s'établit dans une campagne agréable dont le roi lui garantit la paisible jouissance. Un jour qu'il était occupé à pêcher des homards pour la femme favorite du jeune prince, Toubu-Mo-Lakepa, qui se trouvait alors enceinte, il courut le plus grand danger. Après avoir plongé le long du récif, il était revenu sur l'eau pour prendre haleine, lorsqu'il vit la nageoire dorsale d'un énorme requin qui s'avancait rapidement de son côté. A peine eut-il le temps de remonter sur le récif, que

<sup>1</sup> *Mariner*, 1, p. 210 et 211. — <sup>2</sup> *Mariner*, 1, p. 239 et suiv.

le monstre marin s'élança sur lui; mais heureusement il s'échoua sur un fond d'un ou deux pieds d'eau seulement, et il eut beaucoup de peine à se remettre à flot, ce qui donna à Mariner le temps de se mettre en sûreté <sup>1</sup>.

Vers cette époque, le navire *le Hope*, capitaine Chase, de New-York, parut un jour sur la côte N. O. de Vavao. Mariner demanda à Finau la permission de profiter de cette occasion pour retourner dans son pays; malgré les représentations de ses mata-boulais, le hou lui accorda très-généreusement sa requête, et donna même l'ordre qu'il fût conduit à bord du navire. Là, Mariner eut la douleur de voir le capitaine se refuser obstinément à ses supplications, sous prétexte qu'il avait déjà trop d'hommes à son bord et qu'il n'avait aucun besoin de lui. Mariner, désolé de ce refus, se vit obligé d'attendre une autre occasion, et de retourner vivre avec son protecteur comme il l'avait fait jusqu'alors. Du reste *le Hope* emmena trois des camarades de Mariner qui avaient échappé comme lui au désastre du *Port-au-Prince* <sup>2</sup>.

Un mois après il arriva à Vavao quatre pirogues qui ramenaient des îles Viti un mata-boulai de Tonga-Tabou, nommé Kou-Mouala, et ses guerriers occupés depuis plusieurs années à faire le commerce ou la guerre dans ces îles. Dans le cours de leurs navigations, ils avaient touché sur l'île Fotouna où, suivant la coutume du pays, ils avaient été dépouillés de tout

<sup>1</sup> *Mariner*, I, p. 249. — <sup>2</sup> *Mariner*, I, p. 253 et suiv.

ce qu'ils possédaient, et retenus le temps nécessaire pour qu'on pût leur construire une grande pirogue. Ils avaient aussi relâché sur l'île Lotouma (sans doute Rotouma), où ils avaient été traités avec toutes sortes d'égards et de bienveillance.

Finau s'empressa d'accueillir Kou-Mouala et ses compagnons avec une considération marquée; il leur fournit tous les vivres nécessaires, et ordonna diverses fêtes pour célébrer leur heureux retour.

Peu de temps après l'arrivée de Kou-Mouala, Toubo-Toa envoya un message à Finau pour lui annoncer que Toubo-Malohi, son frère aîné, qui avait pris parti parmi les ennemis de Finau à Tonga-Tabou, demandait à faire sa paix avec lui.

Toubo-Malohi, après avoir fait long-temps la guerre aux îles Viti, où il avait acquis un grand renom militaire, avait à son retour bâti la forteresse de Nioukou-Lafa; c'était lui qui la commandait quand elle fut enlevée par Finau. Après avoir cherché vainement un asile chez deux autres de ses amis, il s'était fixé à Hifo, chez Tiou-Kava, qui se trouvait alors en guerre avec les habitans de Nougou-Nougou, et qui accepta ses services.

Mais Tiou-Kava ne tarda pas à périr dans une attaque malheureuse qu'il tenta sur Nougou-Nougou, et Hata, qui passait pour un chef expérimenté, prit le commandement de Hifo. Sous ses ordres, les assiégés firent une résistance si vigoureuse, que leurs

<sup>1</sup> *Mariner*, I, p. 255 et suiv.

ennemis, malgré leur nombre bien supérieur, s'ennuyèrent de l'inutilité de leurs efforts. La division s'étant mise entre eux, ils finirent par lever le siège au bout de quatorze jours de blocus et par se retirer chacun chez eux.

Ce fut alors que Toubou-Malohi, fatigué des troubles de Tonga-Tabou, et désirant fixer sa résidence à Hapaï, pria son frère de faire sa paix avec Finau. Celui-ci accueillit favorablement cette proposition, et reçut d'une manière honorable Toubou-Malohi, qui de son côté se soumit à toutes les formalités habituelles en pareille circonstance. Toutefois le prudent Finau recommanda à Toubou-Toa de surveiller attentivement toutes les démarches de Toubou-Malohi et de ses compagnons<sup>1</sup>.

Peu après, la fille cadette de Finau, nommée Sau-Omaï-Lalangui (en langue hamoā *donnée par le ciel*), enfant de six ou sept ans, tomba dangereusement malade. Finau, habituellement mauvais croyant en matière de religion, importuna tour à tour de ses prières et de ses offrandes tous les dieux de son pays. Les dieux furent sourds à ses supplications : après avoir languï quatre ou cinq semaines, la pauvre fille rendit le dernier soupir. Durant dix-neuf jours le corps resta exposé dans une grande maison, sur le malai de Nai-Afou : pendant tout ce temps, Maounga-Toubou, épouse principale de Finau, et les femmes de sa suite, veillèrent nuit et jour près de ce corps. Le

<sup>1</sup> *Mariner*, I, p. 278 et suiv.

vingtième jour il fut renfermé dans une caisse en forme de pirogue; et le vingt-unième, il fut transporté au fai-toka de la famille de Finau, et déposé, non à l'intérieur, mais sur le sommet du tombeau. Des jeux et des divertissemens eurent lieu après cette cérémonie <sup>1</sup>.

Dans la nuit qui suivit, Finau tomba malade. Un de ses enfans fut sur-le-champ sacrifié pour apaiser la colère des dieux; Finau lui-même fut successivement transporté dans les chapelles de plusieurs de ses dieux, et finalement chez le toui-tonga; mais le mal fit de rapides progrès; en moins de deux jours le malade rendit l'ame dans l'édifice situé sur le malaï de Nai-Afou <sup>2</sup>.

A la mort de ce souverain, les affaires de Vavao se présentèrent sous un jour assez inquiétant, et l'on craignit de voir plusieurs prétendans aspirer à la fois au pouvoir suprême. Les principaux, outre l'héritier légitime, le jeune Moe-Ngongo, étaient Vouna-Lahi, Toubo-Toa et Finau-Fidgi, frère naturel du dernier hou, brave guerrier et homme d'un grand talent. Mais le jeune prince, qui prit aussitôt le nom de Finau, aidé des conseils de son oncle Finau-Fidgi et de ses fidèles mata-boulais, saisit les rênes de l'État d'une main ferme. Pour couper court à tous motifs de guerre, il se décida à se borner au gouvernement de *Hafoulou-Hou*, nom collectif de Vavao et des petites îles qui l'environnent, et à renoncer à toute prétention sur les îles Hapai.

<sup>1</sup> *Mariner*, I, p. 288 et suiv. — <sup>2</sup> *Mariner*, I, p. 299 et suiv.

En conséquence, aussitôt que les funérailles du défunt hou eurent été accomplies avec toute la pompe et toutes les formalités requises, le jeune prince, dans un kava solennel, prit le nom de son père, et déclara publiquement à ses sujets ses volontés dans le discours suivant qui peut passer pour un chef-d'œuvre d'éloquence tonga :

« Écoutez-moi, chefs et guerriers !

» Si parmi vous quelqu'un est mécontent de l'état actuel des affaires à Vavao, maintenant c'est le moment d'aller à Hapai.

» Car personne ne restera à Hafoula-Hou avec un esprit mécontent et porté vers d'autres lieux.

» Mon ame a été attristée en contemplant les ravages causés par les guerres continuelles du chef dont le corps repose maintenant au malaï.

» Nous avons, il est vrai, beaucoup fait ; mais quel en est le résultat ? Le pays est dépeuplé ; la terre est envahie par la mauvaise herbe, et il n'y a personne pour la défricher. Si nous étions restés en paix, elle serait encore peuplée.

» Les principaux chefs et les guerriers ne sont plus, et nous sommes obligés de nous contenter de la société des dernières classes. Quelle démençance !

» La vie n'est-elle pas déjà trop courte !...

» N'est-ce pas la preuve d'un noble caractère dans

» un homme de rester paisible et satisfait de sa position ?

» C'est donc une folie de chercher à abrégier ce qui n'est déjà que trop court.

» Qui, parmi vous, peut dire : Je désire la mort, je suis fatigué de la vie ?

» Voyez ! n'avez-vous pas agi comme des insensés ?

» Nous avons recherché une chose qui nous priva de tout ce qui nous est réellement nécessaire.

» Je ne vous dirai pourtant point : Renoncez à tout désir de combattre.

» Que le front de la guerre approche de nos terres, et que l'ennemi vienne pour ravager nos possessions, nous saurons lui résister avec d'autant plus de bravoure que nos plantations seront devenues plus étendues.

» Appliquons-nous donc à la culture de la terre, puisqu'elle seule peut sauver notre pays.

» Pourquoi serions-nous jaloux d'un accroissement de territoire ?

» Le nôtre n'est-il pas assez grand pour nous procurer notre subsistance ? Nous ne pourrions jamais consommer tout ce qu'il produit....

» Mais peut-être je ne vous parle pas avec sagesse... Les vieux mata-boulais sont assis près de moi : je les prie de me dire si j'ai tort.

» Je ne suis qu'un jeune homme, je le sais ; et je n'agis pas avec sagesse, si, à l'exemple du défunt chef, je voulais gouverner suivant mes propres idées, et sans écouter leurs conseils.

» Recevez mes remerciemens pour l'amour et la  
» fidélité que vous lui avez portés.

» Finau-Fidgi et les mata-boulaï ici présens savent  
» combien j'ai cherché à m'instruire de ce qui pouvait  
» être avantageux à notre gouvernement.

» Ne dites pas alors en vous-mêmes : Pourquoi  
» écouterions-nous le babil frivole d'un jeune gar-  
» çon!....

» Rappelez-vous qu'en vous parlant ainsi, ma  
» voix est l'écho des sentimens de Touï-Oumou,  
» et d'Oulou-Valou, et d'Afou, et de Foutou, et  
» d'Alo, et encore de tous les chefs et mata-boulaï  
» de Vavao.

» Écoutez-moi! Je vous rappelle que, parmi vous,  
» si quelqu'un tient à un autre pays, si quelqu'un est  
» mécontent de l'état actuel des affaires; voici la seule  
» occasion que je vous procurerai pour quitter l'île.  
» Car, passé ce moment, nous n'aurons plus du tout  
» de communication avec Hapaï.

» Choisissez donc le lieu de votre demeure. Il y a  
» Fidgi, il y a Hamoa, il y a Tonga, il y a Hapaï, il y  
» a Fotouna et Lotouma.

» Ceux-là dont le vœu est unanime, ceux-là qui  
» désirent vivre dans une paix constante, ceux-là  
» seuls pourront demeurer à Hafouloù-Hou.

» Pourtant je ne veux point du tout comprimer l'é-  
» lan d'un cœur belliqueux.

» Voyez! les terres de Tonga et de Fidgi sont cons-  
» tamment en guerre. Choisissez celle où vous désirez  
» aller pour y déployer votre vaillance.

« Levez-vous! Rendez-vous chacun chez vous, et réfléchissez sérieusement sur le départ des pirogues qui aura lieu demain pour Hapai ». »

Le jeune Finau s'occupa ensuite des moyens de donner à l'agriculture et aux métiers utiles une nouvelle impulsion. Il fit rebâtir la forteresse de Felle-Toa. Toubou-Toa ayant demandé à Finau la permission de venir présenter ses hommages au toui-tonga, à l'occasion de la grande fête natchi, et d'accomplir en même temps tous ses devoirs religieux sur la tombe du dernier hou, le jeune chef acquiesça à ces désirs; mais il eut soin de prendre toutes les mesures de

• *Mariner*, II, p. XLIII et suiv.

Par opposition au caractère modéré du jeune egui, nous allons citer les propos que Finau I, son père, prince dévoré d'ambition, tenait souvent à *Mariner* :

« Oh! pourquoi les dieux ne m'ont-ils pas fait roi d'Angleterre! Il n'y a pas une île dans le monde entier, si petite qu'elle fût, qui ne fût soumise à mon pouvoir. Le roi d'Angleterre ne mérite pas la puissance qu'il possède. Maître de tant de grands vaisseaux, pourquoi souffre-t-il que tant de petites îles, comme celles de Tonga, insultent continuellement ses sujets par des actes de trahison? Si j'étais à sa place, enverrais-je d'un ton paisible demander des ignames et des cochons? Non, j'arriverais avec le front de la bataille et avec le tonnerre de *Bolosane* (leur manière de prononcer *Britain*); je leur apprendrais qui mérite d'être le maître. Les hommes seuls d'un esprit entreprenant devraient posséder les canons; ceux-là devraient gouverner le monde, et ceux qui se laissent insulter sans en tirer vengeance sont faits pour être leurs vassaux ». »

• *MARINER*, I, p. 309 et 310.

prudence imaginables pour prévenir les mauvais desseins que Toubo-Toa eût pu former contre lui <sup>1</sup>.

Nonobstant l'offre réitérée que Toubo-Toa fit à Finau de continuer à lui payer le tribut annuel, le jeune egui s'y refusa constamment, afin d'éviter tout prétexte de relations entre les peuples de Hapaï et ceux de Vavao. Finau consentit seulement à ce qu'une seule fois chaque année la pirogue de Tonga-Mana vint apporter, des îles Hapaï à Vavao, l'offrande due au touï-tonga à l'occasion du natchi. Tonga-Mana était un chef de la famille du touï-tonga.

Un mois environ après, probablement en septembre 1809, Toubo-Toa marcha avec tous ses guerriers au secours de la citadelle de Hifo qui se trouvait alors assiégée par tous ses ennemis et prête à succomber <sup>2</sup>.

Vers cette époque, le touï-tonga vint à mourir. Finau profita de cette circonstance pour abolir sa dignité dans Vavao, et mettre par-là fin à toutes les cérémonies du natchi. La meilleure raison que Finau donna à ses sujets pour détruire une autorité spirituelle aussi importante, fut que depuis long-temps les habitans de Tonga pouvant très-bien exister sans touï-tonga, il en serait de même de ceux de Vavao. Cette raison fut goûtée, et les insulaires de Vavao furent généralement satisfaits d'être délivrés d'une charge qui dans les temps de disette leur devenait fort onéreuse. Il paraît d'ailleurs que le prétendant légitime à cette haute dignité n'était qu'un enfant de

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 13 et suiv. — <sup>2</sup> *Mariner*, II, p. 17, 21.

dix ou douze ans ; circonstance qui favorisa beaucoup les projets de Finau <sup>1</sup>.

Cette décision fut signifiée à Tonga-Mana, lors de son premier voyage à Vavao, et il lui fut enjoint de ne plus se représenter sur cette île. Depuis cette époque, Finau se livra tout entier à ses plans d'amélioration, et son île jouit d'une paix profonde. Elle ne fut troublée que par une seule attaque de la part d'un détachement de guerriers de Hapai, qui tentèrent une incursion sur le territoire de Vavao ; mais leur projet fut découvert, et ils furent repoussés avec une perte considérable <sup>2</sup>.

Enfin, vers la fin de 1810, un navire parut en vue de Vavao : Mariner, en ce moment occupé à pêcher avec trois de ses serviteurs, les contraignit à le conduire à bord du bâtiment qui se trouva être le brick *Favorite* de Port-Jackson, capitaine Fisk, employé à la pêche des perles. Le capitaine consentit à prendre Mariner à son bord. Finau ravi de tout ce qu'il voyait sur ce navire, et jaloux de s'instruire, voulut accompagner Mariner ; mais le capitaine Fisk s'y opposa, jugeant que ce voyage ne pourrait offrir aucun avantage au chef sauvage.

Après une relâche de quelques jours, le navire remit à la voile, et Mariner prit congé, les larmes aux yeux, de Finau et de tous ses bons amis de Vavao. Le capitaine se tint durant deux jours entre les îles Haano et Lefouga, pour recueillir les compagnons

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 27 et suiv. — <sup>2</sup> *Mariner*, II, p. 36 et suiv.

de Mariner. On eut des communications avec Toubotoa, Vouna et leurs guerriers. Puis on fit route vers les îles Viti, et de là vers la Chine <sup>1</sup>.

Là cessent les notions que Mariner nous a laissées sur l'histoire des îles Tonga; l'on voit qu'elles se rapportent généralement plus aux îles Hapai et Vavao qu'à Tonga-Tabou même, où cet Anglais n'eut l'occasion de se trouver que temporairement.

Depuis cette époque, jusqu'au moment où *l'Astrolabe* vint mouiller à Pangai-Modou en avril 1827, les annales de ces îles offrent une large lacune que nous sommes obligés de remplir d'une manière très-incomplète.

La métropole continua de rester divisée en petits États qui reconnurent chacun leurs chefs particuliers. Hata paraît s'être toujours maintenu à Hifo. Le chef de Bea, Tarkaï, mourut il y a quelques années, et laissa le pouvoir à Tahofa qui a hérité en même temps de l'ambition, des talens et de l'astuce de son frère. Palou, autrement dit Fatou, occupe aujourd'hui le premier rang dans le district de Moua, où la famille de Vea-Tchi et de la tamaha n'ont guère conservé que les droits honorifiques dus aux descendans des Fata-Faï. Le touï-tonga actuel, ou du moins celui qui pourrait prétendre à cette dignité, Lafili-Tonga, exilé à Vavao, est réduit à une mince portion du patrimoine de ses divins aïeux, et se voit privé du rang suprême qui lui était dû. Enfin dans Nioukou-Lafa, le

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 37 et suiv.

successeur des fiers et puissans Toubo, ne jouit plus que d'un pouvoir précaire sur ses propres sujets, et paraît avoir renoncé à toutes prétentions aux charges si importantes de touï-hata-kalawa et de touï-kana-kabolo, exercées par ses ancêtres Mari-Wagui, Moumouï, Finau, Tougou-Aho, etc.

Du reste les habitans de Tonga-Tabou, fatigués des guerres civiles qui avaient si long-temps désolé leur île, se trouvaient en paix depuis plusieurs années. Chaque chef se contentait des limites de son territoire. Mais l'ambitieux Tahofa paraissait viser au pouvoir suprême, et si les autres chefs ne s'opposent pas à ses projets, il pourrait bien rétablir à son profit la puissance des anciens Toubo. Tout au moins son adroite politique tend à l'établir sur la tête d'un de ses enfans qu'il a eu l'adresse de faire adopter à la fafintouï-tonga, et auquel il rend lui-même les honneurs dus au chef de l'État. On pourrait dire que Tahofa voudrait cimenter sa puissance en appuyant les droits de son fils sur une *quasi-légitimité* <sup>1</sup>.

Quant aux îles Hapaï et Vavao, j'ignore les événemens qui y ont eu lieu. Seulement j'ai appris que Finau II vécut peu de temps après le départ de Mariner, et le nom de son successeur m'est échappé. Toubo-Toa, chef des îles Hapaï, est mort aussi, et son fils Toubo-Totaï lui a succédé.

J'ai vainement cherché des détails sur l'histoire et la politique des îles Tonga dans les registres des mis-

<sup>1</sup> D'Urville, IV, p. 65.

sionnaires. Il paraît que les hommes chargés d'instruire ces sauvages ont jusqu'à présent prêté fort peu d'attention aux mœurs et aux coutumes des peuples au milieu desquels ils vivent. Ils n'ont pas encore imité leurs confrères de la Nouvelle-Zélande dont les communications offrent souvent des observations et des faits du plus vif intérêt. Espérons que quand ces missionnaires auront acquis une connaissance plus positive de la langue tonga, ils voudront bien se livrer à des recherches qui n'ont rien d'incompatible avec leurs pieuses intentions.

A l'égard des nouvelles missions établies à Tonga, nous devons nous borner aux faits suivans.

La société de Wesley ayant décidé de rétablir une mission sur Tonga-Tabou, M. Walter Lawry et sa femme y furent envoyés avec deux artisans nommés Tilly et Tyndall. Ces Anglais passèrent sur *le Saint-Michaël*, et arrivèrent à Tonga-Tabou le 16 août 1822. Ils furent bien accueillis par les naturels, et Palou les prit sous sa protection<sup>1</sup>.

Une petite maison fut bâtie à Moua, dans un endroit fort agréable, au bord de la mer. Les Européens s'occupèrent des travaux de l'agriculture, et tentèrent d'inspirer aux naturels quelque goût pour les arts de la civilisation et les dogmes de l'Évangile. Ils firent très-peu d'impression sur l'esprit des naturels qui se contentaient de les traiter avec égard et d'admirer leur industrie, mais sans se prêter à leurs leçons.

<sup>1</sup> *Missionary Register*, févr. 1824, p. 79.

La mauvaise santé de madame Lawry l'obligea de retourner avec son mari à Port-Jackson au bout d'un séjour de quatorze mois : les deux artisans restèrent pour prendre soin des objets de la Mission. Les adieux de Palou et de ses compagnons, à M. et madame Lawry, furent très-affectueux, et il y eut de part et d'autre des larmes d'attendrissement versées en abondance <sup>1</sup>.

Cependant, après s'être montrés long-temps favorables aux deux artisans chargés de la surveillance des bâtimens de la Mission, les naturels, au bout d'un an environ, manifestèrent l'intention de les dépouiller. Palou lui-même leur signifia l'ordre de quitter l'île. Tyndall, ne voulant point renoncer à l'espoir de voir arriver un missionnaire, se plaça sous la protection d'un autre chef : son compagnon retourna à Port-Jackson <sup>2</sup>.

En effet, MM. J. Thomas et J. Hutchinson, missionnaires, arrivèrent avec leurs femmes à Tonga-Tabou, le 28 juin 1826, et s'établirent à Hifo près du chef Hata, qui avait déjà pris Ch. Tyndall sous sa protection <sup>3</sup>. Ils menèrent une existence assez paisible parmi les naturels; mais, de même que leurs devanciers, ils n'obtinrent presque aucune influence sur leur esprit; surtout ils ne firent presque aucun progrès touchant l'objet principal de leur mission, la conversion des insulaires. Hata se montra toujours très-opposé à l'adoption de leurs doctrines.

<sup>1</sup> *Missionary Register*, févr. 1825, p. 104. — <sup>2</sup> *Missionary Register*, mars 186, p. 165. — <sup>3</sup> *Missionary Register*, févr. 1827, p. 127.

Deux naturels de Taïti, nommés Hapaï et Tafeta, furent beaucoup plus heureux près de Toubo, avec qui ils résidaient depuis deux ou trois ans. Ils réussirent à décider ce chef ; plusieurs personnes de sa famille et bon nombre de ses sujets à se faire chrétiens. Une jolie petite chapelle avait été construite à Nioukou-Lafa, et le service évangélique y était régulièrement célébré. Cette conduite de la part de Toubo lui avait mérité le mépris des autres chefs de l'île, et avait achevé de détruire son crédit déjà fort ébranlé par la faiblesse et la timidité de son caractère.

On sera peut-être curieux d'apprendre que les deux insulaires, Hapaï et Tafeta, avaient été primitivement expédiés en 1823, par les missionnaires de Taïti, pour prêcher l'Évangile à Laguema sous les auspices de Touï-Neao. Mais ils ne purent atteindre que Vavao, où ils tentèrent d'accomplir leur mission : voyant leurs efforts inutiles sur cette île<sup>1</sup>, ils passèrent sur Tonga-Tabou, où ils eurent plus de succès près de Toubo.

La corvette française *l'Astrolabe* mouilla à Tonga-Tabou en avril 1827, et y resta un mois environ. Nous avons raconté d'une manière détaillée les événemens qui eurent lieu dans cette relâche ; l'on a vu que, fidèles à leur système de perfidie, les insulaires, sous la direction de Tahofa, digne frère de Tarkaï, avaient tramé l'enlèvement de ce navire. M. Dillon, qui passa dans cette île trois mois après *l'Astrolabe*,

<sup>1</sup> *Missionary Register*, févr. 1828, p. 130, 131.

faillit être exposé au même danger, et ne s'en tira que par sa présence d'esprit. Ce navigateur nous apprend que les sauvages de Tonga firent une semblable tentative sur le navire *le Supply* quatre ou cinq ans auparavant ; que le navire américain *le Duc de Portland* fut enlevé dans ces îles, et son équipage massacré, et qu'enfin plusieurs autres bâtimens avaient été attaqués et avaient perdu des hommes de leur équipage, soit à Hapai, soit à Vavao<sup>1</sup>. Ces faits suffisent pour prouver le caractère perfide de ces insulaires, et pour engager les navigateurs qui auront des rapports avec eux à se tenir constamment sur leurs gardes.

Après le départ de *l'Astrolabe*, en mai 1827, la mauvaise santé de M. Hutchinson le contraignit à retourner à Port-Jackson. Mais deux nouveaux missionnaires vinrent s'établir chez Toubo, MM. Turner et Cross. Les autres chefs avaient voulu s'y opposer, mais Toubo sut d'abord leur résister. Des lettres de Tonga-Tabou, en date du 11 janvier 1828, et reçues par la voie de la Nouvelle-Zélande, annoncèrent que Toubo lui-même, contraint par les ennemis du christianisme, s'était déclaré le défenseur des traditions nationales, et avait cessé d'appuyer de son exemple les missionnaires.

Cette contrariété fut de peu de durée : Toubo revint bientôt à ses premiers sentimens, la chapelle fut rouverte, et les missionnaires reprirent leurs travaux avec plus d'espoir que jamais.

<sup>1</sup> *Dillon*, 1, p. 254, 269, 274.

A la fin de la même année, M. Turner écrivait que les habitans de Tonga et des îles voisines, Hapai et Vavao, soupiraient ardemment après de nouveaux missionnaires. Le capitaine Henry, du *Snapper*, annonçait par des lettres de mars 1829, qu'il avait trouvé les missionnaires faisant des progrès rapides à Tonga-Tabou ; cinq cents prosélytes assistaient régulièrement au service divin, à Nioukou-Lafa. Hata lui-même, si long-temps opposé au christianisme, avait permis à M. Thomas d'ouvrir une école publique à Hifo, et semblait disposé à adopter la religion chrétienne. En sa qualité de grand-prêtre, il exerçait la plus grande influence sur l'esprit des naturels, et l'on s'attendait à les voir tous embrasser l'Évangile aussitôt que Hata voudrait montrer l'exemple <sup>1</sup>.

D'un autre côté, de la dernière lettre de M. Thomas, datée de Hifo, le 1<sup>er</sup> juin 1829, il résulterait que Hata et sa femme persistent aussi fortement que jamais dans leur répugnance à adopter la religion des chrétiens. Mais en même temps M. Thomas raconte avec beaucoup de détails la mort toute chrétienne du jeune Lolo-Hea. Cet insulaire, âgé de vingt-trois ans environ, était fils du fameux Toubo-Toa, dont la veuve avait par la suite épousé Hata. Un marin, qui résidait à Hifo, lui avait donné les premières notions de l'Évangile, et MM. Thomas et Turner achevèrent sa conversion. Lolo-Hea fut baptisé peu de jours avant sa mort qui arriva le 12 janvier 1829 <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Missionary Register*, décembre 1829, p. 571. — <sup>2</sup> *Missionary Register*, septembre 1830, p. 585 et suiv.

Enfin une lettre de M. Turner annonce que le 7 juin 1829, le chef Ohila, sa femme, trois personnes de sa famille et dix autres naturels ont été baptisés dans la chapelle de Nioukou-Lafa, en présence de plus de cinq cents assistans. Si l'on en croit M. Turner, la population entière de Nioukou-Lafa sera incessamment convertie au christianisme <sup>1</sup>.

Quels que soient les obstacles qu'éprouvent aujourd'hui les missionnaires dans leurs pieux desseins, il est pourtant vraisemblable qu'avec du zèle et de la persévérance, ils finiront par réussir dans leur entreprise. Pour cela, il s'agira seulement de gagner l'esprit de deux ou trois des principaux chefs de Tonga-Tabou, car leurs sujets suivront aussitôt leur exemple. Dans ce cas, nous souhaitons vivement que les missionnaires qui opéreront ce changement, plus sages que ceux de Taïti, et moins exigeans dans leurs dogmes, n'interdisent point aux naturels des amusemens et des exercices innocens qui sont utiles à leur santé et au développement de leurs facultés physiques. Surtout nous ferons des vœux pour qu'ils dirigent toute l'attention des insulaires vers les arts utiles et les progrès de l'agriculture, plutôt que de les assujétir impitoyablement aux pratiques d'une dévotion outrée, et de substituer, en quelque sorte, un nouveau genre de superstition aux erreurs qu'ils auront détruites.

L'archipel Tonga se compose d'au moins une cen-  
Description de  
Tonga-Tabou.

<sup>1</sup> *Missionary Register*, avril 1831, p. 203 et 204.

taine d'îles ou îlots, compris entre le dix-huitième et le vingt-deuxième degré de latitude S., et entre les méridiens de 176° 10', et 178° à l'O. de celui de Paris. Les trois îles de Tonga-Tabou, Vavao et Eoa seules se distinguent par leur étendue qui est de quinze à vingt milles de longueur. Sept autres, savoir : Late, Tofoua, Kao, Namouka, Lefouga, Foa et Haano, ont de cinq à sept milles d'étendue dans leur plus grande dimension. Enfin tout le reste offre à peine quatre, trois, deux, et souvent un mille d'étendue. Plusieurs ne sont que des bancs de sable et de corail couverts de quelques bouquets d'arbres. Tofoua, Kao, Late et les deux rochers de Hounga-Hapaï et Hounga-Tonga sont assez élevés pour être aperçus de quinze à vingt lieues de distance en mer. Eoa, Namouka et Vavao sont d'une hauteur médiocre. Tonga-Tabou et toutes les autres îles de cet archipel sont des terres fort basses.

Tonga-Tabou, comme toutes les îles du groupe de Hapaï, est accompagnée de récifs de coraux fort dangereux, tandis que les autres en sont exemptes, sans doute parce que leur sol, beaucoup plus élevé, est d'une constitution géologique toute différente.

Quoi qu'il en soit, nous allons cesser de parler des autres îles de cet archipel, pour ne nous occuper que de Tonga-Tabou, attendu qu'elle est la seule que nous ayons visitée; nous n'avons vu que de loin Eoa, Fala-Feia, Tonou-Mea et Kafanga.

La petite île Pangai-Modou, près de laquelle nous étions mouillés, est située par 177° 33' longitude O.,

et 21° 8' latitude S. Aussi, quoique dans la zone torride, Tonga-Tabou jouit d'une température modérée. Aux mois d'avril et de mai, le thermomètre à bord de l'*Astrolabe* s'est toujours maintenu entre 23 et 26°, et les brises qui soufflent régulièrement empêchent les chaleurs d'être excessives. Les missionnaires m'assurèrent que l'air de cette île était pur et sain; ils trouvaient aussi son climat beaucoup plus frais en hiver qu'ils ne s'y étaient attendus, surtout quand les vents soufflaient du S.

Les vents du S. E. et de l'E. S. E. règnent habituellement dans les parages de Tonga-Tabou. Cependant dans les mois de février, mars et avril, ils sont fréquemment remplacés par les vents de l'O. et du N. O. qui soufflent quelquefois plusieurs jours de suite, accompagnés de grains de pluie et de rafales violentes. Les grosses houles du S. O., soulevées par les coups de vent des hautes latitudes australes, sont presque continuelles et entretiennent un fort ressac sur les côtes méridionales de cette île.

Les tremblemens de terre sont assez fréquens aux îles Tonga, puisque les premiers missionnaires, dans l'année 1797, en ressentirent deux ou trois secousses dans un intervalle de trois mois seulement<sup>1</sup>. Sans doute ces convulsions ont des rapports avec les éruptions de Tofoua qui est un volcan en activité permanente.

Tonga-Tabou affecte en quelque sorte la forme

d'un croissant irrégulier dont la convexité serait opposée au sud, et dont la concavité tournée vers le nord serait fortement échancrée par un lagon de cinq milles de largeur, sur trois milles de profondeur. D'immenses récifs de coraux accompagnent cette île à six ou huit milles au large, dans toute la partie du nord, et forment divers canaux avec une rade utile aux navires qui veulent y mouiller. Plusieurs îlots sont disséminés sur ces coraux, la plupart couverts d'arbres. L'un d'eux, Eoa-Tchi, situé devant l'entrée du canal de l'Est, est assis sur un récif isolé, et présente une surface d'une lieue de circuit environ. Tout le reste du littoral de Tonga-Tabou, depuis sa pointe E. jusqu'à sa pointe occidentale, en passant par le sud, offre un aspect tout différent, et la ceinture de coraux qui l'environne s'étend rarement à plus d'une encablure au large.

Le sol de Tonga-Tabou est généralement très-peu élevé au-dessus du niveau de la mer, et je doute que les éminences les plus considérables atteignent cent pieds de hauteur. Toutefois ce sol est d'une prodigieuse fertilité, soit pour les productions naturelles, soit pour toutes celles que l'homme veut y cultiver. Les missionnaires trouvèrent qu'il consistait en un riche terreau de quinze pouces d'épaisseur exempt de pierres, au-dessous duquel s'étendait d'abord une espèce de terre rougeâtre jusqu'à une profondeur de quatre ou cinq pouces, puis une argile bleuâtre plus compacte. En certains endroits, on trouva une terre noirâtre exhalant une odeur agréable de

bergamotte qui s'évaporait promptement à l'air.

L'eau douce est rare sur toute la surface de l'île, et je ne crois pas qu'il s'y trouve un seul ruisseau proprement dit. Cependant, en creusant à une profondeur peu considérable, on obtient en général de l'eau potable : celle que j'ai goûtée à Hifo, à Moua et à Mafanga, m'a paru être d'une bonne qualité.

Il nous serait fort difficile d'entrer dans aucuns détails topographiques susceptibles d'une certaine exactitude, car l'état politique de cette île est aujourd'hui fort embrouillé. Il paraît qu'autrefois elle était divisée en trois grands districts, savoir : Hifo à l'ouest, soumis particulièrement à l'autorité du toui-kana-kabolo, Moua au centre, où résidaient les divins Fata-Fai, enfin Hogui à l'est, qui dépendait du toui-hata-kalawa. Aujourd'hui chaque chef s'est déclaré indépendant sur son territoire, et le plus considéré est celui qui a su rallier à sa cause le plus de guerriers, et qui a donné le plus de preuves de vaillance et d'énergie personnelle. Les plus remarquables sont Tahofa à Bea, Palou à Moua, Hata à Hifo, et Faka-Fanoua à Mafanga. Vea, chef d'Ardeo, et Toubou, chef de Nioukou-Lafa, issus l'un et l'autre d'une plus haute origine, sont loin de jouir de la même influence, et leurs droits se réduisent à de vaines démonstrations de respect. La partie la plus méridionale de l'île portait le nom collectif de Lego, mais je n'ai pu savoir à qui elle appartenait de droit, ni si elle était aussi bien cultivée que celle du nord.

Singléton m'a souvent répété que la population de Tonga-Tabou devait monter à vingt mille ames, et que les chefs réunis pouvaient mettre huit mille hommes sous les armes. Les derniers missionnaires ont estimé à quatre mille individus la population entière du canton de Hifo, ce qui conduirait à un résultat total au moins aussi considérable. Toutefois, pour éviter toute exagération, nous ne porterons cette population qu'à quinze mille habitans, dont quatre ou cinq mille en état de combattre. Certainement ce nombre est encore prodigieux, en raison du peu d'étendue du territoire de Tonga-Tabou, mais il ne faut pas perdre de vue que cette île n'est qu'une suite de jardins et de vergers admirablement cultivés et de la plus grande fertilité. En outre la pêche offre à ces insulaires des ressources importantes et journalières.

Habitans.

Rapports physiques.

Les habitans des îles Tonga sont en général grands, bien faits et bien proportionnés. Leur embonpoint est raisonnable, à quelques exceptions près parmi les chefs; sans offrir l'obésité naturelle aux Taïtiens, leur corps est beaucoup plus replet que celui des Zélandais, et ils doivent ce double avantage à une nourriture saine et abondante jointe à un exercice modéré. Leurs physionomies sont agréables et présentent une variété de traits comparable à ce que nous observons en Europe; plus graves, plus sérieux que dans l'indigène de Taïti, ces traits sont néanmoins moins sauvages, moins sévères que ceux du Nouveau-Zélandais. Plusieurs ont le nez aquilin et les lèvres assez minces; presque tous ont les cheveux lisses.

Enfin la couleur de leur peau est peu foncée, surtout parmi les chefs, et cette circonstance donne à plusieurs d'entre eux une ressemblance encore plus marquée avec les Européens des contrées méridionales.

Ces divers caractères se retrouvent encore à un degré plus marqué chez les femmes, surtout chez celles d'un rang supérieur qui s'exposent moins à l'influence de la chaleur. Il en est qui, à la taille la plus avantageuse, à la démarche la plus noble, aux formes les plus parfaites, unissent les traits les plus délicats, un teint presque blanc ou seulement basané. Ces femmes, comme l'ont très-bien avancé Cook et Forster, pourraient servir de modèles aux artistes pour les proportions. On ne pourrait leur reprocher que d'avoir les jambes et les pieds trop gros.

À Tonga, la race polynésienne m'a semblé offrir moins de mélange avec la race noire océanienne ou mélanésienne qu'à Taïti ou à la Nouvelle-Zélande. On y trouve beaucoup moins que partout ailleurs de ces individus à taille rabougrie; nez épaté, cheveux crépus ou frisés et peau d'un brun très-foncé. Ce fait est d'autant plus remarquable, que les îles Tonga sont immédiatement suivies à l'O. par les îles Viti qui sont demeurées au pouvoir de la race noire.

Bien que ces insulaires jouissent en général d'une bonne santé, quelques-uns d'entre eux sont sujets à une sorte de lépre qui dégénère quelquefois en ulcères cancéreux de la nature la plus évenimée. Us

sont encore sujets à l'éléphantiasis, au marasme, au refroidissement, et à une espèce d'éruption cutanée sur diverses parties du corps, qui a beaucoup de rapports avec le *pian* des colonies.

Le nombre des vieillards, comparé à celui des personnes d'un âge moins avancé, m'a paru offrir un rapport à peu près semblable à celui qui a lieu en Europe. En outre, les naturels conservent, malgré le grand âge, une vigueur, une activité et une agilité fort remarquables. Il faut excepter néanmoins quelques individus auxquels l'usage immodéré du kava fait contracter une sorte d'imbécilité prématurée.

Caractère.

Touchant le caractère des naturels de Tonga, la vérité me force à déclarer qu'on pourrait faire une observation toute contraire à celle que nous a suggérée celui des Nouveaux-Zélandais. Ceux-ci ont généralement gagné à être connus, et des qualités solides sont venues racheter ce que leur premier abord offrait de repoussant, souvent même de barbare et de féroce.

Il en est tout autrement des habitans de Tonga. Dans leurs premiers rapports avec les Européens, ils se sont habituellement montrés sous le jour le plus favorable. Doux, polis, aimables, caressans, hospitaliers, ils ont presque toujours séduit leurs premiers hôtes. On voit successivement Tasman, Cook, Murole et Wilson rendre témoignage en leur faveur, vanter leur heureux caractère et leurs excellentes qualités. Trompé par ces beaux dehors, Cook donna à leurs terres le nom d'îles des Amis. Les Français de

*L'Astrolabe* furent eux-mêmes jusqu'au dernier moment dupés de ces apparences séduisantes, et la plus odieuse perfidie put seule les ramener à des idées plus exactes sur le compte de ces insulaires. Déjà Labillardière et Bligh avaient touché quelque chose du penchant de ces hommes à la trahison; mais le désastre du *Port-au-Prince* en donna toute la mesure, et les rapports de Mariner ont achevé de nous faire connaître ce peuple.

Ceux qui auront lu avec attention le récit de cet Anglais demeureront convaincus que les habitans des îles Tonga réunissent les qualités les plus opposées. Ils sont généreux, complaisans, hospitaliers, en même temps que cupides, audacieux, et surtout profondément dissimulés. Au moment même où ils vous accablent de caresses et d'amitiés, ils sont capables de vous assaillir et de vous dépouiller, pour peu que leur avidité ou leur amour-propre soient suffisamment stimulés.

Finau, fils de Mari-Wagui, et les chefs ses collègues, accablent Cook de marques d'attention et de respect, tandis qu'ils méditent sa perte pour s'emparer des trésors contenus sur les vaisseaux anglais. D'Entrecasteaux est exposé à une trahison semblable. Le *Port-au-Prince*, le *Portland*, et d'autres navires, deviennent la proie de ces insulaires, sans qu'aucun motif puisse excuser leurs attentats. *L'Astrolabe* et le navire de M. Dillon sont aussi l'objet de semblables complots. Le capitaine du premier de ces navires est obligé de lutter plusieurs jours de suite contre les

forces réunies de Tonga-Tabou ; pour recouvrer les prisonniers enlevés par les sauvages de la manière la plus perfide. Enfin, le récit de Mariner contient une foule de traits qui montrent combien ces naturels sont traîtres et dissimulés, même à l'égard les uns des autres. Je citerai particulièrement l'assassinat de Tougou-Aho par Toubou-Niouha et celui de Toubou-Niouha par Toubou-Toa ; la trahison de Tarkai, la conduite atroce de Finau envers les chefs de Vavao, et ses perfides intentions contre le prêtre Toubou-Tea ; même à l'article de la mort.

Du reste, ces hommes sont susceptibles d'une force de caractère et d'une énergie fort remarquables. Leur bravoure va souvent jusqu'à la témérité la plus audacieuse, et le véritable guerrier tonga ne sait point reculer devant le danger le plus imminent : témoins Toul-Hala-Fataï résolu de rendre le dernier soupir sur le champ de bataille, Toubou-Niouha qui tue quarante ennemis de sa propre main, ce guerrier intrépide qui prend le nom de Fana-Fonoua et combat corps à corps contre un canon ; et ces sujets dévoués qui se torturent de la manière la plus cruelle, et se donnent quelquefois la mort sur la tombe de leurs chefs.

Si l'on en croit Mariner, ce qu'il y aurait de plus extraordinaire chez ces insulaires, c'est qu'ils seraient aussi modestes que braves ; on les verrait rarement se vanter de leurs prouesses, comme cela est si fréquent chez les peuples sauvages, et même chez ceux qui sont le plus civilisés. La jactance et la forfanterie

sérait bannies de leurs discours ; celui qui voudrait lui-même rappeler le souvenir de ses exploits en perdrait tout le mérite aux yeux de ses concitoyens <sup>1</sup>.

On ne saurait refuser à ces sauvages d'être naturellement doux, aimables et complaisans dans leurs relations habituelles. Ils ont même un ton général de politesse et de courtoisie, une aisance naturelle dans les manières, et un certain tact des convenances qu'on ne s'attendrait guère à rencontrer dans un peuple aussi voisin de l'état de nature. Il est fort rare qu'ils s'abandonnent à ces transports de fureur, à ces colères soudaines si ordinaires aux Zélandais. Un refus ne les émeut jamais ; ils savent dévorer un affront sans y paraître sensibles ; mais le souvenir en reste gravé dans leur cœur, et ils ne manquent pas d'en tirer vengeance aussitôt qu'ils peuvent le faire.

Sous le rapport de l'intelligence, les habitans de Tonga m'ont paru bien supérieurs à ceux de Taïti, et je les placerais volontiers sur la même ligne que ceux de la Nouvelle-Zélande. Mariner nous a tracé le portrait le plus flatteur du jeune Finau, et les raisonnemens qu'il lui prête en diverses circonstances annonceraient que ce chef était doué de facultés intellectuelles d'un ordre fort élevé <sup>2</sup>. Son ambitieux père, quoique plus cruel, était aussi heureusement partagé de ce côté. Tahofa, dans l'ensemble de sa conduite et de ses manières, nous a paru ne le céder en rien à un Européen pendant tout le séjour de *l'Astrolabe* à

<sup>1</sup> *Muller*, 1, p. 198 et 199. — <sup>2</sup> *Mariner*, 41, p. 34 et suiv.

Tonga-Tabou. Certainement, s'il eût été revêtu d'un costume anglais ou français, rien dans son ton ni dans sa tournure n'eût pu faire soupçonner qu'il n'appartenait pas à une nation civilisée. Cependant cet homme n'avait jamais eu l'occasion de se trouver long-temps de suite avec des Européens.

Une certaine gravité règne habituellement dans leurs traits et dans leurs gestes ; mais elle se trouve tempérée par une douce affabilité et un grand fond de politesse. Quelquefois même ils se livrent à de légères plaisanteries qui n'ont ni l'aigreur de celles du Zélandais, ni la naïve simplicité de celles du Taïtien ; et dans ces occasions ils savent admirablement se maintenir dans les bornes des convenances. Enfin l'hospitalité est un devoir pour eux, et celui qui y manquerait se ferait mépriser de ses concitoyens. Sous ce dernier rapport, il est vrai que leurs relations avec les Européens ont singulièrement modifié leurs idées et leurs habitudes.

Ces insulaires sont très-attachés à leurs parens, à leurs amis et à leurs chefs. Leurs relations domestiques sont douces et affectueuses ; les femmes sont traitées avec les égards dus à leur sexe ; les enfans sont l'objet de toute la tendresse et des soins les plus attentifs de la part de leurs parens. Enfin les chefs eux-mêmes affectent une douceur, et l'on pourrait dire une bienveillance soutenue envers leurs inférieurs.

Ils portent un profond respect à la vieillesse, et ce sentiment est consacré chez eux d'une manière au-

thentique par une de leurs coutumes dont nous parlerons plus tard.

Naguère les rangs de la société pouvaient se classer ainsi qu'il suit, le *touï-tonga*, les *eguis*, les *mataboulais*, les *mouas* et les *touas*. État social.

Le *touï-tonga* était un personnage revêtu d'un caractère divin et sacré, dont l'influence était également reconnue, et la personne révérée dans toutes les îles Tonga, et même dans quelques-unes des îles Haraoa et Viti. Bien que son autorité temporelle fût bornée sous divers rapports, tous les autres *eguis*, quel que fût leur pouvoir, ne pouvaient se soustraire, en paraissant devant lui, à l'humiliant salut du *moë-moë*. Des cérémonies particulières étaient observées pour son mariage, ses funérailles et le deuil qui les accompagnait : en parlant de lui, on employait en certaines occasions un langage différent ; il n'était ni tatoué ni circoncis comme tous les autres hommes. Enfin à une époque fixe de l'année, et dans une fête qui prenait le nom de *Natchi*, de toutes les îles Tonga on venait lui présenter les prémices des productions terrestres qui jusqu'à ce moment étaient frappées d'un tabou général.

Dans les attributions du *touï-tonga*, il est difficile de ne pas saisir sur-le-champ une ressemblance assez frappante avec le caractère et les honneurs dont les chrétiens catholiques avaient environné la personne du chef de leur religion : puissance spirituelle sans

<sup>1</sup> *Marines*, H, p. 125 et suiv.

bornes, une demi-divinité, autorité temporelle plus ou moins étendue, baïsemens de pieds et tributs universels.

Cependant à Tonga cette dignité n'était point élective, mais héréditaire, et il y a lieu de croire qu'elle passait du frère aîné aux cadets pour retourner ensuite aux enfans des aînés. La famille seule des Fata-Fai était en droit de donner le touï-tonga, et jouissait de ce privilège depuis un temps immémorial, comme l'attestaient d'une part les traditions universelles, et de l'autre les antiques fai-tokas de cette famille.

Quoique le touï-tonga soit sans contredit le premier personnage de la nation, et que tout le monde soit obligé de se prosterner devant lui, il est pourtant obligé de se prosterner devant lui, il est pourtant telle circonstance où il est à son tour obligé de rendre le même devoir à des personnes de sa famille : par exemple, lorsqu'il se trouve devant ses sœurs aînées, les sœurs aînées de son père ou de son aïeul, et même devant les descendans directs et légitimes de ces personnes. Tels étaient Latou-Liboulou et sa sœur Mougou-Lakepa lors du troisième voyage de Cook, Tine lors du passage de d'Entrecasteaux, Fafine-Touï-Tonga lorsque les premiers missionnaires s'établirent à Tonga, Veä-Tchi du temps de Mariner, enfin Fafine-Touï-Tonga, Tamaha, Latou et Veä lors du passage de l'*Astrolabe*.

Latou-Liboulou et sa sœur étaient les enfans d'une sœur aînée du père de Poulaho; Tine et Fafine-Touï-Tonga étaient les sœurs aînées de Poulaho; enfin Veä-Tchi, Veä, Tamaha et Latou descendaient en ligne

directe de la sœur aînée de Poulaho. Ces privilèges tenaient probablement à ce que la noblesse se transmettait par les femmes. Il m'a semblé que les filles aînées du touï-tonga prenaient le titre de tamaha, et ce titre se transmettait à leurs filles aînées. C'est aussi parmi elles que se choisit la touï-tonga-fafine, dans le même ordre que le touï-tonga parmi les hommes.

Après le touï-tonga, venaient les grandes charges de touï-hata-kalawa, touï-kana-kabolo et hata, dans lesquelles résidait presque toute l'autorité temporelle. Les deux premières étaient civiles, et la troisième, toute militaire, répondait à peu près au titre de généralissime des guerriers. Il nous est impossible de définir exactement leurs attributions, comme d'en tracer les limites respectives. Tout cela d'ailleurs devait varier suivant le caractère, l'âge et l'énergie particulière de ceux qui les exerçaient. Ainsi l'on a vu dans notre France, à diverses époques, les fonctions de maire du palais, connétable, lieutenant du royaume, premier ministre, etc., devenir plus ou moins importantes, suivant les talens ou l'ambition des personnages qui s'en trouvaient revêtus.

Du reste le titre de touï-hata-kalawa semblait être tombé en désuétude dès avant la révolution qui anéantit les prérogatives du touï-tonga; on ne connaissait plus guère que celui de touï-kana-kabolo qui avait de fait absorbé presque toute l'autorité temporelle dans les mains de Finau, Mou-Mouï et Tougon-Aho, jusqu'à l'époque où ce dernier fut

assassiné par Toubo-Niouba et son frère Finau-Hapai.

La famille des Toubo, depuis long-temps, paraissait s'être exclusivement arrogé le droit d'exercer les fonctions de toui-hata-kalawa et de toui-kana-kabolo. Aujourd'hui même le timide Toubo et ses cousins Houla-Kaï et Ohila, d'un jugement presque unanime, sont les individus qui auraient le plus de droits à la dernière de ces dignités, si elle se trouvait rétablie.

La famille des Toubo se trouvant ainsi la plus considérable de la nation après celle des Fata-Fai, c'était aussi dans son sein que le toui-tonga prenait sa première femme, et il est probable que les enfans de cette femme seulement avaient droit aux premiers honneurs.

Aujourd'hui ces hautes charges de l'État se trouvant supprimées de fait, il ne reste plus à la tête de la nation que la classe des eguis ou des nobles. Mariner pense que tous les individus qui forment cette classe étaient parens ou alliés à des degrés plus ou moins éloignés des deux familles des Fata-Fai et des Toubo, car on ne doit pas parler de celle de Finau dont l'illustration était toute récente, et qui probablement tenait de près à celle des Toubo. Les eguis jouissent presque exclusivement de la propriété des terres; ils occupent les premières fonctions, et sont les chefs des districts, bien qu'en certaines occasions les mata-boulais puissent aussi être appelés à quelques-unes de ces mêmes fonctions. Autrefois ils devaient recevoir

l'investiture de leurs charges du touï-tonga lui-même : aujourd'hui ils la reçoivent chacun de leur crédit et de leur puissance individuelle.

Pour qualification particulière, ces fonctionnaires ajoutaient au mot *touï* le nom du canton ou de l'île qu'ils gouvernaient. Ainsi l'on avait des touï-ardeo, touï-eoa, touï-namouka, touï-vavao, touï-mango, etc. *Touï* signifiait à peu près *seigneur* ou premier chef; aussi touï-tonga signifiait seigneur de toutes les îles Tonga.

Comme nous l'avons déjà dit, la noblesse se transmettait par les femmes; quel que fût le rang du père, si la mère n'était point noble, les enfans ne l'étaient point. Au contraire tous les enfans d'une femme noble l'étaient aussi<sup>1</sup>. Enfin quels que fussent les talens, les services et le mérite d'un individu, il ne sortait jamais de la classe où la fortune l'avait fait naître; surtout il ne pouvait pas prendre rang parmi les personnes nobles de naissance.

La classe des mata-boulais suivait immédiatement celle des eguis, et dans l'ordre féodal c'est peut-être l'institution la plus utile et la plus libérale que l'homme ait pu imaginer pour servir de correctif, ou du moins de palliatif aux usurpations de la noblesse. En effet les mata-boulais étaient les compagnons constans, les conseillers-nés, et pour ainsi dire les tuteurs naturels des eguis. Ils étaient particulièrement chargés de la direction des cérémonies, de l'administration des domaines et de la conservation des traditions nationales

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 89.

et religieuses. Leurs parens avaient soin de les former de bonne heure à ces diverses connaissances ; chacun d'eux ne pouvant entrer en fonction qu'à la mort de son père , il en résultait que c'était ordinairement des hommes d'un âge mûr. Les eguis avaient coutume de ne rien entreprendre sans les consulter ; aussi ces mata-boulais jouissaient communément de l'estime des chefs et de la considération des classes inférieures. Exempts d'ambition personnelle , puisqu'il leur était impossible de franchir les limites de leur classe , tous leurs desirs , tous leurs soins se bornaient à travailler dans l'intérêt de leurs patrons et de leurs familles ; comme ce but dépendait immédiatement du nombre des cliens de la famille et de leur dévouement , il en résultait naturellement que les mata-boulais devaient aussi s'occuper sans cesse du bien-être des classes subalternes. Les mata-boulais étaient en quelque sorte les médiateurs constans et désintéressés des rapports des nobles avec les hommes du peuple ; leurs efforts avaient toujours pour objet d'adoucir toute espèce de collision fâcheuse entre ces deux castes , en rappelant aux premiers les obligations de leur rang et ce qu'ils devaient à leurs sujets , et à ceux-ci les devoirs que la religion et les coutumes de leur pays leur imposaient envers leurs supérieurs. Marinier , qui le premier nous a fait connaître l'existence et les fonctions des mata-boulais , fait le plus grand éloge des personnes de cette classe , et déclare qu'en général ils remplissaient dignement les devoirs auxquels ils étaient appelés <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Marinier*, II, p. 89 et suiv.

Les fils, frères, et en général tous les parens des mata-boulaï qui ne sont point appelés à en remplir les fonctions, forment la classe des *mouas*. Ils assistent les mata-boulaï dans l'exercice des cérémonies publiques, dans le maintien de la police générale et dans la surveillance des jeunes eguis. Ils professent en outre les arts et métiers jugés libéraux à Tonga; tels sont ceux qui ont pour objet de construire les pirogues, de tailler les dents de baleine, de bâtir les maisons et les caveaux en pierre, de fabriquer les filets, de pêcher et de construire les grandes cases <sup>1</sup>.

Enfin les *touas* constituent la dernière classe de la société, le peuple proprement dit; ils sont par leur naissance *kat-fonoua*, comme qui dirait vilains, attachés à la glèbe. Les plus distingués parmi eux peuvent prétendre à exercer conjointement avec les mouas les quatre métiers ci-dessus mentionnés; d'autres sont chargés du tatouage, de ciseler et d'incruster les casse-têtes, et de faire la barbe avec des coquilles. Enfin ceux du dernier rang sont cuisiniers ou laboureurs, et il est défendu à ceux-ci de changer de maîtres et de fonctions.

Il paraît que ces peuples n'avaient point d'esclaves proprement dits, quoique la condition des derniers touas ne fût guère qu'une espèce de servitude. Sans doute les prisonniers faits dans les combats étaient massacrés ou rendus à leurs tribus respectives, quand la paix était faite. D'ailleurs lorsque les îles Tonga se

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 90 et 91.

trouvaient dans leur état légal, et reconnaissaient toutes la supériorité du toui-tonga, il ne pouvait pas y avoir lieu à des guerres régulières, mais seulement à des conspirations ou à des révoltes accidentelles et partielles. Il est vrai que les habitans des îles Viti faisaient quelquefois des incursions sur les terres de Tonga; mais cela arrivait rarement, et les prisonniers dont on épargnait la vie s'attachaient au service de leurs vainqueurs en qualité de tous ou de mouas, suivant leurs talens et leur rang individuel.

La conduite des eguis envers les mouas et les tous est en général tellement mesurée qu'on s'apercevrait à peine de la distance qui les sépare dans l'ordre social. Ce n'est que dans les cérémonies publiques; surtout aux parties de kava, qu'on peut bien saisir cette différence; car les eguis seuls, et quelques-uns des principaux mata-boulais, y sont admis, tandis que les dernières classes sont toujours reléguées dans la foule des spectateurs. En un mot, ces insulaires observés dans leur intérieur et dans le cercle habituel de leur vie, nous donnent l'idée la plus exacte de la vie patriarcale. Mais les superstitions sont venues empoisonner le bonheur qui leur était réservé; des pratiques absurdes et barbares, sous le masque de la religion, leur ont souvent imposé des devoirs pénibles ou cruels.

Guerres.

Nous avons déjà remarqué que, dans l'ancienne constitution politique des îles Tonga, il ne pouvait y avoir lieu à des guerres régulières et prolongées, attendu que la suprématie de Tonga-Tabou sur toutes

les autres îles de cet archipel était unanimement consentie, et qu'à Tonga-Tabou tous les chefs reconnaissaient également le caractère divin du touï-tonga et l'influence des Toubo. Aussi tout donne lieu de penser que ces insulaires avaient joui d'une longue paix jusqu'à l'époque où Finau, s'élevant au-dessus de toutes les idées jusqu'alors reçues, osa massacrer le touï-kana-kabolo régnant, et de simple egui se faire le chef d'un parti puissant. Le touï-tonga, oubliant ses devoirs qui lui prescrivaient de n'intervenir dans aucun combat, et mu probablement par un sentiment de jalousie contre la famille des Toubo, se joignit à la cause de Finau. Depuis cette époque, des guerres opiniâtres, des combats fréquens, des sièges obstinés eurent lieu, d'abord entre le parti de Finau et les chefs de Tonga-Tabou, ensuite entre les chefs de Tonga-Tabou eux-mêmes, enfin entre les peuples de Vavao et ceux de Hapai.

Dans quelques-unes de ces occasions, on a vu des armées de trois ou quatre mille hommes marcher les unes contre les autres, et des flottes de cent à cent cinquante pirogues sillonner les mers qui séparent ces îles. Nous sommes obligés de renvoyer le lecteur au récit de *Mariner* pour les détails de ces combats; mais nous pouvons assurer du moins que ces sauvages y ont souvent déployé un sang-froid, une intrépidité et un dévouement capables d'honorer les guerriers des nations les plus civilisées. On doit cependant s'attendre à ce que ces brillantes actions ont été souvent souillées par des actes de perfidie et de

cruauté, commandés du reste en certaines circonstances par les opinions religieuses du pays <sup>1</sup>.

A l'époque où *l'Astrolabe* passa à Tonga-Tabou, en 1827, les habitans de cette île paraissaient généralement las des combats et disposés à vivre en paix. Un des reproches les plus graves que les chefs faisaient au jeune Lafili-Tonga, prétendant actuel au titre de toui-tonga, était qu'il aimait la guerre, et que, si on le rappelait dans l'île, on ne pourrait jamais être en paix.

Tous les hommes en état de porter les armes sont guerriers au besoin ; ils suivent leur chef partout où il lui plaît de les conduire, et celui-ci à son tour va se joindre au parti de *l'egui-lahi*, ou du chef principal dont il soutient la cause. Il est rare que ces naturels en viennent à des batailles rangées : leurs guerres se consomment ordinairement en escarmouches et en engagements particuliers, qui sont néanmoins quelquefois fort meurtriers. Le parti vaincu se soumet ou prend la fuite, emportant avec lui ce qu'il peut de ses effets, et va chercher un asile sur une île amie. Les îles Hamoa et les îles Viti ont souvent reçu des populations entières obligées de s'exiler pour de semblables motifs.

Crimes  
et punitions.

Dans un état de société, comme celui de Tonga-Tabou, où tous les individus sont pénétrés de l'entière obligation d'obéir aux ordres de leurs chefs, où ils sont persuadés que commettre une action

<sup>1</sup> *Moriner*, 1, p. 80 et suiv.

qui leur serait désagréable serait offenser les dieux mêmes, on sent déjà qu'il ne peut guère être question d'idées précises de criminalité ni de pénalité. Tout se réduit à une obéissance passive de la part des inférieurs envers les chefs, et à une sage réserve de la part des chefs entre eux pour éviter de se donner aucun motif de mécontentement mutuel.

Les chefs rappellent quelquefois leurs sujets à l'ordre, ou les punissent de certaines infractions à leurs devoirs à grands coups de bâton, qu'ils leur administrent eux-mêmes ou qu'ils leur font administrer par leurs mata-boulais. Quelquefois enfin, pour des crimes plus graves, ils les font périr sans pitié. On doit pourtant convenir que ces cas sont peu fréquens, surtout le dernier, qui n'a guère lieu que pour une offense envers les dieux ou un outrage fait au chef. Encore est-il bien rare que le chef lui-même soit obligé d'intervenir : ses mata-boulais et ses premiers mouas ne laisseraient pas un pareil forfait impuni.

Quand deux eguis croient avoir de justes motifs de reproches l'un contre l'autre, ils vident fréquemment leur querelle par un combat particulier. Ils se battent avec acharnement, et souvent les deux rivaux sortent de la lutte dans un état affreux ; mais il est rare que le vainqueur abuse de son avantage, et une réconciliation sincère termine d'ordinaire ces sortes de duels. Marinier nous en raconte un exemple fort touchant dans l'affaire que Talo eut avec Hala-Api<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Marinier*, II, p. 31 et suiv.

La sage liberté dont jouissent les femmes aux îles Tonga, et le droit qu'elles ont de pouvoir rompre des nœuds qui leur sont devenus à charge, préviennent ces querelles si fréquentes chez les Nouveaux-Zélandais, à l'occasion des infidélités conjugales. Il est rare que des chefs se provoquent au combat pour de semblables motifs.

Occupations. — La principale occupation des chefs est de s'entretenir avec leurs mata-boulais, de surveiller la culture de leurs terres, la construction de leurs maisons, de leurs pirogues et de leurs faï-tokas, enfin de vaquer et de présider aux cérémonies imposées par les rites de leur religion <sup>1</sup>.

Outre la danse et le chant qui constituent leurs principaux amusemens, ils ont encore des jeux et des amusemens de divers genres, savoir :

Le jeu du *leagui* qui est exclusivement réservé aux eguis et mata-boulais. Il se joue à deux ou quatre personnes. Quand il n'y a que deux joueurs, ils se placent l'un devant l'autre, ayant chacun cinq petits morceaux de bois dans la main gauche. Celui qui commence à jouer fait tout-à-coup l'un des trois gestes suivans de la main gauche, savoir : présenter la main ouverte, ou la main fermée, ou la main fermée avec l'index seul étendu. L'autre doit faire à l'instant même le même geste, sinon il perd un point, et, s'il réussit, c'est à son tour de jouer. Si au contraire l'un des joueurs peut faire cinq fois de suite un des

<sup>1</sup> Martner, II, p. 208.

trois gestes en question sans que l'autre puisse le répéter, il pose à terre un des petits bâtons qu'il tient dans la main gauche. C'est alors au tour du perdant de jouer, et celui qui peut le premier disposer de ces cinq marques gagne la partie. Quand ces insulaires jouent à quatre, ils se placent comme pour nos jeux de cartes à quatre personnes, mais chacun est l'antagoniste de son vis-à-vis, et celui qui a le premier fait ses cinq marques aide à son partner à faire les siennes et à gagner la partie. Il est impossible de se faire une idée de la rapidité de leurs mouvemens, de l'action, de la passion même qu'ils apportent à ce jeu, qui a beaucoup de rapports avec celui que les Provençaux nomment *jouer à la moarro*. Palou était grand amateur de ce jeu, et je l'ai vu y consacrer des heures entières à bord de *l'Astrolabe*, sans qu'il en parût un seul instant fatigué ni ennuyé<sup>1</sup>.

Le divertissement ou plutôt la chasse du *fana-kalal* est encore réservée aux eguis du premier rang. Le chasseur, armé d'un arc et d'une flèche, se poste dans une espèce de treillis couvert de verdure, mais pas assez pour qu'il ne puisse pas découvrir son gibier au dehors. Au sommet de cette espèce de cage est attaché par une patte un oiseau mâle de l'espèce qu'ils nomment *kalal*<sup>2</sup>. Cet oiseau dressé à ce manège, fait grand bruit et bat des ailes comme s'il voulait provoquer au combat ses camarades. Au dedans du treillis,

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 221 et 222. — <sup>2</sup> C'est la poule d'eau d'après le vocabulaire de Cook, troisième Voyage.

et dans une cage plus petite, se trouve une femelle qui fait aussi un bruit particulier, comme pour répondre au mâle. Ce manège attire les oiseaux de la même espèce sur le terrain, et le chasseur s'amuse à les tuer à coups de flèche. Il est aisé de voir que ce divertissement ressemble beaucoup à celui que les habitans du midi de la France nomment *chasser au simoun* †.

Mariner ajoute que le roi seul et les premiers chefs peuvent se procurer ce divertissement, attendu que l'éducation et l'entretien des *kalat* exigent de grands soins et beaucoup de frais. Un homme est chargé de la garde de chaque couple de ces oiseaux, et n'a rien autre chose à faire que de les instruire et de les soigner. Ces gardes ont le droit de réclamer, pour l'entretien de ces oiseaux, toute espèce de nourriture de la part des sujets du chef auquel ils appartiennent, quelle que soit d'ailleurs la gêne et souvent la privation qui en résulte pour ceux que frappe cette espèce d'impôt. Ces gardes vivent dans l'abondance et sont fort insolens, car ils profitent des prérogatives de leur charge pour pressurer et torturer les paysans sous le prétexte de se procurer des vivres pour leurs oiseaux. Quelquefois le paysan, vexé, se plaint au chef, qui châtie le coupable en lui appliquant de fortes claques sur le dos nu, ou en lui distribuant des coups de poing sur la tête et le visage.

Le *fana-gouma*, ou la chasse au rat, n'est interdite qu'aux tousas, et c'est une partie de plaisir où plu-

† *Mariner*, I, p. 203 et suiv.

sieurs individus sont toujours réunis. Lorsqu'une société veut se donner ce divertissement, elle a soin d'envoyer des hommes chargés de semer de l'appât sur le terrain où la chasse doit avoir lieu. Cet appât consiste en noix rôties que les serviteurs broient entre leurs dents et jettent par terre tout en faisant route. En même temps, en guise de *tabou*, ils placent dans les sentiers des morceaux de bois d'une façon particulière, afin d'empêcher ceux qui pourraient suivre accidentellement ces sentiers de venir déranger les rats occupés à manger l'amorce et troubler par conséquent la chasse.

Cela fait, et dix minutes environ après que les distributeurs d'appât, nommés *bouhi*, sont partis, les chasseurs, qui forment deux bandes, se mettent en route, marchant sur une seule file et munis d'arcs et de flèches. Les hommes de chaque parti se trouvent entremêlés de manière à ce que le chef le plus éminent soit généralement en tête; après lui vient le chef de l'autre parti, et ainsi de suite en alternant toujours.

En chasse, chacun ajuste les rats qu'il voit à sa portée; toutefois le premier de la file peut seul tirer sur un rat placé devant lui, tous les autres ne peuvent tirer que sur les rats placés en travers ou derrière eux. Quiconque a tiré un coup, qu'il ait tué ou non l'animal, est obligé de changer de place avec celui qui le suit; de sorte qu'au bout d'un certain temps l'ordre primitif est entièrement changé. Le parti qui a le premier abattu dix rats a gagné.

S'il y a beaucoup de rats, on joue ordinairement trois ou quatre parties. A mesure qu'on arrive aux endroits où les marques du *tabou* ont été placées, on les enlève pour laisser la voie libre aux passans. Parvenus au point où les *bouhis* ont préparé une collation, les chasseurs se reposent et mangent les vivres qu'ils trouvent servis, tandis que les *bouhis* vont répandre de nouvelles amorces pour les rats <sup>1</sup>.

La chasse du pigeon aux filets, ou *dgia loube*, était jadis plus usitée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le filet dont on se sert est petit, avec une ouverture étroite, et attaché au bout d'une perche de douze pieds de long. Huit ou dix petites cabanes en forme de ruches, hautes de cinq pieds, et percées d'une fente transversale, sont disposées l'une près de l'autre. Un chasseur se renferme dans chacune d'elles, et à la porte est attaché par une patte un pigeon apprivoisé. Un homme se tient quelque temps debout, ayant à la main une longue perche au bout de laquelle est attaché un pigeon privé avec une corde assez longue pour qu'il puisse en voltigeant parcourir un assez grand espace. Le vol de cet oiseau et le roucoulement continuel des autres attirent un grand nombre de pigeons sauvages. Alors l'homme au pigeon se cache avec les autres chasseurs, et chacun d'eux s'efforce de saisir avec son filet les oiseaux qui viennent à sa portée <sup>2</sup>.

*L'alo*, ou pêche à la bonite, se pratique avec une perche à laquelle est suspendu par une ligne un ha-

<sup>1</sup> *Mariner*, I, p. 225 et suiv. — <sup>2</sup> *Mariner*, II, p. 222.

mêçon sans barbillons ni appât. Tandis que la pirogue vogue avec rapidité, l'hameçon effleure à peine la surface de l'eau, et la bonite trompée, le prenant pour un poisson volant, accourt pour s'en saisir. D'un léger tour de bras le pêcheur l'enlève et la reçoit à l'instant même dans ses mains. J'ai vu cette même pêche pratiquée à Amboine par les Malais, avec une adresse et un succès prodigieux <sup>1</sup>.

Le jeu du *tolo* consiste à envoyer une lance pesante de manière à ce qu'elle aille s'enfoncer dans un morceau de bois tendre fixé au sommet d'un poteau. Six ou huit joueurs se réunissent d'ordinaire ensemble, et le parti qui a pu ficher le plus grand nombre de lances en trois volées est celui qui gagne. Le poteau a environ cinq ou six pieds de hauteur, et le morceau de bois mou a neuf pouces de diamètre.

Un jeu assez singulier mentionné par Marinier, consiste à transporter une grosse pierre d'un endroit à l'autre sous l'eau à la profondeur de dix pieds en suivant le fond. La distance à parcourir est de trente-deux toises; la difficulté est de pouvoir aller en ligne droite <sup>2</sup>.

Les hommes s'exercent encore aux jeux suivans, savoir : à nager dans le ressac, *fanifo*; à la lutte, *fanga-toua*; à combattre avec le casse-tête, *fetagui*; au pugilat, *fouhou*; à jouter avec des lances, *tau-papa*; enfin à jeter des fèves sur une natte pour en faire sortir celles qui y ont été placées d'avance, *lajo*.

<sup>1</sup> Marinier, II, p. 223. — <sup>2</sup> Marinier, II, p. 224.

Le *hiko* et le *habo* sont des jeux de femmes. Le premier consiste à lancer successivement cinq balles, et à les faire passer d'une main dans l'autre, en ayant soin d'en tenir toujours quatre en l'air. En même temps celle qui joue chante des paroles dont la cadence s'accorde avec chacun de ses mouvemens; chaque fois qu'elle peut finir son chant sans manquer, elle compte un point. Quelquefois sept ou huit femmes jouent tour à tour. Le *habo* ressemble beaucoup à notre bilboquet.

Ces naturels aiment beaucoup les plaisirs de la conversation; nos coutumes, nos mœurs et tout ce qui a trait aux Européens, *Papa-Languis*, sont surtout devenus pour eux des sujets très-intéressans d'entretiens auxquels ils consacrent non-seulement des jours, mais quelquefois des nuits entières<sup>1</sup>.

**Kava.** Les parties de kava sont particulièrement remarquables, chez les peuples de Tonga, par l'étiquette qui s'y rattache et les règles sévères qu'on y observe touchant les rangs et la préséance de chacun de ceux qui peuvent y prendre part.

Nous n'avons pas besoin de rappeler que le *kava* ou *ava* à Taïti, Nouka-Hiva et Hawaïi, est cette espèce d'infusion que l'on obtient en exprimant le suc des racines broyées du *piper methysticum* et le mélangeant avec une certaine quantité d'eau. Il en résulte un breuvage fade, douceâtre, piquant et d'une saveur nauséabonde à mon avis, mais fort goûté par les Po-

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 225 et suiv.

lynésiens et même par les Européens qui s'y sont habitués. Pris en trop grande quantité, il cause l'ivresse, et son usage habituel et immodéré conduit à une espèce d'abrutissement ou d'idiotisme très-marqué.

Presque tous les insulaires de l'Océan-Pacifique, habitans des îles situées entre les deux tropiques, sont passionnés pour ce breuvage. Mais nulle part il ne donne lieu à ce cérémonial rigoureux, à ces assemblées solennelles qui ont été observés à Tonga-Tabou.

Déjà Cook nous avait donné quelques détails curieux sur la manière dont avaient lieu les parties de kava, et son texte est même accompagné d'une excellente gravure représentant une de ces scènes. Mais c'était à Mariner qu'il appartenait de fixer tous nos doutes à cet égard, et je pense qu'on me saura gré de reproduire ici tout ce qu'il raconta à ce sujet.

La description suivante s'appliquera aux circonstances où le kava est servi dans toute son étiquette, à l'occasion d'une cérémonie religieuse ou politique, ou d'une visite de haute importance.

Si la compagnie est fort nombreuse, pour avoir plus de place, le kava a lieu sur le *malat*, grande pelouse qui environne la maison des eguis, et le président seul se tient sur le seuil de la maison. Ces parties ont le plus souvent lieu dans la matinée; et les femmes d'un certain rang n'assistent jamais à ces réunions quand elles sont publiques.

Le chef qui préside au kava, et c'est toujours le plus élevé en dignité de ceux qui sont présents, s'as-

sied à deux ou trois pieds du bord de la maison, en dedans, sur la natte qui couvre le plancher, et la figure tournée vers le malai, où se développe des deux bords le cercle des assistans. A ses deux côtés siègent deux de ses mata-boulais chargés de surveiller et de diriger alternativement les cérémonies du kava. A la suite de chacun de ces mata-boulais sont placés les deux chefs dont le rang suit immédiatement celui du président; puis les autres eguis, mata-boulais et mouas prennent place à la suite suivant leur rang, en laissant libre au milieu d'eux un grand espace de forme ovale. Bien que les places voisines du président appartiennent de droit aux personnages les plus distingués, il arrive quelquefois que les chefs qui se présentent les derniers, trouvant leurs places occupées par des hommes d'un rang inférieur, se contentent des places vacantes, plutôt que de déranger la compagnie. D'ailleurs l'étiquette consiste plus particulièrement encore dans l'ordre où le kava doit être servi, que dans celui des places; c'est en cela surtout que consiste le talent des mata-boulais, qui doivent éviter de choquer l'amour-propre de personne. On sent bien que le cercle est d'autant plus grand que le nombre des spectateurs est plus considérable; mais le fond ou la partie opposée au président est ordinairement composé des jeunes chefs et des fils des mata-boulais de la suite du président. Au milieu, et droit en face du président, se tient assis l'homme qui doit préparer le kava, après qu'il aura subi la mastication préparatoire. C'est ordinairement un moua ou un toua, quel-

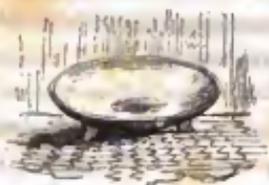
quefois un chef. En tout cas, il doit apporter dans ses fonctions de l'adresse, de la vigueur et de la grâce, ce qui n'est pas toujours chose facile dans les grandes réunions. Derrière cette partie du cercle se tient assise pêle-mêle la masse du peuple, qui dans les circonstances extraordinaires peut aller à trois ou quatre mille individus dont la majeure partie sont des hommes. Si l'un des mata-boulais du président remarque une personne de distinction assise bien au-dessous de la place qu'elle doit occuper, il invite celui qui remplit cette place à la céder à son supérieur; ou bien, s'il voit arriver un chef, après que le cercle est formé, il invite un des assistans à se retirer, et appelle le chef par son nom, en ajoutant : « Cette place est pour vous. »

Pour mieux nous faire comprendre, nous désignons par cercle supérieur la partie du cercle qui n'est formée que des convives du premier rang, depuis le président jusqu'aux deux tiers environ de chaque côté du cercle entier; la partie du cercle opposée au président, derrière laquelle est placée le peuple, sera le cercle inférieur; enfin le peuple, assis sur plusieurs rangs en dehors du premier rang, formera le cercle extérieur. Maintenant nous devons prévenir qu'aucun individu, quel que soit son rang, ne peut s'asseoir dans le cercle supérieur, tant que son père ou un parent supérieur à lui se trouvera dans le même cercle, à quelque distance que ce soit. Si par hasard il se trouvait déjà placé, quand son père arrive, il doit se retirer dans le cercle inférieur ou dans l'extérieur

par respect pour la supériorité de son parent. Du reste, cette règle n'est de rigueur que pour le cercle supérieur, qui seul est considéré comme la véritable partie de kava : tous les autres conviés ne sont considérés que comme des spectateurs ou de simples figurans, qui n'ont de part au kava que lorsqu'il en reste pour eux. C'est à peu près, je pense, ce qu'on appelait autrefois aller au bal de la cour en *bayeurs* ou *bayeous*, ou bien encore *faire tapisserie*.

Chacun étant convenablement placé, l'un des mata-boulais présidens appelle un des serviteurs du cercle extérieur. Sur-le-champ celui-ci entre par le fond du cercle, s'avance vers le mata-boulai, et, s'asseyant en face de lui, il en reçoit l'ordre d'aller dans la maison du chef prendre la quantité de racine de kava jugée nécessaire. Il rentre ensuite dans le cercle également par le fond, apportant la racine de kava dans ses bras ; il s'assoit (ou plutôt il s'accroupit, et c'est ainsi qu'il faut entendre en général le mot *s'asseoir*, toutes les fois que nous l'appliquons aux sauvages de l'Océanie) devant le président, et dépose le kava à ses pieds. Cet homme reste dans cette position, jusqu'à ce qu'il ait reçu l'ordre du mata-boulai d'emporter le kava pour le mettre en pièces et le donner à mâcher. Ensuite il se lève, emporte la racine, et la remet à l'homme assis au fond du cercle et chargé de la préparation du kava ; puis il se rasseoit à sa place. Alors, aidé de ses voisins, le préparateur brise le kava en petits morceaux, le nettoie avec des coquilles de moules, et le donne à mâcher aux personnes du

cercle inférieur et du cercle extérieur. Maintenant on entend dans toute cette partie de l'assemblée un bourdonnement général qui forme un contraste curieux avec le silence observé jusqu'alors : une foule d'individus crie de tous côtés : *Maï ma kava, maï, maï ma kava, maï e kava* — donnez-moi du kava, donnez-moi du kava — car chacun de ceux qui se proposent pour le mâcher en réclame alors une portion. Ceux qui s'offrent pour ce service doivent être des jeunes gens ayant les dents saines, la bouche propre, et exempts de maladie ; les femmes prêtent souvent leur assistance. Il est à remarquer que ces naturels réussissent à tenir leur racine sèche tandis qu'ils la broient avec leurs dents. Au bout de deux minutes, chacun ayant mâché sa ration, la retire de sa bouche avec les doigts et la place sur un morceau de feuille de bananier, ou porte cette feuille à sa bouche pour y déposer le kava. Tout le kava étant mâché, ce que l'on reconnaît au silence qui s'établit, quelqu'un du cercle extérieur va placer à terre devant le préparateur un grand bol en bois. En même temps, cha-



cun de ceux qui sont assis à quelque distance du cercle inférieur fait passer de main en main sa por-

tion de kava jusqu'aux voisins du préparateur, qui la déposent dans le bol.

Aussitôt que chacun a repris sa place, le préparateur incline un peu le bol pour le montrer au président, en disant : *ſoc kava heni goua ma* — voici le kava mâché. — Si le chef, après avoir jeté les yeux sur le kava et avoir consulté son mata-boulai; juge qu'il n'y en a pas assez, il dit : *Oufi oufi, bra houte Tangata* — couvrez-le, et qu'un homme vienne. — Alors le bol est couvert avec une feuille de bananier, et un homme s'approche du mata-boulai président pour recevoir de nouvelle racine de kava qu'on broie comme la première fois. Mais si la quantité est jugée suffisante, le mata-boulai dit : *Palou* — mêlez. — Les deux hommes qui se trouvent aux côtés du préparateur s'avancent quelque peu, font chacun un demi-tour, et sont ainsi placés en face l'un de l'autre avec le bol entre eux deux. L'un chasse les mouches avec une grande feuille, tandis que l'autre est prêt à verser au besoin l'eau contenue dans des noix de coco. Au commandement de *palou*, le préparateur, après s'être lavé les mains, réunit toute la racine contenue dans le bol, et la comprime avec force entre ses mains. Le mata-boulai dit : *ſingui a waï* — verse de l'eau — et l'homme chargé de cet office continue d'en verser, jusqu'à ce que le mata-boulai prononce ces paroles : *Maou t waï* — assez d'eau. — Le donneur d'eau s'arrête alors, et prend une feuille pour aider son compagnon à chasser les mouches. Le mata-boulai ajoute : *Palou*

guer tataou, bra faka maou — mêle bien partout également et rassemble — pour indiquer qu'il faut réunir les fibres en un seul paquet.

Cela fait, le mata-boulai dit : *Aï e fou*. — mets dans le *fou* \*. — Un des servans apporte alors une quantité de cette matière fibreuse, l'étend de manière à couvrir toute la surface de l'infusion, en la laissant flotter au-dessus du vase. Ici commence la besogne la plus délicate du préparateur. Il s'agit d'envelopper dans le *fou* toute la substance du kava et d'en exprimer le suc dans le bol. Cette opération est soumise à certaines règles, et accompagnée de divers gestes et mouvemens qui exigent à la fois beaucoup de grâce, de vigueur et d'adresse. Tous les assistans y prêtent l'attention la plus profonde; il y a beaucoup d'honneur pour le préparateur à s'en acquitter avec succès, et ce serait une vraie disgrâce pour lui que d'échouer en public dans une de ces circonstances. Du reste ce dernier cas arrive fort rarement, tant on a soin de ne se présenter pour remplir cet office qu'autant qu'on se sent bien sûr de son talent !....

Pendant ce temps, plusieurs personnes du cercle extérieur sont occupées à fabriquer des vases avec la feuille non déployée du bananier qu'ils découpent par bandes de neuf pouces de long, de manière à faire

\* Le *fou* est l'écorce d'un certain arbre (*l'hibiscus tiliaceus*) déchirée en fibres très-menues, de manière à former un réseau à mailles grossières et irrégulières.

des morceaux carrés en les déployant. Les deux bouts sont attachés d'une manière particulière avec une fibre extraite du tissu de la feuille, et forment ainsi une coupe d'une forme élégante.

Le kava une fois prêt, ce qui a lieu généralement au bout de quinze ou vingt minutes, l'homme du bol s'écrie : *Goua ma r kava nri* — le kava est prêt. — Le mata-boulai répond : *faka taou* — verse-le. — C'est le signal pour remplir les coupes. Deux ou trois individus du cercle inférieur ou extérieur viennent s'asseoir près du bol, apportant avec eux plusieurs coupes. Un d'eux se lève, et des deux mains présente une coupe à remplir, en ayant soin de la tenir au-dessus du bol et d'effacer le corps, afin que les personnes du cercle supérieur ne perdent aucun détail de la cérémonie. Le préparateur plonge aussitôt dans le liquide une partie du *fou* roulée en paquet, et l'exprime ensuite dans la coupe jusqu'à ce qu'il en découle la quantité d'un tiers de pinte environ. Celui qui tient la coupe se dérange un peu, la figure tournée du côté du président. En même temps, un de ceux qui sont occupés à chasser les mouches s'écrie à haute voix : *kava goua hēka* — le kava est versé. — Le mata-boulai répond : *Angui ma \*\*\** — donnez-le à \*\*\* — en désignant le nom de celui qui doit le recevoir. En entendant prononcer son nom, celui-ci, à moins que ce ne soit le président, frappe deux fois dans le creux de sa main pour indiquer le lieu où il se trouve assis. Le porteur s'avance vers lui, et lui présente la coupe en se tenant debout; cepen-

dant, s'il s'agit de servir un chef puissant et dans une partie de kava du toui-tonga, l'homme qui présente la coupe doit se tenir assis.

Voici maintenant l'ordre dans lequel doivent être servis les divers individus de l'assemblée; cet ordre est la formalité la plus importante de la cérémonie; il exige toute l'attention du mata-boulai président. Le chef placé à la tête du cercle reçoit ordinairement la première ou la troisième coupe; celle-ci néanmoins lui est plus particulièrement due. La première, suivant une vieille coutume en vigueur, est adressée par le mata-boulai président à son confrère assis de l'autre côté du chef, à moins qu'il ne se trouve dans la compagnie un chef ou mata-boulai d'une île voisine; alors, en sa qualité d'étranger, on lui offre la première coupe. Si dans le cercle se trouve la personne qui a fait présent du kava, on lui fait l'honneur de la servir la première. Mais si le kava n'est point un présent, et si deux ou plusieurs étrangers d'un rang presque égal assistent à la cérémonie, le mata-boulai, dans le doute touchant celui à qui reviendrait la première coupe, et pour éviter de choquer personne, envoie la coupe au président, et c'est là l'unique occasion où celui-ci peut la recevoir. Alors l'autre mata-boulai reçoit la seconde coupe; la troisième appartient au chef du rang le plus élevé après le président, et ainsi de suite, sans aucune hésitation, suivant l'ordre des préséances. Ainsi le président a toujours la première ou la troisième coupe, et le mata-boulai

qui ne donne point les ordres la première ou la seconde.

Dans les grandes parties de kava, très-peu de personnes, relativement au nombre des assistans, reçoivent de cette liqueur ; mais il doit toujours s'en trouver assez pour les membres du cercle supérieur et leurs parens placés dans le cercle inférieur ou extérieur. Car ces derniers, bien qu'exclus du cercle supérieur par la raison que nous avons donnée, n'en sont pas moins servis suivant leur rang, ou à peu près. Voici en outre une particularité remarquable : quand une coupe de kava est adressée à un chef et qu'un parent supérieur à lui se trouve présent, ce parent a le droit de changer cette destination, ce qu'il peut faire en s'écriant tout haut : — Donne-le à \*\*\* — mentionnant le nom de l'homme qu'il désire voir servi de préférence à son parent. Ce cas se présente souvent.

Le bol une fois vide, si le chef le juge à propos, il en fait préparer un autre; quelquefois une personne de la compagnie envoie chercher de la racine de kava pour en faire présent au chef; mais le plus souvent le chef lui-même envoie prendre une seconde, une troisième et même une quatrième provision de racine. Chaque bol doit être préparé et servi comme l'a été le premier. Quand les individus du cercle supérieur et leurs parens sont servis, s'il reste du kava, il est distribué aux personnes du cercle inférieur et même de l'extérieur, car personne ne reçoit deux coupes du même bol. Quand on sert un

second bol, un troisième, ce doit être dans le même ordre que le premier, c'est-à-dire qu'on ne doit point commencer par la personne à laquelle on s'est arrêté, mais bien en suivant de nouveau l'ordre que prescrit l'étiquette. Il faut du *fou* frais pour chaque nouveau bol de kava, cette substance ne pouvant servir qu'une seule fois.

Si, avant la fin du kava, quelqu'un du cercle supérieur désire prendre congé, il dit au chef : *ʔkaï tōu maou kava* — je ne puis point fournir de kava — et après cette excuse il se retire; ou, s'il vient de fournir du kava, il lui suffit, pour quitter la société, d'alléguer quelque prétexte, comme d'aller sur une autre île ou d'avoir une affaire à surveiller. Il faut faire observer que des deux mata-boulais assis de chaque côté du président, l'un dirige toujours le service du premier bol, l'autre celui du second bol, le premier celui du troisième bol, et ainsi de suite alternativement. Communément ils sont assis près du chef, excepté quand le *stoui-tonga* préside; alors on doit laisser entre eux et ce haut personnage un intervalle de six pieds au moins.

Jamais un chef ne se rend au kava d'un chef inférieur, ou bien, si quelque circonstance extraordinaire rendait ce cas nécessaire, l'inférieur se retirerait dans le cercle extérieur et laisserait son hôte présider son kava, à moins qu'il ne se trouvât parmi les assistans un prêtre inspiré; celui-ci alors s'assoit à la tête du cercle, et les chefs doivent se retirer dans le cercle extérieur; non point par égard pour

le prêtre qui peut fort bien n'être qu'un simple *moua*, mais par vénération pour le dieu qui est supposé inspirer cet homme. C'est toujours un prêtre qui préside aux cérémonies religieuses, excepté lorsque l'on consulte un dieu qui n'a point de prêtre. Le prêtre a toujours la première coupe, le mata-boulai la seconde; la troisième, la quatrième et quelquefois jusqu'à la sixième sont données aux personnes les plus distinguées du cercle supérieur. Après ceux-ci, les chefs qui, par respect, se sont retirés dans le cercle extérieur, peuvent être servis; mais cela dépend uniquement du mata-boulai dirigeant. Enfin, on sert ce qui reste aux autres personnes du cercle supérieur.

Dans les petites parties de kava, les formalités et les paroles de la cérémonie sont absolument les mêmes; mais quand ce n'est pas un prêtre qui préside, on se permet de causer, de rire et de plaisanter. Dans tous les cas, tous ceux qui se présentent à une partie de kava ont le plus grand soin que leur toilette soit convenable et leur tenue décente.

Nous avons cru devoir nous étendre sur les formalités du kava chez les habitans de Tonga, car c'est une de leurs cérémonies caractéristiques. Ces peuples n'entreprennent presque aucune affaire importante, ils n'exécutent presque aucune cérémonie religieuse, qu'elle ne soit précédée du kava. La plus grande marque de considération qu'ils puissent offrir à un étranger dont ils reçoivent la visite, est d'ordonner un kava. Enfin les eguis d'un certain rang laissent rare-

ment s'écouler une matinée sans se donner la jouissance d'un ou plusieurs kavas avec leurs amis et leurs subordonnés<sup>1</sup>.

Comme on l'a déjà vu, les mata-boulais étaient chargés de tenir compagnie à leurs eguis, de diriger toutes les cérémonies civiles et religieuses, et d'inspecter les travaux. Quelques-uns même travaillent de leurs propres mains à la construction des grandes pirogues, mais seulement pour le compte du roi ou des premiers chefs de l'État.

Arts  
et Métiers.

Les divers arts et métiers sont exercés par les mouas et les touas. Les diverses professions, en commençant par celles qui sont héréditaires et confèrent le titre de *tofounga* à ceux qui les exercent, sont :

*Fa-vaka*, ou construction des pirogues. Marinier pense que les habitans de Tonga ont reçu des insulaires de Viti de grandes connaissances dans l'art de construire et de gréer les pirogues. Pour moi, qui ai eu l'occasion de visiter ces deux peuples, j'ai trouvé celui de Tonga beaucoup plus avancé sous ce rapport. Les pirogues de Tonga-Tabou, pour les proportions, l'élégance et le fini de la main-d'œuvre, m'ont paru infiniment supérieures à celles des habitans des îles Viti.

*Fanno-le*. C'est l'art de tailler les dents de baleine pour en faire des colliers, et d'incruster leurs divers instrumens avec la même matière. Pour les colliers, ils fendent les dents de cachalot en petites pièces lon-

<sup>1</sup> Marinier, II, p. 150 et suiv.

gitudinales qui conservent chacune la forme d'une dent, et qui ont d'un à quatre pouces de longueur. Chacun de ces fragmens est percé du côté le plus épais pour y passer un cordon; puis tous ces fragmens sont ajustés ensemble de manière à former autour du cou un ornement à peu près semblable à ces colliers de force hérissés de pointes qu'en Europe on attache quelquefois au cou des chiens de basse-cour. Quoi qu'il en soit, cet ornement, exclusivement réservé aux chefs les plus puissans, est singulièrement estimé. Les dents de cachalot étaient une propriété spéciale de la couronne; Finau I<sup>er</sup> fit assombr sans pitié un malheureux insulaire et sa femme qui avaient été tentés de soustraire à leur profit quelques uns de ces précieux objets provenant d'une baleine échouée<sup>1</sup>. Encore aujourd'hui ces dents sont le meilleur article de commerce qu'on puisse offrir aux habitans de Tonga et de Viti.

*Tofounga ta maka* sont ceux qui construisent les voutes en pierre pour la sépulture des chefs. Les pierres dont on se sert ont environ un pied d'épaisseur, et sont coupées dans les dimensions nécessaires; on trouve ces pierres en couches sur le rivage de certaines îles, et elles sont de formation madréporique.

*Dgia-kobenga*, ou fabrication des filets. On s'y prend absolument de la même manière qu'en Europe; le fil se fait avec l'écorce intérieure d'un arbre nommé

<sup>1</sup> *Mariner*, I, p. 251 et 252.

*olonga*. Mais les grands filets sont fabriqués avec des tresses formées de la bourre des noix de coco.

*Tefoanga total ika*, pêcheur. Tous ceux qui suivent cette profession sont marins, ils se servent habituellement du filet, bien qu'ils fassent aussi quelquefois usage de la ligne et de l'hameçon.

*Langa-fale*, construction des maisons. Chaque homme sait bâtir sa maison; mais cette expression est réservée pour désigner ceux dont le métier est d'élever de grands bâtimens sur un malai, les maisons sacrées et les demeures des chefs.

*Ta tatou*, le tatouage. Le touï-tonga seul n'était jamais tatoué aux îles Tonga, attendu qu'il n'eût pas été convenable d'assujettir un chef si éminent à une opération si pénible. Quand il désirait être tatoué, il était obligé, pour cela, de se transporter aux îles Hamoa.

*Tongui akao*, l'art de ciseler les casse-têtes. On avait coutume autrefois de ciseler l'instrument tout entier; maintenant cet ornement se borne à la poignée. On l'exécutait anciennement à l'aide d'une dent de requin; aujourd'hui les naturels emploient un clou aplati, aiguisé et fixé dans un manche<sup>1</sup>.

*Fai-kava*, faire la barbe. Les naturels ont deux manières de faire cette opération, l'une avec les deux valves d'une certaine espèce de coquillage nommée *bibi*, l'autre avec une pierre-ponce. Ce dernier moyen est employé par les personnes qui veulent elles-

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 193 et suiv.

mêmes se faire la barbe; l'autre par les gens qui exercent l'état de barbier. Le bord d'une des valves étant poussé le long de la peau du visage, la portion de la barbe qui dépasse ce bord est coupée ou plutôt limée avec la surface rugueuse de l'autre valve. Cette opération se renouvelle généralement tous les huit ou dix jours. La tête des enfans est toujours rasée de très-près; c'est la mère qui s'acquitte de ce soin avec une dent de requin.

*Fai-oumou*, l'art de faire la cuisine. Marinier fait observer que les habitans de Tonga ont porté cet art beaucoup plus loin que tous les autres insulaires de la Polynésie; en effet ils comptent jusqu'à trente ou quarante mets différens, consistant en porc, tortue, oiseaux, poissons, ignames, fruits à pain, bananes, noix de coco, tolo, kabe et mahoa, mélangés suivant certains procédés et apprêtés de diverses manières.

Telles sont les professions proprement héréditaires. Il y en a en outre qui ne sont exercées qu'accidentellement, comme les opérations chirurgicales, la construction des fortifications et l'art de faire les cordes, les arcs, les flèches, les casse-têtes et les lances.

Les *kai-sonoua*, ou paysans, cultivent la terre avec des pieux aplatis et tranchans à l'extrémité, qu'ils nomment *haou*, et qu'ils emploient en manière de bêche. Les plus grands sont munis à peu de distance du bout d'un étrier pour appuyer le pied, comme à la Nouvelle-Zélande.

La fabrication des étoffes, des nattes et des corbeilles, est du ressort particulier des femmes ; toutefois il faut observer qu'elles regardent ces travaux plutôt comme une espèce de passe-temps volontaire que comme une tâche qui leur serait imposée par les hommes.

Pour fabriquer le *gnatou*, l'étoffe dont ils se servent le plus ordinairement, on prend une certaine quantité d'écorce du mûrier à papier, *broussonetia papyrifera*, convenablement préparée ; on la bat pour l'étendre et l'amener à l'épaisseur nécessaire, on la teint avec diverses couleurs végétales, on y imprime des dessins de plusieurs genres ; enfin on l'enduit du jus du *hia*, ce qui lui donne un vernis rouge et brillant.

Le *gnatou* qui n'est ni peint, ni imprimé, se nomme *tapa*. On fait aussi, avec l'écorce des jeunes arbres à pain, du *gnatou* d'une qualité inférieure, qui ne sert guère que dans les cérémonies funèbres.

Les nattes de la plus belle qualité, ou *gnafi-gnafi*, se font avec les feuilles du *pandanus*, *fa* ou *paounga* en langue tonga. On a soin de transplanter la plante pour donner à ses feuilles un tissu plus doux et plus brillant.

On a encore les espèces de nattes suivantes, savoir : *Dgie*, nattes plus fortes fabriquées avec l'écorce du *fou* ou *olonga*, espèce de *musa* ou bananier, portées principalement par les gens du peuple dans les pirogues pour se garantir de l'humidité. On les dirait faites avec du crin.

*Fala*, nattes pour dormir, tissées avec les feuilles du *paounga*. Elles sont doublées, et varient pour la grandeur depuis six pieds sur trois, jusqu'à soixante-dix pieds de long sur six de large.

*La*, nattes pour voiles de pirogues, fabriquées avec les feuilles du *fa*. Elles sont aussi fortes que légères.

*Takapou*, nattes pour servir de tapis dans les maisons, fabriquées avec les jeunes feuilles du cocotier.

*Tataou*, espèce de nattes ornées de divers dessins, faites également avec les jeunes feuilles du cocotier, et destinées à protéger les parois des édifices contre les intempéries de l'air.

*Baula*, nattes pour couvrir le toit des maisons. Elles sont l'ouvrage des hommes ou des femmes indistinctement.

Les corbeilles, ou *kato*, sont de divers genres : les unes sont du même tissu que les nattes, et fabriquées avec les feuilles du *fa*, *paounga*, *lo akou*, etc. ; d'autres, où la racine du cocotier est entrelacée avec une tresse tissée avec la bourre de sa noix, ressemblent à des ouvrages d'osier : celles-ci sont quelquefois peintes de diverses couleurs et ornées de grains de verre ou de coquillages insérés dans leur tissu.

Les grandes corbeilles faites en feuilles de cocotier et destinées à contenir les provisions, les haches et autres instrumens, sont le plus souvent l'ouvrage des hommes.

Les femmes d'un certain rang s'amuse encore à fabriquer des peignes dont les dents sont des côtes de

feuilles de cocotier. La fabrication du fil appartient aux femmes des basses classes; leur procédé consiste tout simplement à rouler les brins du fil sur leurs cuisses avec leurs mains pour les tordre ensemble. La matière du fil s'extrait de l'écorce de *Polonga*.

Les aiguilles sont ordinairement fabriquées par les charpentiers avec les os des cuisses des ennemis tués au combat, et ne servent guère que pour la confection des voiles <sup>1</sup>.

Sans avoir d'heures bien fixes pour leurs repas, ces naturels mangent ordinairement quelque chose de léger dans la matinée; puis les chefs prennent le kava. A une heure ou deux après midi ils dînent, et font leur souper au coucher du soleil. Ils se couchent à la nuit, et se lèvent avec l'aurore; quelquefois néanmoins ils interrompent leur sommeil pour faire un nouveau repas.

Repas.

Des feuilles de bananier leur servent d'assiettes. Dans les plus grands festins, il est rare qu'on voie plus de deux ou trois naturels réunis pour manger ensemble, le plus souvent chacun mange à part sa ration particulière. Aucune loi n'exclut les femmes des repas des hommes, mais il est défendu à tout individu de boire ou de manger devant une personne d'un rang très-supérieur <sup>2</sup>. Personne ne pouvait manger devant le *tou-tonga*, et celui-ci à son tour ne pouvait le faire devant les aînés de la famille des *Fata-Fai*.

<sup>1</sup> *Martiner*, II, p. 202 et suiv. — <sup>2</sup> *Cook*, trois. *Voy.*, II, p. 77.

L'esprit des jeunes guerriers de Tonga n'est pas moins aventureux que celui des Nouveaux-Zélandais. Ils se réunissent parfois au nombre de cent ou deux cents, et s'embarquent pour les îles Viti, où ils vont faire la guerre pendant des années entières; d'autres fois ils vont aux îles Hamoa, Niouha, Fotouna ou Rotouma; ceux qui reviennent de ces longues et dangereuses caravanes acquièrent une haute considération parmi leurs propres concitoyens. Les aventures de Toui-Hala-Fataï, de Kou-Moala et de Toubo-Malohi offrent des exemples curieux de ces sortes de croisades <sup>1</sup>.

**Mariage.**

Des jeunes filles qui ne sont pas mariées, les unes sont libres, et les autres, ordinairement celles d'un certain rang, sont long-temps d'avance promises par leurs parens. Celles-ci doivent réserver leurs faveurs pour leur futur époux, mais les autres peuvent en disposer à l'égard de qui leur plaît. Toutefois Mariner observe que cette liberté n'engendre aucune habitude de débauche ni de libertinage. Les jeunes filles ne sont point portées à prodiguer leurs charmes au premier venu; ce n'est qu'à force de présens, d'attentions et de petits soins, qu'on peut gagner leur cœur. En général, il est honteux pour une femme de changer souvent d'amant.

Les femmes mariées doivent être fidèles à leurs époux, et elles le sont communément. Bien qu'il y ait des exemples d'intrigues illicites, Mariner assure que

<sup>1</sup> Mariner, I, p. 78 et 79, 256 et suiv.

ces exemples sont fort rares dans les classes supérieures ; car, dans les basses classes, les femmes cèdent quelquefois aux desirs des chefs, plutôt pour éviter les suites de leur ressentiment, que par une vraie disposition pour le libertinage.

Dans le cas d'adultère, les deux coupables sont exposés à toute la fureur de l'époux outragé ; maître absolu de sa femme, il peut l'assommer sans pitié : cependant ce cas arrive rarement, et d'ordinaire il se contente de répudier son infidèle moitié.

Toute femme mariée est obligée de demeurer avec son mari, tant que celui-ci juge à propos de la garder avec lui ; mais si l'époux consent à divorcer (et pour cela il lui suffit de dire à sa femme qu'elle peut se retirer), celle-ci devient maîtresse de sa personne et peut à son choix se remarier ou rester libre.

Si la femme divorcée veut conserver sa liberté, elle peut vivre avec tel homme qui lui conviendra sans se marier ; dans ce cas, elle peut aussi le quitter dès qu'il ne lui plaît plus de demeurer avec lui.

Mariner estimait le nombre des femmes mariées à Vavao aux deux tiers de celui des femmes nubiles. Un tiers des femmes mariées sont fiancées long-temps d'avance par leurs parens. D'un autre côté, un tiers des femmes mariées demeurent avec leur premier époux jusqu'à ce que la mort les sépare ; les deux autres tiers sont divorcées et contractent de nouveaux liens, à l'exception d'un très-petit nombre qui par goût ou par hasard restent libres.

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 140 et suiv.

Les chefs ont autant de femmes qu'il leur plaît, et elles prennent rang entre elles d'après leur naissance. Toutefois les querelles sont rares entre ces femmes, ce qui tient au pouvoir absolu du mari, et surtout à la faculté qu'il a de répudier sur-le-champ celle de ses femmes qui cesse de lui convenir.

La cérémonie du mariage paraît être accompagnée de très-peu de formalités, excepté lorsqu'il s'agit du touï-tonga ou des chefs du premier rang. Pour les autres, toute l'affaire se réduit de la part de l'époux à aller chercher sa future dans la maison de ses parens, et à donner un repas à ses amis et à ceux de la famille à laquelle il s'allie.

Singleton m'a assuré que le touï-tonga était un personnage d'un rang trop élevé pour avoir une épouse proprement dite. En conséquence, il choisissait à son gré dans les familles des eguis les filles qui lui plaisaient, et il faisait connaître ses desirs aux parens. Ceux-ci n'auraient jamais osé se refuser aux volontés de leur divin chef, d'autant plus que c'était toujours un grand honneur pour eux. Cependant nous lisons dans *Mariner* les détails d'une cérémonie nuptiale entre le touï-tonga régnant et l'une des filles de Finau premier <sup>1</sup>.

Par la même raison, la tamaha ne pouvait honorer aucun homme de sa main, attendu sa dignité suprême. En conséquence elle offrait ses faveurs à l'homme qui lui convenait le mieux, et changeait

<sup>1</sup> *Mariner*, I, p. 121 et suiv.

d'amant à son gré, sans qu'aucun de ses amans pût obtenir de droit positif sur sa personne. Comme les enfans héritent du rang de leurs mères, on conçoit que leur sort ne souffre nullement des caprices de celle-ci. Cependant l'orgueil du rang ne permet jamais à la tamaha de s'abandonner à des hommes d'une classe trop inférieure.

Les femmes sont traitées avec douceur par leurs époux, et ceux-ci ne leur imposent jamais aucuns travaux pénibles, aucune occupation fatigante.

De même que les hommes, les femmes nobles prennent rang entre elles suivant la dignité de leurs familles. La femme qui n'est pas noble, si elle est femme ou fille d'un mata-boulai, a le rang de mata-boulai.

Si une femme noble épouse un mata-boulai, elle lui est supérieure par le rang, ainsi que ses enfans mâles ou femelles. Bien qu'en affaires domestiques elle se soumette entièrement aux volontés d'un mari, néanmoins elle ne perd jamais le droit au respect que ce mari lui doit; c'est-à-dire que celui-ci doit se soumettre à la cérémonie du *moe-moe*, avant de prendre sa nourriture: si les deux époux sont nobles et d'un rang égal, la cérémonie n'a pas lieu; mais dans le cas contraire, l'inférieur doit toujours la remplir, pour ne pas s'exposer au *tabou*.

Si une femme épouse un homme d'un rang au-dessus du sien, sa considération personnelle s'en accroît toujours; mais l'homme qui s'unit à une femme d'un rang au-dessus du sien, n'en retire

d'autre avantage que la jouissance d'une propriété plus considérable<sup>1</sup>.

Aux îles Tonga, il arrive souvent que les femmes reçoivent le titre de mère de la part d'enfans ou d'autres personnes qui leur sont étrangères. Dans ces cas, ces femmes sont chargées de subvenir aux besoins et même aux agrémens de la vie de leurs enfans adoptifs; ces enfans à leur tour témoignent à leur mère adoptive toute l'affection, toute la déférence et les égards qui sont dus à une véritable mère. Ces adoptions semblent tenir à une vieille coutume dont le véritable motif est aujourd'hui ignoré : attendu que ces adoptions ont souvent lieu, quand même les adoptés ont encore leurs père et mère et semblent être à l'abri de tout besoin. Il est probable néanmoins que ces coutumes avaient, comme jadis à Rome, un but politique, et que leur objet principal était de resserrer les liens d'une affection mutuelle entre la famille de l'adoptant et celle de l'adopté. Toute femme qui adoptait une personne d'un rang supérieur au sien n'en acquérait pas une plus grande considération dans la société; mais celle qui se mettait au service d'un chef de distinction avait droit à de nouveaux égards; attendu qu'il devenait authentique qu'elle faisait partie de la suite de ce chef<sup>2</sup>.

Les enfans jouissent dans la société du même rang que leurs mères. Le fils d'un chef, quelle que soit sa dignité, si la mère n'est que toua, ne sera point noble

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 95 et suiv. — <sup>2</sup> *Mariner*, II, p. 95 et 97.

et prendra tout au plus le rang de *moua*. Au contraire, l'enfant d'une femme noble et d'un *toua* serait noble. Mais ce cas arrive rarement ; attendu l'orgueil des femmes de haute extraction ; et, si elles se laissaient aller à quelque faiblesse de ce genre , elles feraient tous leurs efforts pour en cacher les suites.

Les enfans d'une haute naissance sont un peu moins respectés , eu égard à leur bas âge , que les grandes personnes ; toutefois les chefs seuls d'un rang égal ou presque égal au leur pourraient se dispenser de leur rendre les hommages qui leur sont dus. Ainsi, lorsque *Finau* voyait un enfant d'un rang supérieur au sien conduit ou apporté près de lui, il s'écriait : — Emmenez cet enfant , et ne venez point m'ennuyer avec vos *tabous*, — ou quelque chose de semblable. Mais un pareil langage eût été regardé comme fort inconvenant dans la bouche d'un homme d'un rang inférieur \*.

A un certain âge, les enfans mâles sont circoncis, ou plutôt, comme le remarque *Cook*, *supercis* ; car on se contente de leur couper un petit morceau de la partie supérieure du prépuce pour l'empêcher de jamais recouvrir le gland. Cette opération paraît avoir pour principe une raison de propreté.

A mesure qu'ils croissent en âge, les jeunes garçons des chefs se forment avec les fils des *mata-bout-lais* aux divers exercices de l'âge viril. Les jeunes filles, sous les yeux de leurs mères et des femmes de

\* 1. *Martiner*, II, p. 98.

leur suite , sont dressées de leur côté aux occupations de leur sexe.

Les insulaires de Tonga se tatouent diverses parties du corps , surtout le bas du ventre et les cuisses ; plusieurs de leurs dessins offrent une véritable élégance et une grande variété de figures ; mais ils laissent la peau dans son état naturel. Leur tatouage n'offre jamais d'incisions profondes , et ses ornemens ne paraissent entraîner aucune idée positive de distinction ni de valeur guerrière , comme chez les peuples de la Nouvelle-Zélande. Du reste l'opération s'exécute par un procédé semblable avec un petit instrument dentelé , en os , et la teinture s'extrait du suc des noix du *tout-tout* ou *aleurites triloba*. Les femmes ne se tatouent guère que la paume des mains.

Habitations.

Les maisons de ces naturels , sans être aussi élégantes que celles des Taïtiens , sont néanmoins proprement et solidement construites. Leur forme générale est celle d'un ovale de trente pieds de longueur sur vingt de large , et douze ou quinze de hauteur pour les chefs d'un certain rang ; car les cases des hommes du peuple sont beaucoup plus petites. A proprement parler , ce n'est qu'un toit soutenu par un échafaudage de poteaux et de solives très-artistement ajustés au moyen de liures en bourre de coco. Sur les deux côtés , le toit ne descend qu'à quatre pieds de terre , mais aux deux bouts il se prolonge jusqu'à toucher le sol. Ce toit , pour les maisons les plus distinguées , est en feuilles de canne à sucre , et peut durer sept ou huit ans sans réparation ; les bâtimens

plus communs ne sont couverts qu'avec des nattes en feuilles de cocotier, dont la durée ne va pas à plus de trois ans. Le plancher est en terre rapportée, bien battue, et recouverte d'une couche de feuilles de cocotier, d'herbe sèche ou bien de feuilles d'*isi*. Au-dessus est étendue une natte en jeunes feuilles de cocotier blanchie au soleil. La maison n'a de fait qu'une seule pièce; mais on la divise à volonté en plusieurs compartimens au moyen de fortes nattes posées de champ, en guise d'écrans de six ou huit pieds de hauteur. D'autres nattes rattachées aux bords du toit peuvent se rabattre et fermer les côtés ouverts de la maison, en cas de pluie ou de froid, et durant la nuit <sup>1</sup>.

Le maître et la maîtresse de la maison couchent dans un espace à part; les autres membres de la famille dorment sur le plancher sans avoir de place fixe, en prenant soin seulement que les hommes et les femmes non mariés soient éloignés les uns des autres. Les domestiques et les personnes de la suite du chef se retirent, pour la nuit, dans de petites cabanes contiguës à la maison principale.

Des nattes leur servent de lits, et les vêtemens qu'ils portent le jour leur tiennent lieu de couvertures.

Les maisons des chefs, et même les maisons des dieux, sont rarement ornées de sculptures, comme à la Nouvelle-Zélande. On trouve cependant quel-

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 195 et suiv.

quelquefois dans ces dernières des effigies grossièrement taillées, auxquelles les naturels paraissent attacher peu d'intérêt.

Leurs meubles se réduisent aux objets suivans, savoir : un ou deux bols en bois pour servir le kava, quelques gourdes pour contenir l'eau, des coques de coco ou de *melodinus* pour renfermer l'huile dont ils se frottent souvent, des coussinets en bois, et quelquefois des escabeaux pour servir de sièges aux maîtres de la maison.

Les maisons des naturels se trouvent ordinairement rassemblées en petits villages, dont plusieurs sont défendus par des fortifications. En outre, à Tonga-Tabou comme à Vavao, les principaux chefs de l'île sont réunis dans une sorte de capitale qui porte le nom de *Moua*, tandis que les villages fortifiés se nomment *Kolo*. Tous ces villages sont traversés en divers sens par des sentiers bien battus, bordés de palissades artistement travaillées, et recouverts de grands arbres de manière à offrir presque toujours les ombrages les plus délicieux.

Alimens.

L'igname, le taro, la banane, le fruit à pain, la noix de coco, le poisson et les coquillages forment la nourriture habituelle de ces insulaires dans toutes les saisons de l'année; les cochons, les volailles et les tortues sont des friandises réservées pour les chefs. Le bas peuple mange les rats.

Le plus souvent ils font cuire leurs alimens dans des fours creusés dans le sol, qu'ils recouvrent ensuite de feuilles de bananier et de terre. D'autres fois

ils les font simplement rôtir sur les charbons ardents ; enfin quelquefois ils les font bouillir dans les vases en terre qu'ils tirent des îles Viti.

Leurs mets principaux sont :

*Wat-hou*, soupe de poisson, faite avec une préparation d'eau et de noix de coco.

*Wat-oufi*, ignames bouillies et écrasées dans une émulsion de noix de coco.

*Wat-hopa*, bananes mûres, coupées par tranches et bouillies dans une émulsion de noix de coco.

*Wat-tchi*, espèce de gelée faite avec le *ma* et le jus de la racine *tchi*, *dracæna terminalis*.

*Wat-vi*, espèce de fruit, *spondias cytherea*, rapé et mêlé avec de l'eau, dont on extrait ensuite la partie liquide.

*Boboi*, préparation de *ma* et de *tchi*, formant une gelée semblable au *wat-tchi*, mais plus compacte.

*Bot*, semblable à la précédente, sans être congelée.

*Fai kakai lolo toutou*, fruit à pain, battu et coupé par petits morceaux pour le manger ensuite avec une émulsion de noix de coco et le jus du *tchi* ou de la canne à sucre.

*Fai kakai lolo mata*, la même substance mangée avec le suc exprimé de la noix de coco.

*Lou-loloi*, feuilles de taro chauffées ou bouillies avec le jus de la noix de coco.

*Lou-effenion*, feuilles de taro cuites avec de la noix de coco rapée et fermentée.

*Lou alo he bouaka*, feuilles de taro cuites avec un

morceau de gras de porc, et conservées jusqu'à ce que le goût en soit fort.

*Lou-tai*, feuilles de taro cuites avec un peu d'eau de mer.

*Ma me*, fruit à pain fermenté. *Ma hopa*, pâte de banane fermentée. *Ma matou*, bananes fermentées, bien pétries et cuites. *Ma loloï*, bananes fermentées et cuites avec le suc exprimé de la noix de coco.

*Loloï feke*, chien de mer séché, cuit avec le suc de la noix de coco.

*Tao gontou*, espèce de gâteau cuit et composé avec la racine de *mahoa*, la noix de coco et le suc de cette noix.

*Faka lele*, poudre de racine de *mahoa*, répandue dans l'eau chaude jusqu'à ce qu'elle forme une substance demi-gélatineuse.

*Ve-halo*, préparation de jeunes noix de coco, cuites avec leur lait.

*Aoutai*, le dedans des jeunes noix de coco, et jus de la racine *tchi*, mêlées avec le lait de coco.

Les habitans de Tonga n'étaient point anthropophages; mais, par un point d'honneur militaire, il arrivait quelquefois que les jeunes guerriers, à l'imitation de ceux de Viti, dévoraient la chair de leurs ennemis tués au combat.

Habillement. L'habillement des hommes, comme celui des femmes, se compose d'une pièce d'étoffe ou d'une natte de six pieds de large sur six ou huit pieds de lon-

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 198 et suiv.

gueur, qui enveloppe le corps de manière à faire un tour et demi sur les reins où il est arrêté par une ceinture. Par devant ce vêtement se trouve ainsi doublé et tombe comme une robe jusqu'au milieu des jambes. La partie supérieure forme plusieurs plis qui suffisent, quand l'étoffe est développée, pour couvrir les épaules qui restent presque toujours nues. Les femmes cachent ordinairement leur sein, mais les hommes ont le plus souvent la poitrine découverte. Tel est le vêtement habituel des insulaires d'un rang distingué pour les deux sexes : le bas peuple ne porte que des pièces d'étoffe, mais amples, et d'une qualité plus grossière ; souvent leur costume se réduit à un pagne en simple feuillage, ou bien au *maro* des Taïtiens, morceau d'étoffe étroit, semblable à une ceinture et suffisant seulement pour cacher les parties naturelles.

Outre le costume dont nous venons de parler, les naturels en revêtent souvent d'autres dans leurs fêtes ou cérémonies publiques, mais la forme reste assez généralement la même. Seulement il est certaines occasions où les femmes sont obligées de s'envelopper dans une grande quantité d'étoffes de *tapa*, de manière à ressembler à un ballot de toile.

Les petits garçons jusqu'à l'âge de sept ou huit ans vont à peu près nus, ou ne portent qu'un *maro*. Les petites filles sont plus tôt habillées.

Les hommes et les femmes ont quelquefois de

petits bonnets , ou bien ils roulent un morceau d'étoffe en guise de turban autour de leur tête , à la manière des habitans de Viti. D'autres fois ils se contentent de placer sur leur front un garde-vue en feuilles de cocotier tressées , pour se garantir les yeux des rayons du soleil.

La coiffure de ces insulaires paraît varier suivant leur goût particulier ; les uns portent les cheveux longs et flottans , d'autres les coupent fort ras ; quelques-uns n'en conservent que sur certaines parties de la tête. Il en est enfin qui les préparent avec de la chaux vive et d'autres matières , pour les faire passer au blanc , au rouge ou au blond très-fade , et qui les frisent ensuite avec le plus grand soin. Un de ces naturels en 1827 attachait un tel prix à l'arrangement de sa chevelure , qu'il n'osait , pour ainsi dire , faire un pas dans la crainte d'en déranger l'édifice. Il nous rappelait ces petits-maitres de la fin du siècle passé , si ridiculement entichés de leur coiffure. Les femmes portent généralement les cheveux courts. Les deux sexes s'arrachent le poil des aisselles.

Grâce à l'habitude qu'ils ont de se baigner chaque jour , et souvent plusieurs fois , dans les bassins d'eau douce , ces naturels sont très-propres. Le soin qu'ils ont de se frotter fréquemment tout le corps avec de l'huile de coco parfumée , fait contracter à leur peau une douceur et une beauté remarquables dans les classes supérieures. Les individus des deux sexes , dans toutes les occasions solennelles , soit qu'ils se préparent à une fête religieuse , à une danse générale ,

ou à rendre visite à des personnes d'un haut rang, ne manquent jamais de s'oindre d'huile avec une telle profusion qu'elle dégoutte de leurs cheveux. Ce raffinement de luxe est quelquefois fort désagréable aux Européens.

Les ornemens des deux sexes sont des colliers en fruits rouges de *Pandanus*, ou en fleurs odoriférantes qu'ils nomment *koula*. Quelques-uns suspendent à leur cou de petites coquilles, des ossemens d'oiseaux, des dents de requin, des os de baleine travaillés et polis, ou des morceaux de nacre. Plusieurs portent à la partie supérieure du bras des espèces de bracelets en coquilles ou en nacre de perle. Ils ont des bagues de la même matière et d'autres en écaille de tortue. Aujourd'hui ils sont très-avides de verroteries, celles surtout dont les grains ont une couleur bleue, pour laquelle ils sont vraiment passionnés.

Le lobe de leurs oreilles est percé de larges trous pour recevoir de petits cylindres en bois d'environ trois pouces de longueur, ou de petits roseaux remplis d'une poudre jaune, qui sert de fard aux femmes.

Les instrumens de musique se réduisent à des flûtes et à des espèces de tambours ou *tam-tam*, pour battre la mesure. Musique.

La flûte la plus ordinaire, nommée *fango-fangò*, est tout simplement un morceau de bambou fermé aux deux bouts et percé de six trous, cinq en dessus

\* Cooé, trois. Voy., II, p. 62 et suiv.

et un en dessous pour le pouce. Pour en jouer, ils se bouchent la narine gauche avec le pouce de la main gauche, et de la narine droite ils soufflent dans le trou de l'extrémité. Avec les doigts de la main droite, ils exécutent leurs modulations qui sont douces, graves et plus variées qu'on ne pourrait l'attendre. Cet instrument n'est destiné qu'à accompagner une seule espèce de chant nommé *Oube*.

Ils connaissent la flûte de Pan ou syrinx, composée de huit, neuf, ou dix roseaux ajustés parallèlement les uns aux autres; mais il est impossible d'en tirer des accords réguliers.

Leurs tambours sont des troncs d'arbre de trois ou quatre pieds de long et deux fois plus gros que le corps d'un homme, ou plus petits, creux à l'intérieur, fermés aux deux bouts, et portant dans le sens de leur longueur une fente de trois pouces de large.



Les naturels jouent de cet instrument qu'ils nomment *nafa*, en frappant sur son ouverture avec des mor-

ceaux cylindriques d'un bois dur, longs d'un pied et de la grosseur du poignet. Il en résulte un son rude, mais fort et pénétrant, que l'on varie de ton, suivant qu'on frappe sur le milieu, ou vers l'extrémité du *nāfa*.

Mariner dit que la mesure se bat aussi avec deux bâtons sur un autre instrument qui consiste en une pièce de bois dur, de trois pieds de long et d'un pouce et demi d'équarrissage, attachée par une de ses extrémités à une autre pièce de bois de la même forme placée en travers, et libre dans le reste de sa longueur.

Leurs chants sont des espèces de récitatifs qui ont trait à quelque événement plus ou moins remarquable; ou bien ce sont des paroles destinées à accompagner divers genres de danses ou de cérémonies, dont le sens est aujourd'hui inconnu. D'après les exemples donnés par Mariner, leurs chants ne manquent point d'une certaine harmonie, et se rapprochent même quelquefois du système de musique européen, pour la variété des tons. Mariner vante la puissance des sites romantiques et pittoresques de Vavāo sur la verve poétique des bardes de Tonga.

Les chants *Faka-Niouha*, ou dans le mode de *Niouha*<sup>2</sup>, se rapportent tous au premier de ces genres; l'un décrit le *Bolotou* et les *Papa-Languis*, ou le paradis et les blancs, avec toutes sortes d'exagéra-

<sup>1</sup> Mariner, II, p. 214. — <sup>2</sup> Les îles *Niouha*, situées entre Haoua et Vavāo; sont les mêmes que Schoutén nomme îles des Traîtres et des Cocos.

tions grotesques et plaisantes ; l'autre les principaux événemens arrivés durant la visite de Cook ; un autre la visite de d'Entrecasteaux ; un autre la révolution de Tonga et les grands combats qui la suivirent, etc. 1.

Le *Heiva*, nommé le *Faka-Niouha*, n'est jamais accompagné de danse, ni même de gestes. C'est pourquoi ils nomment aussi *Heiva* les chants des Européens.

Le chant *Taou-Alo* se borne toujours à de courtes chansons qui servent à accompagner et même à régler le mouvement des pagaies dans les pirogues.

*Oube*; cette espèce de chant est toujours accompagnée par le *fango-fango* ou flûte à nez ; le ton en est grave et monotone.

Le *Lave* n'est jamais joint à la danse, mais il est accompagné de mouvemens des mains.

Au contraire les chants suivans, *Laou-Fala*, *Fanguï mei taou pagui*, *Hea* et *Oula*, s'unissent toujours aux danses qui portent ces noms 2 :

Danses.

Cook ne fit mention que de deux sortes de danses, savoir : *Mei-Laou-Fala* et *Mei-Laou-Pagui* ; mais il y en a encore deux autres, savoir : le *Hea* et l'*Oula*.

Le *Mei-Laou-Fala*, qui prend aussi le nom de *Bou Mei*, attendu qu'elle a lieu durant la nuit, est une des plus anciennes danses nationales de Tonga. L'orchestre est formé par dix ou douze chefs et principaux mata-boulais qui chantent les paroles, tandis qu'un homme assis au milieu d'eux bat la mesure sur

1 *Mariner*, II, p. 217. — 2 *Mariner*, II, p. 216.

le *nafa*. Pendant ce temps, les danseurs, qui sont toujours des hommes, exécutent une foule de gestes et de mouvemens à la fois rapides, gracieux et nobles, tels qu'il convient seulement à des hommes d'un rang distingué. Le *Mei-Laou-Fala* est toujours accompagné par des chants de Tonga.

Le *mai-taou-pagui* est une danse de jour, dans laquelle les acteurs, munis de petites pagaies, exécutent également plusieurs sortes de gestes et de mouvemens. Anderson nous en a donné une description très-minutieuse. C'est une danse de *Niouha*, accompagnée de chants de *Hamo*.

Le *hea* s'exécute quelquefois le jour, mais le plus souvent la nuit. On le croit d'origine *hamoa*; et des chants de ce pays l'accompagnent ordinairement.

Le *oula* est une danse de nuit. Abandonnée d'abord aux basses classes, elle reçut des habitans de *Hamo* des embellissemens qui lui donnèrent une grâce toute particulière, et la mirent à la mode, même parmi les personnes les plus distinguées de Tonga. Elle est accompagnée de chants de *Hamo*.

Les habitans de Tonga reconnaissent une foule de divinités qui portent le nom générique de *Hotoua*, et qui ont entre elles divers degrés de prééminence. Parmi ces dieux, ceux d'un rang supérieur peuvent distribuer le bien et le mal suivant leur pouvoir respectif; leur origine échappe à l'intelligence de l'homme, et leur existence est éternelle.

Religion.

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 214 et suiv.

Les autres, d'un degré moins élevé, sont les ames des eguis et des mata-boulaïs décédés, qui jouissent également, mais dans une proportion moindre, d'une influence favorable ou funeste.

En outre, il y a des *Hotoua pou*, ou dieux de la nuit, espèce de malins génies qui ne peuvent faire aucun bien, mais qui sont les auteurs des maux et des troubles; non point comme des châtimens imposés à l'homme, mais par suite de leur nature perverse <sup>1</sup>.

A la tête des principaux dieux, Cook place *Kala-Foutonga*, du sexe féminin, qui aurait créé la plupart des choses, qui réside au ciel, qui préside aux élémens, et dont la colère est funeste aux hommes et aux animaux. Mais on peut l'apaiser par des prières et des offrandes <sup>2</sup>. Cette divinité est la même que Wilson nomme *Kala-Fila-Tonga* <sup>3</sup>. Il est singulier que Mariner n'en ait fait aucune mention. Peut-être cette divinité n'est-elle pas reconnue ailleurs qu'à Tonga-Tabou.

*Tali-At-Toubo* était le dieu particulier du roi ou *hou* à Vavao et aux îles Hapai. C'était aussi le dieu de la guerre. Il avait quatre chapelles à Vavao, deux à Lefouga, une à Haano, une à Voiha, et deux ou trois autres sur les autres îles. Ce dieu n'avait point de prêtre particulier, et ne venait jamais inspirer que le roi lui-même, ce qui lui arrivait fort rarement.

*Tout-foua-boloton*, ou chef de tout le *Boloton*;

<sup>1</sup> Mariner, II, p. 99 et suiv. — <sup>2</sup> Cook, trois Voy., II, p. 84 et suiv.  
— <sup>3</sup> Wilson, p. 272.

Malgré ce titre imposant, ce dieu est fort inférieur au précédent, Néanmoins il est souvent invoqué par les grands chefs dans les cas de maladie ou de détresse. Il a plusieurs chapelles et trois ou quatre prêtres qu'il vient inspirer de temps en temps.

*Higouleo* est un dieu puissant, vénéré principalement par la famille du touï-tonga. Il n'a ni prêtres ni chapelles, et ses attributions sont peu connues. Toutefois Cook, qui le nomme *Goaleho*, dit qu'il habite le *Bolotou*, et penche à croire qu'il représentait le pouvoir de la mort.

*Toubo-Total*, littéralement Toubo-le-Marin, était le dieu des voyageurs, et le patron de la famille de Finau. On l'invoque à la veille de s'embarquer, et ses principales fonctions sont de veiller au salut des pirogues. Il a des chapelles et des prêtres.

*Alai-Valoa* est le dieu tutélaire de la famille du *Hoa*, et particulièrement de Touï-Oumou, tante de Finau I<sup>er</sup>. Un grand malai lui était consacré à Ofou, l'une des îles du voisinage de Vavao.

*Alo-Alo*, suivant Mariner, dieu des élémens, avait de nombreuses chapelles et plusieurs prêtres, car il était souvent invoqué pour la conservation des récoltes. Il paraît que Alo-Alo jouissait aux îles Hapai des attributions qu'à Tonga-Tabou l'on accordait à Tali-Ai-Toubo.

Après ces dieux venaient *Hala-Api-Api* et *Tout-Bolotou* qui présidaient en sous-ordre à la mer et aux voyages; *Togui-Oukou-Mea* et *Toubo-Bougou*, investis d'attributions à peu près semblables. *Taŋgaloa*,

dieu des arts et des métiers ; avait plusieurs prêtres qui étaient tous des charpentiers. C'est lui qui a amené les îles Tonga du fond des mers en pêchant à la ligne <sup>1</sup>.

Suivant Wilson, *Tali-Ai-Toubo* présidait à Hifo, *Fata-Fai* à Moua, et *Kartou* à Hogui. Dans certains cas, ces divinités étaient représentées par les chefs régnans <sup>2</sup>.

A la suite de ces dieux primitifs, viennent les esprits des eguis et des mata-boulais décédés, dont les attributions sont analogues à celles des premiers. Ils ont le pouvoir d'inspirer des prêtres et d'apparaître en songe à leurs parens et à d'autres personnes. Ils n'ont point de chapelles particulières, mais on les invoque sur leurs tombeaux, qui sont l'objet d'une vénération presque aussi profonde. Ils conservent les noms qu'ils portaient de leur vivant ; leur situation dans l'autre monde ne dépend nullement de leurs bonnes ou mauvaises actions dans celui-ci, attendu que les dieux primitifs infligent aux hommes les punitions qu'ils méritent dans cette vie même. A leur tour, les esprits des eguis une fois devenus habitans de l'autre monde, peuvent aussi punir et récompenser les mortels qui sont encore dans ce bas monde.

Attendu que les eguis ont souvent été en guerre de leur vivant, on pourrait croire que leurs ames combattent encore dans le Bolotou ; mais cela ne peut

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 104 et suiv. — <sup>2</sup> *Wilson*, p. 275.

avoir lieu, car leurs esprits mieux éclairés savent désormais discerner le bien et le mal. Toutefois il peut arriver que ces substances privilégiées, et les dieux primitifs eux-mêmes, aient entre eux des discussions verbales convenables à leur modération divine; ces sages discussions des dieux sont capables de produire dans le *Bolotou* les tonnerres et les éclairs qui épouvantent tant les hommes à Tonga. Quelle singulière conformité entre ce système de théogonie et celui des anciens Grecs <sup>1</sup>!..

Sans doute c'est à la tête des divinités de cet ordre qu'on doit placer le premier des *Fata-Fai* qui tient un rang élevé parmi les dieux de Tonga-Tabou, et dont les enfans sont les seuls qui jouissent, même de leur vivant, des honneurs divins parmi leurs compatriotes.

Les ames des *mata-boulais* viennent ensuite; elles ne peuvent inspirer aucun prêtre, elles ne peuvent infliger de punitions ni de récompenses par elles-mêmes; mais, par leur médiation près des *eguis*, leur intercession peut être utile aux hommes des dernières classes dont elles sont les divinités tutélaires.

Les serviteurs des dieux primitifs sont comme eux originaires du *Bolotou*; du reste leur nombre est immense, ils sont moins considérés que les esprits des *mata-boulais*, et n'ont aucun pouvoir aux îles Tonga. Ils ne peuvent pas même manifester leur présence aux habitans de ces îles <sup>2</sup>.

Les *Hotoua pou*, ou dieux méchans, sont nom-

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 108 et 109. — <sup>2</sup> *Mariner*, II, p. 109 et 110.

breux , mais il n'y en a que cinq ou six dont l'activité soit infatigable. Pour le plaisir de persécuter les hommes , ils résident plus souvent à Tonga qu'à Bolotou. Ce sont eux qui tourmentent les femmes endormies pour leur faire faire de mauvaises couches , qui égarent les voyageurs , qui leur sautent sur le dos pendant la nuit , leur occasionent des cauchemars et des songes effrayans durant leur sommeil. Enfin c'est à l'influence funeste de ces génies du mal que les naturels attribuent toutes les petites tribulations qui ne peuvent pas être l'effet de la colère des premiers dieux. Rien ne ressemble plus aux *Hotoua pou* que l'idée que les gens du peuple , en certaines contrées de la France , se font des *latins* , *loups-garous* , *farfadets* , *follets* , *gobelins* , etc. Ces esprits malins ne sont l'objet d'aucun culte , et ne sont même jamais visibles <sup>1</sup>.

*Mawi* est une divinité couchée tout de son long , qui supporte la terre sur son dos , et les tremblemens de terre sont occasionés par les mouvemens que cette espèce d'Atlas ou d'Encelade fait pour essayer de se mouvoir , quand sa position devient trop pénible ; alors les naturels poussent de grands cris et frappent la terre à coups de bâton , pour le forcer à rester tranquille. Du reste , ils ne lui rendent aucun autre culte , et se soucient fort peu de savoir où il est , alléguant que personne ne pourrait jamais aller le voir <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Mariner* , II , p. 110. — <sup>2</sup> *Idem* .

Toutes ces divinités sont tellement respectées, et tout ce qui se rapporte à leur culte est l'objet d'une vénération si profonde, qu'on n'a presque jamais lieu d'observer un seul exemple d'impiété avérée. Cela cessera d'étonner, quand on apprendra qu'une croyance adoptée par tous ces insulaires, surtout par ceux des basses classes, établit que toutes les misères auxquelles l'homme est sujet sont les justes châtimens de ses crimes, et que celui qui se rend coupable d'offense envers les dieux, s'expose aux plus terribles maladies, et même à la mort. On sent bien que cette conviction doit opposer un frein aux passions des *touas* et même d'une partie des *mouas* dont l'ame ne survit point au corps. Sans avoir le même empire sur l'esprit des chefs, elle doit encore agir avec force, attendu qu'ils tiennent toujours aux jouissances de cette vie, et qu'après tout ils préfèrent une mort glorieuse sur le champ de bataille, à une fin lente et pénible sous les atteintes de la maladie et au milieu des lamentations de leurs amis <sup>1</sup>.

Les dieux manifestent souvent leur présence par un sifflement particulier; c'est pourquoi il est défendu (*tabou*) de siffler: cette action étant regardée comme irrespectueuse envers les dieux.

Une de leurs traditions les plus singulières est la suivante.

Un jour Tangaloo, l'un de leurs dieux, alla pêcher à la ligne; et il arriva que l'hameçon resta accroché

<sup>1</sup> *Matinée*, II, p. 111.

à un rocher au fond de la mer. En retirant sa ligne, le dieu amena à la surface des eaux toutes les îles Tonga qui n'eussent formé qu'une seule terre, si la ligne n'eût pas rompu, ce qui fut cause que cette terre se divisa en plusieurs fragmens isolés, comme elle l'est aujourd'hui. Les naturels montrent dans un rocher un trou de deux pieds de diamètre environ, qui le traverse en entier et où l'hameçon de Tangaloa resta fixé. Qui plus est, assurait-on, le toutou-tonga avait naguère en sa possession cet hameçon même qui lui avait été transmis de père en fils par ses aïeux; mais le feu ayant pris à sa maison, la corbeille qui contenait l'hameçon fut dévorée par les flammes. Mariner ayant un jour demandé au toutou-tonga quelle était sa forme, celui-ci répondit qu'il ressemblait parfaitement à ceux avec lesquels on pêche les bonites, qu'il avait six ou sept pouces de long et un pouce et demi de distance du bec à la tige. Il était du reste en écaille de tortue fortifiée par un morceau d'os de baleine. Les terres de Tonga, une fois amenées au-dessus des eaux, furent, par l'influence divine, couvertes de plantes, d'arbres, et d'animaux semblables à ceux du *Bolotoa*; mais de qualité inférieure et d'une nature périssable. Tangaloa, désirant ensuite que Tonga fût aussi habité par des êtres intelligens, dit à ses deux fils : « Allez, emmenez vos femmes et demeurez à Tonga; divisez la terre en deux et habitez chacun sur votre portion. » Ce qui fut exécuté. L'ainé se nommait *Toubo*, et le plus jeune *Vaka-Akou-Ouli*. Celui-ci était doué

d'une grande sagesse ; et ce fut lui qui inventa le premier les haches , les colliers , les étoffes et les miroirs. Toubou montrait un caractère tout différent ; car il était paresseux , ne faisait que courir çà et là ou dormir , et convoitait ardemment les beaux ouvrages de son frère. Pour s'en rendre maître , il résolut de tuer par trahison *Vaka-Akou-Ouli* ; un jour qu'il le rencontra à la promenade , il le frappa jusqu'à ce qu'il fût mort. Alors leur père descendit du Boloton dans une violente colère , et demanda à Toubou : « Pourquoi avez-vous tué votre frère ? Ne pouviez-vous pas travailler comme lui ? O méchant que vous êtes !... allez-vous en ! allez porter mes ordres aux membres de la famille de *Vaka-Akou-Ouli* , dites-leur de venir ici ? » Cela fait , Tangaloo leur dit sur-le-champ : « Mettez vos pirogues à la mer , faites route vers l'Est , vers la grande terre qui s'y trouve , et fixez-y votre séjour. La couleur de votre peau sera blanche comme vos cœurs , car vos cœurs sont purs ; vous serez sages , vous ferez des haches , vous posséderez de grandes pirogues et toutes sortes de richesses. J'irai moi-même commander au vent de souffler constamment de votre terre vers Tonga ; mais ceux-là ( en parlant du peuple de Tonga ) ne seront pas capables de se rendre chez vous avec leurs mauvaises pirogues. »

Puis Tangaloo parla ainsi aux membres de la famille Toubou : « Vous serez noirs , parce que vos cœurs sont méchants , et vous serez misérables ; vous n'aurez point le talent de fabriquer des choses utiles ,

et vous ne pourrez point aller à la grande terre de vos frères. Comment pourriez-vous le faire avec vos mauvaises pirogues ? Mais vos frères viendront et commerceront à Tonga, quand cela leur fera plaisir. »

Mariner ajouta que les chefs et les mata-boulais lui avaient souvent affirmé qu'ils tenaient ce récit de leurs pères et de leurs grands-pères <sup>1</sup>.

« Nous sommes obligés de renvoyer au récit de ce voyageur, à l'égard de deux autres traditions non moins singulières, l'une qui a rapport aux premiers habitans de Tonga, l'autre touchant l'origine divine des tortues, pour lesquelles beaucoup d'insulaires ont une vénération marquée <sup>2</sup>.

« Ils n'ont aucune opinion fixe sur la nature du *Bolotou*, qu'ils placent au-dessus des nuages, à peu près comme toutes les nations du monde ont fait du séjour de leurs dieux.

« Ils pensent que la terre est plate et finit brusquement aux limites de l'horizon. Le soleil et la lune, dans leur course, passent au travers du ciel, et reviennent chaque jour, par une route inconnue, au point d'où ils sont partis le matin.

« Les taches de la lune représentent une femme assise, occupée à battre du *gnaton*. Les éclipses du soleil et de la lune sont occasionées par des nuages épais qui passent sur leur disque <sup>3</sup>.

« L'ame humaine est une substance déliée et presque

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 112 et suiv. — <sup>2</sup> *Mariner*, II, p. 115 et suiv. —

<sup>3</sup> *Mariner*, II, p. 121.

aériforme, attachée au corps pendant la vie, et qui l'abandonne brusquement au moment de la mort. Cette ame est au corps à peu près ce que le parfum d'une fleur est à sa partie matérielle. Distribuée dans toute l'étendue du corps humain, elle réside plus spécialement dans le cœur, et surtout dans le ventricule droit. Ces hommes n'accordent pas au cerveau d'autre emploi que d'être le siège de la mémoire; car ils ont observé que, pour se rappeler quelque chose, ils se frottaient la tête et portaient la main au front. C'est pour une raison semblable qu'ils placent le courage dans le foie, ayant remarqué que cet organe était plus dilaté chez les grands guerriers, toutes les fois que cet accident n'avait pas lieu par suite de maladie <sup>1</sup>.

Cette classe d'hommes porte à Tonga le nom de *faha-gucha*, qui signifie séparé, distinct, par allusion à la nature de leur esprit qu'on suppose différente de celle des autres, afin de pouvoir être inspirée par les dieux. En effet, c'est dans ce privilège seul que consiste le caractère des prêtres; hors de ces momens d'inspiration, où on leur rend les mêmes honneurs qu'à la divinité elle-même, ces hommes ne jouissent dans la société d'aucune autre considération que celle qui est due à leur rang: or, ce rang s'élève rarement au-dessus de celui de mata-boulai ou d'egui du dernier ordre. Il peut arriver néanmoins que de grands chefs et le roi lui-même soient inspirés par la divinité <sup>2</sup>.

Prêtres.

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 121 et suiv. — <sup>2</sup> *Mariner*, II, p. 87.

Mariner raconte ainsi ce qui eut lieu lorsque Finau 1<sup>er</sup> voulut consulter les dieux relativement à son intention de reconstruire la forteresse de Nioukou-Lafa; et l'on trouvera dans ces cérémonies sauvages des rapports surprenans avec les jongleries du même genre qui ont été de tout temps pratiquées chez des nations beaucoup plus civilisées.

Dans la soirée qui doit précéder la consultation de l'oracle, le chef fait tuer et préparer un cochon par ses cuisiniers, et se procure une corbeille d'ignames ou des régimes de bananes mûres. Le lendemain ces provisions sont transportées à l'endroit où se trouve le prêtre, qui est quelquefois instruit de ces préparatifs, et d'autres fois ne l'est point. Les chefs et mata-boulais se revêtent de leurs costumes, et se rendent au même lieu. S'il y a une maison, le prêtre s'assied précisément sur les bords; sinon, il choisit un terrain convenable, et les mata-boulais se rangent de chaque côté en formant un cercle ou plutôt un ovale; un espace considérable est laissé vide du côté opposé au prêtre. Dans cet espace, au fond du cercle, s'assied l'homme qui prépare le kava, après que la racine a d'abord été triturée par les serviteurs, les assistans et les autres spectateurs. Derrière ceux-ci et pêle-mêle avec le peuple, sont assis les chefs qui s'imaginent être agréables aux dieux par cette preuve d'humilité.

Aussitôt que tout le monde est assis, le prêtre est considéré comme inspiré, attendu qu'à partir de ce moment le dieu, à ce qu'on suppose, est venu résider en sa personne. Il reste durant un temps considérable

dans un profond silence, les mains jointes sur sa poitrine, les yeux baissés et sans mouvement. Pendant ce temps, on partage les vivres, on prépare le kava, et les mata-boulais commencent à consulter le prêtre. Quelquefois il répond, d'autres fois il se tait; mais il reste toujours dans la même position. Souvent il ne profère pas un mot jusqu'à ce que le repas et le kava soient finis. Quand il parle, il commence ordinairement d'une voix basse et très-altérée, jusqu'à ce qu'elle arrive par degrés à son ton naturel et quelquefois au-delà. Tout ce qu'il dit est supposé émané du dieu lui-même; c'est pourquoi le prêtre parle toujours à la première personne. Ordinairement cela se fait sans émotion intérieure apparente; et sans agitation extérieure; mais il est des circonstances où son maintien devient fier et menaçant, et où tout son être paraît vivement affecté. Alors il est saisi d'un tremblement universel; la sueur dégoutte de son front, et ses lèvres tressaillent et deviennent noires. A la fin, les larmes coulent par torrens de ses yeux, sa poitrine est haletante, et son pouls entrecoupé. Ces symptômes disparaissent ensuite peu à peu. Avant et après ces paroxismes, il mange ou plutôt dévore comme quatre hommes affamés. L'accès passé, il reste quelque temps calme, prend un casse-tête placé devant lui, le retourne et le regarde attentivement, puis il fixe ses regards alternativement en l'air, à droite et à gauche, plusieurs fois de suite. Enfin il lève précipitamment le casse-tête, et, après une courte pause, en frappe la terre ou la partie voisine de la maison

avec beaucoup de violence. Aussitôt le dieu l'abandonne, il se relève et se retire parmi le peuple. Si la compagnie désire prendre encore du kava, le chef désormais remplit les fonctions de président.

Mariner ne croit point que ces convulsions et ces inspirations de la part des prêtres se réduisent à de simples jongleries; mais il est persuadé que ces gens sont de bonne foi, et que la puissance de la superstition est suffisante pour monter leur imagination au point de produire des effets aussi extraordinaires.

Il est possible que les dieux visitent aussi d'autres personnes que les prêtres, particulièrement des femmes; mais les symptômes sont différens. Ces personnes sont ordinairement pensives et mélancoliques comme si elles avaient éprouvé quelque grand malheur. Quand les symptômes se prononcent plus fortement, elles versent des larmes en abondance, et quelquefois perdent connaissance pendant quelques minutes. La durée de ces transports varie d'un quart d'heure à une demi-heure. Ces accès passent pour des inspirations causées par la visite d'un dieu qui vient vous reprocher quelque négligence dans les devoirs religieux, non pas d'une manière directe et intelligible, mais par une espèce de remords de la conscience. Dans ce cas on prépare un kava solennel, et l'on procède comme dans le cas où un dieu doit être consulté par la voix d'un prêtre.

Un jour un jeune chef, très-bel homme et bien

fait, se sentit inspiré; mais il ne put savoir par quel dieu. Tout-à-coup il se trouva très-abattu, et peu après perdit connaissance. Revenu à lui-même, et se sentant encore très-mal à son aise, il fut conduit à la maison d'un prêtre, qui lui dit qu'une femme morte depuis deux années, et actuellement habitante du Bolotou, dont il donna le nom, l'avait inspiré; il ajouta que cette femme était éprise d'un violent amour pour lui, et désirait le voir mourir pour jouir de sa personne; qu'enfin ce sort lui était réservé sous peu de jours. Le chef répondit qu'il avait vu la figure de la femme deux ou trois nuits de suite en songe; et qu'il avait commencé à soupçonner qu'il était inspiré par elle, bien qu'il n'en fût pas certain :

On a coutume principalement de recourir aux prêtres pour consulter les desseins des dieux à l'égard des personnes malades. Le prêtre est sur-le-champ inspiré et reste presque constamment dans cet état pendant tout le temps que le malade est avec lui. S'il ne va pas mieux, au bout de deux ou trois jours, on le conduit à un autre prêtre, de celui-ci à un autre, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il soit rétabli ou mort. Mariner cite des exemples fort curieux de ces consultations lors de la maladie qui emporta la jeune fille de Finau I<sup>er</sup> et de celle qui causa la mort de ce chef lui-même 2.

Les prêtres n'ont point de costume particulier et ne forment point un corps à part : ils vivent avec les

2. Mariner, 1, p. 104 et 105. — 2. Mariner, 1, p. 222 et suiv.

naturels de leur classe, et ne sont l'objet d'aucune sorte de considération personnelle pour leur titre de prêtre. Ils s'associent aux chefs comme les autres mata-boulais et mouas, et, malgré le caractère divin qui se rattache à sa personne, le touï-tonga n'a pas plus de rapports avec eux qu'aucun des autres chefs de Tonga.

Cérémonies.

Avant d'entrer dans le détail des cérémonies religieuses les plus importantes de Tonga, nous devons faire observer que dans ces îles, comme à la Nouvelle-Zélande, le mot *tabou* exprime un état d'interdiction, durant lequel l'objet qui en est frappé se trouve sous l'empire immédiat de la divinité. L'homme ne peut l'enfreindre sans s'exposer aux conséquences les plus funestes, à moins d'en détruire l'action par certaines formalités prescrites.

Ainsi le terrain consacré à un dieu ou devenu la sépulture d'un grand chef est *tabou*; on impose le *tabou* sur une pirogue que l'on veut rendre plus sûre pour de longs voyages. Il est défendu de combattre en un lieu sujet au *tabou*, et ceux qui se permettraient une pareille action seraient eux-mêmes sujets au *tabou* et soumis à une expiation envers les dieux. Quelques espèces de vivres, comme la chair de la tortue et celle d'une sorte de poisson, sont dits *tabou*; l'on ne peut en manger qu'après en avoir offert un petit morceau à la divinité. Toute espèce de provision peut être *tabouée* par une prohibition qui porte le nom de *faka-egui*, faire noble.

Les fruits ou fleurs *taboués* sont désignés par des

morceaux de *tapa* ou de natte taillés en forme de lézard ou de requin qu'on place dessus. Pour empêcher certaines productions de devenir rares, le *tabou* est imposé sur elles : cela arrive après le *natchi* et autres cérémonies semblables, où l'on fait une grande consommation de vivres. Ce *tabou* ne cesse que par une nouvelle cérémonie, qui prend le nom de *faka-lahi*, et qui rend *gnéfoua* ou libre la chose interdite :

L'homme coupable d'un vol ou de tout autre crime a manqué au *tabou*, et, dans cet état, on suppose qu'il est spécialement exposé à être mordu par les requins. Il en résulte, chez ces peuples, un jugement de Dieu d'une nature assez singulière. On contraint l'individu soupçonné d'un vol à se baigner dans certains endroits de la mer fréquentés par les requins, et, s'il est mordu ou dévoré, son crime demeure avéré.

Celui qui touche le corps d'un chef mort ou quelque chose à son usage habituel devient *tabou*, et le temps seul peut le relever. La durée de ce *tabou*, pour le corps d'un chef, est de dix lunes pour les hommes des classes inférieures ; mais pour les *eguis* elle n'est que de trois, quatre ou cinq lunes, selon la prééminence du mort. S'il s'agit du corps du *touitonga*, le *tabou* est de dix lunes, même pour les chefs les plus puissans. Durant tout ce temps, la personne *tabouée* ne peut point toucher à ses vivres,

*Mariner*, II, p. 185 et suiv.

mais doit les recevoir de la main d'un autre; elle ne peut pas même toucher à un cure-dent. Si elle est pauvre, et qu'elle n'ait personne pour la servir, elle doit ramasser ses vivres avec la bouche. Celui qui manquerait à ces règles, verrait son corps s'enfler et périrait bientôt. Cette opinion est si profondément enracinée dans l'esprit de ces naturels, que Mariner ne pense pas qu'aucun d'eux ait jamais essayé d'y contrevenir. Quand ils le voyaient toucher à des cadavres et se servir ensuite sans accident de ses propres mains, ils attribuaient ce privilège à l'influence des dieux étrangers auxquels il était soumis.

C'est à l'empire que le *tabou* exercé sur l'esprit de ces insulaires que les diverses classes de la société doivent la conservation de leurs privilèges respectifs; car quiconque vient à toucher une personne qui lui est supérieure, soit par le rang, soit par le degré de parenté, devient *tabou*. Désormais il ne saurait, sans danger, toucher de ses propres mains à ses vivres avant d'avoir eu recours à la cérémonie du *moe-moe*. Cette cérémonie consiste à toucher de ses mains la plante du pied d'un chef supérieur, d'abord avec la paume, puis avec le dos de chaque main, et à les laver ensuite avec un peu d'eau. S'il n'y a pas d'eau à proximité, on se contente de les frotter avec un morceau de tige de bananier dont le suc tient lieu d'eau. Alors l'homme taboué peut sans risque se servir de ses mains pour manger. Cependant, si une personne craignait de l'avoir fait par inadvertance, tandis que ses mains étaient encore tabouées, pour prévenir les suites de

ce sacrilège, elle irait s'accroupir devant un chef, et, prenant un de ses pieds, elle l'appliquerait contre son ventre, afin que ses alimens ne lui fissent point de mal. Cette dernière opération se nomme *fata*, presser; et je crois que c'est de là que vient le nom des *Fata-Fai*, attendu que c'est par les membres de cette dernière famille que l'imposition du pied est la plus efficace; c'est d'ailleurs à eux seuls que peuvent recourir les eguis du premier rang<sup>1</sup>.

Il est *tabou* de manger en présence d'un parent supérieur, à moins qu'il ne tourne le dos; il est *tabou* de manger des vivres qu'un chef supérieur a touchés. En cas d'infraction fortuite à ces deux règles, il faut avoir recours au *fata*. Le *tabou* encouru en touchant la personne ou les vêtemens du toui-tonga ne saurait être levé par aucun autre chef que le toui-tonga lui-même, attendu qu'il est supérieur à tous. Pour éviter les inconvéniens qui pourraient résulter de son absence, on se sert d'un bol ou de tout autre objet consacré appartenant au toui-tonga, dont le contact opère le même effet que celui de ses pieds. Du temps de Mariner, le toui-tonga réservait pour cet usage un plat d'étain qui avait été donné à son père par le capitaine Cook. Veà-Tchi faisait usage d'un plat semblable.

Le *kava* seul, soit en nature, soit en infusion, n'était point sujet au *tabou*, quel que fût le chef qui l'eût touché; de sorte qu'un simple toua pouvait

<sup>1</sup> Mariner, II, p. 187 et 188.

mâcher le *kava* que le touï-tonga lui-même venait de manier <sup>1</sup>.

Le *natchi*, ou littéralement *portion*, était une fête solennelle dans laquelle les habitans de Tonga et de toutes les îles voisines venaient offrir au touï-tonga les prémices de la terre, avec certaines cérémonies religieuses. Cook et Mariner les ont décrites dans le plus grand détail. Nous nous contenterons donc d'en esquisser les principaux traits.

Cette fête a communément lieu au mois d'août, époque à laquelle une espèce d'igname nommée *kaho-kaho*, plus précoce que les autres, a atteint sa maturité. Au jour indiqué par le touï-tonga, les ignames ornées de banderoles en feuilles de *pandanus* teintes en rouge, sont portées en procession solennelle et au son des trompettes marines, avec toutes les provisions qu'on a pu se procurer, comme poisson, kava, mahoa, etc. La procession se dirige vers le lieu de la cérémonie qui est le faï-toka des Fata-Faï; là toutes les ignames sont déposées près du tombeau, le touï-tonga se lève, et au nom des chefs présens il rend grâce aux dieux de la récolte due à leur munificence, et réclame leurs faveurs pour l'avenir. Alors les hommes qui ont apporté les ignames reprennent leurs fardeaux, et après avoir défilé deux ou trois fois autour du faï-toka, ils retournent au malai, où toutes ces provisions sont partagées en présence des chefs et du peuple entier par un des mata-boulais du touï-tonga.

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 188.

Un quart environ est réservé pour les dieux, et les prêtres font emporter cette portion par leurs serviteurs. Une moitié destinée au roi est également emportée chez lui par ses touas, et le reste revient au toui-tonga. Cette distribution faite, un kava solennel a lieu, et en même temps tous les chefs mangent une petite partie des provisions. Pendant qu'on prépare le kava, un mata-boulaï se lève, adresse la parole aux assistants, et leur déclare que pour les récompenser d'avoir accompli l'importante cérémonie du *natchi*, les dieux les protégeront et leur accorderont à tous une longue vie, pourvu qu'ils continuent de se montrer religieux envers les dieux et respectueux envers leurs chefs. Le kava fini, l'assemblée se retire et les provisions sont partagées entre les chefs, suivant leurs rangs respectifs. Le reste du jour se passe en divertissemens, comme luttes, pugilats, etc. Puis les danses de nuit commencent et se prolongent fort long-temps. Enfin chacun se retire chez soi, plein de confiance en la protection des dieux.

Cette cérémonie entraîne la consommation d'une incroyable quantité de provisions, surtout si elle est accompagnée de quelque autre fête, comme le retour d'un chef d'une île éloignée après une longue absence, le mariage ou la mort d'un grand chef, du toui-tonga lui-même, etc. Pour éviter la disette qui pourrait lui succéder, le *tabou* est imposé sur certaines espèces de provisions, pour en interdire l'usage durant un temps déterminé <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> a. *Mariner*, II, p. 163 et suiv.

Voici en résumé de quelle manière Mariner décrit la cérémonie *faka lahi*, qui eut lieu pour lever un *tabou* qui pesait depuis long-temps sur les provisions à Vavao. D'abord, la veille de la cérémonie, on dressa aux quatre coins du malai du touï-tonga quatre énormes cages en bois de quatre pieds de largeur sur chaque face, et de cinquante ou soixante pieds de hauteur. Elles étaient formées de quatre pieux fichés en terre, surmontés d'autres pieux, et contenus de distance en distance par des traverses plus minces. Le tout était réuni avec des morceaux d'écorce d'*hibiscus*.

Chacune de ces cages fut remplie d'ignames jusqu'au faite qui était occupé par le corps entier d'un cochon à demi rôti.

En outre, on tua et l'on fit cuire à moitié trois ou quatre cents cochons. Le jour suivant, ces cochons furent transportés au malai du roi, et déposés à terre avec deux ou trois milliers d'ignames, en présence du roi, des eguis et de tout le peuple qui s'était rassemblé dans cet endroit. Ces provisions furent ensuite successivement portées près du malai du touï-tonga; quand on eut fini, le roi et les chefs eux-mêmes s'y rendirent, mais ils restèrent confondus avec le peuple, par respect pour le touï-tonga qui présidait à la cérémonie. Tous ces objets furent tour à tour apportés dans l'intérieur du malai et déposés sur plusieurs rangs devant le président. Après quoi, leur nombre fut vérifié par les principaux cuisiniers du touï-tonga et de Finau, et

énoncé à haute voix au premier de ces deux chefs.

Alors, une vingtaine des plus gros cochons et une charge d'ignames furent transportées et déposées sur le fai-toka du touï-tonga, distant de cinquante toises environ du lieu de la scène. Puis le reste des provisions fut distribué ainsi qu'il suit. Une colonne d'ignames fut allouée au roi qui la fit emporter chez lui et la distribua à son gré entre ses chefs et ses guerriers. Une autre colonne fut distribuée entre Vea-Tchi et deux ou trois autres chefs. La troisième fut offerte aux dieux, toujours par l'entremise des prêtres, et la quatrième devint le partage du touï-tonga. On ne s'occupa point des ignames apportées en dernier lieu; le touï-tonga les garde ordinairement pour son usage particulier et celui de ses gens. Les cochons furent distribués, comme les piles d'ignames, en ayant soin de donner une portion plus considérable aux plus grands chefs qui les partagent entre les chefs immédiatement au-dessous d'eux; ceux-ci à leur tour en font autant à l'égard de ceux qui dépendent de leur autorité, de sorte que dans l'île chaque homme peut avoir au moins une bouchée de porc et d'igname. La cérémonie se termine par des jeux, des divertissemens et des danses. De ce moment, le *tabou* cesse d'exercer son effet sur les objets qui en étaient frappés.

Les cochons et les ignames déposés sur le tombeau du touï-tonga, après y être restés plusieurs jours, sont partagés, par l'ordre de ce chef, entre tous ceux qui en réclament une portion. De droit ces objets reviendraient aux principaux chefs; mais, comme ceux-

ci sont accoutumés à une nourriture plus fraîche et mieux conservée, ils abandonnent leurs parts aux individus des classes subalternes <sup>1</sup>.

Le *tao-tao* est une cérémonie analogue au *natchi*, pour faire des offrandes à *Alo-Alo*, dieu des élémens, et le prier d'accorder un temps favorable aux récoltes et la fertilité à la terre. Elle commence à l'époque où les ignames approchent de leur maturité, dans les premiers jours de novembre, et se répète tous les dix jours, sept ou huit fois de suite. Les peuples de Hogui, Moua et Hifo, apportent des ignames suspendues à des bâtons, et les entassent en trois piles distinctes sur le malai. Trois heures se passent en divertissemens. Puis une députation de huit ou dix hommes, envoyée par le prêtre de *Alo-Alo*, arrive avec la femme de ce dieu représentée par une petite fille de huit ou dix ans, et ils s'asseyent sur un seul rang devant la pile. On adresse une prière à *Alo-Alo*, puis on distribue les ignames des piles entre les chefs, en laissant debout l'une d'elles réservée pour *Alo-Alo* et les autres dieux. Une nouvelle prière a lieu, puis à un signal donné par le tambour, tous les assistans s'élançant sur la pile réservée, chacun à ses risques et périls s'empare de ce qu'il peut attraper, et se retire comme il peut, souvent avec force contusions, et même quelque membre fracturé. La cérémonie se termine par une lutte générale d'une moitié de l'île contre l'autre, nommée *Toc-Takou*, à laquelle les premiers

<sup>1</sup> *Mariner*, I, p. 117 et suiv.

chefs et le toui-tonga lui-même prennent part. Ces grands personnages paient de leur personne et souffrent sans aucune marque d'impatience ou de ressentiment les coups que leur portent les derniers des tous. Chacun conserve en ces circonstances la plus grande égalité d'humeur. Celui qui est jeté par terre se relève en souriant, et, s'il a le bras cassé, il va se faire panser comme si de rien n'était. Montrer de la colère ou de l'animosité serait une preuve de faiblesse. Après la cérémonie, ceux qui ont pu combattre ou lutter avec des chefs d'un rang supérieur, en sont quittes pour avoir recours au *moe-moe* de la part d'un chef d'un rang au moins égal à celui qu'ils ont touché.

Pendant tout le temps que ces solennités durent, la jeune fille qui appartient ordinairement à une famille du plus haut rang, réside dans la chapelle d'Alo-Alo, et préside au kava qui y a lieu, la veille de la fête, ainsi qu'aux diverses cérémonies qui se succèdent. Du reste elle n'a absolument rien autre chose à faire.

La cérémonie barbare par laquelle on étrangle un enfant pour l'offrir aux dieux, et en obtenir la guérison d'un parent malade, prend le nom de *naudgia*. Toutefois ces naturels ne commettent point cette action par un sentiment de cruauté; car les assistans témoignent toujours un véritable intérêt au sort de la malheureuse victime; mais ils sont persuadés qu'il est nécessaire de sacrifier l'existence d'un enfant en-

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 174 et suiv.

core inutile à la société, pour sauver la vie d'un chef estimé, vénéré, et dont la conservation est précieuse pour tous ses concitoyens.

Quand le sacrifice doit avoir lieu, ce qui est ordinairement annoncé par un homme inspiré des dieux, la malheureuse victime, qui est souvent un propre enfant du malade ou son proche parent, est sacrifiée par un autre parent du malade ou du moins par son ordre; son corps est ensuite successivement transporté sur une espèce de litière devant les chapelles des différens dieux. Une procession solennelle de prêtres, chefs et mata-boulais, revêtus de leurs nattes et portant des guirlandes de feuilles vertes au cou, l'accompagne, et à chaque station un prêtre s'avance et supplie son dieu de conserver la vie du malade. La cérémonie terminée, le corps de la victime est remis à ses parens pour être enterré suivant la coutume.

La même cérémonie a lieu quand un chef a commis, par mégarde, un sacrilège qui est censé attirer la colère des dieux sur la nation entière; car le prêtre consulté déclare que le dieu exige un *naudgin*, et le sacrifice d'un enfant devient alors indispensable.

On choisit toujours de préférence l'enfant d'un chef, parce qu'on suppose que cette offrande est plus agréable à la divinité; mais on a soin de ne prendre que ceux d'une mère d'un rang inférieur, pour éviter de sacrifier un enfant ayant le rang de chef. Du reste le père lui-même est le premier à donner son consen-

tement à de pareils sacrifices dans l'intérêt public <sup>1</sup>.

A la mort du touï-tonga, sa première femme était soumise à cette cruelle cérémonie, afin d'être enterrée avec le corps de son époux. Finau II fut le premier qui s'opposa à ce sacrifice, lors de la mort du dernier touï-tonga, lequel avait épousé sa sœur. Il fit plus, car il abolit tous les privilèges sacrés de ce chef.

Le *toutou-nima* est une espèce de diminutif du *naudgia*, qui consiste à se couper une phalange du petit doigt, pour l'offrir aux dieux, et en obtenir le rétablissement d'un parent malade. Le doigt est étendu à plat sur un morceau de bois, un instrument tranchant en fer ou en pierre très-dure est appliqué sur l'articulation, puis un coup pesant asséné avec un maillet ou une pierre termine l'opération. Pour arrêter l'effusion du sang, le doigt amputé est exposé à une épaisse vapeur produite en brûlant de l'herbe toute fraîche. On laisse deux jours la plaie sans la laver, puis on la nettoie. Sans aucune autre précaution, deux ou trois semaines suffisent pour la guérir complètement. Cette cérémonie se répète à chaque maladie grave d'un proche parent; aussi voit-on une foule de personnes qui ont perdu successivement les deux phalanges du petit doigt de chaque main; et même la première phalange du doigt suivant. Du reste il n'y a jamais de difficulté pour cette cérémonie; on voit souvent des enfans se disputer la faveur d'en être l'objet, tant ils sont persuadés qu'il y a pour eux de l'hon-

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 177 et suiv.

neur à témoigner par un pareil sacrifice leur affection et leur dévouement pour leurs parens <sup>1</sup>.

La cérémonie des funérailles, ou *boutou*, offre peu de formalités quand il ne s'agit que d'un simple chef. Peu de temps après la mort, le cadavre est étendu par terre en dehors de la maison, et lavé avec un mélange d'huile et d'eau par une personne de la famille. Puis il est rapporté dans la maison, déposé sur un morceau d'étoffe et oint avec de l'huile parfumée de sandal. Les femmes du défunt et leurs amies se placent autour de son corps, et se livrent aux démonstrations les plus vives de douleur et de désolation. Elles poussent des gémissemens lugubres, se meurtrissent la poitrine et la figure, et souvent se déchirent cruellement pour exprimer toute la violence de leurs regrets.

Cela dure ainsi toute la nuit; le jour suivant le corps est transporté et déposé dans le *faï-toka* ou tombeau de sa famille. A certaines époques, les plus proches parens du défunt viennent renouveler leur deuil sur sa tombe; ce qui se répète, plus ou moins, suivant le rang du défunt et l'affection que lui portaient ses parens <sup>2</sup>.

Lors de la mort de Finau I<sup>er</sup>, outre le deuil qui était du ressort des femmes, plusieurs des chefs et mata-boulais attachés au service du défunt roi, pour témoigner de leur vif attachement à sa personne, se

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 178 et 179. — *Mariner*, I, p. 133 et suiv.; II, p. 176.

portèrent aux plus étranges excès. Tantôt l'un d'eux , tantôt deux ou trois ensemble s'élançaient au milieu du cercle des assistans ; et après avoir proféré les plaintes et les protestations d'amour et de dévouement les plus expressives , dans des accès de désespoir, ils se donnaient de furieux coups de massue et s'entaillaient la tête avec des couteaux ou d'autres armes tranchantes. Puis d'autres leur succédaient et en faisaient autant.

Quelques-uns , plus modérés dans leurs démonstrations , marchaient çà et là , puis agitaient leurs casse-têtes et s'en frappaient de temps en temps sur le sommet et le derrière de la tête , en exhalant les plaintes les plus amères sur la mort de Finau.

D'autres plus emportés s'assénaient des coups si violens qu'ils en perdaient connaissance , et quelques-uns eussent pu attenter à leur vie dans l'excès de leur zèle , si le jeune Finau n'eût ordonné à Mariner de leur arracher leurs armes et de mettre fin à ces scènes.

Ensuite le corps fut porté sur une litière , à dos d'homme , jusqu'au lieu où il devait être inhumé à Felle-Toa , accompagné du cortège entier des personnes du deuil et de la suite du jeune Finau.

Arrivées au lieu de l'enterrement , les femmes recommencèrent leurs gémissemens autour du corps ; tandis que les hommes chargés des inhumations creusèrent la terre jusqu'à dix pieds de profondeur pour parvenir à un large caveau en pierre recouvert par une grande dalle. Cette espèce de porte fut levée à bras d'hommes au moyen d'une forte corde. Le cadavre

fut alors déposé sur un paquet de *gnatou* dans le caveau, puis on laissa retomber le couvercle en poussant un cri. En ce moment les plaintes et les gémissemens recommencèrent accompagnés de déchirures, de meurtrissures, d'incisions, etc.

Ensuite toutes les personnes du cortège, placées sur un seul rang, les femmes en tête, mais d'ailleurs sans observer aucune préséance, se rendirent vers un endroit de Vavao, nommé Likou, pour aller chercher des corbeilles de sable. Tous chantent à haute voix sur la route, pour empêcher les étrangers de se trouver en présence de la procession; car celui qui viendrait à se montrer en pareil cas serait sur-le-champ assommé sans pitié. La loi est si positive que Mariner assure qu'aux obsèques d'un simple toua, Finau lui-même n'aurait pas risqué de se tenir sur le chemin de la procession du sable; non pas qu'on eût osé pour cela attenter à sa vie, mais parce qu'une telle action de sa part eût été considérée comme un acte de haute impiété envers les dieux du *Bolou* censés présens à cette solennité.

À terme de leur course, les personnes de la procession font chacune une petite corbeille en feuilles de cocotier tressées, et la remplissent de sable; puis elles reviennent au tombeau que les fossoyeurs ont recouvert de terre, et y versent tout leur sable de manière à former un petit tertre au-dessus de la tombe. Enfin le tout est recouvert de nattes en feuilles de cocotier.

Chacun, s'étant retiré chez soi, se coupe les che-

veux et se brûle la peau des joues sur les pommettes avec un petit rouleau de *tapa* enflammé; la plaie est mise au vif avec la baie astringente du *matchi* qui la fait saigner; et de ce sang on se fait sur la joue une tache circulaire de deux pouces de diamètre qui donne à la figure un aspect hideux. Chaque jour on se frotte de nouveau avec le fruit du *matchi* pour entretenir la plaie; en outre les hommes cessent de se faire la barbe et de se frotter d'huile. Ils se retirent aussi dans des huttes temporaires durant tout le temps du deuil qui est de vingt jours. Les femmes qui ont été tabouées pour avoir touché au corps, ne peuvent quitter qu'un instant le *faï-toka* pour prendre leurs repas, mais elles doivent y coucher. Une d'elles est constamment obligée de tenir des torches allumées devant le *faï-toka*, et elles se relèvent tour à tour dans ce pénible service. Tout homme doit éviter de passer devant le *faï-toka*; s'il est obligé de le faire, il doit marcher à pas lents, la tête baissée et les mains jointes devant lui. S'il a un fardeau, il doit l'ôter de dessus ses épaules et le porter dans ses bras ou à la main. Tant que dure le deuil, il vient de temps en temps des amis du mort qui s'approchent du tombeau et renouvellent les marques de deuil dont nous avons déjà parlé.

Les personnes en deuil doivent renoncer à l'usage des étoffes en *gnatou* et ne porter que des nattes pour vêtements. Mais au bout de dix jours, en guise de demi-deuil, ceux qui tiennent de moins près au défunt commencent à porter sous leurs nattes un morceau de *gnatou* qui est moins rude à la peau. Le

vingtième jour passé, ils reprennent leurs vêtemens ordinaires et quittent leurs huttes provisoires pour rentrer dans leurs maisons, ainsi que les parens du défunt. Cependant ceux-ci continuent de porter durant deux mois des nattes avec du *gnatou* par-dessous.

• Aux funérailles de Finau, la clôture de la cérémonie eut lieu le vingtième jour. De bon matin, tous les parens et toutes les personnes de la suite du chef défunt, réunis aux femmes du deuil tabouées par leur contact avec son corps, allèrent chercher derrière l'île un grand nombre de galets, la plupart blancs, et les rapportèrent dans des corbeilles comme ils avaient fait du sable. Ils semèrent les blancs autour du *faï-toka* et de la cabane érigée au-dessus en guise d'ornement; mais ils ne placèrent les noirs que sur le lieu même où se trouvait le corps et de manière à figurer une ellipse allongée. Puis la cabane du *faï-toka* fut complètement close par un treillis de roseaux et de jeunes branches de cocotier; elle devait rester dans cet état jusqu'à ce qu'elle fût remplacée par une neuve, lors d'un nouvel enterrement. Ensuite les chefs, les *mata-boulais* et les gens de leur suite firent un repas; le *kava* fut servi comme à l'ordinaire, mais on ne prononça pas un mot. Enfin chacun se retira chez soi pour se préparer aux luttes et aux danses qui devaient avoir lieu.

• Dans l'intervalle des danses, plusieurs *mata-boulais*, guerriers et autres, s'avancèrent près du tombeau, et recommencèrent à donner des preuves sanglantes de leur fidélité au chef défunt. Deux enfans

de douze et quatorze ans se distinguèrent par l'excès de leur zèle; le plus jeune surtout dont le père avait été tué au service de Finau, dans la révolution de Tonga-Tabou, se mutila et se déchira tellement la tête qu'il fut bientôt inondé de sang. Les pêcheurs de Finau se maltraitèrent avec leurs pagaïes en guise de casse-têtes; ce qui les singularisa le plus, c'est qu'ils s'étaient passé chacun au travers de chaque joue trois flèches dont les pointes réunies sortaient par la bouche, et dont les tiges, passant sur les épaules, étaient attachées à une autre flèche posée en travers. Il en résultait un triangle ou espèce de carcan d'un goût tout nouveau. Ainsi ajustés, ces hommes firent le tour du tombeau en se meurtrissant la tête et la figure à coups de pagaïes, ou s'enfonçant des lances dans le corps; le tout pour prouver leur dévouement au défunt roi.

Enfin ces cruelles démonstrations d'amour, qui durèrent près de six heures, se terminèrent par une grande lutte. Puis les assistans s'en allèrent chez eux; et ce fut la conclusion des obsèques du roi des îles Hapai et Vavao.

L'action de se meurtrir et de se déchirer diverses parties du corps se nomme *foa-oulou*; celle de s'ensanglanter les joues et d'en déchirer l'épiderme en les frottant avec de la bourre de coco ou des morceaux de tresse, est le *tougui*. Le *lafa* consiste à se brûler le bras en cinq ou six endroits, en formant cinq ou six cercles concentriques.

\* *Mariner*, 1, p. 310 et suiv.

Enfin, on nomme *toutou* la cérémonie de se brûler diverses parties du corps avec des rouleaux de tapa enflammés.

Le moment où l'on va chercher le sable et les galets s'appelle *fala*.

Ces diverses formalités se pratiquent dans toutes les funérailles, excepté dans l'enterrement du *touï-tonga*, où le *foa-oulou* n'avait jamais lieu. D'un autre côté ces funérailles qui se nommaient *langui*, offraient diverses particularités que nous allons mentionner <sup>1</sup>.

Lorsque le *touï-tonga* tombe malade, les offrandes aux dieux ont lieu comme pour les autres chefs, et sont plus multipliées. Prières, inspirations des prêtres, doigts coupés, enfans sacrifiés, tout cela se répète fréquemment. Dès qu'il est mort, le corps est lavé et parfumé, et le deuil des femmes a lieu comme à l'ordinaire. En outre le lendemain de la mort, ou le jour de l'enterrement, tout individu dans l'île, quels que soient son rang, son âge et son sexe, a la tête rasée de très-près. On enterre avec le corps quelques-uns des objets les plus précieux au défunt, comme verroteries, dents de baleine, nattes d'Hamioa, etc., si bien que le *faï-toka* des *touï-tonga* à Tonga-Tabou était devenu un trésor d'une richesse inouïe pour ces peuples. L'enterrement et le deuil avec de mauvaises nattes en guenille et des feuilles *d'ifi* au cou, sont les mêmes que pour le roi. Mais le deuil du *touï-tonga* s'étend à

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 179 et 180.

quatre mois ; on garde les nattes jusqu'à la fin du troisième mois, et les feuilles seules le mois suivant. Le *tabou* encouru pour avoir touché à son corps est d'au moins dix mois, et de quinze pour ses plus proches parens. Il est défendu de se faire la barbe durant un mois, et l'on ne peut se frotter d'huile, pendant le jour, durant ce même temps. Les femmes du deuil restent au *faï-toka* deux mois entiers sans en bouger, ni jour ni nuit, que pour manger à la hâte dans les huttes du voisinage.

Dans l'après-midi du jour de l'enterrement, le corps une fois déposé dans le *faï-toka*, tous les habitans, munis chacun d'un *tome* ou torche en bois de cocotier, et d'un morceau de *bolata* ou de tige de bananier, pour recevoir les cendres de la torche, s'asseyent à quarante toises du tombeau, vêtus de vieux habits et au nombre de plusieurs milliers. Une des femmes du deuil sort de la maison du *faï-toka* et crie au peuple de se rapprocher ; à ce signal il s'avance de vingt toises environ et s'accroupit de nouveau. Derrière le tombeau, deux hommes soufflant dans leurs conques ; et six autres portant de longues torches allumées de six pieds de longueur, paraissent au sommet du *faï-toka*, descendent du tertre et marchent quelque temps en file, entre le peuple et le tombeau ; en agitant leurs torches en l'air. Puis ils montent de nouveau sur le tertre, le peuple se lève et brise tout-à-coup les *bolatas*, ce qui produit un grand fracas. Puis tous les spectateurs, disposés sur une ligne, suivant les hommes aux torches, gravissent le tertre

et défilent autour du fai-toka. A mesure qu'ils passent derrière, les hommes aux torches les jettent par terre, et le reste de la troupe jette ses *tomés* et *bolatas*. Puis chacun descend et va se rasseoir comme auparavant. Le mata-boulai chargé de la direction des cérémonies divise la foule en plusieurs groupes, et enjoint à chacun d'eux de nettoyer le terrain jusqu'à une certaine distance du fai-toka ; après quoi tous les spectateurs se retirent dans leurs huttes temporaires.

A la nuit, quelques personnes placées près du tombeau recommencent à sonner de la conque, tandis que d'autres entonnent une espèce de récitatif, partie dans un langage inconnu, partie en dialecte hamoa. Pendant ce temps, un certain nombre d'assistans se prépare à une cérémonie fort bizarre, et sans doute si ancienne que le motif en est aujourd'hui complètement ignoré. Ces hommes, au nombre de soixante environ, se placent devant le tombeau. Lorsque le chant est fini et que les conques ont cessé de retentir, une des femmes du deuil s'avance, s'assied hors du fai-toka et s'adresse ainsi au peuple : « O hommes ! » vous êtes rassemblés ici pour accomplir les devoirs » qui vous sont imposés ; levez-vous et faites en sorte » de les remplir complètement. » Après ces paroles, la femme se retire dans le fai-toka ; les hommes désignés s'approchent du tertre sacré, chacun d'eux y dépose ses excréments, puis se retire.

Le lendemain, au point du jour, les femmes du premier rang, telles que les épouses et les filles des plus grands chefs, suivies des femmes de leur suite, arri-

veut en procession, portant deux à deux des corbeilles, avec de larges coquilles, pour enlever les ordures déposées la veille : il n'est pas une femme qui se refusât à prendre part à cet acte d'humilité religieuse. Quelques-unes des femmes du deuil sortent ordinairement du *faï-toka*, et viennent prêter leur aide, de sorte que l'endroit est bientôt nettoyé. Cette cérémonie se répète durant quatorze nuits consécutives, et toujours dans le même ordre. Aucun étranger ne peut assister à ces étranges cérémonies. Le seizième jour, de bon matin, les mêmes femmes se présentent, mais désormais parées de leurs plus beaux atours et de guirlandes de fleurs ; elles ont de nouvelles corbeilles et font encore semblant de nettoyer la place, bien qu'il n'y ait plus d'ordures. Puis elles retournent au *moua* pour reprendre leurs nattes de deuil et leurs colliers de feuilles d'ifi.

Mariner observe que les naturels eux-mêmes avaient coutume de témoigner le regret qu'ils éprouaient touchant la nécessité d'accomplir la partie sale et dégoûtante de cette cérémonie, mais ils pensaient qu'elle était indispensable pour démontrer leur profonde vénération pour le caractère divin du *touï-tonga* ; en effet son objet était de prouver qu'il était du devoir des plus grands chefs, et même des femmes les plus délicates et du premier rang, de s'abaisser aux fonctions les plus viles et les plus dégoûtantes, plutôt que de laisser souiller le terrain sacré où le *touï-tonga* était inhumé.

Pendant un mois, à partir du jour de l'enterrement,

une grande quantité de provisions est journellement distribuée au peuple. Il en résulte une consommation de vivres exorbitante qui nécessite un grand *tabou* dont la durée est d'au moins huit ou dix mois <sup>1</sup>.

Le *tougou-kava* consiste tout simplement à déposer un morceau de racine de kava devant une chapelle ou un tombeau, en honneur du dieu ou de l'esprit du mort, au moment où l'on se prépare à exécuter le *tougui* sur sa propre personne.

*Lotou* se dit en général de toute espèce de prière, mais plus particulièrement de celles que l'on adresse à tous les dieux, et surtout à Alo-Alo pour en obtenir une riche récolte. Elles ont d'ordinaire lieu devant les maisons sacrées et devant les tombeaux <sup>2</sup>.

Présages  
et charmes.

Les charmes et les présages jouent un grand rôle dans les opinions religieuses de ce peuple. Nous avons déjà rapporté que les songes sont considérés comme des avertissemens de la divinité, que l'on ne peut négliger sans s'exposer aux conséquences les plus funestes. Les éclairs et le tonnerre sont des indices de guerre et de quelque grande catastrophe. L'action d'éternuer est aussi du plus mauvais présage. Un jour, Finau II, se préparant à aller remplir ses devoirs religieux sur la tombe de son père, faillit assommer Mariner, parce qu'il avait éternué en sa présence au moment du départ <sup>3</sup> : une certaine espèce d'oiseau, nommée *tchi-kota*, et qui paraît se rapporter au mar-

<sup>1</sup> *Mariner*, II, p. 180 et suiv. — <sup>2</sup> *Mariner*, II, p. 189. — <sup>3</sup> *Mariner*, II, p. 21 et suiv.

tin-pêcheur, d'après la description de Mariner, passe pour annoncer quelque malheur lorsque dans son vol rapide il s'abat tout-à-coup près d'une personne. Un jour Finau II, prêt à se mettre en campagne avec une troupe de ses guerriers pour marcher contre l'ennemi, changea tout-à-coup de dessein en voyant cet oiseau dans sa course passer deux fois sur sa tête, et se poser ensuite sur un arbre <sup>1</sup>.

Les principaux charmes sont le *tatao*, le *kabe* et le *ta niôa*. Le premier se pratique en cachant une portion du vêtement d'une personne dans le *faï-toka* d'un de ses parens ou dans la chapelle de la divinité tutélaire de sa famille. Par suite de cette action, la personne en question se sent déperir et finit par mourir. Du reste ce charme n'a d'effet qu'autant que la personne enterrée dans le *faï-toka* est d'un rang supérieur à celle sur laquelle on veut agir. La femme de Finau-Fidgi songea plusieurs fois de suite que le défunt *hoa*, Finau I<sup>er</sup>, lui avait apparu pour lui annoncer que des personnes malintentionnées conspiraient la perte du jeune prince son fils et son successeur; l'ombre recommanda ensuite à cette femme de remettre en ordre les galets placés sur son tombeau, et de chercher avec soin dans le *faï-toka*, puis elle disparut. En conséquence de cet avis, on fit de scrupuleuses recherches sur le tombeau, et l'on finit par découvrir plusieurs petits morceaux de *gnatou*, et une guirlande de fleurs que Finau II portait encore quelques jours auparavant. Ces objets furent aussitôt enlevés <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Mariner, II, p. 190. — <sup>2</sup> Mariner, II, p. 20 et suiv.

Le *kabe* est tout simplement une malédiction prononcée contre la personne à laquelle on veut du mal. Pour qu'elle produise tout son effet, il faut qu'elle soit exprimée suivant une certaine formule, d'un ton grave et posé, et avec une intention très-prononcée. Dans ce dernier cas elle prend le nom de *vanguï*. Le *kabe* ni le *vanguï* n'ont point d'effet de la part d'une personne inférieure contre une autre beaucoup plus élevée par son rang. Quelques-unes de ces malédictions sont horribles; en voici des exemples: — Puissest-tu faire rôtir ton grand-père jusqu'à ce que sa peau soit en craquelins!... — Puissest-tu dévorer sa cervelle!... — Puissest-tu violer ta propre sœur!... — déterrer le corps de ton père au clair de la lune et te nourrir de ses os! etc., etc.

Le charme du *ta niou*, dont le but est communément de connaître si une personne relèvera d'une maladie, se pratique en faisant tourner sur elle-même une noix de coco avec sa bourre, et en examinant ensuite quelle est sa position lorsqu'elle est revenue au repos. D'abord la noix est placée par terre; un parent du malade décide que celui-ci guérira si telle portion du coco, une fois au repos, se trouve tournée vers tel air de vent, à l'E. par exemple. Alors cette même personne prie tout haut le dieu tutélaire de sa famille, de la protéger dans cette consultation. Puis la noix est mise en mouvement, et le résultat en est attendu avec confiance, ou du moins avec la conviction que la volonté actuelle des dieux va être connue. Souvent les femmes ont aussi recours à ce moyen

pour décider une querelle au jeu. Enfin quelquefois on fait tourner une noix de coco simplement par manière de passe-temps ; mais alors il n'y entre point d'idée religieuse <sup>1</sup>.

D'après ce qui précède on pourrait croire que dans leurs maladies ces naturels se contenteraient d'avoir recours aux prières, aux charmes, aux sacrifices, etc., en laissant agir ensuite la volonté des dieux. Mais Marinier nous apprend qu'ils avaient en chirurgie des connaissances fort étendues pour des sauvages. L'article qu'il a écrit sur ce sujet étant fort long, nous devons nous borner à indiquer ici les moyens curatifs employés par ces insulaires.

Médecine  
et chirurgie.

Leurs remèdes internes paraissent bornés à certaines infusions de plantes qui avaient en général peu d'efficacité, et dans lesquelles ils n'avaient eux-mêmes qu'une médiocre confiance.

Pour divers maux, comme douleurs locales, accablement, inflammation, etc., ils emploient grossièrement la saignée en se faisant des scarifications sur les bras et les jambes avec des coquilles tranchantes, ce qu'ils nomment *tafa*. Pour les tumeurs lentes et opiniâtres, ils ont recours au *tapa*, espèce de moxa véritable, produit par l'application d'un morceau d'étoffe enflammé ou d'un morceau de fruit à pain brûlant pour cautériser la peau et établir une suppuration.

Le *kaouso* est une incision sur la poitrine pour

<sup>1</sup> Marinier, II, p. 190 et 191.

opérer le dégagement du sang extravasé qui pourrait s'être amassé dans cette cavité par suite de contusions ou de blessures, ou pour en extraire la pointe barbelée d'une flèche rompue. Mariner raconte avec les détails les plus scrupuleux une de ces dernières opérations exécutées avec la plus grande habileté : bien que les instrumens dont on fit usage se réduisissent à un morceau de bambou et à un éclat de coquille, elle fut suivie du succès le plus complet. La plaie fut guérie en six semaines, et au bout d'un an le patient se porta aussi bien qu'il eût jamais fait. Cependant la flèche était entrée dans le côté droit, entre la cinquième et la sixième côte, à un pouce au-dessous de la mamelle; elle avait rompu à trois pouces de la pointe, au troisième rang de barbes, et l'on ne pouvait pas même en sentir le bout avec le doigt en sondant la blessure.

Pour le *guita*, ou tétanos, auquel ces naturels sont très-sujets, ils ont recours au *toko-losi*, qui consiste à passer un roseau mouillé de salive dans l'urètre du malade; il en résulte une irritation violente et une forte hémorragie. Si le spasme est très-violent, ils pratiquent un séton dans ce canal en y passant un fil doublé et attaché au bout d'un roseau; quand l'opérateur sent ce bout dans le périnée, il y fait une incision pour saisir le bout du fil et retirer le roseau. Alors un des bouts du fil pend à l'orifice de l'urètre, et l'autre par l'orifice artificiel. Cela fait, on tire de temps en temps le fil d'un côté ou de l'autre, ce qui produit une douleur violente et une grande décharge

de sang. Marinier vit pratiquer cette opération plusieurs fois, mais seulement une fois pour le cas de tétanos, par suite d'une blessure au pied, toujours avec un égal succès. L'effet de cette opération est de produire, outre la souffrance, une tuméfaction considérable du pénis, mais elle s'apaise par degrés et disparaît au bout de cinq ou six jours; l'ouverture artificielle se guérit aussi d'elle-même et sans aucune difficulté. Les habitans de Tonga ont appris cette opération du *toko-losi* des naturels de Viti, et ils la pratiquent encore pour les blessures au ventre et pour l'état de langueur dans tout le système.

Ces hommes sont encore sujets à l'engorgement des testicules, et ils pratiquent quelquefois l'opération du *boka*, ou castration. Une forte ligature est exécutée sur la partie supérieure du scrotum pour fixer l'organe malade; une incision est faite avec un bambou tranchant, suffisante pour laisser passer le testicule. Celui-ci étant dégagé de ses enveloppes cellulaires, la corde est coupée, on laisse couler le sang, et l'opération est faite. La blessure extérieure est tenue ouverte avec une compresse de feuilles de bananier, que l'on renouvelle jusqu'à ce que l'écoulement ait cessé, et le scrotum est soutenu par un bandage. Marinier eut connaissance, durant son séjour, de sept opérations de cette nature, dont trois eurent lieu sous ses yeux; dans aucune le patient ne mourut. Dans l'une d'elles, il y eut cela d'extraordinaire, que le malade, dans un accès de désespoir, fit lui-même l'opération; puis il tomba sans connaissance. Il en fut

quitte néanmoins pour garder sa case durant deux ou trois mois.

Quant aux fractures et aux dislocations des membres, il n'y a presque personne qui ne sache ce qu'il y a à faire en pareil cas. Mais, pour les fractures du crâne, ils laissent agir la nature, et on a lieu d'admirer ce qu'ils peuvent endurer en ce genre sans en éprouver de suites funestes.

Pour les entorses, la partie malade est frottée avec un mélange d'huile et d'eau, en ayant soin que les frictions aient toujours lieu dans un même sens, c'est-à-dire en allant des plus petites aux plus grandes ramifications des vaisseaux. La simple friction avec les mains est souvent employée pour dissiper la fatigue et certaines douleurs peu opiniâtres. Plusieurs chefs, pour s'endormir, se font appliquer, sur tout le corps, de légers coups de poing par leurs femmes ou par leurs suivantes; opération qu'ils nomment, dit Cook, *tougui-tougui*, et qui correspond à celle que nous appelons *masser* en Europe, et qui se pratique fréquemment dans l'Orient. Cook lui-même en éprouva les heureux effets.

Contre les inflammations des yeux, qui sont quelquefois très-vives et suivies d'un écoulement purulent abondant, ils ont recours à des scarifications sur la tunique extérieure qu'ils opèrent par l'application d'une certaine plante hérissée d'aiguillons très-déliés. Ils se frottent aussi les yeux tantôt avec le suc acide du *vi*, *spondias*; tantôt avec le jus-amer du *baulto*. Quoique fréquente et incommode, cette maladie, dit

Mariner, n'entraîne jamais la perte complète de la vue.

Dans les blessures d'armes à feu, ils ont soin de laisser la plaie ouverte, non-seulement pour l'extraction de la balle, si elle est restée, mais encore pour convertir une plaie fistuleuse en une plaie vive, plus prompte et plus facile à guérir. Ces insulaires font toujours leurs incisions presque dans la direction des muscles, ou du moins parallèlement aux membres.

L'amputation d'un membre est une opération très-rare. Toutefois elle eut au moins lieu sur les douze serviteurs que Tougou-Aho soumit à cette cruelle mutilation. Comme le *toutou-nima*, elle s'exécuta avec une grande et pesante hache sur laquelle on appliqua un coup très-violent. Des douze malheureux qui la subirent, dix réchappèrent, et deux seulement en moururent, l'un par l'effet de l'hémorragie, l'autre par la gangrène, qui en furent les suites. Mariner vit aussi un homme qui avait perdu une jambe pour avoir été mordu par un requin. Le membre n'avait pas été complètement amputé, mais il avait été déchiré à cinq pouces au-dessous du genou de manière à laisser les os presque à nu, et le pied était horriblement mutilé. Le malheureux eut lui-même le courage de scier les deux os avec une coquille, en recommençant chaque jour sa besogne jusqu'à ce qu'il l'eût presque terminée; puis il l'acheva d'un seul coup de pierre!... Du reste sa blessure ne se guérit jamais parfaitement.

Quant aux tristes maladies qu'ils nomment *kahi* et

*pala*, qui amènent ces ulcères hideux dont plusieurs naturels sont atteints, et qui les font languir souvent plusieurs années, ils se servent de l'application d'une espèce de suc végétal amer, et frottent la plaie avec de la boue de coco trempée dans de l'eau de mer. Ils ne font point de remède pour le mal nommé *foua*, et qui ressemble beaucoup à l'éléphantiasis. Ils n'en font point non plus pour l'éruption cutanée qu'ils appellent *gnowoua*; elle attaque les pieds, et quelquefois les mains, sous la forme de pustules avec un bouton blanc chargé de pus, et elle se dissipe naturellement au bout de quatre ou cinq jours.

Ils n'opposent point non plus de remède au *momoko*, sorte d'état de marasme ou de phthisie, dans lequel le malade, après être insensiblement parvenu au dernier degré d'émaciation, n'a d'autre espoir enfin que de succomber.

Mariner ne nous a donné aucun renseignement touchant les maladies des femmes qui jouissent en général d'une bonne santé. A l'époque de leurs règles elles se frottent tout le corps d'un mélange d'huile et de safran pour éviter les refroidissemens; elles ont aussi recours à ce moyen après leurs couches. Quant à ce qui a trait à l'accouchement lui-même, et à la séparation de l'enfant d'avec la mère, tout cela est un profond mystère pour les hommes, qui ne peuvent jamais assister à ces opérations <sup>1</sup>.

Langage.

La langue des insulaires de Tonga est radicalement

<sup>1</sup> Mariner, II, p. XCIV et suiv.

la même que celle des Nouveaux-Zélandais. Cependant ils admettent de plus que ceux-ci les sons *d*, *teh*, *f* et *s*. En outre il suffit de jeter les yeux sur le vocabulaire de Mariner pour reconnaître qu'ils ont aussi un grand nombre de mots étrangers à la langue polynésienne, et qu'ils auront probablement reçus de leurs voisins de l'Ouest.

Du reste cette langue est douce, mélodieuse et moins monotone que celles de Taïti et de Nouka-Hiva. Le discours de Finau, l'histoire de Tangaloa et de ses fils, et le chant sur l'île de Likou, prouvent aussi qu'elle ne manque ni d'énergie, ni de richesse, ni de grâces naturelles. Mariner a observé qu'elle emploie fréquemment ce genre d'ironie qui consiste à dire le contraire de ce que l'on veut exprimer, pour mieux convaincre la personne à laquelle on s'adresse.

Nous reviendrons plus longuement sur cette matière quand nous comparerons entre eux les différents dialectes de la Polynésie.

Tonga-Tabou étant de formation toute madréporique, ne peut offrir presque aucun intérêt sous le rapport minéralogique. Mais l'île haute de Vavao, celles de Late et Kao, surtout le volcan de Tofoua, donnent les brachytes, les basaltes et les obsidiennes dont les naturels forment leurs instrumens les plus précieux.

Les productions végétales sont beaucoup plus variées, et ces îles sont constamment revêtues de la plus riante verdure. Leur flore a cela de remarquable

Productions.

<sup>1</sup> Mariner, II, p. 111 et suiv.

qu'elle offre déjà plusieurs espèces de plantes qui appartiennent au système de végétation des îles Moluques et de la Sonde, et qui cessent de se montrer dans les îles plus à l'est, comme Taïti et Nouka-Hiva.

Indépendamment des plantes cultivées et comestibles dont nous avons déjà parlé, nous citerons particulièrement, parmi les arbres, le *corypha umbraculifera*, le *mussaenda frondosa*, le *pandanus odoratissimus*, *hernandia ovigera*, *cerbera manghas*, *casuarina equisetifolia*, diverses espèces d'*hibiscus* et *ficas*, *inocarpus edulis*, *abrus precatorius*, *gossypium religiosum*, etc. ; et parmi les plantes de moindre taille, le *melodinus scandens*, *taca pinnatifida*, *saccharum spontaneum*, divers *convolvulus*, etc.

Outre le cochon et le chien qui était fort rare, ces îles ne nourrissent pas d'autre quadrupède que le rat et d'autre mammifère que la rousette. Les oiseaux sont peu nombreux, et les principales espèces sont une jolie tourterelle, une colombe, une petite perruche fort élégante, un râle, un philédon, un martin-pêcheur, etc., et quelques oiseaux de mer. Il y a deux ou trois espèces de serpens, un hydrophis et un petit lézard.

Les poissons sont nombreux et variés, les mollusques aussi. Enfin les récifs qui environnent Tonga-Tabou présentent au naturaliste une grande quantité de coquilles plus ou moins élégantes et précieuses.

# NOTES.



---

## NOTES.

---

*Extraits des Journaux des Officiers de l'Expédition.*

PAGE 38.

Nous le laisserons raconter lui-même les incidens de son voyage, etc.

Le 21 avril 1827, à l'approche de la nuit, le commandant considérant la position critique de la corvette, qui dans l'intervalle de vingt-quatre heures avait perdu trois de ses aneres, résolut de mettre en sûreté les matériaux déjà recueillis. En conséquence, les journaux, cartes, dessins, vues, etc., concernant la géographie, l'histoire naturelle, etc., furent placés dans la yole; on y joignit les chronomètres et divers instrumens, et j'eus l'ordre de les confier aux deux missionnaires anglais établis à Hifo, sur la partie occidentale de l'île, à quinze milles de distance.

À cinq heures, je partis avec cinq matelots et le jeune anglais James Read, qui s'était offert pour nous guider pendant la nuit à travers les récifs semés sur notre route.

À peine eûmes-nous quitté la corvette, que les canotiers, qui avaient le visage tourné vers elle, furent frappés de sa position alarmante : un travail forcé et continuel leur avait, pour ainsi dire, empêché d'y réfléchir jusque-là. *L'Astrolabe*, à dix pieds des récifs, nous présentait son avant; chaque

coup de tangage, nous montrant jusqu'à trois virures du cuivre du doublage, raidissait violemment le câble-chaîne, dernier espoir de salut; un matereau, qui défendait l'arrière, frappait de temps à autre sur les coraux, et donnait alors d'horribles secousses au mât d'artimon; chaque mouvement de roulis laissait voir l'intérieur du navire, où l'activité de nos compagnons contrastait avec l'indolence des chefs du pays, accroupis dans tous les endroits où ils gênaient le moins à la manœuvre. Une immense quantité de pirogues entouraient la corvette : une partie était échouée sur les récifs, et les naturels armés profitaient de la marée pour pêcher et prendre des coquillages. Lors de notre départ, plusieurs pirogues se détachèrent pour nous suivre; mais bientôt elles nous abandonnèrent, et la nuit vint nous dérober la vue de cet affligeant tableau.

Une heure après, le ciel étant sombre, nous touchâmes sur les coraux de l'île Magonha. Les canotiers sautèrent à l'eau, et, après mille peines, réussirent, en traînant le canot sur les récifs, à nous remettre en pleine eau, dans l'ouest de Pangai-Modou. Je questionnai alors James sur la route à tenir; il m'avoua qu'il ne s'y reconnaissait pas la nuit, et nous invita à bien regarder devant nous, parce qu'il fallait donner dans la coupure d'une barrière de récifs sur lesquels la mer brise, et où notre frêle esquif eût été mis en pièces. Le vent étant de l'arrière, je fis route sous la missine prête à amener, tenant les avirons armés. Sur les huit heures, nous étions à toucher les récifs (ce sont ceux qui joignent Atata à la grande île); la voile fut amenée à temps, et nous les prolongeâmes à l'aviron, remontant vers le nord, essayant à chaque instant de pénétrer dans ce qui nous semblait des coupures; mais bientôt nous talonnâmes rudement sur les coraux, car la mer était grosse pour notre embarcation bien chargée. Nos hommes parvenaient à la remettre à flot; puis nous recommençons un moment après : au bout de deux heures, nous étions si bien environnés de cailloux, qu'on ne pouvait plus donner un coup d'aviron sans toucher. Enfin, nous réussîmes à nous

dégager, en faisant route droit à l'est; puis, remontant au nord, nous vîmes contourner l'île Atata; et à son abri, vers les deux heures du matin, nous trouvant dans une eau tranquille et exténués de fatigue, je fis jeter le grapin, et nous goûtâmes tous un profond sommeil sur les bancs du canot.

Le 22 au jour, nous continuâmes notre route; et vers les huit heures du matin, à basse mer, nous vîmes nous échouer sur la plage, à environ un mille de l'établissement des Missionnaires. Nous sautâmes tous à l'eau, et traînâmes le canot jusque par six pouces d'eau. Alors chacun prit un paquet, et, laissant à un homme la garde du canot entièrement désarmé, nous nous rendîmes chez les Missionnaires, suivis d'une trentaine de naturels d'une curiosité fatigante.

La maison en bois, de jolie apparence, entourée d'un jardin potager, était protégée par une palissade bien close, avec une porte munie d'un fort cadenas. On vint nous ouvrir et refermer soigneusement cette porte, ne laissant pénétrer aucun des naturels, qui s'en dédommagèrent en grimpaient sur les cocotiers des environs d'où leurs regards plongeaient dans l'intérieur.

Les dames des deux missionnaires et un d'eux, M. Thomas, étaient alors à l'établissement. J'expliquai à ce dernier ce dont j'étais chargé; il m'indiqua une chambre pour placer tous nos objets, et s'informa ensuite de la position critique du bâtiment, qui le mettait lui-même dans un état cruel d'anxiété, sachant bien que, si les naturels se portaient une fois à quelques excès envers les Français, les Européens de l'île en seraient tous victimes. Il saisit un moment où l'Anglais James était absent pour me dire de me défier de lui comme des sauvages; qu'élevé parmi eux il en avait toutes les habitudes, et que la Mission était loin d'avoir à s'en louer.

Je questionnai M. Thomas sur le sort qu'il pensait nous être réservé dans le cas où *l'Astrolabe* viendrait à sombrer contre les récifs, seul cas où nous l'abandonnerions. • Nos hommes pourraient-ils débarquer leurs effets? — Ils seront pillés. —

Mais les chefs sont nos amis; ils nous protégeront. — Les pillards seront des subalternes que les chefs pilleront à leur tour après les avoir réprimandés. — Mais au moins, quand ils seront dépoüllés, on ne leur fera aucun mal? — Ah! c'est un événement bien malheureux! — Comment, vous croyez que nous n'aurions pas la vie sauve? — Ah! c'est un événement bien malheureux!... » Réponse qui n'avait pas besoin de commentaires.

Ces dames servirent alors le déjeuner; mais la fatigue et l'émotion firent que je ne pus avaler un seul morceau.

Deux des matelots étant retournés au canot pour chercher un paquet oublié, M. Thomas parut tout effrayé de cette imprudence, nous priant d'exposer le moins possible d'objets à la vue des naturels, crainte de les tenter, et de leur faire croire que sa maison renfermait toutes les richesses de l'*Astrolabe*.

Sur les quatre heures du soir, les matériaux de l'expédition étant en sûreté, je voulus profiter de la marée; et, après avoir remercié M. Thomas de son affectueuse réception, nous remîmes le canot à flot, tantôt gênés, tantôt aidés par les naturels, dont le caractère mobile nous mettait à chaque instant dans la crainte d'être retenus malgré nous, mais dont j'entreteins les intentions pacifiques avec quelques colliers de verroterie. Enfin, nous voguâmes en pleine mer, et fûmes en louvoyant gagner l'abri d'Atata, où nous avions passé la fin de la nuit précédente. Je fis amarrer le canot à une tête de corail, et nous passâmes la nuit paisiblement sur les bancs, malgré une petite pluie qui tombait par intervalles.

Le 23 avant le jour, nous étions en route pour la corvette, tremblant de ne plus la retrouver flottante. Bientôt nous vîmes ses mâts et son pavillon par-dessus les récifs; il nous semblait qu'elle avait changé de place; nous faisons là-dessus mille conjectures. Enfin, à sept heures trente minutes, nous remîmes le pied à bord avec un sentiment de joie; car, dans ce moment et malgré sa triste position, l'*Astrolabe* était pour nous la France.

(Extrait du Journal de M. Lottin.)

N'eût fait tomber la valeur de nos objets d'échange.

L'équipage se reposa de ses grands travaux ; la plus grande harmonie existait entre les naturels et nous. Les premiers chefs et une foule d'autres secondaires étaient constamment à bord, où ils couchaient. Aussitôt que nous avions mangé, on leur servait à notre table un autre repas pour eux. Ils dormaient dans notre carré, et quelquefois dans nos cabanes. Aussitôt que nous fûmes retirés des récifs, le commandant fit donner aux principaux des armes à feu, des colliers qu'ils aiment beaucoup, des pièces d'étoffe, etc. ; etc. , pour leurs bons offices et l'ordre qu'ils avaient maintenu. Enfin, chacun de nous en particulier, qui s'était fait un ami des premiers chefs et avait changé de nom avec eux, les comblait de toutes les choses qu'ils désiraient. De sorte qu'au dire des Anglais, nous les avions enrichis pour plusieurs années, et que jamais ils n'avaient été traités ainsi par aucun navire. La plus grande abondance continuait de régner à bord. Elle avait commencé le premier jour, même dans notre position la plus critique. Chaque matelot avait eu alors une ou deux poules au moins par jour, indépendamment de sa ration de cochon frais ; les bananes, les cocos couvraient le pont. Il faut joindre à cela d'excellentes ignames qui tenaient lieu de pain, des pastèques et d'autres fruits de ce pays. Jamais nous n'avions eu une telle profusion de vivres. Ce peuple était alors fou des grains de verre bleu. On avait une poule pour deux grains de cette couleur, cinq pour une bouteille vide. Les couteaux, les bagues, les ciseaux, les miroirs, avaient une valeur proportionnelle. Enfin, au débit de toutes ces choses, il semblait qu'on abordait pour la première fois chez ces insulaires. Chaque jour, le marché commençait avec l'aurore et ne finissait qu'à la nuit ; ils

passaient tout leur temps dans leurs pirogues ou sur les flanes du navire. On les empêchait d'y pénétrer en hissant les filets d'abordage; autrement ils eussent couvert le navire et auraient peut-être essayé de l'enlever. Indépendamment des vivres qu'ils apportaient, ils nous vendaient encore leurs armes et un grand nombre de coquilles que nous les déterminions à amasser. Comme ils sont très-bruyans, c'était un vacarme continuel, semblable aux foires les plus tumultueuses de campagne.

Tonga-Tabou n'est plus maintenant gouverné par un seul chef. Les trois que j'ai déjà nommés se sont insensiblement emparés de l'autorité et se la partagent chacun dans son district. Le désir de vivre en paix leur a fait chasser le chef spirituel ou toui-tonga, homme belliqueux et entreprenant, qui est maintenant relégué dans l'île de Vavao. Il y a encore deux autres chefs, dont l'un assez puissant gouverne le canton de Hifo qu'habitent les missionnaires, nous ne l'avons jamais vu réuni aux précédens; l'autre, nommé Toubo, le premier de tous par la naissance, s'étant fait chrétien, s'est vu abandonné des siens; de sorte qu'il n'a plus d'autorité dans un pays que ses ancêtres ont gouverné, et où on ne l'accorde qu'à celui qui peut réunir auprès de lui le plus de guerriers possible. Ce sont des missionnaires taitiens qui l'ont converti, et on dit même qu'il a contribué à éloigner de lui tous ceux qui ne voulaient pas devenir chrétiens. Il ne lui reste que le souvenir de ce qu'il a été et une petite église qui ne sert presque à rien: Mais quoiqu'il soit déchu, le pouvoir de la naissance est si grand parmi ce peuple, que dans les cérémonies il conserve toujours le premier rang.

Tahofa, Palou, Lavaka, vivent en bonne intelligence. Depuis long-temps l'île est parfaitement tranquille. Elle se gouverne pour ainsi dire toute seule; c'est une espèce d'anarchie tranquille, si je peux me servir de cette expression. Dans ce triumvirat, Tahofa est le guerrier, il peut réunir sous ses ordres deux mille hommes. Les Anglais l'appellent le *Bonaparte* de l'île.

C'est un petit homme de cinquante ans, sec, vif et entreprenant, comme nous le verrons bientôt. Palou, moins âgé, ressemble à une énorme outre pleine d'huile, tant il est gros; mais sa physionomie est douce et agréable; c'est l'arateur; il entend un peu l'anglais. Lavaka ne paraît appartenir à cette association que parce qu'il est très-riche. C'est un bon garçon un peu bête, et qui n'agit que sous l'influence des deux autres; je ne le flatte pas, quoiqu'il fût mon ami et qu'il portât mon nom. Ce fut lui qui fit les premières démarches lorsque nous étions sur le récif. Quoique ces chefs soient respectés du peuple, leur pouvoir est néanmoins tellement limité qu'ils auraient eu bien de la peine à empêcher que nous fussions entièrement dépourvus si nous avions fait naufrage. Chacun d'eux a autour de soi une petite cour qu'il nourrit. Elle se compose de chefs secondaires et de conseillers nommés Matabonais.

Après nous être promenés quelques heures aux environs, et avoir visité les ruines assez considérables des tombeaux des anciens souverains, on nous servit un gros cochon en entier avec des ignames. Le commandant retourna à bord avec une partie de l'état-major, tandis que MM. Gaimard, Sainsan et moi, partîmes pour le village de Hifo qu'habitent les missionnaires, tout-à-fait à l'extrémité de l'île. Nous étions conduits par un jeune Anglais, nommé James Oupi, ayant fait naufrage très-jeune dans cet archipel, avait été recueilli par Palou qui l'avait adopté pour son fils. Il en parlait même le nom, et vivait à la manière des naturels dont il avait entièrement pris les coutumes, c'est-à-dire qu'il n'avait que la ceinture de converte.

Nous fîmes ce soir-là quatre lieues, et allâmes enlever à Béa chez mon ami Lavaka qui, quoique pris au dépourvu, nous reçut bien. C'est aussi la demeure de Tahofa et l'un des villages les plus importants de l'île. Il est fortifié de fossés et peu éloigné d'un étang salé qui communique à la mer. Nous en partîmes le lendemain d'assez bonne heure, traversâmes un

vîmes quatre autres villages, dont un était fortifié, et arrivâmes à Hifo, après avoir fait encore quatre lieues. Dans tout ce trajet que nous fîmes sous une allée couverte de verdure et à l'abri du soleil, nous remarquâmes très-souvent à droite et à gauche des plantations d'ignames, de patates, de cocotiers, des champs de cannes à sucre, surtout à l'approche des villages, dont quelques-uns s'annonçaient par des allées régulières de jeunes cocotiers. Les habitations que nous ne voyions pas s'annonçaient par le bruit cadencé des bancs sur lesquels les femmes fabriquent les étoffes de mûrier. Les habitans de Nougou-Nongon vinrent à notre rencontre et nous suivirent quelque temps. Ils nous parurent très-turbulens, et, sans notre guide, nous aurions pu être pour le moins dépoillés, malgré nos armes à feu. Quelque temps auparavant ils avaient tué un Américain.

Tonga-Tabou est une île basse, dont la base toute métropolitaine est recouverte d'une couche excessivement épaisse de très-bonne terre, où tous les végétaux se développent avec vigueur. Les cocotiers et les bananiers y croissent avec profusion. J'ai remarqué que la tige des premiers était plus grêle que dans d'autres contrées, ce qui n'a point échappé à M. Hodges, peintre du voyage de Cook, dans les dessins qu'il a donnés de cette île.

Le manque de montagne qui entraîne avec lui l'absence des ruisseaux rend le pays monotone; qui en a vu un quart de lieue à tout vu. Le rat excepté, il n'y a point de mammifères sauvages. Un martin-pêcheur, un râle, une poule d'eau, une perruche très-petite, des tourterelles, des merles, des mouche-rolles, un chat-huant, sont les seuls oiseaux qu'on y rencontre. Les insectes y sont très-rares, de même que le poisson dont nous ne pûmes nous procurer qu'une douzaine d'espèces. Il y existe un beau serpent d'eau, venimeux, jaune, annelé de noir.

Nous fûmes parfaitement reçus par MM. les missionnaires, dans leur jolie petite maison en bois qu'ils apportèrent toute

construite de Port-Jackson. Ils ont leurs femmes avec eux, et pour les servir deux compatriotes. Nous vîmes chez eux le chef sous la protection duquel ils habitent; il portait au cou un collier de trente-deux dents de cachalot, arrondies, pointues, grosses chacune comme le doigt, et longues de huit pouces. L'animal dont elles provenaient devait être énorme: C'est des îles Viti que les habitans de Tonga retirent ces précieux ornemens. Celui-ci ne ressemble pas mal à ces colliers de pointes qu'on met au cou de nos gros ebiens.

M. Thomas nous procura son canot pour le retour. Nous joignîmes après avoir fait un mille dans l'eau. Nous passâmes à travers une foule de récifs, arrivant pour l'un, *loffant* pour l'autre; et malgré l'habitude de ceux qui nous conduisaient, à passer par ces coupures, nous ne pûmes éviter d'échouer. Le soir, nous arrivâmes à bord après trois jours d'absence.

En évaluant à sept mille âmes la population de cette île, ce n'est pas se tromper en moins. La race est un beau type de la jouue ou polynésienne, sans cependant y rencontrer, comme aux Sandwich, des hommes de plus de six pieds et gros en proportion. On voit parmi eux des physionomies très-agréables, à nez effilé. Leurs cheveux noirs seraient comme les nôtres, si, par le moyen de la cheax, ils ne les frisaient pas en bûissons ou en grosses mèches, comme font les Papous. D'autres les relèvent et les fixent sur la tête. Les chefs les portent unis et se les coupent ras. Les hommes, bien faits, ont en général le bas de la jambe gros; leur tatouage en noir, qui n'a lieu qu'à la ceinture et aux cuisses, est uniforme chez tous. Un bien malheureux usage est celui de se couper les deux petits doigts dans la première phalange, lorsqu'un de leurs proches parens est malade, dans la croyance que ce sacrifice lui rendra la santé. Sur dix individus, sept au moins sont ainsi mutilés d'une ou des deux mains. Tous les chefs le sont nécessairement. On pratique cette barbare opération de force chez les jeunes enfans, car nous en avons vu de sept ans qui étaient dans ce cas. Cet usage remplace ici celui de se casser les dents ailleurs; mais il ne dis-

pense pas dans le deuil de se déchirer la peau de la figure, et d'y tracer deux grands ronds de sang sur les pommettes. Dans ces circonstances, quelques femmes ont un tatonage blanchâtre qui ressemble à des marques de lèpre ou de petite vérole, ce qui les rend affreuses. En général elles ne sont pas mal lorsqu'elles sont jeunes, et seraient mieux encore si elles ne coupaient pas leur chevelure en la défigurant. La fille de Palou avait beaucoup de ressemblance avec certaines statues égyptiennes; elle avait le bras et la main très-bien faits.

(Extrait du Journal de M. Quoy.)

PAGE 67.

Tout semble promettre la meilleure intelligence entre les Français et les insulaires.

Les habitans de Tonga observent religieusement l'usage, remarqué par les plus anciens navigateurs, de changer de nom avec l'ami qu'ils ont choisi; dès l'origine de nos liaisons, ils le mirent en pratique à bord. Les deux chefs Palou et Lavaka, qui depuis notre ébouage étaient restés nos fidèles commensaux, avaient adopté des amis parmi nos officiers, et les gens de leur suite avaient aussi fait leurs choix parmi le reste de l'équipage. Pour moi, occupé presque tout le jour à dessiner les sujets variés qui se présentaient en foule, j'avais eu peu de relations particulières avec les indigènes, lorsque deux jours après notre ancrage, l'Anglais Ritchett, que j'avais eu occasion d'obliger en renouvelant son accoutrement européen, m'ahorda sur le pont, et me montrant un homme assis à l'écart sur le bastingage, me dit que cet homme voulait être mon ami. Je demandai à Ritchett quel était ce personnage que je n'avais pas encore aperçu parmi les autres insulaires. « Oh! Monsieur, me répondit l'Anglais, c'est un grand chef et un grand guerrier; cet homme est le Napoléon de Tonga-Tabou. » A une aussi imposante dénomination, je ne balançai pas; je

m'avançai vers le chef qui me tendit la main en souriant, j'appuyai mon nez contre le sien. Je lui dis mon nom, il m'apprit le sien, et dès ce moment je devins pour toute la population de l'île un autre lui-même. Mon nouvel ami se nommait Tahofa.

L'Anglais ne m'avait pas trompé, Tahofa jouissait réellement d'une autorité et d'un crédit fort étendus; nous en eûmes plus tard des preuves qui nous coûtèrent malheureusement trop cher. Ce chef, qui eut une influence si fatale sur notre séjour à Tonga, pouvait avoir quarante-cinq ans; sa taille n'excédait pas cinq pieds trois pouces. Ses belles formes hénessaient une grande vigueur masculine; sur toute sa personne régnait une propreté remarquable; comme tous les insulaires, il portait autour des reins un large jupon d'étoffe d'ibisens, sans aucun ornement qui annonçât son rang suprême. Sa figure imposante empruntait un caractère singulièrement noble d'un front élevé qui allait s'élargissant vers les tempes, et que couronnaient des cheveux bruns, rares et frisés. Son regard était doux et vif en même temps, ses lèvres minces et vermeilles affectaient souvent un sourire qui n'avait rien de franc. Enfin sa figure, sa voix insinuante, ses habitudes flatteuses, décelaient un homme infiniment plus avancé que ses compatriotes dans les voies de la civilisation, mais peut-être aussi de la perfidie. Tahofa était sans doute, par sa bravoure, l'Achille de ces parages, mais nous trouvâmes aussi en lui plus d'un rapport avec le sage Ulysse.

Dans l'état politique qui régissait alors Tonga, l'autorité suprême, partagée en apparence entre les trois chefs, se trouvait réellement réunie dans les seules mains de Tahofa. Lorsque les habitans de l'île eurent chassé la race antique de leurs rois, Palou, Lavaka et Tahofa furent conjointement investis de la souveraine puissance. Tahofa, doué de qualités guerrières, rendit au pays d'éminens services dans les combats, et dès lors il s'éleva dans l'opinion des insulaires bien au-dessus de ses deux collègues, qui, à des goûts tout pacifiques, joignaient

l'indolence et l'incapacité. Bien plus, par une politique qui dénote un degré peu commun d'intrigue et d'habileté, Tahofa, devenu père d'un garçon, réussit à le faire adopter par la Tamaha, mère du roi chassé, et la seule personne de la branche souveraine qui fût restée dans l'île. En vertu de cette adoption, nous pûmes voir le peuple de Tonga, et Tahofa lui-même, rendre humblement à un enfant de trois ans les honneurs dus au rang suprême et à la race vénérée des Tou-Tongas. On voit que pour un sauvage, Tahofa avait assez bien préparé l'avenir de sa famille.

N'était-il pas merveilleux de retrouver aux extrémités du monde, dans une île presque imperceptible sur la carte du globe, une parodie si vraie, si frappante des grands événemens qui, lorsque nous étions encore enfans, avaient agité l'Europe entière? Ainsi la mer du Sud avait aussi son Napoléon. Peut-être n'avait-il manqué au guerrier sauvage qu'un plus vaste théâtre pour remplir aussi un hémisphère de son nom et de sa renommée. N'est-il pas au moins étonnant de voir, aux deux points opposés de la terre, deux ambitions procéder par les mêmes moyens, et s'avancer vers un même but? Entre Napoléon et Tahofa la distance est énorme sans doute, mais aussi, entre la France et Tonga-Tabou!...

L'incognito de mon illustre ami ne fut pas long-temps gardé à bord : Palou le présenta au commandant comme l'un des trois chefs de l'île, régnant plus particulièrement sur le district de Béa, grand village fortifié dans l'intérieur des terres. Tahofa reçut, comme ses collègues, des présens considérables, et devint, ainsi qu'eux, habitant du navire.

Chacun des chefs de Tonga-Tabou entretient une cour fort nombreuse, qui, comme cela se pratique dans d'autres contrées, dissipe largement avec le maître ce que le peuple récolte péniblement. Le nombre et le mérite personnel de ces courtisans rapportent au chef plus ou moins de considération; ils sont en même temps les conseillers et les gardes du corps du patron qu'ils servent; on les nomme mata-boulais. Nos trois

hôtes, qui ne quittaient pas la corvette, s'étaient fait accompagner d'un assez grand nombre de ces mata-boulais, de sorte que nous possédions quantité de convives que nous fêtions de notre mieux, pour répondre aux politesses des chefs. Aussitôt qu'on avait desservi nos tables, les cuisiniers se remettaient à l'œuvre pour nos hôtes et leur suite; et ce n'était pas un spectacle peu récréatif pour nous que de voir ces messieurs assis gravement à table, imiter tant bien que mal nos usages; et se faire servir par nos domestiques, qui avaient ordre de ne leur rien refuser. Nous remarquions surtout le gros Palou, qui, ayant des Anglais à son service, se piquait de savoir les belles manières, et qui, pour le prouyer, tendait à chaque instant son verre, demandait du rum, et buvait tour à tour à la santé des convives, non sans faire quelques grimaces.

Pendant que nous menions à bord du navire cette vie tout à la fois tranquille et confortable, l'extérieur de la corvette offrait du matin au soir les scènes les plus variées. Dès que le soleil se montrait à l'horizon, une foule de pirogues nous entourait de toutes parts; les naturels qu'elles apportaient grimpaient aussitôt contre les flancs du bâtiment, et, malgré la protection de nos filets d'abordage qui étaient constamment hissés, les factionnaires ne pouvaient qu'avec peine empêcher les plus entreprenans de s'introduire sur le pont. Un triple rang d'hommes et de femmes chargeait nos porte-haubans, et leurs cris assourdissans ne laissaient pas de nous être parfois incommodes. C'était à travers les mailles du filet qu'avaient lieu les échanges auxquels les indigènes et notre équipage se livraient avec une ardeur égale. Sans parler de l'extrême abondance des vivres que nous achetâmes, en peu de jours, le navire fut rempli de curiosités, de coquilles, d'objets d'histoire naturelle, que l'équipage se procurait avec un empressement sans exemple. Les matelots qui remarquaient le zèle infatigable de nos naturalistes, ne pouvaient se persuader que leurs collections n'eussent qu'une valeur purement relative. Dans l'idée qu'un intérêt plus réel s'attachait à des objets si soigneu-

soment recherchés, l'équipage entier s'appliquait à en réunir la plus grande masse possible. Ces collecteurs éclairés travaillaient de telle sorte, que, dans la suite du voyage, l'autorité des officiers dut arrêter cette fureur scientifique, et qu'on jeta quelquefois à la mer, au grand désappointement des propriétaires, une foule de ballots qui encombraient réellement le navire et nuisaient à la salubrité.

Comme tous les insulaires de ces vastes mers, nous trouvâmes les naturels de Tonga-Tabou fort empressés de se procurer du fer; mais une marchandise dont nous ne soupçonnions pas l'importance acquit tout-à-coup une valeur incroyable chez ces peuples: c'étaient les perles de verre bleu clair. Il est impossible de se figurer avec quelle avidité cette précieuse matière était recherchée à Tonga. Je ne crois pas exagérer en assurant que celui qui chez nous donnerait des diamans pour des épingles, n'aurait pas plus de gens à contenter. Les colliers de verre bleu excitaient l'envie de tous les habitans, depuis les chefs jusqu'aux derniers rangs du peuple. Dès qu'ils s'étaient procuré ce trésor, ils le échangeaient avec un soin extrême, et revenaient à la charge pour tâcher d'ajouter encore à leurs richesses en nous offrant tout ce qu'ils pouvaient imaginer de plus tentant pour nous. Cette fureur d'acquérir nous valut quelques offres réellement singulières; mais il n'était rien dont un insulaire ne pût faire le sacrifice pour ces beaux colliers bleus. Combien n'en ai-je pas vu réunir à grande peine quelques bagatelles qui faisaient tout leur bien, et solliciter à ce prix quelques grains du verre tant désiré! Aussi de cet engouement pour un objet partienlier naissait-il une dépréciation considérable de tous les autres, et tel nous accordait pour une seule perle ce qu'il aurait refusé de livrer pour plusieurs ustensiles de fer d'une valeur incomparablement supérieure.

Notre équipage avait grand besoin, pour réparer ses forces, de l'excellent régime nutritif dont nous jouissions à Tonga, car il était soumis aux plus rudes travaux par suite de notre malheureux échouage. Nous avions laissé au fond des eaux de la passe d'en-

trée des ancres qu'il nous était trop précieux de retrouver pour qu'on négligeât d'en faire la tentative. Ainsi, outre les travaux ordinaires du bord, les approvisionnemens de bois et d'eau, nos matelots durent encore, pendant plusieurs jours, sur une grosse mer et brûlés par un soleil ardent, user leurs forces à cette pénible pêche qui eut d'assez heureux résultats, mais qui jeta parmi eux un découragement qui faillit plus tard nous devenir funeste. Accablés par la fatigue du moment, ces hommes insoucians oubliaient qu'ils travaillaient pour eux-mêmes et que ces ancres, si péniblement arrachées du fond des coraux, leur sauveraient plus d'une fois la vie dans la suite du voyage. Les officiers du bord commandaient ordinairement ces longues eorvées; la relâche presque entière fut employée par eux en travaux fastidieux. Plus heureux, les naturalistes et moi, nous pouvions nous livrer à des excursions qui grossissaient leurs collections et mon portefeuille, tandis que nos pauvres camarades ne nous accompagnaient que dans les intervalles que le service leur laissait.

Dans les premiers jours de notre relâche, nous trouvions sur l'île de Pangai-Modon une chasse abondante d'oiseaux très-variés. Cette île servait surtout de retraite à une charmante espèce de colombe dont le plumage est vert et la tête amarantine. Nous aimions aussi à aller nous asseoir sous ses beaux ombrages, sans autre but que de jouir de notre bien-être présent, si doux en comparaison des traverses que nous avions essayées dès le commencement de notre périlleuse campagne. Couchés sous les belles voûtes de cette large végétation, souvent j'examinais avec soin tous les arbres nouveaux pour moi, que j'embranchais d'un seul coup-d'œil. C'étaient l'élégant bananier qui fournit à la fois aux habitans de Tonga un fruit excellent, de vastes serviettes pour étaler leurs mets, des torches pour chasser les ténèbres, des coupes qui ne servent qu'une fois pour boire le kava, et après le repas, de ses nervures ouvertes, une eau assez abondante pour laver les doigts et les lèvres des coquets insulaires; le papayer aux fruits dorés, qui se distin-

guent par un goût et une odeur fortement prononcés; le latanier, qui donne aux femmes de Tonga de légers éventails pour chasser loin du chef qui dort les insectes importuns; le vaeois, avec ses bizarres rejetons, qui d'un seul arbre font cent arbres issus d'une tige commune; le frère hibiscus dont l'écorce glutineuse s'étend en étoffes immenses; les élégantes fougères dont les dessins déliés ornent ces mêmes étoffes; telles étaient les riches productions de la nature dont j'étais entouré, et par-dessus tout cela se balançait majestueusement le cocotier, cet arbre bienfaisant qui désaltère les hommes et nourrit les animaux, qui donne à ces peuplades une huile douce et saine pour la parure, du bois pour élever les maisons, un chaume impénétrable pour les couvrir, et des cordes pour gréer les pirogues. Souvent, au milieu de ce magnifique spectacle, favorisé par le silence des bois, je me suis involontairement laissé aller à des rêveries dont les heureux mensonges me reportaient au milieu de ma famille et de mes amis, car la France était toujours le but de nos pensées, même lorsque mille émotions nouvelles venaient nous charmer par leur variété... Et puis, si je venais à songer quelle distance nous séparait de la patrie, par combien de dangers nous devons acheter notre retour, j'osais à peine espérer que nous reverrions un jour notre cher pays!

Quelques cabanes éparses sous les arbres servaient de demeure à un très-petit nombre d'insulaires. Lorsque nous arrivions chez ces bonnes gens, ils nous invitaient fort poliment à nous asseoir sur la natte qui couvre le sol. Les jeunes gens montaient aussitôt au sommet du cocotier le plus prochain, et en faisaient tomber les fruits; ils se servaient de leurs dents pour enlever le brou tenace et filandreux qui entoure la noix, et cette opération exige beaucoup de force et d'adresse; puis, lorsque le bois est mis à nu, ils enlèvent adroitement le dessus du fruit, du côté de la pointe, et l'offrent à leurs hôtes, qui n'ont plus qu'à boire la fraîche liqueur.

Lorsque nos hôtes avaient montré pour nous ces aimables

prévenances, nous les en récompensions au moyen de quelques grains de verre, et certes nous nous montrions généreux : ainsi ne nous laissaient-ils partir qu'en nous engageant à revenir souvent les visiter.

Bientôt nos promenades durent prendre plus d'extension, car les oiseaux, effrayés par nos coups de fusil, avaient déserté Pangai-Modou. Au moyen de la marée basse, qui ne laissait sur ce récif qu'un ou deux pieds d'eau, nous passions dans les petites îles voisines, jusqu'à celle qu'on nomme Onéata, qui offre une assez grande étendue. Là se bornèrent nos courses pendant quelques jours ; mais nos liaisons avec les chefs et la confiance que nous avions dans les insulaires nous inspirèrent bientôt le désir de mieux voir le pays et d'aller chez les naturels eux-mêmes étudier leurs mœurs et leurs usages.

Le chef Tabofa m'engagea un matin à l'accompagner sur l'île Onéata, où ses gens se livraient à la pêche : mon ami Lesson consentit à être de la partie ; et, nous étant fait mettre à terre sur Pangai-Modou, nous traversâmes à pied le récif, qui en ce moment restait presque à découvert ; la nombreuse suite du chef marchait derrière nous. Arrivés sur une petite île où brillait la plus fraîche verdure, nous fîmes halte, et nous vîmes, aux préparatifs qui se faisaient, qu'il s'agissait d'un kava. C'était la première occasion qui s'offrait à nous d'être témoins de cet acte si fréquent, et, selon les circonstances, si solennel quelquefois dans la vie des insulaires. Jamais ils ne se dispensent de prendre cette boisson forte le matin ; et si quelques graves événemens, comme une guerre, un conseil, des funérailles, réunissent les naturels, l'assemblée débute toujours par un kava ; le chef principal y préside, et les droits de préséance y sont réglés avec la plus sévère étiquette.

Outre le goût naturel des insulaires pour la boisson extraite du kava, goût qu'ils portent quelquefois à un excès nuisible à leur santé, des idées superstitieuses s'attachent encore à la racine elle-même. A l'instant où nous jetions l'ancre, la Tamaha, on reine-mère, nous envoya par un exprès une grosse racine

de kava, qui devait, pendant le reste du voyage, préserver l'*Astrolabe* de toute fâcheuse aventure. Par respect pour le don de la vieille reine, son talisman fut suspendu à l'étai d'artimon, et il y pendait encore vingt jours après, alors que nous étions sous le poids d'une nouvelle infortune, la guerre avec les sauvages.

Je reviens à Tahofa et à son kava sur la petite Ile. Nous étions assis sur l'herbe, formant un cercle alongé; Tahofa occupait le haut bout, Lesson et moi à sa droite. En face du chef, au bout opposé, un de ses principaux mata-boulais se fit apporter un plat rond en bois et à trois pieds : l'intérieur de ce plat, enduit d'un vernis blanc, attestait qu'il avait long-temps servi au noble usage pour lequel il était uniquement réservé.



Derrière ce grave fonctionnaire, une troupe de jeunes garçons se pressa sans ordre; on leur distribua aussitôt des morceaux de racine, qu'ils soumirent à une mastication vigoureuse. Cette opération terminée, les racines mâchées sont réunies

dans un plat; on jette dessus une sorte de filasse par poignées, puis une certaine quantité d'eau; alors le mata-boulaï principal retourne et presse avec ses mains le séduisant mélange jusqu'à ce qu'il en jnge le degré de force suffisant. Pendant ce temps, les autres mata-boulaïs font, avec des feuilles de bananier, des tasses extrêmement élégantes. Les choses en étaient à ce point lorsqu'on nous pria de replier nos jambes à la façon des indigènes: nous obéîmes volontiers; puis un homme se leva, se plaça debout au milieu du cercle, et la distribution commença.

Le serviteur qui avait composé cet étrange nectar en remplissait les tasses; il en passa une à l'homme du milieu, qui la porta au chef; celui-ci avala le breuvage et jeta la coupe. Le Gaumède tenait déjà une autre tasse pleine: Tahofa nomma celui qui devait la recevoir d'après son rang, en prononçant: *Avema. Finaou* — donne à Finaou. Le chef désigné frappa des mains en signe d'assentiment, puis il but et jeta le vase. Notre tour arriva, et nous nous soulîmes d'assez bonne grâce au cérémonial. La boisson favorite de Tonga nous sembla d'abord peu agréable; son goût est amer, et son passage dans la gorge laisse un sentiment de chaleur comme nos liqueurs fortes; pourtant l'habitude peut la faire trouver supportable. J'eus occasion de renouveler plusieurs fois cet acte de complaisance et de respect pour les usages de nos hôtes, et l'idée que j'ai conservée de la liqueur du kava, malgré son étrange fabrication, n'est pas une idée de dégoût.

Après cette halte, nous ne tardâmes pas à arriver sur l'île Onkata. A quelques pas, sous les arbres, nous découvrîmes l'établissement de pêche de Tahofa, disposé comme un bâteau de cinq ou six cabanes. La principale, destinée à la famille du chef, s'élevait sur le bord de la mer, et se distinguait par sa propreté intérieure et la finesse des nattes étendues sur le sol. Nous trouvâmes là une petite partie de la famille de Tahofa avec l'épouse du chef, mère de l'enfant mâle adopté par la Tamaba. Cet enfant, âgé de trois ans et demi et

doné d'une charmante figure, jouait à côté de sa mère; il était vêtu d'une petite étoffe, qui laissait nus les bras et la poitrine; un collier de verre bleu, marque insigne de luxe, pendait à son cou; sa tête rasée, à la mode des enfans de Tonga, était ornée, sur les tempes, de deux touffes de cheveux frisés tout brillans d'huile de coco. Dans un coin de la maison, plusieurs jeunes filles, dont les formes et la figure étaient ravissantes, s'occupaient de je ne sais quels détails de ménage. Ces jolies filles étaient les odalisques du seigneur Tabofa, qui, au dire de Ritchett, en comptait vingt-trois dans sa maison de Béa. Assurément, nous n'aurions pas mieux demandé nous-mêmes que de faire connaissance avec elles; mais le regard du maître les tenait clouées à leur place, et je compris que le vieux sultan, en me éduant son nom, n'avait pas prétendu pousser plus loin la communauté.

Après avoir offert à la femme du chef un présent convenable de colliers et de bagues, nous primes place sur la natte. Les femmes sortirent aussitôt, et on fit les préparatifs du déjeuner.

D'abord on étendit devant nous de grandes feuilles de bananier, puis on y plaça des bananes enites et crues et des ignames; un instant après on servit diverses sortes de poissons enites. Un mata-boulpi, qui ne mangeait pas, préparait pour le chef et pour nous des morceaux qu'il dépeçait fort proprement; enfin on apporta deux poissons argentés que le même serviteur ouvrit encore vivans, car ils sortaient de la mer, et nous vîmes avec surprise notre hôte en manger sans autre préparation que de tremper des morceaux dans de l'eau de mer. Tabofa, devinant sans doute ce qui causait notre étonnement, nous engagea à plusieurs reprises à faire comme lui; et, les premiers dégoûts une fois vaincus, je fus tout étonné de trouver cette nourriture sans apprêt beaucoup plus supportable que je ne l'eusse jamais imaginé. Le repas achevé, on présenta au chef deux ou trois fragmens de bananier; il les fendit, en exprima l'eau et s'en lava les lèvres et le bout des doigts. Après cette ablution, tout le monde rentra dans la cabane: la femme

et l'enfant du chef vinrent se placer près de nous, et le reste des serviteurs se tint debout, au fond de la maison, du côté de la mer.

Alors commença une scène que nous observâmes avec d'autant plus d'intérêt, qu'elle nous donna mieux que tous les livres possibles une mesure exacte du caractère et de la civilisation raffinée de ces peuples que nous nommons encore sauvages. Tabofa, qui était à demi-étendu sur la natte, se leva tout-à-coup, se prosterna devant l'enfant, et, appliquant son front contre terre, il saisit le pied de son fils, se le posa sur la nuque, et resta quelques instans dans cette posture; après quoi, se relevant gravement, il reprit sa place accoutumée. Cet exemple fut suivi par la mère du petit garçon, et successivement par tous les serviteurs du chef qui s'avancèrent tour à tour pour donner à l'enfant cette marque de respect à laquelle ils ajoutaient encore un baiser sur le pied. C'était ainsi que Tahofa travaillait à consolider l'édifice de puissance qu'il avait élevé pour sa dynastie. L'adoption de l'enfant par la Tamaba l'élevait de droit à toutes les prérogatives de la race royale, dont cette vieille femme était le seul membre survivant dans l'île, et Tabofa, en profond politique, se soumettait le premier à toutes ces momeries de respect pour lesquelles il avait probablement dans son cœur un profond mépris.

Pendant tout ce *baise-pieds*, le petit bonhomme jouait, allait, venait, sans se prêter le moins du monde aux hommages de sa cour qui saisissait l'instant favorable pour s'acquitter de son devoir.

La maison fut encore une fois quittée par les nombreux serviteurs de Tahofa; il ne resta plus avec le maître et nous qu'une ou deux vieilles femmes. On apporta des rouleaux d'étoffe qui devaient nous servir de traversins. Le chef s'étendit sur le dos et ne tarda pas à sommeiller...

Dans une excursion que nous fîmes plus tard à Mou, beau village situé sur la grande terre, au bord du lagon, nous reçûmes de Palou l'accueil le plus obligeant. A notre débarque-

ment, nous fûmes environnés et escortés d'une grande multitude, où se distinguaient, par leurs cris, les enfans les plus bruyans et les plus importuns du monde. On arrivait chez Palou par une large rue parfaitement alignée et bordée de murailles hautes de huit pieds, dont la matière était un jone fort artistement enlaçé. Dans une vaste et première enceinte s'élevait une maison longue de quarante pas; c'était la demeure de Palou et de ses serviteurs mâles; elle était déserte en ce moment. Nous y remarquâmes une ingénieuse charpente en coetier, qui réunissait la force à une élégante simplicité. Un second enelos nous laissa voir le chef, assis au seuil d'une maison plus petite. Nous n'étions pas attendus; une expression de plaisir anima les traits du gros chef, et nous ayant fait à tons quatre (tel était notre nombre) beaucoup d'amitiés, il regretta que notre capitaine, M. d'Urville, et M. Jacquinot, le second capitaine, ne nous eussent pas accompagnés, nous recommandant expressément de revenir bientôt avec ces messieurs et tous les autres officiers.

J'ai déjà dit que deux Anglais, John et Singleton, sont employés au service de Palou : Singleton, qui avait, lors de notre passage, vingt-six ans de séjour dans l'île, paraît sincèrement attaché à son patron, qui l'a marié et convenablement logé auprès de lui. John, qui est jeune et alerte, m'a semblé offrir un mélange de bonnes et mauvaises qualités tel que nous n'avons pu savoir si, durant notre station dans ces lies, cet Anglais a plus été notre ami que notre ennemi.

Après une collation de fruits, que Palou s'excusa de nous avoir donnée si légère, nous nous mîmes en route, guidés par Singleton, pour visiter Moua et ses environs. Nous examinâmes deux *salé palégo* (maison des esprits), où des débris de pirogues, *ex-voto* vermoulus, étaient le seul meuble remarquable; puis nous traversâmes une vaste clairière environnée d'arbres gigantesques. C'était dans cet espace *tabou* (sacré) que jadis, au temps où Tonga brillait de prospérité, on s'assemblait pour ces danses nocturnes qu'éclairaient mille flambeaux,

et dont Cook décrit les riantes solennités. A cette place, comme nous l'avions déjà fait plusieurs fois à la Nouvelle-Zélande, nous ne foulâmes qu'avec respect le sol qui avait reçu les traces de l'immortel marin, notre maître et notre devancier dans nos recherches aventureuses.

C'est au sein des forêts que les anciens habitans de ces contrées, idolâtres de leurs rois (*toi-tongas*), avaient placé des tombeaux de cette race sacrée. Ces monumens d'un âge plus entreprenant étonnent aujourd'hui par leur masse et leur étendue. Les *fai-tokas*, ainsi se nomment ces sépultures, sont des éminences artificielles au sommet desquelles s'élèvent, sur un plan quadrangulaire, trois ou quatre assises de gros blocs granitiques disposés comme des degrés, dont chacun aurait quatre à cinq pieds de hauteur. Si un seul degré s'élève au sommet du tertre, c'est qu'un seul *toi-tonga* dort dans la sépulture; si les os de toute une famille ont été déposés en un tombeau commun, trois ou quatre degrés, l'un sur l'autre, indiquent cette réunion. Quelques-uns de ces monumens qui ne contiennent qu'une seule dépouille sont disposés en ovale. J'ai compté plus de douze de ces immenses constructions, et encore en laissons-nous un grand nombre de côté; j'ai mesuré plus d'une pierre de huit à quinze pieds de longueur; et j'ai conçu une haute idée de ces hommes des anciens temps, qui ont élevé sur les restes de leurs rois ces impérissables mausolées, dans une île fondée sur le corail, où l'on trouverait à peine une roche de deux pieds cubes. Je me les suis figurés bien différens de leurs descendans amollis, ceux qui, dans leurs pirogues, allaient chercher à plus de cent cinquante lieues les blocs énormes qui composent ces tombeaux, qui les taillaient sans le secours du fer, et parvenaient, par des moyens inconnus, à les placer sur ces mamelons, où par leur propre poids ils sont fixés à jamais, comme ces monumens druidiques de la Bretagne, qu'on dirait posés sur la terre plutôt par le charme des talismans que par la puissance de l'homme.

Les habitans actuels de Tonga contemplant avec un saint

respect le fruit des efforts et de la patience de leurs pères, sans songer le moins du monde à les imiter dans leurs nobles entreprises. Une navigation lointaine effraie ces rejetons dégénérés d'une race hardie, et les grandes pirogues qui existent encore abritées sous des hangars dont la construction est si habile ne sont plus guère qu'un inutile apanage des chefs engourdis par la longue paix qui a laissé prendre à tout ce peuple les habitudes d'une vie nonchalante.

Les tombeaux plus récents se composent d'une petite maison fermée de toutes parts, construite sur une éminence et ombragée d'un cercle de mimosas, arbre consacré aux morts. Le plus grand nombre des sépultures illustres sont rassemblées à Mafanga, grand village dont, à raison de ce pieux dépôt, tout le territoire est sacré. En même temps que le cadavre, on enterre à quelques poncees de profondeur des figurines en bois représentant des individus des deux sexes. J'ai en occasion de déterrer quelques-unes de ces petites statues, et j'y ai remarqué un étonnant sentiment du dessin...

La nuit venue, nous rentrâmes chez Pslou, qui se préparait à souper aux flambeaux : ces flambeaux sont des fragmens minces de bananier. L'assemblée était nombreuse et se tenait dans la grande maison des hommes. La porte qui communiquait à l'enelos des femmes était fermée, et nous entendions partir de la maison où nous avions été admis le son d'une flûte très-douce : c'était la fille du chef qui jouait de cet instrument avec le nez, selon la coutume du pays. Nous primes part au bsnquet de Palou avec un extrême appétit : il se composait de bananes, d'ignames et d'un gros cochon rôti avec cette supériorité qui appartient aux seuls sauvages. Après souper, le bon Palou se fit apporter une pipe et fuma avec nous en eansant tranquillement. Enfin, nous nous étendîmes à la place que le chef nous avait réservée près de lui ; nos carnassières nous servaient d'oreillers, car il nous eût été impossible de dormir sur les petits bâtons à quatre pieds que les naturels plaacent sous leurs têtes. Les moustiques nous tourmen-

taient, et les ronflements de vingt-cinq gardes-du-corps de l'ami Palou nous privèrent de tout sommeil.

Au matin, un grand kava que le digne Palou présida avec une aisance tout-à-fait polie, nous prépara au déjeuner. Vers midi, nous nous embarquâmes sur les pirogues que m'avait louées mon honorable ami Tahofa, et nous partîmes au chant des rameurs, non sans emporter les adieux les plus affectueux de Palou, qui nous cria encore dans son anglais : *Speak captain come, Palou give to him rum.* — Dis au capitaine de venir, Palou lui donnera du rum.

Peu de jours après, notre commandant, touché des instances du bon gros chef qu'il aimait beaucoup, résolut de le satisfaire, et de mettre quelque appareil dans sa visite pour qu'elle restât plus long-temps gravée dans la mémoire des naturels; le jour en fut fixé à une époque prochaine. Dans le même temps, nos infatigables naturalistes, qui avaient conçu le projet d'une longue course dans l'intérieur, me mirent de la partie. Il fut décidé qu'un jour de la visite à Palou, nous nous rendrions avec tout le monde à Moua, et que de là, sous la conduite de John, nous prendrions la route de Hifo, village où résident les missionnaires, à l'extrémité nord de l'île.

Cependant, au milieu de cette sécurité si profonde, un orage se formait contre l'*Astrolabe*. Nous débarquâmes à Moua avec toute la solennité possible. Les uniformes, les pavillons flottans, le salut des canots avec leurs pierriers, rien ne fut oublié. Douze officiers ou élèves, et environ seize hommes de l'équipage, composaient notre troupe. M. Guilbert était seul resté à bord avec le peu d'hommes que laissait disponible le service du bois et de l'eau que l'on faisait à terre. A notre débarquement, peu de naturels s'empresaient autour de nous. D'abord cette circonstance nous étonna; mais arrivés chez Palou, nous restâmes bien plus surpris encore de l'expression que nous vîmes sur sa figure ordinairement si franche et si joyeuse. Le pauvre chef éprouvait évidemment un embarras

qu'il cherchait en vain à échapper. Enfin, sa contenance nous sembla si étrange, qu'après les premiers momens donnés à la confusion de l'arrivée, nous commençâmes, malgré nous, à la trouver suspecte. Nous fûmes obligés de lui rappeler que des rafraichissemens nous étaient nécessaires, et pendant que des serviteurs, aussi troublés que leur maître, se mettaient en devoir d'appréter un cochon et de cueillir quelques fruits, nous sortîmes tous pour aller à l'autre extrémité du village visiter le vénérable Tamaha dont nous reçûmes l'accueil le plus gracieux. Au moyen de Singleton, M. d'Urville eut avec cette reine une conversation où il puisa quelques renseignemens utiles.

Nous nous remîmes bientôt en marche vers la demeure de Palou, tout en visitant les tombeaux. Quelques naturels nous suivaient de loin et en silence. Leur attitude défiante ressemblait bien peu à la joie importune et aux caresses qui avaient signalé notre premier voyage à Moua.

Notre commandant, cédant à l'inquiétude qu'il éprouvait en songeant à *l'Astrolabe*, prit à peine le temps de partager le repas tardif que nous offrit le pauvre Palou. Il était un peu plus de midi quand les canots engalèrent vers Pangaï-Modou, abrégeant ainsi une journée que l'hospitalité de Palou devait nous rendre plus agréable. Heureusement rien n'avait été tenté contre la corvette; la juste défiance de notre brave camarade Guilbert avait conjuré le danger à bord de *l'Astrolabe*, tandis que la timidité de Palou, à Moua, reculait devant une résolution vigoureuse dont ce bon chef n'était réellement pas capable.

Il s'agissait, nous n'en doutons pas, d'enlever à Moua l'état-major de la corvette, pendant qu'on agirait à Pangaï-Modou contre le bâtiment. Tahofa était à son poste sur cette petite île; mais l'irrésolution de son collègue de Moua fit tout manquer; Palou n'osa pas consommer un crime. Nous étions cependant bien loin de soupçonner toute l'étendue du péril auquel nous venions d'échapper, et telle était notre confiance que la singulière conduite de Palou ne nous affecta qu'un instant.

Restés seuls à Moua, MM. Quoy, Gaimard et moi, nous ne pensâmes plus qu'à exécuter notre projet de voyage dans l'intérieur, et à une heure, sous la conduite de l'Anglais John, nous nous mîmes en route à travers les rians ombrages qui couvrent l'île jusqu'à Hifo, résidence des missionnaires anglais et point septentrional de Tonga Tabou.

(Extrait du Journal de M. de Sainson.)

PAGE 177.

Ce malheureux devait peut-être un jour trouver le juste châtement de ses forfaits.

Le 13, tous les préparatifs étant faits pour partir le lendemain, on envoya sur Pangai-Modou un canot pour faire du sable avec sept hommes, commandé par M. Faraguet, élève. Il se trouvait de plus sur la même île le chef de timonerie avec un timonnier observant la marée. M. Dudemaine, élève, était aussi depuis la veille à se promener sur la grande île. Les chefs Tabofa, Lavaka et plusieurs autres subalternes étaient à bord, avec un grand nombre de naturels continuant leur commerce le long du navire, lorsqu'on vit subitement les pirogues l'abandonner et se diriger vers l'île. Dans dix minutes il n'y en eut plus une autour de nous; les chefs mêmes nous quittèrent sans nous parler. En demandant ce que cela signifiait au milieu de la plus grande harmonie, des naturels et l'Anglais James qui partit aussi dirent qu'on se rendait sur l'île pour y célébrer une fête. Mais un instant après, comme nous déjeunions, on vit à la pointe de Pangai-Modou notre canot et les hommes qui le montaient entraînés de force par les naturels. On était si éloigné de s'attendre à un pareil acte d'hostilité qu'à peine pouvait-on y croire. Un coup de canon fut préparé; mais le canot fut malheureusement entraîné hors de son atteinte avant qu'il pût être tiré, ce qui aurait probablement produit un grand effet et fait relâcher nos gens: de suite on arma le

grand canot pour tâcher de les avoir et punir les voleurs. Ce fut en vain ; ceux qui étaient dedans n'arrivèrent que pour voir entraîner d'île en île et au travers des récifs nos matelots qu'ou avait dépouillés. Un seul, le jeune Canuae, fut relâché uu. Le chef de timounerie, étant aussi parvenu à s'échapper, revint à bord. Nous eûmes également l'embarcation qui, pleine de sable, ne put passer parmi les récifs ; le grand canot retourna sans avoir pu prendre un seul naturel qui aurait pu servir d'ôtage et de moyen de communication avec les habitants. Il recueillit M. Dudemaine qui, par le plus heureux hasard, se trouvait sur la grande île, ne se doutant de rien, jusqu'à ce que son ami, qui venait de le bien traiter chez lui, lui enleva brusquement son fusil sans le maltraiter ; tant ces hommes sont versatiles et disposés à suivre l'impulsion que leur donnent les chefs. M. Dudemaine voyant venir Tahofa et Lavaka qui, jusqu'au dernier instant, avaient été si bien reçus à bord, s'adressa à eux pour avoir son fusil ; mais il en fut très-mal reçu, et avec des menaces. Néanmoins il ne fut point entraîné, tandis qu'ou enleva M. Faraguet et les matelots. L'un d'eux même, s'étant fait une blessure profonde au pied, fut porté avec précaution, ce qui ne l'empêcha pas d'être mis nu. Ils arrivèrent à Moua chez Palou qui, ne paraissant point participer à cette mauvaise action, les prit sous sa protection, sans toutefois chercher à les rendre, parce qu'il craignait Tahofa qui seul avait machié cet enlèvement, et peut-être celui du navire, s'il avait pu. Ce dernier chef avait entraîné dans son complot le faible Lavaka ; nous ne pûmes concevoir le motif qui le faisait agir ainsi, à moins qu'à l'exemple de Palou, qui avait auprès de lui des Anglais, il ne voulût aussi, lui, avoir des Européens à son service.

Au moment où les pirogues laissèrent le bord, le matelot Simouet, assez adroit chasseur, déserta, en voulant faire croire à ses camarades qu'il avait été entraîné. Mais tous ses vêtements qu'il emportait dépossaient du contraire.

Au retour du canot, le commandant l'expédia de nouveau

bien armé avec ordre de s'emparer des naturels qu'on pourrait surprendre, de brûler toutes les habitations de la côte, d'épargner les femmes et les enfans, et de ne tirer sur les hommes qu'en cas d'attaque. Plusieurs personnes de l'état-major furent de cette expédition. On incendia quelques cases sans opposition, mais dans un lieu où les arbres approchant de très-près la mer ne laissaient qu'une plage de sable étroite, on fut reçu à coups de fusil tirés au travers des buissons; incident auquel on ne devait pas s'attendre si promptement. M. Dudenaine eut le coude froissé par une balle. Le caporal de marine s'avança imprudemment dans un sentier étroit à la poursuite des naturels, il en abattit un d'un coup de fusil; mais au même instant il fut entouré par trois ou quatre hommes qui le désarmèrent, le percèrent de six à sept coups de baïonnette, et l'assommèrent d'un coup de casse tête. En criant, on fut à son secours, on le porta au canot où il perdit connaissance. Quelques heures après il expira à bord de la corvette. Le bois était rempli de combattans; les coups qu'on leur tira durent nécessairement en blesser quelques-uns. Cependant cette attaque, beaucoup moins périlleuse pour eux que pour nos gens, n'aboutissant à rien, M. Gressien qui les commandait les fit rembarquer et revint à bord.

Dès que M. d'Urville entendit que les habitans ripostaient par des coups de fusil, il vit bien que le but qu'il s'était proposé était manqué. Il n'eut plus d'autre ressource que de tenter d'attaquer Mafanga placé assez près de nous sur le bord de la mer. C'est un village sacré qui contient les maisons des esprits et les tombeaux de quelques familles de chefs. Dans les plus grandes guerres ce lieu est toujours respecté, et jamais on n'y combat. C'est un sanctuaire dans une île sacrée par elle-même; car Tonga-Tabou signifie Tonga la Sacrée. Mais le lendemain nous vîmes une foule de naturels occupés à construire des palissades, à élever des redoutes en terre devant Mafanga, et par conséquent nous ôter tout espoir de nous en emparer par descente. Il ne fallut plus songer qu'à con-

duire la corvette vis-à-vis et l'attaquer à coups de canon.

Cependant le naturel qui venait d'être tué et ceux qui pouvaient avoir été blessés nous donnaient de vives inquiétudes sur le sort de nos compagnons prisonniers. Des parens du mort pouvaient exercer des vengeances que les chefs n'auraient peut-être pu ni voulu réprimer. On ne voyait vraiment pas de moyen certain pour se les faire rendre. Le sort de M. Faraguet, élève de l'Ecole Polytechnique, était surtout déplorable : car quand devait finir sa captivité ? Les matelots, en servant auprès des chefs, eussent été moins malheureux.

Un vent très-frais empêcha, le jour suivant, de rien entreprendre. On voyait toujours les travaux de Mafanga se pousser jour et nuit avec la plus grande activité. On en vit sortir une petite pirogue montée par trois individus, laquelle, en se dirigeant avec beaucoup d'efforts du côté de Pangai-Modou, avait échaviré plusieurs fois. Lorsqu'elle fut à portée d'être prise, un arma nu canot qui courut dessus et s'en empara. Elle se dirigeait réellement vers la corvette ; le mauvais temps seul avait rendu sa manœuvre douteuse : elle contenait M. Faraguet, conduit par deux Anglais dont Singleton était un. En arrivant à bord, M. Faraguet dut voir à l'émotion générale, et surtout dans les personnes de l'état-major et du commandant, combien nos craintes avaient été vives pour lui.

Il raconta que Tahofa le renvoyait en gardant les autres ; que tout ce qu'il y avait de combattans dans l'île était réuni sur ce point pour le défendre ; que les chefs mêmes, comme Palou et Tuubo qui étaient loin de participer à l'action de Tahofa, se réunissaient à lui dans cette circonstance : c'était un point d'honneur et en même temps un acte religieux. Tahofa, en se séparant de M. Faraguet, osa lui tendre la main en signe d'amitié, comme s'il ne se fût rien passé. Il dit qu'après avoir été enlevé du canot, il fut dépouillé de ses vêtemens par un parent de Palou, qui lui faisait signe que c'était pour qu'un autre ne le fit pas, et afin de les lui rendre ; ce qu'il fit réellement en arrivant chez le chef. Il le rudoyait même tant soit

pen pour mieux cacher ses bonnes intentions. La pirogue et les Anglais furent renvoyés.

Le lendemain, l'*Astrolabe* appareilla, et alla prendre position le long du récif qui est devant Mafanga. Nos prisonniers y étaient rendus; on les voyait se promener sur la plage.

On put même parler à l'un d'eux avec le porte-voix. Il dit d'envoyer un canot à terre, qu'on les rendrait. Un canot fut expédié en parlementaire avec un pavillon blanc; mais c'était un leurre pour s'en emparer; car lorsqu'il fut à portée, on lui tira un coup de fusil dont la balle, par le plus heureux des hasards, traversa les deux bords sans blesser personne. En même temps un autre coup fut tiré près de celui de nos gens avec lequel on causait pour lui faire signe de rentrer dans le fort.

Tout moyen de conciliation étant épuisé, le commandant assembla son conseil, qui fut d'avis d'attaquer avec le canon. On avait à craindre que les naturels n'exposassent nos hommes à nos propres coups ou qu'ils ne les massacrasent, lorsque quelques-uns d'entre eux viendraient à être tués. Ils furent plus généreux que nous ne le supposions. On tira donc toute la soirée à boulets et à mitraille. Nous étions un peu trop éloignés, et nos coups ne produisaient pas d'effet. Le lendemain la corvette fut mise à une encablure du récif, et la canonnade continua ainsi pendant deux jours. De leur côté ils ripostaient avec des fusils dont les balles nous dépassaient de beaucoup. Leurs redoutes, quoique faites de sable, étaient creusées si profondément et tellement épaisses, que nos boulets de douze ne produisaient dessus aucun effet. Les cocotiers seuls tombaient avec fracas. Tous ces guerriers au nombre de deux mille poussaient quelquefois des cris effroyables. Après que notre artillerie leur eut fait plus de peur que de mal, quelques-uns s'enhardirent jusqu'à nous narguer par des gestes, et à venir chercher les boulets sur la plage.

Nous fûmes très-contens lorsque nous vîmes que nos hommes étaient bien traités et qu'on permettait même à celui qui était blessé de venir laver sa plaie sur le bord de la mer. On ne leur

avait pas rendu leurs vêtemens, seulement on leur en avait donné de ceux du pays.

D'un autre côté la position du navire si près du récif, en ayant d'autres peu éloignés, n'était pas sans quelque danger, le vent soufflant parfois avec force. Si dans ces circonstances nous eussions été à la côte, notre sort était d'être tous massacrés; et si ces insulaires eussent été entreprenans, ils pouvaient tenter de nuit une attaque qui nous eût infiniment embarrassés, surtout ne pouvant compter pour nous défendre vigoureusement que sur les maîtres et un très-petit nombre de bons matelots; le reste montrant peu de courage et baissant la tête lorsqu'ils entendaient siffler les balles; que dis-je! pour une amorce brûlée du bord. Je l'ai vu.

Pendant cette réunion de toute l'île sur un seul point; la pluie qui tombait; la nécessité d'y réunir des vivres; l'alerte continuelle dans laquelle nous les tenions par nos coups de canon, ennuyèrent autant le belliqueux Tahofa que les autres chefs et le crantif Palon qui se tenait loin sur les derrières. Ils dépêchèrent un de nos hommes dans une pirogue, qui vint dire que, si on ne voulait plus tirer et s'en aller, on nous rendrait les autres. On y consentit; il fut renvoyé à terre et revint aussitôt avec un mata-boulai qui avait grand'peur; il portait un présent de cochons et de bananes au commandant, de la part de Tahofa. C'était l'ancien ami de M. Gressien. Ce brave homme, le meilleur de tous les amis que nous nous étions faits, parut toujours souffrir de tout ce qui se passait; il faisait entendre que, si le navire était jeté à la côte, il y aurait un grand massacre, mais qu'il se cramponnerait si bien à son officier, qu'il parviendrait à le sauver. On aime, au milieu d'actes empreints encore de barbarie, à se reposer sur de pareils sentimens.

Dès le commencement du traité on vit les naturels sortir avec confiance de leurs redoutes parfaitement entendues. Nos hommes nous furent rendus, moins un, qui demeura avec le déserteur Simonet, qu'on ne put ravoïr. Nous apprîmes d'eux que nos canons tirés le jour n'avaient fait de mal à personne. Un

seul coup tiré le soir au hasard avait tué un malheureux qui passait.

Nous appareillâmes tout de suite pour aller moniller loin de là, pressés d'abandonner un lieu où nous avions perdu tant de temps, et où nous laissions trois hommes, dont un mort, qui fut enterré avec les honneurs sur la petite île de Pangaï-Modou.

L'histoire naturelle de la mer me fournit, dans cette île, de quoi faire 30 planches in-4°; aussi ces dessins absorbèrent-ils tout mon temps. Nous recueillîmes également beaucoup de coquilles.

(Extrait du Journal de M. Quoy.)

Ce fut le 20 avril, au point du jour, que nous découvrîmes la terre de Tonga-Tabou. Nous l'avions déjà aperçue douze jours auparavant vers le soir, et nous nous bercions de l'espoir de pénétrer le lendemain dans les baies paisibles de ce petit archipel; mais le sort en avait décidé autrement. Une brise contraire, légère d'abord, se changea dans la nuit en coup de vent furieux; il fallut céder à sa violence et battre encore la mer pendant douze grands jours. De tels mécomptes sont communs dans la vie du marin.

Tonga-Tabou nous apparut donc au lever du soleil, et nous contemptions avec ravissement ce rivage si long-temps poursuivi. On mit le cap sur la terre, mais avant qu'on l'eût beaucoup rapprochée, un grain pesant vint encore assaillir la corvette, comme pour réprimer notre joie et nous avertir qu'une force supérieure à la nôtre pouvait encore nous repousser au large.

A dix heures, le temps s'était éclairci, un beau soleil dorait nos voiles, et l'*Astrolabe* faisait un chemin rapide vers l'île, qui semblait sortir de la mer toute brillante de verdure et de fraîcheur. Une pareille vue nous transportait d'aise, non que le site de Tonga-Tabou offre rien de remarquable en lui-même, mais il s'embellissait à nos yeux par l'espoir de quelques instans de repos après trente jours si péniblement passés

à la mer. Au reste, ce n'est pas dans les îles de l'Océan du Sud qu'un artiste peut aller chercher des inspirations pittoresques. Là, presque toutes les terres, fondées sur d'immenses bancs de coraux, présentent à l'œil des lignes peu variées. La riche végétation de ces contrées s'élève d'un sol plat à une hauteur à peu près uniforme; elle s'arrondit en masses épaisses que dominent d'innombrables cocotiers balancés au souffle des vents. Une île de la mer du Sud, aperçue de loin, n'est qu'une bande étroite de verdure couronnée par le beau ciel du tropique, tandis que la mer vient briser au pied des arbres sur un sable éclatant de blancheur.

Nous nous présentâmes devant le canal qui, par une route tortueuse au milieu des écueils, conduit au mouillage de Pangaï-Modou, autrefois visité par Cook et d'Entrecasteaux, et nous nous vîmes bientôt engagés dans cette passe, entre le rivage où la mer brisait à grand bruit, et une longue bande de récifs qui nous prolongeait sur la droite. Nous goûtions ce charme inexprimable d'une navigation rapide sur des flots unis, tandis qu'une jolie brise se jouait dans nos voiles les plus hautes. Peu à peu cependant notre vitesse diminua, les voiles vinrent à battre sur la mâture, et un calme plat laissa notre navire à la merci d'un courant qui nous rapprochait des récifs.

Nul moyen de laisser tomber une ancre, car les énormes coraux qui surgissent du sein de ces mers construisent rarement leurs masses en pentes adoucies. Ils s'élèvent perpendiculairement du fond des eaux, et n'offrent aux navigateurs que des lames acérées pour briser les navires, et un abîme sans fond pour les engloutir.

Le courant nous emportait toujours. Du haut des mâts, les vigies apercevaient le banc de corail avec ses mille couleurs qui brillaient sous les eaux; nous approchions lentement; mais avec une force irrésistible. Tout-à-coup le navire touche sur l'écueil, et un choc violent ébranle toute sa masse; l'avant était soulevé tout entier, tandis que l'arrière flottait encore

en roulant sur une eau profonde. Point d'avarie, point d'eau dans le bâtiment ; sa proue, en heurtant les coraux, en avait brisé la surface, et son excellent doublage avait heureusement résisté au premier choc.

Peu d'heures après, la perte du navire paraissait inévitable. Le vent du large, qui s'était élevé, soufflait avec force ; la mer s'était grossie, et la corvette inclinée sur les rochers semblait à chaque instant devoir céder aux efforts réunis des éléments.

Je ne dirai point comment s'écoulèrent quatre-vingts longues heures dans de continuelles angoisses ! C'était un triste spectacle que ce navire que nous aimions tant, qui était pour nous la patrie, qui nous avait déjà portés à travers tant d'écueils inconnus, se débattant maintenant contre sa perte, comme un noble animal qui frémit à l'aspect du danger. Et si les jours étaient longs et pesans, les nuits l'étaient bien davantage ! Comme elles s'écoulaient péniblement au milieu de ce désordre qui règne toujours sur un bâtiment en perdition ! Avec quelle impatience nous attendions le jour, debout, au pied du mât d'artimon, suivant d'un œil inquiet la marche rapide des nuages noirs qui montaient sur nos têtes, tandis que chaque rafale nouvelle nous paraissait devoir ensevelir pour jamais sous les flots les flancs brisés de l'*Astrolabe* !

Heureusement il n'en devait pas être ainsi : le 24 avril, la mer s'apaisa et nous permit de tenter quelque chose pour le salut commun. Plusieurs fois, à l'instant de réussir, nos espérances furent trompées. Enfin nous pûmes mettre à la voile en profitant d'un souffle favorable ; et laissant au fond de la mer plusieurs de nos aneres, nous mouillâmes la seule qui nous restât dans la baie tranquille de Pangai-Modon, six jours après notre fatal échouage.

C'est alors que, dégagés de toutes pensées sinistres, nous ne songeâmes plus qu'aux douceurs que nous promettait le délicieux climat que nous devions habiter quelque temps.

Je l'ai déjà dit, le pays est peu pittoresque ; cependant le

tableau de ces îles nombreuses, dispersées au hasard sur une vaste étendue de mer, frappe toujours agréablement la vue. Tonga-Tabou, modeste métropole de cet archipel, s'étend sur un espace de douze lieues de longueur environ, tandis que sa largeur est très-resserrée par un lagon qui occupe le centre de sa surface. Devant l'entrée de ce lagon, une multitude d'îlots de grandeurs différentes se groupent au loin, séparés entre eux par les profondeurs inégales, ou par des bancs de ces perfides coraux qui rendent la navigation des mers du Sud si périlleuse.

C'est dans le voisinage d'une de ces petites îles que *l'Astrolabe* avait jeté son ancre : les habitants la nomment Pangai-Modon. Elle contenait à peine quelques cabanes sur un espace de plusieurs arpens, couverts d'une abondante végétation. La mer, toujours calme à l'abri de cette terre, nous permettait de fréquentes communications avec le rivage, et nous recherchâmes avidement les occasions de faire connaissance avec les naturels.

Déjà, pendant nos jours de malheur, des communications assez bienveillantes s'étaient établies entre nous et les insulaires. Il me faut reprendre de plus haut pour raconter l'origine et les progrès de nos relations avec ces sauvages.

Aussitôt que nous avions paru dans la passe de l'entrée, un indigène seul, monté sur une pirogue très-frêle, nous avait apporté des fruits dont il s'était facilement défait pour quelques bagatelles. Cet homme nous avait suivis jusqu'à notre échouage. A l'instant même où nous donnions sur le récif, une autre pirogue accostait le navire ; elle portait un naturel d'une haute stature, qui, monté sur le pont, avec des manières fort libres, demanda le commandant, et se présenta comme un chef. La partie supérieure de son corps était nue et bien conformée ; ses reins étaient ceints d'une ample pièce d'étoffe rousâtre et luisante ; une chevelure noire et abondante tombait sur son cou, et, comme parure sans doute, une natte très-fine de cheveux traversait son front d'une tempe à l'autre. En

toute autre circonstance, l'apparition de cet échantillon d'une race nouvelle pour nous eût excité notre curiosité; mais, au milieu du trouble et de la confusion du moment, il fut assez mal accueilli. Quoi qu'il en soit, il fit bonne contenance, et répétant d'un air de dignité qu'il était un grand chef, il alla se placer sur la dunette, qu'il occupa sans désemparer jusqu'à la fin de nos infortunes. Sa conduite fut étrange pendant ce temps d'épreuves. Dans les momens où notre perte paraissait imminente, Toubou-Dudaï (ainsi se nommait cet homme) était rayonnant de plaisir; sa joie, qu'il ne cherchait pas à déguiser, mettait quelquefois notre patience à bout. Si le moment eût été plus favorable aux conceptions poétiques, il n'eût tenu qu'à nous de voir en sa personne le mauvais génie de *l'Autrolabe assis sur la poupe*, applaudissant par son infernal sourire aux efforts de la mer pour dévorer sa proie.

Dans cette même soirée, nous vîmes avec étonnement trois Anglais arriver au milieu de nous : le premier était un jeune homme fort beau, qui différait bien peu par la couleur des naturels du pays, dont il portait le costume; on le nommait John Singleton et Ritchett, ses compatriotes, avaient conservé des vêtemens européens. Ces trois hommes considéraient notre position comme désespérée; vivant dans l'île, sous le patronage de Palou ou Fatou, l'un des principaux chefs, ils étaient venus pour nous assurer des bonnes dispositions de cet important personnage.

Palou lui-même arriva dans la matinée suivante, et dès ce moment la scène s'anima autour de nous beaucoup plus que nous ne l'aurions désiré. Plusieurs centaines de naturels entouraient sans cesse le navire; ils échouaient, à mer basse, leurs pirogues sur le récif. L'espoir qui les avait rassemblés n'était que trop facile à deviner pour nous, et nous comprîmes dès lors qu'au moment de la crise qui devait décider de nous, la mer ne serait pas notre ennemi le plus redoutable.

Le chef était venu dans une balcinère anglaise qui lui appartenait, et sans doute il était fier d'une aussi belle propriété, car à

peine avait-il fait connaissance avec nous, qu'il nous entraîna vers l'échelle, pour nous faire contempler son embarcation qui flottait près du bord, répétant sans cesse : *See my boat, very fine*, car il parlait un peu anglais. Palou, bien que d'une corpulence énorme, était pourtant lesté et bien fait; on pouvait lui donner plus de quarante ans; un vaste japon d'étoffe ceignait son corps; aucun ornement n'indiquait son rang, et il portait les cheveux entièrement ras. Un autre chef, d'un pouvoir égal au sien, l'accompagnait : c'était Lavaka, homme d'une grande taille, mais à l'air stupide et lourd. Une suite peu nombreuse de personnages secondaires monta à bord avec les deux chefs. À l'aspect de cette troupe, notre premier hôte, Toubou-Dodaï, parut abandonner ses prétentions au suprême pouvoir; il alla sans façon se placer aux derniers rangs de la suite de Palou, qui lui témoignait peu de considération.

La fortune avait mis dans nos mains de précieux objets; nous n'épargnâmes rien pour rendre leur séjour sur le navire aussi profitable pour eux qu'il était rassurant pour nous. Jamais sauvages ne se virent chargés d'autant de richesses. Aussi les bonnes grâces de nos hôtes nous furent entièrement acquises, et si la perte du navire eût été consommée, nul doute que la protection de Palou n'eût assuré le salut d'une partie de l'équipage.

Les chefs, lorsqu'ils n'étaient point en conférence avec notre commandant, passaient leur temps assis sur la dunette; c'est de ce poste élevé que Palou haranguait plusieurs fois par jour la meute avide de ses sujets, qui n'attendait qu'avec impatience le moment où la mer les enrichirait de nos dépouilles. Souvent la voix du bon insulaire était tremblante et émue; et quoique les trois Anglais nous vantassent la puissance illimitée de Palou, nous sentions que ce chef lui-même prévoyait une circonstance où tout son pouvoir serait débordé par l'ardeur du pillage qui animait cette multitude jusqu'alors obéissante.

Heureusement, comme je l'ai dit, nous n'eûmes pas à supporter une aussi cruelle épreuve. Lorsque l'*Astrolabe*, favorisée

par un temps plus doux, vogua enfin loin de ces tristes récifs, les naturels prirent assez gaiement leur parti, et résolurent dès-lors de se procurer, par un commerce d'échanges, ces richesses tant enviées qu'ils avaient espéré acquérir à meilleur marché.

Cette résolution, toute à notre bénéfice, reçut bientôt son exécution. A peine l'ancre eut-elle touché le fond devant Pangaï-Modou, qu'une foule de pirogues environna la corvette, convertie dès ce moment en un vaste marché. Avant la fin du jour, elle se remplit de vivres excellens que les naturels échangeaient en profusion contre des bagatelles brillantes ou des objets d'une utilité plus réelle. En très-peu de temps, la prodigieuse activité de ce commerce fit naître entre ces insulaires et nous une intimité dont les deux peuples recueillaient également des fruits doux et solides.

(Extrait du Journal de M. de Sainson.)

La nuit du 20 au 21 avril fut très-pénible : on s'attendait, à chaque instant, à voir l'*Astrolabe* se briser sur les récifs. *Si le grelin casse, nous sommes frits*, disait-on. Nous dînâmes fort tard; et comme ce repas pouvait bien être le dernier, je mangeai d'un excellent appétit et je m'endormis immédiatement après. A neuf heures du soir, M. Quoy vint m'éveiller. *Le grelin est cassé, faites lestement votre paquet*, me dit-il. Je dormais de si bon cœur que mon ami fut obligé de m'éveiller une seconde fois; je montai alors sur le pont où je restai quelque temps; mais, voyant que le navire était encore debout, je redescendis dans ma chambre. Vers le minuit, M. Quoy m'éveille de nouveau très-vivement, et il me répète que chacun ayant fait son paquet, décidément je devais faire le mien : cette fois les conseils de l'amitié furent suivis avec assez de promptitude.

Le 21 avril, M. d'Urville, voyant que la perte du navire était probable, voulut rendre cette perte la moins grande possible, et sauver les documens relatifs à l'expédition et tout ce

qui était nécessaire pour faire de nouvelles observations, soit à terre, soit en mer. Il voulait aussi sauver les effets des hommes de l'équipage; et, pour remplir ce but, il fit donner l'ordre que tous les hommes eussent à embarquer leur sac dans la chaloupe. Cela eut lieu à deux heures de l'après-midi; il y avait vraiment du plaisir à voir l'énormité des sacs : chaque homme, ne voulant rien perdre, emportait jusqu'à de mauvaises nattes, des coquilles brisées et les plus misérables objets d'échange; à tel point que la chaloupe ne pouvant pas tout contenir, on fut obligé de débarquer les couvertures de laine, et de réduire les sacs à une dimension un peu plus raisonnable.

Quant à moi, je m'empressai de mettre dans la chaloupe, à l'abri du naufrage, une écriture en bronze que j'avais reçue à mon départ de Paris de mesdames Geoffroy Saint-Hilaire, et les OEuvres du poëte à qui je dois l'épigraphe de mon journal :

J'affronte de nouveaux orages :  
 Sans doute à de nouveaux naufrages  
 Mon frère esquif est dévoué.

Que t'importe en quels lieux le destin te prépare  
 Un glorieux tombeau ?

LAMARTINE.

Les désirs du commandant ne se bornaient pas aux documens de l'expédition, aux instrumens scientifiques et aux effets des matelots; il voulait aussi mettre une partie de l'équipage hors de tout danger : dans cette intention, il désigna un certain nombre de personnes, parmi lesquelles M. Quoy et moi, pour aller sur la côte passer la nuit à terre avec la chaloupe. M. Quoy dit à M. d'Urville qu'il préférait partager le sort de ceux qui resteraient à bord, et qu'il n'irait point dans la chaloupe sans un ordre formel de sa part. Le com-

mandant le lui donna aussitôt, en ajoutant qu'il était essentiel qu'il y eût à terre des hommes raisonnables qui pussent avoir de l'influence auprès des indigènes. M. Quoy me témoigna que, dans ces circonstances, nous ne devions point être séparés; c'était bien mon désir aussi, mais ici il fallait le combattre. Comme chirurgien-major, je ne devais point quitter le commandant; et d'ailleurs, de cette manière, mon ami et moi nous serions témoins, lui de ce qui arriverait sur la côte, et moi de ce qui aurait lieu sur *l'Astrolabe*. Je priai M. d'Urville de m'accorder la faveur de rester à bord, lui disant que je ne pouvais pas le quitter au moment du danger: il voulut bien y consentir.

Tout étant ainsi réglé, et le départ de la chaloupe fixé à quatre heures, le commandant ne voulant rien avoir à se reprocher, fit assembler l'état-major sur le pont, et demanda successivement à chacun de nous si nous croyions préférable d'envoyer la chaloupe ou de la garder à bord: l'envoyer à terre fut l'opinion à peu près unanime.

Alors, le commandant harangua l'équipage et dit en peu de mots: « qu'il pensait à sauver les effets et à mettre une partie des hommes en sûreté; qu'il leur recommandait particulièrement une extrême prudence dans leur conduite avec les natutels, et de bien remarquer que la faute d'un seul pouvait occasioner la perte de tous. » *Nous sommes donc perdus!* dit un matelot nommé Quémener, désigné pour aller chez les missionnaires; *dans ce cas je préfère rester à bord.* Le commandant lui répondit que la perte du navire n'était point certaine; que les moyens que l'on prenait étaient dictés par la prudence, et que lui, Quémener, avait été choisi pour interprète; qu'en cette qualité il serait utile à la mission; qu'on ne le mettait pas dans la chaloupe comme mauvais matelot, mais bien comme remplissant des fonctions importantes. Quémener se tut, n'ayant rien à répliquer.

Il y avait à bord de *l'Astrolabe* un assez bon nombre de naturels parmi lesquels on comptait quelques chefs; et avec ces

derniers étaient venus plusieurs Anglais qui étaient à leur service. Ceux-ci dirent à M. d'Urville que la chaloupe serait infailliblement pillée si elle allait à terre. Cette considération engagea le commandant à la garder à bord.

Deux de nos embarcations furent envoyées à Hifo, chez les missionnaires : elles portaient les papiers de l'expédition, les cartes, les dessins d'histoire et d'histoire naturelle, les montres, quelques instrumens nautiques, et de plus deux chemises et un pantalon à chacun de nous.

Un grand nombre de pirogues échouées sur les récifs nous entouraient. Une nuée de naturels rôdaient autour de nous, ou bien, debout sur les récifs, attendaient le dénouement : on eût dit autant de corbeaux qui attendaient leur proie.

Une partie de l'équipage passa la nuit dans les embarcations : dans la chaloupe se trouvaient MM. Quoy, Sainson, Bertrand et Faraguet; dans le grand canot, M. Paris; et dans la grande baleinière, M. Dudemaine. Les autres personnes de l'état-major restèrent à bord. La nuit fut plus pénible encore que la précédente. Mon ami *Kanan-Gata*, fils de *Palou*, s'étant couché dans mon lit, je pris une couverture et un oreiller, et je vins me coucher sur le pont, à côté de MM. Jacquinet, Gressien et Guilbert.

Le 22 avril, anniversaire de notre premier départ de Taoulon, M. John Thomas, l'un des deux missionnaires anglais de Hifo, vint à bord de l'*Astrolabe*. Les renseignemens qu'il nous donna sur les naturels ne furent rien moins que satisfaisans. Il nous dit que si nous faisions naufrage, nous serions entièrement dépossédés par eux, et qu'il fallait renoncer à l'idée de conserver nos effets. Il était certes bien dur de perdre nos collections en même temps que le navire; mais enfin, lorsqu'on fait un voyage de découvertes dans les îles à récifs, on doit s'attendre à de pareils accidens : c'est même ce qui nous avait déterminés à envoyer de Ténériffe et de Port-Jackson, à l'Institut de France et au Jardin des Plantes, nos mémoires et nos collections zoologiques, afin de laisser, en cas d'accident, un

souvenir de la nouvelle *Astrolabe*. Le pauvre missionnaire était pâle et souffrant : je l'invitai à descendre dans le carré pour prendre quelques alimens ; il me dit alors qu'il était saisi de froid et qu'il n'avait pas de chemise sur le corps. Je le priai d'en accepter une des miennes, en lui offrant tout ce dont il pourrait avoir besoin. Il eut quelques vomissemens : sans doute que la position peu rassurante dans laquelle nous étions venait ajouter à ses souffrances. Lorsque cette indisposition fut dissipée, M. Thomas me fit part du désir qu'il avait d'acheter une montre. Il voulut bien céder à ma prière, en acceptant la mienne, qui était fort modeste : c'était une montre d'argent.

A quatre heures du soir, le commandant, voulant profiter d'une brise légère, tenta d'appareiller : la brise ayant faibli, nous fûmes de nouveau portés sur le récif. On sonda de l'avant et on annonça *sept pieds d'eau!*... Nous crûmes que cette fois c'en était fait de l'*Astrolabe*. M. d'Urville pensa de même ; il dit au lieutenant de faire semblant de manœuvrer, pendant qu'il allait descendre dans sa chambre avec les chefs du pays. Le commandant s'arrangea avec les trois grands chefs, l'éloquent *Palou*, le belliqueux *Tahofa* et le riche *Lavaka*, pour que l'équipage fût à terre sous leur protection et nourri par leurs soins : il leur fit des cadeaux assez importans, qui parurent les satisfaire. Pendant ce temps, M. Gressien vint dire au lieutenant que l'on pourrait très-bien reprendre les amarres ; c'est ce que l'on fit aussitôt avec une promptitude étonnante, tout le monde travaillant avec vigueur. Le commandant remonta sur le pont, déjà résigné sur la perte de l'*Astrolabe* ; et il apprit, avec plus de plaisir encore que de surprise, on le conçoit facilement, que l'on avait repris les amarres, et que par conséquent rien n'était encore désespéré.

Avant l'appareillage, M. d'Urville avait, à l'insu des chefs, fait mettre tous les fusils à fond de cale, sous sa chambre, afin que, dans la débâcle, les naturels ne pussent point s'en emparer, cette partie du navire devant être submergée la première.

Une partie de l'équipage et de l'état-major passa la nuit dans les embarcations, comme on avait fait la veille. Mon *tayo*, étant revenu de Moua, me fit présent d'un cochon et d'une bonne provision d'ignames.

Le 23 avril au matin, M. Lottin revient de chez les missionnaires, tout surpris de nous trouver encore debout ; car, en voyant les violentes secousses qu'éprouvait l'*Astrolabe* au moment où il la quitta, et le voisinage si redoutable des récifs, il était parti dans la pénible conviction que peu d'heures après notre navire serait brisé. Cet officier avait été parfaitement accueilli, à Hifo, par madame Thomas et par M. et madame Hutchinson : ces bonnes dames, touchées jusqu'aux larmes de notre fâcheuse position, faisaient de ferventes prières pour notre délivrance.

Cela fut que le 24 avril, après avoir échoué encore une fois, que nous parvîmes à être hors de danger. Nous restâmes ainsi en perdition pendant plus de trois jours ; et, dans cette position si longuement désespérante, on voyait, par un contraste assez singulier, tous nos hommes en costume de dimanche ou de naufrage, comme on voudra l'appeler, c'est-à-dire vêtus de leurs meilleurs habits. Dans un de ces momens les plus critiques, nous prîmes une très-belle espèce de poisson, non connue des naturalistes : elle fut aussitôt dessinée et décrite sous le nom de *Labre perdition*.

L'*Astrolabe*, solidement construite, ne fut point aussi endommagée que des échouages si fréquens auraient pu le faire craindre ; mais nous perdîmes deux grosses ancres et presque toutes les petites, que les marins désignent par le nom d'*ancres à jet*, et qui sont d'une indispensable nécessité dans les mers que nous avions encore à parcourir. Dès que nous fûmes arrivés au mouillage de *Pangai-Modou*, les chefs et leurs principaux conseillers ou *mata-boulais*, qui avaient constamment vécu à Bord, et pour lesquels nous mettions un second couvert après le nôtre, furent récompensés de leur bonne conduite. Bientôt une abondance excessive, en toutes sortes de vivres,

fit complètement oublier à l'équipage toutes les fatigues qu'il venait d'éprouver : on était singulièrement satisfait d'obtenir une poule pour trois grains de verre bleu, et d'en avoir cinq ou six pour une bouteille vide. De plus, la meilleure harmonie régnait alors entre nous et les indigènes.

Le 4 mai, je vais avec M. d'Urville chez les missionnaires. Nous partons de bonne heure; l'Anglais à voix fêlée (Ritchett) nous sert de pilote; nous laissons à droite l'île *Atata*, qui est celle où ont lieu les rassemblemens militaires, lorsqu'il s'agit de faire au dehors quelque grande expédition; et à dix heures nous étions à Hifo, chez M. John Thomas. Les Dialogues polyglottes de madame de Genlis sont le premier objet qui vient frapper nos regards.

Nous parcourons avec le missionnaire les environs de son village, et nous allons nous reposer quelques instans à l'ombre de très-beaux casuarinas, presque entièrement couverts d'une grande espèce de chauve-souris, qui ne craint ni l'éclat du jour ni le soleil du tropique : elle nous a paru différente de celles qui ont été décrites jusqu'à ce jour, et nous lui avons donné le nom de *roussette de Tonga*.

Le chef de *Hifo*, nommé *Ata*, dina avec nous chez M. Thomas. Il était en grand costume, c'est-à-dire orné; ou mieux armé d'un fort beau collier, composé de vingt-six énormes dents de cachalot taillées en pointe aiguë, assez fortement recourbées et longues de huit pouces.

Je remis à madame Hutebinson une très-jolie vue de Parramatta, dans la Nouvelle-Galles du Sud, qui lui était offerte par notre habile dessinateur M. de Sainson. Nous avions appris que cette jeune et charmante dame était née à Parramatta même.

Avant de quitter les missionnaires, M. d'Urville et moi nous les priâmes de vouloir bien accepter quelques présens sans doute bien légers; mais c'était tout ce dont nous pouvions disposer : nous étions des quasi-naufragés. Le 5 mai, à cinq heures du matin, nous étions de retour à bord de l'*Astrolabe*;

et le même jour je fis, en pirogue, avec MM. Sainson, Paris et Lauvergne, une course intéressante à *Moua*, où ces trois messieurs firent de nombreux et fort jolis dessins. Nous visitâmes les maisons des esprits et les tombeaux des anciens rois, dont la construction, faite en larges blocs de corail, est véritablement étonnante sur ce point de l'île, où l'on n'a pu les transporter qu'avec des efforts inouis, une patience admirable et à l'aide de grandes pirogues. Nous vîmes ensuite passer la nuit chez *Palou*, qui nous traita fort bien; et, le lendemain, nous assistâmes à la singulière préparation et à la distribution du kava, scène qui a été dessinée par M. de Sainson avec une vérité parfaite.

Le 9 mai, à six heures du matin, nous descendons à terre à *Moua*, chez *Palou*, qui avait invité tout l'état-major de *l'Astrolabe*. MM. de Sainson, Paris et moi, nous nous embarquons, avec les naturels, dans une pirogue à siège; le commandant et les autres personnes de l'état-major dans un des canots de la corvette.

Les insulaires qui dirigeaient notre pirogue chantaient les paroles suivantes, dont il nous a été impossible de connaître le sens; les Anglais qui demeurent à *Tonga-Tabou* nous ont assuré que les naturels eux-mêmes ne le connaissent pas :

*Iho kôia,*  
*Otu vouai mabouna;*  
*An-hi ha-hé,*  
*Otu vouai taffé.*

Une partie des nageurs chante : *Iho kôia*, et l'autre partie répond : *Otu vouai mabouna*. Les premiers reprennent et disent : *An-hi ha-hé*; les seconds répondent : *Otu vouai taffé*; et ces quatre vers sont psalmodiés pendant des heures et des journées entières.

Après avoir fait notre visite aux principales autorités du lieu,

et entre autres à la reine *Fagahana*, qui habite sur le bord de la mer, nous vîmes dîner chez Palou, où nous trouvâmes en abondance du cochon rôti. Palou eut même l'attention d'en envoyer aux canotiers. Quant aux fêtes qui nous étaient destinées, et dont on nous avait tant parlé, elles n'eurent pas lieu, peut-être à cause de quelque projet sinistre de *Tahofa*.

A trois heures de l'après-midi, MM. Quoy, Sainson et moi, accompagnés de l'Anglais James Read qui nous sert de guide, nous quittons Moua pour aller par terre à Hifo, et traverser ainsi l'île de Tonga-Tabou dans presque toute sa longueur.

A peine étions-nous à un quart de lieue de Moua, que je rencontre mon ami *Kanan-Gata*, qui me présente sa femme, jeune et assez gentille, en me priant de lui faire un cadeau, ce à quoi j'étais parfaitement disposé. Seulement je fis remarquer à mon ami que, puisque nous avions échangé de nom et que j'étais *Kauan-Gata*, sa femme était devenue la mienne. Il me fut impossible de lui faire entendre raison, tandis que *madame Kanan-Gata*, infiniment plus raisonnable, ne fit aucune espèce d'objection, et parut même trouver ma demande fort naturelle, surtout lorsque, pressé que j'étais de continuer ma route, je lui eus fait présent d'un beau foulard rouge que je tenais à la main.

Nous laissons à notre gauche le village d'*Olon-Ha*, dont le chef se nomme *Kabou-Kava*; plus loin, nous traversons le village d'*Ouaini*, dont le chef est *Mafou*; c'est un fort joli endroit, où nous voyons beaucoup de bananiers cultivés, et des plantations d'ignames, de patates et de cannes à sucre.

Plus tard, nous rencontrons des hommes portant des vivres à *Béa*, et surtout des patates douces : l'un d'eux, pour un hampeçon, monte sur un des nombreux cocotiers qui bordent la route, et nous donne quelques fruits de cet arbre que nous retrouvons toujours avec un nouveau plaisir, et qui est, sans contredit, le plus précieux de tous ceux qui existent sur le globe.

Avant d'arriver à *Béa*, ville militaire et entourée de fossés,

qui se présente à nous sous un bel aspect, nous parcourons une charmante avenue de jeunes cocotiers, et nous allons chez Lavaka, où nous sommes reçus, en son absence, par un chef subalterne nommé *Taoun-Ha*, que nous avons déjà vu à bord. Lorsque Lavaka lui-même arrive, il nous fait bon accueil et nous présente du fruit à pain, des cannes à sucre, des bananes et des cocos. Pour nous servir de lit, il nous donne une grande et belle natte, et pour couverture une autre grande natte faite avec l'écorce du mûrier à papier. Quelques moustiques ne nous empêchèrent pas de dormir d'un bon sommeil.

Le 10 mai, nous étions levés au point du jour. Nous assistons à la préparation et à la distribution du kava : le maître des cérémonies, *Fohina*, indique d'avance l'ordre et, en frappant dans sa main, l'instant dans lequel cette liqueur doit être offerte à chacun des assistants.

Après le kava, on nous sert des ignames. Nous donnons quelques instans à la promenade et à la chasse; M. de Sainson enrichit son portefeuille de plusieurs dessins; et, à huit heures, après avoir pris congé de Lavaka, nous quittons la charmante résidence de Béa.

Le premier village que nous traversons est celui de *Mana-Haou*, dont le chef est *Houhi*. Le second, situé un peu à gauche de la route, se nomme *Oulé* : le chef de ce village est également désigné sous le nom de *Houhi*.

Le village suivant, un peu plus éloigné de la route, est celui de *Nougou-Nougou*; il a pour chef *Touï-Fagano*. On arrive à ce village par une belle avenue de jeunes cocotiers, et l'on y remarque une vaste place entourée de cocotiers et de casuarinas d'une très-grande dimension. Après avoir fait une visite au fils du chef, je retourne auprès de l'Anglais, qui m'avait vivement recommandé de ne pas aller à Nougou-Nougou, et qui m'attendait dans une grande anxiété. Je lui demandai alors la cause de la peur qu'il manifestait : il m'apprit que les habitans de ce village étaient extrêmement méchans, et que,

tout récemment encore, ils avaient assassiné un Américain, sans aucune espèce de motif.

A un mille environ de ce village, nous traversons celui de *Tékiou*, dont le chef est *Matoua-Poua*. Là, nous voyons une jolie fille qui nous dit se nommer *Touboou*, tandis que James prétend que son nom est *Néaou*. Sans nous arrêter à chercher quel est le nom véritable de cette jeune insulaire, nous poursuivons notre route, et un peu avant d'arriver à Hifo, nous voyons un dernier village nommé *Fohoui*, dont le chef est *Vahai*.

Après avoir dîné, nous allons à la chasse; et à notre retour, on nous offre du thé et nous empaillons quelques oiseaux. Nous étions extrêmement fatigués, ce qui fut cause sans doute que nous trouvâmes si longues les prières que firent nos bons missionnaires, et que nous entendîmes religieusement jusqu'à la fin: nous n'avions pas encore soupé. Notre sommeil fut délicieux et non interrompu.

Le 11 mai, après avoir chassé de nouveau et parcouru les environs de Hifo, nous revînmes à bord, dans un canot que les missionnaires eurent la bonté de nous offrir.

Le 13 mai, les naturels étaient toujours en grand nombre à bord de *l'Astrolabe*, pendant qu'on faisait des préparatifs pour notre départ, qui devait avoir lieu le lendemain. Il était neuf heures du matin, et nous nous mettions à table pour déjeuner, lorsque tout-à-coup les insulaires nous quittent brusquement pour aller, disent-ils, célébrer une fête sur l'île de *Pangai-Modou*; ils abandonnent même leurs objets d'échange, et un grand mouvement à lieu parmi les pirogues qui s'éloignent toutes avec précipitation. Un canot monté par huit hommes, et commandé par M. Faraguet, élève de la marine, sorti de l'École Polytechnique, faisait du sable sur la petite île de *Pangai-Modou*: les naturels l'attaquent, l'enlèvent et entraînent de force nos matelots.

Aucun motif n'ayant pu donner lieu à un pareil acte d'hostilité, nous ne pouvons l'attribuer qu'à la légèreté de caracté-

tère de ces insulaires, ou bien au désir du chef *Tahofa* d'avoir des Européens auprès de lui pour le servir, à l'imitation de *Palou*, qui a plusieurs Anglais sous sa dépendance.

Aussitôt le grand canot fut armé sous le commandement de MM. Gressien et Pâris. Pouvant être utile comme soldat et comme médecin, et d'ailleurs aimant tout ce qui est dramatique, je me joignis à ces messieurs. Nous nous mettons à l'eau auprès de l'île *Onéata*, cherchant à nous emparer de quelques naturels et à délivrer ceux de nos hommes que nous pourrions rencontrer. Nous sommes bientôt rejoints par MM. Dudemaine, Jacou et Cannae; le premier, après avoir couché chez son ami, avait été désarmé par lui; le second, chargé de l'observation des marées, avait été entièrement dépouillé par les insulaires; le troisième faisait partie du canot commandé par M. Faraguet: il fut également dévalisé; mais comme il se lamentait beaucoup, *Tahofa* lui permit de revenir.

Nous poursuivons les naturels jusqu'auprès du village d'*Oléva*, qui appartient à la mère de *Touï-Tonga*. Là, M. Gressien et moi, qui étions en avant, nous vîmes de très-près le *mataboulai* de *Tahofa*, homme intrépide, digne par sa bravoure et ses nombreux exploits d'être le lieutenant du *Napoléon* de *Tonga-Tabou*: les siens le nommaient *Koulivailé*; et on le désignait à bord de l'*Astrolabe* par un nom injurieux relatif à certaines fonctions qu'on lui avait vu remplir. Je m'avançai seul vers *Koulivailé* pour le désarmer, en lui disant: *Ikaï maté maté* (je ne te tuera pas); mais il prit la fuite, après m'avoir attendu quelques instans. Pendant que M. Gressien suivait la côte, je pénétrai dans l'intérieur, à la tête de huit à dix hommes, dans l'intention de couper la retraite à nos ennemis, que nous poursuivîmes quelques instans sans pouvoir les atteindre.

Sur ces entrefaites, arrivent MM. Guilbert, Sainson et Bertrand, apportant l'ordre, donné par le commandant, d'incendier les maisons des îles voisines; ce qui fut aussitôt exécuté:

toutes les cabanes des îles *Onéata*, *Manima* et *Pangai-Modou* devinrent promptement la proie des flammes.

Dès que cet incendie fut terminé, nous revenons à bord ; et, sans avoir eu le temps de prendre aucune espèce d'aliment, nous partons de nouveau pour une expédition plus importante, dirigée contre *Tonga-Tabou*, et commandée par MM. Gressien et Guilbert. Nous débarquons près d'*Oléva*, au nombre de dix-neuf ; M. Paris reste avec cinq hommes dans le grand canot, qui devait suivre et protéger nos mouvemens. Bientôt un vaste incendie a consumé le village d'*Oléva* et toutes les pirogues qui l'entourent.

Immédiatement après, nous nous dirigeons vers le village sacré, nommé *Mafanga*, qui contient les tombeaux des chefs et les temples dédiés aux esprits : c'est le sanctuaire de toute l'île, qui est elle-même un lieu sacré, comme son nom l'indique. Jamais, dans aucune guerre, ce sanctuaire n'a été souillé par les combats. Notre phalange de dix-neuf marche en colonne serrée le long de la grève ; quatre hommes, à la tête desquels est M. Guilbert, suivent un sentier voisin pour voir si, dans cette direction, ils ne découvriront point de naturels : l'ordre bien positif est donné de rallier le gros de la troupe, s'ils viennent à faire feu. Bientôt nous entendons un coup de fusil, des cris tumultueux et le caporal appelant au secours. Ce malheureux Richard, après avoir fait feu sur un naturel, ne put modérer son impétuosité : il chargea la baïonnette en avant, et il ne tarda pas à être entouré et percé de coups. M. Guilbert demande du secours ; j'arrive aussitôt auprès de Richard : *ils étaient huit contre moi ; ils m'ont assassiné*, furent ses premières paroles. Voyant qu'il était blessé mortellement, je dis à Vignale et à Rey de le porter dans le canot, où je ne crus pas devoir l'accompagner, ma présence, dans ce moment si critique, me paraissant plus utile au feu comme soldat qu'auprès du blessé comme médecin.

Plusieurs centaines de naturels armés de fusils et de casse-têtes, défendent vigoureusement les approches de *Mafanga*.

Nous avons trois hommes de moins, et une certaine hésitation se manifeste parmi quelques-uns de ceux qui restent. Nous essayons le feu des insulaires, sans pouvoir bien le leur rendre, car ils étaient cachés derrière les arbres et au milieu des endroits les plus touffus. Avec un peu d'audace et de présence d'esprit, ils auraient pu facilement nous massacrer tous : nous étions si rapprochés d'eux qu'il leur aurait suffi de se jeter brusquement sur nous à coups de casse-tête.

M. Dudemaine eut le coude effleuré par une des balles qui sifflaient à nos oreilles. Dans la position défavorable où nous étions, nous fûmes obligés de battre en retraite ; MM. Gressien, Guilbert, Collinct et moi formant l'arrière-garde ; et eu ayant soin de regagner lentement le grand canot, et de rendre de temps à autre quelques-uns des coups de fusil que nous recevions.

Le même soir, nous eûmes le malheur de perdre le caporal Richard, excellent homme, brave militaire, mort victime de son impétuosité ; il était couvert de coups de baïonnettes et de coups de casse-tête. Le lendemain on lui rendit les honneurs militaires sur l'île de *Pangai-Modou*, où il fut inhumé. Avant le départ du canot qui le portait, le commandant lui paya le tribut d'éloges qu'il méritait, tout en blâmant la trop grande vivacité qu'il avait eue et la négligence qu'il avait mise à suivre strictement l'ordre des officiers. Une des médailles de l'expédition fut déposée sur sa tombe.

Le 14 mai, M. Faraguet revient à bord avec l'Anglais Singleton et le matelot norvégien John : cet officier a été secouru et protégé par *Touïalo*, fils d'une sœur de *Palou* et d'un homme des îles Viti.

Plus tard, des matelots anglais apportent une lettre des missionnaires qui prient le commandant de suspendre les hostilités, et qui lui disent que tout s'arrangera.

Le 15 mai, au point du jour, nous appareillons et nous venons prendre notre mouillage devant *Mafanga*, en évitant de

nous échouer sur les récifs. A l'instant du mouillage, nous arborons la grande enseigne, en l'appuyant d'un coup de canon; on vint aussitôt tous les naturels qui couvraient la plage se coucher à plat-ventre. Ils avaient élevé sur ce point des redoutes très-bien entendues: on les voyait encore faire leurs dispositions, creuser de larges fossés qu'ils recouvraient de feuilles de bananier, sur le seul chemin par lequel il fut possible d'arriver à la ville sacrée. Tout ce qui pouvait porter les armes était acconru à *Mafanga*: l'honneur d'une pareille défense y avait appelé même ceux qui se montraient nos meilleurs amis.

Avant de reprendre les hostilités, M. d'Urville envoie en parlementaire le grand canot commandé par MM. Guilbert et Faraguet. Je me joins à ces messieurs. Nous vnyons sur la côte un pavillon blanc, et bientôt après un de nos matelots prisonniers, Martineng, qui s'avance vers nous et nous dit d'envoyer à terre un des nôtres, sans armes. A peine a-t-il achevé qu'un coup de fusil, bien ajusté, est tiré sur le canot au moment où il présente le travers. Notre canot est percé de part en part dans les deux bordages, à quelques pnyces au-dessus de la flottaison. Nous nous éloignons un peu de la côte, en restant tranquilles et sans faire feu de nos espingoles, pour ne pas empêcher les négociations d'avoir lieu, et surtout dans l'intérêt de ceux de nos hommes que retiennent les naturels. Peu de temps après, on tire sur nous un second coup de fusil: nous ne ripostons pas, quoique bien armés. Plus tard, Martineng nous dit d'approcher, que nous n'avons rien à craindre. Nous l'engageons à venir lui-même à bord à la nage: c'est ce qu'il fait, mais pendant qu'il vient vers nous, on tire sur lui de la côte un coup de fusil qui l'oblige à se retirer. De notre côté, nous revenons à bord de *Astrolabe*, où notre modération fut vivement approuvée par M. d'Urville.

Le 16 mai, nous nous rapprochons encore de la ville sacrée, afin de pouvoir la canonner plus facilement, si nos matelots ne nous sont pas rendus.

Martineng appelle de nouveau, et prie le commandant d'en-

voyer un canot à terre pour les prendre. Instruit par l'expérience de la veille, M. d'Urville s'y refuse avec toute raison.

Pendant les journées des 16 et 17, nous tirons sur *Mafanga* un grand nombre de coups de canon. Les naturels nous répondaient à coups de fusil. La constance à les inquiéter et à les tenir toujours en armes, était le seul moyen à employer pour obtenir nos hommes. Cependant le temps était mauvais et la position de la corvette, si près d'un récif, pouvait n'être pas sans danger d'y échouer, ce qui aurait infailliblement entraîné le massacre de l'équipage.

Enfin, le 20 mai, vint à bord l'ambassadeur *Vadodaï*, le bon et fidèle ami de M. Gressien, nous apportant de la part des *triumvirs* un cochon, quelques poissons et plusieurs régimes de bananes. Bientôt après, nos prisonniers (Bellanger, Bouroul, Dellamaria, Fabry, Grasse et Martineng) nous furent rendus, à l'exception de deux (Reboul et Simonet) qui se trouvaient, nous dit-on, dans l'intérieur de l'île, et qui paraissaient déserteurs de pleine volonté.

Le 21 mai, nous dîmes adieu aux habitans des îles des *Amis*, dont le nom, ainsi que les bienveillantes dispositions, nous rappelaient si bien nos *amis de 1815*.

## TABLEAU

## PRINCIPAUX CHEFS DE TONGA-TABOU,

Auquel on a joint les noms de leurs Districts, de leurs Femmes, des Héritiers  
de leur puissance et de leurs principaux Mata-Boulaïs.

NOMS des CHEFS	NOMS des DISTRICTS.	NOMS de leurs FEMMES.	NOMS de leurs HÉRITIERS.	NOMS des premiers MATA-BOULAIS.
Ata	Hifo	Papa	Lotou-Fagahaea	Koéni
Palou	Moua	Kaouanga	Kouan-Gata	Malambo
Tahofa	Dea	Mafi	Kaoua	Kaoua ou Kou- sivalé
Levaka	Bia	Nano-Ouicouri	Toua-ha-Bihé	Tofa
Touboou	Nongalofa	Moula	Mafou	Itouhi-Oulou
Viala	Faifa	Oho	Toua-Fologoua	Toua-ha-Toua
Vaia	Ouma	Finaou-Motoulalo	Nano-Itoukava	Ahaou
Toua-Vagoua	Nougon-Nougon	Latou	Vau-Monemé	Toua-Hi
Nougon	Hahagou	Finaou	Moua	Moua-Toua-Ha
Toua-Foua	Nava-Taka	Hifo	Koua-Mérouhia	Mafou
Mahafou	Vaia	Labeou	Finaou-Tahéa	Moua
Kapou-Kava	Olong-Ha	Foutchi	Mafou	Toua
Touboou-Néafou	Olong-Ha	Moua-Kahoua	"	Moua-Toua
Motou-Apouka	Tougon	Itou-Hifo	Mafou	Koua - Guima- tahi
"	"	"	"	Toua-Vahé
Faga-Fanua	Mafoua	Fiké	Poua	Fagala-Foua
Toua-Toua	Ouvéa	"	Fita-Ela	Voua-Léva
Avéa	Palou-Mahou	Aha-Vaou	Vau-Papoungui	Aha
Moualamou	Foua-Moua	Finaou-Langhi	Vehikite	"
"	"	"	"	"
Loué-Toua	He Vaou	Poua	N'a point d'usage.	"

(Extrait du Journal de M. Gaimard.)

FIN DES NOTES DE LA PREMIÈRE PARTIE DU QUATRIÈME VOLUME.



# VOYAGE

DE

## L'ASTROLABE.

---

### CHAPITRE XXV.

EXPLORATION DES ILES VITI.



Au jour la houle du sud a beaucoup grossi , et la brise a varié au N. et au N. O. , de sorte que nous n'avons guère pu porter qu'à l'ouest du monde. Le ciel s'est couvert dans la soirée ; à onze heures il s'est chargé tout-à-fait , et la pluie a tombé. Comme nous ne pouvions rien distinguer en avant du navire , j'ai pris la cape tribord amures dans la crainte de rencontrer quelque banc inconnu sur cette route peu pratiquée.

1827.  
22 mai.

A deux heures de la nuit une grosse pluie tomba par torrens , et des coups de tonnerre retentirent dans le lointain. Le ciel prit une apparence très-menaçante,

23.

N.  $\frac{1}{4}$  N. O. pour rallier les plus méridionales des îles Fidji. Dès trois heures cinquante-six minutes, la vigie signala la terre dans cette direction, et à cinq heures trente minutes on la voyait facilement de dessus le pont, sous la forme de deux îles de médiocre hauteur.

1827.  
Mal.

Le courant observé à midi avait été de vingt milles au N. ; pour me prémunir contre son action, je passai la nuit aux petits bords ou en panne.

A cinq heures trente minutes du matin, nous fîmes servir au N. N. O. ; peu après la terre se montra à nos yeux, au travers de la brume, et je reconnus que le courant nous en avait sensiblement rapprochés. Nous gouvernâmes pour donner dans le canal formé par les deux îles les plus méridionales.

25.

A mesure que nous approchions de ce canal, nous remarquâmes que les terres de droite se composaient de deux îles de médiocre hauteur et de peu d'étendue, Ong-Hea-Lebou et Ong-Hea-Riki, entourées d'un récif qui leur était commun, et de deux îlots de sable, Nougou-Chonguia, aussi environnés d'un récif. A gauche une seule île plus considérable, Boulang-Ha, ceinte d'un brisant circulaire, nous montrait d'immenses forêts.

A neuf heures trente minutes, comme nous nous trouvions au milieu de cette passe inconnue, nous vîmes sortir des récifs de Ong-Hea-Lebou deux pirogues qui se dirigèrent immédiatement vers nous. A dix heures l'une d'elles accosta la corvette, et cinq des naturels qui la montaient grimperent lestement

1827.  
Mai.

à bord sans se faire prier. L'un d'eux, qui était le chef, s'avança vers moi et m'apprit que lui et ses gens, au nombre de quinze ou vingt, étaient des habitans de Tonga-Tabou, établis à Laguemba sous la protection du chef Touï-Neao, et qu'ils parcouraient habituellement ces îles pour leurs affaires de commerce.

Ce chef, nommé Mouki, était fils de Veā-Tchi, et frère de Veā; il habitait depuis trois ans les îles Viti, où il paraissait jouir de quelque influence. Cette influence tenait surtout à ce qu'il possédait dix fusils, tandis que Touï-Neao lui-même n'en avait que six. En outre il était allé, à ce qu'il m'assura, sur un bâtiment anglais à Port-Jackson, à la Nouvelle-Zélande, et à Taïti.

Mouki est un homme de quarante à quarante-cinq ans, d'une figure douce et de manières agréables. Il a sollicité la faveur de rester à bord de *l'Astrolabe* jusqu'à notre arrivée à Laguemba, faveur que je lui ai sur-le-champ accordée avec joie : il m'a été fort utile, en me donnant les véritables noms des îles, et m'indiquant à l'avance leur position et celle des récifs qui les entourent.

Par un hasard assez singulier, un des hommes de la pirogue de Mouki s'est trouvé être un insulaire de Gouaham; il avait vu *l'Uranie* dans son île, et se rappela MM. Quoy et Gaimard, avec lesquels il conversa long-temps en espagnol. Ce jeune homme, nommé Mediola, était venu, trois ans auparavant, aux îles Viti, sur un bâtiment espagnol qui comptait charger de bois de sandal à Bouā sur la grande île Vanoua-

Lebou. Il nous dit qu'il avait été abandonné par ce navire, et que depuis cette époque il avait inutilement rôdé d'une île à l'autre dans l'espoir de rencontrer un bâtiment qui pût le reconduire dans sa patrie. Mediola m'a instamment supplié de le recevoir à bord de l'*Astrolabe*, et l'humanité m'a fait un devoir de consentir à ses prières. D'ailleurs il parle couramment la langue du pays, et pourra nous être utile comme interprète.

Mouki et Mediola m'ont confirmé l'existence d'une petite ancre sur Laguemba, appartenant à Tonî-Neao; ils m'ont appris en outre qu'elle provenait d'un baleinier américain qui s'était perdu sur les brisans de Batoa, où se trouvaient encore deux autres ancres suivant Mouki. Je me proposai dès-lors de faire tous mes efforts pour me procurer l'aucré de Laguemba. Dans ce but je fis toutes sortes d'amitiés à Mouki, afin de me concilier toute sa bonne volonté dans cette négociation.

Du reste nous poursuivîmes notre route au N. N. O. et au N. O., tandis que M. Gressien recueillait avec soin tous les matériaux nécessaires pour dresser une carte exacte des îles Viti. De nouvelles îles se montraient devant nous, et de midi au soir nous laissâmes à tribord, à trois ou quatre milles de distance, un groupe de quatre îlots élevés, îles Ang-Hasa, et plus loin l'île plus grande de Namouka, munie d'une large ceinture de brisans. A babord et à huit ou dix milles de distance, nous vîmes successivement l'îlot de Marambo et les îles Kambara et Wangara.

1827.

Mai.

1827.

Mai.

A six heures, nous trouvant à peu près à égale distance des petites îles Komô et Taboune-Siki, nous avons beaucoup réduit la voilure, et nous avons couru de très-petits bords. Les nuits sont fort obscures, les courans assez forts, et dans ces dangereux parages nous ne pouvons prendre trop de précautions pour ne pas tomber sur quelque récif inconnu. Toutefois Mouki m'a dit qu'il ne connaissait dans les environs qu'un danger isolé, situé à quelque distance dans l'ouest de Taboune-Siki, et il lui donna le nom de Navatou. Les pirogues de ce chef ont poursuivi leur route vers Laguemba afin d'annoncer aux habitans notre prochaine arrivée.

Lorsque j'opérai la reconnaissance de ces îles, je pensai qu'elles devaient être les mêmes que Wilson découvrit en septembre 1797. Son île Table me parut être la plus grande du groupe de Ang-Hasa; je rapportais son île Neat's-Tongue à Namouka, et ses îles Danger aux îles Moze, Komo et Holo-Roua. Mais en examinant de plus près notre travail, et le comparant avec le plan qu'il a dressé, j'ai remarqué de telles différences de configuration, de longitude et de latitude, que je doute fort de l'identité. Peut-être existe-t-il des îles encore plus à l'est que nous n'aurions point vues, et qui seraient celles de Wilson; ou bien, comme le suppose Arrowsmith, les longitudes de ce navigateur doivent-elles diminuer de vingt-trois minutes. Elles s'accorderont alors avec nos positions, mais la différence des configurations n'en existera pas moins. Il n'appartiendra qu'au navigateur qui passera à l'est des

iles Ong-Hea, Ang-Hasa et Moze et à peu de distance, de résoudre ce problème.

1827.

Mai.

A cinq heures et demie du matin nous faisons servir au N. N. O. avec un vent d'E. assez frais, bien que le ciel demeure très-couvert et qu'il tombe une pluie fine et continuelle. Cette pluie nous a long-temps masqué la vue des terres; ce n'a été qu'à sept heures que nous avons pu reconnaître Holoroua, Wangara et Taboune-Siki; le courant nous avait sensiblement portés vers cette dernière.

26.

A sept heures quarante minutes nous avons parfaitement distingué les hautes terres de Laguemba, incorrectement nommée sur la plupart des cartes *Atekimbo*, et à dix heures dix minutes, comme nous n'en étions plus qu'à cinq milles environ, j'ai mis la corvette aux petits bords pour attendre l'arrivée des naturels et entamer mes négociations avec eux au sujet de l'ancre.

Vers onze heures une grande pirogue double appartenant à Mouki, et qui depuis long-temps gouvernait sur nous, a accosté la corvette; mais elle a manqué la bosse que nous lui avons envoyée, et elle a été forcée de manœuvrer très-long-temps avant de pouvoir nous rejoindre. Cette pirogue, d'une très-grande dimension, armée par vingt ou trente hommes, et surmontée de deux ou trois plates-formes, l'une au-dessus de l'autre, offrait un aspect vraiment imposant, et je conçois qu'à la voile elle eût pu couler bas notre chaloupe, toute solide qu'était cette embarcation.

Quelques momens après, une autre pirogue plus

1827. petite a accosté le navire par l'arrière ; elle contenait  
 Mai, trois Espagnols originaires de Manille , et qui étaient  
 arrivés dans ces îles sur le même navire que *Mediola*.  
 Ces trois malheureux m'ont supplié à genoux de les  
 recevoir sur mon bord, et mon consentement les a  
 transportés de joie. Comme ils m'ont encore confirmé  
 l'existence d'une ancre à terre, et m'ont expliqué  
 qu'elle était plus petite que nos ancres de poste, je me  
 suis décidé à expédier sur-le-champ le grand canot  
 pour la prendre s'il était possible. *Mediola* et *Mouki*  
 devaient y embarquer comme interprètes, et je gar-  
 dai à bord, comme otages, deux hommes et le fils de  
 ce dernier.

A midi un quart le grand canot, armé par dix hom-  
 mes d'équipage, partit sous les ordres de MM. Lottin  
 et Dudemaine, et sous la direction de *Mouki* et de  
*Mediola*. Un moment auparavant la petite pirogue  
 avait repris la route de l'île, en laissant à bord les  
 trois Espagnols. J'avais bien recommandé à *Mouki* de  
 hâter la négociation de manière à ce que l'ancre pût  
 être embarquée sur-le-champ dans le canot : en même  
 temps j'avais enjoint à M. Lottin de ne point laisser  
 descendre ses hommes à terre, surtout de repartir  
 aussitôt qu'il aurait l'ancre ; sous aucun prétexte il ne  
 devait attendre la nuit pour s'en revenir.

Dès une heure trente minutes nous vîmes notre  
 canot qui sortait à la voile des récifs de *Laguemba*, et  
 je me doutai aussitôt qu'il n'avait pas réussi dans sa  
 mission. D'une heure et demie à deux heures, notre  
 temps fut consacré à une station géographique, et à

deux heures je laissai porter pour aller à la rencontre du canot. A deux heures dix minutes, MM. Lottin et Dudemaine rentrèrent à bord, encore tout épouvantés du danger qu'ils venaient de courir dans leur visite à Laguamba.

1847.

Mai.

M. Lottin me rendit compte de sa mission : il s'était dirigé sur une tache rouge située vers le milieu de l'île; devant laquelle se trouvait le village du chef Touineao, où était l'ancre. Le canot pénétra à l'intérieur du récif par une passe étroite entre les coraux. M. Lottin n'aperçut d'abord sur le rivage que quelques femmes et enfans. Mais à peine venait-il d'accoster la terre que les hommes accoururent à la plage; après avoir fait retirer les femmes et les enfans, leur nombre s'accrut successivement jusqu'à cinquante ou soixante;



Ils devinrent turbulens, leur attitude était menaçante.

1827.  
Mai.

cante, et tout annonçait qu'ils étaient disposés à faire main-basse sur le canot, avec d'autant plus de vraisemblance qu'ils étaient tous armés. Il ne fut nullement question de l'ancre, et Mouki ne put exercer aucune influence sur eux. M. Lottin se défiant à juste titre de leurs dispositions, et voyant la foule se grossir à chaque instant de ceux qui arrivaient, releva le grapin et poussa au large, malgré les efforts de quelques naturels qui voulurent s'opposer au départ du canot. L'effroi avait tellement saisi Mouki, qu'au milieu de la bagarre, au lieu d'apporter son intervention entre les deux partis, il s'était couché à plat ventre dans le fond du canot.

Quand il se vit de retour à bord, Mouki avoua que, n'ayant pas avec lui ses hommes de Tonga, il lui avait été impossible de réprimer les Kâi-Biti, et il ajouta que les Français auraient dû tirer dessus pour les modérer. D'un autre côté, Mediola soutint constamment que les hommes de Laguemba n'avaient eu aucune intention malveillante, et que la curiosité seule les avait poussés en masse vers notre canot.

Toutefois je jugeai qu'on ne pourrait se fier sans imprudence à des hommes d'habitudes essentiellement cannibales; j'approuvai beaucoup la retraite de M. Lottin, et je renonçai même à envoyer aucune embarcation sur l'île. Je me bornai à engager Mouki à m'apporter l'ancre le long du bord dans sa grande pirogue. Pour cela, je lui promis une riche récompense, sa-

voir : un fusil de munition, des haches et autres menus objets.

1827.  
Mai.

Quelque temps après, il arriva une pirogue montée par quelques naturels, parmi lesquels on remarquait un chef d'une corpulence remarquable qu'on m'annonça être cousin du roi. Cet homme, dont le nom était Loua-Lala, monta sur-le-champ à bord sans aucune marque de défiance et y resta de même. Issu d'un père tonga et d'une mère kai-bitî, il avait le *facies* général et la tournure des habitans de Tonga, avec les cheveux crépus et le teint plus noir des Mélanésîens de Viti. Pl. XCVIII.



Mouki, un peu confus du mauvais succès de sa mission dans le grand canot, repartit aussitôt avec sa pirogue, en promettant d'arranger avec Touï-Neao l'affaire de l'ancre, et même de l'apporter le soir ou le lendemain matin à bord de la corvette.

Vers trois heures et demie, il est arrivé une petite

1827.

Mai.

Pl. XCVIII

pirogue montée par quatre ou cinq Kai-Bitis, et l'on m'a prévenu que l'un d'eux, nommé Toureng-Toki, frère du roi, demandait la permission de monter à bord; ce qui lui a été sur-le-champ accordé. Cet insulaire, par sa couleur, ses traits, son attitude et ses manières, m'a rappelé à l'instant le véritable type de la race noire océanienne, que j'avais déjà observée à la Nouvelle-Irlande, à la Nouvelle-Guinée et à la Nouvelle-Hollande.

Quand Toureng-Toki a appris que je désirais acquérir l'ancre de Laguemba, il a paru n'opposer d'autres obstacles à cette acquisition que la difficulté de l'apporter jusqu'à bord avec une grosse mer et un mauvais temps, comme celui qui régnait alors. Cependant, quand je lui ai représenté qu'ils avaient de grandes pirogues capables de porter un pareil poids, quand j'ai ajouté que je donnerais en retour deux mousquets et beaucoup de poudre, cette considération l'a déterminé, et il a promis que l'ancre nous serait apportée. En effet, sur les cinq heures du soir, il est arrivé un message du roi de Laguemba pour m'annoncer que l'ancre était embarquée dans un canot, et qu'une pirogue serait chargée de l'amener à bord cette nuit même, si je voulais approcher beaucoup plus près de la côte, dont je me trouvais alors à cinq ou six milles. Mais la mer avait beaucoup grossi; le ciel, très-chargé, menaçait de toutes parts, et je me souciais peu de me hasarder près des récifs de Laguemba, au travers d'une nuit obscure et sur la simple promesse de ces naturels. Je fis donc répondre

à Touf-Neao qu'il était trop tard, et qu'il faisait trop mauvais temps pour m'apporter l'ancre dans la nuit; mais que je me rapprocherais de Laguemba le lendemain de bon matin, et qu'ils pouvaient se tenir tout prêts pour me la livrer. Tomboua-Nakoro, l'un des *Kai-Biti* qui venaient d'arriver par cette pirogue, monta à bord pour visiter la corvette et pour causer avec le frère du roi. Pendant ce temps, la pirogue s'éloigna en laissant à bord quatre naturels de Tonga et deux de Viti. Je fus obligé de prendre la bordée du large, et nous restâmes aux petits bords entre Laguemba et Banoua-Batou.

J'ai déjà adressé de nombreuses questions aux naturels et aux Espagnols, au sujet des vaisseaux de Lapérouse, mais on n'a pu me donner aucune réponse satisfaisante. L'ancre de Laguemba provient bien certainement d'un brick américain qui fit naufrage, il y a dix-huit mois environ, sur les brisans de Batoa. De là sans doute proviennent aussi un grand nombre de piastres que j'ai vues aujourd'hui entre les mains des naturels qui nous demandaient en échange des fusils et de la poudre.

Laguemba est une île de deux cents toises d'élévation, découpée et couverte de bois. Elle contient, dit-on, dix villages dont deux sont habités par des naturels de Tonga, et les autres par des *Kai-Bitis*. Les îles qui l'entourent, savoir : Neaou, Eihoua et Banoua-Batou, sont de la même nature, mais plus petites et moins élevées. Laguemba est entourée d'un récif qui s'étend à un demi-mille du rivage, et sur lequel la

1827.

Mai.

1827.

Mai.

mer brise avec une violence extrême. Les maisons, les palissades et les cultures, suivant les observations de MM. Lottin et Dudemaine, ont beaucoup de rapports avec celles que l'on observe à Tonga-Tabou. Les habitans de Laguemba sont fréquemment en guerre avec ceux d'une île peu éloignée au N. O., et nommée Dzizia; les vainqueurs dévorent sans pitié les prisonniers qui tombent entre leurs mains.

27.

Toute la nuit il souffla une forte brise de S. E., avec des rafales, un ciel très-chargé et une grosse houle. Pourtant, quand le jour revint, nous revîmes les îles au travers de la brume, et je m'aperçus que, contre mon attente, nous nous étions assez bien soutenus au vent. J'ai couru une bordée sur Laguemba pour nous en rapprocher; mais les grains sont continus et la mer très-grosse, de sorte que j'ai été forcé de m'en tenir à bonne distance. D'ailleurs les naturels qui sont restés à bord m'ont assuré qu'il était impossible à leurs pirogues de s'exposer en mer par un aussi mauvais temps.

Entre sept et huit heures du soir le ciel a paru s'éclaircir un instant, puis il s'est encore chargé de toutes parts, le vent a repris avec une nouvelle violence, et dans une effrayante obscurité, nous avons continué à courir des bordées de huit ou dix milles entre Laguemba et Banoue-Batou, au risque d'être entraînés malgré nous sur des brisans inconnus.

Dans la matinée, Audibert, notre maître voilier, m'a montré une pièce de cuivre que Gutierrez, l'un des hommes de Manille, lui avait donnée à garder

avec un certain nombre de piastres. A la première inspection, j'ai vu que c'était une médaille russe, que j'ai soupçonnée provenir de l'expédition de Billingshausen, qui découvrit en 1820 l'île Ono. Ayant questionné Guttierrez, il me dit d'abord que Loua-Lala l'avait rapportée du brick naufragé avec d'autres pièces. Mais, après de plus amples informations et des questions plus détaillées, je sus qu'un certain nombre de naturels d'Ono étaient venus à Batoa dans l'espoir de prendre part au butin, que l'un d'eux portait au cou la médaille en question, et qu'elle lui fut enlevée avec d'autres objets par Loua-Lala ou quelqu'un de ses gens.

1827.

Mai.

Cette médaille portait d'un côté l'effigie d'Alexandre avec la légende ordinaire à l'entour. Sur le revers étaient écrites trois ou quatre lignes à demi-effacées par le frottement de la pièce contre la peau du naturel qui la portait suspendue au cou; mais on distinguait encore quelques mots et le millésime de 1818<sup>1</sup>. Guttierrez, qui ne la considérait que comme une simple pièce de billon, me la céda de grand cœur pour une chemise neuve, et j'en devins ainsi possesseur.

Je profitai de ce moment pour renouveler mes questions relativement aux frégates de Lapérouse; mais les habitans des îles Viti ne paraissaient en avoir eu aucune notion. Néanmoins ils se rappelaient parfai-

<sup>1</sup> Le capitaine Lutke, à qui je montrai cette médaille à Paris en 1829, reconnut sur-le-champ qu'elle appartenait au Voyage de Billingshausen, et lut même sur une des faces le nom du navire que montait ce navigateur, *Eschschm* (Orient).

1827.  
Mai.

tement le naufrage de *l'Argo*, près de Laguemba, et celui de *l'Eliza*, sur les récifs de Neirai. Un moment je crus être sur la voie, quand Loua-Lala m'assura avec beaucoup de sang-froid que les deux vaisseaux de *Toute*, Cook, avaient paru à Laguemba; mais je m'aperçus bientôt que ce rapport ne pouvait avoir trait aux navires de Cook ni à ceux de Lapérouse, quand il ajouta qu'il n'y avait que trois ans que ces navires avaient passé dans ces îles.

Le bâtiment qui avait apporté nos quatre Espagnols dans cet archipel se nommait *Concepcion*; il était armé de trente-huit hommes d'équipage, et était parti de Manille pour venir charger de bois de sandal aux îles Viti. Il fit naufrage sur un des nombreux récifs qui règnent entre les deux grandes îles Vanoua-Lebou et Viti-Levou. Une vingtaine d'hommes périrent dans le naufrage, et leurs corps furent mangés par les insulaires. Le reste se dispersa dans les diverses îles de l'archipel, où ils s'attachèrent au service des chefs pour manier les armes à feu et les suivre aux combats. A cette condition les chefs consentaient à pourvoir à leur entretien, et les traitaient même assez bien. Seulement ils devaient s'attendre à être dévorés par leurs ennemis quand ils tombaient entre leurs mains, accident qui était déjà arrivé à plusieurs de leurs camarades, et notamment au maître d'équipage du *Concepcion*.

Avant de pénétrer dans les îles Viti, *le Concepcion* avait touché à Tonga-Tabou, où *Mediola* avait déserté. C'était là qu'il s'était attaché au service du chef Mouki,

qu'il avait par la suite accompagné dans ses excursions mercantiles aux îles Viti.

1827.

Mai.

Presque toutes les petites îles, et Laguemba entre autres, paient tribut à un chef puissant nommé Orivo, qui habite à Imbao, district situé sur la partie orientale de la grande île Viti-Levou. Mais les habitans de Takon-Robe, qui paraît faire partie de Vanoua-Lebou, ne reconnaissent point l'autorité d'Orivo, et sont même ses ennemis déclarés. Suivant Loua-Lala, Imboua ou Boua (*Sandal-Wood-Bay*), Taka-Nova et Bouma ne seraient que des cantons divers de Vanoua-Lebou; mais Tabe-Ouni est une île distincte, et un canal étroit la séparerait de la première. C'est à Imboua que tous les navires vont prendre le bois de sandal, bien qu'il soit beaucoup plus abondant à Mata-Likou.

Au moyen de questions adressées par M. Gaimard à Toki et à Tomboua-Nakoro, par l'organe de Gutierrez qui parle couramment le viti, il a obtenu les noms de cent neuf îles ou îlots de cet archipel. Il est digne de remarque que chacune de ces îles a deux noms, l'un en dialecte viti, et l'autre en langue tonga. Ces noms diffèrent souvent d'une manière singulière; c'est ainsi que Laguemba, Taboune-Siki, Wangara; Kambara, Boulang-Ha, Anghasa, Batoa, etc., se nomment en langue tonga, Lakaba, Tabou-Natcheli, Foukafa, Kapala, Foulanga, Auganha, Fettoa, etc. Nous devons avertir le lecteur que nous avons adopté les désignations du peuple qui habite ces îles.

1827.  
Mai.

La circoncision se pratique généralement parmi les peuples de Viti ; le kava est usité chez eux , et le bétel ne l'est point , bien que la noix d'arek se trouve sur leur sol. Ces îles sont donc la limite commune de la race cuivrée ou polynésienne et de la race noire océanienne ou mélanésienne. Les coutumes et les mœurs de la première y pénètrent peu à peu ; aussi est-il fort à désirer que ces peuplades soient bientôt étudiées et décrites par un observateur judicieux et assidu. Un pareil travail ne pourra manquer de jeter des lumières sur une question encore fort obscure ; celle qui a trait à la manière dont se sont peuplées les diverses îles de l'Océanie.

28.

Après une nuit orageuse et très-noire, le jour est enfin revenu. Mais le vent du S. E. est encore très-violent et soulève une énorme houle. Je me suis aperçu que nous avions été entraînés au nord par les courans ; comme j'ignorais de quelle manière était occupé l'espace compris entre Laguemba et Neaou , j'ai pensé qu'il serait imprudent de rester plus longtemps dans cette position. D'ailleurs je n'avais qu'une médiocre confiance dans la promesse que m'avaient faite les naturels de m'apporter l'ancre ; enfin il était évident que la houle devait les empêcher de l'exécuter, quand ils en auraient eu l'intention. Je me décidai à poursuivre ma reconnaissance et à me mettre à l'abri de quelque île, si le vent venait encore à renforcer.

En conséquence je rassemblai mes six passagers , et par l'organe de Gutierrez , je leur expliquai que , bien

qu'il m'en coûtât, le vent me forçait à continuer ma route, et que j'allais me diriger vers Tabe-Ouni. Puis je leur demandai sur quelle île ils désiraient que je les déposasse.

1827.  
Mai.

Tomboua-Nakoro qui, par un hasard assez singulier, se trouvait être un agent du roi d'Imbao, en ce moment en tournée pour percevoir au nom de ce chef les tributs des îles soumises à son autorité, Tomboua-Nakoro ne se montra nullement contrarié de la circonstance qui l'éloignait de Laguemba. Le frère de Toui-Neao, Toureng-Toki ou Sourangali, ayant observé qu'il était l'ami des habitans de Tabe-Ouni, fut aussi légèrement affecté de ce contre-temps. Mais les hommes de Tonga, surtout le métis Loua-Lala, en furent profondément désolés, et répétèrent plusieurs fois que tous les kaï-bitis, ceux de Lagueniba seuls exceptés, étaient leurs ennemis et les mangraient. Toutefois, après avoir conféré quelque temps avec Tomboua-Nakoro, qui leur promit sa protection, ils finirent par se résigner et même par déclarer qu'ils étaient satisfaits d'aller à Tabe-Ouni.

Cette affaire terminée, à neuf heures du matin, nous fîmes route à l'O.  $\frac{1}{4}$  N. O., de manière à passer à trois lieues dans l'ouest de Neaou, île médiocrement élevée et deux fois moins grande que Laguemba. Je gouvernai ensuite pour passer à peu près à la même distance de Dzizia, île de la même hauteur, mais un peu plus étendue que Neaou.

Nos sauvages prirent assez bien leur parti, ils furent charmés particulièrement de recevoir des ignames

1827.  
Mai.

pour leurs repas, car ils ne se souciaient guère ni de biscuit ni de légumes secs.

A cinq heures quarante-cinq minutes, nous étions à cinq lieues à l'O. N. O. de Dzizia; nous apercevions au nord, et à peu près à la même distance, le rocher de Batou-Bara.

Aucune autre terre ne se montrait à nos regards. Ainsi je pris le parti de passer la nuit aux petits bords sur cet espace. Elle fut sombre, la brise continuait de souffler avec force du S. E., et la corvette était travaillée par une forte houle. Mais ce qui m'inquiétait le plus, était la crainte du courant dont l'effet s'était trouvé à midi de dix-huit milles au nord; il y avait fort à redouter que son action prolongée ne finit par nous entraîner vers quelque cul-de-sac d'où il nous eût été impossible de nous relever.

29.

A cinq heures quarante-cinq minutes du matin, j'ai laissé porter au N. E. pour me rapprocher de Batou-Bara, dont le courant m'avait beaucoup éloigné, et à neuf heures nous n'étions qu'à cinq milles à l'ouest de cette île, qui n'a guère qu'une demi-lieue de large à sa base, et dont le centre est surmonté par une roche fort élevée, d'une structure bizarre et unie comme une table à son sommet. Cet îlot, qui de tous côtés se voit de fort loin, est la meilleure reconnaissance dans cette partie de l'archipel Viti.

A dix milles au N. N. E. de Batou-Bara gît une autre île nommée Azata, assez élevée et de médiocre grandeur; en approchant nous reconnûmes qu'elle était accompagnée dans sa partie de l'O. S. O. de trois

ilots couverts d'arbres, situés sur un même récif et éloignés de cinq ou six milles d'Azata. Ces ilots sont désignés par les naturels sous le nom de Nougou-Tolou, les Trois-Sables. A dix heures et demie nous n'étions guère qu'à une demi-lieue des brisans de Nougou-Tolou; la brise avait beaucoup fraîchi, le temps était à grains, et la mer très-grosse; je ne voulus point poursuivre ma route au nord, et je préférai courir une bordée au S. O.  $\frac{1}{4}$  S. pour attendre que le temps changeât, et reconnaître les îles Koro et Neïrai, les plus avancées vers l'est dans toute la portion occidentale de l'archipel Viti.

Au moment où nous quittions Nougou-Tolou, outre Batou-Bara et Azata, nous distinguions encore les sommets de trois autres îles que les naturels nous désignèrent sous les noms de Mang-Ho, Kanazea et Neïta-Oumba. Ces cinq îles m'ont paru se rapporter à celles que Wilson appela Cox, Sims, Direction, Hamilton et Haweis. Cependant il y a de si grandes différences entre ses positions et les nôtres, même en latitude, que je suis contraint de suspendre mon jugement à cet égard.

Malgré la distance de trente milles, nous découvrions dans le nord les hautes montagnes de Tabe-Ouni, dont l'aspect réjouit beaucoup nos passagers. Tomboua-Nakoro continuait de répondre avec beaucoup de complaisance et de sagacité aux questions qu'on lui adressait; c'était lui qui me donnait les véritables noms de toutes les terres en vue.

A deux heures après-midi nous commençâmes à

1827.  
Mai.

1827. distinguer les sommités de Koro, à douze lieues de  
 Mai. distance environ, et à cinq heures, ayant reconnu ses terres et celles de Néirai, je virai lof pour lof, et restai encore aux petits bords pour la nuit. Elle ne fut guère meilleure que les précédentes, mais je dormis un peu plus tranquillement, car je croyais mieux connaître l'espace sur lequel je me trouvais. Du reste je réfléchis avec douleur qu'il était impossible d'avoir un temps plus déplorable pour les travaux que nous voulions exécuter au travers de ces îles.

30. Toutefois, en jetant les yeux autour de nous au point du jour, j'ai reconnu plus clairement encore toute l'étendue des périls de notre navigation nocturne, quand j'ai vu que le courant nous avait entraînés, dans la nuit seule, de douze milles sur Tabe-Ouni. Une fois emportée sous le vent de Tabe-Ouni, la corvette courrait les plus grands risques, et avec le temps qui règne, je ne sais trop comment je pourrai sortir de ce dangereux labyrinthe.

Il est vrai que Tomboua-Nakoro persiste à dire qu'entre Tabe-Ouni et Takon-Robe, dont nous distinguons les cimes à trente et quarante milles de distance dans le lointain, il existe un passage; mais il explique qu'il est étroit, sinueux et semé de roches, peut-être même impraticable pour un navire aussi fort que le nôtre. Néanmoins, si le temps était maniable et la mer ordinaire, j'en tenterais l'aventure, et je ferais au moins dans ces parages quelque découverte intéressante. Mais je ne puis y songer dans la circonstance présente, et toute ma ressource est de doubler au

vent les îles Tabe-Ouni et Ongomea pour atteindre le passage par où Wilson s'échappa de ces îles et de leurs récifs.

1827.  
Mai.

Nous avons donc serré le vent tribord en forçant de voiles, et prolongeant la côte de Tabe-Ouni à la distance de deux ou trois lieues. Les terres de cette île sont hautes de cinq ou six cents toises au moins, partout escarpées et entièrement couvertes de bois depuis le bord de la mer, mais leurs sommités ont été continuellement entourées de nuages épais qui nous ont empêchés de bien distinguer leurs formes.

Tabé-Ouni est séparé de Ongomea par un canal d'une demi-lieue de large, que Tomboua-Nakoro m'a certifié être praticable. Je n'ai pas eu le désir de m'assurer si son rapport était exact, attendu que si une pareille tentative eût manqué, la corvette n'aurait pas pu en réchapper. Mes sauvages auraient bien désiré que je les déposasse sur Tabe-Ouni, mais c'était une chose impossible avec la houle qui battait en pleine côte.

Dans l'après-midi nous avons prolongé les côtes de Ongomea et de Laoudzala, qui paraissent entourées d'un récif commun, bien qu'elles soient séparées par un bras de mer fort étroit. Leurs terres sont aussi hautes et boisées, moins élevées cependant que celles de Tabe-Ouni. Sur la pointe E. de Laoudzala, on remarque un terrain plus bas et couvert de cocotiers, qui paraît habité.

Nous n'avons pas cessé de conserver en vue les hautes îles de Batou-Bara et d'Azata.

1827.  
Mai,

Vers trois heures nous avons revu l'île Nēta-Oumba, sans doute île Direction de Wilson, et à cinq heures et demie nous avons aperçu la petite île basse de Nougou-Laoudzala, qui ne peut être autre chose que l'île Warner du même Wilson. A six heures du soir l'*Astrolabe* se trouvait à cinq milles environ de Laoudzala et de Nougou-Laoudzala, par conséquent sur la route du *Duff*. La nuit était arrivée, et je ne pouvais me hasarder au milieu des brisans qu'il eut à traverser. Je serrai le vent babord amures, et je conservai toute la voilure possible, de peur d'être entraîné par le courant. L'équipage entier passa la nuit sur le pont, car dans la position critique où nous nous trouvions, il fallait qu'il fût toujours prêt à agir sur-le-champ de toutes ses forces.

La brise continue de souffler avec force du S. E. à l'E. S. E.; et, quoique houleuse, la mer est moins mauvaise que les nuits précédentes. En outre, la lune, toute faible qu'elle est encore, nous éclaire déjà de ses pâles rayons jusqu'à neuf heures. C'est toujours trois heures enlevées aux ténèbres complètes des longues nuits équatoriales.

31. Les bordées à toutes voiles que nous avons courues dans la nuit nous avaient effectivement relevé de quatre ou cinq milles au vent; mais la brise ayant passé à l'E. S. E., tout ce que nous pûmes faire, fut de doubler à la distance d'une demi-lieue les redoutables brisans qui ceignent Laoudzala. A dix heures cinquante minutes, j'étais arrivé dans le chenal qui règne entre Laoudzala et Nougou-Laoudzala. Malgré

le vent qui soufflait avec violence et d'une manière inégale, malgré un horizon fort embrumé, je m'étais déterminé à poursuivre ma route au nord. Chacun était à son poste; M. Guilbert, des barres de perroquet, indiquait les dangers de la route. J'avais déjà laissé porter au nord, mais à onze heures quinze minutes, au lieu d'un canal de huit ou dix milles, comme l'indique Wilson, tout l'espace situé devant nous me parut presque entièrement barré par les brisans de Laoudzala d'un bord, et de l'autre par ceux qui s'étendent beaucoup à l'ouest de Nougou-Laoudzala. M. Guilbert lui-même, de la station élevée qu'il occupait, ne voyait guère qu'une bande continue de brisans. Sans doute *le Duff*, qui passa dans ces lieux par un très-beau temps et une mer très-calme, ne vit pas tous les dangers qu'il courut, et comme lui nous n'aurions pas eu les moyens de nous dégager promptement s'il nous était arrivé de toucher avec une pareille houle. Je réfléchis en outre que ce premier danger franchi, nous aurions encore près de soixante milles de navigation à faire à travers les brisans, et il ne nous restait plus que six heures et demie de jour. Je jugeai donc qu'il serait par trop imprudent de tenter ce périlleux passage avec un temps aussi peu favorable; convaincu d'ailleurs que j'avais rempli le but de mes instructions touchant cette partie de nos travaux, je virai lof pour lof, et repris la bordée du sud. Je me proposais d'explorer, si le vent me le permettait, la partie méridionale de l'archipel Viti, jusqu'à alors presque entièrement inconnue.

1827.

Mai.

1827.  
Mai.

Dans l'île Laoudzala, on ne peut méconnaître l'île Ross de Wilson; dans Tabe-Ouni, son île Lamberts; dans les îlots Ianoudza, son groupe de Clusters; enfin dans Rambe, son île Gillets. Suivant Tomboua-Nakoro, le véritable nom de Farewell serait Zigombia. Outre les rapports de configuration, il est à remarquer que les positions de l'*Astrolabe* et du *Duff* se rapprochent beaucoup les unes des autres; la longitude de la pointe orientale de Laoudzala, suivant nos calculs, ne diffère que de deux ou trois minutes de celle que lui assigna Wilson, en tenant compte des différences des longitudes adoptées pour le point de départ, Pangaï-Modou, suivant Cook et d'Entrecasteaux. Ce serait un motif de plus pour croire que les îles vues par Wilson, entre le dix-huitième et le dix-neuvième parallèle, seraient vraiment différentes de celles que l'*Astrolabe* a reconnues.

Pour me conformer au désir exprimé par M. de Rossel, dans les instructions qu'il rédigea pour le voyage de l'*Astrolabe*, je restituai à ces îles le nom d'*îles du Prince-Guillaume*, qui leur fut assigné par le célèbre Tasman qui les découvrit le premier, et je donnai le nom de cet habile navigateur au canal qui sépare Ongomea de Tabe-Ouni.

Toute la journée nous avons poursuivi la bordée du sud. Le soir nous n'avions plus en vue que les pitons élevés et solitaires d'Azata et Batou-Bara. Vers huit heures, le ciel, jusqu'alors constamment chargé, s'est un peu éclairci; mais le vent a soufflé avec tant de violence, et la mer a été si dure, que la corvette a

beaucoup fatigué dans les coups de tangage, et il a fallu carguer la grande voile pour la soulager. Heureusement la brise s'approche beaucoup de l'est, car si elle eût repassé au sud, nous tombions inévitablement entre Koro et Takon-Robe, où notre position fût devenue fort alarmante.

1827.

Mai.

Combien j'eus à me féliciter de n'avoir pas persisté dans mon intention primitive de sortir de l'archipel Viti par le nord ! Si j'eusse suivi cette route avec les vents violens qui régèrent dans la journée, et surtout de huit heures à minuit, nous eussions eu bien peu de chances d'échapper aux dangers nombreux qui nous menaçaient.

En nous voyant revenir vers le sud, nos malheureux sauvages ont repris un peu de courage : leur désespoir avait été au comble quand, le matin, ils m'avaient vu laisser porter au nord entre les îles Laoudzala et Nougou-Laoudzala. Ils s'étaient imaginés que mon dessein était de les emmener en Europe pour les vendre. Sourangali et Loua-Lala pleuraient amèrement et déploraient leur sort, ils avaient même perdu toute envie de manger. Tomboua-Nakoro seul avait pris son parti avec courage ; il gardait le silence, et quand on l'interrogeait il répondait avec une noble tranquillité qu'il était préparé à toute espèce d'événement, qu'il irait partout où l'on voudrait le conduire, et qu'il était accoutumé à voyager ; que d'ailleurs il n'avait ni femmes ni enfans ; mais il ajoutait qu'il plaignait le sort de Sourangali et de Loua-Lala, qu'ils étaient des

1827.  
Mai. hommes de distinction, ayant chacun une nombreuse famille, et que leurs femmes seraient sacrifiées si leurs maris étaient absens de chez eux plus d'un mois. Ce courage et ce sang-froid de la part de Tomboua-Nakoro redoublèrent la bonne opinion que j'avais déjà conçue de son caractère, et je me promis de faire tous mes efforts pour le rendre, ainsi que ses camarades, à leurs foyers. Certes, il avait fallu un temps aussi déplorable que celui qui régnait depuis notre entrée dans les îles Viti pour m'avoir réduit à les garder aussi long-temps; mais ce temps m'interdisait toute espèce de communication avec la terre.

1 juin. D'une heure à quatre heures, nous courûmes tribord amures, puis nous reprîmes la bordée du sud. Au jour nous revîmes le rocher de Batou-Bara dans l'E. N. E., à près de huit lieues de distance. Peu après, malgré les brumes épaisses de l'horizon, nous distinguâmes les sommets de Neïrai et de Nhao dans l'O. et à l'O. S. O., à treize et quatorze lieues de distance. Je me soutenais de mon mieux au vent de ces îles, dans l'espoir de reconnaître les îles Mouala, Totoua et Motougou, qui m'étaient indiquées dans ces parages par Tomboua-Nakoro, et dont j'étais jaloux de constater les positions.

A une heure et demie nous aperçûmes les sommets de Mouala, de l'avant à nous à dix ou douze lieues de distance. Comme cette île reconnaît l'autorité du roi d'Imbao, et qu'un des frères de Tomboua-Nakoro y remplit des fonctions semblables à celles dont il était lui-même chargé à Laguemba, je me propose de dé-

barquer nos passagers sur cette île, si le temps me le permet. Je leur ai fait connaître mon intention, qui les a comblés de joie.

1827.

Join.

Suivant Tomboua-Nakoro, Mouala ne compte que cinq cents habitans, ce qui n'est nullement en rapport avec son étendue. Je crois qu'en général les îles Viti sont faiblement peuplées.

Sur les cinq heures du soir, comme nous ne nous trouvions plus qu'à deux milles des brisans de Mouala, nous avons mis en panne pour faire une station géographique, et nous avons filé quatre-vingt-dix brasses de ligne sans trouver fond. Il était trop tard pour envoyer un canot à terre, d'ailleurs le ciel avait pris une mauvaise apparence. J'ai remis cette expédition au jour suivant, et j'ai couru un bord au large pour me soutenir au vent. Ce retard a contrarié mes hôtes, mais on leur a fait comprendre qu'il était indispensable. Leur abattement est d'autant plus grand que les ignames sont consommées depuis vingt-quatre heures, et qu'ils font un triste accueil à nos vivres ordinaires du bord.

L'île Mouala a une forme triangulaire, et peut avoir dix-huit ou vingt milles de circuit; elle est montagneuse, haute de trois cents toises environ et couverte de bois. Ses rivages offrent quelques bouquets de cocotiers; mais nous n'aperçûmes sur sa côte septentrionale ni pirogues ni cases, et Tomboua-Nakoro nous dit que les habitans s'étaient établis sur la partie S. O. de l'île. En certains endroits le récif s'approche beaucoup du rivage, mais en d'autres il s'étend jas-

1827.

Juin.

qu'à trois milles au large, et il est probable qu'on pourrait y trouver quelque mouillage praticable.

Ce jour étant le dernier que Tomboua-Nakoro devait passer avec nous, je l'ai appelé dans ma chambre, où je lui ai adressé quelques questions. Il a suivi avec beaucoup d'intelligence, sur une carte, les positions et les directions des îles Viti, et m'a confirmé leurs noms. Définitivement le nom de la grande île du nord est Vanoua-Lebou (grande terre); celui de Takon-Robe, par lequel on la désigne souvent, ne serait que celui d'une petite île où réside le chef principal dont elle est tributaire. Boua, Vouhia et Vailea, sont des cantons de Vanoua-Lebou. La grande île du centre se nomme Viti-Levou, ce qui signifie Grande-Viti : Fidgi ou Vitchi n'est qu'une corruption du mot Viti ou Biti en langue tonga. Les habitans de Viti sont des *Kat-Biti*, ceux de Tonga des *Kai-Tonga*, et les Européens des *Kat-Papaling*; de la racine *kai*, qui veut dire : manger, vivre, exister.

La grande île méridionale est Kandabon, dont les peuples sont ennemis de ceux de Viti-Levou. Sur la côte méridionale de la première, se trouve un port, mais Tomboua-Nakoro n'en connaît point sur la seconde. Imbao, résidence d'Orivo, chef souverain et oncle de Tomboua-Nakoro, est situé sur la partie orientale de Viti-Levou, devant la petite île de Lele-Oubia. Les noms de Atakembo, Takanova, Pau, etc., ont paru totalement étrangers à Tomboua-Nakoro.

Je me plais à répéter que Tomboua-Nakoro, homme de manières douces, d'un physique agréable, et d'un

caractère complaisant, se montra bien supérieur, à mes yeux, à tous les sauvages que j'avais jusqu'alors observés. La coupe et les traits de sa figure, son teint simplement basané, sa tournure et ses formes me rappelaient involontairement le type arabe; son intelligence ne le cédait guère à celle de ces hommes naguère si célèbres dans les arts et les sciences.

1827.

Juin.



A bord, sa conduite offrit toujours une heureuse réunion de gravité, de décence, de réserve et d'égalité d'âme; jamais il ne s'abandonna, comme ses compagnons, à des transports immodérés de joie ou de douleur, de rage ou de satisfaction, suivant l'influence des circonstances. Sa chevelure, ample et frisée, se rapprochait déjà de celle des Papous, et en général des Mélanésiens; mais ce qui lui donnait surtout un aspect bizarre, c'est que toute la partie antérieure était d'un beau noir; tandis que celle de derrière avait une

Pl. XCVIII.

1827.

Juin.

2.

teinte rouge assez foncée, teinte qu'elle devait à l'effet de certaines préparations propres à ces insulaires.

Après avoir couru la bordée du large jusqu'à une heure du matin, avec une forte brise d'E. et une grosse houle, nous reprîmes celle de terre, et au point du jour nous revîmes Mouala à six ou sept milles de l'avant à nous. A sept heures quarante minutes, ne nous trouvant plus qu'à quatre milles de sa côte septentrionale, nous restâmes en panne le grand hunier sur le mât; la baleinière fut mise à l'eau pour recevoir nos six passagers et les porter à terre sous la conduite de MM. Paris et Gaimard.

Avant de congédier mes hôtes, je fis présent à Tomboua-Nakoro d'une herminette et de trois aunes de drap bleu, qui lui firent beaucoup de plaisir; en outre je lui suspendis au cou, ainsi qu'à Sourangali, une médaille en bronze de l'expédition, en leur recommandant, à l'un et à l'autre, de la garder soigneusement pour la montrer aux Européens, et leur faisant remarquer que c'était l'image du grand *tou-reng-lebou* des Français. Guttierrez leur expliqua tout cela; ils le comprirent, et nous quittèrent contents et reconnaissans de nos procédés envers eux.

La baleinière fut de retour à bord à neuf heures cinquante minutes, après avoir déposé les naturels sur un point où les récifs ne s'étendent pas à plus d'une demi-encablure de la côte. Mais le ressac était trop violent pour permettre à nos hommes de débarquer, et il fut impossible à M. Gaimard de faire une course sur la plage, comme il se l'était promis. En

retour des attentions qu'on avait eues pour eux, nos passagers promirent à nos hommes que, s'ils voulaient attendre quelque temps, ils reviendraient leur apporter des cocos, des fruits et des ignames; mais M. Paris, qui savait que je n'avais point de temps à perdre, aima mieux rejoindre la corvette sur-le-champ.

1827.

Juin.

A deux milles des récifs, nous n'avions pas trouvé fond par quatre-vingts brasses. Quand l'embarcation eut été remise à poste, nous fîmes route en prolongeant à peu de distance la partie occidentale de Mouala, sans remarquer de passe dans le récif, bien qu'au dedans de cette ceinture la mer parût assez profonde pour offrir de bons mouillages. A onze heures nous aperçûmes les sommités de Totoua et Motougou, dans le S. S. E. et le S. A midi, nous étions précisément sur le parallèle des brisans les plus avancés vers le sud de Mouala, et à deux milles de distance seulement.

Le ciel qui s'était un peu éclairci vers sept heures s'était de nouveau complètement chargé. Le vent soufflait avec force de l'E., et dès que nous eûmes dépassé l'abri de l'île et de ses récifs, nous retrouvâmes une mer très-dure.

Nous avons couru au S. S. E. jusqu'à une heure cinquante minutes pour mieux reconnaître les îles Totoua et Motougou. A cette heure, la première qui se trouvait à six lieues de distance, nous parut aussi grande que Mouala, médiocrement élevée et entrecoupée de hauteurs et de terres plus basses. A la

1827.  
Juin.

même distance Motougou semblait être une terre peu étendue, mais d'une élévation considérable. Aussi je m'étonnai qu'elle n'eût encore été aperçue par aucun navigateur.

Totoua et Motougou étaient certainement des découvertes de *l'Astrolabe*, et Mouala était si incorrectement placé sous le nom de Merla-Evou, que notre travail valait presque une découverte. On pourrait en dire autant de toutes les îles que nous avons déjà signalées dans l'archipel Viti.

J'ai peine à croire que Mouala, plus minutieusement exploré, ne pût offrir un bon mouillage entre ses récifs. Mais une pareille recherche ne pouvait nous convenir, à nous dénués de grelins et d'ancre à jet. Dès que nous eûmes terminé nos opérations sur les trois dernières îles, empressés de poursuivre nos explorations, nous laissâmes porter au N. O. pour nous rapprocher de Nhao et des terres plus à l'O. A cinq heures et demie, nous avons entrevu un instant les sommités de Nhao, à douze ou quinze lieues de distance. Puis nous avons couru de petits bords sous les huniers deux ris pris. Il fait un temps détestable, et le vent souffle à l'E. et à l'E. N. E., grand frais, avec un ciel très-chargé et une mer très-grosse.

3. A cinq heures cinquante minutes du matin, nous gouvernons au N. N. O., en augmentant de voiles. A sept heures cinquante minutes, à travers la brume, nous avons revu une terre très-haute, et à neuf heures vingt minutes nous avons tout-à-coup découvert au vent à nous, un récif dangereux fort éloigné

de terre, et qui nous a paru occuper une grande étendue. Le temps menaçant de toutes parts, j'ai repris un moment les amures à babord. Puis à dix heures et demie, dans une courte éclaircie, j'ai laissé de nouveau porter au N. O.  $\frac{1}{4}$  N. pour approcher la terre.

1827.  
Juin.

A midi nous n'étions plus qu'à huit ou dix milles des terres, et à quatre milles des écueils sur lesquels la mer brisait avec fureur. Mais en ce moment le ciel s'est chargé des nuages les plus sombres, et le temps a pris la plus effrayante apparence; pour la première fois, depuis notre entrée dans l'archipel Viti, la latitude observée nous a manqué. Sous d'aussi tristes auspices, je ne pouvais songer à m'approcher des terres de Viti-Levou, et je fus obligé de reprendre la bordée du sud.

Le brisant que nous avons reconnu dans la matinée fait probablement partie de celui qui se trouve devant Neïrai, et sur lequel se perdit le navire *l'Éliza*. Il a fallu des circonstances aussi déplorables pour m'empêcher de l'explorer avec plus de soin.

Il n'y avait que quelques momens que nous avions repris la bordée du large quand l'orage qui nous menaçait depuis le matin éclata dans toute sa violence. Éclairs, tonnerre, rafales, et pluie par torrens tellement épaisse qu'on n'aurait pu rien distinguer à deux ou trois longueurs du navire; tout se réunit pour rendre notre navigation aussi pénible que dangereuse. Cela dura sans intervalle et sans diminution jusqu'à quatre heures et demie, où la pluie diminua un peu. A six heures elle reprit avec une nouvelle force, et

1827.  
Juin.

ne discontinua plus jusqu'à minuit. Pendant tout ce temps le vent souffla de l'E. N. E. avec violence, et la houle était très-creuse. Nous fîmes en sorte de nous maintenir en place en courant de petites bordées.

Je m'étonne de plus en plus de rencontrer des temps aussi affreux et de pareils vents dans ces parages. Sans doute le voisinage des terres occasionne ce dérangement singulier dans l'atmosphère, et nous éprouvons ce que Cook éprouva au nord des Nouvelles-Hébrides, Bougainville sur les côtes de la Louisiade, et Lapérouse dans les îles Tonga. Il faut convenir que rien n'est plus dangereux que d'exécuter des reconnaissances géographiques avec de pareils temps. Malheureusement la saison me presse, et il m'est impossible d'attendre des jours plus favorables.

4. Au point du jour la pluie a enfin cessé, et dans une éclaircie nous avons reconnu à six heures quarante minutes, dans le N. E.  $\frac{1}{2}$  E., les terres de Mouala, et quelques minutes après, celles de Motougou au S. E.  $\frac{1}{4}$  E. Cela m'a convaincu que les courans nous avaient beaucoup portés au S. O.

Nous avons serré le vent et forcé de voiles pour rallier les terres de Nhao que nous avons commencé à revoir dans le N. N. E. à une heure quarante-cinq minutes de l'après-midi. Mais la brise s'est rangée au N. E., et malgré toute la voile que nous avons pu faire, à six heures du soir nous étions encore à vingt milles au S. O. de Nhao. Il fallut donc nous remettre aux petits bords. Le vent s'est enfin modéré, la mer

n'est plus aussi dure, et la lune qui a dépassé son premier quartier abrège pour nous une partie des longues anxiétés de la nuit.

1827.

Juin.

A cinq heures et demie du matin nous gouvernons au N.  $\frac{1}{4}$  N. O., avec une belle brise d'E. N. E., en forçant de voiles; bientôt nous relevons les deux extrémités de Nhao aux mêmes airs de vent que la veille au soir. Nous reconnaissons successivement les îles Batigui, Balaou et Motou-Riki, à vingt et quinze milles de distance.

5.

A midi nous n'étions qu'à cinq milles des deux îlots de Lele-Oubia; puis nous avons prolongé à trois, deux, et quelquefois moins d'un mille de distance, la redoutable ceinture de brisans qui environne les terres de la grande île Viti-Levou. *L'Astrolabe*, poussée par une belle brise d'E. S. E., filait avec rapidité le long de ces masses écumantes, et nos avides regards cherchaient en vain à découvrir une passe afin de pénétrer au dedans de cette barrière, et d'y laisser tomber l'ancre pour quelques jours. Le récif nous parut entièrement fermé dans toute cette étendue, et nous le suivions de si près qu'il est difficile de supposer qu'un passage y existe réellement. Le brisant s'étend assez uniformément à trois milles de la plage.

Toute la partie orientale de Viti-Levou n'offre que des terres basses et couvertes de cocotiers au rivage, ce qui m'a fait supposer qu'elle pouvait être bien peuplée. Cés terres s'élèvent rapidement vers l'ouest, où elles deviennent enfin des montagnes d'une hauteur

1827.  
Juin.

considérable. De distance en distance on aperçoit des feux, mais point de pirogues, ce qui annonce un peuple peu navigateur, attendu que les eaux à l'intérieur des récifs étaient tranquilles comme celles d'un lac.

Dans la station qui eut lieu à trois heures, à un mille du récif, nous sondâmes jusqu'à quatre-vingt-dix brasses sans trouver le fond; une brume grisâtre assez épaisse nous dérobait l'aspect des terres un peu éloignées.

A cinq heures du soir nous venions de dépasser deux petites îles basses, situées au dedans des récifs qui dans cet endroit s'étendent jusqu'à six ou sept milles du rivage. Ces deux îlots, qui nous avaient été désignés par Tomboua-Nakoro sous les noms de Nougou-Laho et Nougou-Loube, ont à peine chacun un mille de tour, et sont couverts d'arbres. Immédiatement à l'est de ces îlots, les récifs semblent s'ouvrir pour laisser un passage vers la côte. Il serait bien possible qu'on trouvât un mouillage sur ce point, et dans ce cas il serait d'autant plus intéressant qu'il se trouverait près des terrains moins escarpés de Viti-Levou et à la portée des îles environnantes.

Il m'aurait été facile de continuer l'exploration de la côte méridionale de Viti-Levou, mais je pensai que je rendrais à la géographie un service bien plus important si j'allais d'abord reconnaître l'île Kandabon (île Mywoolla de Bligh), et déterminer exactement sa situation et sa configuration, sauf à venir ensuite reprendre le fil de nos opérations sur Viti-Levou.

La carte de Krusenstern indiquait cinquante milles de distance environ entre Viti-Levou et Kandabon. J'en conclus qu'en faisant une trentaine de milles dans la nuit, je me trouverais encore le lendemain matin à une distance raisonnable de la dernière de ces îles. En conséquence je serrai le vent babord amures sous les basses voiles, et les huniers au ris de chasse; à huit heures le vent ayant fraîchi, le foc d'artimon avait remplacé la grande voile. *L'Astrolabe* cinglait tranquillement, à raison de trois nœuds sous cette voilure, avec une brise irrégulière du S. E. et au travers d'une houle assez pesante. Comme à mon ordinaire je m'étais étendu sur une des cages à poules, et fatigué des travaux de la journée, je sommeillais depuis une heure, quand à dix heures quinze minutes je fus éveillé en sursaut par le cri terrible de *brisans sous le vent!* A l'instant je m'élançai sur le bastingage, et l'on doit juger de ce que j'éprouvai en découvrant à moins de trois encâblures sous le vent une longue nappe argentée qui s'élevait et s'abaissait à longs intervalles. Jusqu'alors des nuages obscurs qui couvraient le disque de la lune nous avaient dérobé l'aspect de ces brisans, et ce n'avait été qu'au moment où les rayons de cet astre avaient pu se réfléchir sur le dos des lames écumantes qu'on avait pu les distinguer. Quelques minutes de plus d'obscurité, et *L'Astrolabe* allait se briser contre ces nouveaux dangers.

Je demandai aux hommes du gaillard d'avant si les récifs nous dépassaient de l'avant. On me répondit

1827.  
Juin.

1827.  
Juin.

d'abord qu'ils s'avançaient jusque par babord ; en conséquence j'avais déjà fait le commandement de virer lof pour lof , manœuvre presque désespérée et qui par sa lenteur nous eût sans doute jetés sur le récif , avant que la corvette eût pu revenir au vent sur l'autre bord. Heureusement M. Jacquinot qui aux premiers cris d'alarme s'était élancé de sa cabane sur le gaillard d'avant , me héla que le récif ne nous dépassait point et ne se prolongeait même qu'à un quart de notre route à tribord ; il me conseillait de prolonger la bordée. Cet avis se trouvait d'accord avec ma propre opinion ; je fis à l'instant rétablir la barre , et amurer la grande voile , en serrant le plus près , de manière cependant à porter bon plein.

On se fera sans peine une idée des angoisses que durent éprouver tous les habitans de *l'Astrolabe* , jusqu'au moment où l'on fut certain que les récifs étaient doublés. Dans un silence effrayant et solennel , chacun attendait l'instant fatal qui devait décider de notre sort. A dix heures quarante minutes , nous passâmes à une encablure environ de la pointe la plus orientale du brisant , et nous vîmes ensuite avec la plus grande joie que sa direction s'éloignait un peu de celle de notre route. Certes , nous n'étions pas pour cela hors de toute inquiétude , car le récif pouvait de nouveau nous barrer le chemin ; mais nous avions du moins la ressource de tenter à virer de bord vent devant , si toutefois la houle nous le permettait. Si le sort eût voulu que *l'Astrolabe* restât contre ces écueils , une bonne partie de l'équipage aurait d'abord

péri dans le naufrage. Parmi ceux qui se seraient sauvés sur les îles voisines, plusieurs seraient devenus la pâture des sauvages, et les autres auraient mené une existence misérable et semblable à celle qui avait été le partage des Espagnols du *Concepcion* parmi les naturels de Viti; mais il leur serait resté beaucoup moins d'espoir d'échapper à leur déplorable condition, attendu que les îles méridionales de l'archipel Viti ne se trouvent sur aucune route de navire. Ils n'auraient donc eu presque aucune chance de trouver un jour des Européens disposés à les délivrer.

1827.

Juin.

Depuis cinq heures du soir où nous avons pris la bordée du sud, jusqu'au moment où nous tombâmes sur les récifs, nous n'avions couru que dix-huit milles, de sorte que je n'avais aucun sujet de m'attendre à une semblable rencontre. Ces dangereux brisans étaient donc une découverte de *l'Astrolabe*; ils reçurent le nom de notre corvette qui avait failli payer bien cher cet honneur.

Vers minuit, nous aperçûmes dans le S. S. O., malgré les ténèbres, une petite île haute au-delà des brisans, et successivement trois ou quatre autres îlots semblables, auxquels ces brisans servaient de ceinture dans l'E. Nous avons passé le reste de la nuit sur le qui-vive, craignant à chaque instant de faire quelque nouvelle rencontre aussi dangereuse que celle à laquelle nous venions d'échapper.

6.

Quoiqu'il soufflât une brise assez fraîche, la mer était si lourde et si creuse, que nous avançons avec

1827.  
Juin.

une lenteur extrême, et qu'en cas d'urgence nos manœuvres fussent devenues très-incertaines. Heureusement nous ne fûmes point soumis à une aussi pénible épreuve. Après avoir été obligés de prolonger l'espace de onze milles le brisant, sans pouvoir nous en écarter de plus de un ou deux milles, il suivit tout-à-coup la direction du S. S. O. Il était alors quatre heures du matin, et nous primes la bordée de tribord pour attendre le jour.

Quand il parut, nous aperçûmes d'abord, dans l'ouest, une haute terre dont nous n'étions éloignés que de deux lieues; et quelque temps après nous revîmes, un peu au nord de cette terre, les nombreux îlots dont nous avons prolongé les brisans durant la nuit. La plus grande de ces îles se nomme Oumbenga; mais nous ignorons les noms des îlots.

A six heures cinquante minutes, nous laissâmes successivement porter au S. O. et S. O.  $\frac{1}{4}$  S. pour rallier les côtes de la grande terre et en faire l'exploration. Bientôt nous nous assurâmes qu'Oumbenga n'était séparé de Kandabon que par un canal large au plus d'une demi-lieue, et qui me parut complètement barré par un brisant.

Favorisés par une belle brise d'E., nous prolongeâmes à trois milles de distance les côtes de Kandabon. Nous avons vu le récif s'écarter jusqu'à un mille ou deux de la côte, seulement un peu au sud du cap Bligh. Partout ailleurs, il nous a semblé qu'il n'en existait point, ou bien il était très-rapproché du rivage. Cette île, à laquelle nous avons assigné une

longueur de vingt-neuf milles sur une largeur moyenne de cinq milles seulement, a une forme très-irrégulière ; son sol, extrêmement montueux, nous a paru peu susceptible de culture et, par conséquent, de population. Du reste, ses montagnes sont partout revêtues d'une végétation très-active ; par intervalles, on aperçoit de beaux bouquets de cocotiers. Nous avons remarqué des fumées dans cinq ou six places, tant sur le rivage que sur la pente des montagnes, mais point de naturels ni de pirogues. Sans doute le revers septentrional de l'île, plus à l'abri des vents et des flots de la mer, offrirait un aspect moins âpre et moins sauvage, et je supposai que les habitans avaient dû s'y établir de préférence.

1827.  
Juin.

La configuration que donna Bligh à cette île n'a guère d'exact que son étendue. Ce fut sans doute aussi par suite de quelque méprise qu'il la nomma Mywoolla, puisque son véritable nom est Kandabon. Enfin, je cherchai en vain les quatre petites îles que Bligh a marquées à dix ou douze milles de la pointe ouest de Mywoolla. A la station de trois heures après midi, nous n'étions guère qu'à deux milles de cette pointe, et malgré le plus beau temps nous ne vîmes rien du tout au large. Sous la côte même, il existe réellement deux îlots, mais qui ne sont pas éloignés de plus de deux ou trois encablures du rivage.

De cette station, nous pûmes jouir tout à notre aise de la vue du pic majestueux qui termine au S. O. l'île Kandabon. C'est une montagne en forme de cône largement tronqué au sommet, et dont l'arête des-

1827.  
Juin.  
Pl. XCVII.

pend en pente directe et rapide de la cime jusqu'à la mer. Je pense que ce pic doit avoir environ six cents toises d'élévation, et sa forme dénote une origine volcanique. C'est une excellente reconnaissance pour les navires qui fréquentent ces parages.



A quatre heures, nous avons tout-à-fait doublé l'île à l'O., et j'ai voulu serrer le vent tribord amures pour reconnaître la partie septentrionale de Kandabon. Mais de ce bord, la côte nous a paru fuir directement à l'E. N. E.; et avec la brise de l'E. N. E. il nous a été impossible de nous en rapprocher.

A six heures, nous sommes restés aux petits bords sous les huniers. La pointe de l'île nous abritait déjà en partie, et nous avons ressenti une mer beaucoup moins dure que nous ne l'avions constamment éprouvée depuis une dizaine de jours.

Les observations du jour nous ont prouvé que l'action des courans n'avait pas été moindre de trente milles au S. S. O., dans les vingt-quatre heures qui avaient précédé. Avec des courans aussi violens, à quels dangers un navire n'est-il pas exposé dans ces parages, surtout quand la mer est grosse et le temps orageux?... D'un autre côté, le capitaine qui voudrait s'en tenir aux règles ordinaires de la prudence n'ajouterait presque rien aux travaux de ses prédécesseurs.

1827.  
Juin.

La brise avait beaucoup molli, le ciel s'était chargé, et nous reçûmes plusieurs averses assez considérables de minuit à quatre heures : ensuite, le temps resta couvert. Toutefois, à six heures du matin, nous serrâmes le vent tribord amures, en forçant de voiles pour nous rapprocher des côtes de Kandabon ; mais le courant nous en avait encore éloignés dans la nuit ; et avec le vent à l'E. N. E., nous ne pûmes guère gouverner qu'au nord.

7.

Je comptais du moins rallier les côtes méridionales de Viti-Levou assez à l'est pour revoir les derniers points reconnus dans la soirée du 5 juin. Cet espoir fut encore trompé. Dès neuf heures dix minutes du matin, la vigie des barres signala dans le N. O. une terre basse qui ne tarda pas à être visible de dessus le pont. A l'aide d'une bonne brise d'E. N. E., malgré les nuages épais qui couvraient le ciel, je me proposais de la doubler au vent et de poursuivre ma route vers Viti-Levou, quand, vingt minutes plus tard, la vigie annonça un récif qui nous barrait en-

1817.  
Juin.

tièrement le passage. A mesure que nous approchions, il s'étendait de plus en plus vers l'est, et je soupçonnai qu'il pouvait se rapprocher, et même faire partie de ceux que nous avions inopinément rencontrés dans la nuit du 5 au 6 juin.

A dix heures vingt-cinq minutes, comme nous n'étions plus qu'à trois milles de la partie la plus méridionale de ce récif, je laissai porter à l'ouest pour doubler l'île que nous venions de découvrir. Vers onze heures, nous passions à cinq ou six cents toises de la pointe méridionale de cette île, que nous sûmes plus tard se nommer Vatou-Lele; puis nous prolongeâmes sa côte occidentale à moins de deux milles de distance. Dans cette partie, le récif se réunit presque au rivage. De distance en distance, nous découvrions des groupes de naturels : à leur teint presque noir, à leurs cheveux crépus, et à leur unique vêtement qui se réduisait au *maro* ou simple pagne pour envelopper les parties naturelles, nous reconnaissons qu'ils appartenaient à la même race que ceux de Lagumba. A onze heures et demie, nous remarquâmes un groupe de huit ou dix naturels qui agitaient un morceau d'étoffe blanchâtre. Dans le nombre, nous crûmes distinguer un individu dont la couleur semblait beaucoup plus claire, qui ne faisait aucune sorte de démonstration extérieure. Cependant j'eus l'envie d'envoyer un canot à terre pour communiquer avec ces insulaires, et donner à MM. Quoy et Gaimard une occasion d'examiner avec plus de soin la constitution physique des hommes de la race viti. En consé-

quence, je fis mettre en travers, babord au vent, pour attendre que l'équipage eût fini de dîner et expédier ensuite la baleinière à la plage. Mais le vent, qui était déjà très-frais, augmenta dans ce moment, et il passa des risées si violentes, que je sentis qu'il serait impossible à l'embarcation d'atteindre la côte, et qu'en outre la corvette tomberait elle-même beaucoup sous le vent par l'effet du courant. Je renonçai à mon projet, et je me contentai de faire une station géographique, durant laquelle nous filâmes quatre-vingt-dix brasses de ligne sans trouver fond; puis nous continuâmes notre route au nord <sup>1</sup>.

L'île Vatou-Lele n'a pas moins de neuf milles de longueur du nord au sud, sur une largeur moyenne de deux milles. La belle végétation dont elle est couverte lui donne un aspect assez riant, et les cimes mobiles des cocotiers dominant çà et là les arbres d'une taille moins élevée; elle est fort basse dans toute son étendue, excepté dans sa partie du N. O., où elle offre des falaises de quarante ou cinquante pieds de hauteur, déchirées et taillées à pic au bord de la mer. Deux petits îlots l'accompagnent vers le nord, et un troisième est situé sur la partie de l'est. Nul voyageur n'avait encore fait mention de cette île.

Dès une heure quinze minutes de l'après-midi, à ma grande surprise, j'aperçus à peu de distance de l'avant à nous, et au travers de la brume, de hautes montagnes qui ne pouvaient appartenir qu'à l'île Viti-

1827.  
Juin.

<sup>1</sup> Voyez note 2.

1827.  
Juin.

Levou, mais qui ne démontraient que sa configuration avait été jusqu'à ce moment très-inexacte sur toutes les cartes.

A trois heures nous n'étions plus qu'à trois lieues des côtes; nous fîmes une nouvelle station, où quatre-vingt-dix brasses de ligne ne trouvèrent pas encore le fond. De cet endroit, nous aperçûmes à vingt milles de distance un cap qui nous parut former la partie la plus méridionale de Viti-Levou, et être en même temps identique avec le point le plus éloigné que nous eussions relevé dans la soirée du 5 juin. Toutefois nous ne pouvons garantir ce fait, et nous conviendrons qu'il reste une étendue de côte de près de vingt-cinq milles qui demande une nouvelle reconnaissance. En échange de cette lacune, nous avons du moins offert à la géographie l'exploration du groupe de Kandabon et la découverte de Vatou-Lele.

Nous continuâmes à nous approcher de la côte jusqu'à cinq heures un quart, où nous n'en étions plus qu'à trois milles et demi, devant un endroit où elle est parsemée de dunes de sable. Mais le terrain environnant semble fertile et cultivé. Plusieurs feux ont annoncé sa population, bien que nous n'ayons vu aucune pirogue. Ici les brisans ne s'étendent guère qu'à une ou deux encâblures du rivage.

La brise avait graduellement tombé dans la soirée, et avait même fait place à un calme parfait. Le ciel s'était aussi éclairci, et nous promettait un changement de temps. En effet, à cinq heures et demie, nous avons eu une petite brise d'O. S. O., avec la-

quelle nous avons mis le cap au large. Mais à neuf heures la brise est revenue au N. E., douce et modérée; nous avons encore couru un peu au large, et ensuite mis en panne.

1827.

Juin.

Nous respirons enfin, nous jouissons d'un temps superbe, d'une mer tranquille et d'une température délicieuse. Que de tourmens; d'inquiétudes et de fatigues nous eussent été épargnés si nous avions éprouvé le même temps depuis notre entrée dans l'archipel Viti!...

A cinq heures j'ai fait servir pour me rapprocher de la côte à l'aide d'une douce brise d'est. Au jour j'ai reconnu avec surprise que le courant nous avait reportés dans la nuit au S. E., et nous avons revu Vatu-Lele au S. S. E. à dix milles de distance. A sept heures, étant à trois milles du rivage de Viti-Levou, et voyant plusieurs pirogues s'en détacher pour venir de notre côté, j'ai mis en panne pour les attendre, dans l'intention de communiquer avec les habitans de cette contrée.

8.

A sept heures quarante-cinq minutes, trois de ces pirogues, contenant chacune de cinq à dix hommes, étaient arrivées près du bord, mais elles n'approchaient qu'avec beaucoup de réserve. Ce n'a été qu'au moment où l'un de nos passagers espagnols a adressé aux sauvages la parole dans leur langue, qu'ils ont commencé à nous accoster avec plus de confiance.

Tous ces hommes m'ont offert les divers caractères que j'avais déjà observés dans les noirs océaniens, savoir : la figure aplatie, le nez écrasé, les lèvres gros-

Pl. XCVIII,  
C et CVI.

1827.

Juin.

ses, les pommettes saillantes, les cheveux crépus, la barbe du menton longue, la peau plus ou moins noire, le lobe des oreilles percé d'un large trou et dilaté à l'excès, le signe de l'étonnement exprimé en posant les doigts sur la bouche, puis en les secouant de manière à les faire claquer, les coquillages portés en colliers et en bracelets, les arcs et les flèches, enfin les grands pots en terre pour conserver le feu. Du reste ces insulaires étaient en général de beaux hommes dans leur race, assez propres, et peu d'entre eux étaient lépreux. Leurs cheveux étaient pommadés et poudrés à blanc, rouge, gris et noir, suivant le goût des divers individus. Point d'autre vêtement qu'une large bande d'une étoffe roulée en forme de *marô* autour de leur ceinture, uniquement pour couvrir les parties naturelles. Pourtant ils nous apportèrent et nous vendirent des pièces entières de ces étoffes, les unes tout-à-fait blanches, les autres lustrées et d'une fabrication semblable aux étoffes de Tonga. Leurs pirogues sont aussi semblables à celles de ce dernier archipel, mais plus grossières et plus maladroitement manœuvrées. La curiosité nous parut être l'unique sentiment qui attirât ces naturels, car sur plus de quinze pirogues qui parurent le long de la corvette, une ou deux seulement portaient quelques corbeilles d'ignames, que leurs possesseurs remportèrent à terre, attendu qu'ils ne demandaient rien moins qu'un couteau pour chaque igname.

Pl. XCVII  
et CCXLI.

Le chef d'un village de la côte nommé Nanrongha monta à bord avec plusieurs de ses guerriers.

Ce chef, dont la taille atteignait cinq pieds huit pouces et demi, était très-bien proportioné, sa figure était vraiment belle; son maintien, ses gestes et ses manières avaient une sorte de dignité calme, noble et pleine de douceur et de politesse. Il passa presque toute la journée à bord, où par sa conduite et ses procédés, il ne cessa d'avoir droit à notre estime et à notre bienveillance.

1827.  
Juin.

Les autres naturels semblaient avoir beaucoup de déférence pour lui; quand il leur arrivait de vouloir faire quelque chose qui ne fût pas convenable, un mot ou un signe de sa part suffisait pour les arrêter. Cependant cette obéissance de leur part semblait plutôt dériver d'un sentiment volontaire de vénération pour la personne d'Ounong-Lebou, que d'aucune autorité positive de la part de ce chef.

Il nous apprit que l'île que nous venions de découvrir la veille se nommait Vatou-Lele, qu'elle était bien peuplée, et il ajouta qu'il s'y trouvait encore un blanc échappé au naufrage de l'*Eliza*, qu'ils nomment *Otiale*; mais cette assertion fut ensuite démentie par d'autres sauvages.

Le peuple d'Ounong-Lebou est en guerre avec celui d'Imbao. Dans cette partie de l'île, il n'y a aucun Européen. Il n'y avait point non plus de bois de sandal, *iassi*, et ce bois ne vient que sur Boua ou Vanoua-Lebou. Viti-Levou est une terre plus grande, surtout plus large que Vanoua-Lebou.

Ces insulaires ne connaissent que trois nations, les Kaï-Bitis, les Kaï-Tongas et les Kaï-Papalings. Ils n'ont

1827.  
Juin.

connaissance d'aucune autre terre au S. O. et à l'O. de Viti-Levou, ni de Tanna, ni de Koromango, etc.; ils pensent seulement que c'est de ce côté que les Papalings s'en retournent chez eux. Ils ont vu très-peu d'Européens; cependant l'année précédente un navire à un mât; peut-être le cutter *le Beveridge*, passa près de leur côte et communiqua avec eux; quelque temps auparavant ils avaient vu passer au large un navire à trois mâts. Le naufrage de *l'Eliza* était présent à leur mémoire, mais ils n'avaient connaissance d'aucun autre événement du même genre.

Ounong-Lebou et ses compatriotes firent beaucoup d'instances pour me déterminer à aller mouiller près de leur village, en me promettant quantité de cochons, d'ignames, de cocos, etc., surtout des femmes par des gestes non équivoques. Je ne fus point tenté de céder à leurs supplications. Leur côte, entièrement exposée aux vents depuis le S. E. jusqu'au S. O., ne pouvait m'offrir aucune sécurité, et j'aimai mieux tenir la mer. Surpris par le calme, le navire resta stationnaire à deux ou trois milles de la côte, ce qui rendit nos communications avec les habitans beaucoup plus longues que je ne m'y attendais. On nous désigna sous le nom de Toumba-Nivouai, la partie de la côte devant laquelle nous nous trouvions; à peu de distance à l'est coulait une rivière nommée Avouai-Neroka, et un peu dans l'ouest était le village de Cossila.

Vers une heure après-midi, une pirogue montée par plus de trente sauvages arriva à la pagaie, et ap-

portait un cochon d'une belle grosseur, que je fis acheter pour l'équipage moyennant un kilogramme de poudre. Il serait impossible de décrire le plaisir, le ravissement que ce marché causa aux naturels; sur-le-champ ils repartirent pour terre en promettant d'apporter d'autres cochons. La passion fureste des armes à feu et de la poudre paraît avoir fait le tour du globe; ce dernier objet est devenu la véritable monnaie des sauvages de la Polynésie. Ne dirait-on pas qu'après la nécessité de manger et de dormir, le besoin le plus impérieux de l'espèce humaine soit presque en tous lieux de s'entre-détruire?..

Nos hôtes ne se faisaient aucun scrupule de confesser qu'ils étaient anthropophages, et témoignaient qu'ils dévoreraient avec beaucoup de plaisir le corps de Tomboua-Nakoro qui était leur ennemi. Je ne me lassais point d'admirer la force, la vigueur et la haute stature de ces insulaires. L'un des nouveaux arrivés avait cinq pieds dix pouces et demi de haut, et son corps était bâti à proportion de cette taille. En général, pour la stature et la corpulence, ces naturels étaient bien supérieurs aux Français de *l'Astrolabe*. Quoiqu'ils se soient trouvés quelquefois au nombre de vingt ou trente à bord de la corvette, ils se sont toujours comportés avec réserve, décence et bonne foi. Nous n'avons pas eu la moindre plainte à porter contre leur défaut de probité, et ils n'ont pas une seule fois témoigné le désir d'obtenir quoi que ce fût par fraude, ni même par importunité.

Une légère brise de S. E. et S. S. E. s'étant élevée

1827.

Juin.

1827.  
Juin.

vers trois heures, j'en profitai pour faire route, et sur mon invitation nos hôtes prirent, quoiqu'à regret, le parti de nous quitter. Par précaution j'avais formellement exigé d'Ounong-Lebou qu'une de leurs pirogues restât derrière nous, toute prête à les recevoir : autrement ils paraissaient disposés à rester avec nous, et nous eussions pu les emmener où nous aurions voulu, tant leur confiance en nous était déjà bien établie!... Mais j'avais présent à la mémoire l'embarras que m'avaient causé Toumboua-Nakoro et ses compagnons, je n'avais aucune envie de me remettre sur les bras une charge semblable.

Je donnai à Ounong-Lebou, lorsqu'il me quitta, une médaille de l'expédition, qu'il me promit de conserver avec soin. Il avait fourni à M. Gaimard les noms de plus de deux cents îles dans l'archipel Viti, mais il est probable que dans ce nombre se trouvaient confondus de simples noms de districts pour les deux grandes îles.

Les communications étendues que nous venons d'avoir avec les naturels de cet archipel me confirment de plus en plus dans l'opinion que j'avais déjà conçue à leur sujet, savoir que ces insulaires, formant le dernier anneau de la race noire océanienne vers l'est, se seront sans doute opposés aux progrès de la race jaune ou polynésienne vers l'occident. Après un long état de guerre, ils en sont venus entre eux à des relations amicales; les Kaï-Tongas sont admis comme négocians et même comme colons sur plusieurs des îles Viti; des alliances fréquentes se for-

ment entre les deux races, et de leur mélange résulte une race intermédiaire qui, dans un siècle ou deux, formera peut-être la population principale de cet archipel.

1827.  
Juin.

La nuit a été délicieuse, et nous l'avons passée en panne ou aux petits bords. Nous jouissons d'un beau clair de lune, et la mer, aussi calme que celle d'un bassin, est à peine légèrement ridée par une faible brise d'E. Quel contraste avec les tourmentes continues des jours passés!

Vers quatre heures et demie du matin, le courant nous ayant reportés au large, nous faisons route au N. et au N. N. O. en forçant de voiles, pour nous rapprocher de la partie S. O. de Viti-Levou. Ce côté de l'île offre les sites les plus agréables, un terrain bien cultivé et une suite non interrompue de collines en pente douce, depuis les rivages de la mer couverts de cocotiers, jusqu'aux hautes montagnes de l'intérieur. On a remarqué un village considérable dont les maisons ont paru d'une très-grande dimension.

9.

Vers neuf heures, comme nous n'étions qu'à deux lieues de la côte, le calme est revenu, et nous avons été rejoints par une douzaine de pirogues, qui depuis le matin voguaient vers nous de toute la force de leurs pagaies. Elles apportaient quelques cochons, des ignames, un petit nombre de cocos et de poules et des armes. Tous ces objets ont été achetés moyennant de la poudre, des haches et des ciseaux; car ces naturels ne faisaient aucun cas des étoffes, verroteries et autres articles de cette nature.

1827.

Juin.

PL. XC.

Toutes leurs armes sont moins artistement travaillées qu'à Tonga-Tabou, quoique absolument dans le même genre. Il faut cependant en excepter le casse-tête à main, formé d'un bouton sphérique de quatre pouces de diamètre, avec un manche d'un pied de longueur, taillé dans un seul morceau d'un bois très-dur, d'un poli parfait dans toute son étendue, souvent enrichi de ciselures au manche, et incrusté de dents humaines au bouton. Pour le rendre plus solide et plus pesant, ce bouton est ordinairement formé de la partie noueuse du bois. Cette arme, que les naturels portent constamment à leur ceinture, doit être fort dangereuse entre leurs mains; elle me paraît même plus redoutable que le *mere* des Zélandais, dont elle tient la place pour les Kaï-Bitis.



Ces pirogues amenèrent aussi quelques femmes qui étaient toutes fort hideuses. Mon ami Ounong-Lebou, chef de Nanrongha, qui portait avec orgueil, au cou, la médaille dont je l'avais décoré la veille,

voulait absolument me vendre une de ces femmes, avec un cochon, pour un fusil : j'eus beaucoup de peine à lui faire comprendre que je n'avais nullement besoin de femme à bord, et le cochon seul lui fut acheté moyennant un kilogramme de poudre.

1827.

Juin.

M. Gaimard, en galant chevalier, et toujours docile au penchant qui l'entraînait vers le beau sexe, même quand il ne méritait guère cette épithète, M. Gaimard s'était élancé dans une pirogue pour se rapprocher de ces dames et leur offrir ses hommages. Une manœuvre imprévue, qu'il nous fallut exécuter, détacha du bord la pirogue où il se trouvait; et durant près de trois quarts d'heure il resta entièrement à la discrétion des sauvages et à une assez grande distance du navire. Les naturels auraient certainement pu emmener M. Gaimard à terre sans que nous eussions pu les en empêcher, et je ne crois pas qu'il nous eût jamais été possible d'obtenir sa délivrance, s'ils eussent tenu à le garder chez eux. Mais les insulaires ramenèrent leur hôte à bord, sans lui avoir fait aucun mal; seulement ils avaient commencé à se montrer fort importuns à l'égard de tous les objets que le docteur se trouvait avoir sur le corps. Cela me fit soupçonner que ces braves gens se seraient montrés à terre, à l'égard des Européens qui seraient allés les voir, beaucoup moins réservés qu'ils ne l'avaient été à bord. La crainte de nos armes entraînait probablement pour beaucoup dans leur conduite honnête et pacifique.

Un peu au large de la partie la plus occidentale de Viti-Levou, et à plus de dix lieues de distance, nous

1827.  
Juin.

apercevions déjà une île élevée que les naturels nommèrent Malolo. Vers midi, nous poursuivions notre route au N. O., au moyen d'une faible brise de S. S. O. Les pirogues, voyant que nous nous éloignons de leur canton, se retiraient à mesure qu'elles avaient vendu leurs marchandises; à trois heures nous fûmes complètement délivrés de nos hôtes.

À huit heures et demie du soir, nous restâmes en panne à trois lieues de la côte et à sept lieues au sud de Malolo. Un grain subit et violent, chargé de pluie et de vent, fit sauter la brise au N. E. vers neuf heures; il ne dura qu'une demi-heure, puis le ciel s'éclaircit, et le reste de la nuit il souffla une petite brise d'E. et nous eûmes beau temps.

Du 8 à midi au 9 à la même heure, il y a eu quatorze milles de courant au S. S. E. En jetant un coup-d'œil sur la carte que nous avons dressée de l'archipel Viti, on se rendra compte à l'instant de la manière dont la configuration des terres fait varier la direction des courans.

10.

À cinq heures quarante-cinq minutes, j'ai fait servir et gouverner sur l'île Malolo. Sur les huit heures, comme nous prolongions les récifs à trois milles de distance, nous avons remarqué quelques pirogues qui voguaient au-dedans de leur enceinte; mais elles n'ont témoigné aucun désir de se diriger vers nous, et ont continué leur route le long de la côte. L'aspect des districts voisins continue d'être le plus agréable qu'il soit possible d'imaginer; il annonce un sol fertile et qui paraît susceptible d'être facilement cultivé.

Dans l'est, et à une distance considérable, se montre un piton très-élevé, remarquable par sa cime aiguë.

1827

Juin.

Au nord, un grand nombre d'îles peu étendues, mais d'une assez grande élévation, apparaissent successivement à nos regards. Un récif commun les environne dans l'ouest; entre elles et la grande île, il est probable qu'on trouverait de bons mouillages.

Durant la station de neuf heures, à une lieue des brisans, quatre-vingt-dix brasses de ligne n'ont pu atteindre le fond. Peu après, le calme est survenu, et nous avons éprouvé une chaleur excessive. A trois heures du soir, nous avons pu remettre le cap au N. O., à l'aide d'un léger souffle du S. O., qui a fait place à cinq heures à une petite brise du S. E. Nous avons ensuite passé la nuit, qui a été fort belle, aux petits bords ou en panne, à sept milles des brisans, dont le bruit arrivait jusqu'à nous lugubre et monotone au milieu du profond silence de la nature. La houle du S. S. E., dont nous étions délivrés depuis trois jours, est redevenue sensible.

Dès quatre heures du matin, j'ai fait servir, en gouvernant au N.  $\frac{1}{4}$  N. O. A cinq heures quarante minutes, la brise ayant fraîchi à l'E. S. E., j'ai forcé de voiles, en prolongeant la chaîne des îles en vue à quatre ou cinq milles de distance. J'admirais les formes bizarres que la plupart de ces îles développaient à nos regards, à mesure que leurs masses, d'abord confondues, se détachaient les unes des autres. Je me proposais de continuer ma reconnaissance au nord autant que le vent me permettrait de rester

11.

1827.

Juin.

en vue des terres ; je comptais même l'étendre jusqu'aux îles situées à l'ouest et sur le parallèle de Vanoua-Lebou.

Mais, à sept heures, nous remarquâmes le long du bord un clapotis irrégulier et très-marqué dont le mouvement augmentait en s'approchant du récif. A sept heures dix-neuf minutes, la vigie s'écria que la couleur du fond avait changé ; au même instant, j'aperçus tout autour de la corvette des pâtés de coraux dont quelques-uns semblaient s'élever à quatre ou cinq brasses du niveau des eaux. Aussitôt je laissai porter à l'O. S. O. pour m'écarter à angle droit de la direction du récif.

La sonde signala d'abord dix brasses ; le moment d'après, elle ne donna point de fond à trente brasses, et les coraux avaient disparu.

Nous venions de traverser un banc dangereux qui s'étend à six ou sept milles, et peut-être davantage, à l'ouest des îles que nous venions de reconnaître. Cette rencontre imprévue m'avait forcé de m'éloigner sous le vent de ces terres ; elle me décida à terminer sur ce point l'exploration des îles Viti. Il m'eût fallu perdre beaucoup de temps pour me rapprocher des terres, et peut-être m'eût-il été impossible d'y réussir contre le vent et les courans du S. E., habituellement régnant dans ces parages. En conséquence, à huit heures, nous fîmes une dernière station géographique en vue de l'archipel Viti ; puis, à l'aide d'une jolie brise du S. S. E., nous cinglâmes à l'O. S. O. pour nous diriger vers les îles Loyalty.

Il est très-vraisemblable que les dernières îles que nous venions de rencontrer dans l'ouest de Viti-Levou, devaient être identiques avec les îles signalées par Barber et par Maitland. Mais leurs positions étaient fort incorrectes, tandis que nos déterminations de longitudes sont immédiatement liées avec la position de Tonga-Tabou, et les erreurs relatives de ces longitudes doivent être resserrées dans les limites les plus étroites.

Ainsi se termina pour nous la pénible reconnaissance des îles Viti : elle avait duré dix-huit jours entiers, et, durant les quatorze premiers, nous avons été continuellement contrariés par de gros temps, un ciel couvert et une mer houleuse. Tout en nous exposant aux dangers les plus imminens, ces fâcheuses circonstances nous ont empêché d'accorder à nos travaux la précision, et surtout le développement que nous eussions désiré leur donner. Toutefois nous avons lieu de nous flatter de l'espoir que, tels qu'ils sont, ils mériteront l'estime et l'intérêt des navigateurs et des géographes. Qu'une nouvelle expédition exécute dans la partie du nord des travaux semblables à ceux de l'*Astrolabe* sur la partie méridionale des îles Viti, et il restera peu de choses à désirer sur ce coin de l'Océanie. Enfin, nous rappellerons au lecteur que, sans les pertes essayées sur les récifs de Tonga-Tabou, nous n'eussions point quitté cet archipel important sans étudier avec attention les mœurs et les institutions de ses habitans, comme les productions diverses de son sol. Nous avons dû

1827.

Juin.

1827.  
Juin.

gnait sur tout l'horizon, et nous avait jusqu'alors caché toute vue de terres : mais à quatre heures quarante minutes, l'île Erronan se découvrit tout-à-coup à nos regards, sous la forme d'un cône isolé, à pans escarpés et largement tronqué au sommet. Bien que nous en fussions encore à plus de trente milles, son isolement et sa grande hauteur la faisaient paraître plus rapprochée qu'elle ne l'était réellement.

En conséquence, dès huit heures, dans la crainte que le courant ne nous fit dépasser cette île et celle d'Annatom dans la nuit, je restai aux petits bords. Car je tenais infiniment à rattacher de nouveau sur ce point nos observations à celles de d'Entrecasteaux.

14.

A deux heures après minuit, nous laissâmes porter à l'O. N. O. Nous n'avions pas perdu de vue Erronan dont l'ombre prononcée ressortait encore sur celles de la nuit. Nous n'en passâmes qu'à quatre lieues au S. L'aurore me fit voir les sommets d'Annatom, et nous cinglâmes pour nous en rapprocher. A huit heures vingt-cinq minutes du matin, nous passâmes par le méridien de sa pointe orientale, et à neuf heures cinquante minutes, sur celui de sa pointe occidentale. Comme nous la prolongeâmes, à deux lieues de distance, dans une assez grande étendue, nous pûmes l'examiner avec attention.

Cette île est surmontée par de hautes montagnes qui ne laissent au rivage qu'une lisière de terre basse fort étroite ; sur cette lisière on remarque çà et là quelques touffes de cocotiers, et surtout un grand nombre d'arbres au feuillage rare, au tronc dépouillé,

qui de loin semblent autant d'ossemens blanchis plantés debout. A ce caractère, je supposai que ces arbres devaient appartenir à l'espèce *melaleuca leucadendron*, qui fournit aux Moluques la fameuse huile de *kalou-pouti*. Les montagnes offrent peu de grands arbres, quoique généralement couvertes de verdure; en plusieurs endroits de larges taches rougeâtres annoncent une terre argileuse chargée d'ocre.

Cette île paraît exempte de récifs, au moins dans toute sa partie du nord et de l'ouest; nul indice ne put nous annoncer l'existence de l'homme sur son sol, ni case, ni pirogue, ni même aucune fumée. J'avais eu le désir d'envoyer un canot à la plage lorsque nous nous serions trouvés sous le vent de l'île; mais la brise soufflait avec force, et la mer était grosse, de sorte que je me vis contraint à poursuivre ma route pour ne pas perdre de temps.

L'horizon, très-embrumé, ne nous permit pas de voir pendant la nuit, ni dans la matinée, les terres ni le volcan de Tanna.

M. Paris prit sur ces deux îles les relèvemens nécessaires pour en dresser la carte. De ses opérations il résulte qu'Errohan n'est qu'un énorme pâté de quatre à cinq milles de circuit au plus; tandis qu'Annatom a dix milles de longueur de l'est à l'ouest, sur six milles de largeur du nord au sud. Le sommet d'Errohan est au N. 25° E. de la pointe orientale d'Annatom, et à quarante-cinq milles de distance.

Nous avons définitivement placé le sommet d'Errohan par 19° 31' 20" latitude S., et 167° 45' 57" lon-

1827.  
Juin.

gitude E. , et la pointe occidentale d'Annatom par 20° 11' 25" latitude S. , et 167° 15' 20" longitude E. Ces déterminations diffèrent considérablement de celles de Cook , qui sont de vingt ou trente minutes plus à l'est , mais elles se rapprochent beaucoup de celles de d'Entrecasteaux , qui ne sont que de cinq ou six minutes plus à l'ouest.

Notre tâche étant remplie en ce qui concernait l'extrémité méridionale de l'archipel du Saint-Esprit , je ne songeai plus dès-lors qu'à me transporter sur l'espace qu'occupait , dans la carte anglaise d'Arrow-smith , le groupe incertain des îles Loyalty. Krusenstern , si complet sur tout ce qui était déjà connu , n'avait pu donner aucuns détails ni sur leur position ni sur leur étendue : M. de Rossel doutait même de leur existence. C'était donc un point de géographie fort important à éclaircir.

Après avoir quitté les terres d'Annatom , une fraîche brise d'E. continua de nous pousser au S. O. et S. S. O. Quoique le thermomètre marquât encore 24° à l'ombre , l'effet de la fraîcheur agit tellement sur nous , que plusieurs personnes furent obligées de reprendre les vêtemens de drap. Comme nous étions enveloppés de brumes épaisses , il est probable que l'effet de l'humidité atmosphérique agissait encore plus que l'abaissement effectif de la température. Toute la nuit nous restâmes aux petits bords , sous les huniers , dans la crainte d'être entraînés par le courant ou la houle sur quelque île ou récif inconnu.

A quatre heures nous reprîmes notre route au S. O.  $\frac{1}{4}$  S. A midi nous nous trouvions par  $21^{\circ} 19'$  latitude S. et  $166^{\circ} 2'$  longitude E. ; et à midi vingt minutes la vigie signala la terre de l'avant à toute distance. Nous en étions alors à vingt-deux milles au plus. Elle fut bientôt visible de dessus le pont, et offrit à nos regards l'apparence d'une île d'une assez grande étendue.

Conformément à mes instructions, à trois heures sept minutes, j'avais atteint le parallèle de  $21^{\circ} 27'$  latitude S., et nous n'étions plus qu'à huit milles de la côte. Une première station eut lieu, et M. Guilbert fut chargé de tous les travaux hydrographiques qui allaient avoir pour objet l'archipel des îles Loyalty. A cette distance nous saisissons parfaitement tous les détails de cette côte qui n'offrait qu'une terre peu élevée, maigrement boisée, et presque sans accidens du sol. Le revers oriental de cette île courait presque droit, du N. au S., l'espace de douze milles, offrant sur tous ses points une falaise escarpée, avec une grève étroite et souvent nulle, excepté dans une petite calanque où la longue vue nous fit apercevoir une cabane allongée, semblable à une tente.

Dans la partie du sud nous remarquâmes des cocotiers et des pins. Quelques fumées éparses çà et là annoncèrent aussi la présence de l'espèce humaine sur ces plages si différentes, par leur aspect, des riantes îles de Tonga, et même des îles richement boisées de Viti. A la pointe S. E., nous crûmes distinguer aussi quelques îlots détachés de la terre princi-

1827.  
Juin.

pale. Du reste aucun récif n'environnait l'île, et partout la lame venait briser à la plage.

Je laissai à cette île le nom de *Britannia*, en mémoire du navire qu'on suppose avoir le premier aperçu le groupe des îles Loyalty, bien qu'à ce sujet je n'aie pu me procurer aucun renseignement positif.

Le soir nous rangeâmes à moins d'une demi-lieue le cap Coster, qui termine au N. E. cette île, puis nous restâmes toute la nuit aux petits bords ou en panne, avec un temps nébuleux et une houle pesante.

16.

Au point du jour nous reconnûmes que le courant nous avait considérablement entraînés au N. O., et nous avait rapprochés d'une île (île Boucher), située dans le nord de l'île Britannia, constituée à peu près de la même manière que celle-ci, mais beaucoup plus petite, puisqu'elle n'a guère plus de huit ou dix milles de circonférence.

Alors nous ralliâmes la côte septentrionale de Britannia, et en approchant nous nous assurâmes qu'elle forme un enfoncement assez vaste entre les deux caps Coster et Roussin. Ce dernier, qui figure une espèce de péninsule, est entouré de brisans qui ne s'étendent qu'à une encablure ou deux au large. L'aspect de la terre est toujours le même, mais on remarque dans l'intérieur des monticules constamment découpés à angles droits, terminés par des lignes verticales ou horizontales, dont les formes équarries et régulières rappellent aussitôt celle de châteaux forts ou de hautes murailles. Cette forme et la couleur blanche de ces mornes donnent lieu de croire que le

sol de ces îles est un calcaire , et probablement un calcaire madréporique.

1827.

Juin.

Entre le cap Roussin et le cap Mackau , la côte creuse encore assez profondément , et de ce dernier au cap Coster l'étendue de Britannia n'est pas de moins de vingt-un milles.

A trois milles au N. O. du cap Mackau , vient une petite île (île de Molard) qui n'a guère plus de trois milles de circuit , mais qui est néanmoins habitée , puisqu'elle nous a offert d'épaisses fumées. En outre , sur une de ses pointes , s'élevaient plusieurs de ces pins , à forme bizarre , semblables à des colonnes , que Cook observa le premier sur les côtes de la Nouvelle-Calédonie.

Trois autres petites îles suivaient encore au N. O. ; savoir : les îles Hamelin , Lainé et Vauvilliers. Nous les prolongeâmes toutes à une ou deux lieues de distance ; de sorte que nous pûmes fixer exactement leur position. Malheureusement le ciel , couvert dès le matin , se chargea de plus en plus ; enfin des grains chargés d'une brume très-épaisse et de pluie se succédèrent à fréquens intervalles , et nous contrarièrent beaucoup dans la navigation à faire au travers de ces îles inconnues. Dans la crainte de tomber inopinément sur la terre ou sur quelque récif ignoré , je mettais en panne au plus fort d'un grain , puis je faisais route dès que l'horizon s'étendait un peu devant nous. Ce mauvais temps dura toute la journée. Toutefois de courts intervalles , où le soleil parut , permirent à M. Jacquinot d'observer la latitude et la longitude.

1827.  
Juin.

Cette portion de la côte n'aura donc pas souffert de ces contre-temps pour la précision.

Nous cheminâmes au N. N. O. et N. O. ; de deux heures à trois heures après midi, nous passâmes entre les îles Boucher et Vauvilliers, laissant la première à deux lieues sur tribord, et l'autre à une lieue à babord. Puis nous prolongeâmes, à quatre ou cinq milles de distance, la côte orientale d'une île beaucoup plus grande, à laquelle nous donnâmes d'un commun accord le nom de Chabrol, en mémoire du ministre qui avait accueilli le projet du voyage de *l'Astrolabe*, et avait arrêté son exécution. Malgré la brume épaisse qui nous masquait souvent la vue des terres, nous reconnûmes que cette île était plus élevée, plus montagneuse et beaucoup mieux boisée que Britannia. Un promontoire avancé en forme de péninsule était couronné d'un massif de pins, ce qui nous l'a fait nommer cap des Pins.

A cinq ou six milles au N. E. du cap des Pins, et à la suite de la pointe Daussy, se trouve un vaste et profond enfoncement (la baie Cléteaubriand) qui offrirait sans doute un bon abri contre les vents du S. O., mais où l'on serait complètement exposé aux houles et aux vents régnans de l'E.

A six heures du soir, nous trouvant à six milles environ dans l'est de la pointe N. E. de l'île Chabrol, ou cap Bernardin, nous diminuâmes de voiles et sermâmes le vent tribord amures pour ne pas dépasser cette pointe durant la nuit. Au soir le ciel s'éclaircit et la nuit fut assez belle.

Dès quatre heures du matin, à l'aide d'une jolie brise de l'E., nous laissâmes porter sur le cap Bernardin, dont nous nous étions peu écartés, et à six heures dix-huit minutes, nous commençons à prolonger toute la partie septentrionale de l'île Chabrol, à moins de deux milles de distance. Nos regards parcouraient facilement les moindres détails de la côte. Partout elle est taillée à pic, sauvage et revêtue seulement de buissons, d'arbrisseaux et de quelques bouquets de cocotiers rabougris, semés çà et là dans les ravines. Nulle apparence d'hommes ni d'habitations. Sur la partie du N. E., les longues houles du S. E. viennent briser avec fureur le long de ces falaises abruptes, et quelquefois elles ont réussi à saper leurs fondemens. Mais dès que nous eûmes dépassé le cap Nord, qui reçut le nom de cap Escarpé, nous voguâmes sur une mer calme et unie.

Nous passâmes devant un enfoncement situé immédiatement au sud du cap Escarpé, d'où les vents nous rapportaient des odeurs très-suaves. Je me disposais à serrer la côte de près, quand à neuf heures la vigie des barres annonça sur tribord un brisant au large, qui paraissait détaché de la côte. Un instant j'eus l'envie de passer entre cet écueil et la terre, mais je réfléchis que la tentative serait trop imprudente, d'autant plus que M. Guilbert, ayant monté sur les barres, m'annonça qu'il ne croyait point le passage praticable. Ainsi je revins sur tribord et prolongeai le récif à deux ou trois encâblures au plus dans le nord. Il n'a guère plus d'un mille d'étendue, sur un demi-mille de lar-

1827.  
17 juin.

1827.  
Juin.

geur, et est distant de la terre de deux milles et demi environ. Suivant toute apparence il y a passage dans cet intervalle, bien que l'on y ait vu l'eau décolorée.

Je cherchai ensuite à me rapprocher de la côte, mais cela me fut impossible, car le vent avait passé à l'E. S. E., et je ne pus guère gouverner qu'au S.  $\frac{1}{4}$  S. O. Il fallut donc nous contenter de suivre à six ou sept milles de distance la côte qui, dans cette partie, semblait offrir entre deux pointes bien prononcées (pointes Aimé-Martin et Lefèvre), une baie spacieuse qui ne peut manquer d'offrir quelque bon mouillage pour les vents régnans de l'E.

A trois heures du soir nous venions d'explorer environ quatre-vingts milles des côtes de l'île Chabrol, au moins les trois quarts de son périmètre, et la terre fuyait désormais au S. E., sans que le vent nous permit de la suivre plus long-temps. Aucune autre terre ne se présentant ni dans le nord ni dans l'ouest, je ne songeai plus qu'à me diriger sur les îles Beaupré, ainsi qu'il m'était prescrit, croyant en avoir définitivement terminé avec les îles Loyalty.

En conséquence le cap fut mis à l'O.  $\frac{1}{4}$  N. O., sous toutes voiles, avec une petite brise d'E. S. E., un beau temps et une mer très-paisible. Une demi-heure s'était à peine écoulée depuis que nous suivions cette route, et nous n'avions pas encore perdu de vue les terres de l'île Chabrol, lorsque la vigie en signala de nouvelles de l'avant. A cinq heures elles furent visibles de dessus le pont, et s'annoncèrent sous la même apparence que celles de Britannia, c'est-à-dire

basses, uniformes et sans accidens de terrain bien remarquables. Il était déjà trop tard pour en entreprendre la reconnaissance, et nous passâmes aux petits bords la nuit qui fut délicieuse. La nouvelle île reçut le nom d'île Halgan. Nous éprouvâmes une vive satisfaction en voyant que l'exploration des îles Loyalty acquiescât une importance à laquelle nous ne nous étions nullement attendus : ces îles allaient désormais former un archipel assez remarquable, au lieu du groupe insignifiant que nous croyions rencontrer dans ces parages.

Dès que le jour commença à poindre, je gouvernai sur l'île Halgan, distante de huit à neuf milles. Car cette fois le courant avait été presque insensible durant la nuit. Bientôt, de l'arrière à nous, nous distinguâmes cinq pirogues. Une d'elles semblait s'avancer dans nos eaux, et je fus curieux de communiquer avec ces insulaires pour vérifier s'ils appartenaient à la race de la Nouvelle-Calédonie décrite par Forster. En conséquence je mis en panne pour les attendre ; mais lorsque la première pirogue, qui venait sur nous, ne fut plus qu'à une demi-lieue de distance, elle mit en travers et en laissa passer devant elle une autre qui fit aussitôt la même manœuvre. Les trois autres continuèrent leur route à l'ouest sans se déranger. Nous fîmes tous les signaux que nous jugeâmes les plus propres à les attirer vers nous : mais nos efforts furent inutiles, et leurs craintes furent probablement plus vives que leur curiosité.

Ce que nous avons pu remarquer à la longue vue,

1827.

Juin.

18.

1827.  
Juin.

nous a prouvé que ces pirogues étaient assez larges, lourdes et mauvaises voilières. Leur forme était à peu près celle d'un grand coffre, ainsi qu'elles ont été figurées dans le second Voyage de Cook. Comme elles étaient chargées d'hommes, je présimai qu'elles revenaient de quelque expédition militaire sur l'île Chabrol : quelques-uns de ces hommes, plus en évidence que les autres, portaient de ces chapeaux cylindriques mentionnés par Cook et Forster, dont la couleur blanche contrastait singulièrement avec la teinte noire de leur peau.

Notre présence les gêna sans doute, car ils firent un moment fausse route; puis, remettant le cap au nord, les pirogues reprirent celle qu'elles suivaient d'abord, dès qu'elles virent que nous leur laissions le champ libre.

Comme je comptais alors revoir l'année suivante les îles Loyalty, et même y mouiller, je me consolai facilement de ne pouvoir communiquer avec ces hommes, et je repris la suite de nos explorations, en me tenant toujours au vent de ces îles, afin d'obtenir exactement leurs limites vers l'est.

Sur sa partie orientale, l'île Halgan se creuse en une baie large et peu profonde, qui s'étend l'espace de neuf milles depuis la pointe Saint-Hilaire au sud jusqu'à une autre pointe avancée au nord-est : mais cette baie ne peut offrir de ressources contre les vents habituels à ces mers.

Nous continuâmes notre route au nord afin de contourner l'île par ce côté; mais la brise était si molle

que nous avançons très-lentement , et à trois heures du soir nous finîmes par rester en calme avec un temps superbe. Au coucher du soleil, nous étions à trois lieues de terre, et nous passâmes la nuit en calme.

1827.

Juin.

A peine les premiers rayons de l'aurore commencèrent à poindre , que nous fîmes route à l'aide d'une jolie brise de S. S. E. pour nous rapprocher de la côte septentrionale de l'île Halgan. Au soleil levant , nous avons revu très-distinctement les sommités de l'île Chabrol , aux environs de la pointe Aimé-Martin.

19.

Notre corvette , glissant rapidement sur la surface d'une mer peu agitée , eut bientôt rallié la terre. A la station de neuf heures du matin , elle se trouvait à peine à deux milles de la pointe nord-est , qui est basse , bien boisée et couverte de cocotiers. Deux ou trois fumées s'élevaient du milieu des bois , et une quarantaine de naturels accoururent à la plage pour nous voir passer. Leurs gestes et leurs mouvemens annonçaient que la vue de notre corvette était pour eux un spectacle tout-à-fait inusité. Malgré la présence de l'homme , rien n'indiquait la moindre apparence de culture sur ces terres , et si ces îles contiennent des plantations , elles doivent être situées dans l'intérieur.

Sur la partie septentrionale de l'île Halgan , nous retrouvâmes une longue houle de l'E. qui venait briser à la côte avec fureur , et dont les terres de l'île Chabrol nous avaient mis à l'abri depuis vingt-quatre heures. Après avoir dépassé le cap le plus septentrio-

1827.  
Juin.

nal, que nous avons nommé cap Rossel, et sur lequel on observe çà et là des bouquets de cocotiers et de pins, la terre se réduit à une chaîne d'îlots peu élevés, équarris et taillés à pic sur les flancs, couverts de bouquets de verdure, et qui semblaient réunis par une base commune de rochers sous-marins.

Nous n'en comptâmes pas moins d'une quinzaine. Notre route, alors assez rapide et rapprochée de terre, produisait, à mesure que nous filions devant ces îles, comme une suite de changemens à vue; les effets de perspective variaient à chaque instant comme par enchantement, et nous ne pouvions nous lasser d'admirer ce ravissant spectacle. M. Guilbert, de son côté, ne perdait pas une minute pour faire, sur ces divers points, les relèvemens nécessaires afin de donner à son travail toute la précision désirable.

Vers quatre heures nos observations nous plaçaient fort près du petit groupe des îlots Beaupré. En effet, en examinant plus attentivement les positions relatives et l'aspect des trois dernières îles Loyalty, au nord-ouest, je restai convaincu que ce n'était pas autre chose que celles qui furent ainsi désignées dans le Voyage de d'Entrecasteaux. A cinq heures vingt-deux minutes du soir, nous n'étions qu'à un mille du récif qui les environne. Nous terminâmes notre reconnaissance des îles Loyalty en liant nos opérations, de la manière la plus immédiate, aux excellens travaux de d'Entrecasteaux. Nous désignâmes par le nom de Pléiades les petites îles situées entre l'île Halgan et le groupe Beaupré.

Au moment où nous prolongions ces derniers îlots, je ne pouvais m'empêcher de songer au danger qu'avaient couru les navires de d'Entrecasteaux dans la nuit qui précéda pour eux la découverte des îlots Beaupré. Le bon M. de Rossel, dans le peu de temps qui s'écoula entre le retour de l'*Astrolabe* et sa mort, ne pouvait sans frémir arrêter ses regards sur cette portion de notre carte des îles Loyalty. En effet, si dans cette nuit critique des volées d'oiseaux ne fussent pas venues par leurs cris éveiller la vigilance de l'officier de quart, et si, attentif à ce signal, cet officier n'eût prudemment mis en panne, les deux frégates poussées par un grand vent d'E. allaient s'engager dans les îlots situés au sud-est du groupe Beaupré, où un naufrage complet les attendait inévitablement. Par un sort fatal cette expédition eût péri à moins de deux cents lieues de distance des plages funestes qui virent la fin de celle de Lapérouse. Sur le désir de M. de Rossel, et pour rappeler cette circonstance mémorable de son voyage, j'ai fait graver sur ma carte la route de d'Entrecasteaux près des îles Beaupré.

On sent bien qu'en côtoyant les îles Loyalty j'avais plus d'une fois songé à la possibilité que les frégates de Lapérouse eussent aussi péri sur ces plages inconnues, en se rendant de Tonga-Tabou à la Nouvelle-Calédonie. Aussi nos regards interrogeaient avidement ces côtes pour découvrir si elles ne portaient pas quelque trace du séjour des Français. La moindre fumée, le plus léger accident du sol fixait toute notre

1827.  
Juin.

1827.  
Juin.

attention; mais nous ne remarquâmes pas le moindre indice qui pût faire naître dans notre esprit un soupçon de cette nature. Sans doute, quelque près que je me fusse tenu de la terre, notre navigation n'eût point suffi pour détruire toute espèce de doute à ce sujet. Mais je le répète, je réservais à l'année suivante l'exploration facile des côtes occidentales des îles Loyalty. Une ou deux relâches sur ces îles et les communications que je me promettais d'établir avec les habitans m'eussent conduit à des renseignemens plus concluans. Je ne pouvais point deviner alors que quatre ou cinq journées de route au nord pouvaient me transporter sur le théâtre de cette grande infortune. Plus heureux que moi, Dillon venait d'obtenir, par le simple effet du hasard, ce que j'étais condamné à chercher encore si long-temps infructueusement.

20.

Après avoir passé la nuit aux petits bords, à cinq heures du matin nous fîmes servir au N. O.  $\frac{1}{4}$  O., avec une jolie brise du S. E. Dès neuf heures la vigie signala par un cri d'épouvante un récif isolé dans l'ouest. Sur-le-champ je donnai l'ordre au timonnier de laisser arriver, en disant à la vigie d'avertir lorsque nous aurions le cap droit sur le récif. Cela fait, je me contentai d'ordonner au timonnier de gouverner droit dans cette direction, et à la vigie de bien veiller et de prévenir quand elle verrait l'eau se décolorer sur notre route.

Je m'aperçus bientôt que l'équipage de *l'Astrolabe*, déjà intimidé au seul mot de *récif*, était cons-

terné de voir qu'au lieu de lui tourner le dos je me dirigeais droit dessus. Échappés à peine aux dangers imminens que leur avaient offerts la Nouvelle-Zélande, les îles Tonga et les îles Viti, ces pauvres gens ne rêvaient plus qu'écueils, et l'on pouvait facilement juger que leur moral était singulièrement ébranlé par la nature de notre voyage. Leurrés par les récits qu'ils avaient entendu faire des faciles navigations de *l'Uranie* et de *la Coquille*, qu'ils n'avaient considérées que comme de simples promenades, ils s'imaginaient en faire autant sur *l'Astrolabe*, et ils venaient d'être cruellement détrompés par une expérience plusieurs fois répétée. Ils n'étaient pas aussi bien convaincus que moi que le véritable but d'un voyage de découvertes était de chercher des terres inconnues ou d'explorer avec soin celles qui sont mal connues, et non pas d'éviter les dangers ou les écueils qui peuvent se présenter sur votre route. J'avoue néanmoins aujourd'hui que si j'avais pu dès-lors prévoir que des épreuves aussi cruelles, et des services aussi pénibles eussent dû être accueillis de la part du ministère de la marine avec autant d'indifférence, j'aurais un peu plus ménagé la sûreté de mes compagnons de voyage.

Quoi qu'il en soit, pour raffermir leur moral, du moins pour les distraire un peu de leurs sombres idées, je feignis de ne pas avoir remarqué leurs inquiétudes, j'eus l'air de me réjouir des découvertes que nous opérions, et je promis une piastre d'encouragement à quiconque annoncerait le premier une île ou un écueil que je n'aurais point signalé d'avance à

1827.

Juin.

1827.  
Juin.

l'attention de la vigie. Bientôt les hunes et les barres furent pleines de guetteurs, et tous, jusqu'au *coq* (le cuisinier de l'équipage), cherchèrent à gagner la prime. Cet empressement donna lieu à une foule de plaisanteries et de quolibets qui ramenèrent bientôt la gaieté parmi tous les hommes de l'équipage; ainsi fut promptement atteint le but que je me proposais.

Lorsque nous ne fûmes plus qu'à deux milles du récif, nous remîmes le cap en route; nous passâmes à moins d'un mille de la partie septentrionale qui est occupée par un îlot de sable presque au niveau de l'eau, sur lequel la mer brisait avec une violence extrême. Cet écueil peut avoir quatre ou cinq milles du nord au sud; mais nous n'en vîmes pas l'extrémité méridionale. Quelques années encore, et qu'un petit nombre de cocos et de graines de *barringtonia*, *pandanus*, *heritiera*, *hernandia*, *sonneratia*, *bruguiera*, *scævola*, *calophyllum*, etc., viennent s'arrêter sur cet écueil, et réussissent à y germer, ce sera une île véritable. Un demi-siècle suffira peut-être pour opérer cette métamorphose.

Nous avions à peine perdu de vue les derniers récifs, que la vigie en signala un autre de l'avant et à toute vue. Ce nouvel écueil, dont nous ne passâmes qu'à deux milles, s'étend comme le précédent dont il est éloigné de cinq lieues, l'espace de six ou sept milles du nord au sud. Je penche fort à croire qu'ils sont réunis l'un à l'autre par une chaîne plus reculée vers le sud-ouest et que nous n'avons pu apercevoir, de manière à former une espèce de fer-à-cheval,

comme la plupart de ceux qui sont connus dans la mer de Corail.

1827.  
Juin.

Ces écueils reçurent le nom de *Récifs de l'Astrolabe*, et sont d'autant plus redoutables, qu'ils sont éloignés de près de trente milles des îles Beaupré, et de soixante milles des côtes les plus voisines de la Nouvelle-Calédonie.

Avant de quitter les îles Loyalty, nous mentionnerons ici les positions de quelques-uns des principaux points de cet archipel :

	LAT. S.	LONG. E.
Pointe N. des récifs de l'Astrolabe,	19° 40' 20"	163° 6' 20"
Pointe N. O. du récif des îles Beaupré,	20 18 00	163 38 00
Pointe N. de l'île Halgan (cap Rossel),	20 33 33	164 5 50
Pointe N. de l'île Chabrol (cap Escarpé),	20 40 25	164 39 40
Pointe E. de l'île Chabrol (cap des Pins),	21 4 30	164 59 39
Pointe N. de l'île Britannia (cap Roussin),	21 21 45	165 28 18
Pointe E. de l'île Britannia (cap Coster),	21 25 30	165 39 32

Notre travail une fois terminé, mes instructions me prescrivaient simplement de me rendre à la Louisiade; mais, chemin faisant, je crus qu'il ne serait pas sans intérêt pour la géographie de vérifier la forme exacte des récifs septentrionaux de la Nouvelle-Calédonie. M. d'Entrecasteaux avait fixé la position des pointes nord-est et nord-ouest de ces récifs dans deux années différentes, et quelques géographes avaient présumé que ces brisants pouvaient se prolonger encore plus au nord.

Une jolie brise de l'E. S. E., jointe à un temps

1827. superbe, me permettait de cheminer au N. O.  $\frac{1}{4}$  O. ;  
 Juin, mais on conçoit facilement que la rencontre inattendue des deux derniers brisans devait m'engager à des mesures de prudence en ces dangereux parages.

21. Ainsi je passai la nuit en panne ; mais de bonne heure, le jour suivant, nous nous remîmes en route. Le vent souffla avec violence au S. E. ; le soir, de fortes raffales soulevèrent une grosse mer. A la nuit, nous mîmes à la cape, et courûmes des bordées de quatre heures chacune.

22. Vers trois heures du matin, le ciel se chargea, et nous essuyâmes quelques grains de pluie. A cinq heures nous fîmes route à l'O. N. O., filant six ou sept nœuds. La veille le courant nous avait portés de vingt-quatre milles au N. N. O., et les observations de la journée me prouvèrent que les courans n'avaient pas été de moins de trente-quatre milles au N. N. O. dans les vingt-quatre heures dernières. Avis aux navigateurs qui auront à fréquenter cette partie de l'Océan-Pacifique.

Dès que j'eus connaissance de ce fait, je me hâtai de mettre le cap au S. O., de peur de dépasser les récifs septentrionaux de la Nouvelle-Calédonie sans les voir. Nous suivions cette route depuis quelques minutes seulement, lorsqu'à midi quinze minutes, la vigie annonça leur présence sur babord, à sept milles de distance environ. Bientôt nous les vîmes de dessus le pont, et reconnûmes qu'ils formaient la pointe nord du récif oriental, exploré par d'Entrecasteaux en mai 1793. Nous passâmes à quatre milles de cette

pointe, poursuivant notre route au S. O. ; et nous nous assurâmes que loin de se prolonger vers le nord, le brisant se replie sur lui-même, et forme un enfoncement de six milles de profondeur, sur treize milles de largeur.

1827.  
Juin.

La petite île Huon, basse, boisée et d'un mille de circuit, est la seule partie de ce récif qui s'élève au-dessus du niveau de la mer. A deux milles à l'ouest de cet îlot, le récif court presque directement au nord, l'espace de neuf milles, et se termine par une pointe étroite que surmontent quelques roches nues, et qui ne sont élevées que de quelques pieds au-dessus du niveau des eaux.

Il faut avoir soin de se tenir en garde contre l'approche de ces tristes brisants ; tenté par le désir de les reconnaître plus exactement, je m'en approchai de trop près, et j'eus lieu de m'apercevoir que les courans portaient avec beaucoup de force à l'ouest. Il me fallut serrer tout-à-coup le vent tribord amures, et prolonger un moment ces coraux menaçans au vent et à moins d'un mille de distance. En de pareils momens, combien un capitaine fait de vœux ardens pour repousser un calme perfide qui le laisserait sans espoir de salut !...

Enfin à trois heures précises nous étions hors de tout danger ; nous fîmes une station où M. Jacquinet observa des angles horaires, justement à deux milles au nord des rochers dont nous venons de parler. L'un d'eux surtout, haut de quinze ou vingt pieds, est plus remarquable que les autres, et le récif ne

1827.  
Juin.

s'étend pas à plus d'un mille au nord. Aux environs de ces rochers et de ces brisans, on voit voltiger de nombreuses bandes d'oiseaux de mer, tels que frégates, sternes grises, fous et pétrels.

A ces rochers il nous fut aisé de reconnaître le terme des récifs vus par d'Entrecasteaux en juillet 1792. Cet habile navigateur avait donc eu raison de considérer ce point comme leur limite septentrionale. En outre il est difficile de mieux s'accorder que nous ne l'avons fait dans nos déterminations pour la pointe N. O., puisque nos longitudes ne diffèrent entre elles que de quelques secondes. Seulement au lieu de dix-huit minutes de différence indiquées par d'Entrecasteaux, entre le méridien de la pointe N. O. et celui de la pointe N. E., nous n'en avons mesuré que treize. A cet égard nous ferons observer que notre route entre ces deux points a été directe, tandis que les déterminations de d'Entrecasteaux ont dépendu des travaux de deux années différentes. D'un autre côté, l'action irrégulière du courant a pu altérer notre résultat.

Voici les positions assignées par *P. Astrolabe* à ces deux points :

	LAT. S.	LONG. E.
Pointe N. E. du récif septentrional de la Nouvelle-Calédonie,	17° 59' 7"	160° 34' 50"
Pointe N. O. du récif septentrional de la Nouvelle-Calédonie,	17 52 40	160 21 25

Ce point de géographie résolu, il me fallait désor-

mais parcourir l'espace qui sépare les récifs de la Nouvelle-Calédonie de la Louisiade. Suivant le rapport du capitaine américain cité dans mes instructions, sur cet espace, devaient se trouver les îles où il avait découvert des vestiges du naufrage de Lapérouse; et je devais vérifier ce fait.

1827.

Juin.

En conséquence je recommandai aux vigies et aux officiers de quart, la plus grande vigilance à l'égard des terres que l'on pourrait découvrir d'un côté ou de l'autre de notre route. Comme j'avais reconnu que ma vue était une des meilleures du bord, souvent je montais moi-même sur les barres pour interroger, de mes avides regards, les limites les plus reculées de l'horizon. Enfin, pour multiplier nos chances de découvertes, j'eus soin de tracer dans la mer de Corail un sillon de vingt ou trente lieues plus reculé vers l'ouest que celui de d'Entrecasteaux, en mettant en panne toutes les nuits. Ces diverses précautions furent inutiles, nous n'aperçûmes aucune terre, ni même aucun indice qui pût en faire soupçonner la proximité.

Ce trajet, de deux cents lieues environ, n'exigea que six jours, malgré les haltes des nuits, et n'offrit aucun incident remarquable. Constamment une forte brise d'E. ou d'E. S. E., qui nous faisait filer cinq ou six nœuds, et une mer assez grosse; le jour, habituellement beau temps, quelquefois la nuit de légers grains de pluie. De temps en temps des poissons volans, des fous, des sternes et des phaétons à brins blancs. Voilà tout ce qui venait rompre pour nous

1827. l'uniformité d'une navigation d'ailleurs fort paisible.  
 Juin. Pendant tout ce temps, nous gouvernâmes au N. N. O., et le courant oscilla entre les limites de douze à dix-huit milles par jour, de l'O. N. O. au N. O.

29. Assez pur toutes les journées précédentes, le ciel se couvrit de nuages le 29 juin au matin, surtout dans la partie de l'ouest, où l'horizon offrait un rideau sombre d'une teinte cuivrée. A midi nous fûmes environnés de toutes parts d'une brume épaisse, humide et fraîche, indice infallible du voisinage des terres, mais qui nous en déroba l'aspect. Je gouvernai de façon à atterrir sur la pointe S. E. de l'île Rossel, pour prendre connaissance du récif indiqué par Krusenstern, d'après Ruault-Coutance. A quatre heures du soir je ne devais être qu'à quatre ou cinq milles de terre. Ne voyant rien, je présimai que je devais avoir une différence de longitude considérable avec d'Entrecasteaux. J'ignorais dans quel sens pouvait être cette différence; si par hasard elle m'entraînait trop à l'ouest, je courais le risque de m'enfoncer entre l'île Rossel et les îles qui la suivent au S. E., sans trop savoir comment je pourrais m'en dégager. En outre, le temps avait pris une très-mauvaise apparence. De crainte d'accident, à quatre heures je courus un bord au N.  $\frac{1}{4}$  N. O., puis à quatre heures cinquante minutes, au N. N. E.; décidé à me maintenir, durant la nuit, sur l'espace reconnu avant qu'elle arrivât, car j'avais tout lieu d'être inquiet sur ma position actuelle.

Heureusement, à cinq heures vingt minutes, le jeune Cannac, sur la vigilance duquel je comptais

toujours dans les vigies importantes , signala du haut des barres une petite île peu éloignée dans l'O. 17° S. Cette heureuse découverte mit fin à mes inquiétudes , et fixa mes manœuvres. Je supposai sur-le-champ que cet îlot devait être celui que vit Ruault-Coutance au S. E. du cap de la Délivrance , désigné comme un simple rocher dans la carte de Krusenstern , mais que M. Freycinet a bien indiqué comme une île dans l'atlas du Voyage de Baudin , d'après le journal du capitaine Ruault.

1827.

Juin.

Un quart-d'heure après , dans une éclaircie qui dura à peine cinq minutes , une haute terre , qui me parut n'être autre chose que le cap de la Délivrance , se présenta à mes regards dans l'ouest , à la distance de quinze ou dix-huit milles. Alors je fus complètement rassuré , et je vis seulement que nos montres nous donnaient pour ce cap une position beaucoup plus reculée vers l'ouest que celle de d'Entrecasteaux.

A six heures du soir nous restâmes sous les huniers , et nous courûmes des bordées de trois heures. Toute la nuit nous eûmes un ciel très-couvert , une brise lourde et inégale du S. E. , avec des rafales , et une mer très-pesante.

Jusqu'à ce moment , malgré les pertes essuyées à Tonga-Tabou , j'avais résolu de poursuivre le plan de campagne qui m'était tracé , et d'entreprendre la traversée périlleuse du détroit de Torrès , pour peu que la saison me parût convenable. Mais le temps qui vint m'accueillir sur les côtes de la Louisiade , fut loin de m'encourager dans une pareille entreprise : je me

1827.

Juin.

voyais menacé de tribulations semblables à celles que Bougainville eut à essayer, durant la même saison de l'année, dans ces dangereux parages. Avec de pareilles circonstances, sur ces côtes hérissées de récifs, une exploration géographique avec un seul bâtiment sans ancres à jet, ni grelins, était une affaire trop hasardeuse pour offrir quelques chances de réussite. D'un autre côté, si je voulais me borner à opérer la traversée par quelques-uns des passages déjà connus, il y avait sans doute beaucoup d'espoir de succès; mais cette navigation n'aurait rien ajouté à l'hydrographie, et ne remplissait nullement le but de ma mission.

Après de mûres réflexions, je pensai que le parti le plus sage, le plus profitable, et même le plus honorable pour l'expédition de l'*Astrolabe*, était d'exécuter sur-le-champ l'exploration de la côte méridionale de la Nouvelle-Bretagne et de la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée, en renvoyant à l'année suivante nos travaux sur la côte méridionale de cette dernière île. Malgré les difficultés et les dangers qu'offrait encore ce dernier parti, de nombreuses chances de succès s'y rattachaient, tandis que je n'en voyais aucune dans l'autre. Je fis part aux officiers de l'*Astrolabe* de ma nouvelle résolution, et je vis qu'elle leur était agréable. Braves et dévoués, ils m'auraient suivi, sans objections ni murmures, au milieu des dangers du détroit de Torrès, mais ils ne pouvaient pas plus que moi se dissimuler que notre perte aurait été presque inévitable.

A six heures vingt-cinq minutes du matin, la vigie signala, droit devant nous, la petite île de la veille, que je nommai île Adèle, du nom du brick que commandait Ruault-Coutance. Peu après elle fut visible de dessus le pont, ainsi que les hautes terres de l'île Rossel. A huit heures et demie nous étions parvenus sur le méridien, et à trois milles au nord de l'île Adèle. C'est tout simplement un banc de corail, de deux ou trois cents toises de diamètre, surmonté d'un bouquet d'arbres, et environné d'un récif qui va se joindre à l'île Rossel, dont l'île Adèle est cependant éloignée de près de sept milles. Cette chaîne de brisans rend l'approche du cap de la Délivrance fort dangereuse par un temps couvert.

1827.  
30 juin.

Je gouvernai ensuite droit au nord du monde, tandis que M. Jacquinot profitait des moindres éclaircies pour observer des angles horaires et déterminer la position de l'île Adèle. A neuf heures quarante-cinq minutes, je gouvernai droit à l'ouest pour atteindre le méridien du cap de la Délivrance, ce qui eut lieu à dix heures et demie, et M. Jacquinot prit alors de nouveaux angles horaires.

De neuf à onze heures, nous nous trouvâmes à deux lieues des côtes de l'île Rossel, qui est composée de montagnes fort élevées et couverte d'une verdure très-épaisse. Quelques fumées nous ont fait connaître qu'elle était habitée. La direction de la côte et la comparaison des latitudes m'ont fait soupçonner que le cap désigné par d'Entrecasteaux, comme celui de la Délivrance, n'était que la partie N. E. de l'île

1827.  
Juin.

Rossel. Cependant, pour que le nôtre fût identique avec celui que Bougainville appela de ce nom, il faudrait que ce navigateur eût commis une grande erreur dans sa latitude qu'il porte à 11° 45' S. Il est possible que ce soit encore un autre point de l'île Rossel, situé plus loin vers le sud ou sud-sud-ouest.

Quoi qu'il en soit, voici la position que nous assignons à notre cap de la Délivrance :

Latitude méridionale, 11° 23' 25"  
Longitude orientale, 151° 56' 28"

Car, par un heureux hasard, le solcil, presque constamment voilé par d'épais nuages, parut à midi précis, et l'on put observer la latitude pour rendre notre travail complet.

Maintenant il entrait dans mon nouveau plan de campagne d'aller faire une relâche sur la Nouvelle-Irlande, pour remplacer le bois et l'eau consommés, avant d'entreprendre la reconnaissance des côtes de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Guinée. Le groupe des îles Laughlan, découvert par le capitaine du *Mary*, en 1812, se trouvait à peu de distance de la route que j'avais à suivre, et je me proposai d'en opérer l'exploration sur mon passage.

Nous avons donc continué de faire route au N.  $\frac{1}{2}$  N. G., avec un ciel très-chargé, une pluie presque continuelle, et une mer très-grosse et fort fatigante. Durant la nuit nous sommes restés aux petits bords.

Quoiqu'il vente très-fort, et qu'il tombe de la pluie, nous éprouvons une chaleur suffocante et dont l'impression est bien supérieure à ce que sembleraient annoncer les vingt-six degrés indiqués par le thermomètre. Cela tient peut-être à la disposition du bassin où nous venons d'entrer; entouré de terres très-hautes de tous les côtés, la chaleur s'y concentre et y devient plus accablante que dans les autres parages de l'Océan-Pacifique.

1827.

Juin.

A cinq heures et demie du matin, nous avons poursuivi notre route au N.  $\frac{1}{4}$  N. O., filant sept nœuds sous les huniers seuls. De sept à neuf heures il a venté grand frais de S. E., avec une houle fort creuse et une mer très-dure. Mais ensuite le vent a été un peu moins violent. Des fous, des pétrels et des sternes se sont montrés autour de nous.

1 juillet.

A midi l'observation de la latitude me prouva que le courant ne m'avait pas entraîné de moins de trente milles au nord, dans les vingt-quatre heures qui venaient de s'écouler. Nous avons atteint le parallèle des îles Laughlan, et je me hâtai de mettre le cap à l'ouest du monde. A peine je venais d'en donner l'ordre, que la vigie signala une île basse de l'avant, à douze milles de distance. Poussés par une brise très-fraîche, qu'augmentaient encore par intervalles de violentes averses qui obscurcissaient tout l'horizon, dès trois heures nous étions arrivés sur le méridien de la partie la plus orientale des récifs du groupe Laughlan, et nous n'étions guère à plus de trois milles des terres les plus voisines.

1827.  
Juillet.

A cette distance nous reconnûmes que ce groupe se compose de neuf îlots dont les deux plus grands ont tout au plus une demi-lieue d'étendue. Leur sol s'élève à peine de quelques pieds au-dessus du niveau de la mer ; néanmoins elles sont couvertes d'une riante verdure, et surtout de beaux cocotiers qui s'y présentent en foule. On dirait autant de vergers délicieux jetés au milieu de la surface aride des îlots, pour en rompre un moment la désolante uniformité. Ces îlots semblent être la preuve immédiate de ce que j'avais, il y a peu de jours, au sujet des récifs de *Pastrolabe*, près des îles Loyalty. Car il est très-probable qu'un temps peu considérable s'est écoulé depuis que les îles Laughlan se sont tapissées de cette belle végétation ; auparavant ce n'était que des masses de coraux recouvertes çà et là de monceaux de sable <sup>1</sup>.

J'étais désolé que le gros temps ne me permit point d'envoyer un canot pour explorer le sol de ces îlots, et y prendre une cargaison de cocos, qui alors aurait été bien accueillie à bord de *Pastrolabe*. Cette course eût été d'autant moins dangereuse, que malgré notre proximité de ces îles, nous ne remarquâmes ni hommes, ni cases, ni pirogues, ni fumée, ni aucun autre indice de population.

Ce petit groupe peut avoir cinq milles d'étendue de l'est à l'ouest, et autant à peu près du nord au sud, en y comprenant les récifs qui lui servent de ceinture.

<sup>1</sup> Voyez note 5.

D'après nos observations, sa partie la plus orientale se trouve située par :

1827.  
Juillet.

9° 19' 37" latitude méridionale  
151 18 47 longitude orientale.

A neuf milles, dans l'ouest de ce groupe, nous découvrimus un petit rocher tout-à-fait isolé, haut de trente ou quarante toises, et couvert de broussailles, qui n'avait pas été vu par le capitaine Laughlan. Je lui laissai le nom de Cannac pour rappeler les bons services rendus par ce jeune homme à la mission de l'*Astrolabe*.

M. Gressien ayant terminé à quatre heures ses relèvemens sur les îles Laughlan et le rocher Cannac, je remis le cap au N. N. E. pour gouverner sur le cap Saint-Georges. Le mauvais temps continuant, et le courant ayant encore été de trente-six milles au N. O.  $\frac{1}{4}$  N. dans les vingt-quatre heures dernières, une partie de la nuit a été passée à la cape.

Dès trois heures du matin nous avons laissé porter au N. N. E. Le vent continue de souffler avec force à l'E. S. E., avec un ciel très-chargé et des grains violens. Dans quelques-unes de ces sombres rafales, notre corvette, d'ordinaire peu agile, filait huit et neuf nœuds sous les huniers seuls au ris de chasse. Du reste la mer est devenue moins dure, et la houle s'est apaisée, avantage que nous devons certainement à la proximité des îles Salomon.

Aujourd'hui j'ai ressenti plus vivement encore que les

1827.  
Juillet.

jours précédens, un malaise universel et un engourdissement dans les membres, qui provient certainement du besoin de prendre l'air de terre et un peu de mouvement. A Tonga-Tabou, les événemens m'ont contraint à garder presque toujours le bord, et il y a près de trois mois que je n'ai pris un exercice presque indispensable à la nature de mon tempérament. Avec cette disposition, si j'avais été réduit à des alimens et à une eau corrompue, nul doute que le scorbut n'eût été la suite de ces symptômes. Mais grâce à nos caisses en tôle et à la bonne confection de nos caisses à vivres, l'eau est bonne et le biscuit bien conservé. Aussi tout le reste de l'équipage se porte assez bien.

3. Le ciel est toujours nuageux, et il tombe des grains fréquens. A six heures du soir mon point ne me plaçait qu'à huit ou dix lieues du cap Saint-Georges de la Nouvelle-Irlande; mais l'horizon était si chargé de toutes parts, qu'il fut impossible de rien voir. Je me décidai donc à serrer le vent babord pour éviter que le courant ne m'emportât à l'ouest. Peu après la pluie tomba par torrens, en même temps que le vent soufflait au S. E., tantôt avec une force extrême, tantôt presque calme. En un mot, la nuit fut détestable, et notre position était assez inquiétante; entourés de terres, exposés à l'action de courans aussi violens qu'irréguliers, et n'ayant aucun moyen de reconnaître leur approche au milieu des tourbillons de vent et de pluie qui nous enveloppaient à chaque instant.
4. Le jour revint, mais le temps resta mauvais, et la

pluie ne discontinua pas. Néanmoins, à sept heures trente-cinq minutes du matin, je me déterminai à laisser porter au N. O.  $\frac{1}{4}$  N. ; peu après, dans une courte éclaircie, j'entrevis, dans l'ouest et à huit ou dix lieues de distance, des terres fort hautes; elles ne pouvaient appartenir qu'à la Nouvelle-Bretagne, et devaient se rapporter aux montagnes voisines du cap Orford. Il fallait que le courant nous eût beaucoup entraînés vers l'ouest. Ainsi je me hâtai de serrer le vent au N. N. E., et même à l'E., de peur de manquer les mouillages situés dans le voisinage du cap Saint-Georges.

1827.  
Juillet.

Pour surcroît d'infortune, le soleil ne se montra pas un seul instant, et il fallut nous passer d'observations, ce qui prolongea mon incertitude. A défaut d'autre indice, à midi je laissai porter au nord, sur un point de l'horizon où les nuages, plus condensés encore que partout ailleurs, me faisaient soupçonner la présence de la terre. Enfin, à mon extrême contentement, à deux heures et demie, la vigie signala une pointe dans le N. E. Le cap fut mis sur cette pointe, et bientôt il ne me resta plus de doute qu'elle ne fût le cap Saint-Georges.

A six heures du soir nous n'en étions plus qu'à six ou huit milles; trois heures de jour de plus, et nous aurions pu atteindre le mouillage sur-le-champ. Mais c'était une chose impossible à tenter de nuit, et je dus encore, bon gré mal gré, me résoudre à louvoyer durant une nuit tout entière, au risque d'être entraîné sous le vent; car nous avions encore à lutter

1827.  
Juillet.

contre des grains de pluie et de vent souvent répétés, et une mer très-dure.

5.

Quand le jour reparut, l'horizon était si obscur que nous fûmes encore bien long-temps sans revoir aucune terre. Enfin, à sept heures et demie du matin, j'eus la satisfaction de découvrir le cap Saint-Georges sous le vent à nous dans le N. E.  $\frac{1}{4}$  E., à quatre ou cinq lieues de distance. Je gouvernai pour m'en rapprocher, en forçant de voiles et laissant porter successivement à mesure que je ralliais la côte.

Ma première intention avait été de donner dans le canal formé entre l'île Lambom et la terre de la Nouvelle-Irlande, pour gagner ensuite le mouillage du port aux Anglais; car je ne me souciais point de revoir le port Praslin, si bien connu par les relâches de MM. Bougainville et Duperrey. Mais lorsque j'arrivai près de la côte, le ciel était si menaçant, et la brise si incertaine, que je commençai à craindre d'être surpris par des calmes ou des rafales contraires, dans un canal aussi profond et aussi resserré. Cela me déterminà à passer par l'ouest et le nord de l'île Lambom. Dès onze heures et demie nous étions parvenus à moins de deux encâblures de la pointe occidentale de cette île, et nous suivions paisiblement le rivage, quand nous fûmes tout-à-coup assaillis par un grain furieux, et tellement chargé de pluie, que nous perdîmes de vue la terre dont nous étions si près.

Il me fallut servir le vent babord amures pour attendre une éclaircie. Mais le ciel était complètement gâté, et les rares embellies qui eurent lieu étaient

mêlées de variations et de sautes de vent qui me jetèrent sous le vent du port aux Anglais. Obligé de renoncer à ce mouillage, je me décidai pour le hâvre Carteret, qui devait nous rester à quatre ou cinq milles sous le vent, et dont nous croyions parfois distinguer l'entrée.

1827.  
Juillet.

Le temps était détestable, de pesantes rafales, une mer dure et un déluge de pluie rendaient notre navigation extrêmement dangereuse, à cause des courans. Cependant jusqu'alors il y avait eu des intermittences de dix ou douze minutes, et je comptais que cela me suffirait pour entrer dans le hâvre sans accident.

En conséquence, à une heure cinq minutes, j'expédiai la yole sous les ordres de M. Lottin, pour aller reconnaître la passe, et revenir ensuite nous guider vers le meilleur mouillage. Quelques minutes s'étaient à peine écoulées depuis le départ de M. Lottin, lorsqu'un grain épouvantable, et plus épais que tous les précédens, nous fit perdre de vue le canot et les îles de l'entrée du hâvre, alors à peine éloignées de deux milles. Par une inconcevable fatalité, dans tout le reste de la journée, il n'y eut plus une seule embellie.

Je fus contraint de rester aux petits bords; cinq fois la terre s'étant montrée confusément au travers de la brume, cinq fois je tentai de gouverner sur l'entrée. Mais chaque fois, au bout de deux ou trois minutes, la pluie revenant à tomber par torrens, tout disparaissait à mes yeux, j'étais obligé de renoncer à mon dessein, et de reprendre le large. Ces diverses manœuvres, jointes au courant qui nous portait avec

1827.  
Juillet.

force au nord, finirent par m'entraîner sous le vent de l'entrée du havre. La nuit approchait, et une fois lancé dans le canal Saint-Georges, il était impossible que le vent et le courant du sud me permissent de revenir devant cette partie de la Nouvelle-Irlande. Cependant le canot ne reparaisait point, et je me voyais sur le point d'abandonner un officier et huit matelots sur un sol entièrement dénué de ressources, et à la merci des sauvages les plus barbares de la mer du Sud. C'était les dévouer à une perte inévitable. Cette idée terrible me fit frémir, et j'en fus tellement frappé, que je résolus, à quelque prix que ce fût, de donner dans le havre.

Ainsi, bien que la prudence repoussât ce parti, je tentai un dernier effort en forçant de voiles pour doubler la pointe sud de l'île Leigh; car je croyais alors que l'espace compris entre l'île Leigh et l'île aux Cocos était barré par des brisans. A travers les torrens de pluie qui ne cessaient de tomber, à peine si nous saisissions de temps en temps, et très-confusément, la forme de l'île Leigh, et le plus souvent nous ne voyions rien du tout.

Néanmoins, à quatre heures et demie, nous étions arrivés à deux encâblures au plus de la pointe méridionale, et je me flattais encore de l'espoir de la surmonter facilement, quand M. Guilbert, que j'avais envoyé sur les barres, me héla qu'il était impossible de doubler, et qu'il fallait sur-le-champ virer lof pour lof, pour éviter de nous perdre. J'avais suivi cet avis, quand un rapide coup-d'œil jeté autour de la corvette

me fit reconnaître combien cette manœuvre serait imprudente. La brise, très-fraîche jusqu'alors, avait presque entièrement tombé et venait de nous laisser à la merci d'une grosse houle et du courant; le bâtiment obéissait à peine à sa barre, et il allait être jeté sur les roches de la côte éloignées à peine de trente toises sous le vent, avant d'avoir repris sur l'autre bord pour s'en éloigner. Quant à faire naufrage, je pensai d'ailleurs qu'il valait mieux que ce malheur eût lieu le plus près possible de la pointe de l'île Leigh, afin de nous trouver plus voisins de l'entrée du hâvre, où la mer serait plus tranquille.

Je donnai donc contre-ordre, la voilure fut rétablie; heureusement la corvette n'avait pas encore arrivé, et elle continua d'avancer par un mouvement presque insensible. Mais quand elle fut précisément devant la pointe, il y eut une longue pause, où il nous parut impossible que nous pussions la doubler. Nous n'étions pas à plus de dix toises des roches de la côte, mais la pluie tombait avec une telle violence, que nous pouvions à peine apercevoir les arbres suspendus sur nos têtes. Tout autour du navire, d'effrayantes têtes de coraux se montraient à trois ou quatre brasses sous l'eau. Certes, jamais un équipage ne contempla de plus près les approches d'un naufrage en apparence devenu inévitable. La plupart de nos hommes gardèrent un morne silence, effet naturel de leur consternation; quelques matelots néanmoins voulurent se livrer à de piteuses exclamations; mais, d'un ton sévère, je leur enjoignis le

1827.  
Juillet.

Pl. CIII.

1827.  
Juillet.

silence, et je surveillai attentivement l'homme placé à la barre.

Enfin, après huit ou dix minutes d'angoisses, durant lesquelles *l'Astrolabe* sembla, pour ainsi dire, immobile, le courant la poussa dans l'intérieur du havre, et nous quittâmes la pointe fatale qui semblait devoir être le terme de nos longues caravanes <sup>1</sup>.

On se demandera sans doute ce qu'étaient devenus, pendant ce temps, M. Lottin et ses compagnons? Le mauvais temps avait forcé M. Lottin à chercher un refuge dans l'anse située sur la partie sud-est du havre Carteret. Comme moi, cet officier connaissait les rapides courans du canal Saint-Georges, et il craignait déjà que la corvette, entraînée dans le nord, n'eût été forcée de l'abandonner avec ses compagnons sur cette terre inhospitalière. Il était plongé dans ces tristes réflexions, quand il fut agréablement surpris par la vue de *l'Astrolabe* qui s'avançait lentement vers le milieu de la baie. Aussitôt il s'empessa de nous rejoindre, et il m'apprit que partout où il avait sondé il n'avait pas trouvé moins de quarante brasses de fond <sup>2</sup>.

L'île Leigh une fois doublée, nos craintes cessèrent, mais nos fatigues ne furent pas à leur terme. La brise étant très-molle, nous cheminâmes très-lentement dans le canal. A six heures le calme étant survenu, et le courant nous portant sur les brisans de l'île aux Cocos, il fallut mouiller et serrer toutes les

<sup>1</sup> Voyez note 6. — <sup>2</sup> Voyez note 7.

voiles. Puis nous travaillâmes à nous affourcher provisoirement pour la nuit. Cette pénible opération dut encore s'exécuter sous des torrens de pluie; l'équipage ne put se coucher qu'à dix heures du soir, accablé de fatigues. Pour ma part, j'étais debout sur le pont depuis trois heures du matin, et j'étais complètement exténué. Dans cette pénible journée, on peut dire sans exagération que la pluie tombait avec une telle pesanteur, qu'elle nous forçait à tenir la tête courbée. Les cataractes du ciel semblaient ouvertes et menacer le globe d'un nouveau cataclysme. Jamais nos climats n'offrent rien qui puisse être comparé à ces étonnans phénomènes.

1827  
Juillet.

La pluie continua de tomber toute la nuit. Cependant elle s'apaisa au point du jour, et se réduisit à des grains passagers et tolérables. A six heures et demie du matin, je m'embarquai dans la baleinière pour aller reconnaître quel serait le point du havre Carteret le plus favorable pour y établir *l'Astrolabe*. Je reconnus bientôt que l'esquisse de Carteret est fort inexacte. Dans l'anse du nord, que j'ai appelée anse de l'Aiguade, on ne trouve douze ou quinze brasses de fond qu'à toucher même le rivage; mais j'y découvris un joli ruisseau d'eau douce, où il était facile de faire notre eau. Aux environs nous remarquâmes les restes d'un radeau construit en branches d'arbre grossièrement travaillées.

6.

Mes recherches ultérieures eurent pour résultat de me persuader que le meilleur mouillage serait une petite anse au nord-est de l'île aux Cocos, et dis-

1827.  
Juillet.

tante seulement de quatre ou cinq encâblures de l'endroit où nous étions présentement mouillés.

En rentrant à bord, à huit heures et demie, M. Jacquinot m'apprit que l'ancre qui n'avait plus qu'une patte, était perdue sans retour, son grelin et son orin ayant successivement rompu, lorsqu'on avait voulu virer au cabestan. Cela nous réduisait définitivement à trois grosses ancrs. Du reste, l'autre ancre fut relevée, et les canots nous remorquèrent vers le mouillage, où nous arrivâmes sur les dix heures et demie. Alors nous nous occupâmes de nous amarrer à poste, et, à deux heures après midi, je me flattais de voir cette opération terminée, quand on s'aperçut que le câble de l'une des ancrs s'était entortillé avec la chaîne de l'autre ancre. Il fallut donc virer à la fois deux grosses ancrs, une chaîne et un câble pour les dégager. Deux heures entières avaient été nécessaires à l'équipage, mécontent et fatigué, pour amener cet énorme poids à trois brasses de l'écubier, lorsque les garçettes ayant manqué, tout retomba à quatre-vingt-dix pieds de profondeur.

Confondu de ce contre-temps, je recommençais à en redouter les suites; je craignais surtout de voir notre cabestan, cédant à des efforts aussi violens, voler en éclats. Mais nos matelots se piquèrent d'honneur; ces hommes, qui venaient d'employer deux heures à la même manœuvre, l'exécutèrent cette fois en moins de vingt minutes. Le câble et la chaîne furent débrouillés, et cet accident se borna à la perte de vingt brasses de la grande touée. Enfin, à sept heures

du soir, nous fûmes définitivement amarrés à poste avec trente-deux brasses de câble de l'arrière sur une ancre, un grelin de l'avant attaché à un arbre, et par le travers à babord la grosse chaîne passée autour d'un rocher de la plage. Tranquille désormais sur le salut de *l'Astrolabe*, je pus reposer plus à mon aise.

1827.  
Juillet.

PL. CIV.

Depuis neuf heures du matin, quoique nuageux, le temps avait été assez beau ; il faisait même calme dans notre havre, bien qu'au large le vent soufflât encore avec force. La nuit fut belle.

Tandis qu'il se promenait, dans l'après-midi, le long de l'île aux Cocos, M. Guilbert rencontra un caïman de grande taille. Cette découverte nous porta à nous tenir sur nos gardes contre la surprise de ces dangereux animaux, tout en nous inspirant le désir de voir le squelette ou la peau de l'un d'eux accroître nos collections d'histoire naturelle.

En arrivant au mouillage, j'avais fait tirer quelques coups de canon pour annoncer notre présence aux habitans, certain que ce signal ne pourrait pas manquer de nous attirer leur visite.

## CHAPITRE XXVII.

SÉJOUR AU BAYE CARTREY. EXPLORATION DE LA NOUVELLE-BRETAGNE.

1827.  
7 juillet.

A une heure après midi, aussitôt que le pont a été dégagé des manœuvres qui l'encombraient, la chaloupe a été expédiée à l'anse de l'Aiguade, et a été de retour à quatre heures et demie avec une cargaison complète. L'eau se fait très-aisément, et est d'une excellente qualité; mais la houle oblige à prendre des précautions pour les embarcations.

Pl. CX.

Au moment où la chaloupe quittait le bord, on a vu sur la rive opposée quatre ou cinq naturels occupés à pêcher. Ils ont eu des communications avec les officiers qui ont descendu à terre dans la chaloupe, et leur ont vendu un poisson et un phalanger, en témoignant le désir d'obtenir du fer, et de venir à bord pour cet objet. Ces sauvages sont de la même race que ceux que nous avons vus, il y a quelques années, au port Praslin; mais ils doivent être d'une tribu différente, attendu qu'ils n'ont paru se souvenir ni du navire ni d'aucun de nous.

L'équipage a été occupé, durant l'après-midi, à monter sur le pont toutes les manœuvres renfermées dans la cale, telles que câbles, orins, bouts de grelins et autres cordages, pour leur faire prendre l'air et mettre de l'ordre dans cette partie du bâtiment.

Toute la journée et la nuit, la pluie a été continue. Il règne dehors un grand vent de S. E. et de S., mais les hautes montagnes dont nous sommes environnés ne le laissent point entrer dans la baie, et la mer y est parfaitement calme. Il serait triste que nous fussions destinés au même sort que d'Entrecasteaux; on sait que durant les huit jours que ce navigateur passa en ce mouillage, les torrens de pluie furent si constans, qu'on ne put se livrer à aucune observation astronomique. Déjà, vingt-cinq ans auparavant, Bougainville avait été exposé au même contre-temps dans le port Praslin.

Néanmoins je ne pus résister au désir de faire une course à terre. Je sentais encore une pesanteur et un malaise général que j'attribuais au besoin de prendre quelque exercice. Aussi, dès neuf heures, accompagné du seul Jean Jacques, un des matelots du bord, homme fort vigoureux, je mis pied à terre sur l'île aux Cocos, derrière la corvette. Malgré la pluie qui ne cessait de tomber par torrens, je gravis jusqu'au sommet de cette île qui peut être élevée de quatre-vingts ou cent toises au-dessus du niveau de la mer. C'est une masse compacte de madrépores, avec une couche encore très-légère de terreau. Néanmoins sa surface entière est couverte d'arbres appartenant en grande

1827.

Juillet.

Pl. XCIX

et CXIV.

1827. partie aux genres *pterocarpus*, *ficus*, *barringtonia*,  
 Juillet. *terminalis*, *mimosa*, *tectona*, *calophyllum*, *aveca*,  
*caryota*, *corypha*, *cycas*, *piper*, etc., et de fougères  
 d'espèces très-variées.

En dépit du nom qu'elle porte, ni ce jour ni les suivans, je ne pus y découvrir un seul cocotier, ni même aucun autre fruit susceptible d'être mangé. La cime de cette île offre un plateau considérable, assez uni, où il est facile de circuler à l'abri des grands végétaux qui lui forment comme un vaste dôme aérien, soutenu par des milliers de colonnes déliées. Mais il en résulte aussi qu'on ne voit autour de soi ni ciel ni mer; et, par un temps très-couvert, rien ne saurait vous indiquer votre chemin. J'errai durant plusieurs heures, au milieu de ces immenses bosquets, avant de pouvoir retrouver l'endroit de la plage où notre navire était mouillé. Après avoir fait deux ou trois fois le tour de ce plateau, et m'orientant de mon mieux sur le bruit des brisans, vers trois heures, je réussis à rallier la plage vis-à-vis la corvette, et je rentraï à bord très-fatigué, trempé jusqu'aux os, et ne rapportant de mon excursion qu'un petit nombre d'oiseaux, d'insectes et de coquilles. Parmi celles-ci, les plus remarquables étaient quatre cyclostomes vivans, d'une belle taille, que j'avais trouvés sur des feuilles d'arbres.

Dans cette excursion, je n'avais pas observé une seule graminée, ni une seule cypéracée. A peine si la flore de l'île aux Cocos eût offert dix plantes herbacées, malgré le luxe étonnant de sa végétation.

En rentrant à bord, je fus étonné de voir le pont couvert de tronçons de moëlle de *cycas*, et je demandai ce que l'on voulait en faire. M. Jacquinot me répondit que Béringuier, notre maître charpentier, et son aide, les avaient coupés par mon ordre, et pour les distribuer à l'équipage. Je me rappelai en effet qu'en descendant à terre j'avais désigné à Béringuier des aréquiers, en lui recommandant de choisir les plus gros et de les abattre, pour employer leurs sommités en guise de choux-palmistes. Le pauvre maître s'était trompé d'arbre, et il était tombé sur les *cycas*, dont il avait fait un énorme abattis.

Non content de cela, lui et son aide en avaient mangé avec avidité, et pour cela j'avoue qu'il leur fallait un grand courage ou un appétit incroyable de végétaux frais. Car, lorsque je voulus en porter un morceau à la bouche pour y goûter, j'en trouvai le goût si repoussant que je fus obligé de le rejeter à l'instant. Je voulus essayer d'en faire bouillir, espérant que la cuisson pourrait enlever à cette substance sa mauvaise qualité, comme cela a lieu pour l'*arum esculentum* et pour le *jatropha manihot*; mais ce fut inutilement. Je finis donc par donner l'ordre de jeter le tout à la mer, car nous n'avions pas le temps ni les moyens de faire subir à cette fécule les préparations habituelles dans les contrées où les habitans en tirent des ressources alimentaires.

Quant à Béringuier et à son aide Chieusse, ils portèrent la peine de leur imprudence. Cet aliment funeste leur causa, surtout au premier, des maux d'en-

1827.  
Juillet.

1827.  
Juillet.

trailles déchirans, et qui ne cédèrent qu'aux soins réitérés du docteur Gaimard ; encore Béringuier n'en fut jamais radicalement guéri, et ces maux finirent par le conduire au tombeau trois mois plus tard. Moi-même, qui ne fis guère que goûter à cette substance malfaisante, j'en éprouvai sur-le-champ un malaise qui ne fut que passager ; pourtant il n'est pas sûr que son action n'influât pas sur les maux terribles que j'éprouvai quelques jours après, et qui se sont convertis, pour ainsi dire, en une maladie chronique. Sans doute les fatigues du voyage durent contribuer pour beaucoup à ces tristes accidens. Néanmoins je crois remplir un devoir d'humanité en prévenant les navigateurs de ne jamais chercher une ressource alimentaire dans la moëlle du *cycas*, même dans le plus pressant besoin.

8. La pluie a cessé à neuf heures du matin, et le temps a été ensuite assez beau ; ce qui a permis à M. Jacquinet d'entamer les observations astronomiques, et à M. Pâris de commencer le plan du hâvre dont je l'avais chargé. Il a apporté à ce travail tout le zèle et le dévouement dont il est animé. De leur côté, MM. les naturalistes ont poursuivi avec ardeur leurs recherches, et M. Sainson a augmenté la collection de ces dessins charmans qui doivent un jour donner un si vif intérêt à la publication du Voyage.

La chaloupe a fait un voyage à l'eau, et nos hommes ont reçu la visite de huit sauvages. Deux d'entre eux se sont décidés à venir à bord ; l'un est un homme de quarante à quarante-cinq ans, et l'autre un jeune

homme de quinze à dix-huit ans. Tous deux sont complètement nus, noirs et d'un extérieur peu agréable. Leurs cheveux sont crépus, la cloison du nez percée et traversée par un os. Ces deux sauvages n'ont montré ni intelligence, ni vivacité, ni même de curiosité pour les objets nouveaux qui s'offraient à leurs yeux. Ils paraissaient avides de fer, mais n'étaient nullement disposés à nous faire la moindre avance pour en obtenir. Vainement nous cherchâmes à leur expliquer, par tous les moyens possibles, que s'ils voulaient nous apporter des cochons, du poisson, des cocos, et même des ignames et des bananes, ils recevraient du fer en abondance. Un regard stupide et hébété était leur unique réponse, et ils prêtaient à peine une attention fugitive à mes explications. La vue de mon cacatoës a seule vivement excité leur curiosité, ce qui annoncerait que cet oiseau n'existe point à la Nouvelle-Irlande. Le mot de Liki-Liki a été compris par ces insulaires, et leurs gestes nous ont démontré que cet endroit leur était connu. D'après leur demande, à trois heures ils ont été déposés à terre, et ont sans doute repris le chemin de leurs foyers.

1827.  
Juillet.

Le beau temps m'a engagé à faire une nouvelle excursion. A onze heures je me suis embarqué, et me suis dirigé vers la passe du nord. La pointe des Crocodiles est très-acore, et à vingt toises de la plage il y a grand fond pour la corvette. Les roches qui bordent la rive de la grande terre ne forment qu'une lisière assez étroite, de sorte que ce canal offre un passage très-sûr avec un fond régulier de vingt-cinq ou trente

1827.  
Juillet.

brasses. Mais plus en dehors, et aux environs de la pointe Carteret, un banc de roches s'étend à deux ou trois encablures en mer, avec quatre ou cinq brasses d'eau seulement, de sorte qu'il faut ranger de préférence la côte de l'île aux Cocos, qui présente partout un grand fond. Une houle énorme, qui venait du sud, brisait avec une grande violence sur ce banc, et me défendit l'approche de la terre. J'en eus d'autant plus de regret que la pointe Carteret est le seul point du hâvre où le sol, plus bas, plus uniforme et moins obstrué d'arbres et de fourrés, parût favorable aux recherches du naturaliste. En outre, j'avais des raisons pour croire que c'était là qu'habitait la peuplade dont nous avons vu quelques individus. Mais il me fallut ajourner l'exploration de ce point à un jour où le ressac permit à nos canots d'aborder à la plage.

De la pointe des Crocodiles, j'eus une vue très-développée des côtes et des montagnes de la Nouvelle-Bretagne. Puis, accompagné de Jean, je m'enfonçai dans les bois de l'île aux Cocos. Cette fois, à cause du beau temps, nous vîmes quelques oiseaux, et nous entendîmes les chants de plusieurs autres que nous ne pouvions découvrir; car ils se tenaient prudemment retranchés sur les sommités touffues des arbres gigantesques qui nous couvraient de leur feuillage; notre chasse fut donc très-peu fructueuse. En outre, nulle part on ne trouve d'eau sur l'île aux Cocos, ce qui rend la promenade fort peu agréable par les chaleurs étouffantes de ce climat. Avant de rentrer à

bord, je m'amusai long-temps à contempler, sur la plage, les ébats d'une foule de poissons qui circulaient en tous sens au travers des coraux. Les riches et brillantes couleurs dont ils sont décorés, leurs formes bizarres et presque fantastiques, et leur agilité singulière étaient un véritable objet d'admiration. Les poissons de nos contrées, avec leurs couleurs ternes et uniformes, diffèrent tellement de certaines espèces de l'Océanie intertropicale, que l'Européen est toujours disposé à regarder celles-ci comme les jeux d'une imagination capricieuse.

1827.  
Juillet.

Quelques-uns de nos officiers qui ont suivi le rivage de l'île aux Cocos ont encore aperçu un caïman. Nous avons eu probablement une des belles soirées de ces humides contrées; mais cela n'a pas duré, car la pluie a recommencé à dix heures du soir, et n'a pas cessé de tomber toute la nuit et le lendemain, jusqu'à dix heures du matin.

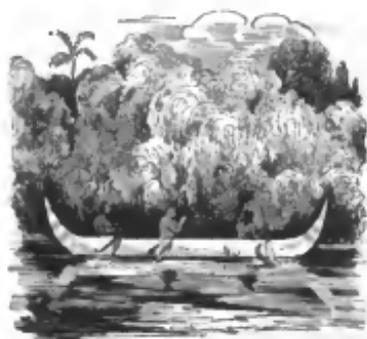
20.

La chaloupe a encore fait deux voyages à l'eau; une corvée a été occupée à couper du bois à brûler sur l'île, et la yole a été employée toute la journée à sonder sous les ordres de M. Paris.

Dans l'après-midi, une petite pirogue, montée par quatre sauvages, est venue le long de l'*Astrolabe*. Ces hommes sont restés quelque temps à bord, où ils ont été accueillis amicalement; en partant ils ont promis de nous rapporter demain des cochons et des fruits. Ces rafraichissemens nous seraient fort utiles, et pour ma part je les paierais fort cher; car les environs de notre mouillage ne nous offrent absolument

Pl. CXX  
et CXIV.

1827. aucune ressource, et la pêche est peu productive.  
 Juillet. Mais je compte à peine sur la parole de ces insulaires ;



quand bien même ils auraient la volonté de nous procurer des vivres, ce qui est fort douteux, leurs moyens ne le leur permettraient guère, car je les crois bien misérables. Leur stupidité, leur indolence et leur apathie n'annoncent ni un peuple cultivateur ni même aucunes dispositions pour la chasse ou la pêche. Les coquillages, les fruits du cycas, et quelques racines grossières, la plupart spontanées, doivent constituer leur nourriture habituelle.

Pl. CIX. Pour changer de théâtre, suivi de M. Gressien et de Jean, je me transportai à la plage de l'Aiguade. Nous suivîmes long-temps le lit d'un large torrent, tapissé de vertes fougères, et ombragé par des arbres d'une immense hauteur. Malgré les pluies excessives qui venaient de tomber durant les jours passés, je m'aperçus que, jusqu'à quinze ou vingt pas de la mer,

le lit de ce torrent était partout à sec. Ce fait me parut d'abord extraordinaire; mais je reconnus bientôt que la base du sol, tout entière de nature madréporique, était percée de nombreuses crevasses, qui donnaient aux eaux pluviales le moyen de s'écouler rapidement par des issues souterraines. Ces ravines ne sont remplies d'eau qu'au moment même où elle s'épanche du ciel en vraies cataractes; quelques heures d'intermittence suffisent pour la faire disparaître du lit des torrens.

1827.

Juillet.

Sous ces admirables voûtes de verdure, qui sembleraient devoir donner asile à des légions d'oiseaux et d'insectes, en cinq heures de temps je ne pus tirer qu'un drongo à longue queue. A l'exception de quelques thérates, tricondyles, altises, etc., et d'un petit nombre de papillons difficiles à saisir, mes récoltes en entomologie furent très-bornées. Quelle différence avec les riches moissons que m'avait offertes quelques années auparavant la station du port Praslin! Cette différence doit-elle s'attribuer à la localité ou bien à la saison? C'est ce qu'on ne pourrait décider qu'après une plus ample connaissance des lieux.

A la distance d'un mille environ du bord de la mer, nous fûmes arrêtés par l'escarpement des roches qui formaient le lit du torrent. Sur la gauche, un petit sentier fort rapide, mais évidemment pratiqué par les naturels, nous eût conduits sans doute à quelque une de leurs habitations dans l'intérieur. C'était un fait curieux à vérifier; mais une faiblesse accablante qui ne m'avait plus quitté depuis mon arrivée au mouil-

1827.  
Juillet.

lage m'en détournai, et je rentrai à bord vers trois heures, peu satisfait des résultats de ma course.

Afin d'être fixé positivement sur nos ressources actuelles et sur la nature des travaux que je pourrais encore entreprendre, j'ordonnai un recensement général de tous les vivres qui restaient à bord de l'*Astrolabe*.

La pluie recommença quelques minutes après ma rentrée à bord et dura une partie de la soirée. La brise dépendait toujours du S. E.; mais nous la ressentions à peine à la station que nous occupions. Pourtant j'éprouvais la vérité de l'observation faite jadis par d'Entrecasteaux; ce mouillage était plus aéré que celui du port Praslin, la chaleur y était moins étouffante, et cette raison doit le faire préférer.

10.

La journée tout entière s'est écoulée sans pluie pour la première fois depuis notre arrivée. Les travaux du bois et de l'eau ont été continués.

Pl. XCVL

Dans la matinée, il est arrivé deux pirogues montées chacune par six ou huit sauvages. Ils nous ont vendu quelques bananes vertes, un petit nombre de taros et d'ignames, et un seul cochon très-petit pour lequel j'ai donné une hache. Ces insulaires ne veulent recevoir dans leurs échanges que du fer, des haches et des étoffes; encore se montrent-ils fort difficiles et fort exigeans dans leurs marchés. Ce qui achève de me persuader que leur tribu doit être fort pauvre, c'est qu'aucun d'eux ne porte de ces beaux bracelets en coquille de tridacne, et qu'ils n'ont point de ces grandes pirogues sur lesquelles les habitans de Pras-

lin vinrent nous rendre visite. J'ai acquis d'eux deux ou trois morceaux d'écaïlle d'une assez belle qualité, et ils ont apporté deux de ces fruits jaunes et oblongs que Bougainville nomma prunes de Mombin, et Carteret prunes de la Jamaïque.

1827.  
Juillet.

Ces hommes, malgré leur aspect hideux et leur saleté, se sont montrés doux et soumis, sans doute par timidité; car d'autre part leur penchant au vol est très-grand et leur défiance excessive. Jamais ils n'ont voulu nous indiquer où se trouvaient leurs habitations; et M. Gaimard a vainement épuisé près d'eux tous les genres de séduction possibles pour les amener à le conduire dans leur village.

Pl. CXIV  
et G.



Mon malaise a été plus prononcé aujourd'hui, et des douleurs d'estomac assez fortes m'ont contraint de garder le bord malgré le beau temps.

Mon malicieux cacatoës, ayant réussi à rompre sa chaîne, a brisé le seul baromètre marin que nous avions pris à Toulon : dès-lors il a fallu nous servir

1827.  
Juillet.

d'un des instrumens fournis par Lenoir à Paris. Je me suis aperçu qu'ils ne sont point munis d'un tube capillaire, ce qui rend déjà leur usage très-difficile avec le faible mouvement du navire au mouillage. A la mer, ils nous deviendront complètement inutiles. Qui jamais aurait pu imaginer que, pour une pareille expédition, on nous enverrait des instrumens incapables de servir!...

11. CV. A partir d'aujourd'hui, deux hommes armés couchent à terre pour veiller à la forge qui est établie sur la plage. Les naturels nous ont paru l'examiner avec une curiosité avide et intéressée, et nous avons de justes motifs pour soupçonner leur probité. Au premier signal d'alarme, un canot se porterait au secours de nos deux gardes.

11. Nous profitons de la suite du beau temps pour continuer de faire notre eau et notre bois : en outre, on travaille à bord à remettre en vergue diverses voiles réparées et à nettoyer complètement le navire.

Mes douleurs persistent et m'empêchent de me livrer à mes recherches. La température à l'ombre s'élève à 27 et 28° du thermomètre centigrade, et cette chaleur est d'autant plus gênante que nous sentons à peine la brise à l'endroit où se trouve la corvette.

12. Le temps, assez beau dans la matinée, a été suivi de grains de peu de durée. L'eau a été complétée, et l'on a exécuté quelques réparations dans le gréement.

Les sauvages se sont montrés de temps en temps à quelque distance du navire. Leurs trois pirogues ne

sont montées chacune que par six ou huit hommes, et leurs intentions ne paraissent nullement hostiles. Toutefois, pour éviter toute occasion de querelle entre eux et nos hommes, j'ai défendu qu'on les laissât débarquer à l'endroit où notre forge est montée et où les matelots coupent le bois. On leur a fait connaître cet ordre, et ils n'ont point insisté.

1827.  
Juillet.

Ce matin mes douleurs de ventre ont pris un caractère plus intense. Cependant je ne les ai considérées encore que comme une simple attaque de coliques, indisposition à laquelle je suis sujet; et j'ai cru qu'avec une volonté ferme et un exercice forcé, je parviendrais à les chasser comme à l'ordinaire. Après un déjeuner fort léger, j'ai pris mon fusil, et, suivi de Jacques, je me suis enfoncé dans les forêts de l'île aux Cocos. Durant deux ou trois heures, j'ai réussi à dompter le mal; mais sa violence est devenue telle, qu'il m'a fallu reprendre le chemin du bord, non sans de grandes peines et sans être obligé de m'arrêter à chaque instant pour reprendre haleine, tant j'étais faible et même défaillant. Je n'ai rien pris, et me suis mis au lit à quatre heures, espérant que la nuit et le repos me soulageraient; mais les souffrances ne m'ont pas permis de fermer l'œil.

La moitié de l'équipage a été envoyée à terre pour laver son linge à l'aiguade, et l'autre a continué de travailler au grément. La journée a été superbe, ainsi que la nuit qui l'a suivie.

13.

Pour moi, les douleurs sont devenues insupportables, et le siège du mal, invariablement fixé dans

1827.  
Juillet.

le bas-ventre, a convaincu le docteur Gaimard que j'étais atteint d'une entérite ou inflammation des intestins grêles. J'ai voulu me borner à la diète pour unique traitement; mais, dans la soirée, les souffrances sont devenues si cruelles que j'ai cédé aux représentations de M. Gaimard. Les sangsues et les lavemens ont donc été administrés, mais sans aucun résultat, et j'ai passé une nuit affreuse sans avoir un seul instant de répit.

14.

A six heures du matin, je suis entré dans un bain très-chaud. Durant le temps seulement que j'ai pu y rester, les souffrances ont sensiblement diminué d'intensité, mais pour reprendre avec une force égale quelques minutes après la sortie du bain. En conséquence, je me suis établi sur un coin du pont entouré de toiles, et trois fois par heure je me plongeais dans un bain dont on avait soin d'entretenir l'eau très-chaude. Ainsi se sont écoulées la journée tout entière et la nuit suivante; j'observai du reste une diète absolue et ne pris pas le plus léger bouillon. En cette occasion, le docteur Gaimard, voyant les ressources de son art infructueuses, me prodigua des soins et des attentions soutenues dont je lui garde encore aujourd'hui une vive reconnaissance.

Les douleurs que j'éprouvai dans la soirée et la nuit furent si déchirantes et si continues, que je craignis de succomber sous leur atteinte; il est vrai de dire que c'eût été alors un véritable soulagement. Aujourd'hui même, j'aimerais mieux mourir à l'instant que d'être exposé huit jours à un pareil supplice.

Du reste, j'avais prévu le cas où j'aurais succombé à cette maladie. J'avais rédigé une sorte de mémoire pour guider M. Jacquinot dans le reste de la campagne, et le mettre en état de compléter la tâche que j'avais commencée. En fermant les yeux, j'aurais eu du moins la consolation de penser que ce digne officier n'eût pas laissé mon entreprise imparfaite.

1827.  
Juillet.

La journée entière a été fort belle. La moitié de l'équipage a eu la permission de passer la soirée à se promener sur l'île aux Cocos. Vers deux heures, un caïman s'est montré entre deux eaux, à peu de distance de la corvette. Plusieurs de nos officiers et de nos maîtres, armés de fusils, ont sauté dans deux canots, et ont donné au monstre amphibie une longue et vigoureuse chasse. Il a dû recevoir un grand nombre de balles dans le corps; mais enfin il a réussi en plongeant à se soustraire aux poursuites dont il était l'objet : toutefois il n'est pas probable qu'il puisse réchapper des blessures qui lui ont été faites.

15.

M. CVII.

Grâce aux bains chauds, dans lesquels je me plonge de demi-heure en demi-heure, je réussis à me procurer quelques instans de relâche aux tourmens que j'endure.

Dans la soirée, la violence du mal a un peu diminué, et il était temps, car il m'eût été difficile d'y résister davantage. Du reste je suis encore obligé de différer notre départ du havre Carteret qui devait avoir lieu demain. Tout était prêt pour cela; mais, avec la meilleure volonté du monde, ce serait chose impossible pour moi de m'occuper de la manœuvre.

1827.  
16 juillet. On a encore fait du bois et de l'eau, et l'on a nettoyé les murailles du navire en les frottant avec du sable. Les naturels sont encore revenus dans leurs deux pirogues, apportant quelques racines et de très-petits cochons pesant au plus six ou huit livres. Mais comme ils se montrent singulièrement exigeans dans leurs demandes, les marchés ont été peu animés, et ils ont été obligés de remporter avec eux la plus grande partie de leurs provisions.

Enfin mes douleurs se sont sensiblement apaisées. Pour la première fois, depuis soixante-douze heures, j'ai pris quelques bouillons dans la journée, et dans la nuit j'ai dormi deux ou trois heures d'un sommeil tranquille, symptôme infallible d'un prompt rétablissement.

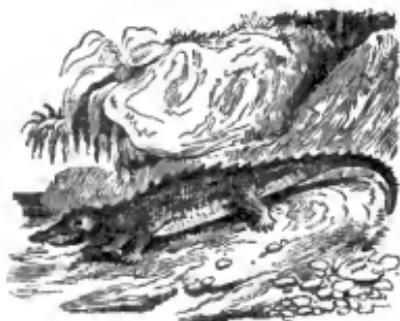
17. La journée a encore été agréable, à cela près d'un grain violent qui a duré depuis deux heures jusqu'à quatre. Je regrette fort ces journées de beau temps qui auraient été si utilement employées le long des côtes de la Nouvelle-Bretagne, mais il faut se soumettre aux lois de la nécessité. Néanmoins je vois avec plaisir mes douleurs apaisées, et je commence à prendre quelques alimens fort légers. Il me reste encore une lassitude extrême, un accablement général dans toutes les parties du corps, et ce n'est qu'avec peine que je puis risquer quelques pas sur le pont.

18. Le grand canot a fait un premier voyage à l'eau, puis un second pour prendre du sable. En revenant de celui-ci, il a ramené à la remorque le crocodile poursuivi, dans la journée du dimanche 15, par nos

chasseurs, et dont M. Dudemaine a trouvé le corps flottant à la surface de la mer dans le canal. MM. Quoy et Gaimard ont voulu préparer cet animal pour le rapporter en France, mais ses chairs étaient corrompues et répandaient déjà une odeur infecte : nos naturalistes ont été contraints de renoncer à leur projet, et se sont contentés de faire prendre, par M. Sainson, le dessin de cet animal, et de conserver sa tête dans l'alcool. Ce monstrueux reptile n'avait pas moins de douze pieds trois pouces de longueur, des dents fortes et acérées garnissaient sa large gueule, et son dos était muni, dans toute sa longueur, d'une double arête d'écailles redressées qui formaient un véritable sillon bordé de deux lames tranchantes. Les sauvages qui nous tiennent compagnie depuis hier ont paru stupéfaits en voyant le corps de ce monstre percé par nos balles, et cette observation a dû leur donner une haute opinion de la puissance des armes européennes.

1827.

Juillet.



1827.  
Juillet.

Malgré les représentations du médecin, qui assurait que quelques jours de repos me seraient nécessaires, je n'ai pu résister plus long-temps au désir de poursuivre nos travaux. Quoique très-faible encore, j'ai quitté le lit, et j'ai fait prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'appareillage ait lieu demain, à moins d'obstacles imprévus. La chaloupe a été embarquée dans la soirée, et la petite chaîne a été remise à bord.

19.

Dès quatre heures et demie, je me promenais sur le pont, attendant avec impatience l'apparition du jour pour commencer les manœuvres du départ. Tout autour de moi était plongé dans un profond sommeil; la plupart des matelots, chassés du faux-pont par la chaleur, dormaient étendus sur le tillac, les uns presque nus, les autres simplement enveloppés d'une légère couverture ou d'une natte plus légère encore. Je repassais en silence, dans ma mémoire, les nombreuses épreuves qu'avait subies notre corvette. Combien de fois ces corps étendus autour de moi avaient failli être ensevelis dans les flots!... Quoi de plus précaire que l'existence de ces hommes soumis à la volonté d'un de leurs semblables, et contraints de se laisser traîner partout où il lui plaira de les conduire, à travers les vents et les flots menaçans, à travers les écueils plus périlleux encore!... Et moi-même, la veille terrassé par une maladie cruelle, encore débile et languissant, devais-je espérer, malgré la volonté la plus puissante, de conserver la force et l'énergie nécessaires pour lutter contre de nou-

veaux assauts? Mais à quoi bon se livrer à d'inutiles hésitations?... Tentons d'abord, et les événemens décideront du reste <sup>1</sup>.

1827.  
Juillet.

Au jour, le grelin de l'arrière fut largué et remis à bord, et l'ancre de l'avant fut dérapée. Tandis que l'on travaillait à la mettre en haut, nos canots nous remorquaient, et j'espérais en filant le long de l'île atteindre la passe du Nord : mais l'équipage, sans doute mal disposé, montra tant de mollesse au cabestan et dans les canots, qu'à sept heures et demie un léger grain du N. E. nous repoussa sur les récifs de la côte. Au moment où l'avant de la corvette allait donner contre les coraux, l'ancre, en retombant à quatre brasses de profondeur, empêcha le navire de terminer son évolution et par là même de s'échouer.

Au bout d'un quart d'heure, le calme étant revenu, nous relevâmes l'ancre, et les canots agissant sur l'arrière du navire le ramenèrent vers le milieu du chenal. Toutefois, la brise et le courant n'ayant d'abord aucune direction fixe, une risée d'E. un peu plus fraîche allait me forcer à mouiller de nouveau, quand le courant réussit à nous faire doubler à vingt brasses au plus de distance la pointe des Crocodiles. Ensuite le courant nous porta plus rapidement au S. O., et le vent s'étant établi au S., nous eûmes bientôt doublé la pointe Carteret; puis nous fîmes route sur la côte de la Nouvelle Bretagne. En passant devant les

<sup>1</sup> Voyez note 8.

1827.  
Juillet.

terres basses et boisées de cette pointe, nous vîmes deux ou trois fumées qui nous annoncèrent que les naturels dont nous avons reçu les visites devaient habiter aux environs de cet endroit. De nouveau je regrettai que ma maladie m'eût obligé de renoncer au projet de faire une excursion vers cette partie de la côte, afin de pouvoir observer ces hommes dans leur intérieur.

Une mer dure et clapoteuse, sans être très-grosse, retarde beaucoup notre sillage. Néanmoins, à deux heures après midi, comme nous n'étions plus qu'à huit milles de la partie de la côte de la Nouvelle-Bretagne située sur le parallèle du havre Carteret, nous fîmes une station durant laquelle on ne trouva point fond dans le détroit, en filant quatre-vingt-dix brasses de ligne. A cette distance, les terres de la Nouvelle-Bretagne nous ont paru aussi couvertes de bois, aussi peu cultivées que celles de la Nouvelle-Irlande; mais leur pente est moins escarpée vers les bords de la mer, bien qu'à l'intérieur les montagnes atteignent une plus grande hauteur. En outre, la côte paraît saine et sans dangers.

Le vent se maintenant au S. S. E. avec un ciel couvert et une grosse mer, nous avons continué de courir des bordées le long de la côte pour nous soutenir contre le vent et le courant. Au coucher du soleil, des coups de tonnerre et des éclairs répétés nous ont annoncé le retour des orages, et dès dix heures les grains ont recommencé chargés de pluie et de vent. Nous avons passé la nuit aux petits bords,

et non sans de vives inquiétudes sur les effets des courans sur notre marche, le long d'une côte inconnue et peuplée de sauvages inhospitaliers.

1827.  
Juillet.

En outre, les fatigues de la journée ont eu une influence marquée sur l'état de ma santé; ce soir je me suis senti un redoublement de malaise général et certains frissons fébriles. Mais je suis décidé à passer outre, et à ne renoncer à l'exploration de la côte méridionale de la Nouvelle-Bretagne qu'après une lutte vigoureuse contre les élémens.

Après une nuit très-fatigante sous tous les rap-  
ports, au jour le vent a diminué, mais la pluie n'a pas cessé et la houle est toujours très-dure. J'ai continué de louvoyer. A huit heures du matin, ayant pu revoir la côte dans de courtes éclaircies, j'ai vérifié qu'au lieu de perdre dans le nord, nous avons au contraire sensiblement gagné vers le sud.

20.

A midi, nous nous trouvions à dix milles à l'E. S. E. du cap Buller, vis-à-vis du vaste enfoncement qui règne entre le cap Buller et le cap Orford, et qui, dans cet endroit, doit réduire à une presque très-resserrée la partie nord de la Nouvelle-Bretagne. Un pic assez remarquable, situé à trente milles dans l'ouest, se rapporte parfaitement à celui que d'Entrecasteaux nomma pic Deschamps.

M. Lottin, maintenant chargé des opérations hydrographiques, met à profit les moindres intervalles d'un temps un peu lucide pour se procurer tous les relèvemens nécessaires à son travail.

A deux heures un quart, nous virâmes de bord

1827.  
Juillet.

à sept milles du cap Buller : il est formé par de hautes montagnes couvertes d'arbres qui descendent sur plusieurs plans jusqu'à la mer.

Parfois, malgré la brume et les averses, nous relevons le cap Saint-Georges, ce qui nous donne le moyen de suppléer en partie aux observations dont nous sommes privés.

21. Toute la nuit nous avons couru des bordées devant la baie spacieuse, pour nous soutenir contre le vent et la houle du S. O. Mais, à cinq heures du matin, nous avons remis le cap sur la terre; en approchant, quelques éclairs nous ont donné tout lieu de croire qu'il n'y a point de passage en cet endroit, mais que la terre de la Nouvelle-Bretagne, au fond de la baie spacieuse, se réduit à un isthme fort étroit. Toutefois c'est une question qui ne sera définitivement résolue que par le navigateur qui aura exploré ce vaste enfoncement, car il est certain qu'il pourrait très-bien se terminer par un chenal étroit et sinueux, impossible à distinguer du large.

Quoi qu'il en soit, à neuf heures quinze minutes du matin, nous virâmes de bord à moins de quatre milles de la partie septentrionale du cap Orford. Ce promontoire, qui forme la partie S. E. de la Nouvelle-Bretagne, se compose de trois pointes émoussées, et dominées par des montagnes d'une grande hauteur. Près de la mer, quoique généralement couvertes d'arbres, les terres offrent quelques clairières qui feraient soupçonner l'existence de lieux défrichés et cultivés. Non loin du rivage, l'eau change de couleur, ce qui doit

provenir de la nature du fond ; néanmoins on n'aperçoit ni récifs ni rochers , et la lame paraît briser à la côte même. Plusieurs bonites ont accompagné la corvette , et l'on a réussi à en prendre quelques-unes , ce qui nous a procuré un régal extraordinaire.

J'ai louvoyé pour me maintenir auprès du cap Orford , dans l'espoir d'obtenir quelques observations pour fixer sa position. Mes efforts ont été vains , le temps a été si mauvais qu'il a été impossible de saisir aucune hauteur du soleil. A deux heures nous avons viré de bord à une lieue au plus du cap Orford lui-même , formé par une falaise très-haute et taillée presque à pic , surmonté à quelque distance à l'intérieur par d'énormes montagnes. Mais le temps est si sombre , et les terres tellement chargées de brumes et de nuages , qu'à peine on peut en saisir par intervalles quelques détails fugitifs. Le reste de la soirée et une partie de la nuit furent passés au plus près tribord amures sous petites voiles , afin de ne pas nous éloigner de la côte , et dans l'espoir que le temps pourrait enfin devenir plus favorable à nos opérations.

Mais la journée du 22 fut encore plus mauvaise que toutes les précédentes. La pluie fut presque continue , notre horizon ne s'étendit jamais à plus d'une demi-lieue du navire , et il fut impossible de songer à aucune reconnaissance. A peine éloignés de trois ou quatre lieues de terres élevées , et visibles facilement à plus de quinze lieues de distance , nous n'en avons pas eu un instant l'aspect. Privés d'observations , notre position devient même fort inquiétante , eu égard

1827.  
Juillet.

22.

1827. à l'irrégularité et à l'incertitude des courans. Enfin  
Juillet. mon malaise redouble, et je crains de ne pouvoir résister aux fatigues d'une navigation aussi pénible. Ensevelis sous des flots de pluie, et dans une atmosphère étouffante, il nous faut une volonté bien opiniâtre pour surmonter de pareils obstacles, et ne pas quitter sur-le-champ d'aussi tristes parages.

23. Enfin, à six heures et demie du matin, la pluie ayant cessé de tomber, je profitai de la brise du S. S. E. pour laisser porter successivement à l'O. S. O., à l'O., et même à l'O. N. O., dans le dessein de rallier la côte dont je ne m'estimais qu'à quatre ou cinq lieues à l'E. Sur notre route nous trouvâmes une foule de troncs d'arbres et de paquets d'herbes entraînés des côtes par le courant. A midi, après avoir couru plus de sept lieues à l'O., aucune terre ne s'était encore montrée à nos regards, et je ne savais à quel motif attribuer cette singulière circonstance. La hauteur méridienne du soleil que M. Jacquinet put saisir dans une courte apparition de cet astre, nous donna le mot de l'énigme, en prouvant que depuis deux jours les courans nous avaient portés de plus de soixante milles au sud et de trente milles à l'ouest, fait bien extraordinaire, quand on fait attention aux vents violens du S. et du S. S. O. que nous avons constamment éprouvés. Probablement les terres du cap Orfort divisent la masse des eaux de la mer, généralement transportée du S. E. au N. O., en deux branches, dont l'une file directement au N. par le canal

Saint-Georges, et l'autre au S. O. le long de la côte de la Nouvelle-Bretagne.

1827.

Juillet.

Dans la crainte de dépasser le cap Orford, sans en avoir repris connaissance, je m'empressai de gouverner au nord, en forçant de voiles, et à six heures du soir ce promontoire se montra à nous dans le N. 5° E. à trente-six milles de distance; une autre terre se montrait à la même distance environ dans le N. O.; tout cela confusément et au travers d'un horizon chargé d'une brume très-épaisse.

Comme à l'ordinaire, la nuit fut une suite de grains et de rafales qu'il fallut essuyer en courant de petites bordées sous les huniers au ris de chasse et le petit foc. Au point du jour, nous revîmes le cap Orford au N. 18° O., et je laissai porter sur ce point de manière à me trouver précisément sur son méridien à l'instant des angles horaires. Après une longue attente et de grandes difficultés, M. Jacquinet réussit enfin à s'en procurer à huit heures et demie et à neuf heures et demie du matin. Nous n'étions alors qu'à quinze milles au sud du cap Orford, dont nous reconnûmes aisément la partie la plus saillante au bord de la mer. La côte court ensuite au S. O.; je mis le cap à l'O. S. O. pour la prolonger. Je me dirigeais alors vers une pointe peu éloignée et voisine d'un pic énorme (pic Quoy), très-remarquable par sa position isolée. Entre le pic Quoy et le cap Orford, dans une étendue de vingt-cinq milles, la côte est uniformément haute, escarpée et couverte de forêts épaisses. La pointe Owen se trouve dans cette portion de côte.

26.

1827.  
Juillet.

A une heure nous étions déjà parvenus devant le cap Quoy, et à moins de trois milles du rivage, et je comptais poursuivre ma route à l'ouest au-delà de cette pointe, devant un enfoncement considérable. Mais la terre se montra tout-à-coup jusqu'au S. O.  $\frac{1}{4}$ , O. L'eau, très-sensiblement décolorée, pouvait faire craindre des hauts-fonds, enfin le courant nous portait visiblement sur la terre, bien que je fisse tous mes efforts pour serrer le vent. Il fallut virer de bord et reprendre les amures à tribord, au risque d'être forcé contre la côte, si le vent eût varié ou molli; par bonheur il se soutint au sud, et à cinq heures et demie nous nous retrouvions au sud du cap Orford, à peu près au même point où la station du matin avait eu lieu.

25.

Nous avons eu lieu de nous féliciter d'avoir repris le large, car la nuit a encore été fort mauvaise; constants dans nos efforts, après avoir revu au jour le cap Orford, à vingt-cinq milles de distance, nous laissâmes porter de nouveau pour nous rapprocher de la terre. Les nuages qui la couvraient s'éclaircirent un peu, et nous reconnûmes la partie de côte explorée la veille entre le cap Orford et le cap Quoy. Au-dessus de ce dernier, le pic Quoy se dessinait majestueusement sous la forme d'un cône immense et fort régulier du côté de la mer. Près de la pointe Quoy, une petite île laissait échapper une fumée qui annonçait l'existence de créatures humaines. L'enfoncement qui vient dans l'ouest a pris le nom de baie Jacquimot et se termine au S. O. par le cap Cunningham.

Dans la journée, on a pu obtenir des observations de latitude et de longitude qui ont été très-utiles à M. Lottin pour donner à son travail plus de précision que dans les dernières journées.

1827.  
Juillet.

A une heure après midi, le cap Cunningham ne restait plus qu'à neuf milles à l'ouest, quand la prudence me força de nouveau de reprendre les amures à tribord, pour ne pas rester affalé sur ces côtes inconnues. En effet le courant nous entraînait encore au N. O., ce qui semblerait indiquer qu'il existe en cet endroit un passage, ou du moins un canal qui pénètre fort avant dans les terres. Tout en serrant le vent tribord, la corvette fut portée près du cap Quoy et passa sur la limite des eaux décolorées déjà observées la veille.

Cette considération me détermina à prolonger long-temps la bordée du large, et ce ne fut qu'à une heure après minuit que nous reprîmes celle de terre. Au jour, le cap Orford a encore été revu au nord du compas, éloigné de nous de vingt-cinq milles; la côte a été prolongée à dix-huit milles de distance. Mais les grains sont si fréquens et si violens, la brume est tellement persistante sur les terres, qu'elles n'apparaissent qu'à rares intervalles et de la manière la plus incomplète. Le pic Quoy ne s'est montré qu'un instant dans la matinée, puis il est resté constamment enveloppé de nuages impénétrables.

26.

Néanmoins, à une heure après midi, nous étions parvenus à seize milles au sud de la pointe Cunningham et nous voyions la terre se prolonger au S. O.

1827. de cette pointe. Un temps maniable nous eût permis  
 Juillet. de poursuivre sans peine cette exploration ; mais le ciel se chargeant de plus en plus , il fallut encore reprendre le large. Triste destinée qui nous condamne chaque jour à nous éloigner de la terre , aussitôt que nous avons pu nous en rapprocher un instant ! C'est le supplice de Tantale....

27. Dans la journée suivante , la pluie a été à peu près continuelle, le ciel ne s'est pas éclairci un seul instant, et nous n'avons pu revoir la terre d'aucun côté. Nous avons dû borner nos efforts à nous maintenir autant que possible au même endroit , sauf l'effet des courans qui varient à chaque instant et qu'il est presque impossible de prévenir.

28. A cinq heures et demie du matin, le temps paraissant un peu moins mauvais et la mer moins dure, nous avons laissé arriver successivement à l'O.  $\frac{1}{4}$  S. O., à l'O., à l'O.  $\frac{1}{4}$  N. O., et même à l'O. N. O. Par momens la terre se montre dans le N. et le N. O., à grande distance et d'une manière très-confuse. Toutefois elle paraît offrir une côte continue et sans interruption.

Midi passe sans que nous puissions obtenir d'observations , et les grains deviennent fréquens et violens. A une heure et demie , un cap (la pointe Beechey) se montra tout-à-coup , à moins de dix milles de l'avant ; nous gouvernâmes alors à l'O. et peu après à l'O. S. O. ; à cinq heures du soir, nous nous trouvions directement au sud et à neuf milles de distance d'une pointe élevée , escarpée , très-prononcée

et qui me parut devoir se rapporter à la partie orientale du port Montagu de Dampier ; aussi je lui imposai le nom de cet infatigable navigateur. ;

1827.  
Juillet.

En effet, plus à l'ouest, on voit un enfoncement très-marqué, qui doit être le port Montagu lui-même, avec trois îles de diverses grandeurs, dont une est remarquable par sa forme conique. Le mauvais temps ne me permit point de tracer avec plus de détails cette partie importante de la Nouvelle-Bretagne ; j'en vis néanmoins assez pour m'assurer que la côte est partout continue, et pouvoir presque affirmer qu'il n'existe point de passage en cet endroit, bien que la terre s'y trouve encore réduite à une langue fort étroite.

A la nuit, le vent ayant passé au S. E., je suis venu au plus près babord amures. La mer s'est sensiblement embellie, le ciel s'est éclairci, la lune et les étoiles ont brillé d'un éclat inaccoutumé, et je me suis flatté de l'espoir d'un changement de temps. Cette illusion a été de courte durée. Dès dix heures, le ciel s'est assombri de nouveau de toutes parts, et les grains ont recommencé comme de plus belle. Des rafales de vent très-violentes ont été accompagnées de torrens de pluie. Jusqu'à onze heures du matin du jour suivant, on eût dit qu'un nouveau déluge menaçait de faire disparaître les terres du globe. Il faut avoir, comme nous, pratiqué ces parages et dans les mêmes circonstances, pour se faire une juste idée de ces incroyables averses ; il faut, en outre, avoir à exécuter des travaux semblables à ceux qui nous

29.

1827.  
Juillet.

étaient imposés, pour juger sainement des soucis et des inquiétudes qu'entraîne une pareille navigation... Rarement notre horizon s'étendait à cent toises de distance, et nos manœuvres ne pouvaient être que fort incertaines, puisque notre vraie position était toujours un problème. A midi, le vent tomba et nous fûmes ensuite abandonnés à de folles brises de l'E. S. E. à l'E. N. E., ballottés par une houle énorme et toujours inondés par la pluie. Il fallut remplacer le grand hunier et le perroquet de fougue par les voiles de rechange, et réparer diverses autres avaries dans le gréement, suite inévitable des temps affreux que nous venions d'essuyer.

Il n'y a pas eu d'observations dans la journée, et l'on n'avait entrevu la terre que deux ou trois fois entre les grains. Mais à cinq heures du soir, la pluie ayant cessé durant quelques instans, nous avons clairement distingué la côte aux environs du port Montagu, à douze ou quinze milles de distance; nous avons revu les îles de la veille, et nous nous sommes de nouveau assurés que la terre se prolongeait en une chaîne de montagnes élevées à l'ouest du port Montagu.

Quelque détestable que soit le temps, désormais le vent s'étant établi à la partie de l'E., je ne puis songer à reprendre la route du canal Saint-Georges; bon gré mal gré, il faut me diriger par le détroit de Dampier. On doit convenir que des terres noyées par des pluies aussi fréquentes et aussi extraordinaires doivent offrir à l'espèce humaine un séjour peu agréable et peu sa-

lubre. Aussi suis-je bien revenu de l'opinion avantageuse que j'avais conçue de la Nouvelle-Bretagne, d'après le récit de Dampier et les conjectures du président Desbrosses. Si celui-ci eût partagé les misères de notre campagne, certainement il n'aurait point choisi cette contrée pour devenir le siège de la colonie qu'il voulait fonder sur cette partie du globe. Jamais, en aucun pays, je n'avais rien observé de semblable aux torrens de pluie qui nous ont submergés depuis douze jours entiers. Bougainville et d'Entrecasteaux avaient eu le même sort dans leurs mouillages à Praslin et à Carteret. Plus heureux, il est vrai, sur la *Coquille*, nous avons eu généralement un beau temps au port Praslin. Mais il paraît que ces cas sont rares, et il ne faudrait point y compter.

1827.  
Juillet.

Du reste je dois faire observer qu'il n'existe pas en ce moment un seul malade dans l'équipage de *l'Astrolabe*, malgré l'humidité continuelle qui règne dans l'intérieur du navire, et les fatigues du service avec un si mauvais temps. Seul je souffre encore assez vivement des suites de ma maladie, jointes aux tribulations de notre navigation actuelle.

Nous avons tenu la cape babord, toute la nuit, sous une pluie battante et non interrompue. Au jour, le vent a fraîchi et a soufflé avec une violence considérable durant quelques heures, puis il a diminué après midi. Quant à la pluie, plus abondante que jamais, elle n'a cessé de tomber en véritable déluge toute la journée; elle a pénétré dans toutes les parties de ma

30.

1827. chambre, et mes cartes, que j'avais réussi à préserver  
Juillet. jusqu'à ce moment, ont été mouillées ; j'ai même vu le moment où elles allaient être tout-à-fait détrempées. C'est une vraie confusion des élémens ; on ne voit ni ciel ni terre, et c'est à peine si nous distinguons la mer le long du bord.

31. Enfin la pluie a diminué de violence peu après minuit, et a cessé vers le point du jour. Mais dès sept heures et demie le ciel s'est couvert de nouveau, et les grains ont repris. Comme je m'estimais alors à une distance de quarante milles au moins de terre, avec le vent de S. E., je laissais porter en toute confiance au N. O. et même au N. N. O. Qu'on juge de ce que je dus éprouver, lorsqu'à huit heures et demie la terre se montra subitement devant nous à trois milles de distance au plus, et environnée d'un large récif sur lequel la mer brisait avec fureur !

Comme j'ignorais complètement la direction que la côte prenait plus à l'ouest, je commençais à être fort inquiet sur la route à tenir. Heureusement, en ce moment même, le vent passa à l'E. N. E., et nous pûmes serrer le vent babord pour nous éloigner de cette côte inattendue.

Dans de courtes éclaircies, nous la vîmes s'étendre jusqu'à l'O. N. O., où elle se terminait par une île peu élevée. Toute la partie de terre en vue était elle-même fort basse, couverte de grands arbres, et semblait se composer d'une foule d'ilots placés en avant de la grande île de la Nouvelle-Bretagne. Les terres de celle-ci, beaucoup plus élevées, étaient plus recu-

lées dans l'intérieur, et rarement visibles à cause des grains et de la brume.

1827.  
Juillet.

Le long de la côte régnait une zone d'eaux troubles qui s'étendait à plus de quatre milles au large, et dont la direction semblait être celle de l'est à l'ouest. Elle formait une ligne de démarcation très-distincte avec les eaux du large, et nous fûmes obligés de la traverser en partie.

Il est constant que ces terres forment la partie la plus méridionale de la Nouvelle-Bretagne, et M. Lotin les a figurées du mieux qu'il a pu sur la carte de cette île. Mais comme nous fûmes privés d'observations dans toute la journée du 31, il est certain que nos déterminations sont susceptibles d'erreurs assez graves, et demanderont à être vérifiées. En général notre travail entier sur la Nouvelle-Bretagne, notwithstanding les peines inouïes qu'il nous a coûtées et les périls qu'il a fait courir à *l'Astrolabe*, est loin d'être comparable, pour l'exactitude, aux autres reconnaissances de la campagne. Cinq journées d'un temps ordinaire nous eussent suffi pour remplir notre tâche, et nous avons eu à lutter contre les circonstances les plus funestes de la navigation!... Au moins aurons-nous la satisfaction d'avoir tenté tout ce qui était humainement faisable pour accomplir notre tâche, et de n'avoir cédé que devant la nécessité la plus absolue.... *Nil intentatum reliquimus....*

Dès une heure après midi un grain violent nous enleva la vue de la terre, et rien ne reparut du reste

1827.  
Juillet.

de la journée. Durant toute la nuit nous courûmes des bordées, non sans de vives inquiétudes d'être exposés à une rencontre semblable à celle du matin. Les courans ont une direction si variable, et la côte a été si grossièrement figurée dans l'ébauche laissée par Dampier, qu'il est impossible de diriger sa route avec la moindre sécurité.

1 août.

Au point du jour le ciel est encore entièrement couvert; mais, comme la pluie a cessé, je me décide à faire route au N. N. E. pour reconnaître la terre à quelque prix que ce soit. A six heures et demie la vigie annonce une petite île basse de l'avant; nous en approchons rapidement, et par momens nous distinguons la côte de la Nouvelle-Bretagne qui s'étend depuis l'E. jusqu'au N. O., en passant par le nord, et sans interruption. Du reste ces terres sont presque constamment chargées de nuages, et ne se découvrent que rarement et partiellement à nos regards, de sorte qu'il nous est impossible d'en bien saisir ni l'ensemble ni les détails.

Nous passâmes à moins de six milles des deux îlots Roos; puis nous revînmes successivement au N. O., O. N. O., et même à l'O. pour nous diriger vers un groupe d'îles plus considérable, situé également au devant des terres de la Nouvelle-Bretagne, et qui reçut le nom d'îles Gracieuses.

Nous avons eu, dans la matinée, des angles horaires, et à douze minutes du méridien des hauteurs du soleil, qui nous ont procuré la latitude; ce qui a été une vraie fortune pour nous, après la privation

complète d'observations à laquelle nous étions réduits depuis plus de quatre jours.

1827.  
Août.

En outre, quoique nébuleux encore, le ciel s'embellit sensiblement, la brise est plus régulière au sud, et la mer s'est beaucoup calmée. Nous poursuivons paisiblement notre route à l'O. S. O., afin de prolonger la côte et de nous rapprocher de la partie occidentale de la Nouvelle-Bretagne, dont les montagnes sont visibles depuis deux heures après midi dans le N. O.

Avec les vents du sud qui règnent habituellement depuis que nous sommes sur cette côte, je n'ai pas cru devoir me rapprocher trop de terre, de peur de ne pouvoir doubler, à la bordée, le cap Ann, si le vent revenait au S. O. D'un autre côté je suis resté de bonne heure aux petits bords afin de ne pas m'engager durant la nuit sur les basses qui faillirent être funestes aux vaisseaux de d'Entrecasteaux.

Au coucher du soleil l'horizon était déjà si dégagé que nous saisissons les sommets de l'île Rook dans le N. O., et ceux du cap King-William, à la distance de quinze et dix-huit lieues.

Le temps fut très-beau toute la nuit ; dès que le jour commença à poindre, je fis route au nord et au nord-ouest pour rejoindre la terre. Le ciel était clair, mais l'horizon embrumé ne permettait point de voir les terres. A sept heures la vigie signala de petites îles basses dans l'ouest-nord-ouest, à dix ou douze milles de distance. Je ne pus douter que ces îles ne fussent celles dont je voulais éviter l'approche.

2.

1827.  
Août.

Au lieu de rester en place, durant la nuit, le courant m'avait entraîné de près de vingt milles dans l'ouest. Cependant, comme je me trouvais encore à près de dix milles dans l'est de la route de M. d'Entrecasteaux, en mettant promptement le cap au N. N. E., je me flattai de l'espoir d'échapper aux dangereux écueils qui obstruent dans l'ouest le canal de Dampier.

En effet, poussés par une jolie brise du S. E., nous approchions à vue d'œil les côtes de la Nouvelle-Bretagne qui sortaient peu à peu des nuages épais dont elles étaient couvertes, et nous nous félicitions d'une navigation devenue plus agréable. Tout-à-coup la vigie poussa un cri rauque et inarticulé, indice d'un grand effroi. J'allais la questionner, quand un choc brusque et prolongé nous annonça que nous franchissions une basse; la quille de *l'Astrolabe* sillonnait en ce moment la crête d'un massif de coraux. Toutefois elle ne s'arrêta point, et je cherchais à suivre une eau plus profonde, quand la corvette toucha une seconde fois plus rudement que la première; puis elle continua sa route sur une mer désormais exempte d'écueils.

M. Gressien que j'avais envoyé sur les barres du petit perroquet, pour nous indiquer la meilleure direction à suivre, remarqua que le banc que nous venions de traverser s'étendait à deux ou trois milles à tribord, jusqu'à un endroit où la lame brisait légèrement et que je distinguai moi-même très-visiblement. Sur babord, ce banc allait se rattacher à une île de sable, dans la direction des îles basses situées plus à

l'ouest , et qui était probablement la même que d'Entrecasteaux laissa sur tribord.

1827.  
Août.

Ainsi ces dangereux récifs barrent dans la plus grande partie de son étendue l'ouverture du détroit de Dampier du côté du sud ; pour les éviter, il faut ranger de près la côte de la Nouvelle-Bretagne. Dampier qui fait mention des îles basses situées au sud de l'île Rook , eut le bonheur d'éviter le banc de corail ; probablement il n'est pas continu et il laisse des canaux où l'on peut passer en sûreté.

Malgré notre accident , combien nous dûmes nous féliciter que le temps et la mer fussent devenus si favorables ! Quarante-huit heures plus tôt , le premier choc eût suffi pour défoncer la corvette ; une partie de l'équipage périssait sur la place, et l'autre aurait peut-être atteint , avec les canots , les Moluques après une navigation de cinq cents lieues et d'horribles souffrances.

Sauvés encore une fois du plus imminent danger , nous filâmes rapidement vers le détroit. A dix heures du matin , nous étions parvenus sur le parallèle du cap Ann , et nous continuâmes à prolonger de très-près la partie occidentale de la Nouvelle-Bretagne. Durant plus de deux heures nous cinglâmes à deux milles de distance de ces côtes , et de notre corvette nous en saisissions tous les détails , comme si nous eussions été à terre.

Comme à Dampier et à d'Entrecasteaux , cette terre nous offrit un aspect délicieux ; rarement la nature imprime aux pays dont la main de l'homme n'a

1827.

Août.

point modifié la surface, des accidens aussi agréables, des effets de perspective aussi gracieux, aussi variés. Partout une côte saine, accessible et baignée par des flots tranquilles; un sol s'élevant doucement en amphithéâtre sur divers plans, tantôt ombragé par de sombres forêts, tantôt couvert de fourrés moins élevés, tantôt enfin de vastes pelouses dont la teinte jaunissante contraste avec la nuance plus sombre des forêts et des bocages environnans. Les deux pitons du mont Gloucester couronnent de leurs masses imposantes cette riante scène, et cachent fréquemment leurs cimes majestueuses sous les nuages de l'équateur.

Dans toute la partie de l'ouest et à douze milles de distance, notre horizon était occupé par les lignes ondulées de la grande île Rook qui forme avec la Nouvelle-Bretagne le détroit de Dampier.

Nous avons passé à moins de deux lieues de l'île du Volcan qui servit de fanal à Dampier il y a plus d'un siècle, et que d'Entrecasteaux vit encore couronnée de fumées, il n'y a que trente-quatre ans. Son cratère m'a paru complètement éteint, et sa surface, dépourvue d'arbres, est cependant tapissée d'une belle verdure. Sa forme est celle d'un cône très-régulier, échancré au sommet, haut de quatre cents toises environ, sur six cents toises de diamètre à sa base. La forme de cette protubérance et son escarpement remarquable sur toutes ses faces indiquent assez qu'elle a surgi immédiatement du sein des flots, et qu'elle a été probablement la dernière de ces masses brûlantes

qui formaient encore, il n'y a guère que deux siècles, comme une chaîne de soupiraux enflammés dans le nord de la Nouvelle-Guinée. Sans le dénuement où nous étions d'ancre à jet et de grelins, j'aurais laissé tomber un pied d'ancre sous la pointe de la Nouvelle-Bretagne, rien que pour envoyer un canot sur l'île du Volcan et visiter ses abords <sup>1</sup>.

1827.

Aodt.

Sous le rapport géographique, un temps admirable et l'horizon parfaitement éclairci ont permis à M. Jacquinet d'obtenir les observations les plus satisfaisantes. D'après la marche moyenne de nos montres depuis le havre Carteret, la position du cap Ouest de la Nouvelle-Bretagne ne s'est trouvée différer que de deux minutes en moins de celle de d'Entrecasteaux. Nous avons adopté pour nos cartes la moyenne de ces deux positions qui s'est trouvée de 145° 56' 40" long. E. La latitude de l'île du Volcan a été fixée à 5° 32' 20" S.

Cet accord entre nos observations et celles d'un voyage justement estimé pour la précision de ses opérations est du plus heureux augure pour les travaux qui nous restent à exécuter le long des côtes de la Nouvelle-Guinée.

Là s'est terminée pour *l'Astrolabe* l'exploration de la côte méridionale de la Nouvelle-Bretagne; exploration sans doute plus glorieuse pour la mission, que satisfaisante dans ses résultats. Elle aura prouvé du moins aux navigateurs futurs ce que la persévé-

<sup>1</sup> Voyez note 9.

1827.  
Août.

rance la plus opiniâtre peut tenter contre les élémens conjurés ; elle aura fixé la configuration générale de cent lieues de côtes vaguement tracées ; elle aura fait connaître plus exactement diverses îles à peine indiquées ; enfin elle aura ouvert une voie plus sûre au capitaine qui , favorisé par de meilleures circonstances , pourra compléter la reconnaissance de cette grande île.

---

## CHAPITRE XXVII.

EXPLORATION DE LA CÔTE SEPTENTRIONALE DE LA NOUVELLE-GUINÉE.

A une heure et demie après midi, notre route coupa celle de d'Entrecasteaux ; ce navigateur cingla au N. E., pour aller reconnaître les îles situées au nord de la Nouvelle-Bretagne, et nous nous dirigeâmes au N. O., vers l'île située au nord du volcan, île que Dampier et d'Entrecasteaux laissèrent sans désignation et qui reçut de nous le nom d'île Tupinier.

1827.

Août.

Nous prolongeâmes à moins d'une lieue de distance sa côte septentrionale. Cette île est fort haute et tombe de toutes parts en pente douce à la mer ; elle n'a pas moins de douze milles de circuit et doit être peuplée, puisque des fumées se firent voir en divers endroits.

Au-delà de l'île Tupinier, les terres de la grande île Rook continuaient de se développer à nos regards, jusqu'au cap King qui forme sa partie la plus saillante au N. O. ; malgré la distance, nous pouvions, à cause de la pureté de l'atmosphère, saisir tous les

1827.

Août.

accidens de la côte. A l'intérieur, s'élèvent de hautes montagnes qui offrent les lignes les plus imposantes. Rook nous a paru avoir vingt-deux milles d'étendue, sur une largeur de dix ou douze milles.

En quittant l'île Tupinier, nous fîmes route sur une autre île haute, située à vingt-cinq milles plus à l'ouest, dans l'espoir de l'atteindre avant la nuit. Mais, à six heures un quart, nous en étions encore à plus de quinze milles, et nous passâmes la nuit aux petits bords sous les luniers. Déjà, dans l'ouest, la cime de l'île Couronne se montrait distinctement au-dessus de l'horizon, quoique éloignée de près de vingt lieues; et, comme une ligne bleuâtre déjà fort élevée, se dessinait dans le S. et le S. O. la chaîne immense des monts Finistère qui s'étendent depuis le cap King-William jusqu'au golfe de l'*Astrolabe*.

Quelle différence de notre navigation actuelle avec celle des journées précédentes!... Par le plus beau temps du monde, nous sommes doucement poussés sur une mer paisible. Un ciel pur, un horizon bien terminé permettent à nos regards avides d'interroger les terres à une distance énorme, et nous sommes enfin délivrés des inquiétudes continuelles auxquelles nous étions en proie. Pour combler mes vœux, le disque de la lune est à peu près complet, sa douce lumière supplée durant la nuit à l'absence du soleil; le cas échéant, elle pourrait même suffire pour nous faire éviter toute rencontre dangereuse.

3.

Dès cinq heures du matin, je fis route à l'O. et à six heures à l'O. S. O., avec une jolie brise de S.

E., un temps superbe et une mer à surface aussi unie que celle d'un lac. A huit heures un quart, nous faisons une station à dix milles au nord de l'île Lottin ; c'est encore un cône immense de trois ou quatre lieues de circuit à sa base et de cinq ou six cents toises d'élévation, couvert d'une belle verdure, avec une lisière habitable au bord de la mer, et sans doute habitée comme nous l'ont annoncé quelques fumées. Une large échancrure sur la partie du N. E. indique encore l'emplacement de l'ancien cratère.

1827.

Août.

Devant nous s'élève peu à peu la masse de l'île Couronne, et nous commençons à distinguer les terres de l'île Longue, remarquable, comme l'observe fort bien Dampier, par deux pitons plus saillans, situés l'un au nord et l'autre au sud, et que nous avons nommés pics Réaumur et Cerisy. Dans le S. O., la chaîne du Finistère dessine aux bornes de l'horizon sa longue bande d'un azur cendré.

Le vent et le courant ne me permettant point de passer à l'est de l'île Longue, je me décide au moins à donner entre cette île et l'île Couronne. Poussée par une belle brise, notre corvette avance avec rapidité. A une heure après midi, nous étions déjà sous les flancs escarpés et déchirés du pic Réaumur qui paraît avoir été aussi un volcan, et nous prolongions à moins de deux milles de distance les plages silencieuses de l'île Longue.

Cette île reçut assez incorrectement ce nom de Dampier, qui s'en tint probablement au premier aspect qu'elle offre au navigateur ; car elle aurait

1827.

Août.

plutôt une forme arrondie , et son circuit n'est pas de moins de quarante milles. Le sol, aux environs du rivage, paraît plus aride que sur toutes les autres îles , et nous ne vîmes point de cocotiers , ni aucune trace d'habitation.

L'île Couronne qui n'est pas éloignée de plus de sept milles au N. O. de l'île Longue est un pâté de quatre ou cinq milles de circuit et d'une grande hauteur. Son sol, bien que tourmenté, ne m'offrit point ces pitons aigus et saillans qui lui firent donner le nom qu'elle a reçu de Dampier, soit que ces aspérités se soient en partie effacées avec le temps en se couvrant de forêts, soit que ce navigateur, ayant passé plus près que moi de cette île, pût mieux saisir ses accidens. Elle ne nous présenta non plus ni fumées ni habitans ; la mer était si belle qu'il est probable que nous eussions aperçu quelques pirogues, si elle eût été peuplée.

A trois heures et demie, après une station au milieu du canal, nous fûmes surpris par un calme qui nous causa quelques inquiétudes, à cause d'un récif qui s'étend à une bonne distance au large de l'île Longue, et sur lequel le courant portait l'*Astrolabe*. En outre, je craignais l'approche de ceux que Dampier signala autour de l'île Couronne, mais qui doivent être beaucoup plus rapprochés de la côte.

Une petite brise de S. E. se réveilla à cinq heures dix minutes et nous permit d'écarter les brisans. Au coucher du soleil, les montagnes de la Nouvelle-Guinée se dessinèrent encore dans toute leur splen-

deur. Nous passâmes la nuit aux petits bords et à quatre ou cinq milles sous le vent de l'île Couronne ; les rayons de la lune dessinaient si bien sa forme et sa masse , qu'elle nous semblait presque suspendue sur nos têtes.

1827.

Août.

Dès cinq heures du matin nous serrâmes le vent babord, pour nous rapprocher de la côte de la grande terre et commencer son exploration détaillée ; mais à neuf heures trois quarts , nous fûmes surpris par le calme qui dura jusqu'à midi. Dans le N. E. , nous avions en vue l'île Couronne et les deux pitons de l'île Longue réunis par une terre beaucoup plus basse ; au N. O. l'île Rich distante de trente-trois milles , et parfois la pointe gauche de l'île Dampier, dont la cime était enveloppée de brouillards ; enfin au S. et au S. O. , certaines parties de la Nouvelle-Guinée.

4.

Toute l'après-midi , nous avons serré le vent babord et à six heures nous n'étions plus qu'à quatre lieues de la côte. Dans toute cette partie, elle est haute, bien boisée et dominée par une chaîne de montagnes d'une immense hauteur ; à quelques milles plus loin au N. O. , la terre forme un coude considérable dans le S. O. , pour revenir ensuite au N. E. , vers l'île Dampier. Les vapeurs qui couvraient cette dernière île se sont tout-à-coup dissipées et nous ont laissé voir un pic majestueux et d'une large charpente, descendant de toutes parts en pente douce à la mer. Sur la côte de la Nouvelle-Guinée , de nombreuses fumées nous ont fait supposer une population assez considérable.

1827.  
5 août.

Après avoir passé paisiblement toute la nuit en panne, à quatre heures et demie du matin, nous avons gouverné au plus près pour rallier la terre : mais nous avons été contrariés par les folles brises et les calmes qui nous ont à peine permis de bouger de place.

Nous nous trouvons précisément par le travers du golfe dont j'ai déjà parlé hier, et qui a reçu le nom de notre corvette. Les deux caps Rigny et Duperré forment les deux pointes de son entrée qui n'a pas moins de vingt-quatre milles de largeur, et sa profondeur paraît être de dix-huit ou vingt milles. Malgré la brume, par momens, nous pouvions suivre de l'œil la ligne des montagnes qui embrassaient tout le contour du golfe de l'Astrolabe, même dans l'endroit où il pénètre le plus dans les terres.

La chaîne des énormes montagnes du Finistère s'abaisse en arrivant près du golfe de l'Astrolabe; sa côte septentrionale est encore dominée par une chaîne élevée, mais qui le cède pourtant considérablement à celle de la partie méridionale. Aujourd'hui nous avons encore remarqué un grand nombre de fumées à la côte.

A quatre heures après midi, il s'éleva une petite brise d'E. S. E. ; mais, comme mon intention était de passer entre la grande terre et l'île Dampier, je résolus d'attendre au lendemain. En ce moment, l'île Rich ne nous restait plus qu'à quatre lieues au nord; c'est une masse semblable à l'île Couronne, un peu plus grande, mais un peu moins élevée.

La nuit fut délicieuse, mais au point du jour le ciel se couvrit. Toutefois, à cinq heures, je gouvernai à l'O.  $\frac{1}{4}$  N. O., et à six heures et demie au N. O.  $\frac{1}{4}$  O., pour donner dans le canal formé par la côte de la Nouvelle-Guinée et l'île Dampier, canal qui n'a pas moins de huit milles de largeur dans l'endroit le plus resserré. Un promontoire bien marqué, précisément en face de l'île Dampier, reçut le nom de cap Croisilles.

1827.  
6 août.

Au sud et au nord de ce cap, la côte offre un aspect fort agréable. Partout de beaux bois entrecoupés de nombreuses savanes verdoyantes donnent au pays un air cultivé. De jolies plages au bord de la mer et dans l'intérieur des montagnes, qui sont d'une élévation modérée, doivent présenter les sites les plus variés. La côte n'offre aucun danger, et nous l'avons prolongée à cinq ou six milles de distance, de manière à en saisir tous les détails.

L'île Dampier, à laquelle on peut sans exagération donner huit cents toises de hauteur, forme un cône aigu au sommet, mais à base très-élargie de trente-six ou quarante milles de circuit. Quoique cette île semble susceptible de culture, nous n'avons pu découvrir aucune fumée sur toute son étendue. Un nuage blanc était stationnaire sur le sommet de cette île et nous permettait rarement d'en voir la cime à découvert. Sans doute, ce fut ce nuage qui nous empêcha de découvrir cette haute île à bord de *la Coquille*, le 25 août 1823, puisque, dans l'après-midi de cette journée, nous ne dûmes pas en passer à plus de huit

1827.  
Août.

lieues et qu'elle est visible à une distance presque double. Combien je regrettais alors les aneres et les précieux cordages dont *la Coquille* était complètement approvisionnée, et qui nous eussent rendu notre travail si facile! Je n'ai jamais conçu et je ne concevrai jamais que M. Duperrey ait pu, dans les circonstances les plus favorables, prolonger la côte entière de la Nouvelle-Guinée à douze ou quinze lieues de distance sans avoir le désir d'en opérer la reconnaissance, d'autant plus que tous ses officiers brûlaient du désir de visiter cette grande terre. Du reste, le souvenir des regrets amers que j'éprouvai moi-même dans ce temps devenait pour moi un nouveau motif de redoubler d'efforts sur *l'Astrolabe*, malgré le dénuement où je me trouvais.

À onze heures, un grain épais, et qui dura une heure, nous priva de la vue des terres de l'île et de la Nouvelle-Guinée dont nous n'étions pas éloignés de plus de deux lieues, et, ce qui nous fut plus désagréable, de la hauteur méridienne. Heureusement les positions intermédiaires se trouvent immédiatement liées à celles des îles Dampier et Vulcain, qui reposent sur des observations très-exactes, de sorte que cette lacune ne peut influer sur l'exactitude de notre travail.

Après midi, nous continuâmes à suivre la côte à deux lieues de distance, chassés par une jolie brise de S. E. Dès deux heures, au travers de la brume, et malgré la distance de quarante-cinq milles, la cime imposante de l'île Vulcain se montra précisément

devant nous. Rien ne rend la navigation plus facile que ces pitons plantés sur la surface de l'Océan, comme pour servir de jalons aux navires et les guider dans la route qu'ils veulent suivre le long d'une côte inconnue.

1827.

Août.

Une station eut lieu à trois heures, devant un enfoncement qui reçut le nom d'anse Francklin et qui se termine au nord par le cap Gourdon : celui-ci forme une saillie assez marquée, mais peu élevée. En général, à mesure que nous avançons, les montagnes de la côte s'abaissent sensiblement.

A six heures du soir, n'étant plus qu'à seize milles de l'île Vulcain, nous courûmes un petit bord au large, puis nous restâmes en panne.

Le retour du jour nous montra que le courant nous avait portés, depuis la veille au soir, de près de dix milles au large. Il fallut piquer au plus près pour rallier la côte au vent de l'île Vulcain. Au sud de cette île, une anse assez profonde offre à son ouverture deux îlots (îles Legoarant), et sur la pointe du sud de cette baie se trouve un village composé de plusieurs cases. La côte plus escarpée entre le cap Gourdon et cette anse ne tarde pas à s'abaisser de nouveau plus au N. O. : les bords de la mer offrent les sites les plus agréables.

7.

A l'ouest-sud-ouest de l'île Vulcain, une jolie petite baie présente encore un petit îlot (île Laing). Ses plages sont couvertes de touffes de cocotiers; sous leur ombrage, on distingue de nombreuses cases, et la lunette nous fit apercevoir plusieurs groupes de

1827.  
Août.

naturels sans doute occupés à contempler la marche de notre corvette.

A midi, nous nous trouvions précisément sur le parallèle et à trois milles à l'ouest de l'île Vulcain ; c'est encore un cône immense revêtu de la plus belle végétation, et qui n'a pas plus de douze milles de circuit. A deux milles au nord-ouest s'élève une autre île beaucoup plus petite, mais encore fort élevée, que M. Duperrey a nommée île Aris, en la figurant incorrectement sous la forme de deux îlots. Depuis onze heures, nous distinguons, au travers de la brume et à plus de trente milles de distance, la plus orientale des îles Schouten, nommée par M. Duperrey île Lesson ; car nous adoptons la nomenclature de ce navigateur, fidèles à la loi que nous nous sommes imposée de rendre rigoureusement à chacun ce qui lui appartient.

Avec une brise assez fraîche du S. E., nous prolongeâmes de très-près la côte qui, dans cet endroit, est fort basse et couverte de grands arbres. Nous traversions une baie ouverte, dominée par le mont Jullien, lorsque nous nous trouvâmes tout-à-coup au milieu d'eaux décolorées : leur teinte était d'un vert très-sale, et plus près de la côte tout-à-fait jaunâtre. Persuadé que cet accident n'était dû qu'à la présence d'une rivière sur cette partie de la côte, je voulais poursuivre ma route le long de la terre : mais je vis que l'équipage était épouvanté de ma résolution. Plusieurs matelots s'écrièrent qu'ils distinguaient les brisans sous l'eau ; le jeune Cannac que j'envoyai en

vigie, soit conviction, soit effet de la frayeur, appuya lui-même cette opinion. Par malheur, en ce moment la brise était très-fraîche et le clapotis assez violent, tellement que nous eussions été entraînés sous le vent avant de pouvoir envoyer un canot en reconnaissance. La prudence me contraignit donc à serrer le vent tribord pour sortir de la limite des eaux décolorées ou des prétendus brisans. Cette considération fut cause que nous traçâmes d'une manière moins précise les vingt lieus de la côte de la Nouvelle-Guinée, comprises depuis le cap della Torre jusqu'à l'île Gressien. Aujourd'hui je regrette d'autant plus cette lacune que je suis convaincu que le danger n'existait point, et que cette partie de la côte devait être bien peuplée. Tout donne lieu de croire que c'est là que Schouten et Le Maire eurent des communications avec les canots des habitans, qu'ils nous désignent comme des hommes parfaitement semblables aux Papous. Leurs maisons, comme celles de ces derniers, étaient aussi exhaussées sur des piliers de huit ou dix pieds au-dessus du sol <sup>1</sup>.

Quoi qu'il en soit, notre nouvelle route nous conduisait au milieu des îles Schouten. A six heures du soir, nous étions à peu près à mi-chemin des îles Lesson et Blossville et à cinq milles de chacune. La première est encore un cône fort élevé, assez régulier, de cinq ou six milles de circuit; l'autre est trois fois moins grande et deux fois moins élevée. L'une et l'autre ont un abord sain et sont couvertes d'une riche verdure.

<sup>1</sup> Voyez l'Appendice à la fin de ce volume.

1827.  
Août.

1827  
Août.

Pour la première fois depuis notre arrivée sur la côte de la Nouvelle-Guinée, le ciel s'est chargé et a pris une apparence menaçante. Toutefois nous en avons été quittes pour une brise assez fraîche du S. E. et un grain de pluie peu considérable vers onze heures et demie.

8. Nous avons passé toute la nuit en panne; mais le courant nous entraînait au N. O., car au jour j'ai reconnu que nous avons de beaucoup dépassé l'île Garnot, et notre route avait déjà coupé celle de *la Coquille*. Pcu jaloux de suivre cette trace, je m'efforçai de serrer le vent. Toutefois il me fut impossible de doubler l'île Jacquinot, et il fallut me contenter de passer sous le vent de cette île aussi près que le permettait la prudence.

L'île Garnot est un cône de forme assez régulière, de sept ou huit milles de circuit, accompagné d'un petit îlot dans sa partie du S. O. Un peu plus considérable, l'île Jacquinot présente une forme plus irrégulière et une élévation moins grande. A neuf heures, nous fîmes une station sur son méridien et à moins d'une lieue de distance : de belles plages semées de cocotiers et d'agréables collines couvertes de frais ombrages me donnèrent un moment la tentation d'expédier un canot pour la visiter. Mais la brise était fraîche, la houle assez forte et le courant violent, circonstances réunies qui pouvaient me forcer à perdre la journée entière pour attendre le retour de l'embarcation. Je me décidai à gouverner sur l'île Roissy, en laissant sur babord la petite île

Deblois, beaucoup plus basse que toutes les autres.

1827.

Août.

Malgré notre éloignement, nous saisissions certains points de la côte de la Nouvelle-Guinée, et les relevemens pris sur ces points aidaient M. Lottin à tracer la direction de la côte, au moins d'une manière approximative. Le long du bord, nous ne cessions de voir passer des troncs d'arbres, des arbres entiers, des cannes à sucre, des souches d'*arum*, des touffes de *pandanus*, et quantité de fruits de *barringtonia*. Nul doute que ces débris ne fussent amenés par les eaux de quelque fleuve ou de quelque torrent considérable dont les eaux débouchent à la mer, près du cap della Torre.

A deux heures après midi, nous avons commencé à contourner à deux milles de distance l'île Roissy. Plus grande que toutes les précédentes, elle n'a pas moins de douze milles de circonférence; son sol est montagneux et couvert de la plus riante végétation. Un rideau de superbes cocotiers garnit ses belles plages, et jusqu'à sa cime on voit des palmiers balancer leur élégant feuillage au-dessus des autres arbres. Nous n'avions point vu de traces d'habitans sur les autres îles Schouten; mais nous ne pûmes pas douter que celle-ci ne fût habitée, car à deux heures et demie trois pirogues se sont détachées du rivage et deux d'entre elles se sont dirigées vers nous. A trois heures, j'ai mis en panne pour la station, dans l'espoir qu'elles en profiteraient pour nous rejoindre; mais la plus avancée a paru attendre ses compagnes, comme si ceux qui montaient ces pirogues eussent voulu se

1827.  
Aodt.  
Pl. CXX.

consulter sur la manœuvre à faire. Cette indécision m'a impatienté, et j'ai préféré mettre à profit la brise qui venait de s'élever, pour me rapprocher de terre avant la nuit. En restant trop au large, j'avais à craindre d'être ensuite entraîné par le courant hors la vue de terre.

9. A six heures du soir, nous diminuâmes de voiles et courûmes des bords toute la nuit sous l'île Roissy, pour nous soutenir contre l'action des courans. Toutefois au jour nous reconnûmes qu'ils nous avaient encore sensiblement rapprochés de l'île d'Urville située à vingt-quatre milles à l'O. S. O. de l'île Roissy. C'est ici le lieu de faire observer que, malgré la grande distance à laquelle M. Duperrey passa des îles occidentales de Schouten, le travail fait à bord de la *Coquille* diffère très-peu de celui de l'*Astrolabe*. Cependant, à bord du premier bâtiment, on ne faisait jamais de station géographique, et l'on ne se servait habituellement que du compas pour les relèvemens; tandis qu'à bord de l'*Astrolabe* on prenait les précautions les plus minutieuses pour rendre le travail géographique susceptible de toute l'exactitude possible. Cela prouve qu'en effet, dans beaucoup de circonstances, les moyens les plus simples et les plus expéditifs peuvent atteindre à un degré d'exactitude suffisant pour les exigences de la navigation.

Nous avons côtoyé à une lieue de distance toute la partie septentrionale de l'île d'Urville, et à neuf heures nous faisons une station, durant laquelle quatre-vingt-quinze brasses de ligne ont été filées, sans trou-

ver fond. L'île d'Urville est médiocrement élevée, longue de huit milles, sur deux ou trois milles seulement de largeur, et sur sa pointe ouest se trouve une jolie anse qui doit offrir un bon mouillage entouré d'une belle plage. Cette île n'est séparée que par un chenal fort étroit de l'île Gressien qui paraît en faire partie au premier coup-d'œil. A l'ouest de celle-ci et tout proche de la côte, viennent les deux ou trois petites îles basses qui ont reçu le nom d'îles Paris. La côte de la Nouvelle-Guinée, éloignée de notre route de trois lieues, présentait à l'intérieur de hautes montagnes avec un terrain plus bas au rivage <sup>1</sup>.

1827.  
Août.

Le ciel s'est entièrement couvert, et il a commencé à tomber une petite pluie qui n'a cessé qu'à quatre heures et demie après midi et nous a beaucoup contrariés. Toutefois, nous avons poursuivi notre route à l'O. N. O. et à l'O.

A midi, nous passions à un ou deux milles au nord de deux petites îles basses, distantes de dix milles de la côte. Celle de l'est qui a été nommée île Guilbert a quatre milles de longueur et offre à sa pointe E. un très-petit îlot couvert par un bouquet de grands arbres, et entouré d'un récif. Elle n'est séparée de l'île occidentale (île Bertrand) que par un canal d'un demi-mille au plus. Cette dernière n'a guère plus de deux milles et demi d'étendue. Toutes les deux sont fort basses et couvertes d'une agréable verdure.

Au moment de notre passage, quatre pirogues

<sup>1</sup> Voyez note 9.

1827.  
Aodl.

montées chacune par cinq ou six naturels sortirent du récif de la pointe E. de l'île Guilbert et tentèrent de s'avancer vers nous ; mais le courant nous entraîna rapidement dans l'ouest et les naturels furent obligés de renoncer à leur dessein.

Nous fîmes peu de route dans l'après-midi , en suivant la terre qui est haute , escarpée et bordée seulement par une lisière étroite. A cinq heures et demie, deux pirogues se sont montrées près de la côte ; la mer est couverte le long du bord de troncs d'arbres , de branches et de fragmens de plantes .

Nous trouvant à huit milles de terre à six heures, nous courûmes un petit bord au large, puis nous passâmes la nuit en panne. Cette journée a encore eu cela de désagréable, que nous n'avons pu obtenir aucune observation.

10.

Malgré mes précautions, le courant nous a encore portés dans la nuit de douze à quinze milles dans l'ouest ; tellement qu'au jour nous avons revu la terre à six ou sept milles au plus devant nous. De huit à onze heures nous faisons route à trois milles au nord de plusieurs îles situées très-près de la côte. L'île la plus à l'E. est accompagnée de deux petits îlots et a été nommée île Sainson ; les deux qui suivent dans l'ouest ont été appelées îles Faraguet et Dudemaine ; les deux premières sont basses et couvertes de grands arbres parmi lesquels on distingue quelques touffes de cocotiers. L'île Dudemaine seule sur sa partie occidentale présente un petit morne de cent ou deux cents pieds de hauteur qui se remarque d'assez loin,

au milieu des terres basses dont il est environné.

Sur ce point, la lisière qui borde la côte s'élargit considérablement et semble former une grande vallée entre deux chaînes de montagnes fort hautes. Cette disposition du sol fait présumer qu'une rivière considérable doit couler au milieu de cette vallée. Enfin les îles Sainson, Faraguet et Dudemaine étant réunies par une chaîne de brisans, il est probable qu'elles doivent offrir au dedans de cette enceinte un mouillage assuré, avec une passe étroite dans la partie de l'ouest. Ce serait un fait fort important pour la navigation, et que nous recommandons vivement à l'investigation des capitaines qui auront l'occasion de visiter cette partie de la Nouvelle-Guinée.

Comme nous passions le long de ces îles, six pirogues se montrèrent tout-à-coup entre les îles Sainson et Faraguet; après avoir vogué quelque temps vers nous, elles reprirent le chemin de terre.

A l'aide d'une jolie brise d'E. S. E., nous continuons de suivre la côte à trois ou quatre milles de distance, ce qui nous permet d'en distinguer toutes les sinuosités. A quatre heures, nous passons devant un endroit où elle se relève en falaises escarpées, et un brisant paraît la défendre jusqu'à un mille au large. Cette partie offre un aspect peu agréable. Loïn dans l'intérieur, on aperçoit les sommets de montagnes très-élevées.

A sept heures du soir, la brise a varié au N. N. E. et au N.; des éclairs vifs et fréquens sillonnent tout l'horizon, et le ciel a pris une apparence menaçante.

1827.  
Août.

Il n'en est pourtant résulté que des grains légers et suivis d'un calme presque complet durant la nuit entière ; aussi notre navigation n'offre-t-elle guère d'autres désagrémens que les inquiétudes assez naturelles produites par l'action de courans violens et la proximité de côtes jusqu'alors inconnues.

Les observations de la journée nous ont appris que le courant n'avait pas été de moins de cinquante-huit milles à l'ouest dans les quarante-huit heures écoulées. Heureusement jusqu'à présent , chaque matin nous avons régulièrement revu les points quittés la veille au soir , ce qui nous empêche de laisser ni lacune ni indécision dans notre exploration.

11. Les calmes de la nuit ont fait place, au point du jour, à de petites fraîcheurs de S. O. et S. S. O., qui nous ont permis de ranger la côte à deux lieues au plus de distance. Après avoir dépassé l'entrée d'une rivière , à midi, nous sommes restés quelque temps en calme, devant une plage agréable, couverte de beaux ombrages et de nombreux bouquets de cocotiers. A trois lieues à l'intérieur, le mont Eyriès élève son double piton au-dessus des nuages. Plusieurs pirogues se promènent le long du rivage , mais aucune ne témoigne l'envie de venir à nous.

Livrés au calme le plus parfait, nous sommes néanmoins entraînés à l'ouest par le courant qui nous porte à moins d'une demi-lieue de terre. Déjà l'eau décolorée m'annonce le fond, et la sonde accuse effectivement cinquante brasses. Vainement je veux profiter de quelques risées folles et impuissantes du N.

N. O. au N. N. E., pour écarter la côte ; mes manœuvres n'aboutissent qu'à me jeter de plus en plus vers la terre, et déjà je crains d'être réduit à la nécessité de laisser tomber une grosse ancre en pleine côte, ce que je voudrais éviter à tout prix.

1827.  
Août.

En outre, vers cinq heures, les naturels qui nous observaient depuis long-temps, et qui s'étaient sans doute consultés sur ce qu'ils devaient faire, jugèrent probablement l'instant favorable pour faire main-basse sur la grosse pirogue qui venait flotter si près de leurs côtes. Ils s'embarquèrent dans une vingtaine de pirogues qui portaient chacune de trois à huit hommes, et s'avancèrent vers nous de toute la vitesse de leurs pagaies. Ils étaient armés d'arcs et de flèches, et n'apportaient absolument rien autre chose ; aussi je n'eus pas le moindre doute sur la nature de leurs intentions, et je m'apprêtai à les repousser. Arrivés près de la corvette, ils s'avancèrent avec circonspection, et s'arrêtèrent à la distance d'une demi-encablure pour s'entr'attendre. En même temps ils nous firent long-temps des signes pour nous engager à aller à terre, en criant et discourant à haute voix les uns avec les autres.

Je les laissai faire, décidé à ne point les effrayer, s'ils se montraient bien disposés, mais en ayant soin de me tenir sur mes gardes. Je leur adressai même quelques démonstrations amicales qui ne produisirent aucun effet. Au bout d'un quart d'heure, ennuyés sans doute de voir que je ne conduisais point le navire à terre suivant leurs désirs, un des sauvages de la pi-

1827  
Août.

rogue la plus avancée lança une flèche qui vint tomber aux pieds d'un groupe d'officiers postés sur la dunette.

Je n'attendais que ce signal ; à l'instant je fis tirer par-dessus cette pirogue deux coups de fusils chargés à balle, qui leur firent aussitôt tourner le dos à la corvette et ramer vers le rivage. Pour leur imprimer plus de terreur, et me débarrasser tout-à-fait de leurs importunités, je fis tirer en outre par-dessus leurs têtes un coup de canon chargé à mitraille et pointé à toute volée. Alors ils poussèrent des cris de détresse, redoublèrent d'efforts pour s'éloigner; l'on en vit même qui, pour mieux se soustraire au danger, quittèrent leur pirogue pour sauter à l'eau et se mettre à la nage. Du reste aucun d'eux ne fut blessé, car nous vîmes les balles et la charge de la mitraille tomber bien au-delà des pirogues.

Pl. CXL

Ces sauvages sont de moyenne taille ; par les traits, le teint et la tournure, ils ressemblent fort aux habitants de la Nouvelle-Irlande. Chez quelques individus la chevelure se rapproche de celle des Papous, mais sans avoir son ampleur démesurée. Des bracelets ornent leurs bras, et sur les parties naturelles ils portent quelque chose d'oblong et de rougeâtre que j'ai supposé être une moitié de *mitre* ou autre coquille semblable. Leurs pirogues sont petites, grossièrement taillées et ornées d'une proue sculptée. Ces naturels paraissaient en général aussi misérables que méchants et perfides <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voyez note 10.

Nous avons nommé anse de l'Attaque la partie de la côte d'où sortirent ces naturels, et il est probable qu'un petit navire pourrait y trouver un mouillage commode. Toute la journée nous avons eu en vue, dans l'ouest, la cime imposante du mont Bougainville, qui s'élève à une hauteur considérable au-dessus de toutes les montagnes environnantes.

1827.

Août.

Enfin une légère brise d'ouest nous permit de mettre le cap au large et d'éloigner lentement la côte dont la proximité devenait déjà fort inquiétante pour nous tous.

Il a beaucoup plu toute la nuit; bien que je me sois constamment maintenu à deux lieues de terre, la brume nous a empêchés d'en distinguer les accidens jusqu'à huit heures et demie, où la pluie a cessé et le ciel s'est un peu éclairci. Par malheur le calme est survenu, et nous n'avons pu faire route qu'à dix heures, à l'aide d'une faible brise du S. O. variable au S. E.

12.

Toutefois, à midi, nous sommes parvenus devant un vaste enfoncement qui creuse fort avant dans les terres, surtout dans la partie du S. E. Son ouverture n'étant que de quatre milles, je présume qu'on doit y trouver d'excellens mouillages, et plus que jamais je gémis d'être privé des objets nécessaires pour tenter avec quelque succès d'y conduire la corvette.

Réduit à passer devant cette baie sans pouvoir l'explorer, je lui ai laissé du moins le nom d'un des premiers voyageurs du siècle, de Humboldt, le seul aussi des savans qui se soit intéressé d'une manière

1827.  
Août.

active à l'exécution du voyage de l'*Astrolabe* <sup>1</sup>.

Des deux points qui marquent l'entrée de la baie Humboldt, celle du nord-ouest a reçu le nom de pointe Caillié, et celle du sud-est le nom de pointe Bonpland. Elles sont l'une et l'autre d'une hauteur médiocre, escarpées, et la première est dominée par un petit pic assez remarquable.

D'un côté les monts Cyclopes, et de l'autre le mont Bougainville, comme deux sentinelles gigantesques, signaleront aux navigateurs l'approche de la baie Humboldt à plus de vingt lieues de distance. Il est probable que ces deux énormes montagnes sont les mêmes que Bougainville nomma *Cyclopes*; mais je n'ai conservé ce nom qu'à celle qui se trouve à l'ouest de la baie Humboldt, et qui offre une hauteur plus considérable, avec divers pitons à peu près égaux.

Nous avons établi l'entrée de la baie Humboldt par 2° 23' latitude S. et 138° 24' longitude E. C'est un point qui mérite toute l'attention des navigateurs futurs, et qui probablement deviendra d'une haute importance lorsque la Nouvelle-Guinée offrira quelque intérêt aux spéculations commerciales.

Au moyen d'une faible brise du S. E., nous continuâmes à suivre la côte à dix milles de distance. Sous

<sup>1</sup> Aujourd'hui, complètement et pour toujours désabusé des illusions de ma jeunesse, touchant le mérite positif de la plupart de nos académiciens, payé surtout pour être éclairé sur leur esprit de justice, je désire néanmoins que M. de Humboldt trouve dans cette espèce d'hommage une preuve de ma gratitude pour les services qu'il rendit à la mission de l'*Astrolabe* avant qu'elle fût décidée.

les flancs des monts Cyclopes, elle est haute, escarpée, couverte d'arbres jusqu'à la mer, et sans clairières ni lisières, ce qui lui donne un aspect sauvage et désert.

1827.  
Août.

Des baleines se jouent à la surface des flots, et les gerbes d'eau qu'elles lancent par leurs évens imitant de loin l'effet des brisans, tiennent souvent notre vigilance en haleine.

Le calme a régné toute la nuit. Comme il a persisté, au retour du jour, nous n'avons pu avancer qu'avec une grande lenteur. A l'ouest des monts Cyclopes, la côte descend en pente plus douce jusqu'à la plage, et elle offre quelques calanques accompagnées de pointes plus ou moins saillantes. Plus profonde que les autres, l'anse Matterer<sup>1</sup> offrirait sans doute un mouillage contre la plupart des vents du sud et de l'est. A l'ouest de cette crique, une pointe basse et couverte d'arbres (la pointe Brama) s'avance beaucoup au nord-ouest, et à la suite de cette pointe la côte creuse de nouveau pour former la baie Walckenaër.

13.

A l'aide d'une petite brise du nord et du nord-est, nous avons pu avancer encore de quelques milles dans l'après-midi; mais cette direction du vent nous enga-

<sup>1</sup> M. Matterer, mon ancien compagnon de voyage dans le Levant et la Mer-Noire, commandait un bâtiment sur la rade de Toulon à l'époque où j'armais l'*Astrolabe*. Loin d'imiter l'égoïsme peu généreux des autres capitaines de la rade, il s'empressa de remettre à ma disposition deux matelots de bonne volonté qui s'offrirent pour servir sous mes ordres. Si j'eusse trouvé partout d'aussi nobles sentimens, l'équipage de l'*Astrolabe* eût été tout autrement composé, et bien des soucis et des inquiétudes m'eussent été épargnés, ainsi qu'aux braves officiers appelés à me seconder.

1827.  
Août.

geait à nous tenir à trois ou quatre lieues de la terre , de peur d'accident.

A six heures du soir nous nous trouvions au nord , et à dix lieues de distance d'une haute montagne (mont Benoist) située dans l'intérieur. A cinquante milles derrière nous , les monts Cyclopes élevaient encore leur cime au-dessus de l'horizon ; et à la même distance , dans l'ouest sud-ouest , une chaîne de hautes montagnes fixait déjà notre attention. Nous lui donnâmes le nom de monts Gauttier <sup>1</sup>.

14.

Dans la nuit il y a eu des averses , et le vent a varié au sud. Comme la côte reprend assez brusquement la direction du nord-ouest , il est arrivé qu'au jour nous nous sommes retrouvés assez près de terre. Elle est basse au rivage , et bordée d'arbres et de cocotiers. Loin dans l'intérieur , on aperçoit plusieurs pitons , et celui du mont Benoist se distingue par son isolement et sa hauteur.

Au devant et à deux ou trois milles de distance de la plage , se succèdent plusieurs petites îles qui ont

<sup>1</sup> M. Gauttier , capitaine de vaisseau de la marine française , dans cinq campagnes consécutives , depuis 1816 jusqu'à 1820 , fut chargé de relever toutes les côtes de la Méditerranée et de la Mer-Noire. Il accomploit cette grande tâche de la manière la plus scrupuleuse et la plus honorable. Sans aucun doute , depuis une trentaine d'années , nulle autre navigation n'avait offert en France à l'hydrographie des résultats aussi importants , aussi dignes de la reconnaissance des navigateurs. Je m'honore d'avoir appris à l'école de M. Gauttier quelle marche on doit suivre dans ces expéditions pour donner aux travaux géographiques toute l'exactitude désirable. Mes braves compagnons , MM. Jacquinot , Lottin et Gressien , étaient aussi des élèves de M. Gauttier.

reçu les noms de Merkus , Lesson , Renaudière , Mé-  
rat , Tastu et Duperrey. La plus grande , l'île Mé-  
rat , n'a pas plus de trois ou quatre milles de circuit. A la  
distance où nous en avons passé , de trois milles en-  
viron , elles nous ont semblé autant de bouquets d'ar-  
bres et de cocotiers.

1827.

Août.

Au sud de l'île Tastu , et peu éloigné du rivage , un  
mont surmonté d'un piton très-aigu a reçu le nom  
de mont Amable.

Dès deux heures après midi , et à plus de dix lieues  
de distance , nous avons commencé à voir les îles  
Arimoa. Au coucher du soleil nous n'en étions plus  
qu'à douze milles , et elles se montraient alors sous la  
forme d'une seule île médiocrement élevée et bien  
boisée. Au sud-ouest , une terre qui nous a paru se dé-  
tacher de la côte et former une île , a semblé par sa  
latitude se rapporter à l'île Moa de Schouten. C'est là  
que vient se terminer à la côte la chaîne des monts  
Gauttier. Plus à l'ouest , les terres de la Nouvelle-  
Guinée sont fort basses , et peuvent à peine se distin-  
guer à la distance de quatre ou cinq lieues.

Dans la crainte d'être entraîné sur ces côtes désor-  
mais si basses , je me décidai à faire route toute la  
nuit. De neuf heures à onze , nous ne passâmes pas à  
plus d'une demi-lieue des îles Arimoa , et nous recon-  
nûmes qu'elles se rapportaient parfaitement à celles  
que Bougainville vit dans la journée du 14 août 1768.  
Celle du milieu n'est qu'un flot , et les deux autres  
n'ont pas plus de trois ou quatre milles d'étendue. La  
plus élevée est celle de l'ouest.

1827.  
15 août.

Quoiqu'il fit presque calme, le courant continuait de nous emporter à l'ouest. Quand le jour revint, nous vîmes que la côte continuait de courir à l'ouest-nord-ouest, toujours très-basse et couverte d'arbres. Son aspect donnait même lieu de conjecturer que ce que nous voyions n'était que des îles placées en avant de la côte. Dans l'intérieur, et à une grande distance, quelques pitons se montraient çà et là.

Toute la journée la brise a été si molle et si incertaine, que nous avons fait très-peu de chemin. Des grains fréquens nous ont beaucoup contrariés, et je n'ai pu me rapprocher de la côte comme je l'aurais désiré. Aussi sa configuration est-elle loin d'être tracée d'une manière précise. Du reste la mer est si calme que la corvette, amarrée dans le bassin de Toulon, ne serait pas plus immobile. Si nous avions eu des ancres à jet, je n'aurais pas hésité à toucher sur quelque point de cette côte pour avoir une idée du pays et de ses habitans.

16. La nuit a été pluvieuse, et nous l'avons passée aux petits bords. A six heures du matin, le ciel s'étant dégagé, nous avons vu la terre, comme la veille, à trois ou quatre lieues dans le sud-ouest, basse, boisée et offrant plus que jamais l'apparence d'îles nombreuses placées en avant de la côte. A l'intérieur on ne découvrait ni montagnes ni même aucune éminence; il est vrai que l'horizon n'était pas très-pur, et la brume pouvait nous masquer les terres éloignées.

A huit heures l'eau de la mer prenant sur notre route une teinte verdâtre, j'envoyai le petit canot pour

sonder sur cet espace. Il ne trouva point de fond à cinquante brasses, et je dirigeai la corvette au milieu de cette bande décolorée. A dix heures et demie un nouveau changement de couleur bien plus marqué se montra partout devant nous à une demi-encâblure de distance. Cette fois l'eau était tout-à-fait jaunâtre et bourbeuse, au-dessus voltigeaient de nombreuses bandes d'oiseaux, et l'on voyait les poissons s'agiter et sauter fréquemment hors de l'eau. La mer semblait briser légèrement le long de cette zone suspecte; le matelot en vigie, et M. Guilbert lui-même, crurent distinguer çà et là des espaces à sec.

1827.  
Août.

Quoique bien convaincu que cette apparence des eaux de la mer n'était encore qu'un effet de courant, j'envoyai M. Gressien sonder sur cet espace, tandis que je me tenais en panne, attendant son rapport. Cet officier ne trouva pas encore fond à cinquante brasses; à onze heures nous donnâmes tout au travers de ces eaux décolorées, et nous traversâmes plusieurs lits de courans très-rapides et très-bruyans. Une quantité de branches d'arbres, de fruits détachés et de débris de plantes, des poissons et des hydrophis flottaient à la surface de ces eaux. A onze heures et demie, dans l'endroit où leur teinte était la plus fangeuse, l'eau que nous puisâmes n'était plus que très-légèrement saumâtre. Toutefois, en ce lieu même, nous n'eûmes pas fond par cinquante brasses.

Ce qui me prouva d'ailleurs que cette décoloration n'était que superficielle, c'est que le navire dans sa marche, sillonnant l'eau à une certaine profondeur,

1827.  
Août.

rendait à celle du sillage sa couleur bleue naturelle. La couche fangeuse paraissait avoir au plus deux ou trois pieds de profondeur. En général les lignes de courans se dirigeaient du S. E. au N. O., et le courant lui-même affectait la même direction.

Je regardai donc comme un fait positif que ces eaux provenaient de quelque rivière considérable qui se décharge dans la mer sur cette partie de la côte. Bougainville observa le même fait au même endroit, et en tira la même induction. Précisément dans cette partie, la terre de la Nouvelle-Guinée forme une pointe basse et fort avancée en mer (pointe d'Urville). Tout porte à croire que cette pointe a été formée par les attérissemens d'un torrent considérable.

Les observations de M. Jacquinot ont placé la pointe d'Urville par 1° 24' latitude S. et 135° 27' longitude E. Les terres, ou plus vraisemblablement les îles qui forment cette pointe, sont bien certainement les mêmes que Bougainville indiqua au nord-ouest du géant Moulineaux. Nous n'avons pourtant rien vu qui ressemble à cette montagne. Sans doute la brume nous en déroba l'aspect.

Vers midi deux pirogues se détachèrent de la côte et parurent se diriger vers nous.

En ce moment nous doublions la pointe d'Urville à cinq ou six milles de distance. Au-delà de cette pointe la côte fuit rapidement au sud-ouest, conservant la même apparence, c'est-à-dire fort basse et toujours bordée de grands arbres, très-rapprochés, qui lui donnent de loin l'aspect d'un mur immense. De dis-

tance en distance des touffes d'arbres, deux fois plus élevés que le reste, semblent autant de bastions arrondis destinés à flanquer cette longue muraille.

1817.  
Août.

Vers une heure les courans et les remoux ont été si violens qu'ils nous ont empêchés, durant plus d'une demi-heure, de gouverner en route, quoique nous fissions vent arrière sous toutes voiles. A deux heures et demie, après avoir traversé plusieurs lits très-rapides, nous sommes sortis des eaux bourbeuses pour entrer dans une zone simplement verdâtre. La bande des eaux fangeuses n'a pas moins de dix ou douze milles de largeur, ce qui annonce une dimension considérable pour le fleuve qui les produit.

Presque au même moment les deux pirogues qui marchaient vers nous, et qui étaient parvenues à un mille de l'arrière de la corvette, se sont arrêtées et ont amené leurs voiles. Un des hommes qui les montaient nous a fait signe avec son chapeau de l'attendre ; mais pressé que j'étais de sortir des courans où nous étions engagés, je continuai ma route. Les deux pirogues étaient montées chacune par huit ou dix hommes, et portaient l'une et l'autre un double balancier. Au bout d'un certain temps, voyant qu'ils ne pouvaient pas nous atteindre, ces sauvages reprirent le chemin de terre.

A cinq heures cinquante minutes du soir, nous traversâmes un fort remoux, et rentrâmes enfin dans la Mer bleue. En même temps, et à une distance de près de vingt lieues, nous apercevions déjà les pitons de l'île Jobie. Nous mîmes en panne à six heures et nous y passâmes toute la nuit.

1827.  
17 août.

Au jour, nous vîmes que le courant nous avait éloignés de la terre, et nous serrâmes le vent babord jusqu'au S. O. et S. S. O. pour nous en rapprocher ; mais nous restâmes à peu près à six lieues de la côte de la Nouvelle-Guinée. Comme elle est fort basse, tout ce que nous pouvions faire était de suivre des yeux sa direction.

Du reste les sommités de l'île Jobie s'élevaient peu à peu, et à six heures du soir nous commençons à découvrir sa pointe E. à vingt milles de distance. Une île d'élévation médiocre paraissait occuper la plus grande partie du canal entre la pointe orientale de Jobie et la partie correspondante de la Nouvelle-Guinée. Cette dernière terre qui forme en même temps la pointe orientale de la grande baie de Geelwink n'est remarquable que par un petit monticule, au-delà duquel la côte continue de courir au S. O.

La prudence ne me permettait point de me hasarder au sud de l'île Jobie ; mais je me décidai du moins à donner dans le long canal formé par cette grande île et l'île Mysory, afin de tracer la géographie d'un détroit encore très-vaguement connu. En conséquence nous courûmes de petits bords durant la nuit, et nous reçûmes plusieurs grains de pluie.

18.

Au point du jour, nous avons reconnu que nous avions à peine changé de place. J'ai voulu me rapprocher de l'entrée de la baie du Geelwink ; mais le vent variant au S. S. E. et au S., il a fallu me contenter de porter au S. O. et O. S. O.

A huit heures, nous étions à quinze milles de la

pointe E. de Jobie et de l'île voisine qui a été appelée île Quoy. Cette île a huit milles de longueur, elle est médiocrement élevée, bien boisée et d'un aspect agréable. Un canal de trois milles seulement la sépare de la pointe du Geelwink formée par un monticule peu élevé. Un canal de même largeur la sépare de la pointe E. de l'île Jobie, qui descend en pente très-douce à la mer.

1827.  
Août.

Au même instant, nous commençons à voir les îles des Traîtres dans le N. O. à vingt milles de distance.

N'étant poussés que par de faibles brises du sud, de l'est et du nord, nous n'avons pu avancer que très-lentement dans le canal. A trois heures et demie, nous avons filé quatre-vingt-quinze brasses de ligne sans trouver fond, et à six heures du soir nous avons déjà prolongé environ trente milles de la côte de l'île Jobie, à trois lieues de distance. Les terres de cette île sont hautes, escarpées et couvertes de bois sans clairières. De hautes montagnes forment l'arête centrale de cette île. Au contraire, les îles des Traîtres sont petites et très-basses.

Un grain violent qui menaçait depuis quelque temps a éclaté à dix heures quarante-cinq minutes, et a produit d'abord une brusque et violente bourrasque, accompagnée d'éclairs très-vifs et d'un tonnerre assourdissant qui a duré quinze minutes; à cet orage a succédé un déluge de pluie durant une demi-heure. Puis tout s'est calmé et le reste de la nuit a été tranquille. Il est heureux que des grains aussi violens soient d'aussi

1827. courte durée, autrement ils rendraient notre navigation fort épineuse ; mais l'expérience que nous avons acquise nous a prouvé que , dans cette saison du moins , le mauvais temps n'est guère durable sur la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée.

19. Dès cinq heures dix minutes , nous remettons le cap à l'ouest , afin de poursuivre notre route dans le détroit de Jobie. Les terres de cette île conservent le même aspect de la manière la plus uniforme , et la côte dans toute son étendue ne paraît offrir aucune anse, aucune crique propre à recevoir un bâtiment de notre dimension. Nous laissons derrière nous les îles des Traîtres. Les terres de Mysory se montrent peu à peu ; fort basses dans leur partie orientale, elles se relèvent par degrés vers l'ouest , et présentent quelques monticules de hauteur médiocre.

On voit peu de fumées sur Jobie et point de traces de culture , ce qui annonce une faible population.

Vers quatre heures du soir , une pirogue , qui s'était détachée de Mysory , semblait faire route sur nous ; mais , après avoir amené ses voiles , elle est retournée vers la terre avec ses pagaies.

A six heures du soir , nous n'étions pas à plus de quatre milles au N. E. de deux petits îlots situés à quatre milles de la côte de Jobie ; mais nous ne vîmes point de traces du grand brisant qui les environne sur la vieille carte hollandaise de la baie du Geelwink. A cette heure , nous distinguions déjà la pointe O. de Jobie, les sommets de Bultig, et dans le nord le mont Schouten sur Mysory , qui paraît être la par-

tie la plus orientale de cette île aperçue par d'Entrecasteaux.

1827.

Août.

20.

Toute la nuit, il a fait à peu près calme, et nous avons filé à peine un demi-mille. Toutefois, par l'effet du courant, nous nous étions beaucoup avancés dans l'O. N. O. et nous avons déjà perdu de vue les deux îlots.

Les montagnes de Jobie s'abaissent de plus en plus vers sa pointe occidentale; le canal qui les sépare de Bultig n'a que six milles de largeur. Bultig est une île montueuse, de forme irrégulière, et qui sur une longueur de dix ou douze milles n'a pas plus de quatre milles de largeur. Trois îlots arrondis, nommés les Trois-Sœurs, se trouvent près de sa pointe E.; et devant sa pointe O., sont deux petits îlots semblables que j'ai nommés les Frères.

Une pointe assez remarquable, dans le S. O. de Mysory, a reçu le nom de pointe Lair; du reste nous passons à une trop grande distance de cette île, pour tracer avec exactitude les contours de ses côtes.

Nous continuons d'avancer, plus en quelque sorte par l'action du courant que par celle du vent, tant il est faible et variable. Des morceaux de bois et des arbres entiers passent souvent le long du bord, et par l'effet du mirage prennent de loin l'apparence de pirogues ou de rochers à fleur d'eau, au point que nous y sommes le plus souvent trompés.

À six heures du soir, et à dix-huit milles devant nous, se déploient à nos regards les terres basses et uniformes de l'île Longue. Nous passons en panne la

1827.

21 août.

nuit qui est sombre, calme et parfois pluvieuse.

Le jour nous retrouve à sept ou huit milles de la partie N. E. de l'île Longue. Nous n'avons pu figurer correctement que sa côte septentrionale, le reste nous est demeuré mal connu ; cette île est assez étendue et son sol est généralement peu élevé. De nombreux bouquets de cocotiers s'élèvent sur ses plages ; sous une touffe de ces arbres, nous avons vu plusieurs naturels rassemblés, mais aucun d'eux n'a été tenté de venir nous rendre visite, bien que le calme nous ait retenu la matinée tout entière vis-à-vis de leur île.

A midi, malgré la distance de près de soixante-six milles, les pitons des monts Arfak au-dessus de Doreï se sont montrés déjà fort élevés au-dessus de l'horizon.

Dans l'après-midi, le courant, nous portant au nord, nous a rapprochés de la pointe orientale de Mysory que nous avons nommée cap Saavedra. Du haut des barres on voyait déjà la petite île de la Grande-Providence.

22.

Toute la nuit, nous sommes restés livrés à un calme profond, accompagné du plus beau temps. Au lever du soleil, le cap Saavedra nous restait dans l'E. à six lieues, et la Grande-Providence nous restait dans le N. E., à la même distance environ. C'est une petite île médiocrement élevée et couverte d'arbres.

Dans toute la journée, nous n'avons pu faire que quatre ou cinq lieues à l'O. S. O., avec de faibles brises de S. S. E. et de S. E. La chaîne immense des

monts Arfak s'agrandit peu à peu, et le soir nous commençons à distinguer les terres voisines de Doreï. C'est dans ce port que je veux conduire l'*Astrolabe*, pour lier nos opérations à celles de la *Coquille*, et donner aux naturalistes le moyen d'étudier les productions de la Nouvelle-Guinée, puisque la fortune nous a refusé la satisfaction de visiter toute autre partie de cette grande terre.

1827.  
Août.

Des calmes désespérans nous tiennent cloués en place, et pour ainsi dire en vue du port. Dans l'après-midi, à l'aide d'une petite brise du S. S. E., j'approchais déjà du cap Mamori, quand le calme est revenu et nous a livrés au courant, qui nous a portés toute la nuit au nord.

23.

Toute la journée suivante, j'ai profité d'une légère brise du N. E. au N. pour nous élever beaucoup au S., et nous tenir en garde contre le courant qui menaçait de nous faire manquer le mouillage de Doreï. Les terres de cette partie de la côte, depuis le port Doreï jusqu'au cap Oran-Souari, sont si hautes et si escarpées, qu'à la distance de seize ou dix-huit milles il nous semblait que nous naviguions tout proche du rivage. La chaîne imposante des monts Arfak domine toute cette partie et cache souvent son front dans les nuages.

24.

Grâce à la précaution que j'avais prise, le courant eut peu d'action sur nous pendant la nuit. Dès qu'il fit jour, nous laissâmes peu à peu porter vers le port Doreï dont nous étions encore à près de dix lieues. Nous marchions fort lentement avec une lé-

25.

1827.  
Août.

gère brisc du S. E. ; mais le courant doublait heureusement notre vitesse, de sorte qu'à quatre heures du soir nous pûmes donner dans le canal formé par la côte de Mana-Souari et la côte de Guinée.

Là nous fûmes surpris par un calme plat. Je tremblais d'être exposé à manœuvrer de nuit de grosses ancrs le long de ces côtes acores. Je fis armer les avirons de galère, et, favorisés par le flot, nous atteignîmes à six heures et demie le même mouillage que nous occupions trois ans auparavant, au fond du havre de Doreï. On doit juger de la satisfaction que nous éprouvâmes en nous voyant solidement affourchés au fond de ce tranquille bassin. Nous venions de terminer un travail de la plus haute importance, et nous voguions désormais si près d'une colonie européenne, de l'hospitalière Amboine, que nous regardions déjà nos épreuves comme arrivées à leur terme. Nous comparions surtout avec délices notre position actuelle avec la perspective qui s'offrait à nous lorsque nous échappâmes aux récifs de Tonga-Tabou. Aux inquiétudes d'une navigation longue et périlleuse succédaient désormais les souvenirs des dangers affrontés, et la jouissance d'avoir accompli de grands travaux géographiques !

Du moment où nous donnâmes dans le chenal, un grand nombre de pirogues vint nous accoster avec confiance, et les sauvages nous traitèrent comme d'anciennes connaissances. Malheureusement, attirés par la simple curiosité, ils ne nous apportèrent pas la moindre espèce de vivres frais, pas même un poisson.

Il fallut encore nous contenter de prendre en soupirant notre triste ration de haricots et de lard salé du bord. Sans être gastronome, j'ai toujours trouvé ce régime diététique peu agréable ; et cette fois, à deux doigts de la terre dont la brise nous apportait les fraîches émanations, après l'espoir dont je m'étais flatté, cet ordinaire me parut doublement affligeant. Par une sorte de compensation, toute la nuit, comme pour célébrer notre arrivée, les hôtes emplumés des forêts voisines de notre mouillage ne cessèrent de faire entendre leurs mélodieux accens, et nous étions pour ainsi dire doucement bercés au son de cette musique aérienne.

1827.  
Août.



## CHAPITRE XXVIII.

SÉJOUR AU HAVRE DORRE.

1827,  
26 août.

Dans la matinée, nous avons achevé d'amarrer la corvette à poste fixe et d'une manière si solide, qu'il ne faudrait rien moins qu'un tremblement de terre pour lui faire quitter son poste.

Un grand nombre de pirogues ont environné la corvette, et les sauvages ont sur-le-champ communiqué librement avec nous. Plusieurs d'entre eux se sont parfaitement rappelé le navire, et ils en agissent avec nous comme avec des personnes de leur connaissance. Toutefois, parmi nous, personne n'a eu l'occasion de reconnaître un ancien ami. Bien différens des peuples de Taïti, de la Nouvelle-Zélande, de Tonga, ces insulaires conservent toujours une sorte de réserve, on pourrait dire de défiance innée, qui les empêche de se lier avec les Européens. Il est vrai que leur misère, leur saleté et leur ignorance profonde ne sont guère capables d'engager ceux-ci à leur faire des avances d'amitié bien suivies : enfin l'extrême

jalousie de ces naturels concernant leurs femmes est encore un obstacle péremptoire à ce qu'ils communiquent plus intimement avec les étrangers. Il est bien singulier que, dans tout l'Océan-Pacifique, les races noires, où les femmes sont communément hidcuses, soient les seules dans lesquelles les hommes tiennent aussi rigoureusement à soustraire leurs femmes, mariées ou non, aux regards des Européens.

1827.  
Août.

Ces Papous montraient autant d'empressement et plus d'habileté encore dans leur commerce qu'à l'époque de notre passage sur *la Coquille*. Les oiseaux de paradis devinrent bientôt l'objet presque unique de tous ces marchés. Par l'avidité des Français, ces objets, qui dans les circonstances ordinaires ne valent pas plus d'un schelling, montèrent dès le premier instant aux prix de trois à cinq piastres, c'est-à-dire que la valeur fut sur-le-champ portée à vingt fois au-dessus de son cours habituel. Quelques années auparavant, MM. les Papous étaient enchantés de recevoir en paiement des bracelets en fer-blanc bien luisant et des couverts en composition : mais cette fois ils rejetèrent avec dédain ces articles lorsqu'on voulut leur en offrir. Les piastres scules et les piastres d'Espagne à colonnes étaient admises en paiement, ou tout au moins des étoffes d'une valeur à peu près équivalente.

On sera sans doute curieux de savoir ce que ces hommes voulaient faire de piastres. Des bracelets. Comme ils ne connaissent point les moyens de fondre

1827.  
Août.

ni de couler l'argent, ils se contentent de le ramollir au feu de la forge, et ils le battent ensuite pour en fabri-



quer ces ornemens. On sent bien qu'ils doivent faire un gaspillage considérable de ce précieux métal : aussi ne leur faut-il pas moins de trois ou quatre pièces pour fabriquer un bracelet ordinaire. Ces sauvages, laids, sales et mal bâtis, ordinairement nus, portent quelquefois dans leurs grands atours jusqu'à trois ou quatre bracelets à chacun de leurs bras, suivant leur fortune. Du reste, notre séjour leur aura procuré sans doute plus d'argent qu'ils n'en avaient encore vu jusqu'alors ; car je ne crois pas exagérer en estimant à cinq cents piastres le nombre total de ce qu'ils reçurent pour leurs oiseaux de paradis.

Nous ne pûmes obtenir de ces naturels que très-peu de rafraîchissemens en cocos, poulpes et cala-

vanzas (espèce de petits *dolichos* d'un assez bon goût); du reste point de cochons, de volailles, et même fort peu de poissons. Cette peuplade est naturellement pauvre; d'ailleurs le commerce des oiseaux de paradis absorbe toutes leurs facultés.

1817.

Août.

Impatient de me procurer le plaisir de la promenade, à neuf heures j'ai pris mon fusil et me suis dirigé vers la plage de Fanidi; puis je me suis enfoncé le long du grand torrent de l'ouest, dont j'avais si souvent parcouru les rives trois ans auparavant. Dans l'espace de deux cents pas environ, les abords de la forêt, fermés par des fourrés épais et hérissés de buissons épineux, sont très-difficiles à franchir; mais quand on a dépassé cette barrière, on se trouve sous une double voûte d'arbres, dont la plus élevée atteint souvent de cent cinquante à deux cents pieds d'élévation, tandis que l'inférieure qui est en même temps la plus compacte n'est pas à moins de quatre-vingts à cent pieds au-dessus du sol. Sous ces gigantesques enfans du règne végétal, le sol est assez dégagé; il ne présente guère que des arbrisseaux clair-semés, des fougères de petite taille et fort peu de plantes herbacées.

Du temps de *la Coquille*, j'avais coutume de faire, sous ces vastes forêts, d'abondantes récoltes d'insectes rares et curieux et de papillons aux brillantes couleurs; mais sur *l'Astrolabe* je fus moins heureux. Bien que je me retrouvasse en ces lieux à la même époque, il paraît que quelque temps avant notre arrivée la saison avait été fort pluvieuse. Le sol était

1827.  
Août.

souvent fangeux et très-peu praticable ; les localités elles-mêmes avaient subi de si étranges altérations, qu'il me fut impossible de retrouver l'endroit où j'allais à l'affût des manucodes. Cette humidité générale empêchait les oiseaux et les diverses races d'insectes de voltiger en aussi grand nombre que je l'avais jadis observé. Dans ma promenade, il est vrai, j'entendis les cris glapissans de plusieurs éméraudes mâles ; mais retranchés sur les sommités des arbres les plus élevés, il était fort difficile de les apercevoir et presque impossible de les atteindre. Après une chasse fort stérile, dès une heure je rentraï à bord ennuyé et fatigué. Mon tempérament altéré ne pouvait plus se prêter à ces longues excursions qui n'étaient qu'un jeu pour moi dans mes campagnes du Levant, et que je répétais encore sans peine dans le voyage de *la Coquille*.

L'équipage a eu toute la journée pour se reposer. Comme le plan du havre de Doreï levé par les officiers de *la Coquille* ne laisse rien à désirer, nous devons nous dispenser de tout travail hydrographique. Nos soins se réduiront à remplacer l'eau et le bois consommés, et à poursuivre les recherches d'histoire naturelle en tout genre. M. Sainson continuera d'accroître les richesses d'un porte-feuille déjà volumineux.

17.

Le ciel a été très-couvert toute la journée, et il a plu à de fréquens intervalles. J'ai cependant encore fait une promenade du même côté que la veille, de une heure à quatre, souvent trempé jusqu'aux os. La

chasse a été peu fructueuse, et je n'ai tué qu'un guépier à longs brins et un beau martin-pêcheur.

1827.  
Août.

On a commencé à faire l'eau au limpide ruisseau de Wirsi, et le bois un peu plus bas, entre Wirsi et Arkauki, mais de manière que les deux corvées fussent en vue de la corvette et sous la protection de nos canons. L'observatoire a été replacé sur la petite plage de Ninou-Kamoudi au même point où fut établi celui de *la Coquille*.

Le commerce des oiseaux de paradis a continué, mais il n'y a guère eu que MM. Jacquinot, Lottin et Bertrand qui aient pu s'en procurer pour quelques vases de porcelaine, qui tout-à-coup sont devenus des objets de haut prix pour MM. les Papous. Les autres étaient obligés de solder en belles et bonnes piastres.

Un de ces naturels, qui m'a paru avoir quelque crédit parmi ses concitoyens et plus d'intelligence que la plupart d'entre eux, m'a demandé en mauvais malais combien de temps nous resterions encore à Doreï. Sur l'assurance que je lui ai donnée que nous ne partirions pas avant neuf jours, il m'a appris que deux pirogues allaient mettre à la voile pour Embarbaken, afin d'en rapporter une nouvelle provision d'oiseaux. C'est de cet endroit situé à soixante milles environ de Doreï, que les naturels nous parlaient, lors du séjour de *la Coquille*, comme du point où l'on se procurait aussi le plus grand nombre d'émeraudes. Il est probable qu'à Embarbaken, ces oiseaux sont plus fréquens et surtout plus faciles à approcher

1827. qu'à Doreï ; car ici les courtes flèches des naturels ne  
Août. pourraient jamais les atteindre sur le sommet des  
grands arbres qui composent toutes les forêts du  
pays.

Les insulaires ont commencé à apporter un peu de poisson, et je les ai encouragés à continuer, en les payant libéralement ; cette ressource serait pour nous d'autant plus précieuse, que notre pêche est très-ingrate.

28. La nuit a été très-pluvieuse, et il est tombé encore de l'eau plusieurs fois dans la journée. Cependant, à neuf heures et demie, je suis descendu à terre du côté de Fanidi, et j'ai couru les bois durant six ou sept heures avec Lauvergne et Jean, sans faire aucune rencontre intéressante. Tout était trempé par la pluie, le sol était fort glissant et souvent submergé. Les oiseaux se montraient peu, ainsi que les insectes.

Deux naturels m'avaient accompagné dans le commencement de ma course, et j'étais très-étonné de l'air timide et cautelux qu'ils prenaient dans ces bois que je parcourais journellement avec tant de confiance. Ils me firent entendre qu'ils redoutaient la rencontre des Arfakis, les habitans des montagnes et leurs ennemis jurés. Ces hommes pareurent les forêts et viennent quelquefois jusqu'aux portes des Papous, pour tâcher de les surprendre. S'ils sont les plus forts, ils tombent sur les Papous, leur coupent la tête et l'emportent en triomphe chez eux. De leur côté, les Papous cherchent à leur rendre la pareille ; mais ce cas-ci doit être plus rare que l'autre, car les

Papous sont des gens timides, et je ne pense pas qu'ils s'aventurent souvent sur les brisées de leurs rivaux.

1827.  
Août.

Mes deux compagnons marchaient constamment l'oreille au guet, faisant, avec leurs pieds nus, le moins de bruit possible, et leurs flèches en arrêt au plus léger bruissement des feuilles. Ils paraissaient très-vexés du peu de précautions que nous prenions pour dissimuler notre marche ; mais leur inquiétude devint excessive, lorsque nous entendîmes tout-à-coup un bruit confus de voix sauvages à quelque distance de nous. Nos deux Papous voulurent prudemment prendre la fuite ; mais, rassurés par la vue de nos fusils que nous tinmes armés, ils nous suivirent en se tenant derrière nous. Bientôt nous nous trouvâmes sur un petit monticule plus dégagé que le reste de la forêt, où quatre ou cinq sauvages étaient occupés à essoriller deux sangliers et quelques phalangers. Nos deux compagnons reconnurent dans ces hommes des camarades occupés à chasser dans la forêt, et ils restèrent à causer avec eux de leur capture et d'autres affaires. Pour moi, après avoir recommandé aux chasseurs de porter les sangliers à bord, en leur assurant qu'ils seraient généreusement payés, je continuai ma promenade dans la forêt.

En effet le plus petit des sangliers fut apporté le soir à bord, et je le payai deux piastres pour engager les sauvages à en apporter d'autres ; mais ils ne revinrent point. Le commerce des oiseaux était beaucoup plus productif pour eux et leur coûtait moins de peines ; sans compter qu'il ne les privait point d'un ali-

1827.  
Aodt.

ment qui paraît rare et très-recherché de ces insulaires. Comme tous les hommes de l'équipage, sans exception, se portaient bien, je ne vis point d'inconvénient à ce qu'ils fussent réduits à leur ration ordinaire. J'étais celui dont la santé était la plus précaire, et je pris moi-même mon parti de bonne grâce.

M. Guilbert s'était dirigé aujourd'hui, avec quelques autres officiers, vers les cabanes des Arfakis, au-dessus de Raoudi, et il a tué un oiseau de paradis mâle et deux femelles.

Ces messieurs ont assuré que ces oiseaux étaient plus fréquens et plus faciles à approcher dans cette partie du havre.

29.

La matinée a été belle, et il est tombé plusieurs grains dans l'après-midi. J'ai gardé le bord toute la journée, et je me suis souvent amusé à considérer l'activité que déployaient les naturels dans leurs marchés. Ils continuent d'apporter du poisson, du tabac et des coquilles. Les premiers jours ils nous avaient aussi offert de l'écorce de massoi; mais, voyant que cette denrée n'avait pas cours parmi nous, ils l'ont laissée de côté.

A sept heures du matin, désirant étendre mes courses plus avant dans l'intérieur, accompagné de Lauvergne et de Jean, je descendis en canot au grand village de Doreï.

Quatre jeunes Papous, à qui j'avais promis en récompense quelques bagatelles, devaient me conduire aux lieux que fréquentaient les oiseaux de paradis.

Après avoir marché durant dix minutes dans une

agréable vallée qui borde le rivage, on arrive à une côte d'une pente assez rapide, mais médiocrement élevée et généralement couverte de très-grands arbres. Les pluies avaient rendu le sentier très-glissant et difficile à pratiquer. Quand on a gravi à la hauteur de cent toises environ, l'on se trouve sur une espèce de plateau habité et cultivé par une tribu d'Arfakis, amie des Papous de la plage. Toutefois une défiance réciproque règne toujours entre ces deux peuplades. Lors du voyage de *la Coquille*, quand je découvris pour la première fois la résidence de cette tribu, les Papous de la plage employèrent tous les moyens possibles pour m'empêcher d'avoir aucune communication avec ces montagnards, tantôt m'affirmant qu'ils allaient me tuer et me couper la tête, tantôt en disant que c'étaient des imbéciles semblables aux animaux, incapables d'entendre mon langage non plus que le leur, et qui ne méritaient que mon mépris. Il était évident que ces Papous désiraient conserver le monopole du commerce, et paraissaient très-contrariés de voir les Arfakis participer aux avantages qu'ils retiraient de leurs relations avec nous.

A cette époque la tribu tout entière des Arfakis, qui me parut composée d'environ cent cinquante personnes, habitait deux immenses cabanes en bois, perchées sur des pieux de trente ou quarante pieds de hauteur, et dans lesquelles on montait par une pièce de bois entaillée. Cette pièce de bois se retirait durant la nuit et aux approches de l'ennemi. Chaque famille avait une cellule particulière, et chacune des caba-

1827.  
Août.

1827.  
Août.

nes ou hangars contenait une vingtaine de cellules.

Ces Arfakis me reçurent alors avec beaucoup de politesse, et, plus hospitaliers que les Papous, ils m'offrirent même quelques rafraîchissemens, ce que les autres n'avaient point l'habitude de faire.

Dans la position qu'occupaient primitivement les deux cabanes sur le bord d'un ravin profond et de la plate-forme qui les terminait, on jouissait de la vue la plus ravissante. L'ensemble du hâvre de Doreï, les riantes îles de Mana-Souari et de Masinapi, la côte entière fuyant vers le sud jusqu'aux limites de l'horizon, et par-dessus tout cela la chaîne imposante des monts Arfakis, formaient un tableau véritablement admirable. C'était la nature sauvage dans tout son luxe, dans toute sa sévérité. Sous les feux de la ligne, le voyageur contemple avec étonnement cette puissance de végétation, cette surabondance de sucs, qui couvre d'arbres, de fougères et de plantes parasites les terrains en apparence les plus arides et les plus rocailleux. Nulle part au monde je n'ai observé des végétaux d'une hauteur si démesurée; les dimensions ordinaires des arbres de ces forêts surpassent tout ce que j'ai jamais pu voir en ce genre.

Aujourd'hui ces deux grands hangars sont abandonnés et en ruines. Les Arfakis se sont logés dans cinq édifices plus petits, construits dans le même genre, mais moins élevés et situés à deux ou trois cents pas plus loin. Ils sont entourés de belles plantations de taro, de courges, de maïs, de calavanzas, bananiers, etc. Ces hommes sont venus amicalement

Pl. CXXII.

au devant de moi, et m'ont offert quelques rafraichissemens ; mais je les ai remerciés et j'ai passé outre.

1827.

Août.

Pl. CXXII.

Bientôt nous nous sommes retrouvés au milieu de vastes et sombres forêts ; alors mes guides m'ont assuré que là se trouvaient les oiseaux que je cherchais. Soit à cause de la pluie qui avait tombé dans la nuit, soit pour tout autre motif, je ne vis aucun de ces brillans volatiles, et je n'entendis pas même leur cri habituel *koua, koua*, etc., si perçant et si remarquable parmi tous les autres chants d'oiseaux. Ces forêts, peu garnies de sous-bois, sont faciles à traverser, et présentent même une promenade agréable sous leurs immenses et impénétrables dômes de verdure, au moment le plus brûlant de la journée.

Après avoir marché à grands pas durant plus de deux heures, après avoir franchi plusieurs ravins et quelques fourrés très-épais, sans faire aucune rencontre intéressante, nous descendîmes par une pente beaucoup plus douce que celle que nous avions suivie en montant, et nous nous retrouvâmes sur le bord de la mer, près de l'entrée du canal de Doreï, entre le cap Wakalo et la pointe Ambla.

Toute la portion de côte qui règne depuis cet endroit, jusqu'aux villages, forme une vallée d'un mille environ de largeur le long de la plage occupée par des plantations de diverse nature. Sans être bien entretenues, ces plantations offrent du moins un terrain plus découvert et plus praticable que partout ailleurs, autour du havre Doreï. De petits sentiers bien battus permettent à l'Européen de s'y promener sans fatigue.

1827,  
Août.

Je remarquai aussi que les diverses espèces d'insectes sont beaucoup plus variées et plus fréquentes dans ces lieux cultivés que dans ceux qui sont encore abandonnés aux mains de la nature. Sur le petit nombre de grands arbres qui ont été conservés au milieu de ces plantations, j'ai vu voltiger quelques émeraudes ; mais il m'a été impossible d'en approcher un seul à portée de fusil.

Pl. CXVI  
et CXXI.

J'ai cheminé le long du petit sentier qui suit la direction du rivage, et qui m'a ramené aux villages de Doreï et Kouao. A notre approche les femmes ont encore témoigné quelque timidité, mais les hommes et les enfans sont tout-à-fait familiarisés avec nous, et nous accompagnent sans peine partout où nous voulons aller. Après avoir conversé quelque temps avec eux, à l'ombre d'un bel *artocarpus*, vers trois heures je suis rentré à bord. La pièce la plus curieuse de ma chasse était un beau mainate, oiseau que j'avais vu trois ans auparavant à Soura-Baya, chez le colonel Bonelle, et qui est susceptible d'un certain degré d'éducation, comme en France le merle ou l'étourneau.

M. Quoy a tué un émeraude arrivé à l'instant où il ne possède encore que les deux filets de la queue et la gorge métallique, sans avoir ces flancs orangés qui donnent tant de prix à sa robe comme objet de parure. Divers autres chasseurs ont tué plusieurs colaos et gouras ou pigeons couronnés.

31. Une partie de l'équipage a été envoyée à l'aiguade pour laver son linge et ses hamacs. Les naturels ont

cessé d'apporter du poisson, sans doute à cause du peu de profit que leur présentait cette branche de commerce comparativement à celle des oiseaux de paradis.

1827.  
Août.

A neuf heures, j'ai mis pied à terre près du village de Doreï, et je me suis long-temps promené dans les bocages et les plantations voisines. Une sorte de langueur générale, un affaiblissement dans toutes les parties du corps, m'a fait perdre le goût des longues excursions : la relâche de Doreï n'a pas produit sur ma santé tout l'effet que j'en attendais.

A l'approche d'un grain fort noir, vers une heure après midi, j'ai frété une pirogue de naturels pour me ramener à bord. Comme j'y arrivais, le grain a éclaté, et la pluie a tombé par torrens jusqu'à cinq ou six heures du soir. La crue subite des torrens a couvert la rade d'eaux très-fangeuses : ces eaux roulaient vers la mer avec autant de rapidité que celles d'une rivière, et entraînaient une quantité prodigieuse de morceaux d'arbres et de débris de plantes arrachés aux forêts du rivage. Peu avant la nuit, le ciel s'est éclairci, et il a fait ensuite beau temps et calme.

Le reste de l'équipage est allé laver ses effets à l'aiguade. Les naturels ont cessé tout-à-fait d'apporter du poisson, et notre pêche à la seine comme au trémail est très-stérile, de sorte que nous sommes dans une grande pénurie de vivres frais. Nous sommes à peu près réduits aux corps des oiseaux tués à la chasse et préparés pour les collections d'histoire na-

1 septembre.

1827  
Septembre.

turelle : on assaisonne ces restes du mieux qu'il est possible, et on les mange avec plaisir, qu'ils aient appartenu à des pigeons, des colombes, des loris et des perruches, ou à des cacatoës, des martins-chasseurs ou pêcheurs et des oiseaux de paradis. Ceux-ci néanmoins ont une chair sèche et très-coriace.

A neuf heures, je suis descendu au torrent de Fanidi, et j'ai parcouru tous ses environs accompagné de quatre naturels qui m'ont été parfaitement inutiles. Après une course de six heures, souvent très-fatigante, à travers les broussailles et les lianes, je revins à bord, rapportant de ma chasse un manucode, un martin à longs brins et une grosse pie cendrée. Je remis toutes ces pièces à M. Quoy pour la collection du Muséum.

2. Aujourd'hui dimanche, l'équipage a eu repos complet. De dix heures à deux heures après midi, j'ai erré dans les bois voisins de l'aiguade et du côté d'Arkauki : là se trouve dans la forêt une grande percée, qui forme une tonnelle immense, où la promenade est moins pénible qu'aux environs. C'est là que j'ai passé la plus grande partie de mon temps, rêvant à l'avenir de notre campagne et à la direction que je devais lui donner en quittant Amboine.

Le résultat de cette course s'est borné à un pigeon nicobar et à un petit nombre d'insectes. Mes récoltes d'entomologie sont en quelque sorte devenues plus fructueuses à bord, car j'ai accoutumé les petits Papous à m'y apporter tout ce qu'ils trouvent en ce

genre, et je leur paie chaque individu un grain de verre, qu'il soit bon ou mauvais. Aussi sont-ils enchantés de ce nouveau genre de spéculation, et c'est à qui se présentera avec des poignées de thérates, tricondyles, punaises, cigales, etc., etc.

1827.  
Septembre.

La chaloupe est allée faire du sable, et le grand canot a été envoyé à la pêche sur la pointe Pazanza. Pour la première fois, il est revenu avec une quantité de poisson suffisante pour en donner à tout le monde, et notamment avec deux raies énormes.

3.

Maintenant que la conjonction approche, les marées augmentent beaucoup, et la mer découvre complètement au jusant jusqu'à une demi-encablure du navire, vers le fond du havre; puis la profondeur passe immédiatement à cinq ou six brasses. C'est le seul endroit où le rivage soit bordé par un banc, et ce banc s'est trouvé formé sans aucun doute par les atterrissemens dus aux torrens du fond du havre.

Toute la journée, je me suis senti très-affaibli; et dans la soirée j'ai même failli me trouver mal: il m'a fallu de nouveau recourir à une diète sévère. Tout le reste de l'équipage se porte bien, hormis le maître charpentier qui décline visiblement.

Il a fait calme, et le ciel a été nuageux une partie de la journée. Comme à l'ordinaire, un grand nombre de chasseurs courent les bois dans toutes les directions, isolément et accompagnés chacun d'un ou deux naturels qui leur servent de guides. Mais comme je compte remettre à la voile après-demain, j'ai prévenu M. Jacquinet que demain les officiers

4.

1827. et les maîtres pourront seuls quitter le navire, le  
Septembre. reste des hommes étant nécessaire aux travaux.

5. Le temps étant au beau, les voiles ont été mises au sec, et la chaloupe a été envoyée faire un dernier voyage à l'aiguade pour emplir les pièces qui restent vides sur le pont. La mer n'étant pas tout-à-fait basse, elle a dû attendre assez long-temps afin de pouvoir faire son eau plus facilement.

Comme de coutume, les chasseurs couraient les bois depuis le point du jour. Nous n'avions vu paraître à bord que deux ou trois naturels et quelques enfans. Pourtant j'étais loin de m'attendre à rien de fâcheux, et notre confiance à tous était montée au plus haut degré à l'égard de nos hôtes.

Nous nous occupions donc paisiblement des apprêts du départ, lorsqu'à neuf heures et demie du matin, nous entendîmes tout-à-coup des cris aigus du côté de la chaloupe. Plusieurs de nos hommes parurent en désarroi à la plage, criant de toutes leurs forces, qu'ils étaient attaqués à coups de flèche par une troupe de sauvages. L'un d'eux, Grasse, dans sa frayeur, s'écria que la chaloupe était crevée, et s'élança à la nage pour regagner le bord.

A cette sinistre nouvelle, je fis sur-le-champ embarquer dix ou douze hommes armés pour aller au secours des chaloupiers, et en même temps je fis tirer un coup de caronade chargée à boulet pour rappeler ceux qui se trouvaient à la chasse. Ceux-ci étaient MM. Quoy, Guilbert, Dudemaine, Bertrand, les maîtres Audibert et Imbert, et les matelots Rey et

Imbert. Leur sort m'inspira la plus vive inquiétude , et je craignis un moment, de la part des Papous de Doreï , une perfidie semblable à celle des naturels de Tonga.

1827.  
Septembre.

Dès le premier moment d'alarme , les enfans des sauvages qui restaient à bord s'étaient enfuis dans leurs pirogues avec précipitation , frappés d'épouvante et criant d'un ton de terreur : *Arfaki, Arfaki!* Un instant après , la chaloupe parut hors de l'entrée du ruisseau , et fut de retour avec le grand canot , ramenant le matelot Bellanger grièvement blessé d'un coup de flèche. Ce trait , qui était un simple roseau garni d'une pointe très-acérée , était entré par le dos , avait profondément pénétré dans les chairs , et était ensuite tombé dans le mouvement que Bellanger avait fait pour s'enfuir.



1827.  
Septembre.

Après avoir repris leurs sens, Quemener et Vigneau racontèrent qu'étant tous les deux occupés à puiser de l'eau avec Bellanger, ils avaient tout-à-coup vu tomber celui-ci percé par la flèche. Au même instant, deux sauvages s'étaient précipités au milieu d'eux pour se saisir d'un seau qu'ils avaient à la main. Nos hommes s'étaient enfuis en toute hâte vers la chaloupe, et de leur côté les sauvages avaient disparu à travers la forêt. Les hommes que j'avais envoyés dans le grand canot n'avaient pu rien découvrir, et s'étaient contentés de ramasser la flèche meurtrière qu'ils m'avaient apportée et que j'ai conservée.

D'après ce récit, il me parut vraisemblable que c'était aux Arfakis seuls, habitans des montagnes et ennemis jurés des Papous, que nous devons attribuer cet outrage. Les cris des enfans en quittant le navire, et la conduite constamment amicale des Papous, donnaient un nouveau poids à cette opinion.

Toutefois, pour ne négliger aucune des précautions nécessaires en pareille circonstance, et pour protéger le retour de nos chasseurs, j'expédiai le grand canot bien armé vers le village de Doreï, sous les ordres de MM. Gressien et Paris. Je leur donnai l'ordre de se tenir à bonne portée du village, et d'observer avec soin les mouvemens des naturels; si ces mouvemens étaient évidemment hostiles, ils devaient revenir sur-le-champ à bord; sinon, leur consigne était de ne faire eux-mêmes aucune démarche suspecte ni imprudente, et d'attendre paisiblement le retour des chasseurs pour les ramener à bord. Au cas où les na-

turels eussent agi hostilement , j'étais décidé à conduire immédiatement la corvette près de leur village, pour le détruire de fond en comble; un châtement prompt et sévère pouvant seul arrêter ces insulaires dans le cours de leurs attentats.

1827.  
Septembre.

Mais vingt minutes après le départ du canot , Audibert, Imbert, Rey et Jean, qui s'étaient peu éloignés du navire, parurent successivement sur la plage de Ninou-Kamoudi. Chacun d'eux était accompagné de Papous qui avaient continué de se montrer à leur égard dans les mêmes sentimens de bienveillance et d'amitié; ce qui me tranquillisa déjà beaucoup sur le sort des autres personnes.

Bientôt M. Bertrand arriva tout tremblant d'effroi dans une petite pirogue conduite par le capitain Oukema , le seul Papou qui dans cette alerte eût osé se hasarder à venir à bord. L'honnête capitain se trouvait à la pêche; au bruit du canon et au son des conques qui résonnaient parmi les sauvages, il s'était rapproché des villages, avait pris M. Bertrand dans sa pirogue et avait eu la complaisance de le ramener à bord. Celui-ci avait vu tous les habitans des deux villages prêts à prendre la fuite dans les bois; les hommes étaient armés de toutes pièces, les femmes et les enfans étaient chargés des ustensiles les plus nécessaires. Ces malheureux semblaient redouter à la fois l'irruption des Arfakis et la vengeance des Européens.

Enfin, vers onze heures et demie, le grand canot fut de retour à bord, ramenant sains et saufs les trois

PI. CXV.

1827.  
Septembre.

derniers chasseurs qui nous manquaient encore, MM. Quoy, Guilhert et Dudemaine. Ces messieurs n'avaient rien observé qui pût donner lieu aux moindres soupçons sur la bonne foi des naturels. Ils étaient dispersés fort avant dans l'intérieur, quand ils entendirent le coup de canon. A ce signal, ils imaginèrent que nous étions aux prises avec les Papous, et comme ils se trouvaient entièrement au pouvoir de ceux-ci, on peut deviner quelle fut leur inquiétude. Mais elle se dissipa à leur arrivée devant le village; les naturels s'occupaient uniquement à chercher leur propre salut dans une prompte retraite, et ils firent à peine attention aux Français qui n'eurent aucune peine pour rejoindre le grand canot.

Alors le bon Oukema s'efforça de nouveau, moitié en malais qu'il parlait passablement, moitié par gestes, de me convaincre que les Arfakis seuls avaient pu commettre cet attentat contre nos hommes. Ces Arfakis, leurs ennemis irréconciliables, parcourent les bois, se tiennent des journées entières à l'affût pour surprendre un Papou; quand ils réussissent, ils le percent de flèches, puis s'élancent sur leur victime, lui tranchent la tête et l'emportent en triomphe pour la suspendre aux portes de leurs cabanes. Mais les Papous en agissent de même avec leurs ennemis, et les têtes que nous avons remarquées sur quelques-unes de leurs cabanes et sur leurs tombeaux provenaient de ces sortes d'expéditions.



1827.  
Septembre.

Du reste notre capitaine assurait que ni les Papous, ni les Arfakis, n'étaient anthropophages. Mais les *Harfours*, habitans de l'intérieur, ne se font aucun scrupule de cette pratique horrible ; ce sont eux qui tuent les oiseaux de paradis et les vendent aux Papous, pour des haches, des couteaux et des étoffes, et le principal entrepôt de ce commerce paraît être à Embarbaken. Les Arfakis ne tuent point d'oiseaux de Paradis, mais ils cultivent une grande quantité de tabac.

A mon tour, je mis en usage toute mon éloquence pour persuader à Oukema que les Papous n'avaient rien à redouter de nous, et pour gage de mes bonnes dispositions, je lui fis présent de deux mouchoirs et d'une médaille en bronze, dont je lui expliquai la destination. Il suspendit la médaille à son cou, et noua les deux mouchoirs autour de sa tête en façon de turban ; puis il me demanda la permission d'aller les montrer à ses compatriotes.

1827.  
Septembre.

Une heure après, les pirogues sont revenues le long du bord, plus nombreuses que jamais, et les naturels ont recommencé leurs marchés avec la même confiance et la même sécurité qu'auparavant.

M. Gaimard avait, au premier abord, jugé l'état du blessé alarmant, en ce que la pointe de la flèche avait pénétré près des poumons ; mais, en examinant plus attentivement la blessure, elle lui donna plus d'espoir. Oukema a voulu voir la flèche et la blessure ; après un examen sérieux, il a prononcé que ce ne serait rien. Il nous a expliqué, avec beaucoup de sagacité, dans quel cas de semblables blessures peuvent devenir dangereuses et même mortelles.

Nous avons terminé tous les préparatifs nécessaires pour que notre départ puisse avoir lieu demain de bon matin. Les naturels ont quitté le navire fort tard, et le capitain s'est retiré le dernier de tous, après avoir fait ses adieux, le cœur gros de soupirs. Il est vrai qu'il avait bu un peu trop copieusement de l'eau-de-vie (*rak*) dont il était très-friand, et ses libations avaient pu donner une nouvelle énergie à sa tendresse.

Le résultat des observations de M. Jacquinot a placé notre observatoire de Doreï par  $0^{\circ} 51' 43''$  Lat. S. et  $131^{\circ} 39' 30''$  Long. E. Notre longitude diffère de six minutes de celle de M. Duperrey, et cette différence provient d'une part de ce que cet officier a adopté pour la plus occidentale des îles Mispalu une longitude plus forte que la nôtre, et de l'autre en ce qu'il a trouvé une plus grande différence que nous entre la longitude de Mispalu et celle du hâvre Doreï.

Des observations plus suivies et plus rigoureuses concilieront par la suite ces légères différences.

1827.  
Septembre.

Avant de quitter Doreï, nous allons présenter ici d'une manière succincte le résumé des observations d'ailleurs peu complètes que nous avons pu réunir sur les habitans et les productions de cette partie de la Nouvelle-Guinée.

Bien que Saavedra, Gaëtan, Schouten, Tasman et Dampier eussent tour à tour exploré quelques-unes des parties de la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée, les relations de leurs voyages ne nous avaient laissé que des notions très-vagues sur les habitans de cette grande terre. L'Anglais Forrest, qui visita le hâvre Doreï en février 1775, fut le premier qui donna aux Européens des renseignemens exacts et détaillés sur les mœurs des Papous et sur les productions du pays. Après lui le lieutenant de vaisseau Duperrey visita le même point au mois d'août 1824, et passa quinze jours en ce mouillage. Les officiers de *la Coquille* levèrent un plan fort exact du hâvre et de ses environs, et les naturalistes de l'expédition recueillirent une foule de matériaux pour la science dans les règnes divers de la nature. Quant à ce qui a trait aux relations des Français avec les Papous, et aux observations recueillies sur le compte de ces insulaires, le public attend encore la relation de M. Duperrey.

Le hâvre de Doreï se trouve immédiatement situé au sud du cap Mamori, qui forme la pointe occidentale la plus extérieure de l'entrée de la grande baie du Geelwink.

1827.  
Septembre.

On pénètre dans le havre par un canal étroit de trois milles de longueur, formé d'un bord par la côte de la presqu'île Mamori, de l'autre par les îles Mana-Souari, Masmapi, et par deux bancs à fleur d'eau. Le havre lui-même n'a pas plus d'un demi-mille de profondeur, sur deux cents toises de largeur, avec un fond régulier de douze brasses, sable et coquilles. Malgré l'exiguité de ce bassin, les bâtimens de tout rang peuvent y compter sur un mouillage sûr et abrité contre les vents et la houle du large. Mais comme il se trouve environné de forêts profondes, et que le fond offre beaucoup de vases souvent à sec, à la longue ce séjour serait sans doute peu salubre pour des Européens, surtout dans la saison des pluies.

Tous les environs du havre proprement dit sont occupés par des forêts à l'état de nature, situées sur un sol entièrement madréporique qui s'élève en pente très-douce. Mais les lits des torrens sont semés de nombreux cailloux de nature granitique, entraînés **probablement des stations plus élevées**. Déjà, à cent toises au plus au-dessus du niveau de la mer, les roches voisines des cabanes des Arfakis sont des masses compactes de granit, à angles émoussés, à faces souvent verticales et aplanies. Tout annonce que la charpente entière des monts Arfak appartient à ce genre de formation considérée comme primordiale par les géologues du jour.

Comme à la Nouvelle-Irlande, les forêts de la Nouvelle-Guinée sont principalement composées de *ptero-carpus*, *inocarpus*, *mimosa*, *croton*, *scævola*, *bru-*

*guera, sonneratia, hibiscus, pandanus, sagus, cy-cas, etc.*, etc., et d'une foule de fougères. Le *tectona* est aussi fort commun, mais il est à remarquer que ce bel arbre ne forme ordinairement dans ces forêts que les voûtes du second ordre. Celles-ci sont dominées par les tiges des *pterocarpus* et des *mimosa* qui semblent de loin former une seconde forêt au-dessus de la première.

1827.  
Septembre.

Comme je l'ai déjà dit, les terres cultivées ne commencent qu'aux villages, et s'étendent tout le long de la rive septentrionale du canal. La terre est d'une nature si riche qu'il suffirait de la remuer et d'arracher les mauvaises herbes pour obtenir les plus abondantes récoltes. Mais les Papous sont aussi paresseux que peu intelligens en fait de culture, et les plantes alimentaires sont le plus souvent étouffées par le mélange des plantes parasites. Les plantations d'*aram* seules m'ont paru un peu plus soignées.

Les habitans de Doreï semblent provenir d'origines très-mélangées, et le caractère de leur physionomie varie à l'infini. Toutefois j'ai cru découvrir que toutes ces variétés devaient se rapporter à trois nuances principales, l'une que je nommerai *Papou*, du nom qu'elle porte habituellement dans le pays; la seconde variété se compose de métis tenant plus ou moins à la race Malaise ou Polynésienne; enfin je désignerai la troisième par le nom de *Harfour*, qu'elle a reçu depuis long-temps dans les diverses îles Moluques.

Pl. CXVII,  
CXVIII,  
CXXVIII,  
et CLXIV.

Les Papous proprement dits, du moins d'après l'opinion de la plupart des voyageurs, sont des hommes

1827.  
Septembre.

au corps grêle, à la taille moyenné, svelte et dégagée, et aux membres peu fournis. Leur physionomie est agréable, le tour du visage ovale, les pommettes sont légèrement saillantes, les lèvres assez minces; la bouche est petite, le nez arrondi et bien dessiné; leur peau douce, lisse, est d'un brun très-foncé sans être noire. Elle offre peu de barbe et de poils sur les diverses parties du corps; les cheveux sont naturellement crépus, mais c'est l'habitude de les friser continuellement qui leur donne cet air ébouriffé, et charge leurs têtes de ces énormes crinières qui frappèrent vivement les premiers Européens. Cette race paraît être d'un caractère timide et peu entreprenant. Elle a fixé sa résidence sur les bords de la mer, où elle habite de longues cabanes en bois élevées sur des pieux enfoncés dans les eaux mêmes de l'Océan. Les Papous constituent la majorité de la population des rivages depuis l'île Waigiou jusqu'à Doreï. Nos données sur les habitans des parties plus orientales de la Nouvelle-Guinée sont trop vagues pour rien affirmer à cet égard.

Mélangés avec ces Papous, en nombre un peu inférieur, vivent des hommes plus petits, trapus et d'une constitution beaucoup plus vigoureuse. Leur physionomie est toute différente, leur figure est presque carrée, aplatie et anguleuse, leurs traits heurtés, leurs pommettes très-saillantes, la bouche grande, les lèvres épaisses, le nez plus épaté et souvent pointu. Leur peau plus rude offre toutes les nuances depuis le brun foncé et luisant des Papous, et la teinte sale

et enfumée des Harfours, jusqu'au simple basané des Malais. Ces hommes ne portent presque jamais leurs cheveux en boule arrondie et frisée comme les Papous, mais ils se contentent de les relever et de les soutenir en chignon au moyen d'un peigne, ou de les couvrir avec un mouchoir ou un morceau d'étoffe roulé en forme de turban.

1827.  
Septembre.

Enfin, quoique beaucoup moins nombreuse, se distingue une troisième variété d'hommes petits, agiles et vigoureux comme les précédens. Mais leurs traits sauvages, leurs yeux hagards, leur teint fuligineux et leur maigreur habituelle rappellent à l'instant le type ordinaire des Australiens, des Nouveaux-Calédoniens, en général des Océaniens de la race noire. Ces hommes, fidèles aux usages de leur race, pratiquent le tatouage par cicatrices, marchent habituellement nus ou couverts seulement d'une ceinture, et laissent flotter leurs cheveux à l'aventure, ou se contentent de les tortiller en mèches, comme dans les autres îles de l'Océan-Pacifique. Je ne doute nullement que ces derniers hommes ne soient les vrais indigènes du pays : les Arfakis et les Harfours, que j'ai eu l'occasion de voir, se rapportent à cette variété, et le fait sera avéré si l'on reconnaît un jour que les habitans de l'intérieur de la Nouvelle-Guinée appartiennent aussi à la même famille.

Les individus de la seconde variété ont tout-à-fait l'air d'être des hybrides dus au mélange des Malais les plus orientaux avec les Papous ou les noirs océaniens. Quelques-uns ne diffèrent presque aucunement des

1827.  
Septembre. habitans de Guebe ou de Guilolo, tandis que d'autres se rapprochent par des nuances insensibles des Papous ou des Mélanésiens.

Mais les véritables Papous noirs, à la figure douce, aux formes molles et arrondies, et à la chevelure en ballon, doivent appartenir à une race étrangère, dont il serait aujourd'hui très-difficile de tracer l'origine, et qui vint un jour occuper tous les rivages de Waigiou et de la Nouvelle-Guinée, au moins jusqu'à Doreï.

A ces nuances de couleur et de constitution, m'a paru se rattacher directement l'influence des divers individus dans l'ordre social. Les koranos, les capitans, les rajass, en général tous les chefs sont pris dans la seconde variété; c'est aussi dans cette classe que se trouvent les véritables négocians, ceux qui font des voyages en pirogues ou en korokoros le long de la plage. Leur ton de supériorité se décèle à l'instant dans leurs rapports avec les hommes des autres classes, et la plupart d'entre eux savent parler le malais plus ou moins couramment.

Les Papous forment la masse du peuple; parmi eux je n'ai presque point vu d'individus qui affectassent une autorité positive sur les autres. Ils ne connaissent ordinairement que très-peu de mots malais; ils parlent le papoua, qui en diffère essentiellement; et ils portent rarement les étoffes indiennes ou chinoises dont sont presque toujours vêtus les métis un peu aisés.

Les véritables indigènes sont les plus misérables.

La plupart semblent réduits à un état de servitude ou au moins de domesticité. Il est probable qu'ils sont les descendans d'une race conquise. Nous avons déjà raconté que les Arfakis des environs de Doreï vivent dans un état d'hostilité perpétuelle avec les Papous, à l'exception d'une petite peuplade qui avait fait alliance avec eux-ci. Néanmoins ces derniers Arfakis ne parlaient ni le malais ni le papoua, et les Papous exerçaient une sorte de monopole sur les productions de leur sol.

1827.  
Septembre.

Tous les habitans de Doreï reconnaissent la suzeraineté du sultan de Tidore, et, malgré la distance, chaque année un navire va porter à ce souverain les hommages et les tributs de ses sujets de Doreï. Ces tributs consistent en esclaves des deux sexes, écailles de tortues, oiseaux de paradis, cire, etc.

Les habitans de Doreï sont distribués en quatre villages situés au bord de l'eau; deux sont sur la rive septentrionale du hàvre, et les deux autres sur les îles Mana-Souari et Masmapi. Chaque village renferme de huit à quinze maisons établies sur des pieux; mais chaque maison se compose d'une rangée de cellules distinctes, et reçoit plusieurs familles. Quelques-unes de ces maisons contiennent une double rangée de cellules séparées par un couloir qui règne dans toute leur étendue. Ces édifices, entièrement construits en bois grossièrement travaillé, sont percés de toutes parts à jour et branlent souvent sous les pas du voyageur. Du reste, les jolis dessins de M. Sainson en donnent l'idée la plus exacte. Toute

1827. la population de Doreï ne doit pas monter à plus  
Septembre. de quinze cents ames.



Naturellement défiants et très-jaloux de leurs femmes, les Papous ne nous admettaient dans leurs cases qu'avec la plus grande répugnance, de sorte que nous ne présenterons aucuns détails sur leurs habitudes domestiques. Nous garderons le même silence sur leurs cérémonies religieuses et la forme de leur gouvernement, matières sur lesquelles nous sommes réduits à de simples conjectures.

Toutefois les idoles que l'on trouve sur leurs tom-  
PL CXXX. beaux, les amulettes qu'ils portent au cou et aux  
M. CXXV. oreilles, et leur maison sacrée, annoncent évidem-  
ment des traces d'un culte quelconque. Divers mor-  
ceaux de leurs grossières sculptures rappellent le  
style égyptien dans son enfance. Les coussinets en  
bois ornés de deux têtes de sphinx ont une parfaite  
identité avec les ustensiles de même nature que l'on

trouve tous les jours dans les tombes égyptiennes. Cette similitude est telle, que la première fois que je

1827.

Septembre.



visitai le cabinet de feu M. Denon, je crus que ces objets avaient été rapportés de la Nouvelle-Guinée et placés par erreur parmi ceux d'industrie égyptienne. Enfin, les fréquentes effigies de crocodiles, de chiens, et autres animaux qu'on trouve sur leurs maisons, sont-ils de simples ornemens, ou ne se rapportent-ils pas plutôt à une sorte de culte rendu à ces animaux ? Il est certain, dans tous les cas, que les Malais ont apporté à ce peuple quelques notions confuses de l'islamisme.

Les habitans de Doreï rendent certainement une espèce de culte aux restes de leurs parens ; leurs tombeaux sont entretenus avec un grand soin, et garnis d'offrandes qu'on a soin de renouveler à certaines époques. Quelques-uns de ces tombeaux, dans leur construction, offrent certaines idées de goût et même d'élégance.

PL. CXXXI.

1827.  
Septembre.

Ces peuples fabriquent des nattes en feuilles de bananier qu'ils teignent des plus brillantes couleurs et qu'ils ornent de franges artistement découpées. Leurs femmes travaillent une poterie fort grossière qui suffit à leurs besoins bornés.

Leurs armes habituelles sont l'arc et les flèches dont ils se servent avec dextérité, la lance et un bouclier long et étroit : en outre, chacun d'eux possède ce couperet d'un acier fortement trempé que les Malais ont nommé *parang*, et qui leur sert à la fois d'arme et d'instrument tranchant pour tous les besoins de la vie. Aussi ces sauvages ne faisaient que très-peu de cas de nos couteaux, de nos bracelets, et même de nos meilleures haches.

Leur nourriture consiste principalement en chair de tortue, pain de sagou, poissons, coquillages, et dans les fruits et racines que leur sol produit avec profusion. Les fours souterrains des Polynésiciens leur sont inconnus, et ils se bornent à faire rôtir leurs aliens sur les charbons ardents, ou bien à les placer sur des treillages élevés à une certaine hauteur au-dessus du foyer. Ce dernier moyen est surtout employé pour préparer des quantités considérables de poisson ou de chair de tortue. Aussi rencontre-t-on souvent le long de la côte ces sortes de grils toujours prêts à servir en cas de besoin.

Tous ces sauvages ont adopté l'usage de mâcher le bétel mélangé avec l'arek et la chaux. Le kava leur est inconnu, et je ne leur connais aucune liqueur

enivrante, bien qu'ils aient un penchant pour toutes les boissons spiritueuses.

1827.  
Septembre.

Les Papous proprement dits pratiquent le tatouage ponctué par dessins, mais toujours avec réserve, et borné ordinairement à certaines figures isolées ou à des lignes éparses sur diverses parties du corps. Les Harfours se bornent au tatouage par incisions profondes. L'ornement favori de tous consiste en ces bracelets de coquillages ou d'écaille de tortue bien polis et bien travaillés dont l'usage a pénétré si loin vers l'Orient : ils ont aussi des bagues, des pendans d'oreilles de la même matière. Le comble de la magnificence et le dernier degré du luxe est pour eux de pouvoir se procurer ces ornemens en argent.

Ces naturels fabriquent en pailles peintes de *pan-danus* et de bananier une foule de petits coffrets carrés, ronds et ovales, fort bien travaillés et d'une surprenante solidité, eu égard à la fragilité de la matière dont ils sont composés. Mais il est évident que ce genre d'industrie leur a été apporté par les Malais.

Parmi les Harfours, quelques-uns ont la cloison du nez percée et traversée par un petit cylindre en bois, en os ou en coquillage bien poli.

Leurs instrumens de musique sont le tam-tam recouvert à une de ses extrémités par une peau de lézard, une guimbarde grossière faite avec une lame de bambou, le syrinx ou flûte de pan et la coquille percée du *murex tritonis*, qui se trouvent dans toute la Polynésie.

1897.  
Septembre.  
Pl. CVIII.  
Pl. CIL

Leurs embarcations affectent toutes les formes , depuis les radeaux les plus grossiers et les pirogues les plus simples jusqu'aux légers et élégans korokoros des Malais. Le petit navire sur lequel la députation de Doreï va chaque année porter le tribut au sultan de Tidore, m'a paru se rapprocher singulièrement du gabarit d'une chaloupe ou plutôt d'un pilote-boat de quinze ou vingt tonneaux.

Ce peuple n'élève qu'un petit nombre de cochons et de volailles. Pourtant les forêts nourrissent beaucoup de ces premiers animaux à l'état sauvage. Autant que nous avons pu nous expliquer avec ces hommes, le babiroussa leur serait inconnu, et ils ne nous ont indiqué aucune espèce de grand quadrupède. Il serait néanmoins surprenant qu'une île aussi étendue fût dépourvue de grands quadrupèdes. Du reste, nous y avons trouvé le casoar, le phalanger kouskous, le kangarou d'Arrow et une petite espèce de mammifère nouvelle.

Nous réservons pour un autre temps le peu d'observations que nous avons à présenter sur la langue des Papous. Ici nous rappellerons seulement que, comme toutes celles des peuples noirs, elle nous a paru varier de tribu à tribu et ne reposer sur aucun principe fixe.

---

## CHAPITRE XXIX.

TRAVERSÉE DE DORRE A AMBOINE ET SÉJOUR DANS CE PORT.

Dès cinq heures et demie du matin l'ancre fut levée; à l'aide du courant, du grand canot qui nous remorquait, et de nos avirons de galère, nous réussîmes, malgré le calme, à filer près d'un nœud le long du canal. Au moment où nous passions devant les villages de Doreï et de Kouao, une foule de pirogues se détachèrent du rivage et se dirigèrent vers la corvette, dans l'espoir de commercer encore une fois avec nous. Mais il était important de ne souffrir aucun motif de distraction pour les hommes de l'équipage, et je fis défendre sévèrement à tout autre naturel qu'au capitain Oukema de monter à bord. Les pauvres Papous, désappointés après nous avoir tristement regardés et nous avoir suivis durant quelque temps, prirent enfin le parti de se retirer chez eux; à huit heures nous étions complètement débarrassés de leur présence.

Le calme nous retint long-temps en travers et à

1827.

6 Septembre.

1827.  
Septembre.

moins d'un mille de la pointe Ambla. Enfin à dix heures du matin une faible brise du N. E. nous permit de nous écarter un peu de la côte ; comme nous nous trouvions à une demi-lieue environ au large de la pointe Ambla et de la pointe Mangueao, on vit tout-à-coup le fond sous la quille du navire. La sonde rapporta successivement neuf, douze et quinze brasses, fond de corail, puis elle cessa de rencontrer le fond. Ce plateau de corail, au milieu des grands fonds qui l'environnent, pourrait être utile aux navires qui, arrivant trop tard pour donner dans le hâvre, s'écarteraient d'y jeter un pied d'ancre pour éviter l'effet incertain des courans durant la nuit. Dans l'espace voisin, et même dans l'intérieur du chenal, les officiers de la *Coquille* n'avaient pas trouvé de fond à cinquante brasses. Ce plateau isolé ne serait-il pas la base d'une île qui s'élève lentement du sein de la mer, et qui pourra se revêtir un jour d'une végétation active comme celles de Mana-Souari et de Masmapi ?

La brise faible, incertaine et variable du N. O. à l'O. N. O., nous permet à peine dans toute la journée de nous écarter à une distance raisonnable de la côte de Mamori.

Nous quittons Doreï avec notre provision complète d'eau et de bois renouvelée. Malgré la privation de vivres frais, tout l'équipage se porte bien ; la relâche a procuré à M. Quoy une quantité de matériaux intéressans pour ses travaux sur les mollusques ; la collection du Muséum s'est accrue d'un grand nombre

d'oiseaux rares et précieux, et les cartons de M. Sainson ont reçu une foule de nouveaux dessins pleins de charme et de vérité. Chacun des membres de l'expédition s'est procuré, par des échanges, un nombre plus ou moins grand d'émeraudes préparés par les sauvages. Mais peu de personnes ont pu tuer elles-mêmes ces brillans oiseaux et posséder leurs dépouilles complètes, car il n'y a eu que douze de ces oiseaux tués par les chasseurs, savoir : trois par M. Guilbert, trois par M. Bertrand, trois par le commis aux vivres, Imbert, un par M. Gressien, un par M. Gaimard, et un par Audibert. Sur *la Coquille*, on s'en était procuré cinq ou six de plus; le temps étant généralement plus beau, ces oiseaux se montraient alors bien plus fréquemment.

1827.  
Septembre.

Le calme persiste, et n'est quelquefois interrompu que par de faibles risées de vent du N. O. au S. O. Aussi nous gouvernons à peine; le courant de l'est a même beaucoup perdu de son action, et nous restons à cinq ou six lieues de terre, exposés à une chaleur accablante de 29 et 30° à l'ombre.

7.

Malgré les ennuis d'une semblable navigation, ces contre-temps ne m'affectent que médiocrement. Nous nous trouvons devant une portion de côte déjà explorée par d'Entrecasteaux, et la petite lacune de vingt-cinq lieues qu'avait laissée ce navigateur avait déjà été remplie par M. Duperrey. Peu jaloux de revenir sur des travaux déjà faits, nous nous sommes bornés à prendre de temps en temps des relèvemens pour vérifier les opérations de nos prédécesseurs, et

1827.  
Septembre. nous nous sommes trouvés parfaitement d'accord avec eux.

8. Dans la nuit, il a passé des grains assez violens. Mais le jour suivant, vers onze heures du matin, la brise s'est établie à l'E. S. E., et nous avons fait route plus régulièrement le long des côtes de la Nouvelle-Guinée, devant l'enfoncement où doit se trouver le petit port du Geelwink. Au soir le temps est redevenu orageux, le vent a sauté à divers airs du compas, et nous avons fait peu de route dans la nuit.

Bellanger, dont la blessure avait d'abord causé de l'inquiétude à M. Gaimard, se rétablit à vue d'œil, et sera bientôt en état de reprendre son service.

9. Sur les dix heures du matin il s'est formé une petite brise d'est qui nous a permis de poursuivre tout doucement notre route. Le matin nous passions à trois lieues des terres du cap Embarbaken, et le soir nous étions arrivés à peu près à la même distance de la pointe Toupet : l'espace compris entre ces deux promontoires creuse dans les terres, qui sont généralement acores, couvertes de bois et sans aucune apparence de culture. Deux ou trois fumées isolées, les seules que nous ayons remarquées, indiquent une faible population. Dans l'intérieur, continue de régner la haute chaîne des monts Arfak qui de Doreï s'étend jusqu'au cap de Bonne-Espérance et même au-delà. Deux pitons plus élevés encore que le reste de la chaîne dominant le cap Embarbaken.

Nous avons poursuivi lentement notre route jusqu'à minuit, pour nous rapprocher des îles Mispalu

que je tiens beaucoup à reconnaître demain dans la journée. Depuis deux jours le courant est très-faible.

1827.  
Septembre.

A cinq heures et demie du matin j'allais faire servir à l'ouest, avec une jolie brise d'E. N. E., quand j'ai tout-à-coup découvert les deux îles Mispalu à peu de distance dans le sud-sud-ouest. Déjà nous avons dépassé le cap de *Goede-Hoop* (cap de Bonne-Espérance). C'est le cas de faire observer, en passant, que ce nom fut donné primitivement par Schouten à la pointe occidentale de l'île Mysory, et c'est par erreur qu'il a été transféré à une pointe de la Nouvelle-Guinée beaucoup plus reculée vers l'ouest. Dampier nous paraît être le premier voyageur qui ait fait cette méprise; tous ceux qui l'ont suivi ont adopté sa désignation, et nous avons pensé que cet abus de noms était consacré par un trop long emploi pour essayer de le détruire. Nous nous sommes contentés de le signaler.

10.

Je manœuvrai de manière à me placer sur le méridien de Mispalu au moment des observations d'angles horaires; à neuf heures dix minutes, M. Jacquinot put en observer, tandis que nous nous trouvions précisément à dix milles au nord du monde du plus occidental de ces deux îlots.

Le résultat des observations de cette année plaça l'île Mispalu occidentale par 129° 43' longitude est, c'est-à-dire quatre minutes plus à l'ouest que d'Entrecasteaux, et cinq minutes et demie plus à l'ouest que M. Duperrey.

Cette opération terminée, il ne s'agissait plus que de poursuivre, le plus lestement possible, ma route

1827.  
Septembre.

vers Amboine. Les vents malheureusement établis au S. O. et O. S. O. me forcèrent de renoncer au projet que j'avais formé depuis long-temps de me diriger, par le détroit de Dampier, entre Waigiou et Batanta. Malgré ma répugnance, il me fallut suivre la route tant rebattue par les navigateurs, au nord de la première de ces îles. Depuis le matin les pitons sourcilieux qui la couronnent se montraient aux bornes de l'horizon, à plus de vingt lieues de distance, et le soir nous découvrons une grande partie de ses terres, bien qu'éloignées encore de dix ou douze lieues.

Le courant a repris toute son action; nous cinglons précisément sous l'équateur, et nous subissons tous l'action d'une chaleur accablante que redouble le voisinage des grandes terres de la Nouvelle-Guinée.

11.

A neuf heures du matin, nous trouvant sur le méridien de la pointe Pigot, on a observé des angles horaires qui l'ont placée, d'après nos déterminations définitives, par 128° 55' longitude est. Dans l'après-midi nous passions entre les îles Aïou et Manouaran, et nos yeux reconnaissaient avec satisfaction les diverses parties de Waigiou que nous avons déjà vues deux fois sur *la Coquille*. La forme bizarre de la *Corne-de-Buffle* nous rappelait surtout notre séjour au hâvre de Fofahak, nos paisibles communications avec les naturels, et nos actives recherches dans les forêts qui environnent de toutes parts ce beau bassin.

Malgré le calme et le beau temps, nous n'aperçûmes, dans la soirée, qu'une seule pirogue qui se rendait des îles Aïou vers la pointe orientale de Wai-

giou. Le matin nous avons aussi observé un brick devant nous , à deux lieues de distance , et qui faisait en apparence la même route que nous ; mais il disparut à nos regards au commencement de la nuit.

1827.  
Septembre.

La brise fixée encore une fois au S. O. et O. S. O. nous réduit à courir des bordées pour avancer dans l'est. Heureusement le courant nous entraîne dans cette direction. A midi nous passons à huit milles au nord de l'île En , et durant la nuit nous contournons , avec une brise incertaine et variable , à deux ou trois milles de distance , la chaîne escarpée des îles Vayag ou Quoy , Stéphanie et Quélen. Nous avons soin de porter l'attention la plus vigilante à nos manœuvres.

12.

Aussitôt que le jour a reparu , nous avons forcé de voiles pour donner dans le passage entre les îles Syang et Quélen. Une jolie brise de S. S. E. nous poussait doucement sur la plus belle mer du monde ; à midi nous avons déjà franchi ce pas , et nous naviguons dans la mer des Moluques. Près de la pointe ouest de Syang , nous distinguâmes un petit îlot remarquable par deux ou trois arbres isolés et fort élevés.

13.

Pour avancer vers le sud , il nous a fallu louvoyer contre des vents légers et variables du S. S. E. au S. S. O. Chemin faisant nous avons reconnu que l'île Joï était fort incorrectement placée sur la carte de M. Freycinet , et l'indication d'Horsburgh était beaucoup meilleure. Du reste , à mon retour en France , j'ai vu que M. Duperrey avait déjà redressé cette erreur.

1827.  
Septembre. Nous passâmes la nuit aux petits bords entre les îles Guebe, Gagui et Rouib. Le cône immense de cette dernière île s'aperçoit de toutes parts dans cet archipel à une grande distance, et procure une reconnaissance très-commode.

14. J'avais le dessein de passer entre Gagui et Waigiou, afin d'explorer la partie occidentale de celle-ci, et j'ai voulu en tenter l'aventure. Mais le vent, toujours fixé au S. E. et S. S. E., m'en a empêché; j'ai donc filé sous le vent de Gagui, en me tenant à six ou sept milles de sa côte occidentale.

Dans la soirée, nous nous sommes trouvés à six lieues de la petite île Doïf dont nous avons fixé la position. Elle est médiocrement haute, et l'on dirait qu'elle est accompagnée de quelques îlots dans l'ouest. Nous avons observé plusieurs lits de courant qui rendent la mer très-clapoteuse, et font murmurer ses eaux comme celles d'un torrent rapide.

15. Poursuivant lentement notre route, à huit heures et demie du matin, des angles horaires furent observés à six milles au nord de la plus occidentale des îles Boo. Elles forment un petit groupe de terres très-basses et de dix ou douze milles d'étendue de l'est à l'ouest. En même temps nous distinguons le sommet beaucoup plus élevé des îles Popo, distantes de plus de trente milles, et la cime aiguë de Pisang surgissait déjà sur l'horizon le plus pur et le mieux terminé.

Sur les onze heures, comme nous avons déjà dépassé les îles Boo, nous découvrîmes dans le sud-ouest un koro-koro, portant pavillon hollandais, qui

faisait mine de se diriger sur nous. Lorsque nous n'en fûmes plus qu'à un mille, nous vîmes qu'il était couvert de monde, de caisses et d'objets divers. Sur la haute plate-forme qui se trouve au centre, on distinguait des personnages vêtus de brillantes tuniques en étoffes chinoises, à la façon des Malais, et la tête ceinte d'une espèce de turban. Les rameurs battaient en cadence les flots tranquilles de la mer, au son d'une musique retentissante de tam-tams, goum-goums, etc. Ce petit bâtiment était couvert de bannières, de flamme et de banderoles de toutes les formes et de toutes les couleurs ; mais le pavillon hollandais se détachait plus spécialement sur l'avant, sur l'arrière et au sommet du grand mât.

1827.  
Septembre.

A midi et demi je laissai porter à l'O. N. O. pour donner au koro-koro le moyen de communiquer avec nous, comme il avait paru d'abord en avoir le désir. Mais il continua sa route vers les îles Boo sans se déranger, de sorte que nous reprîmes la nôtre. Je conjecturai que ce koro-koro était monté par quelque raja de Guebe, de Ternate ou de Tidore, en ce moment en tournée pour percevoir les tributs dus à son souverain ; qu'à la vue de notre navire qu'il avait d'abord pris pour un hollandais, il avait eu l'envie de nous rendre visite ; mais qu'ayant vu un autre pavillon, il avait jugé convenable de continuer son chemin.

A deux heures nous virâmes de bord à trois lieues de la haute et verdoyante île Pisang, qui s'élève du sein des flots comme une tour immense. Elle est ac-

1827. compagnée dans l'ouest par les îlots moins élevés de  
Septembre. Laun et Kekek.

16. Dans le cours de cette journée, la faiblesse et l'inconstance des brises ne nous ont permis de faire que très-peu de progrès vers le sud : sans le courant, nous bougerions à peine de place. Mais grâce à son action nous avons vu fuir derrière nous le double piton de Pisang, et dans la soirée, au travers de la brume, nous avons entrevu quelquefois les hautes montagnes de la grande île Ceram.

17. J'avais projeté d'aller mouiller deux ou trois jours dans la baie de Savai, sur la côte septentrionale de Ceram, pour jeter un coup-d'œil sur les productions d'une île encore à peine connue. Mais le vent du S. S. E., ou plutôt le calme joint au courant, me force à renoncer à cette attrayante relâche, et je me dirige lentement vers le détroit de Bourou.

18. Malgré les brises variables et un temps très-chargé, je cherchais à suivre cette direction, quand à midi et demi, la brume s'étant dissipée, je reconnus avec surprise que je n'étais pas à plus de deux milles des terres de Ceram et de Bourou, et déjà à l'entrée du canal formé entre ces deux îles. Ne voulant point m'engager dans cette étroite passe, je profitai d'une légère brise du sud pour contourner Bonoa par le nord.

A trois heures quarante-cinq minutes du soir, des angles horaires furent observés, tandis que nous n'étions qu'à trois milles au nord de la pointe N. O. de cette île qu'accompagnent trois ou quatre roches iso-

lées, à un ou deux milles dans l'ouest. Puis nous passâmes la nuit en panne devant les îles du détroit de Bourou. 1827. Septembre.

Une brise du sud, opiniâtre et très-fraîche, nous contraignit tout ce jour à courir des bordées devant le détroit, et le soir tout ce que nous avions gagné se borna à nous être rapprochés de douze milles de Manipa et de Kelang. Nous restâmes toute la nuit à sept milles de la côte septentrionale de Manipa. La violence des courans occasionne fréquemment des remous rapides et bruyans que l'on prendrait pour l'effet des brisans, si l'on n'était instruit d'avance de la cause qui les produit. 19.

Dès la pointe du jour, malgré le vent toujours fixé au S. et S. S. E., j'ai recommencé à louvoyer sous toutes voiles pour donner dans le détroit. Favorisés par la marée, nos efforts ont eu du succès. A midi nous étions parvenus sur le parallèle et à trois milles de la pointe N. O. de Manipa, et le soir nous avions tellement gagné que nous avions déjà doublé la pointe S. E. de la même île. 20.

En approchant d'assez près la côte orientale de Bourou, nous n'avons point vu de traces du grand récif qui l'environne sur la carte dressée par M. Duperrey dans l'atlas de *l'Uranie*. Mais en prolongeant toute la côte méridionale de Manipa, à quatre milles de distance, nous avons remarqué un joli village avec deux mosquées, et quelques bateaux tirés à la plage; puis un peu plus à l'est, la petite île basse nommée Touban, sur la même carte de M. Duperrey.

1827.  
Septembre. Les hautes terres de Bourou ont été presque toujours enveloppées d'un épais brouillard.

Le vent soufflant continuellement du S. ou du S. S. E., et le courant portant sans cesse au N., il a fallu passer les trois journées suivantes en efforts impuissans pour atteindre l'entrée de la rade d'Amboine. On imaginera facilement quels devaient être notre impatience et notre dépit, d'être ainsi réduits à l'abstinence la plus rigoureuse, tandis qu'à quelques lieues de nous régnaient l'abondance et toutes les jouissances de la civilisation. Nos regards se promenaient avidement sur les riantes campagnes d'Amboine, et nous eussions libéralement récompensé le bateau qui eût bien voulu nous apporter quelques provisions. Mais les réglemens sévères établis par les Hollandais pour le maintien de leur monopole, impriment aux malheureux Malais une profonde terreur, et ils se garderaient bien d'approcher un navire étranger avant d'en avoir reçu la permission de la part des autorités. Du reste, dans notre patrie même, les réglemens sanitaires commandent de semblables prohibitions. C'est ainsi que le mal, ou l'abus, se trouve toujours près du bien, quel que soit le degré de civilisation.

11. A six heures du soir nous venions de virer à quatre milles de la pointe Allang; nous avons reconnu le village de Larika, situé sur cette pointe, et nous avons remarqué surtout une jolie maison carrée, blanche, tout au bord de la mer, et qu'au pavillon flottant au devant de sa façade, nous avons jugé être celle de l'agent hollandais. Mais nous reprenions

tristement la bordée du large, quand à huit heures nous entendimes tout-à-coup les sons du tam-tam, et peu après nous entrevîmes dans l'ombre une embarcation. Bientôt elle nous eut atteints : elle était entièrement armée par des Malais; l'un d'eux monta à bord et me remit un papier. D'après la forme de ce papier, je jugeai qu'il s'agissait d'y inscrire les noms du bâtiment, du capitaine, des lieux d'où il venait et de ceux où il comptait se rendre. Après avoir souscrit à cette formalité, j'adressai quelques questions à cet homme en malais, la seule langue qu'il connût. Tout ce que je pus apprendre fut que le nom de son chef à Larika était M. Barber, que le gouverneur actuel d'Au-boine était M. Morrees, et que son bateau ne contenait aucune espèce de provisions. Sur quoi il prit congé de nous et regagna ses foyers, tandis que nous continuâmes à lutter contre les flots.

1827.

Septembre.

Pl. CXXXVI.

Ce fut encore une journée de désappointement. Au moment où je croyais attendre l'entrée de la rade, le courant m'entraîna sous le vent, et à midi quinze minutes nous virions encore une fois de bord à une demi-lieue du village de Larika. Au même moment une petite goëlette, sous pavillon hollandais, sortait de la rade et se dirigeait dans l'ouest.

23.

Dans la nuit le courant nous avait entraînés considérablement au large. Toutefois, à l'aide d'une jolie brise d'E. S. E. qui s'éleva vers dix heures du matin, je pus mettre le cap au vent de la pointe Noessa-Niva, et à quatre heures nous l'avions dépassée. Je cherchai ensuite à faire route vers le fort Vittoria en sui-

24.

1827.  
Septembre. vant le plus près possible la côte orientale de la baie. Mais à mesure que nous entrions, la brise mollissait, et le jusant très-prononcé retardait considérablement notre marche.

A six heures dix minutes du soir le lieutenant de vaisseau Elgeneuze, capitaine du port à Amboine, que j'avais vu trois ans auparavant à Sourabaya, monta à bord et y resta jusqu'au moment où la corvette fut mouillée. Mais ce ne fut qu'avec des fatigues infinies que nous pûmes atteindre la ville. Encore le courant qui avait alors reversé nous entraîna-t-il au-delà du mouillage convenable, et à onze heures et demie, dans la nuit, il fallut laisser tomber l'ancre par trente-six brasses près d'un baignier anglais en relâche sur cette baie.

M. Elgeneuze, qui m'a fait toutes les offres de service possibles, m'a confirmé que M. Morrees était effectivement gouverneur par intérim, en l'absence de M. Merkus pour le moment en tournée; mais il a ajouté que cela ne m'empêcherait point d'obtenir tous les objets de remplacement dont j'avais un besoin si pressant. Cette assurance m'a comblé de joie, et je me suis vivement félicité du parti que j'avais adopté de diriger ma route vers Amboine. Nous allons enfin réparer nos pertes, et nous procurer, à des prix modérés, des objets que j'aurais deux mois auparavant payés volontiers au poids de l'or.

25. Au point du jour nous avons relevé l'ancre mouillée dans la nuit; nous nous sommes rapprochés du pont d'embarquement, et nous nous sommes

amarrés à poste fixe le plus près possible de la terre.

A sept heures et demie j'ai envoyé M. Lottin chez M. Morrees pour le saluer de ma part, lui présenter les lettres de recommandation de son souverain, et la note des objets dont j'avais besoin, enfin pour traiter du salut. Cet officier est rentré une heure après à bord, après avoir rempli sa mission.

1827.  
Septembre.

Moi-même, accompagné de six personnes de l'état-major, je suis descendu à terre pour faire les visites de politesse aux autorités de la place. Au même instant notre corvette a salué le fort de vingt-un coups de canon qui lui ont été sur-le-champ rendus par un nombre égal.

Nous nous sommes d'abord transportés chez M. Morrees, qui nous attendait avec MM. Paape et Paoli; M. Morrees nous a fait l'accueil le plus amical et le plus cordial, il m'a répété plusieurs fois que tous les objets que je demanderais me seraient immédiatement accordés, et m'a fait toutes sortes d'offres de service plus obligeantes les unes que les autres.

Ensuite nous nous rendîmes successivement chez le colonel Styman, commandant militaire, chez MM. les capitaines Paoli, Elgeneuze, Roos et Lang, qui tous à l'envi nous comblèrent de politesses et d'amitiés. Certainement des compatriotes ne nous eussent pas fait un accueil plus généreux et plus honorable; il nous rappelait les jours heureux que nous avions déjà passés à Amboine trois ans auparavant.

M. Lang, directeur du parc d'artillerie, nourrissait chez lui un jeune babiroussa : témoin du désir

1827.  
Septembre.

que nous avions de nous procurer un de ces animaux pour la collection du Muséum, il porta la générosité jusqu'à l'offrir à notre mission. Son offre fut acceptée avec une vive reconnaissance, et il fut convenu entre lui et moi qu'il garderait cet animal pour nous le remettre l'année suivante, lorsque nous reviendrions à Amboine après avoir traversé le détroit de Torrès.

Impatient de voir tous mes doutes terminés touchant les objets que je tenais tant à remplacer, je me fis ouvrir par M. Elgeneuze les magasins de la marine; il ne me resta plus rien à désirer quand j'eus vu que ces magasins pourraient me fournir tout ce que je demandais en ancres et grelins.

Désormais rassuré sur ce chapitre, je fus d'un autre côté affligé de voir qu'aucune nouvelle de France ne nous fût parvenue en cette colonie lointaine. Le silence du ministère m'affecta particulièrement; j'avais compté sur l'obtention de quelques faveurs bien méritées pour trois ou quatre personnes de l'état-major, et demandées vivement par mon rapport de Port-Jackson. J'ignorais alors jusqu'à quel degré ce ministère devait pousser son insouciance à notre égard, et combien il était éloigné de porter à nos pénibles travaux l'intérêt que nous avons la simplicité de lui supposer.

Nous apprîmes bientôt que le sultan de Djoutchou-Karta, dans l'île de Java, avait déclaré la guerre aux Hollandais, et leur avait déjà fait subir des pertes considérables. A cette époque les conséquences de

cette guerre causaient une inquiétude marquée à la plupart des fonctionnaires de la colonie.

1827.  
Septembre.

Avec quel plaisir nous quittâmes le triste ordinaire auquel nous étions réduits depuis notre départ de Tonga-Tabou, pour voir nos tables chargées à la fois des mets de l'Europe et des productions des tropiques !... Nous n'avions plus que l'embarras du choix. Cependant nous avons souvent éprouvé qu'après de longues privations, s'il nous arrivait de nous trouver à une table abondamment servie, notre appétit se trouvait bien plus tôt satisfait que nous ne l'eussions imaginé, et nous étions tout étonnés de ne pas faire plus d'honneur aux mets qu'on nous présentait.

A onze heures du matin, accompagné de MM. Jacquinet et Bertrand, et des maîtres Collinet et Audibert, je me transporte chez le maître du port pour procéder au choix des ancres et des grelins que nous devons prendre. Après un mûr examen nous nous sommes décidés pour deux grelins, dont l'un de neuf pouces, et l'autre de sept pouces, et pour une aussière de quatre pouces, enfin pour trois ancres de sept cents, cinq cents et quatre cents livres. De là, nous sommes allés aux magasins des vivres, et comme le biscuit s'est trouvé de bonne qualité, j'en prendrai quatre mille kilogrammes, et seulement quinze cents du riz dont la qualité est fort ordinaire. Il est convenu que les voiliers travailleront à confectionner les huniers neufs sous un des hangars de M. Elgeneuze, et que l'observatoire sera établi dans l'un des jardins de ce fonctionnaire.

26.

1827.  
Septembre.

A quatre heures du soir je suis redescendu à terre avec sept officiers pour me rendre chez M. Morrees, où nous étions tous conviés à diner. Là nous avons trouvé presque toutes les autorités principales de la colonie rassemblées. Le repas a été somptueux, parfaitement servi, sans étiquette fatigante et de la plus grande gaieté. M. Morrees m'a renouvelé plusieurs fois ses protestations de dévouement et ses offres de service; il m'a assuré que sa maison de ville, comme sa maison de campagne, étaient entièrement à ma disposition et à celle des officiers de *l'Astrolabe*. Il aurait même voulu que je me fusse installé tout-à-fait dans son joli ermitage, et j'ai eu assez de peine à lui faire comprendre que les besoins du service et le désir que j'avais d'abrèger le plus possible mon séjour à Amboine, ne me permettaient point de quitter le bord. Toutes les autres personnes de la colonie me témoignaient la même bienveillance, et dans leur société nous passâmes la plus agréable soirée.

Toutefois le banquet finit par devenir fatigant pour moi par son extrême longueur, surtout par l'atmosphère chargée de fumée de tabac, qui remplissait la salle, suivant la coutume hollandaise, et dont je déteste l'odeur. On ne quitta la table qu'à onze heures, puis les hommes dansèrent au son de la musique des régimens. Enfin à minuit je me retirai très-fatigué de la séance, mais charmé des dispositions de nos généreux hôtes, et particulièrement de l'espoir de posséder bientôt à bord les moyens de poursuivre sans inquiétude ma campagne.

A onze heures du matin nous avons reçu la visite de MM. Morrees, Stymann, Paape, Lanaker, Elge-<sup>1827.</sup> neuze et Paoli, auxquels nous avons offert des rafraî-<sup>27 septembre.</sup> chissemens. Ces messieurs ont passé trois heures à examiner les dessins de M. Sainson et les gravures de la zoologie du voyage de *l'Uranie*. La richesse et la beauté de ces gravures ont excité toute leur admiration; en effet de pareilles publications sont des titres glorieux pour les gouvernemens qui en font les frais, et honorent plus une nation que tant d'autres dépenses prodigieuses et sans but.

Sur la proposition du docteur Gaimard, je consentis à ce que le maître Bérenguier et le matelot Aubry, tous deux malades, fussent transportés à l'hôpital de la colonie, où ils seraient plus à portée de recevoir les secours convenables à leur état qu'à bord.

A quatre heures après midi, je suis allé dîner chez M. Morrees avec cinq personnes de l'état-major. Nous avons quitté la table à cinq heures pour nous rendre à la métairie de cet administrateur. Elle n'est éloignée que d'un quart de lieue de la ville; la maison est petite, mais fort jolie, dans la situation la plus agréable et pourvue de tout ce qui peut contribuer aux jouissances de la vie. Un bosquet de superbes mangoustans la protège contre les ardeurs du soleil; un beau bassin de l'eau la plus limpide et la plus fraîche invite à goûter les douceurs du bain, et de nombreux troupeaux de bœufs, de vaches, de moutons, et même de cerfs, errent paisiblement dans un riant et fertile verger. PL. CXXXIX.

1827.  
Septembre.

Les étables de ces animaux sont toutes entretenues avec cette propreté minutieuse qui caractérise la nation hollandaise.

En revenant de la campagne de M. Morrees, la conversation est tombée sur le sujet des perles que l'on nourrit de riz pour leur faire produire d'autres perles. Je vis que cette fable ridicule était implicitement adoptée par MM. Morrees, Paoli, Elge-neuze, et plusieurs autres personnes notables de la colonie. Le dernier s'engagea même à me donner des preuves matérielles de ce singulier phénomène.

Trois des naufragés espagnols, natifs de Manille, que nous avons recueillis aux îles Viti, trouvant ici des occasions pour rejoindre leur patrie, m'ont demandé la permission de quitter le navire : elle leur a été accordée avec des attestations qui constataient la bonne conduite qu'ils avaient tenue durant leur séjour à bord. Le jeune *Mediola* seul, natif de Gouaham, a témoigné le désir de rester à bord. Comme j'étais aussi content de lui, je lui en ai accordé l'autorisation, et j'ai même donné l'ordre à l'agent comptable de le porter sur les rôles du bord comme matelot à vingt-quatre francs, car il m'a paru juste que ce brave garçon touchât la paie de ses services.

Le ciel s'est chargé dans la soirée ; la pluie a commencé à tomber par torrens à dix heures et demie, et a continué toute la nuit : elle n'a diminué qu'au point du jour. Les habitans m'ont raconté que la saison pluvieuse, qui n'avait cessé que quinze jours au plus avant mon arrivée, avait été beaucoup plus humide

que d'ordinaire. Dans les mois de juin, juillet, août et septembre, Amboine avait été inondé par des torrens de pluie presque continuels, qui avaient rendu son séjour très-maussade et qui avaient fait beaucoup de tort aux productions de la terre. Cette circonstance se rapportait assez bien aux temps affreux que nous avons essayés le long des côtes de la Nouvelle-Irlande et de la Nouvelle-Bretagne, dans la même saison et sous la même latitude.

1827.  
Septembre.

Sur l'observation qui m'a été faite par le maître d'équipage, que les petits câbles de l'arsenal d'Amboine ne pouvaient faire aucun service durable, attendu que le chanvre en était échauffé, et sur l'éloge que m'a fait M. Elgeneuze des cordages en *gomotou* (ou fibres du *gomutus* de Rumph), je me suis décidé à prendre un petit câble de cette dernière espèce. Je serai bien aise d'en faire l'essai et de vérifier jusqu'à quel point le *gomotou* pourrait être utile au service de la marine.

28.

M. Elgeneuze m'ayant cité avec beaucoup d'éloges les connaissances étendues d'un M. de Haart sur les productions des Moluques, connaissances acquises par vingt années de séjour et d'observations dans le pays, je me suis rendu dans la soirée chez le capitaine du port avec M. Quoy. Notre but était de converser avec M. de Haart et de nous aider de ses lumières; mais nous eûmes bientôt reconnu qu'elles étaient fort limitées, et même que ce brave homme partageait la crédulité de ses compatriotes touchant diverses opinions fabuleuses, comme celles de la reproduction

1827.  
Septembre.

des perles, l'origine de la mouche-feuille, etc. Du reste, il nous raconta que le douyong se trouvait à Saparoa; il s'en était procuré deux de la taille de huit ou neuf pieds pour le docteur Reinwartz; mais ils avaient été perdus, n'étant arrivés qu'après le départ de ce naturaliste. — M. de Haart a souvent vu le véritable animal du nautille flambé qui recouvre en partie la coquille lorsqu'il est déployé. Dans la mouson d'ouest, il est commun à la pointe d'Allang. — Le muscadier mâle est nécessaire pour féconder les plantes femelles, et l'on a toujours soin d'en laisser à cet effet un de ce sexe sur cinquante, dans les plantations. — Il n'y a qu'un giroflier mâle dans Saparoa, et on n'a jamais pu le faire reproduire, de quelque façon qu'on s'y soit pris; ses boutons ne fleurissent jamais, et cet arbre paraît être un monstre dans son espèce. — A l'égard de la reproduction des perles, M. de Haart diffère d'opinion avec M. Elgenzeu, en ce que le premier pense que ce phénomène n'a lieu que dans l'eau de mer, tandis que l'autre prétend qu'il faut nourrir les perles avec des grains de riz.

La pluie a recommencé à neuf heures du soir et a duré toute la nuit. Une chaloupe du port a apporté notre biscuit et notre riz.

29.

Un jeune officier de la garnison m'a expliqué que le prince Dipo-Nigoro, régent de Djoutchou-Karta, était bien le même que j'avais vu prisonnier à Amboine lors de mon passage sur *la Coquille*. A peine avait-il obtenu sa liberté, qu'au lieu de servir les

Hollandais, comme on l'avait espéré, il avait levé des troupes, et avait marché contre Sourabaya et Samarang. Il avait tenu ces deux villes cernées tout l'été, et la monsoon d'hiver seulement l'avait forcé de se retirer avec ses troupes. Dipo-Nigoro était un homme d'un caractère énergique, et son cœur était profondément aigri par les mauvais traitemens qu'il avait reçus des Hollandais.

1827.  
Septembre.

Dans la soirée, nous avons encore eu un déluge de pluie accompagné d'éclairs et de tonnerre.

A dix heures, j'ai annoncé à tous les hommes de l'équipage rassemblés sur le pont que chacun d'eux avait reçu un avancement en paie, et que je demandais au ministre la confirmation de cette proposition. J'ai profité de cette occasion pour leur adresser une courte allocution, et les exhorter à redoubler de zèle et de dévouement pour le reste de la campagne. Tous ont paru satisfaits de la nouvelle que je leur annonçais, et j'espère qu'elle produira un effet favorable sur leur esprit. Du reste, cette faveur est bien légère, et tout me porte à croire que chacun d'eux l'eût obtenue, quand bien même il n'eût été attaché qu'à une campagne ordinaire et sans avoir pris part aux périlleuses épreuves de *l'Astrolabe*. Mais il m'était défendu de faire plus pour eux....

30.

C'était aujourd'hui dimanche; il y a eu repos complet, et plusieurs matelots ont obtenu la permission d'aller passer la soirée en ville.

Après mon diner, je suis allé faire un tour au quartier chinois et au bazar. Comme je l'avais déjà

1827.  
Septembre. fait jadis, j'ai admiré la propreté, la tranquillité et l'honnêteté de ces petits marchands, sous tous ces rapports bien supérieurs aux Européens si fiers de leur civilisation. J'ai poussé ma promenade et mes observations jusqu'à un pont brisé hors de la ville, où j'ai été contraint de m'arrêter et de revenir sur mes pas.

Plusieurs personnes de l'état-major sont allées assister à une soirée musicale avec danses chez monsieur et madame Paape. Ces réunions imprégnées de fumée de tabac ne m'offrent que peu d'attraits.

1 octobre. Le navire baleinier anglais *le Castor* est mouillé sur la rade d'Amboine depuis quelques jours, et le motif de sa relâche avait été la maladie de son capitaine, qui se trouve très-mal, et qui s'est fait transporter à l'hôpital dans l'espoir de s'y rétablir plus promptement. Ce bâtiment devait repartir demain, sous le commandement du second, pour continuer sa pêche dans les Moluques et revenir plus tard reprendre son capitaine. Mais le gouvernement hollandais s'y opposa formellement, et le départ se trouva ainsi retardé. Héritier du caractère défiant et ombrageux de l'ancienne compagnie, le gouvernement local a placé à bord de ce navire six ou huit soldats pour épier les moindres actions des hommes de l'équipage, et nul canot ne peut déborder sans gardes. On nous a fait entendre que ce n'a été que par une faveur spéciale que nous avons été exemptés de ces dispositions rigoureuses.

L'année dernière, *le Castor* toucha à la baie des

Iles, où il prit quatre Nouveaux-Zélandais à Korora-Reka pour renforcer son équipage.

1829.  
Octobre.

Notre fidèle Kokako a renouvelé connaissance avec ses compatriotes qui appartiennent à de bonnes familles du pays, et qui, le voyant bien vêtu et bien traité à bord de notre navire, lui ont fait beaucoup d'amitiés, et l'ont même sollicité de passer avec eux sur *le Castor*. Kokako, pauvre esclave dans Korora-Reka, a été tellement flatté de se voir ainsi accueilli par des hommes d'une condition bien supérieure à la sienne, qu'il a bien vite cédé à leurs instances : il est venu non sans quelque embarras me demander son débarquement. Comme je n'avais aucun droit positif sur sa personne, et qu'au fond il y aurait eu de ma part quelque apparence d'injustice à lui refuser les moyens de revoir son pays, je lui accordai sur-le-champ sa requête. Le cœur gros et l'air honteux, il prit congé de *l'Astrolabe* pour se rendre sur *le Castor*. Sans doute il n'aura pas été long-temps à se repentir du changement. A la place du service doux, de la bonne nourriture et des égards qui étaient son partage à bord de *l'Astrolabe*, il n'aura trouvé que les fatigues, les privations, la mauvaise chère, et surtout les mauvais traitemens auxquels les sauvages sont exposés sur les baleiniers. La veille encore, Kokako me jurait dans toute l'effusion de son ame qu'il ne voulait jamais remettre les pieds dans son pays, et qu'il voulait m'accompagner en France pour y rester avec moi.... Véritable enfant, incapable d'une réflexion suivie l... Du reste, je me suis souvent féli-

1827.  
Octobre.

cité par la suite qu'il ne m'ait pas suivi en France, car j'eusse été à la fin fort embarrassé de sa personne, et il n'est aucunement probable que le gouvernement m'eût indemnisé des frais que l'entretien de cet homme m'aurait occasionés. On sait ce qui arriva à Bougainville au sujet d'Aoutourou, et j'eusse peut-être éprouvé des désagrémens semblables pour Kokako.

2. J'ai consacré toute cette journée à travailler à mon courrier pour la France. Dans la soirée, je suis descendu dans la ville avec M. Jacquimot pour faire quelques visites; mais presque toutes les personnes chez lesquelles nous nous sommes présentés étaient absentes. Madame Paape, la seule que nous ayons eue l'avantage de rencontrer chez elle, nous a appris que toutes les autorités d'Amboine assistaient en ce moment aux fiançailles d'un Chinois opulent, cérémonie dans laquelle ces peuples déploient toute leur étiquette. Cette dame nous a fait voir la tunique, le chapeau et le costume complet du capitaine chinois pour le moment en fonctions. Quelque bizarre que nous paraissent ces ajustemens, si différens de nos modes françaises, on est forcé de convenir que ces vêtemens ont une certaine élégance, et qu'ils sont surtout d'une grande magnificence.

Pl. CXLIII.

3. L'équipage a travaillé toute la journée à rider les haubans et les états. MM. Gressien et Guilbert se sont rendus à l'invitation de quelques jeunes gens de la colonie qui leur avaient proposé une partie de chasse au cerf et au sanglier ou *babi*; mais leur chasse a été infructueuse et ils n'ont rien tué.

Toujours affaîssé sous le poids d'un accablement et d'une faiblesse générale, je quitte peu le bord, où ma présence est d'ailleurs utile pour que notre départ d'Amboine éprouve le moins de retard possible. Je tiens beaucoup à remettre en mer avant que la mousson d'ouest ait eu le temps de se déclarer.

1827.  
Octobre.

Comme je descendais à terre, dans la matinée, en passant devant la maison de la douane, j'ai vu une foule considérable assemblée, et j'ai appris que l'on procédait à la vente des effets du capitaine balcinier pour subvenir à la solde de ses dettes. La plupart des acheteurs étaient des Chinois qui sont, dans toute cette partie de l'Orient, pour l'esprit de négoce et d'usure, ce que sont les juifs en Europe.

4.

M. Paape m'a conduit chez le jeune Chinois qui se marie, et dont la maison reste ouverte au public durant tout le temps qui doit s'écouler entre ses fiançailles et son mariage. L'époux est un jeune homme de dix-huit ou vingt ans, d'une complexion faible et délicate, avec des traits doux et agréables, bien qu'efféminés; au demeurant ayant dans toute sa personne le type chinois au suprême degré. Sa maison, petite et fort propre, n'offrait rien de curieux que le lit nuptial composé d'une double estrade, dont l'une, celle du fond, plus large que l'autre, est aussi plus élevée de trois ou quatre pouces. L'on m'a dit que c'était celle que le mari occupait. L'appartement nuptial offrait en outre quelques fauteuils, des cassolettes, des caisses contenant les hardes et les bijoux, quelques talismans et deux inscriptions chinoises en let-

PL. CLV.

1827.  
Octobre.

tres d'or. Le jeune homme et son frère nous firent beaucoup de politesses, et nous offrirent des rafraîchissemens que nous n'acceptâmes point.

Je passai ensuite chez M. Morrees, où je trouvai M. Bertrand en altercation assez vive avec lui, touchant le prix des fournitures livrées par l'administration. Malgré la promesse qu'il m'avait faite, M. Morrees exigeait une hausse de cinquante pour cent sur les prix fixés par les tarifs du gouvernement hollandais, comme cela se pratique à l'égard des navires du commerce qui reçoivent ces objets des magasins de la colonie. Par l'entremise de M. Paape, j'obtins que cette hausse serait réduite à quinze pour cent, et que dans le prix du biscuit celui des sacs ne serait point compris, attendu que nous ne les prenions pas. Ce dernier objet ne montait pas à moins de six cents florins.

D'après les comptes arrêtés par M. Bertrand, la somme totale de nos dépenses à Amboine ne s'est élevée qu'à douze mille six cents francs environ, et dans le compte il n'y a eu que trois mille cinq cents francs pour les ancres, grelins et autres menus objets de remplacement pour le service de la mission. Sans doute il était difficile de réparer avec plus d'économie les pertes faites sur les récifs de Tonga-Tabou. Six mois auparavant, j'eusse souscrit sans hésiter un billet de cent mille francs à celui qui eût pu me les procurer.

La première fois que mes lettres patentes du roi de Hollande furent présentées à M. Morrees, il arriva un incident assez comique. Par politesse, sans doute, le

gouvernement des Pays-Bas avait fait rédiger cet écrit en langue française, et le roi lui-même avait signé *Guillaume. M. Morrees*, accoutumé à voir tous les actes signés *Willems*, ne voulait point reconnaître l'autre signature, répétant sans cesse pour unique raison que le nom de son souverain était *Willems*, et non *Guillaume. M.* Paape seul, après d'assez longs raisonnemens, put lui faire entendre que le roi de Hollande, régnant en même temps sur la Belgique, avait sans doute aussi adopté une signature française. Je conviens que le cas était assez singulier, et pouvait embarrasser le méticuleux administrateur; car je crois que c'est peut-être la seule occasion où un roi ait employé deux signatures différentes.

1827.  
Octobre.

Du reste je prévis sur-le-champ que la difficulté qui avait eu lieu près de M. Morrees pourrait se reproduire dans quelque autre colonie hollandaise, dont le chef pourrait bien se refuser à toute espèce de raisonnement. Pour éviter un pareil inconvénient, je priai M. Morrees de me donner une traduction en langue hollandaise de ces lettres patentes, et d'y apposer sa légalisation. Cet administrateur se prêta à ma demande, et M. Paape m'assura qu'avec cette nouvelle pièce je pourrais désormais me présenter tête levée dans toutes les Moluques.

J'ai dîné chez M. Morrees, et en sortant de table nous avons fait une promenade en voiture au jardin des Cocos. C'est une petite habitation fort agréable, située à une demi-lieue de la ville, au bord de la mer, et dans une position charmante; elle sert ordinairement de

1827.  
Octobre.
- but de promenade et de rendez-vous aux sociétés qui viennent y respirer le frais, fumer le cigare et vider quelques bouteilles de vin ou de bière. Nous sommes revenus au clair de la lune : en ces climats brûlans, rien n'est délicieux comme la fraîcheur qu'on respire au commencement de la nuit ; en outre nous étions obligés de passer le long du cimetière chinois, et l'aspect de ces tombeaux d'une blancheur éclatante, dont la forme imite presque celle des anciennes chaises curules, et disséminés à larges intervalles sur les flancs d'un cotcau tapissé de verdure et d'arbrisseaux en fleur, semble inviter à la méditation et au recuillement. Ces terrains sont incultes et sans valeur, de sorte que chaque famille a son tombeau isolé ; leur ensemble occupe un espace assez considérable.
- Pl. CXLII.

En revenant, nous fîmes une station dans l'agréable palais du gouverneur, à Batou-Gadja, pour prendre le thé et le café. Toutes les jouissances de la vie sont réunies dans cette charmante habitation, et je concevais que le gouverneur qui aurait pu joindre à ses fonctions administratives, par elles-mêmes peu fatigantes, le goût des études ethnographiques et des observations de physique et d'histoire naturelle, pourrait aisément couler dans cette île des jours fort heureux et utilement remplis pour les progrès des sciences.

5. A dix heures et demie du matin nous avons trouvé qu'au fort de la marée montante le courant filait 1°, 1 au N. E. vers l'intérieur de la baie. Dans le remoux

formé par le courant, M. Quoy a découvert une foule d'objets curieux à étudier.

1827.  
Octobre.

La journée a encore été très-pluvieuse. J'ai observé une grande différence entre la température actuelle d'Amboine et celle qui y régnait lors de notre passage sur *la Coquille*, bien qu'à la même époque de l'année.

Comme je dinais encore aujourd'hui chez M. Morrees, avec plusieurs personnes de l'état-major de *l'Astrolabe*, la conversation est tombée sur la découverte d'une jolie statuette en porcelaine. Elle a été trouvée ces jours derniers par un habitant d'Amboine, à six ou huit pieds sous terre, en faisant creuser pour asseoir les fondemens d'une nouvelle construction.



Sur le désir que j'ai témoigné de la voir, on s'est empressé d'aller la chercher, et j'ai eu effectivement sous les yeux une charmante statue en porcelaine de dix-

1827.  
Octobre.

huit pouces environ de hauteur. La pâte de la porcelaine est d'une finesse extrême, et le travail d'un goût remarquable. Les traits de la figure se rapportent au caractère chinois ; mais l'ensemble de la statue, pour la pose, les vêtemens et la couronne placée sur sa tête, semble rappeler les figures de madones italiennes ou espagnoles. En outre cette pièce est admirablement conservée, et n'offre pas la plus légère cassure ou fêlure.

Chacun des assistans s'épuisa en conjectures sur l'origine et l'objet de cette figure. Pour moi, je conjecturai qu'elle avait été fabriquée par des Chinois, d'après quelque dessin venu d'Europe, et qu'ils s'étaient seulement permis de donner à la figure quelque chose de leur caractère national, en conservant fidèlement le costume étranger. Ensuite elle aurait été achetée par des Européens, et transportée à Amboine. Il ne serait pas même impossible qu'elle datât de l'époque où les Portugais possédaient ces îles, et qu'elle eût servi réellement de madone à ce peuple dévot.

J'aurais été charmé d'acquérir cette intéressante pièce. Mais le propriétaire y attachait une valeur bien supérieure à mes facultés, et je fus obligé de laisser cette vierge mystérieuse dans l'attente de quelque amateur plus curieux, ou, pour mieux dire, plus riche que moi.

Pour satisfaire au désir que m'en avait témoigné M. Morrees, je lui remis une note succincte sur les événemens et sur les opérations du voyage de *l'As-trolabe* depuis son départ d'Europe jusqu'à son pas-

sage à Amboine. Il se proposait de l'envoyer à Batavia pour la faire insérer dans les journaux de cette colonie. En effet, c'était un moyen infaillible de faire parvenir de nos nouvelles en France, dans le cas où nos lettres se seraient égarées dans le trajet.

A trois heures j'ai été diner chez M. Paape avec quelques officiers, et à quatre heures et demie nous nous sommes rendus à la maison du jeune Chinois, où les cérémonies étaient déjà commencées. Comme elles ne m'ont que très-peu intéressé, et que dans la position où je me trouvais je souffrais beaucoup de la gêne et de la chaleur, je me contenterai d'indiquer sommairement ce que je pus observer.

1827.  
Octobre.

6.



1827.  
Octobre.  
Pl. CLIV.

D'abord le futur époux et son père firent ensemble plusieurs génuflexions et quelques libations devant un petit autel élevé dans la première pièce de la maison. Puis le jeune homme fit trois génuflexions devant son père, deux à sa mère, et une à sa sœur. Ensuite il monta dans un palanquin, et alla chercher sa future dans sa maison, au son de divers instrumens, aux acclamations du peuple, et entouré d'hommes qui portaient des banderoles au bout de leurs bâtons.

Au bout d'un certain temps, les deux fiancés revinrent, chacun dans un palanquin. Le père du futur introduit d'abord celui-ci dans la chambre nuptiale, en tenant un tamis suspendu sur sa tête. Puis l'époux va chercher sa fiancée et l'introduit à son tour dans la chambre, en observant le même cérémonial. La jeune fille est voilée du haut en bas, entourée en outre de plusieurs étoffes qui déguisent complètement sa taille et ses formes. Du reste elle ne marche qu'à pas très-lents, et semble une machine animée par des rouages, tant ses mouvemens sont lents, raides et mesurés. Arrivée dans la chambre, elle fait encore quelques gestes des deux bras avec la même lenteur. Enfin le futur lève le voile, et c'est là le moment où, suivant les mœurs nationales, l'époux est censé voir pour la première fois le visage de celle qui doit devenir sa moitié; si cette coutume était rigoureusement observée, on doit concevoir quelle serait en ce moment l'inquiétude du futur, et combien il devrait être souvent désappointé. Mais la chronique assure

que les infractions à cette règle sont plus nombreuses que les cas même où elle est observée.

1827.  
Octobre.

Du reste, dans la circonstance actuelle, l'époux n'aurait eu sans doute qu'à se louer de son destin. Pour une Chinoise, la jeune mariée était fort bien ; son teint était d'une délicatesse extrême, ses traits fort réguliers et agréables, et son visage ne manquait pas de fraîcheur. Mais le type ordinaire de la race chinoise s'y retrouvait tout entier, et me rappela sur-le-champ celui de la statue de porcelaine. Il y avait même entre la coiffure et les vêtemens de la statue et de la fiancée, certaine ressemblance qui pouvait me faire croire que l'artiste n'avait pas eu besoin d'un modèle étranger pour exécuter son œuvre.

Le voile soulevé, il y eut diverses cérémonies qui consistaient en libations devant un petit autel, échanges de places, présentations réciproques, entre les deux époux, de thé, sucre, etc. Tout cela exécuté, comme par ressort, avec une lenteur insupportable, tellement que le moindre mouvement exigeait deux ou trois minutes de temps.

Dans la chambre nuptiale la chaleur était suffoquante, à cause de la foule qui s'y pressait ; et dans l'antichambre où se trouvaient servis des mets et des rafraichissemens de toute espèce, les Européens causaient, buvaient, mangeaient et fumaient sans aucune retenue, ce qui contrastait d'une manière si singulière avec la décence et la réserve extrême observée par les Chinois, que j'en étais moi-même choqué. C'en eût été assez pour faire connaître sur-le-champ le carac-

1827.  
Octobre.

tère national des deux peuples ; et néanmoins ces Européens si frivoles , si étourdis , comparés aux sujets du céleste empire , étaient des Hollandais ou des Belges qui passent pour fort graves , au jugement des autres nations de l'Europe.

Fatigué par la chaleur , et plus encore par la tabagie des Hollandais , je me retirai à six heures du soir , et je renvoie le lecteur , pour le reste de la cérémonie , aux récits de MM. Gaimard et Sainson qui eurent plus de patience que moi \*.

7. A deux heures après midi *le Castor* a mis sous voiles , laissant enfin son capitaine malade à Amboine , où il reviendra le prendre dans un mois. En attendant il va continuer sa pêche dans les Moluques. C'est du second qui est venu me voir dans la matinée que je tiens ces détails ; ce marin , qui paraît être un homme intelligent , m'a communiqué la note des découvertes faites à bord du *Castor*. Ce sont , 1<sup>o</sup> deux récifs près de la ligne ; 2<sup>o</sup> un groupe d'îles à l'est de la Nouvelle-Irlande , et qui est identique avec celui que signale la liste du pilote Siddins , sous le nom d'îles Abgarris ; 3<sup>o</sup> enfin deux petites îles basses sur la côte de la Nouvelle-Guinée , qu'on avait nommées , sur *le Castor* , îles Nicholls et Gantz , et qui sont les mêmes que nous avons appelées îles Guilbert et Bertrand. La montre marine du *Castor* ne se remonte que tous les huit jours , et sa marche est très-régulière. En effet , j'ai admiré le degré d'exactitude que donne cet unique garde-temps

\* Voyez notes 12 et 13.

pour diverses positions qui m'ont été communiquées.

1827.  
Octobre.

8.

A une heure après minuit, une goëlette de guerre, de la colonie, nommée *le Daphne*, comme je l'ai su plus tard, a mouillé près de nous. Ignorant quelle espèce de bâtiment était *l'Astrolabe*, le capitaine nous a hêlé de quitter notre mouillage pour le lui céder; on sent bien que je ne fis pas la moindre attention à cet ordre. Au jour, en me faisant sa visite, le capitaine s'est excusé de son erreur, et m'a fait en outre toutes sortes d'offres de service. *Le Daphne* arrivait en ce moment de Ternate; son équipage est de quatre-vingts hommes, dont dix seulement sont des Européens, le reste se compose de Malais.

Toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour nous tenir prêts à appareiller demain, si le temps le permet. J'ai fait mes visites d'adieu à tous mes généreux et aimables hôtes d'Amboine, en leur promettant de revenir les voir l'année suivante, lors de notre retour en Europe.

M. Elgeneuze s'est chargé de faire passer en Europe mon courrier renfermé dans une boîte en fer-blanc bien soudée, recouverte de toile goudronnée, et adressée à l'ambassadeur français à La Haie. J'envoie au ministre de la marine le rapport détaillé de toutes nos opérations depuis notre départ de Port-Jackson jusqu'à notre départ d'Amboine, et les calques d'un grand nombre de cartes déjà terminées, grâce à l'admirable activité des officiers. En même temps j'appelle vivement l'attention du ministre sur

1827.  
Octobre.

ces officiers, et sollicite pour eux diverses récompenses méritées à bien juste titre.

En retour des bons offices que nous avons reçus de M. Elgeneuze, surtout de la part active qu'il avait prise, comme chef de la marine, à nous faire obtenir tous les objets de remplacement qui nous étaient si nécessaires, je lui ai offert, au nom de la mission, un des micromètres de Rochon qu'elle possédait. L'acquisition de cet instrument était pour lui un objet d'un grand prix, et celui qui nous restait suffisait pour nos travaux. Il était heureux pour nous de pouvoir reconnaître à si bon marché les services importants que cet officier nous avait rendus.

9. La pluie a encore tombé par torrens durant la nuit, et n'a cessé qu'à neuf heures du matin. Le calme ou de folles risées de l'ouest ont suivi ces averses. A une heure la brise ayant soufflé à l'E. N. E., assez fraîche, j'ai cru que je pourrais sortir de la rade. Les ancres ont été levées, et trois embarcations du port placées de l'avant pour nous remorquer. Mais à peine commencions-nous à nous mettre en mouvement que le vent a repris au S. O., et la corvette a été entraînée sur les pêcheries devant le quartier malais.

Pour éviter de tomber sur le banc, il a fallu de nouveau mouiller; puis je me suis décidé à passer encore cette journée en rade, remettant notre départ au lendemain, car je ne me souciais point d'être obligé de passer la nuit à courir des bordées dans un canal où le vent varie à chaque instant, et qui n'offre pas

un seul endroit où laisser tomber l'ancre, tant ses rives sont acores.

1827.

Octobre.

Dans la soirée un brick est venu mouiller sur la rade; j'espérais qu'il arrivait de Java, et qu'il allait y retourner bientôt pour y porter nos lettres. Mais j'ai appris que ce navire venait de Timor, chargé d'oignons et de pommes de terre qui ne croissent point à Amboine. Ce sont les Chinois qui achètent ces cargaisons en bloc, pour les revendre ensuite en détail aux prix qui leur conviennent, aux Malais et même aux Européens.

Toute la nuit la pluie a encore tombé en abondance, et, loin de cesser au jour, elle a même redoublé. Néanmoins en exécution de la demande que j'avais adressée à M. Elgeneuze, les canots du port et du *Daphne* s'étaient rendus à mes ordres. A six heures du matin j'ai fait déramer les ancres et gouverner pour sortir de la baie. A sept heures les huniers et perroquets ont été bordés pour profiter des faibles souffles de vent qui venaient par intervalles rider la surface des eaux.

10.

Du reste la pluie n'a guère cessé de tomber par torrens, avec du tonnerre et des éclairs. Il en résultait une brume si épaisse qu'elle nous cachait parfois la vue de la côte que nous suivions à moins d'un demi-mille de distance. Heureusement nous fûmes aidés par le jusant qui nous conduisit hors de la baie. A dix heures et demie la brise s'établissant au N. E., les basses voiles furent amurées, et je congédiai les trois embarcations hollandaises. De onze heures à

1827.  
Octobre.

onze heures quarante minutes , nous restâmes encore en calme plat sans gouverner. Puis le vent revint à l'E. S. E. , où il souffla avec plus de force. Enfin à midi nous nous trouvions précisément entre les deux pointes Noessa-Niva et Allang , et à un mille de la première. Désormais le courant nous emporta rapidement au large vers l'O. S. O.

Nous quittons Amboine avec cinq hommes malades de la fièvre, savoir : M. Faraguet , les deux maîtres Collinet et Bérenguer, et les deux matelots Aubry et Fabry. Le troisième seulement nous inspire de vives inquiétudes sur son état. Son moral est profondément affecté, et il paraît convaincu de l'idée que le terme de son existence est proche. Toutefois je me plais à espérer que cet estimable marin verra son état s'améliorer peu à peu par son retour dans des climats plus tempérés.

Sous tout autre rapport la relâche d'Amboine a été très - utile à la mission. Toutes les pertes faites à Tonga-Tabou sont réparées ; les vivres consommés sont remplacés , et l'équipage , fatigué et presque démoralisé par les dangers qu'il avait courus , a repris de la confiance et de nouvelles forces. J'ai lieu d'augurer d'heureux résultats pour le reste de notre laborieuse entreprise.

Mon projet, en quittant Amboine , est de me diriger vers la Tasmanie, de visiter Hobart-Town, chef-lieu de cet intéressant établissement ; lieu qu'aucun navire français n'a vu depuis que d'Entrecasteaux en fit la découverte. Puis je me rendrai sur les plages de

la Nouvelle-Zélande pour explorer la côte occidentale d'Ika-Na-Mawi, comme nous avons déjà exploré sa côte orientale; de-là nous nous porterons dans le détroit de Torrès, d'où nous opérerons notre retour en France. Cette seconde partie de la campagne, bien remplie, doit assurer à l'expédition de *l'Astrolabe* de nouveaux titres à l'estime des géographes.

1827.  
Octobre.

## CHAPITRE XXX.

TRAVERSÉE D'AMBOINE A VAN-DIEMEN'S-LAND.

1827.  
Octobre. Le jour de notre départ nous ne fîmes que très-peu de chemin , à cause des brises faibles et variables de la partie du S. E. au S. S. E. Nous avions en vue beaucoup de baleines , des bandes nombreuses de fous et des troupes de marsouins.

11. A trois heures après midi nous eûmes calme plat ; le ciel se chargea de toutes parts , et , durant huit ou dix heures de suite, il tomba de l'eau par véritables torrens , avec des éclairs redoublés et de violens coups de tonnerre. La nuit fut très-obscurc : heureusement nous nous trouvions alors sur un espace dégagé d'îles , ce qui nous délivrait de toute inquiétude.

12. Au moyen de faibles brises de l'E. et de l'E. S. E., nous avons continué à nous avancer lentement au sud.

A six heures du soir nous passâmes à huit ou dix milles , dans l'ouest , des petites îles de la Tortue. Ce sont trois îlots bas , boisés et rapprochés les uns des autres. En même temps on distinguait déjà confusé-

ment , de la hune d'artimon , les îles Lucapinha dans le S. S. O. , et à douze ou quinze milles de distance. Les relèvemens pris sur ces deux groupes d'îles nous ont servi à diriger notre route durant toute la nuit. A huit heures et demie un feu s'est montré quelques instans à babord , dans un grand éloignement , et provenant sans doute du dernier de ces groupes.

1837.  
Octobre.

La brise du S. E. , mieux établie , nous pousse aujourd'hui plus régulièrement. Vers deux heures et demie , après midi , l'île Gounong-Api s'est tout-à-coup montrée au travers de la brume , à deux quarts au vent à nous. Notre route nous en a fait passer à huit milles environ à l'ouest , ce qui m'a fort étonné , car je comptais la laisser à cette même distance dans l'ouest. J'en ai conclu que la carte d'Arrowsmith plaçait mal cette île par rapport à Amboine .

13.

Gounong-Api (*Mont de Feu* en malais) est un cône peu régulier , échancré au sommet , à peu près nu dans toute son étendue , d'un demi-mille de diamètre , et de deux ou trois cents toises de hauteur. Du reste il ne m'a pas offert plus d'apparence de feu , ni même de fumée , qu'à l'époque de mon passage sur *la Coquille*. A trois heures huit minutes du soir , ce rocher nous restait au sud du monde , et à six heures trente-deux minutes à l'est.

En dirigeant toujours ma route d'après la carte d'Arrowsmith , je m'attendais à donner aujourd'hui dans le canal formé par Wetter et Roma. Je restai donc assez surpris en voyant au point du jour que la partie la plus occidentale des hautes terres de Wetter

14.

1827.  
Octobre. nous restait déjà au S. S. O. , c'est-à-dire presque droit devant nous.

Le mot de cette énigme me fut donné par les observations de longitude qui m'apprirent que d'un côté le courant nous avait entraînés de près de vingt-deux milles à l'O. S. O. dans les vingt-quatre heures qui venaient de s'écouler, et que d'un autre côté la carte d'Arrowsmith plaçait effectivement les terres de Wetter à vingt-cinq milles trop à l'ouest par rapport à Amboine.

Il a fallu me résoudre à suivre la route de *la Coquille*, et à passer à l'ouest de Wetter : en conséquence j'ai mis le cap sur l'île Dog, et à midi nous étions à cinq milles environ au nord-ouest de cette île. Au travers d'une brume fort épaisse, nous n'entrevoions qu'à peine les terres de Kaming.

Nous avons ensuite prolongé les côtes occidentales de Wetter et de Babi, à deux lieues de distance au plus, doucement portés sur la mer la plus calme. Toutes ces côtes, naturellement fort élevées et sillonnées de ravins profonds, présentent en masse, vues de la mer, un aspect aride et dépouillé de végétation. Malgré la proximité où ces terres sont de l'équateur, on ne reconnaît plus ces îles verdoyantes des Papous, ni même celles des Moluques, où les forêts prédominent encore, malgré de nombreuses clairières. Ici l'œil ne saisit plus que des arbres très-clair-semés sur un terrain généralement nu ou couvert seulement d'herbes fanées. Les rochers sont eux-mêmes dépouillés de verdure. Est-ce au sol? est-ce à la main

de l'homme que l'on doit attribuer ces énormes différences? Sans doute il n'appartiendra qu'à celui qui visitera ces lieux de prononcer, mais je suis porté à croire que cette sécheresse tient à la nature même des terres. Il me semble que cette portion du grand archipel d'Asie ou de la Malaisie s'éloigne peu à peu de la prodigieuse fertilité des terres de la Polynésie, de la Nouvelle-Guinée et des Moluques, pour se rapprocher par degrés de la sécheresse des terres de l'Australie et de la Nouvelle-Calédonie; ces contrastes, suivant moi, se rattachent immédiatement aux différences qui existent dans la constitution géologique de ces mêmes terres.

1827.  
Octobre.

En traversant ces îles, je me suis abstenu de tout travail géographique. Elles ont été successivement reconnues par MM. d'Entrecasteaux, Freycinet et Duperrey, et je pense que l'on peut désormais s'en tenir aux déterminations de ces trois navigateurs. Il m'a paru plus convenable de réserver le zèle des officiers de *l'Astrolabe* pour des occasions plus importantes, et je me suis contenté de tenir note de quelques-uns des résultats obtenus par nos montres.

Ce matin nous donnions dans le canal formé par Ombai et Kambing, et nous prolongions la côte occidentale de cette dernière à deux lieues de distance.

15.

Le calme est survenu, avec une forte chaleur, des vapeurs épaisses suspendues comme un voile sur les terres, et une houle bien prononcée du S. O. Cette houle nous annonce que nous avons déjà quitté le paisible bassin des Moluques pour ressentir les pénibles

1827.  
Octobre.

oscillations des grandes mers australes, presque toujours soulevées par les tempêtes du S. O.

Malgré le calme, le courant nous a entraînés rapidement vers le S. O. et nous approche sensiblement des côtes de Timor. A midi, nous nous trouvions à six milles au sud de la pointe S. E. d'Ombai et à peu près au milieu du canal, entre Timor et Ombai; et dans la soirée, nous rangions à quatre ou cinq milles de distance les terres du cap Batou-Loti. Elles sont basses et boisées au rivage, mais la côte se relève rapidement : çà et là on distingue des montagnes de quatre ou cinq cents toises d'élévation au moins, dont quelques-unes affectent la forme de pitons aigus et solitaires.

A une heure et demie, un koro-koro, qui traversait le canal et se rendait d'Ombai à Timor, a passé à une lieue de l'avant à nous. Dans la nuit, on a vu quelques feux à la côte.

Aujourd'hui le soleil, au méridien, atteignait à peu près notre zénith, et le plus souvent nous avons eu calme. Aussi avons-nous éprouvé une grande chaleur. Néanmoins j'ai remarqué que cette température ne pouvait se comparer à celle que j'éprouvai en 1820 dans les plaines de l'Argolide, à la fin du mois d'août. D'autres voyageurs ont déjà observé que les chaleurs les plus violentes ne se font pas toujours sentir sous la ligne, même sous un soleil vertical : mais diverses circonstances locales, surtout la présence des sables, déterminent plutôt ces atmosphères enflammées qui règnent quelquefois au Sénégal, dans les plaines de

la Lybie, dans les déserts du Sahara, de l'Arabie, ou dans les sables arides de Payta au Pérou, etc.

1827.  
Octobre.

N'ayant eu toute la nuit qu'une très-faible brise du S. au S. E., je ne pensais pas avoir fait plus de douze ou quinze milles en route. Quelle fut ma surprise au point du jour de me trouver à cinq ou six milles au nord de la petite île Goula-Batou! Pour cela le courant avait dû nécessairement nous entraîner l'espace de près de cinquante milles au S. O. en douze heures. Cette incroyable vitesse du courant m'a empêché de comparer avec aucun succès mes relèvemens avec les positions de mes devanciers.

16.

La côte qu'enveloppent en partie d'épaisses vapeurs continue d'offrir le même aspect. La masse imposante du mont Bolerata domine toutes les montagnes voisines, et son pic, peu éloigné de la côte, offre une reconnaissance utile, ainsi que le coin de mire qui, vu d'un peu loin, semble être une petite île médiocrement élevée et peu éloignée de la grande terre.

Vers midi, le peu de brise, ayant tourné au N. et N. O., a ramené une violente chaleur. D'immenses lames du S. O., qui soulèvent paisiblement notre corvette, annoncent qu'un coup de vent violent de cette partie a dû souffler récemment dans les mers australes.

En passant devant Coupang, si la brise eût varié à l'O. ou au S. O., j'étais résolu de jeter l'ancre pour un jour ou deux sur cette baie, afin de me procurer quelques rafraîchissemens. Mais le vent étant revenu au S. E. et à l'E. S. E., je renonçai à ce projet

1827.  
Octobre.

et passai outre, afin de ne pas perdre un temps précieux pour sortir de l'archipel d'Asie, atteindre Hobart-Town, et ensuite la Nouvelle-Zélande, dans la saison convenable à nos travaux. En outre, le climat de Timor, de tout temps réputé funeste aux Européens, ne me disposait guère à conduire l'*Astrolabe* sur ces plages insalubres.

17. L'horizon, chargé de vapeurs, ne nous a permis de revoir la terre qu'à neuf heures un quart. Alors nous avons reconnu à une assez grande distance dans le S. E. les terres peu élevées de Roti.

A six heures du soir, nous n'étions pas à plus de sept milles au nord de l'île Dou, qui nous a paru être une île basse, peu étendue et couverte de grands arbres. Peu après, nous nous sommes trouvés définitivement hors de l'archipel d'Asie et de nouveau lancés sur le grand Océan Indien. Un courant très-fort continue de nous entraîner au S. O. et à l'O. S. O.

Durant les premiers jours de notre navigation, le vent fixé au S. E., et soufflant très-légèrement, ne nous permettait d'avancer qu'assez lentement. Toutefois, comme nous cheminions en route, nous prenions patience d'autant mieux que nous avions un temps superbe et une mer très-douce.

19. Ce jour nous primes un requin dont le flanc était percé par une arête de raie. Il est probable qu'une flèche de sauvage lui avait fait cette blessure.

20. Les vents tournent au S. et au S. S. O. et sont directement opposés à notre route, ce qui nous réduit

à louvoyer. Dans les momens de calme, la corvette 1827.  
roule horriblement et la chaleur est insupportable. Octobre.  
L'équipage éprouve l'influence de cette température  
et compte déjà huit ou neuf hommes hors de service.  
L'état du pauvre Béringuier empire sensiblement.

De faibles brises, opiniâtrément fixées à l'O. et 21.  
à l'O. S. O., m'obligent à conserver les amures à  
tribord. Durant dix journées consécutives, le vent  
ne quitte point cette partie, et, malgré moi, je suis  
obligé de poursuivre ma bordée au sud beaucoup plus  
loin que je n'eusse désiré. Heureusement les courans  
qui portent avec force dans l'ouest empêchent *l'As-*  
*trolabe* de trop dériver vers l'est.

Les chaleurs deviennent très-violentes et s'élèvent  
jusqu'à 29 et 30° à l'ombre.

Toute la journée s'est presque passée en calme. 22.  
Pas un souffle d'air ne vient rider la triste uniformité  
des flots; mais ils sont lentement soulevés par des  
lames sourdes et pesantes qui balancent continuel-  
lement le navire. Quelques poissons semblables à des  
mulets rôdent autour de la quille de *l'Astrolabe*, et  
un hydrophis grisâtre, avec des taches blanches  
près de la queue, paraît un moment au niveau des  
eaux.

Depuis huit jours, le ciel est si pur que nous pou- 23.  
vons observer matin et soir l'amplitude, ce que nous  
n'avions pu faire deux jours de suite seulement depuis  
le commencement du voyage. Il résulte de ces obser-  
vations réitérées que la variation de l'aiguille est nulle  
dans ces parages.

1827. Les courans, qui jusqu'à ce moment ont porté à  
24 octobre. l'ouest, changent de direction, et portent de vingt milles et plus à l'est dans cette journée et les suivantes.

26. Un ou deux coryphènes aux brillans reflets (*dorades* des marins) sont devenus nos fidèles compagnons de voyage; mais ils sont très-défiants, et nul appât ne peut les engager à mordre à la ligne.

Le courant a repassé tout-à-coup dans le sens inverse et nous a portés de trente milles à l'O. S. O. Ces brusques variations ne paraissent guère susceptibles de s'expliquer que par les divers renversemens de marées provenant du détroit de Torrès et du grand archipel d'Asie.

Dans les huit jours passés, tous mes efforts n'ont abouti qu'à avancer de soixante et dix lieues au S. S. O. Empressé comme je le suis d'aller reprendre dans l'Océan-Pacifique la suite de mes travaux, je suis cruellement contrarié par ces nouveaux retards; mais les épreuves déjà subies m'ont accoutumé à la patience.

27. J'ai profité du calme pour reprendre nos expériences thermométriques depuis si long-temps suspendues. L'instrument envoyé à une profondeur verticale de quatre cents brasses, sans rencontrer le fond, nous a prouvé que la température de la mer n'était plus que de 7°, 7 à cette distance, tandis qu'à sa surface elle s'élevait jusqu'à 28°. Ainsi, dans ces parages voisins de la grande terre australienne, les températures sous-marines suivaient encore une loi sem-

blable à celle que nous avons si souvent observée dans les mers tout-à-fait ouvertes.

1827.  
Octobre.

Quelques coryphènes et autres poissons entourent la coque du navire. A une certaine distance des bandes nombreuses de gros souffleurs s'agitent à la surface des eaux.

Renvoyé à deux cents brasses de profondeur, le thermomètre n'indique plus que 70, 5 de différence en moins pour la température des couches inférieures, les supérieures se trouvant toujours à 280, 2.

28.

Je désirais vivement reconnaître les dangereux écueils situés dans ces parages, mais les vents d'O. ne me permirent point d'accomplir ce projet. A dix heures et demie du matin, l'*Astrolabe* devait passer à dix lieues dans l'est de l'écueil où se perdit le navire *le Lively*, et à la même heure, dans la soirée, nous passions à huit lieues dans l'est du récif du *Mermaid*. Le seul indice qui eût pu nous faire soupçonner le voisinage des écueils du *Rowley*, a été le calme parfait qui de huit à dix heures du soir a tout-à-coup succédé aux longues houles du S. O. Il semblait vraiment qu'un obstacle puissant devait seul arrêter l'effet de ces immenses oscillations.

Si j'ai éprouvé quelque regret de ne pouvoir conduire l'*Astrolabe* sur le bord des écueils du *Rowley*, j'ai dû m'en consoler à l'aspect de la carte que nous en a donnée le capitaine King. Ce savant navigateur a offert aux marins le travail le plus satisfaisant sur ces bancs dangereux, encore si mal connus avant qu'il les eût explorés.

1827.  
Octobre.

Déjà nous ne sommes plus qu'à quarante lieues de distance des côtes de l'Australie septentrionale. Si ces vents-ci persistent, je pousserai jusqu'à la vue des terres, et j'irai mouiller dans le golfe d'Exmouth, près le cap Guillaume. Tous les matériaux qu'on pourrait recueillir sur cette plage à peine connue, doivent offrir beaucoup d'intérêt aux sciences physiques.

29. A six heures du soir la sonde a enfin rencontré le fond avec une ligne de cent vingt brasses, et le suif a rapporté du sable vasard, de la glaise et des débris de coquilles. La température de ce fond n'était que de 3°, 7 inférieure à celle de la surface qui était de 27°.

Toute la journée la mer a été couverte de méduses de diverses espèces; quelques-unes, jaunâtres et globuleuses, sont fort grosses.

Nos malades se rétablissent, et il ne reste plus au poste que Béringuier, Aubry et Blanchet. Encore ces deux derniers sont sensiblement mieux.

Le vent ayant enfin varié à l'O. N. O., désormais nous gouvernons plus près de la vraie route que nous avons à faire.

30. A midi et à six heures la sonde a indiqué quatre-vingt-quinze brasses, fond de sable vaseux et fragmens de coquilles. Mais à minuit elle n'a plus donné que quatre-vingts brasses.

Les observations d'amplitude qui ont lieu régulièrement soir et matin s'accordent à nous donner encore une variation nulle.

31. A mesure que nous avançons lentement au S. O.,

le fond a décriu assez régulièrement, et à dix heures du soir il n'était déjà plus que de cinquante-cinq brasses. Si nos longitudes s'accordaient avec celles de King, en ce moment nous n'étions pas à plus de dix lieues dans le nord des îles Bedout. La brise avait beaucoup fraîchi à l'O. N. O., et nous avons pris les amures à babord.

1827.  
Octobre.

A trois heures un quart après midi, nos yeux ont été subitement frappés par un changement de couleur très-prononcé dans les eaux. Tout à l'entour de cet espace décoloré, la mer était plus calme et plus irrégulièrement agitée par un petit clapotis.

1 novembre.

Ces divers indices étant tout-à-fait semblables à ceux qui se manifestent sur les haut-fonds ou bancs à fleur d'eau, j'expédiai M. Paris dans la petite yole pour en connaître la cause. Cet officier sonda dans les eaux décolorées, à diverses reprises, jusqu'à cinquante brasses sans trouver fond; il reconnut en même temps que ces eaux n'étaient salées qu'à la surface de la mer, et cette apparence ne pouvait s'attribuer qu'à un lit de courant assez considérable.

La bordée que nous avons courue au nord nous a encore une fois rapprochés des écueils du Rowley, et à midi nous avons dû virer de bord à seize milles au plus au S. S. O. du récif *Impérieuse*. Cependant une ligne de deux cents brasses n'a point trouvé le fond. Mais à six heures du soir nous avons eu fond de sable vasard à cent quarante brasses.

2.

Dans cette journée, et les trois suivantes, les vents continuellement à l'ouest nous contraignirent de cou-

1827. rir alternativement des bordées au nord et au sud.  
 Novembre. Les courans continuèrent de nous porter vers l'est, mais avec beaucoup moins de force qu'ils ne faisaient d'abord. Le 5, à six heures du soir, nous trouvons fond de sable et débris de coquillages, en filant cent brasses de ligne. Nous ne sommes pas à plus de trente lieues de la côte.
5. Pour me contrarier de plus en plus, et me ravir l'espoir que j'avais de faire une relâche sur la pointe nord-ouest de la Nouvelle-Hollande, le vent passe au S. O., et je suis obligé de reprendre les amures à babord. Cette nouvelle série de contrariétés dure encore cinq journées entières.
6. Les pétrels noirs ont reparu en foule. Le maître canonnier a pris à sa ligne un des coryphènes qui nous suivent depuis plusieurs jours. Ce poisson forme un excellent mets, bien préférable à la bonite.
7. Pour la première fois depuis long-temps, le vent a soufflé avec quelque force dans la nuit, et la houle a battu de nouveau les flancs de *l'Astrolabe*.
9. Les vents de l'O. et du S. O. font enfin place aux calmes, et dans la journée suivante aux brises du S. Celles-ci nous permettent du moins de gouverner à l'O., tout en me forçant de renoncer définitivement à la relâche du golfe Exmouth.
10. Dans un calme, à cinq heures et demie du matin, le thermomètre est envoyé à trois cents brasses de profondeur. Là il n'y a plus que 13°, 2 de température, tandis qu'il n'y en a pas moins de 26°, 7 à la surface de la mer.
- 11.

La rosée devient très-abondante durant la nuit, la température est agréable, et tous les malades sont rétablis, à l'exception du seul Béringuier dont l'état donne beaucoup d'espoir. 1827. 12 novembre.

Toute cette journée a été consacrée à rider les haubans et les étais. Ces manœuvres avaient déjà beaucoup donné depuis notre départ, et nous devons nous préparer contre les gros temps des mers antarctiques.

Obligé définitivement de renoncer à visiter les côtes voisines de l'Australie, je vais diriger ma route afin de passer du moins sur la position assignée aux îles Tryals, sur les anciennes cartes, à quatre-vingts lieues des côtes et entre le dix-neuvième et le vingt-deuxième degré de latitude méridionale. 13.

La brise du S. a fraîchi, et nous pousse désormais un peu plus rapidement, malgré la houle qui s'est en même temps soulevée. L'air devient piquant, quoique nous soyons encore sous le dix-huitième degré de latitude australe. Le courant nous emporte régulièrement de douze à vingt milles à l'ouest chaque jour. Nous sommes fréquemment visités par les phaétons. 14.

Le vent redevenu mou nous abandonne aux longues houles du S. S. O. qui sont désormais permanentes. 17.

Béringuier a eu une rechute, et cette fois sa maladie donne de graves inquiétudes.

A neuf heures du matin je mets à profit un calme profond pour tenter une expérience plus concluante encore que toutes les précédentes. Le thermomètre est envoyé avec le plus grand soin à huit cent 18.

1827.  
Novembre.

vingt brasses de profondeur verticale. Cette intéressante expérience nous apprend qu'à cet immense abaissement la température de la mer n'est plus que de 4°, 5 tandis que celle de la surface est de 23°, et celle de l'air libre de 21°, 8. Malgré toute l'activité que l'on a apportée pour ramener le plomb à la surface, cette opération a exigé quarante-cinq minutes de travail, et déjà le mercure était remonté de plus de dix degrés dans le thermomètre. Du reste le cylindre est revenu en bon état, à peu près plein d'eau, et cette eau a pétillé comme du vin de Champagne quand le couvercle a été enlevé.

A midi nous avons pris les amures à tribord dans la crainte de nous écarter trop au large.

Un joli scombroïde coloré, de la division des céreales, a été pris à la fouëne. Deux ou trois poissons de cette espèce avaient constamment accompagné le navire, en se tenant le long de ses flancs ou contre la mèche du gouvernail. J'avais commencé pour la première fois à observer leur manœuvre, quand nous rangions les côtes de la Nouvelle-Bretagne.

20.

A minuit nous avons repris les amures à tribord, et dans la matinée nous avons traversé l'espace sur lequel devaient se trouver les Tryals, d'après la version la plus probable. Mais nous n'avons rien remarqué qui ait pu faire soupçonner la présence des terres. Ces rochers prétendus n'ont jamais existé au large de la Nouvelle-Hollande. Sans aucun doute de grandes erreurs en longitude auront causé la méprise des navigateurs venant de l'ouest. Les uns auront pris pour

les Tryals la pointe nord-ouest de la Nouvelle-Hollande, les autres les îles de Dampier avec leurs récifs, parce qu'ils ne voyaient point la côte. On sait que les recherches du capitaine King et de M. Duperrey n'avaient pas eu plus de succès que celles de *l'Astrolabe*.

1827.  
Novembre.

Le vent a enfin passé au S. S. E. et au S. E. en fraîchissant, et nous avons pu faire une meilleure route que les jours précédens.

Quarante jours se sont déjà écoulés depuis notre départ d'Amboine; à peine avons-nous pu faire quatre cent quatre-vingt lieues en route. Il est temps que nous marchions plus vite, autrement nous n'arriverions plus de tout l'été de cet hémisphère.

Quoique nous soyons encore sous le vingt-unième degré de latitude méridionale, le vent du S. a tellement rafraîchi l'atmosphère qu'il nous faut déjà recourir à nos vêtemens de drap. Le thermomètre a baissé à vingt degrés. Le courant nous fait dériver régulièrement chaque jour de vingt à vingt-cinq milles dans l'ouest. De grosses houles du S. ont de nouveau rendu notre navigation pénible.

22.

Dès le point du jour, par 23° latitude S. environ, on a recommencé à voir les pétrels à dos brun et ventre blanc, espèce qui avait complètement disparu depuis que nous étions rentrés entre les tropiques. L'augmentation des jours devient sensible, et il ne fait nuit qu'à sept heures et demie. Depuis six mois les jours étaient à peu près égaux aux nuits, à une heure près.

24.

Ce matin j'ai fait procéder à un nouvel examen des

26.

1827.  
Novembre.

caisses de poules braisées. Il en restait cent cinquante, soixante-dix seulement ont offert l'aspect d'une conservation satisfaisante. Soixante-huit complètement gâtées et répandant une odeur infecte ont été lancées à l'eau, et les deux autres moins avariées ont été distribuées aux plats de l'équipage qui ont voulu s'en régaler. En outre j'ai donné l'ordre à l'agent-comptable de distribuer un repas de cette viande par semaine en place de lard. Par ce moyen du moins l'équipage retirera quelque profit de ces dispendieuses conserves qui, jusqu'à ce jour, nous ont causé beaucoup plus d'embarras qu'elles ne nous ont été utiles, attendu qu'elles ont été perdues presque en totalité. Bien certainement leur préparation a été défectueuse.

27. La brise du S. S. E. a beaucoup molli, et il a ensuite fait calme dans l'après-midi, ce qui nous fait espérer un changement prochain de vent, quoique nous ne soyons encore qu'à 27° de latitude australe.

Entre trois et quatre heures du soir, MM. Jacquinet et Lottin ont observé des distances du soleil à la lune qui, calculées sur-le-champ, ont donné pour résultat 96° 24' longitude E. Au même instant la montre n° 38 donnait 96° 19' 30" E., avec la marche obtenue à Amboine.

De mon côté j'ai fait une expérience de thermographe à trois cent cinquante brasses que j'ai réduites à trois cents brasses verticales, eu égard à l'inclinaison de la ligne de sonde. La température de la mer étant de 21°, 4 à la surface, a descendu à 11°, 3 à cette profondeur; résultat parfaitement conforme à

ceux qui proviennent de toutes les observations précédentes.

1827.  
Novembre.

Cette expérience m'a procuré l'occasion d'observer un fait de météorologie fort remarquable. En retirant le thermomètre du seau d'eau de mer, puisée à la surface, le mercure qui avait déjà descendu d'un degré environ par la transition de l'air libre dans l'eau plus froide, en rentrant dans l'air a continué de baisser promptement de deux ou trois degrés. Ainsi dans l'air libre il marquait d'abord 16°, immergé dans l'eau il a descendu à 15°, et en reparaissant dans l'air il a continué de descendre à 13°, et même à 12°, jusqu'à ce que le tube et l'échelle en cuivre réchauffés fissent remonter successivement le mercure à 14, 15 et 16°, et même plus haut, si on exposait l'instrument au soleil. Cette expérience a été répétée trois fois de suite, et chaque fois elle a donné le même résultat.

Le froid subit, occasioné par la vaporisation de l'eau qui s'était attachée aux parois du tube et de l'échelle, peut seul expliquer ce fait. En effet cette vaporisation est bien plus prompte dans l'atmosphère très-sèche de l'Océan-Australien que dans celle de l'Océan-Pacifique, nonobstant une température beaucoup moins élevée. La rapidité avec laquelle on voyait presque instantanément disparaître l'eau répandue sur le pont rappelait tout-à-fait la manière dont l'alcool se vaporise dans nos climats.

Maintenant le courant nous pousse assez régulièrement de vingt milles au sud chaque jour.

Parvenus au vingt-huitième degré de latitude méridi-

28.

1827.  
Novembre.

dionale, nous avons enfin la satisfaction de voir le vent de S. E. tout-à-fait cesser, puis varier au N. et au N. O. Nous mettons le cap au S., et désormais, favorisés par le vent et le courant, nous cheminons plus rapidement.

29.

Aujourd'hui nous avons eu la douleur de perdre Alexandre Béringuier, notre maître charpentier. A deux heures quinze minutes après midi, M. Gaimard est venu m'annoncer qu'après des souffrances modérées et une agonie très-courte, ce brave homme venait de rendre le dernier soupir. Alexandre Béringuier, maître charpentier à quatre-vingt-un francs, était âgé de quarante-sept ans; il avait fait comme second maître, dans sa profession, la campagne de l'*Uranie*, comme premier, celle de la *Coquille*, et c'était dans la même qualité qu'il se trouvait encore embarqué sur l'*Astrolabe*. Conduite sans reproches, amour du travail, soumission et obéissance à ses supérieurs, douceur de caractère, zèle et dévouement sans bornes; toutes ces qualités se trouvaient en lui réunies au degré le plus éminent. C'eût été le premier de tous les maîtres de la corvette que j'eusse proposé au ministre pour la décoration, et il m'eût été bien doux de lui faire obtenir cette faveur qu'il méritait sous tant de rapports<sup>1</sup>.

La mort de Béringuier m'a été doublement sensible, tant pour l'intérêt et l'attachement particulier que

<sup>1</sup> J'ignorais alors que toutes mes réclamations à cet égard seraient destinées un jour à être dédaignées par tous les ministres ou directeurs de Charles X comme de Louis-Philippe!

je lui portais , que parce qu'elle prive l'expédition des services d'un excellent sujet. Cependant comme , au témoignage des médecins , sa constitution était complètement altérée par suite de longues douleurs d'estomac et d'entrailles , et par l'effet des fièvres réitérées qu'il avait éprouvées , l'existence était devenue pour lui un fardeau douloureux , et je n'avais plus d'espoir d'améliorer sa position dans le cours du voyage. En conséquence j'ai dû me consoler de ce qu'une mort prompte l'eût enlevé à ses souffrances plutôt que de le voir languir plus long-temps sous les atteintes d'une maladie cruelle et sans ressources. Je n'ai plus à remplir envers l'infortuné Béringuier que deux devoirs , d'abord de veiller aux intérêts de sa veuve à l'égard des effets qu'il a laissés à bord , ensuite de lui procurer la pension qui doit lui revenir eu égard au grade qu'occupait Béringuier dans la marine. Le premier est facile à remplir , et il ne tiendra pas à moi que l'autre ne le soit également <sup>1</sup>.

A dix heures du matin les derniers devoirs ont été rendus aux restes de Béringuier. Son corps a été déposé sur le pont , un matelot a récité auprès de lui l'office des morts. Tout l'équipage et l'état-major assistaient à cette cérémonie , la tête découverte et dans un morne silence. Un détachement de dix hommes était sous les armes. L'office terminé , le corps a été lancé dans les flots , et nous avons dit le dernier adieu aux restes de notre digne compagnon de voyage , tandis

1827.  
Novembre.

30.

<sup>1</sup> Voyez note 24.

1827.  
Novembre. qu'une triple décharge de mousqueterie lui rendait les honneurs militaires.

Dans la nuit, la brise a fraîchi, et la mer assez dure a secoué le navire plus rudement. Mais nous rallions avec joie les parages où nous n'avons plus à redouter les vents contraires.

1 décembre. A midi, dans un grain chargé de pluie et de vent, celui-ci saute subitement du N. N. O. au S. O. Nous gouvernons au S. E.  $\frac{1}{4}$  E., et nous filons cinq ou six nœuds au travers d'une grosse houle. Nous avons déjà dépassé le trente-troisième degré de latitude méridionale; et comme nous sommes à une grande distance de la côte australienne, nous n'avons plus à craindre de ne pouvoir doubler le cap Leuwin, quand bien même le vent se rapprocherait beaucoup du sud.

Huit jours ont suffi pour nous faire passer des douces brises et des eaux paisibles du tropique aux vents impétueux de l'hémisphère austral et aux immenses houles qui soulèvent habituellement ses flots.

2. Grand frais d'O. S. O. avec une houle énorme. Nous avons reçu quelques grains de pluie que le vent chassait presque horizontalement, tant il était violent. Ce matin, les albatros chlororynques et épomophores (de Lesson) reparaissent autour du navire. Dans leur puissant vol, ils se jouent de l'effort de la tempête, et viennent souvent effleurer la surface des hautes vagues du bout de leurs vastes ailes.

3. A midi, par 37° lat. S., nous voyons paraître

le premier danier. Les albatros sont fréquens, surtout ceux de l'espèce *diomedæa fuliginosa*.

1827.  
Décembre.

Maintenant nous faisons habituellement des journées de cinquante-cinq lieues, bien que le courant nous reporte chaque jour de dix-huit ou vingt milles au N. E.

J'ai perdu aujourd'hui un cacatoës de la grosse espèce, que j'avais acheté l'année précédente à Port-Jackson. Ce pauvre oiseau s'était singulièrement attaché à moi, et ne pouvait souffrir qu'aucun autre le touchât du bout du doigt. Il est mort dans des souffrances prolongées qui lui arrachaient des cris lamentables, semblables à ceux d'une personne à l'agonie. Je pense que les mouvemens violens que le navire éprouve depuis notre retour dans les grosses mers du Sud ont dû beaucoup contribuer à la mort de cet animal. Pourtant un autre cacatoës de la petite espèce, que j'ai acheté à Amboine, ne paraît nullement incommodé par ces secousses répétées.

8.

Le 10, notre estime nous plaçait sur le parallèle de la pointe australe de Van-Diemen's-Land; cependant j'ai conservé le cap à l'E. S. E. pour me soutenir contre les courans du S. O.

10.

Le ciel est entièrement couvert et l'horizon complètement enveloppé d'une brume épaisse, humide et grisâtre. Il vente grand frais de N. N. O., avec une mer très-grosse, et nous filons quelquefois jusqu'à neuf nœuds.

Nous avons en vue des albatros et des pétrels de diverses espèces, des marsouins et des baleines. Un

1827.  
Décembre.

de ces derniers cétacées d'une grande taille est resté cinq ou six minutes à une vingtaine de toises du navire : toute sa tête était couverte d'une croûte blanchâtre formée sans doute par des madrépores et des coquilles.

11. Nous avons reçu un grain de grêle, et dans la nuit le thermomètre descend jusqu'à 9°. C'est le cas de faire remarquer combien la température est basse dans ces parages, bien que le soleil approche du solstice d'été de cet hémisphère. A peine y a-t-il une différence sensible entre la température actuelle par 44° lat. S., au milieu de l'été, et celle que nous éprouvâmes l'année dernière, au fond de l'hiver austral, par 39 et 40° lat. S., tant il est vrai que les indications du thermomètre doivent osciller entre des limites très-rapprochées l'une de l'autre dans les saisons les plus opposées de l'hémisphère austral, surtout en pleine mer.

12. Nous obtenons enfin des observations qui nous apprennent que le courant nous a entraînés de quarante-huit milles au N. N. E., dans les soixante-douze heures qui viennent de s'écouler. Nous gouvernons à l'est pour augmenter promptement notre longitude.

13. Nous avons cheminé toute la nuit sous le grand hunier, deux ris pris et la misaine, avec une forte brise de N. O. par rafales. A son lever, le soleil s'est montré, mais son disque était tout rouge, et dans le N. O. l'horizon était chargé de sombres nuages dont la teinte livide et bronzée annonçait une tempête prochaine.

Je fis carguer la misaine, hisser le petit foc et amener le grand hunier sur le ton, en continuant de fuir vent arrière. Aussitôt que cette manœuvre fut exécutée, un grain très-pesant, chargé de pluie, grêle et vent, éclata du N. O. à l'O. N. O. Il dura deux heures, puis le ciel sembla s'éclaircir; mais à sept heures et demie, dans un second grain plus impétueux encore, le grand hunier fut mis en pièces en un clin-d'œil. Cependant on en ramassa les morceaux restés sur la vergue, et nous demeurâmes sous le petit foc, filant encore près de huit nœuds sous cette unique voile au travers d'une houle énorme. Dans l'après-midi, la force du vent a encore augmenté; les lames sont devenues monstrueuses; les tourbillons de vent faisaient voler leurs cimes en poussière argentée. Le thermomètre est descendu à 8° et le froid est piquant.

1827.  
Décembre.

Dans la matinée, les grains ont cessé, le vent s'est apaisé, et nous avons eu beau temps dès midi. Nous avons obtenu des observations sûres, ce qui nous a causé beaucoup de satisfaction, attendu que nous approchons de terre.

14.

A midi, nous avons reconnu que le courant qui nous portait jusqu'alors au N. E. avait beaucoup diminué, et nous avons mis le cap à l'E.  $\frac{1}{4}$  N. E. La présence d'un fou à tête fauve nous annonça la proximité de la terre.

15.

En effet, dès neuf heures sept minutes du matin, le premier j'aperçois très-distinctement le rocher Mewstone à quatre ou cinq lieues de distance dans

16.

1827.  
Décembre.

le N. E., et peu après les terres de la Tasmanie au travers de la brume. A dix heures quarante-huit minutes, nous passons à deux milles au sud de Mewstone, puis nous continuons à contourner la côte à trois ou quatre milles de distance pour nous diriger vers la baie des Tempêtes, poussés par une belle brise de l'O. N. O. variable à l'O. S. O.

Vers deux heures un quart après midi, l'*Astrolabe* rangeait le cap Sud à une lieue, et là je reconnus que nos montres nous plaçaient beaucoup trop à l'ouest. A trois heures et demie, j'étais arrivé devant l'entrée du canal d'Entrcasteaux, et je gouvernais sur la pointe Tasman. Mais je songeai qu'il était déjà fort tard, et je tenais à m'assurer un mouillage pour la nuit. En outre, je n'étais pas fâché que l'*Astrolabe* pût visiter le beau canal découvert et reconnu par les vaisseaux français que commandait d'Entrcasteaux.

Ainsi je me décidai à laisser porter au nord. Nous passâmes fort près de plusieurs pâtés dangereux qui semblent encore s'étendre au large des récifs marqués sur la carte à l'entour des *Iles Stériles*. Sur la pointe d'un de ces brisans, nous remarquâmes tout le devant d'un navire qui paraît s'être dernièrement perdu sur ces roches; le beaupré est encore en place, et le bâtiment a dû être de cent tonneaux environ. A mesure que nous entrions dans le canal, la brise molissait de plus en plus, en variant au sud et même à l'est. Enfin, à sept heures vingt minutes, comme nous nous trouvions par le travers de l'île aux Perdrix et à mi-chenal environ, il y eut calme plat, et je fus

bien obligé de laisser tomber l'ancre de babord par trente brasses fond de vase. Heureusement il fit beau durant la nuit qui suivit, car, dans cette position, la corvette eût été fort mal pour les vents du sud.

1827.  
Décembre.

Après une traversée de dix-sept cents lieues environ, après soixante-scize jours d'une navigation accompagnée de plus d'une privation, nous voilà arrivés à la pointe extrême de l'Australie, et je vais enfin visiter cette Tasmanie qui me fit éprouver tant de regrets lors de la campagne de *la Coquille*. Du bord, mes avides regards parcoururent les alentours de notre mouillage, et ce que j'aperçois suffit déjà pour m'annoncer qu'une différence notable existe entre la constitution générale de cette contrée et celle de la Nouvelle-Galles du Sud. Ici les terres sont bien plus hautes, les pentes sont plus roides, le sol plus tourmenté, et son aspect extérieur se rapprocherait sous quelques rapports de celui de la Nouvelle-Zélande. Il y a de belles forêts, mais beaucoup d'espaces sont dépouillés et desséchés : la teinte de la végétation est triste et brûlée comme celle de la Provence au mois d'août. Nous ne pouvons découvrir aucune apparence de population civilisée ni sauvage, à l'exception d'une fumée unique qui s'élève de l'île Huon. Il paraît que les colons de Van-Diemen n'ont pas encore fait d'établissements dans cette partie du canal.

[The text in this block is extremely faint and illegible, appearing as a dense block of horizontal lines.]

---

## APPENDICE.

---

J'ai pensé que quelques personnes seraient bien aises de trouver ici la partie de la relation du voyage de Schouten et Lemaire, relative à leur navigation le long de la côte de la Nouvelle-Guinée. Ce document est extrait textuellement de la relation en latin publiée à Amsterdam, en 1619, chez Guillaume Janson <sup>1</sup>.

*Novi freti a parte meridionali freti Magellanici, in magnam mare australe, detectio facta laboriosissimo et periculosissimo itinere, a Guilielmo Cornelio Schoutenio Hornano, annis 1615, 1616 et 1617, totum orbem terrarum circum-navigante. Amstelodami, apud Guilielmum Jansonium, 1619.*

Die 5, flabat ventus Vulturus, socio comitante Euro; currit rector navis Mesolibonotum versus, et in Africum, tonitrua et fulmina, et pluviz erant molestæ, sub altitudine polari trium graduum quinquaginta-sex minutorum.

Die 6, aliquandò Æolus iracundior nobis erat molestus, aliquandò malacia cum pluvia, fulmine et tonitru. Tempore

1616.  
Julius.

<sup>1</sup> Cette relation paraît avoir été écrite par le médecin de l'expédition, Nicolas de Wassenæer, et antérieure de trois ans à celle que cite Desbrosses, rédigée par le commis Aris Claessen.

1616.  
Julius.

pomeridiano, sese obtulit nobis *mons* eximie magnitudinis ab Africo, currimus eò, navarebus noster suspicabatur se videre *Banda*, propter similitudinem maximam montis *Goemenapi* in eâ insulâ, ejusque vicinam altitudinem, sed cum propius accederemus, offerebant se adhuc nonnulli alii montes ejusdem formæ, vergentes ab eo antea dicto in septentrionem, sed distabant inter se sex aut septem milliariibus, quare doctus mutavit opinionem suam *tiphys* noster. Post montem, tam a parte orientali, apparebat terra infinita nobis aliqua alta, etiam plana: vergens Eurum versus, quare judicabamus esse *Novam Guineam*, et quoniam nox irruebat, sistebamus cursum.

Die 7 in aurorâ, cum totam noctem studio vento adverso navigassemus, recta prora dirigitur in montem, appropinquamus, comperimus insulam ardentem, evomebat enim altissimas flammâs, admixtis fumis: quare dicta a nobis *Vulcanus*; flabat *Vulturnus*, cælo sereno. Erat hæc insula habitata, et coecis affluebat. Incolæ nonnullis canois, nos invisebant, et timidè compellabant nos, sed quid eorum oratio vellet non intelleximus, nec ipse quidem *Æthiops Moyses*, planè erant nudi, tantùm, ea quæ natura tecta voluit, tegebant, nonnulli capillos alabant, quidam abraserant. Hic non licuit nobis vadum attingere, ita ut anchora non fuerit demissa; in Septentrionem et *Caurum*, offerebant se et plures insulæ, *Hyperagesten* versus, in planum promontorium currunt, quod à prora conspectum: et sub vesperam superatum, tum vela omnia collecta, et totam noctem ferebamur pro libidine æstûs marini. Hic occurrebant nobis varii colores aquæ, ut virides, albæ, crocæ, quas nos judicabamus rivulos esse ex fluviis, sapore dulci enim vincebant aquas marinas: circumcirca fluctuabant multæ arbores, folia, et rami, quibus nonnunquam insidebant aves, et caneri.

Die 8, ventus erat varius, *Proreta* nos ducebat *Lipafricum* versus, et in *Corum*, cælo sereno, et laudabili progressu, montosa quædam insula erât à dextris, à sinistris verò plana, non

tamen omninò à collibus liberata, quo nos properabamus, sub vesperam accessimus, comperimus vadum arenosum laudabile, ad ulnas 70, à terra dispositum, tormenti majoris jactum unum. Mox nonnullæ *canoæ* nos salutant, onustæ nescio profecto qua forma hominum, qui *Papoois* erant, habentes erines breves, crispas, gestantes annulos per nares et aures, ornati nonnullis plumis, capiti impositis, aut brachiis, porcorum dentibus circum colla, et in thorace, maximo ornamento. Comedeant etiam *betele*, imò multis corporum vitiis videbantur subjecti, hic erat luscus, alter laborabat crassitie pedum, quidam brachiorum, alii aliis morbis vexabantur, hinc conjiciebamus hic valetudinis, et medicorum esse inopiam : maximè quia eorum ædificia, stipitibus octo aut novem pedum erant imposita. Elevatio erat poli trium graduum, quadraginta trium minorum. Hoc loco incidebamus in specimen quoddam zinziberis, istic nati.

Die 9, anchorâ ejectâ, *scapha* nostra quærit juxtâ littus commodam stationem nobis, revertitur, narrat commodissimum sinum conspectum, quò navigat Præreta, ponitur anchora ad ulnas viginti sex, optimo vado sabuloso, cui nonnihil argillæ adhærebat. Prope stationem nostram erant duo *pagi*, ex quibus incolæ cauois quamplurimis erumpabant, adferentes *cocos* nonnullos, sed ipsis erant pretiosi valdè, petebant enim ulnam unam, panni lintei, pro quatuor nunciis, maximè enim appetebant lintea. Erant etiam ipsis *porci*, quos, magni faciebant, significabamus quidem nos alimentis indigere, sed illi nihilominus nihil adferebant.

Et die *portio* unicuique sociorum distributa est; singulis quinque libræ panis; chopinâ una, et semis olei singulis in hebdomadam, tantumdem vini hispanici uno die, cum cyatho minimo vini stilbatitii; omnia quæ ollis coquantur, ut pisa, fabæ, polenta, carnes, laridum, et pisces erant absumpti. Nec nobis constabat certo, quo loco eramus, num longè ab insulis Indiæ distaremus, an propius adessenus dubitabatur. Imò nihil certi erat apud nos, nàm istud littus quod quotidie

1616.

Julius.

1616.  
Julius.

legebamus, esset *Nova-Guineæ*, necne; sed suspicabamur tantum, nam omnes tabulæ, quæ erant in manibus nostris, aliam terræ ideam referebant, quam istam quæ nobis apparebat. Hinc nobis animus penè abjectus. Sub vesperam oritur tempestas, cum socia pluvia, fulgure, et tonitru, quæ continua tota nocte, cælo obscuro fuit.

Die 10, viginti *canoæ* nobis occurrunt, instructæ viris, mulieribus et pueris, prorsus nudis, parte pudenda tantum tecta. Nihil quod alicujus pretii esset, adferentes.

Die 11, sole oriente, vela facimus, navigamus Hyperargesten versus, et in *corum*, juxtâ littus, terræ ut ora nobis semper esset conspicua, nonnunquam tribus milliaribus, aliquando duobus, sæpe uno et semi distantes ab ea: circiter meridiem altum quoddam promontorium superabamus. Hæc terra *Nova-Guineæ*, excurrit maximè hyperargesten versus, nonnunquam paulo in occidentem, aliquando magis in septentrionem.

Die 12, navigatur ut pridè in *corum*, juxtâ littora, cælo sereno, et sole æstuante. In prandio, poli erat elevatio duorum graduum, quinquaginta octo minutorum: nonnihil hic proderat etiam maris æstus, qui nos in occidentem abducebat, quod et notatum nobis contegisse dum legeremus oram *Nova-Guineæ*.

Die 13 et decimo quarto, legitur adhuc ora ista à nobis, conspeximus aliquando loca montosa, nonnunquam plana.

Die 15, nihil à cursu et vento mutatur, cælo sereno, post meridiem conspectæ à nostris duæ insulæ habitatæ, à littore dissitæ milliare semi, *coeis* abundantes.

Eò statim curritur, et vadum anchoris gratum istic apprehenditur, ad quadraginta, triginta, viginti quinque, et viginti, imò ad ulnas sex et quinque, et tuto anchora jacta ad ulnas tredecim: navarehus noster valde de nobis sollicitus, cum *scapha*, et lintre, armis optimè munitus, ad littus se deferri jubet, ut nobis de *coeis* prospiceret, quorum maxima istic copia erat, sed cum littus nave appelleret, insulani se oculue-

rant in sylvâ, ut nos ex insidiis adorirentur, quod et factum, uno enim impetu in nos arcubalestis ruebant, ut sexdecim sagittis statim sauciati fuerint, hic in brachio, ille in cruribus, quidam in cervice, nonnulli in manibus; nos vero non immemores officii nostri in tali casu, scelops majores, et tormenta lapidibus fœta, in cœtum eorum explosimus, sed illi toto exercitu in nos irruentes, ad naves nos compellebant. Eo die quo pugna hæc commissa, erat nobis altitudo polaris, unius gradus et quinquaginta sex minutorum.

Die 16 manè, navigatum intra duas insulas, anchora jacitur ad ulnas novem, satis tutò: sumpto prandio *scapha* et *linter* in insulam minimam navigant, ut cocos quærerent, humiles istas Æthiopum casas duas aut tres incendebant, quod cum viderent alterius insulæ habitatores, intentioribus vocibus clamantes, et vociferantes, non audebant propius accedere, cum à nobis tormentis bellicis majoribus stantes in littore, et sylvâ, salutarentur; imò nonnunquam tela nostra totam sylvam pererrabant, hinc Æthiopes perculsi, non ausi fuere prodire in publicum: circiter vesperam nostri ad navim redeunt, ita onusti, ut unicuique socio tres *coci* distribuèrentur. Paulo post ex insulâ quidam ad nos excurrit eaduceator, secum adferens pileum, qui socio euidam in superiori velitatione exiderat in mare. Hæc gens planè est nuda, nec genitalia ipsa tegit.

Die 17, tempore matutino duæ aut tres *canoæ*, Æthiopibus instructæ, nos invisunt, *cocos* nonnullos in mare projiciunt, ut fluxu refluxo, ad nos ferrentur, etiam monstrabant ut nos caperemus, incundæ amicitie gratia, tandem jubetur ut propius accederent, mox confidentius accedunt navem, tantam copiam cocorum, et bananarum adferentes, quantam optaremus, quæ omnes in pergula demisso funiculo, ex eorum canois ad nos mittebant, nos pro nostra consueta humanitate, non ingrati, offerebamus æruginosos clavos, eutellos et corallia. Adferbant nonnihil viridis zinziberis, et radices luteas, quarum usus est loco *crocii*. Mutabant etiam suas sagittas, et arcus,

1616.  
Julius.

1616.  
Julius.

cum sociis, ut sic mutuis beneficiis se nobis planè devinxerint.

Die 18, commutabant etiamnum *bananas* et *cocos*, adjunctis *kassavii* et *papede*, qui etiam in India-Orientali reperiuntur. Videbamus in usu his esse ollas fictiles, quas ab Hispanis allatas credebatur. Neque tantopere admirabatur naves, ut incolæ aliarum regionum, norant enim usum tormentorum bellicorum, et tonitru martis. Insula hæc dicebatur *Moa*, quæ magis vergebat in orientem, quæ vero erat ex adverso, *Insou* compellabant, at extrema, montosa; à *Nova-Guinea* distans quinque aut sex milliariibus nominabatur ipsis *Arimoa*.

Die 19, socii nostri piscatum abibant in insulam maximam. Amicè excipiebatur ab incolis, imo dum occupati erant piscando, sagenam animi gratiâ cum nostris extrahabant, obruentes nos mucroibus cocorum. Ab oriente affuebant multæ canoæ, ab insulis io orientem sitis, nonnullæ erant valdè amplæ, quare nos à littore revocabamus piscatores nostros. Hi Æthiopes monstrabant ut tormenta nostra exploderemus iu canoas istas, sed significabatur ipsis, hoc à natura batava alienum, nocere inculpatis, si vero nos læderent, arma nobis data defeosioni, nihilominus advolant amicè, adferentes tantam abundantiam cocorum et *bananarum*, quantam desiderabamus, ut soeio unicuique quinquaginta noees distribuenter et duo fasciculi bananarum. Hæc *gens* alebatur *cassavy*, panis viçæ, sed eum eo qui nascitur io India occidentali non est comparandus, pinsebant etiam forma lagani, aut plaentæ.

Die 20, summo manè vela solvuntur, cum mutasemus eodem die multa quæ esui esse possint. Indicabant nobis ut differremus discessum nostrum, animos enim ipsis erat nobis prospicere de aliis alimentis.

Die 21, navigabamus juxtà littus in *corum*; in praedio nobis erat altitudo polaris unius gradus, tredecim minutorum. Apparebant nobis nonnullæ insulæ, quo fluxus nos ferebat, superavimus eas eireiter meridiem, anchora jacta ad ulnas tredecim. Sub vesperam pluvix, fulgur, et tonitru, erant molestæ.

1616.  
Julius.

Die 23, sole oriente velificatur, cœlo sereno, et vento felici, cum modieum à terra elapsi essemus, sex magnæ *kanoæ* nos sequebantur (licet ne homo quidem in littore apparuisset) onustæ pisce arefacto, quem judicabamus bramam saxatilem, nec deerant ipsis *coci*, *bananæ*, *tabacum*, et nonnulli parvi fructus, ut *pruna*. Quidam etiam Æthiopes nos accedebant ex alia quadam insula, adferentes comestum aliquem, exhibebant nobis exemplum quoddam vasorum porcelanorum, duas enim scutellas mitebamus cum ipsis, ita ut nos conjiciebamus, naves aut Chinensium, aut christianorum oras istas lustrasse, ideoque magis, cum non adeo tenebantur desiderio videndi navem. Aliud genus erat hominum, fulvius colore, majus statura, nonnullis crines erant abrasi, quidam alebant capillos, usus erat arcuum, et sagittarum, quas nobiscum mutabant. Avidi erant corallorum, et ferramentorum, gestabant virides, luteos et albos vitreos annulos, lobis aurium insertos, quos inspicabamur ab Hispanis ipsis allatos.

Die 24, altitudo erat polaris semis gradus, ventus languido, iter erat in *caurum*, in occidentem, hinc in *sfrieum*, juxtâ regionem virentem, et amœnam visu, ei nomen indabamus *navarchi* nostri æternæ memoriæ digni *Guiljelmi Schoutenii*, et promontorium occidentale, *de cap van Goede Hoop* (Lingua latina *promontorium* sive *caput Bonæ-Spei*) dicebatur.

Die 25, à sinistris apparebat nobis multum terræ dissitæ à nobis circum versus, aliquando montosa, subinde plana.

Die 26, rursus se produnt tres insulæ, ora maritima adhuc vergebat in *caurum*, et hyperargesten.

Die 27, altitudo erat poli viginti novem minorum, à parte australi linæ æquinoctialis, multum terræ apparebat eo die in austrum, aliqua montibus immensis, quædam planitie grata; cursus noster erat juxtâ littus in *corum*.

Die 28, et vigesimo nono, cœli status erat varius, de nocte terribilis nos excitavit *terræ motus*, ita ut omnes socii terrore impulsî, e lectulis exsilirent, videbatur carina nonnunquam illidi vado, holis sæpè eiecitur, sed vadum non reperiebatur.

1616.  
Julius.

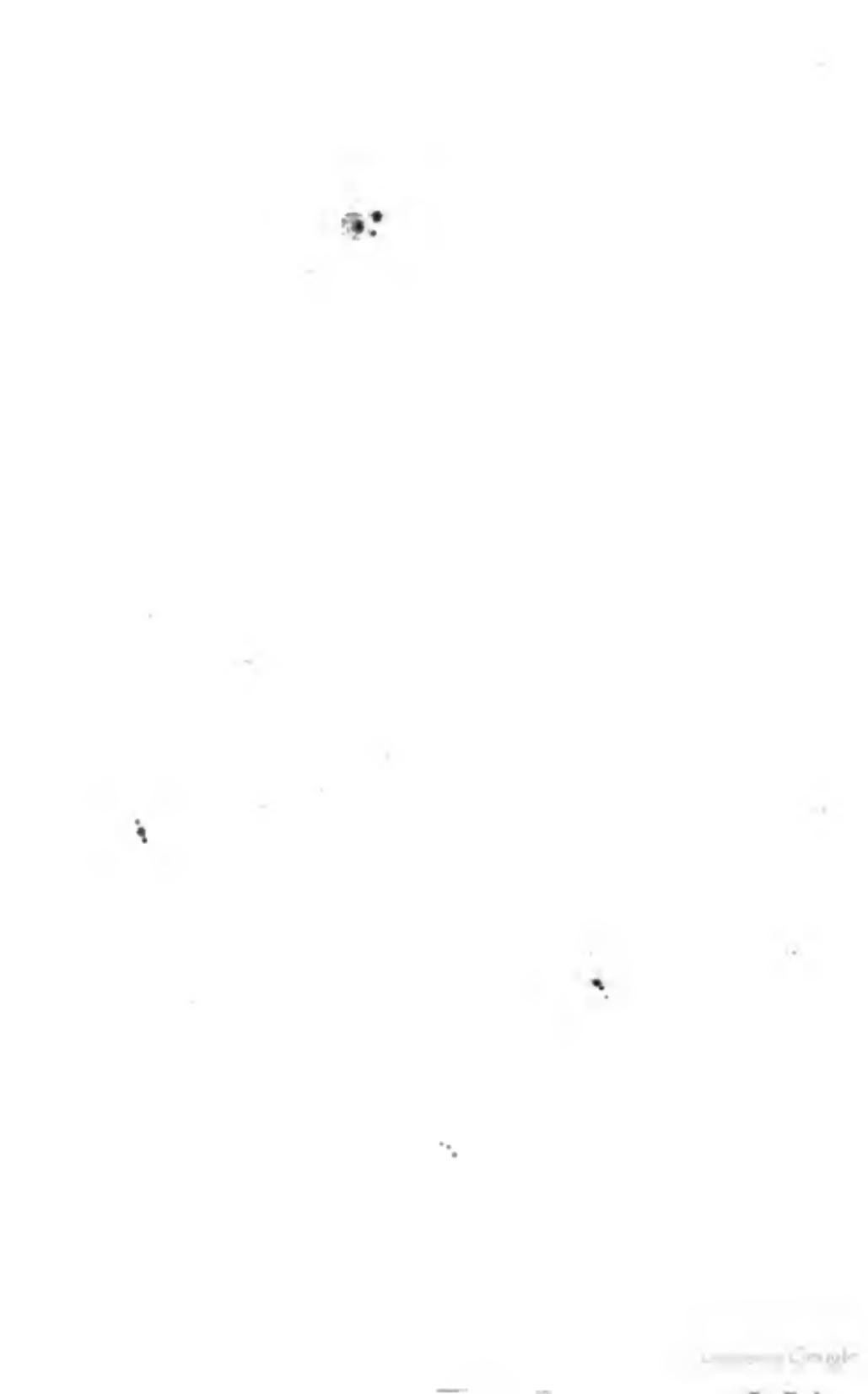
Die 30, navigatur in sinum insignem, ita ut undique videretur terra cincti, repetebamus viam, qua ingressi eramus, sed non reperiebatur, nisi cursu in septentrionem directo. Molesta nobis eo die fucere tonitrua et fulmina, ut omnibus artibus navis tremere sæpè, imo nonnunquam tota erat flamma, quod nobis non exiguum horrorem omnibus incurrit, sed benefica dei manu evasimus pericula omnia. Mox tanta ingruerat pluvia, quanta nunquam antea nobis visa fuit, etc., etc.

### EXPLICATION

*Des Noms latins employés pour les divers Ais de vent dans la relation précédente.*

N. Septentrio.	S. $\frac{1}{4}$ S. O. Mesolibonotus.
N. $\frac{1}{4}$ N. E. Hyperborcos.	S. S. O. Circius vel Libonotus et Austro-Africus.
N. N. E. Aquilo vel Borcos.	S. O. $\frac{1}{4}$ S. Hyperlibonotus.
N. E. $\frac{1}{4}$ N. Mesoborcos.	S. O. Africus.
N. E. Arctopeliotes.	S. O. $\frac{1}{4}$ O. Noto-Zephyrus et Mesolips.
N. E. $\frac{1}{4}$ E. Hypercarias.	O. S. O. Sips.
E. N. E. Caeios.	O. $\frac{1}{4}$ S. O. Hyperlips.
E. $\frac{1}{4}$ N. E. Mesocarios.	O. Zephyrus, Sasonius.
E. Subsolanus.	O. $\frac{1}{4}$ N. O. Mesargestes.
E. $\frac{1}{4}$ S. E. Hypercurns.	O. N. O. Argestes vel Corus.
E. S. E. Curus.	N. O. $\frac{1}{4}$ O. Hyperargestes.
S. E. $\frac{1}{4}$ E. Mesecurus.	N. O. Caucas.
S. E. Vulturus.	N. O. $\frac{1}{4}$ N. Mesotracios.
S. E. $\frac{1}{4}$ S. Hypercunotus.	N. N. O. Phœnix.
S. S. E. Euronotus.	N. $\frac{1}{4}$ N. O. Hypercicrus.
S. $\frac{1}{4}$ S. E. Mesenonotus.	
S. Uetus.	

## NOTES.



---

## NOTES.

---

*Extraits des Journaux des Officiers de l'Expédition.*

PAGE 406.

Et que la curiosité seule les avait poussés en masse vers notre canot.

Depuis que le naturel de Tonga-Tabou était à bord, il nous avait affirmé qu'il existait un port à l'île de Laguemba, et qu'il y avait sur le rivage une ancre provenant d'un navire naufragé ; que les natifs y attachaient peu de prix, n'en tirant pas d'autre utilité que d'y casser leurs noix de cocos, quand ils se trouvaient par hasard à portée.

Il nous laissait entendre qu'il jouissait parmi eux d'une certaine autorité ; qu'il nous céderait lui-même cette ancre pour quelques outils plus nécessaires, la majeure partie des habitans étant originaires des îles Tonga, par conséquent plus civilisés que les Fidjiens : tout cela nous était expliqué par le moyen du jeune Espagnol de Guam.

Le 26 mai, étant à trois milles de Laguemba, une pirogue vint communiquer : trois jeunes marins espagnols naufragés demandèrent et obtinrent la permission de rester à bord.

Le même jour, étant à deux milles de la côte sud de l'île, la corvette mit en panne, et le commandant m'expédia avec le grand canot, armé au complet, avec M. Dudemaine, le Tongais que nous appelions le pilote, et le jeune Espagnol de Guam pour interpréter tant bien que mal, car aucun de nous n'entendait bien cette langue.

J'avais l'ordre de reconnaître l'ancre et de la rapporter si son poids le permettait. Le canot devant être ainsi un peu encombré, nous emportâmes seulement deux caisses de pistolets en bon état et quelques sabres.

En approchant de terre, nous trouvâmes la côte défendue par une ceinture de récifs sur lesquels la mer déferlait sans laisser aucune apparence d'ouverture. Le pilote nous soutenait que la passe était devant nous; mais ne voyant aucune coupure, et la houle, qui était forte, menaçant de compromettre le canot s'il approchait davantage, je fus sur le point de revenir à bord de la corvette.

Je pris le parti de côtoyer les récifs à bonne distance, et à un demi-mille plus ouest nous trouvâmes la passe qui a au plus deux tiers de câble de largeur, et que son obliquité nous avait empêché d'apercevoir plus tôt.

La mer, déferlant sur les récifs extérieurs, s'élevait à huit ou dix pieds de hauteur, et, retombant presque verticalement par son propre poids, formait un rempart derrière lequel l'eau était unie comme dans un étang : une trentaine de femmes y étaient occupées à la pêche. Presque entièrement nues, noires, âgées et laides, elles traînaient après elles des filets, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Elles nous accueillirent à notre passage par une nuée d'injures, accompagnées de divers gestes de mépris, comme de frapper les mains l'une contre l'autre, de nous envoyer de l'eau et de se battre les fesses.

Le rivage était désert, la mer était basse, une plage de vase d'environ trois encablures de largeur régnait devant la lisière du bois, sous lequel on distinguait quelques cabanes et de vastes hangars semblables à ceux de Tonga-Tabou.

Nous accostâmes à l'endroit qui nous parut le plus convenable, ayant soin de faire mouiller le grapin au large. Le fond était acore, et il y avait six pieds d'eau derrière le canot, tandis que l'avant touchait le rivage.

Pendant que nous prenions ces dispositions pour nous amarrer en sûreté, les naturels arrivaient peu à peu, et entrèrent en pourparler avec le pilote qui se tenait de l'avant sans vouloir mettre pied à terre. En vain, au bout de quelque temps, je lui fis demander par l'Espagnol : — Où était l'ancre, — si les natifs consentaient à nous la donner, — ce qu'ils désiraient en échange, — s'ils pouvaient l'apporter eux-mêmes au rivage, ou si nous devions l'aller prendre. — Je n'obtenais aucune réponse claire. Il était évident qu'il n'avait aucun droit sur l'ancre, et probable qu'il ne jouissait dans l'île d'aucune autorité.

Dans cet intervalle, le nombre des naturels grossissait, les nouveaux venus étaient armés d'ars, de lances et de casse-têtes, la tête couverte d'un morceau d'étoffe blanche. Ils étaient au nombre d'environ deux cents. Je cherchais vainement parmi toutes ces têtes noires une figure de Tonga, le pilote nous avait trompés sur cet article.

Les naturels, devenus plus bruyans, s'avancant dans l'eau, entouraient peu à peu le canot, s'appuyant sur la fargue et considérant l'intérieur avec curiosité. La profondeur de l'eau s'opposait à ce qu'ils vinssent jusqu'au derrière où je tenais le cablot du grapin prêt à hâler dessus; je fis retirer la bosse avec laquelle ils tenaient l'avant du canot à terre; ils la lâchèrent avec humeur, et l'un d'eux présenta le bout de son casse-tête au brigadier pour la remplacer. Je consentis à cet arrangement qui nous laissait les maîtres de notre manœuvre.

Je demandais toujours à parler à un chef, car nul doute qu'il y en avait dans la foule, mais aucune marque apparente ne les faisait reconnaître. Enfin le pilote, se tournant vers nous, nous prévint que les chefs voulaient que quatre d'entre nous fussent à terre. Les quatre individus étaient désignés, c'étaient

les plus apparens de la troupe, M. Dudemaine, le patron, un timonnier et moi. Je trouvai cette espèce d'ordre assez singulier, et je fis demander à ce qu'un chef restât dans le canot pendant notre absence.

Après quelques paroles échangées, il se présenta pour ôter un individu que le pilote affirma être un chef; mais en même temps l'Espagnol, me tirant vivement par l'habit, me dit que c'était un homme du peuple.

Incertain de ce que je devais faire, j'allais laisser le commandement du canot à M. Dudemaine et aller voir moi-même où était l'ancre, lorsque, par un mouvement spontané, une trentaine d'enfans qui étaient dans la foule se sauvèrent à toutes jambes, plusieurs grimpèrent sur les arbres les plus près du rivage : en même temps, tous les naturels se rapprochèrent de l'embarcation, et le pilote se cacha sous les banes du canot, sans pouvoir ou sans vouloir nous donner la signification de tout cela.

Pour moi, j'y vis évidemment des intentions hostiles; et faisant lâcher de force les natifs qui retenaient le canot par les fargues, on hâla à pic du grapin.

Nous étions trop peu nombreux pour aller prendre l'ancre malgré les natifs, si elle existait; il aurait fallu, en supposant qu'elle fût sous les premiers cocotiers, la porter à bras l'espace de trois cents toises, marchant sur la vase. Nous bordâmes les voiles, et avec les avirons sortîmes du port à la bordée.

En voyant notre départ, les insulaires se mirent à parler chaudement et à crier. Le pilote ne consentit à sortir de dessous les banes que lorsque nous fûmes en dehors de la passe; alors il vint prendre sa place derrière, mais ne put nous donner une explication claire, pas même de la cause qui l'avait fait se cacher.

Une pirogue nous suivit à quelque distance, les natifs montèrent à bord de la corvette après quelques hésitations; il y avait parmi eux deux chefs, qui s'annoncèrent de suite comme tels. Ils étaient tous deux à terre, près du canot, lorsque je

demandai un chef en otage et qu'un homme du peuple fut présenté.

Leur confiance à venir à bord semble prouver qu'à terre leurs intentions n'étaient pas hostiles; je suis porté à croire que les difficultés venaient du pilote, qui voulait s'approprier l'ancre et nous la faire enlever aux véritables propriétaires pour en recevoir seul le prix.

Quant au port, nous n'avons pas sondé : je pense qu'un navire comme *l'Astrolabe* pourrait y entrer avec beau temps, s'il en avait un besoin urgent. Un coup-d'œil sur le croquis mettra plus au fait que ce que j'en pourrais dire.

(Extrait du Journal de M. Lottin.)

PAGE 443.

Puis nous continuâmes notre route au nord.

Le 7 juin, à 14 lieues dans le N. O., nous vîmes ou plutôt découvriâmes l'île basse de Vatoulélé. Elle n'est point marquée sur la carte. Son étendue est d'environ six lieues; elle est bien boisée et habitée. Les insulaires étaient en assez grand nombre sur le rivage. Le commandant voulait bien y envoyer un canot, mais une brise des plus fortes contraria ses désirs et les nôtres. Nous en eûmes d'autant plus de regrets, que le lendemain on nous dit que cet homme blanc pouvait bien être un Américain naufragé depuis vingt ans. Cependant ces insulaires doivent avoir des pirogues, quoique nous n'en ayons pas vu : et est-il supposable que ce malheureux n'aurait fait aucune tentative pour nous joindre?

(Extrait du Journal de M. Quoy.)

D'autres voyageurs auront la satisfaction de procurer à la science des documens plus complets sur ces nombreuses îles.

Les routes que nous avons parcourues dans ces îles suffisent pour en faire connaître géographiquement la plus grande partie; mais n'ayant malheureusement pu descendre nulle part, nous ne pouvons donner des renseignemens, vus par nous-mêmes, sur le sol, ses productions, les habitations et les mœurs des insulaires. Cependant il faut dire que ce que nous en avons appris par Tomboa-Nakoro et les Espagnols, doit en donner une assez juste idée; ce qui vaut encore mieux que de ne rien savoir sur un pays encore inconnu.

Les Fidjiens sont remarquables en ce qu'ils n'appartiennent plus à la race polynésienne qui, de la Nouvelle-Zélande, s'étend jusqu'aux Sandwich. Ils font partie de la race papoue, qui, occupant la Nouvelle-Guinée et les grandes îles qui l'environnent, est arrivée jusque-là, à toucher Tonga-Tabou, qui n'est qu'à soixante lieues, sans qu'il y ait eu mélange entre ces deux peuples, si ce n'est cependant dans ces derniers temps.

Les cent cinquante naturels que nous avons vus étaient, en général, tous très-beaux hommes. Quelques-uns avaient de cinq pieds six à huit pouces de hauteur, et étaient bien pris dans leurs proportions, n'ayant point, comme les Tongas, le bas de la jambe gros et n'offrant point comme eux de tendance à l'obésité. Plusieurs de ces individus auraient pu servir de modèle au gladiateur combattant. Leur peau est d'un noir tirant sur le chocolat. Le haut de la figure est élargi; le nez et les lèvres sont gros. Quelques-uns ont de beaux traits fortement prononcés. Mais nous n'en avons point vu, comme à Touga, avec le nez effilé. Après la couleur de la peau, c'est surtout la chevelure qui les distingue. C'est celle des Papous, très-ample, très-frisée. Ils en prennent

le plus grand soin dès l'enfance. Elle est noire naturellement, mais ils augmentent encore l'intensité de cette couleur avec du charbon; c'est ce que fait le plus grand nombre, tandis que d'autres la rougissent avec de la chaux, ou bien la blanchissent en la rendant blonde, ce qui augmente l'épaisseur des cheveux et les fait ressembler à du crin frisé. Ils sont taillés en rond avec beaucoup d'art et sans se dépasser. La chevelure de quelques-uns est divisée en deux grosses touffes par un large sillon qui va d'une oreille à l'autre. Ils maintiennent cet appareil par une étoffe blanche et claire de mûrier à papier, arrangée en forme de turban, ce qui leur donne l'air de musulmans. Cet usage tiendrait-il à une tradition éloignée et perdue de leur origine? Lorsque Tomboa-Nakoro laissa M. Gaimard, il lui demanda son mouchoir pour s'envelopper la tête et conserver sa coiffure. Leur tatouage est en relief, c'est-à-dire que sur les bras et la poitrine ils se creusent des trous qu'ils avivent jusqu'à ce que la cicatrice, se boursoufflant, devienne grosse comme une petite cerise. Pendant tout ce temps ce sont autant d'ulcères dégoûtants. Nous n'avons que très-peu vu d'autres tatouages noirs par empreinte. Il est vrai que sur une peau si foncée, ils produiraient peu d'effet.

Une industrie qu'ils ont manifestement apportée avec eux dans leur migration, c'est la fabrique des vases de terre, qu'on ne trouve dans aucune des îles de la Polynésie. A un certain âge ils pratiquent la circoncision : usage qui appartient aussi aux îles Tonga et à beaucoup d'autres. Ils mangent leurs ennemis tués à la guerre, et paraissent même porter cette horrible coutume beaucoup plus loin qu'aucun autre peuple. Si l'on en croit Mariner, un individu lui aurait raconté avoir assisté à un de ces festins où l'on servit alternativement cinquante hommes et cinquante cochons rôtis.

Leurs pirogues sont à balancier et vont à la voile. Ils ne se servent point de la pagaie dans les grandes quand le vent leur manque; ils goudillent verticalement derrière et devant, ce qui fait qu'ils n'avancent que lentement. Leur langue diffère

de celle de Tonga, qui est la polynésienne, et la même, avec quelques différences locales, qu'on parle aux Sandwich, à Taïti et à la Nouvelle-Zélande.

Laguemba paraît être la seule île où se soient fixés un nombre de Tongas mêlés aux Fidjiens. Le chef que nous avions à bord était un de ces métis. Par la couleur de la peau et des cheveux, il tenait des Fidjiens; mais, par l'ensemble des traits et l'obésité, il était de la race tonga. Le jeune Espagnol qui vint des premiers à bord avec des Tongas, était occupé sur une île à construire des pirogues pour être conduites à Tonga-Tabou. Ils choisissent pour cela un beau temps, et franchissent cet espace en deux jours sans relâcher.

Ce fut en vain que nous cherchâmes à savoir si Lapérouse avait passé aux Fidji où il aurait bien pu périr. Pour cela il eût fallu aller à terre et s'adresser aux plus vieux habitans.

(Extrait du Journal de M. Quoy.)

Toumboua-Nakoro, d'Embaou, est un homme très-remarquable, supérieur à son pays, et chargé par le roi d'Embaou, dont il est le neveu, de recueillir les tributs payés à ce souverain par un grand nombre d'îles de l'archipel des Viti. Il resta à bord de l'*Astrolabe* du 25 mai au 2 juin 1827, jour où il fut mis à terre sur l'île Mouala. Toumboua-Nakoro, venu à bord lorsque nous étions devant Laguemba, connaît à peu près toutes les îles Viti qu'il a visitées lui-même; il les nommait de nouveau à mesure que nous en faisons la géographie. Tout ce qu'il a dit paraît mériter beaucoup de confiance. Toumboua-Nakoro est le don Luis de Torrès de cet archipel: c'est une mine que j'ai soigneusement exploitée.

Plusieurs chefs de l'île Laguemba, les uns Vitiens, les autres de Tonga-Tabou, vinrent à bord de l'*Astrolabe*, le 25 mai, en même temps que Toumboua-Nakoro. Le vent nous éloigna de cette île; et ils conçurent, non sans fondement, de très-vives craintes. Nous ne pouvions plus espérer de gagner Laguemba; et il n'était pas sûr qu'on pût les déposer sur quelque autre île

de cet archipel. Tabéouni et Mouna étaient les seules, disaient-ils, où on pût les mettre sans danger. Dagonrobé et Viti-Lévou sont moitié amis et moitié ennemis : dans une partie de ces îles, ils seraient bien reçus ; et, dans l'autre, ils étaient certains d'être mangés. D'un autre côté, en continuant à venir avec nous, ils s'éloignaient peut-être pour toujours de leur pays. Leur position était réellement pénible et inquiétante : ils pleuraient tous à chaudes larmes, à l'exception de Toumboua-Nakoro dont la fermeté ne se démentit pas un instant. « Quant à moi, me disait-il, je pourrais être absent pendant un an, aller dans une autre terre, et même en France ; mais pour ces hommes que vous voyez, dont l'un, *Toki*, est le frère du roi de Laguemba, l'île la plus riche de toutes les Viti : c'est un chef très-recommandable, très-riche, qui possède plus de cinquante femmes, et que je serais fâché de voir loin de son pays. *Loualala* est aussi l'un des chefs ; et il est cousin du roi de Laguemba. De plus, ajoutait-il, s'ils restaient absents pendant un mois, on les croirait morts ; et, dans leur île, on tuerait, d'après l'usage, plusieurs de leurs femmes. »

L'île qui a donné le nom à tout l'archipel est appelée par les naturels *Viti-Lévou*, c'est-à-dire Viti la grande, la plus peuplée de toutes les îles : elle a 20,000 habitans d'après Toumboua-Nakoro. Les insulaires des Viti s'appellent eux-mêmes *Kai Viti* comme ils appellent *Kai Ton-ha* les habitans des îles Tonga ou des Amis, et *Kai Papalan-hi* tous les peuples civilisés, ou mieux tous les hommes à vêtements qui les visitent. Leurs connaissances géographiques sur notre globe paraissent se borner à savoir qu'il est habité par trois races d'hommes ou trois peuples différens : les *Kai-Viti*, les *Kai Ton-ha* et les *Kai Papalan-hi*. Il est donc constant que leur archipel doit s'appeler l'Archipel des Viti.

L'origine du nom de *Fidji* est due probablement aux habitans des îles Tonga qui nomment Vitchi-Lévou la grande Viti, et Vitchi les habitans de tout l'archipel. Quelques-uns même disent assez souvent Fitchi-Lévou, et parmi les Vitiens eux-

mêmes il en est qui disent aussi Vitchi-Lévou. De Vitchi et Fitchi, les premiers navigateurs ont fait Fidji. C'est ce qui arriva à plusieurs d'entre nous, qui, prévenus par le nom vulgaire adopté par les géographes, croyaient entendre les Vitiens dire Fidji. En y prêtant quelque attention, il fut facile de se convaincre qu'ils prononçaient Viti bien distinctement; et bientôt tout le monde en demeura d'accord.

Le roi des îles Viti se nomme *Abounivalou*; il réside à Embaou. Il possède à lui seul plus de cent femmes, ce qui est une très-grande richesse. Les tributs qu'on lui paie consistent en dents de baleine, qui sont la monnaie du pays, en pirogues, en jeunes filles de dix à douze ans, en étoffes de mûrier à papier, nattes, fils de coco pour faire des cordes, coquilles, bananes, cocos, poules, cochons, ignames, et en général toutes les productions de la terre dont ils font usage.

Les dents de baleine servent de monnaie, comme nous venons de le dire. Les Vitiens les achètent des baleiniers: ils en font des colliers en divisant chaque dent, suivant sa longueur, en quatre ou cinq morceaux. Ces colliers sont portés par les chefs dans l'exercice de leurs fonctions, quand ils lèvent les tributs, etc.

Les coquilles blanches, les ovales surtout, servent d'ornemens; les coquilles colorées se portent en colliers.

Quand le roi meurt, son frère lui succède; s'il n'a point de frère, c'est son fils. Si le roi actuel *Abounivalou* venait à mourir, son frère *Bisa-Ouanka* lui succéderait; à celui-ci, le deuxième frère *Bikoso*; et à ce dernier, le troisième frère *Znouzaou*. Si, par accident ou naturellement, les trois frères du roi venaient à mourir, *Toumboua-Nakoro*, fils aîné de *Bisa-Ouanka*, serait l'héritier du trône.

Le roi *Abounivalou* n'a point d'enfants de sa première femme, nommée *Léoua-Bouki-Bouki*.

De la deuxième femme, nommée *Rendini-Kamba*, il a une fille, *Oungou-Liasa-Asa*, mariée au chef *Kania*.

De la troisième femme, *Dambokola*, il a deux fils: *Roboulo*,

qui est l'aîné, et Tubonouabo ; ce sont deux jeunes enfans.

Le premier frère du roi, Bisa-Ouanka, a pour fils : Toumboua-Nakoro, Oenbouta et Serrou ; pour filles, Déné-Sonba et Dilanbi-Lanbi.

Le deuxième frère du roi, Bikoso, a deux fils : Mata-Ika et Bisa-Ooanka ; et une fille mariée, Dabila.

Le troisième frère, Zaouzaou, a un seul fils : Nanbou-Damou ; et deux jeunes filles : Kaïnona et Léoua-Bouké-Bouké.

Je demandai à Toumboua-Nakoro si le roi gouvernait despotiquement ou bien s'il y avait une espèce de conseil d'État. — Le roi fait ce qu'il veut, me répondit-il, mais il se soumet aux lois établies par les prêtres. —

Le roi est le chef suprême de la justice.

Un homme qui en tue un autre sans motif est tué lui-même à coups de casse-tête.

Chaque homme a une portion de terre en propriété ; mais les chefs peuvent la lui enlever.

Les hommes, nommés *Mata-Boulais* à Tonga-Tahou, dignité qui nous a paru correspondre à celle de premier lieutenant ou conseiller d'État, sont appelés *Mata-Nivanoua* aux îles Viti. Leurs fonctions consistent surtout à aller chercher les tributs et à faire les discours publics.

Les prêtres se nomment *Ambetti*.

Auprès du roi est le grand-prêtre nommé *Ambetti-Lévoua* ; il a trois femmes, et il est très-riche en dents de baleine.

Il y a une prêtresse, nommée *Ambetti-Lévoua*, dont le mari est un des chefs de l'île N-haou.

Zan Haoualou est le dieu du premier ordre. Kalou est le dieu du Tabou, que l'on nomme Tambou aux îles Viti.

Les dieux subalternes sont les suivans :

Kalou-Niouza, Réfzo, Vazougui-Bérata, Vazougui-Ton-ha, Komé-Bouni-Koura, Babé-Bounti, Léka, Oulégoum-Bouna, Banoubé, Tamba-Kana-Lanbi, Bouta-Gonihalon, Daouzina ; Komäinen-Toulougoubouïn.

Les déesses que la prêtresse invoque sont Goulio-Zavazo et Goli-Koro.

Tous ces dieux habitent les cieux, que les Vitiens nomment Louma-Lanhi.

Onden-héï, nommé plus souvent encore Onden-hi, est le créateur du soleil, de la terre, de tout ce qui existe, et de tous les dieux.

Les Vitiens disent qu'à la mort l'ame va rejoindre Onden-hi.

L'ame de ceux qu'ils tuent, l'ame de ceux qu'ils mangent, l'ame des suppliciés, l'ame des bons et l'ame des méchants vont également rejoindre Onden-hi.

Il n'y a point de cérémonies religieuses à l'occasion de la naissance et de la mort des Vitiens. Le prêtre ne vient les voir que pendant leur maladie, parce que, disent-ils, il est inutile qu'il vienne lorsque le malade est mort, puisque l'ame du mort est allée rejoindre Onden-hi.

Les Vitiens ne font point de sacrifices humains. Ils offrent seulement à leurs dieux des cochons, des bananes, des étoffes, etc., etc.

Ils n'ont point de fétiches, mais beaucoup de maisons sacrées nommées Ambouré.

A la mort du roi ou de la reine, ils se coupent un doigt de la main ou du pied.

Quand les chefs ou les parens sont malades, les Vitiens offrent des présens à leurs prêtres, mais jamais ne se coupent les doigts, comme font, en pareilles circonstances, les habitans de Tonga-Tabou.

Les Vitiens ne mâchent point le bétel ni le tabac : ils ne font usage d'aucune espèce de masticatoire.

Ils prennent le kava tout-à-fait comme les insulaires de Tonga.

A l'âge de quinze ans, on fend le prépuce à tous les garçons. Cette opération se fait avec une coquille mince et tranchante ou avec un couteau : pour arrêter l'hémorragie qui en résulte,

les Vitiens se servent d'une étoffe très-fine de mûrier à papier.

Les Vitiens sont mariés de très-bonne heure, mais ils ne doivent cohabiter avec leurs femmes qu'à l'âge de vingt ans, quand ils ont la barbe assez longue. Si, avant cette époque, ils cobabitaient avec leurs femmes, ils mourraient, me disait Toumboua-Nakoro. C'est sans doute une interdiction religieuse.

Les chefs, selon leurs richesses, ont depuis dix jusqu'à soixante femmes. Les hommes du peuple ne doivent en avoir qu'une seule.

On ne marie les jeunes filles que quand elles ont eu cinq ou six fois leurs évacuations périodiques.

Les femmes ne mangent point avec les hommes, mais après eux. Les femmes vont à la pèche, à l'exclusion des hommes; elles font la cuisine, vont chercher l'eau et les alimens. Les hommes font la guerre, travaillent la terre, construisent les pirogues, les maisons, etc.

Les femmes ont ordinairement de deux à six enfans: il en meurt quelques-unes en couche. Les médecins vitiens donnent à boire une décoction des bois du pays aux femmes prises de mal d'enfant. Il existe quelques exemples d'accouchemens de deux enfans à la fois.

Les Vitiens ne vendent point les femmes.

Les Vitiens se couchent à la nuit et se lèvent avec le jour. Dès qu'ils sont levés, ils prennent le kava et ils mangent ensuite.

Le végétal qui produit le kava se nomme angona. Les excès de kava sont fréquens, mais les suites n'en sont pas dangereuses, disait Toumboua-Nakoro. Lorsque les Vitiens n'ont rien à manger, ce qui arrive quelquefois, ils se contentent du kava.

Ils allument le feu par le frottement d'un morceau de bois dans un autre cannelé.

Ils montent sur les cocotiers au moyen d'une corde qui joint leurs pieds.

Ils ne se font point la barbe. Ce n'est que d'après les Euro-

péens, et avec leurs instrumens, qu'ils se la font quelquefois.

Pour couper les cheveux, ils emploient des dents de requin.

Le tatouage est universel. Cette opération se fait avec un os de poule, que l'on frappe avec une longue baguette. La couleur noire dont on se sert également pour teindre le corps et les cheveux, est fournie par une noix nommée alaouzi aux îles Viti, et toni-toui aux îles Tonga.

Quant aux vêtemens, les Vitiens mettent, à la guerre, des nattes diversement colorées autour de la tête : le reste du corps est peint et entièrement nu, à l'exception du langouti.

Les armes dont ils se servent pour faire la guerre sont les flèches, les casse-têtes, les lances, et maintenant quelques fusils et baïonnettes.

Les maisons et les meubles sont semblables à ce qui existe à Tonga-Tabou.

Il y a beaucoup de petites maisons où les femmes travaillent à la fabrication des étoffes de mûrier à papier.

Pour s'éclairer pendant la nuit, les Vitiens se servent de régimes de coco secs.

Ils ont des esclaves des deux sexes, qu'ils nomment *kaïci*. Le roi Abonivalou a environ cent esclaves mâles : il peut rendre esclaves toutes les femmes des îles sous sa dépendance.

La population éprouve une augmentation progressive en temps de paix. Le contraire a lieu pendant la guerre : elle existe en ce moment (mai 1827).

Les Vitiens ont des fusils dont ils se servent quelquefois pour tuer des oiseaux, mais le plus souvent contre leurs ennemis.

La pêche se fait seulement avec des filets de deux à quatre brasses. Ils n'ont pas de lignes. Les femmes seules s'occupent de la pêche, comme nous l'avons déjà dit.

Les Vitiens ont beaucoup de pirogues doubles.

Dans leurs îles on trouve un grand nombre de tortues.

Les enfans, à leur naissance, reçoivent un nom ; quand ils sont grands, on leur en donne un autre.

Lorsqu'un chef meurt, on tue plusieurs de ses femmes : c'est un usage constant.

Les canoes ordinaires de guerre, dans les Iles Viti, sont le refus de payer le tribut et de donner les femmes qui sont demandées.

Un certain nombre d'Iles se réunissent pour payer tribut au roi d'une de ces Iles; et tous les rois qui ont reçu ces tributs partiels vont les porter au chef suprême, au souverain des Iles Viti.

Le roi de Laguamba reçoit les tributs des Iles qui l'avoisinent.

Celui qui ne paie pas le tribut imposé est puni de mort.

Les ennemis tués dans le combat sont mangés par les vainqueurs. Toumboua-Nakoro m'a assuré n'avoir pris part qu'une seule fois à un pareil festin. Les chefs le menaçaient de le tuer lui-même s'il ne mangeait pas. Pour ces repas, les Vitiens coupent les parties du corps en plusieurs morceaux, dont ils séparent les os, et les font cuire sur le feu, après les avoir entourés de feuilles. L'Espagnol de Manille, Guttierrez, a vu un repas de cette espèce sur l'Ile N-haou.

Voici un chant vitien qui m'a été donné par Toumboua-Nakoro :

Caou namana sci latoka,  
 Cia-hé cia-hé.  
 Namoumbai oua oua meri,  
 Oua togua éta céri.  
 Souki bouki Ouden-héi,  
 Ea bona labansua.  
 Satigo saloko ougué,  
 Ouloun damoun damoun.  
 Satogui satogui togui  
 Ana soué tagui longui.  
 Din-hia, din-hia, kérou ramonda,  
 Kérou atigo iboune boua.

Les Vitiens chantent ces paroles après le combat, lorsqu'ils vont s'emparer des morts et avant de les manger. Toumboua-Nakoro n'a pu m'en faire connaître le sens.

Les Européens naufragés qui ne sont pas tués par ces barbares, deviennent souvent pour eux des soldats d'avant-garde auxquels ils confient les armes à feu qu'ils peuvent avoir, comme plus habiles qu'eux à s'en servir. Les différentes îles Viti sont entre elles dans un état de guerre presque permanent.

Lorsqu'on veut demander la paix, on envoie un ambassadeur qui est choisi parmi les chefs; il apporte des présents, surtout des dents de baleine, etc.; et bientôt la paix est faite.

J'ai demandé plusieurs fois à Toumboua-Nakoro s'il avait ouï dire que deux navires français, dont le chef se nommait Lapérouse, se soient perdus sur les îles Viti depuis une quarantaine d'années. Il m'a constamment répondu qu'il n'en avait aucune connaissance.

Il a ajouté qu'un Anglais très-jeune, qui fit naufrage sur ces îles il y a fort long-temps, est mort à la guerre à Embaou; que plus récemment un navire se brisa sur l'île Néiréi; qu'on lui a raconté plusieurs naufrages; qu'il en a vu lui-même plusieurs, mais jamais il n'a été question de Français.

Les Anglais, dit toujours Toumboua-Nakoro, qui ont fait naufrage sur Dagonrobé, n'ont pas été tués par les Kai-Viti: ils sont tous morts à la guerre.

Il y a deux canons à Néiréi, et trois à Embaou: ils proviennent des bâtimens naufragés.

Les Vitiens de Laguemba possèdent quelques poignées de piastres qui leur ont été données en échange des provisions qu'ils fournissent aux navires.

Sur l'île nommée Laouzala, une pirogue de Tonga-Tahou fit naufrage: tous les Kai-Tonha furent mangés.

Les Vitiens n'ont pas l'usage de changer de nom en signe d'amitié. Il paraît que depuis qu'ils ont des relations avec les Européens, ils sont devenus meilleurs; car ils disent eux-

mêmes que beaucoup de navires ont traversé ou visité leur archipel sans leur faire aucun mal.

Le vol est fréquent chez les Vitiens. Toumboua-Nakoro, à qui je demandai comment on le punissait, me répondit : « Il n'y a point de punition ; seulement, si les chefs sont mécontents, on tue le coupable. »

Il y a peu de maladies aux îles Viti. Il y existe cependant quelques affections vénériennes.

On cite quelques exemples de folie : les hommes qui deviennent fous sont étranglés.

Le suicide est connu aux îles Viti. Lorsqu'il a lieu, c'est à la suite des mauvais traitemens que les chefs du pays font éprouver aux hommes du peuple. Dans ces cas, ces derniers se pendent.

Les habitans de Tonga-Tabou qui sont venus s'établir sur l'île Laguemba ont apporté des dents de cachalot au roi des îles Viti. Celui-ci, en revanche, les nourrit. Ils sont amis de ce roi et indépendans de lui. Les Vitiens et ceux de Tonga qui habitent Laguemba se marient entre eux : ils suivent chacun les usages de leur pays.

Il y a un mouillage sur la côte méridionale de l'île Kantabou.

D'après ce que m'a dit Toumboua-Nakoro, il paraît que Dagonrobé n'est qu'une partie de l'île Banoua-Léhou ; ilé qu'ils nomment Dagonrobé, du nom de la grande ville qu'ils habitent.

Toumboua-Nakoro disait aussi que ses amis n'habitent de Dagonrobé que la partie où se trouve la ville. Il n'est pas étonnant que le nom d'une ville si importante leur serve pour désigner toute l'île Banoua-Léhou.

Toki, frère du roi de Laguemba, me dit que les chefs ne chantaient pas, mais seulement les gens du peuple, les enfans et les femmes ; que les hommes chantent avec les hommes, les enfans avec les enfans, et les femmes avec les femmes.

Toki me dit aussi que lorsque notre canot est allé à La-

guemba, le roi de cette île avait déjà fait préparer un cochon et d'autres provisions pour envoyer à bord; qu'eux, les Vitiens, étaient bien loin d'avoir l'intention de faire du mal à nos hommes; qu'ils désirent l'arrivée des navires pour faire des échanges; que s'ils faisaient du mal aux navires, les Papanahi ne reviendraient plus; que les Vitiens, qui entouraient et retenaient notre canot, étaient venus seulement par une extrême curiosité; qu'il y a assez long-temps un brigantin anglais étant venu à Laguemba, le capitaine et cinq hommes couchèrent chez le roi qui les traita fort bien.

Ce que Toki disait était tout-à-fait conforme à l'opinion des Espagnols que nous avons emmenés, et qui avaient fait sur cette île un séjour de plusieurs années. Quel intérêt ces Espagnols auraient-ils pu avoir à me tromper, surtout lorsque nous étions déjà loin des îles Viti? Lorsque Toki allait s'embarquer dans le grand canot, son fils lui demanda pourquoi il allait à bord; il lui répondit que c'était seulement par curiosité pour voir le navire. S'il avait eu quelque mauvaise intention, serait-il ainsi venu se mettre tout-à-fait à la discrétion de ceux à qui il voulait nuire? Je ne le pense pas.

Lorsque je demandais à Toki quelques renseignemens sur la population des îles Viti, il répondait constamment qu'il ne pouvait rien donner de satisfaisant, n'ayant visité qu'un petit nombre d'îles; mais que Toumboua-Nakoro était le Vitiien le plus propre à me fournir tous les renseignemens de ce genre.

Les rois particuliers des différentes îles Viti portent le titre de *touï*. Ainsi le roi de Mozé s'appelle Touï-Mozé; le roi de Zizia, Touï-Zizia; celui de Ligoumbia, Touï-Ligoumbia; celui de Rambé, Touï-Rambé; ainsi des autres. Cependant il y a plusieurs exceptions; je vais les citer toutes, et les rois des îles que je ne mentionnerai pas ont, comme les précédens, le titre de *touï* auquel il faut joindre le nom de l'île sur laquelle ils règnent.

NOM DE L'ILE.	NOM DU ROI.
Komo	Rabou
Laguemba	Touï-Néou
Ranouan-Balabou	Touï-Mabana
Tabéouni	Touï-Bonna
Mazouata	Raoua-Roza
Dagonrobé	Touï-Zagaou
Mouala	Touï-Tokounbitou
N-haou	Tagali-N-haou'
Botigui	Torounembaou
Oukaia	Albatou
Ovalaou	Touï-Léhouka
Eanouza	Angaton-Ila
Viti-Lévou	Nasobosoba
Eéoua	Ragoti-Bioua
Hono-Lailai	Touï-Tabouki
Rabouai	Touï-Bambéa
Batoa	Matagui-Laguemba
Ong-Héa-Léhou	Touï-Ong-Héa
Oésava-Léhou	Touï-Oésava
Oésavaï-Rara	Touï-Oésava
Hono.	Batoa-Houo.

J'ai toujours écrit le nom des îles Viti d'après la prononciation des Vitiens eux-mêmes, et surtout d'après celle de Toumboua-Nakoro, le plus éclairé d'entre eux. Leurs voisins, les habitans des îles Tonga, prononcent les mêmes noms différemment; ce qui peut quelquefois induire en erreur les navigateurs. Pour éviter ou prévenir cet inconvénient, je vais, à côté des noms vitiens, mettre les mêmes mots tels que les prononcent les insulaires de Tonga-Tabou.

PRONONCIATION  
DES VILLES.

Ong-Héa-Lébou  
Boulang-Ha  
Kambara  
Mozé  
Laguemba  
Toubooua  
Zizia  
Kanazéa  
Ligoumbia  
Banouan-Balabou  
Néi-Taoumba  
Laouzala  
Tabéouni  
Rambé  
Nanguété-Lébou  
Zigoumbia  
Mazousta  
Oundou  
Zavaro  
Enganga  
Dagonrobc  
Koro  
Ouzata  
Néirai  
Batigui  
Eanouza  
Magoun-Hai  
Viti-Lévou  
Béoua  
Béoua  
Kantabou  
Hono-Laïlaï  
Baton  
Poutouï-Zaké  
Ouagaba  
Tabouné-Civi

PRONONCIATION  
DES (VILLES) DE TONKA-TANG.

Ong Héa-Lahé  
Foulang-Ha  
Kapala  
Moté  
Lagnéba  
Toufouta  
Tchitchia  
Kanadéa  
Tchikobia  
Vanoué-Balabou  
Néitaoupa  
Laoutara  
Taféouni  
Labé  
Nakéié-Lévou  
Tchikobia  
Madouata  
Outou  
Savalo  
Elaka  
Takaou-Nové  
Kolo  
Atata  
Néiléi  
Batchigui  
Éanouta  
Makou-Hai  
Vitchi-Lévou  
Guéoua  
Péka  
Katafou  
Hono-Tchi  
Fétoa  
Poutouï-Také  
Fouakafa  
Tabouné-Cici

PRONONCIATION DES VITIENS.	PRONONCIATION DES INSULAIRES DE TONGA-TABOU.
Holoroua	Hololoua
Ponouémas	Vanouémas
Kataban-Ha	Katafan-Ha
Oiaroua	Ealoua
Pékai	Fékai
Tabou-Noukou	Tafou-Noukou
Marambo	Malsambo
Kabéoua	Kaféoua
Malima	Manima
Nougou-Banra	Nougou-Vala
Mazouata	Madouata
Batou-Bura	Fatou-Fala
Kaimbou	Kaïbou
Néikobou	Néikofou
Soudouni-Lébou	Soudouni-Labé
Soudouni-Léiléi	Soudouni-Tchi
Dagouï	Tagouï
Ezioua	Ezioua
Magoun-Ban-Ha	Magouan-Ha.
Vatou-Zoou	Vatou-Soou
Lélé-Oubia	Lélé-Oupia
Toumbéroua	Tobéroua
Manboua-Laou	Maboua-Laou
Palolo	Panono
Rabouai	Labouai
Batou-Isaké	Vatou-Itaké
Batou-Ira.	Vatou-Ila.

Les noms des îles qui ne sont pas mentionnés sont prononcés par les insulaires de Tonga-Tabou comme par les Vitiens eux-mêmes.

Cette énumération sera non-seulement utile pour savoir à quoi s'en tenir sur les vrais noms géographiques, mais encore elle offrira quelque intérêt pour la comparaison de la langue des îles Viti et de celle des îles Tonga.

*Énumération des îles-Viti, d'après Toumboua-Nakoro.*

## ILES VITI HABITEES.

NOM DES ILES.	HABITANS.	NOM DES ILES.	HABITANS.
Hono,	500	Laguemba,	1,000
Embaou,	2,000	Toubouza,	40
Oug-Hén-Lébou,	10	Néaou,	100
Boulang-Ha,	80	Zizin,	1,000
Namvaka,	60	Mang-Ho,	400
Kambara,	100	Kanazéa,	100
Komo,	40	Mounia,	80
Mozé,	100	Ligoumbia,	20
Onéata,	80	Banouan-Balabou,	2,000
Néitnoumba,	60	Magoum-Haï,	50
Laouzala,	100	Nen-Hann,	40
Tabéouni,	1,000	VITI-Lévoû,	20,000
Iambé,	100	Bioua,	100
Nangué-Lébou,	10	Benga,	1,000
Zigoumbia,	100	Eaou-Goupé,	100
Mazouata,	1,000	Eandoua,	40
Oundou,	100	Oésava-Lébou,	1,000
Zavuro,	10	Oésavaï-Bara,	1,000
Kia,	50	Malolo,	1,000
N-haloua,	100	Bitou-Ho,	1,000
Banous-Lébou,	10,000	Bioua,	50
Koro,	1,000	Banoué-Batou,	50
Ouarata,	50	Kantabou,	10,000
Totoia,	1,000	Hono-Lailai,	100
Motougou,	1,000	Rabouni,	1,000
Mouala,	1,000	Boulia,	100
N-haou,	5,000	Batou-Lélé,	1,000
Nérai,	1,000	Batoa,	20
Batigui,	1,000	Andoua,	10
Ouakia,	100	Mataroua-Lébou,	100
Ovalaou,	1,000	Oumbenga,	2,000
Motou-Riki,	1,000	Ovicoumbani,	500
Eanouza,	100		

Population des îles Viti, 73,850

## ILES VITI INHABITEES

Ong-Héa-Riki	Mazounta	Nougou-Lao
Eog-Hasa	Batou-Bara	Namouka
Poutouizaké	Nougou-Tolou	Vatou-Lélé
Ouangaba	Nougou-Tolou	N-haloo
Taboué-Civi	Nougou-Tolou	Hono
Holoroua	Kaimbou	Onano-Goula
Fihoua	Néikobou	Rabouni
Pououémas	Soudouni-Lébon	Batou-Isaké
Kataban-Ha	Soudouni-Lébié	Batou-Ira
Oiaroua	Dagoui	Aléouaka-Laou
Pékai	Oiazoua	Vadou-Vadou
Tabounoukou	Naména	Ovatou
Marambo	Mingou-Ban-Ha	Magou-Louba
Loa	Vatousoou	Sobou-Lébon
Kabéoua	Toumbéroua	Sobou-Lébié
Malima	Lélé-Oubia	Vélanhi-Lala
Kio-Ha	Mambous-Laou	Gnimbonbo
Fanouza	Nasota	Ouïbiona
Nougou-Banra	Palolo	Naiombo-Zombo.

*Autres renseignemens recueillis, le 8 juin 1827, dans une entrevue que nous eûmes avec plusieurs pirogues de Viti-Lévou.*

Quelques pirogues de l'île Viti-Lévou, venant de la ville nommée Toumbani-Ouï, communiquèrent avec l'*Astrolabe* le 8 juin 1827.

Le chef de Toumbani-Ouï, âgé d'une cinquantaine d'années, se nomme Ratoutouna-Lévou.

A Toumbani-Ouï existe une rivière nommée Aouin-Roka.

Les habitans de cette ville, au nombre de mille environ, ne se coupent pas le petit doigt, comme font ceux d'Embaou. Ils ont le même usage relativement à l'incision du prépuce. Leur

teint est en général comme celui de Toki, chef de Languemba, peut-être un peu plus noir. Ils ont le nez large, gros et aplati; la bouche grande; les lèvres assez épaisses; les dents très-blanches; les sourcils noirs et bien fournis ainsi que les cheveux.

Sur l'île Vatou-Lélé, que nous avons vue le 7 juin, se trouve un Anglais depuis un an : il provient du bâtiment qui se brisa sur l'île Néiréi (*l'Élise* sans doute). Il est probable que c'est cet Anglais, nommé *Obaro* par les Vitiens, qui agitait un pavillon blanc qu'il tenait à la main : la brise qui fraîchit alors empêcha M. d'Urville d'envoyer une embarcation sur la côte.

L'île Matazoua-Lébou est éloignée d'une nuit de l'endroit où nous étions le 8 juin. Des récifs sont tout auprès. Il y a, ont-ils ajouté, dans la direction de Matazoua-Lébou, une multitude d'autres îles.

Assez souvent ils voient des navires. Ils en ont vu deux depuis cinq mois : l'un à un seul mât, et l'autre à deux mâts.

A peine les pirogues de Toumhani-Ouai avaient-elles quitté *l'Astrolabe*, que d'autres pirogues arrivèrent venant de Nanron-Ha, autre ville de l'île Viti-Lévou.

Le roi de Nanron-Ha se nomme Ounonn-Ounoun-Lébou. Les Vitiens me disaient que c'était un grand chef : *Touran-Ha-Lébou*. Il est en guerre avec Emhaou; il connaît Tonmbona-Nakoro, qu'il dit être *tamata tza* (méchant homme). Cependant il ajoute que Toumhouna-Nakoro recueillit et soigna les Papalanhi.

Il y a un an ils communiquèrent avec un navire à trois mâts, qui leur donna le fusil qu'ils nous présentent. Il y a un mois, ils ont vu un autre navire à trois mâts.

Je demande au roi de Nanron-Ha s'il n'a jamais entendu parler de deux navires français commandés par Lapérouse, qui auraient fait naufrage ici. Il me répond que jamais aucun navire ne s'est brisé dans le lieu où nous sommes.

Il nous engage vivement à aller dans son île; là, nous dit-il, on trouve beaucoup de cochons qui sont fort gros, des igna-

mes, des cocos, etc., et des femmes. Nous lui disons d'envoyer à terre une de ses pirogues pour rapporter toutes ces choses, et de plus des pierres, coquilles, oiseaux, etc. C'est ce qu'il fait aussitôt.

Voici l'énumération des îles Viti, faite par le roi de Nanron-Ha : elles sont mises dans le même ordre qu'il a suivi lui-même en les énumérant.

### ILES VITI,

*D'après Ounoun-Ounoun-Léou, roi de Nanron-Ha,  
sur l'île Viti-Léou.*

Omalolo	Bouaki	Ingouara
Galito	Iaro-Iaro	Naviti-Vanoua
Mana	Ourola	Bétoa
Tabaroua	Tamou-Soua	Ioatchi-Nono
Naoutanivono	Tési	Ozoubo
Taboua	Isaona	Oualobo
Mamanooza	Koto	Ianouza
Ouatau-Bouu-Hassou	Navioi	Nazoa-Méké
Moton-Riki	Kandabou	Booua
Nakoro-Koiva	Ekouileou	Guéfen-Guébé
Naboura	Patchinangalou	Naoroumai
Kouata	Vatouu-Bouloou	Naia-Oua
Oia-Céoua	Namotou	Ounou-Cila
Ouaï-Léou	Kouri-Kouri	Koro-Kitou
Ouaï-Lailai	Aboutouni-Niou	Inszoumbou
Bioua	Onabo	Kiémouré
Narara	—	Ila-Ouahou
Naoukan-Balatou	Viti-Léou	Inakoro-Léou
Naouka-Zoumou	Noko-Noko	Ibenn-Garouu-Garo
Raouanga	Nabaka	ina-Korongolo
Onaviti	Ici-Ecé	Ina-Lélé
Iakobomo	Inamara	Koué-Indiri
Ianguéta	Onapouébou	Kondélé
Matazoua-Léou	Cila	Konabandouu-Hou

Malo-Malo	Ouanaton-Holo	Korô-Boutchia
Anda-Andara	—	Ono-Songoi-Banona
Kobou-Nanhous	Andoua	Koro-Léié
Konamoi-Toutou	Naroukou	Soki-Soki
Nasa-Bouréoua	Noukou	Mata-Lima
Nasouni	Okoroungara	Rion-Rio
Oai-Ranoun-Ranoun	Na-Sama	Ina-Moli
Onguéré	Nacinatoka	Isana-Lambitou
Onaïbi-Sama-Sama	Namouziri	Saouiliri
Koro-Tou-Ho	Lobosa	Batilaou
Obérata	Airoro	Koringamo
Obalan-Ha	Koro-Oua	Omboussa
Koro-Mani	Koro-Inanbouroua	Vato-Lalaï
Ana-Ouaïza	Monouïto-Kolou	Tan-Houagué
Tahou	Koroboou	Koro-Léhou-Léhou
Ona Boub	Zaloué	Oula-Niou
Rabi-Rabi	Nan-Hata	Kouri-Kandji
Ona-Lébaka	Koro	Sonéa-Koto
Latou-Thé	Ona-Roro	Inoura
Céni-Lolo	Vatou-Voko	Ibouni-Bonbaou
Onandi	Koro-Lévou	Diaoumba
Ouaï-Salanha	Nandoulen-Douléto	Imahon
Béts-Raouroua	Sovi	Onato
Nabétaou	Rabi-Rabi	Olan-Hani
Nangouga	Aboua-Nitchou	Oucilan-Houa
Bounda	Tan-Hangué	Lacé-Lacé
Koulou-Balou	Oulou-Batou	Tama-Boua
Ombacé-Oua	Lavaki-Lévou	Lami
Namoti	Nabétaou	Souba
Viton-Ho	Kaoumbou	Nakoro-Léhou
Ivanraï-Oua	Koréina-Saou	Néréré-Ouanga
Sainsamo	Ina-Mara	Solia
Baha-Léhou	Koumbouna-Tamba	Kalambou
Korouina-Solo	Koréi-Nambouroua-	Réken-Réké
Ousoua-Boton	Tzolo	Natata
Taboua	Koroi-Batouma	Onatataï-Vanoua
Tabouï-Vanoua	Anan-Galimaré	Onatataï-Ouaia
Raki-Raki	Nambou-Zioua	Olekia

Toha	Matabén	Ounrabo
Onakourou-Lébou	Nakéto	Eiata
Onano-Konoko	Ramacicéi	Nandali
Korembisi	Ouai-Kété	Réoua
Dagoui-Lérou	Rabouni	Nacilai
Ona-Ousori	Mouli-Touba	Matai-Réoua
Robérata	Nandourou	Matai-Baou
Ouilimaloua	Toumpia	Nakourou
Matakala	Naamata	Einiou
Nacôli	Bourétou	Tékéna
Noukou	Oundakou	Natoï
Bourébasan-Ha	Izaou-Tata	Tabouia.

Après avoir fait cette longue énumération, le roi de Nanron-Ha, à qui je lis les noms des îles Viti, indiqués par Toumboua-Nakoro, me dit connaître les îles suivantes :

Hono, Embaou, Ong-Héa, Boulan-Ha, Namouka, Kambara, Komo, Mozé, Onéata, Laguemba, Toubouza, Néaou, Zizia, Man-Ho, Kanazia, Mounia, Likoumbia, Banouan-Balabou, Néi-Taoumba, Tabéouni, Rambé, etc., etc.

Il paraît que le roi de Nanron-Ha connaissait toutes les îles indiquées par Toumboua-Nakoro. Toutes appartiennent-elles à l'archipel des Viti? Je suis disposé à le croire, au moins quant à celles de Toumboua-Nakoro; car ce Vitien indiquait avec assez de précision la position respective de chacune de ces îles sur la carte des îles Fidji de M. l'amiral de Krusenstern.

L'énumération du roi de Nanron-Ha contient certainement plusieurs doubles emplois, c'est-à-dire des îles nommées plusieurs fois sous le même nom ou sous des noms à peu près semblables. Au lieu d'une courte entrevue, un séjour assez long dans cet archipel eût été nécessaire pour pouvoir donner cette énumération avec la critique convenable.

A Nanron-Ha, on ne coupe ni les doigts des mains ni ceux des pieds; mais dans d'autres parties de l'île Viti-Léou cet

usage existe. Le roi de Nanron-Ha, en parlant de la grande Viti, dit bien *Vitchi-Lévou*.

Plusieurs Vitiens entourent leurs cheveux d'étoffes blanches et fines de mûrier-papier, qu'ils disposent un peu en turban. Serait-ce par suite de quelque ramification égarée de l'islamisme?... Leurs cheveux sont généralement bien arrangés, durs, épais, teints en noir et quelquefois en rouge. Sur quelques-uns l'arrangement est tel qu'on dirait un casque, disposition que nous avons déjà vue à Vaigiou et aux îles Sandwieb, dans le voyage de l'*Uranie*, avec M. de Freycinet.

Toumhoua-Nakoro, dont les traits se rapprochent du type arabe, a le front ordinaire, la bosse frontale prononcée; les arcades sourcilières saillantes; les sourcils peu fournis; les yeux gris; le nez aquilin; les pommettes saillantes; les dents blanches, très-belles, mais un peu larges; les lèvres légèrement saillantes et un peu épaisses; la bouche grande; les oreilles percées de deux larges trous; la physionomie noble, douce et riante; les cheveux noirs, très-touffus, très-épais, parfaitement arrangés, teints en noir en devant et sur les côtés, en rouge par derrière et enveloppés d'une étoffe extrêmement fine de mûrier-papier. Il a des moustaches et de la barbe au menton. Depuis quatre ans il a un éléphantiasis à la jambe gauche.

Les Vitiens, quoique si voisins des îles Tonga, n'appartiennent point à la *race jaune* du Grand-Océan. Ils sont évidemment partie de la *race noire*, et tiennent beaucoup des Papous par leur chevelure très-ample et très-frisée, et par la couleur de leur peau qui est d'un noir tirant sur le chocolat. Ils ont le haut du front élargi de même que le nez; les lèvres grosses. Leur tatouage est en relief. Ils ont tous un langonti de mûrier-papier; plusieurs ont des bracelets de coquille et un morceau d'écaille pendue au cou. Leur taille est souvent au-dessus de la moyenne; et nous avons vu parmi eux de fort beaux hommes. Leur constitution physique est de beaucoup supérieure à tout ce que nous a offert ailleurs la race noire océanienne: les détails suivans en donneront une idée.

	pieds.	pouces.	lignes.
Songo-Songo-Lébou, de Koro-Lébou, avait	5	10	7
Kolibalan, de Batou-Lélé,	5	8	3
Mandon-Ha, de Nanron-Ha,	5	3	0
Madou-Rabou, de Batou-Lélé,	5	3	2
Ouna-Lobo, de Nanron-Ha,	5	4	6
Olété, de Koro-Lébou,	5	6	0
Ounendaou, de Nanron-Ha,	5	1	8
Lagan-Hi-Lamba, de Tamou-Soua,	5	6	4
Le terme moyen pour ces huit Vitiens est de	5	5	5

Nous avons remarqué chez les Vitiens une industrie particulière, qui nous a d'autant plus frappés qu'on ne la trouve dans aucune île du Grand-Océan : c'est la fabrication des vases de terre.

L'île Oumbenga est séparée de Kantabon par un petit canal.

Rambé est une petite île placée entre Ovioumbani et Dagonrobé. Cette dernière est aussi nommée Banoua-Lébou. La partie de Banoua-Lébou, qui est alliée des naturels de Laguemba, est celle qui est vis-à-vis Tabéouni. Les petites îles placées devant cette partie de Banoua-Lébou sont ses tributaires.

Entre Tabéouni et Kaméa ou Gaméa, est la petite île Ovioumbani. A marée basse, on peut aller à pied sec de Tabéouni à Ovioumbani.

Le 24 mai, nous voyons l'île de la Tortue, que les Vitiens désignent sous le nom de *Batoa*.

Le lendemain 25, à neuf heures et demie du matin, nous avons la satisfaction de voir deux pirogues se détacher de l'île Ong-Héa-Lébou, et faire route sur nous. A dix heures, l'une d'elles accoste la corvette, et cinq des naturels qui la montaient grimpent lestement à bord. Quatre d'entre eux sont de Tonga-Tabou ; le cinquième, chose singulière ! est une de nos anciennes connaissances de Guam : il se souvient de nous avoir vus, M. Quoy et moi, pendant notre séjour aux îles Mariannes avec

M. de Freycinet. Mon premier soin, quoique en présence de l'archipel si intéressant des Viti, est de lui demander des nouvelles de nos amis les Mariaunais: le major don Louis de Torres, le capitaine don Justo de la Cruz, le curé don Giraoco, etc., sans oublier la *belle Chrétienne* et le fort d'Aguéda. *José Médiola*, c'est le nom de notre insulaire, me donna les détails les plus satisfaisans, quoique déjà un peu anciens. Depuis trois ans il avait quitté sa ville d'Agagna, sur un bâtiment espagnol, la *Concepcion*, qui allait aux Viti pour y acheter du bois de sandal: à cette époque, don José Ganga était gouverneur des Mariaunés, où il avait remplacé notre excellent et généreux ami, don José de Médinilla y Pinéda.

Recevoir en pareil lieu des renseignemens aussi inattendus, c'était commencer d'une manière piquante, et sous les meilleurs auspices, notre aventureuse exploration des îles Viti. Médiola, abandonné par les siens, nous disait-il, avait erré depuis lors d'une île à l'autre, espérant toujours de rencontrer un navire qui pourrait le reconduire dans son pays. Heureux de trouver enfin ce qu'il avait si long-temps cherché, Médiola supplia M. d'Urville de le recevoir à bord de l'*Astrolabe*, ce qui lui fut immédiatement accordé. Après nous avoir témoigné tout le bonheur qu'il éprouvait de quitter un peuple féroce, toujours en guerre d'île à île et dévorant ses prisonniers, il nous apprit que sur l'île de Laguemba se trouvait une petite averse provenant d'un baleinier américain qui s'était perdu sur les récifs de l'île Batoa.

Le chef des naturels de Tonga-Tabou, nommé *Vougui*, vint nous accompagner jusqu'à Laguemba; il coucha à bord avec les siens.

Le 26 mai, à onze heures trois quarts du matin, une grande pirogue double appartenant à Vougui, armée d'une vingtaine d'hommes, et surmontée de plusieurs plates-formes, accosta la corvette. A midi une autre pirogue, plus petite, vint à bord: celle-ci amène trois Espagnols, de Manille, qui avaient fait naufrage sur le navire la *Concepcion*, le même que celui

de Médiola. Le commandant leur accorde, comme à ce dernier, la faveur de rester avec nous : l'un d'eux, Guttierrez, était muni d'une médaille russe de l'année 1818, et à l'effigie de l'empereur Alexandre.

À midi et quelques minutes le grand canot, commandé par MM. Lottin et Dudemaine, va à terre, avec Vougui et Médiola, pour prendre l'ancre, si faire se peut.

M. Lottin revient promptement, et nous raconte ce qui suit : bientôt après son arrivée, il a vu accourir un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfans, Vougui n's pas pu contenir tout ce monde; plusieurs étaient armés de baïonnettes; Vougui lui-même s'est un instant couché à plat-ventre dans le fond du canot que les Vitiens voulaient retenir. Les deux Espagnols qui s'y trouvaient ont persisté à dire qu'il n'y avait pas de danger; que c'était seulement une extrême curiosité de voir des Européens, leur costume, leur couleur, etc. Vougui, qui en disait autant, est reparti promptement pour Laguemba.

Plusieurs naturels, deux de Tonga, deux de Viti et un Tonga-Vitien, sont restés à bord de la corvette.

Le 27, le mauvais temps nous empêche de nous approcher de Laguemba, et nos passagers ne sont pas fort contents.

Le 28, toujours assez mauvais temps. Les naturels, à qui M. d'Urville déclare qu'il ne peut les déposer sur l'île de Laguemba, mais qu'il les mettra sur Tabé-Ouni s'ils le désirent, sont d'abord assez tristes, et pen à peu ils paraissent prendre leur parti et se résigner. L'un d'eux, *Toumboua-Nakoro*, est le *receveur-général* du roi d'Embaou. Au moment où la curiosité l'a conduit à bord de l'*Astrolabe*, il était en tournée pour percevoir les tributs qui sont payés à ce roi par les chefs des îles sous sa dépendance. Ces tributs consistent, comme nous l'avons indiqué, en dents de baleine, pirogues, jeunes filles, etc., etc.

Dans la soirée, tous les naturels, à l'exception de Toumboua-Nakoro, pleurent à chaudes larmes, en disant que si on les dépose sur une île ennemie, ils seront infailliblement man-

gés. Toumboua-Nakoro reste parfaitement calme, et au moyen de Guttierrez, qui me sert d'interprète, il me fournit un assez bon nombre de renseignemens sur l'archipel Vitien.

Le 29 et le 30, continuation des travaux hydrographiques. Les naturels n'aiment que les ignames : on leur en donne deux fois par jour.

Le 31, nous voyons le passage entouré de récifs, qui a été découvert par le navire *le Duff*. Il nous paraît certain, surtout d'après les observations faites par M. Guilbert, qui était monté sur les barres de perroquet, que ce passage n'a pu être franchi que par un très-beau temps et par une mer très-calme.

Le 2 juin, à sept heures du matin, M. d'Urville me fait demander si je veux aller à terre avec les naturels que l'on va déposer sur l'île Mouala. — Sans doute et de grand cœur. — Le commandant donne du drap bleu, une herminette et une médaille en bronze, de l'expédition, à Toumboua-Nakoro, et une semblable médaille à Toki. M. Paris et moi nous nous embarquons dans la baleinière avec nos passagers que nous conduisons à Mouala. Avant la séparation, Toumboua-Nakoro me prie de lui donner un mouchoir blanc de batiste pour envelopper sa vaste chevelure; et Toki me demande un couteau; je les satisfais l'un et l'autre, et nous nous quittons bons amis. Si nous attendons quelque temps, disent-ils, ils nous apporteront des coeos; et si nous étions plus rapprochés de la ville, ils nous donneraient des coebons, etc.

J'avais un extrême désir de faire une course sur l'île Mouala; mais le ressac était très-violent, et d'ailleurs, faut-il le dire! il y avait plus d'un poltron dans la baleinière. L'un de nos canotiers, témoin du regret que je manifestais de ne pouvoir descendre à terre, me disait très-sérieusement : *M. Gaimard, vous avez envie de nous faire manger, comme si, en cas d'accident, j'aurais pu éviter moi-même un pareil sort. La prudence est sans contredit bien nécessaire dans un voyage de découvertes; mais si l'on craint tour à tour et quelquefois simultanément les récifs, les tempêtes, les sauvages, les maladies, on n'est pas*

propre à de telles expéditions. Si parfois la poltronnerie s'est manifestée d'une manière un peu trop marquée à bord de *l'Astrolabe*, on doit dire, pour l'explication d'un fait si extraordinaire dans un équipage français, qu'un grand nombre de nos matelots avaient été pris dans les prisons de Toulon. Et je dois ajouter, pour l'honneur du port auquel je me glorifie d'appartenir, que des hommes de bonne volonté, des matelots dignes de ce nom par leur bravoure et leur instruction, se présentèrent en foule à M. d'Urville. L'autorité ne crut pas devoir leur permettre de quitter leur navire pour embarquer sur *l'Astrolabe*.

Le 5 juin, à dix heures du soir, après avoir laissé la côte et porté au large, nous tombons, avec une grosse mer, sur des brisans. A leur aspect instantané, la vigie terrifiée manqua de voix pour les annoncer. Ils étaient tellement près de nous, que nous ne pouvions plus virer vent arrière, et qu'il fallut les prolonger à une demi-encâblure. Chacun passa le reste de la nuit sur le pont, pouvant réfléchir à son aise à la dramatique existence des navigateurs qui explorent les îles à corail.

Le 6 juin, nous voyons la belle montagne conique de Kantabou, excellent point de reconnaissance pour les navires que le commerce du bois de sandal attire dans ces parages.

Le 7, nous apercevons sur la côte de Vatou-Lélé, île charmante et couverte d'une belle végétation, un grand nombre de naturels qui nous font des signaux avec un pavillon blanc.

Le 8, plusieurs pirogues viennent à bord de *l'Astrolabe*. On-noun-Lébou, roi de *Nanron-Ha*, me donne plusieurs renseignements sur Viti-Lévou.

Jusqu'alors je n'avais pu examiner aucune femme de cet archipel. J'en vois quelques-unes dans une grande pirogue sur laquelle je descends aussitôt, dans le but de faire quelques remarques sur le beau sexe vitien. Par suite d'une manœuvre qu'exécuta *l'Astrolabe*, la pirogue où j'étais se trouva éloignée de la corvette, et de telle manière que les naturels auraient pu bien facilement me faire prisonnier et m'emmener avec eux.

Déjà les Vitiens commençaient à examiner mes vêtemens avec une grande curiosité, en me disant impérieusement de les leur donner. Je leur fis entendre qu'à bord de la corvette nous possédions un grand nombre d'étoffes diverses, et je leur montrai beaucoup de sang-froid et de tranquillité. Ils me ramenèrent sans m'avoir rien pris, et alors je crus devoir leur faire quelques légers cadeaux.

Si les Vitiens s'étaient emparés de moi, mon parti était pris :

Du peuple lanternois j'adoptais les coutumes.

Je devenais Vitien, et, soldat d'avant-garde, je serais certainement parvenu à leur inspirer promptement de la confiance par quelques expéditions militaires; j'aurais étudié la langue et l'histoire de cet archipel, en attendant que, comme Médiola, un navire vint me chercher. —

Depuis notre retour à Paris, j'ai montré à M. le capitaine Dillon les notes que j'avais recueillies sur les Iles Viti, et voici les observations qu'il m'a faites à ce sujet :

L'île de *Hono*, découverte par le capitaine Dillon, qui l'a nommée Ile *Joseph Barretto*. Elle a, d'après lui, mille habitans, au lieu de cinq cents.

Embaou, que M. Dillon nomme Bow, aurait trente mille combattans.

A Ong-Héa-Léhou, les habitans de Tonga-Tabou ont tué tous les insulaires avant l'arrivée des Européens. Il n'y a maintenant que quelques matelots pour la pêche des tortues. On n'y trouve plus de naturels.

Les tortues que l'on pêche à Ong-Héa-Léhou sont portées à Laguema, d'où on les transporte à Embaou.

Boulang-Ha a deux cents habitans.

Namouka, de cent à cent cinquante habitans. Elle était très-peuplée en 1825. Depuis cette époque, les guerres qu'elle a

soutenues avec Embaou et Laguemba ont presque anéanti sa population. On va y chercher des ignames et des cochons.

Kambara, quatre cents habitans. Cette île, appartenant à Laguemba, est habitée par des esclaves qui sont occupés à construire des canots, à faire des lances, et à pêcher des tortues.

Kambara touche presque l'île de Morambo.

Mozé, cinq cents combattans. C'est sur cette île que s'est perdu le premier navire européen.

Laguemba, mille combattans.

Embaou tire ses combattans de Viti-Lévou.

A Viti-Lévou, il y a quatre districts : 1° Réva, qui a presque autant d'habitans que Bow; 2° Taouzara; 3° Brata, très-puissant, qui a été attaqué sans succès, de 1801 à 1820, par vingt mille hommes de Bow, et quinze Européens qui avaient avec eux un canon de deux livres; 4° Bow, nom du quatrième district, que les Anglais ont appliqué à l'île entière.

En tout, cent mille habitans, dont cinquante mille hommes pour le district de Bow.

Le chef de Laguemba est tributaire de Bow. Il a sous sa dépendance tout ce qui l'entoure.

Takon-Robé, tributaire de Bow, a sous ses ordres un grand nombre d'îles.

Kantabou est nommé, par les Anglais, Maï-Onala.

Abounivalou signifie empereur. Son nom propre est Oulibaou.

Les dents de baleine sont les diamans du pays.

Une brasse d'étoffe de mûrier-papier est la monnaie ordinaire. On apprécie tout en brasses de mûrier-papier. Combien de brasses pour telle chose? demande-t-on aux Vitiens lorsqu'on veut faire quelque acquisition.

Lorsqu'un chef tue quelqu'un, il prend son nom.

En 1825 le roi était Oulibaou. Ses frères étaient : 1° Tanoa; 2° Guira-Koman-Koula; 3° Fokatou-Boular; 4° Nex-Kainiano (il a été tué et mangé à côté du capitaine Dillon, à

Ouâiler); 5° *Kai-Latché-Kaou* (il est mort à son retour de Tonga); 6° *Dilanamati*. C'est le plus jeune frère et le plus grand guerrier; sa mère est de Laguemba : il demeure à Bow.

Tanoa, Fokatou-Boular et Dilanamati vinrent visiter le capitaine Dillon.

(Extrait du Journal de M. Gaimard.)

Le 26 mai, sous un ciel sombre et de sinistre apparence, nous commençons l'exploration difficile de l'archipel des Viti. Sur l'une des pirogues qui nous avaient accostés, nous reconnûmes un naturel de Tonga; cet homme, monté à bord, sembla tout joyeux de ce que nous avions habité son pays; il nous parla de l'état actuel de l'île et de ses chefs, avec une facilité et une intelligence parfaites. J'avais dessiné à Tonga une quarantaine de portraits; mais, pressé par l'abondance des matériaux, je m'étais souvent borné à esquisser au simple trait les naturels qui avaient consenti à poser un instant devant moi. Lorsque je fis voir à l'homme dont il est question cette partie de ma collection, je l'entendis, à mon inexprimable satisfaction, me nommer chacune des figures qui passaient sous ses yeux, et lui-même était dans le ravissement s'il venait à reconnaître les traits de quelque personne de sa famille. Si ce témoignage naïf de la ressemblance de mes esquisses dut flatter mon amour-propre, il ne m'étonna pas moins par le haut degré d'intelligence qu'il marquait dans le sauvage de Tonga. Certainement il y avait dans cet enfant de la nature une finesse de conception, un sentiment des arts, qui manquent quelquefois aux hommes les plus civilisés.

En parcourant l'archipel des Viti nous eûmes aussi au milieu de nous un exemple bien remarquable d'intelligence et de dignité, dans la personne d'un naturel de l'une des Viti. Cet homme, nommé Toumbona-Nakoro, était venu nous visiter avec deux personnages considérables, tandis que nous étions sous voiles devant Laguemba. Contraints par la rigueur du temps

de reprendre le large, nous nous vîmes dans l'obligation de donner à nos insulaires une hospitalité bien faite pour les inquiéter. Durant huit jours de captivité involontaire, Toumboua-Nakoro se comporta avec une décence et une fermeté qui nous firent prendre la meilleure idée de son caractère. Tandis que ses compagnons manifestaient leurs craintes par des gémissemens et des larmes, cet insulaire ne parut pas abattu un seul instant; il ne changea rien à ses manières, jusque-là empreintes d'une noble affabilité. Je ne crois pas exagérer en affirmant que nul Européen, dans quelque classe qu'on l'eût pris, n'eût conservé, en pareille circonstance, une attitude plus digne et plus convenable que celle de Toumboua-Nakoro au milieu de nous. M. Gaimard se chargeait d'occuper les loisirs de notre bon hôte, en tirant de lui tous les renseignemens possibles sur le vaste et dangereux archipel que nous parcourions. Toumboua-Nakoro, espèce de collecteur des impôts, était plus que personne à même de fournir une bonne statistique de ces îles sans nombre, qu'il parcourait en exerçant sa charge. Au moyen des longues séances, où notre docteur livrait de rudes assauts à la complaisance imperturbable de l'officier du fisc des Viti, l'expédition de l'*Astrolabe* s'est enrichie d'une foule de documens nouveaux sur ces parages si justement redoutés.

Les habitans des îles Viti, renommés par la férocité de leurs mœurs, sont doués d'une stature et d'une force remarquables; leurs formes, aussi belles que celles qui distinguent les guerriers de Tonga, offrent un caractère beaucoup plus mâle, et décèlent des habitudes plus énergiques; nous n'avons pas remarqué parmi eux cette disposition à l'obésité, qui est si commune aux îles des Amis. Les traits des *Vitiens* portent en général une expression de dureté, que la couleur noire de leur peau rend encore plus marquée. Ils marchent presque nus; une étroite ceinture qui passe entre les épaules est leur unique vêtement; des colliers de dents humaines, des bracelets aux bras et aux jambes, composent leur parure, qu'ils complètent en disposant d'une manière très-symétrique leurs cheveux hérissés de toutes

parts, et en les poudrant de charbon ou de chaux. Toubou-Nakoro, notre hôte, était doué d'une physionomie noble et donc; ses traits se rapprochaient beaucoup du type arabe; sa chevelure, fort noire sur le front et les tempes, était d'un roux très-ardent par derrière: c'est, à ce qu'il paraît, un raffinement de coquetterie usité chez quelques chefs, et toujours ceux qui se distinguent par cette parure l'entretiennent avec le soin le plus minutieux.

Nous ne quittâmes pas les Viti sans y planter aussi un *jalon*, selon l'expression de notre docteur Gaimard. Le 6 juin, à dix heures du soir, un récif inconnu, comme celui de la baie de l'Abondance, faillit nous arrêter pour toujours. Il y eut un moment de violente émotion à bord, car l'écueil s'étendait loin sous le vent, et une grosse mer nous portait sur la longue bande, brillante d'écume, que, par bonheur, la lune nous montrait assez distinctement: la manœuvre qui nous avait déjà sauvés nous fut encore une fois salutaire. Dans l'impossibilité de virer, nous couvrîmes de voiles la corvette, et l'*Astrolabe*, comme accoutumée à de pareilles secousses, doubla lentement, mais avec un plein succès, le redoutable récif qu'elle venait de découvrir.

(Extrait du Journal de M. Sainson.)

PAGE 488.

Auparavant ce n'était que des masses de coraux recouvertes çà et là de monceaux de sable.

Le 1<sup>er</sup> juillet nous fûmes en vue des îles basses de Laughlan. Elles forment un demi-cercle, et sont liées par des bancs de sable. Nous en ajoutâmes une qui est un rocher plat et beaucoup plus élevé que les autres qui sont probablement madréporiques. Le mauvais temps qui nous accompagnait toujours nous empêcha encore ici d'aborder à ces terres cou-

vertes de cocotiers et de verdure. Nous ne pûmes même nous assurer si elles sont habitées.

(Extrait du Journal de M. Quoy.)

PAGE 496.

La pointe fatale qui semblait devoir être le terme de nos longues caravanes.

Le commandant, jugeant sans doute par le temps que nous éprouvions que c'eût été compromettre l'expédition et les travaux déjà faits que de passer le détroit de *Torrès* sans ancrer à jets, ni *hausnières*, voulut commencer la géographie de la Nouvelle-Guinée par le nord, et non par le sud, comme il l'avait projeté avant ce qui nous arriva à Tonga-Tabou. Ayant besoin d'eau et de bois, nous allâmes en faire à la Nouvelle-Irlande, sur laquelle nous arrivâmes le 5 juillet par un temps sombre et pluvieux.

A l'instant où nous entrions dans l'anse aux Anglais, un grain nous cachant tous les alentours, nous fûmes obligés d'en sortir et de laisser porter pour le havre Carteret. Vis-à-vis, le temps continuant à être très-sombre et pluvieux, M. Lottin fut envoyé pour reconnaître le mouillage. A trois heures on n'y voyait plus à une longueur du navire, et la pluie tombait par torrens. La position de ce canot sans vivres, et parti à la hâte, devint dès-lors des plus critiques; il courait les risques d'être abandonné pendant un temps que nous ne pouvions prévoir. Car nous trouvant à l'entrée du détroit que forment la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande, où les courans sont très-forts, ils allaient nécessairement pendant la nuit nous entraîner loin sous le vent malgré nos manœuvres.

En louvoyant pour nous maintenir à portée d'être vus par le canot, dès que le temps lui permettrait de venir, nous fûmes entraînés par les courans sur l'île Leigh, qui est à l'entrée du

hâvre Carteret, et bientôt dans un état de perdition qui dura dix minutes, lesquelles nous furent nécessaires pour doubler cette île que nous longeâmes à dix brasses par une pluie battante et sans presque de vent. Heureusement que dans les houpes de la lame, dans lesquelles nous passions, il se trouvait assez d'eau pour ne pas tonner. Pendant un instant nous nous considérâmes heureux d'avoir doublé la pointe élevée de l'île sur laquelle la mer déferlait, et de voir que nous n'allions être jetés que sur un haut-fond où elle serait beaucoup moins mauvaise. Pendant le moment critique on essaya de virer de bord; mais le commandant vit rapidement qu'il y avait plus de chances à tenir le plus près. On força de voiles, et par le temps le plus affreux nous entrâmes dans le hâvre Carteret sans voir même les hautes montagnes boisées qui s'élevaient au-dessus de nos têtes. Ici, si la catastrophe se fût accomplie, on aurait probablement perdu une partie de l'équipage. Et que serait devenu le reste dans un pays qui n'offre aucune ressource?

(Extrait du Journal de M. Quoy.)

Le 6 juin, au moment où nous allions donner dans un port commode et sûr, à la Nouvelle-Irlande, un grain furieux vint nous assaillir. Des torrens de pluie, comme nous n'en avions jamais vus, nous dérobèrent bientôt la vue de la côte, et nous fûmes entraînés sous le vent du port que nous avions vu de si près. L'obscurité nous environnait de toutes parts, et nous n'entrâmes dans le hâvre de Carteret, vers cinq heures du soir, qu'en courant le plus grand danger de nous perdre sur la pointe de l'île Leigh. Nous ne doublâmes cette pointe hérissée d'écueils, qu'à la distance de quelques brasses; nos vergues semblaient toucher les arbres qui, du haut des rochers, s'étendaient sur la mer; enfin, notre bonheur fut tel dans cette incroyable position, que j'entendis plus d'un homme de l'équipage remercier ardemment le ciel du miracle éclatant dont il venait de favoriser l'*Astrolabe* en la sauvant d'une perte certaine. Cette rude épreuve passée, nous trouvâmes au fond du

hâvre, sous l'île aux Cocos, un beau mouillage, où la corvette fut amarrée tout près du rivage.

Mon ami Guilbert, en faisant seul le tour de l'île aux Cocos, avait rencontré dans un site sauvage, au milieu des rochers, un caïman qui, à sa vue, s'était aussitôt dirigé vers la mer. D'après cette découverte, le 14 juillet au matin, Guilbert et moi nous prîmes la belle résolution d'aller chercher dans sa retraite le terrible amphibie. Muois des armes convenables, nous descendîmes par la grande chaleur de midi, et nous ne tardâmes pas à trouver l'endroit où le caïman paraissait avoir établi son repaire. Tout était silencieux autour de nous; nous présumâmes que c'était l'heure où l'animal allait chercher la fraîcheur au fond des eaux, et, résolu de l'atteindre, nous nous assîmes côte à côte sur le sable brûlant de la plage. La chaleur était étouffante, l'air chargé de vapeurs pesait sur nous, et nous engourdisait de telle sorte, que Guilbert ne put résister davantage, et qu'il céda au sommeil en me priant de veiller auprès de lui. Bientôt cependant, malgré tous mes efforts pour rester éveillé, l'indomptable sommeil s'empara aussi de moi, et quand nous ouvrimus les yeux une grande heure s'était écoulée. Nous rimes beaucoup tous deux de notre vigilance et de notre ardeur pour la chasse, tout en nous estimant heureux d'avoir sommeillé si tranquillement; si l'hôte de ce lieu sauvage était pendant ce temps remonté de la mer, notre réveil n'eût pas été aussi paisible. Nous reprîmes le chemin du bord, d'un air un peu moins guerrier qu'en partant.

Le lendemain, le caïman lui-même vint chercher la mort dans les flots de la baie. Vers midi, on le vit traverser la rade; trois embarcations lui donnèrent la chasse, et il succomba sous une grêle de coups de fusil. Amené sur la plage voisine, il y fut disséqué malgré son horrible puanteur. Cet amphibie avait douze pieds trois pouces de longueur.

(Extrait du Journal de M. Sainson.)

Et il m'apprit que partout où il avait sondé, il n'avait pas trouvé moins de quarante brasses de fond.

Vers une heure, M. d'Urville, profitant d'un moment d'embellie, me confia la baleinière avec neuf hommes pour aller reconnaître l'entrée du havre Carteret, et voir s'il était également sûr de passer à droite ou à gauche de la roche Booby. Le vent était bon frais, et nous fîmes route sous la misaine, un ris pris; mais à peine eûmes-nous quitté la corvette, qu'un grain nous la fit perdre de vue. La pluie recommença et continua jusqu'an soir sans interruption; nous ne distinguions plus rien que Booby, dont le roc noirâtre faisait jaillir à plus de trente pieds une écume éblouissante: bientôt il disparut dans les torrens de pluie. La mer, grosse, prenait le canot par le travers, et semblait à chaque instant devoir le disloquer: deux hommes étaient occupés constamment à vider l'eau. Je fis amener la misaine; nous étions tous trempés jusqu'aux os; le froid commençait à me saisir, et je pris un aviron: nous quittâmes nos habits qui semblaient nous glacer; et, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, nous nous mîmes à ramer de toutes nos forces contre le vent, tenant le canot le bout à la lame, et attendant à chaque instant une éclaircie pour voir où nous étions. J'estime que nous restâmes trois heures dans cette position, luttant contre le vent et la mer, ne voyant absolument rien à une toise de nous, et craignant d'être jetés sur quelque point de la côte. Enfin, les hommes harassés ne faisaient plus que battre l'eau avec leurs avirons, quand nous rencontrâmes un énorme tronc d'arbre. Je fis passer le cablot à une de ses branches, et nous pûmes reprendre haleine un instant, dérivant lentement avec lui et sondant sans trouver fond à quarante brasses.

Les matelots, gais en partant, ne soufflaient pas le mot, et

j'étais moi-même très-inquiet. La nuit approchait, la corvette avait dû courir au large; je connaissais la force des courans qui devaient l'entraîner au nord dans le canal, et l'impossibilité de regagner ensuite dans le sud. Je voyais la certitude de rester abandonné à nos propres moyens pendant un temps plus ou moins long, et sur une côte qui n'est rien moins qu'hospitalière.

Un grain violent, chassant la brume devant lui, nous permit de voir la côte. Nous étions à environ un quart de mille dans le sud de Booby; nous reprîmes courage, et vîmes passer entre cette roche et la terre, à mi-distance, sans trouver fond à quarante brasses. Après le grain, le vent mollit beaucoup, et nous prolongeâmes la côte à quelques toises pour ne pas la perdre de vue, remontant vers le nord, et cherchant quelque crique pour nous réfugier.

A près d'un demi-mille dans le nord de Booby, la côte formait un enfoncement dans lequel la mer était unie comme une glace; mais une digue de récifs nous empêchait d'y pénétrer. Nous découvrîmes enfin une coupure; la baleinière y toucha; mais nous sautâmes tous à l'eau, et elle fut bientôt tirée à terre sur une petite plage de sable, seul point où les barriugtonis permettaient d'aborder. La pluie ne discontinuait pas; nous fîmes une tente avec des voiles, et nous nous mîmes tous dessous, nus et les uns contre les autres pour nous réchauffer; ear nos dents claquaient, et nous n'avions aucun moyen de faire du feu, qui d'ailleurs n'aurait pas manqué d'attirer les sauvages, ce que je voulais éviter avant d'avoir perdu tout espoir de revoir la corvette. Un matelot, le nommé Grasse, que j'avais envoyé explorer la plage, revint me dire qu'à quelques pas de nous il y avait deux huttes abandonnées, où nous serions plus abrités pour la nuit; et je me disposais à les visiter moi-même, lorsque, mettant le pied hors de la tente, il s'écria : La corvette!... En effet, à travers la brume et la pluie, on apercevait alors distinctement l'*Astrolabe*, orientée vent arrière et roulant panne sur panne; elle avait dépassé l'île Leigh, et

se dirigeait lentement vers le mouillage, le vent étant tout-à-fait tombé, ou du moins ne se faisant pas sentir dans ce canal.

Bientôt un coup de fusil partit du bord pour signal, et nous fit voir que l'on n'était pas sans inquiétude sur notre sort. La baleinière fut remise à l'eau, les objets embarqués, et peu de minutes après nous étions au milieu de nos camarades, qui nous apprirent que la corvette avait été à deux doigts de sa perte sur la pointe de l'île Leigh. M. d'Urville, depuis notre départ et malgré le danger, avait toujours manœuvré pour se rapprocher de la côte, ne pouvant se résoudre à nous abandonner à la discrétion des sauvages habitans de ces contrées.

*(Extrait du Journal de M. Lottin.)*

PAGE 519.

Tentons d'abord, et les événemens décideront du reste.

Tout le sol d'alentour était de calcaire madréporique; même une montagne de l'entrée qui, arrondie et élevée en piton, aurait pu être soupçonnée volcanique. Du reste elle ne devait cette forme qu'on aperçoit bien du mouillage, qu'à sa position par rapport à nous, parce qu'elle terminait un petit chaînon vers la mer.

Nous n'eûmes pas deux beaux jours dans les quinze que nous demeurâmes dans ce havre, assez mal déterminé, surtout pour la profondeur de l'eau, par un des officiers de Carteret qui ne le visita qu'en canot. Presque tous les soirs la pluie tombait par torrens. Le bois et l'eau s'y font facilement, et cette dernière est de bonne qualité. Cette contrée offre bien peu de ressources en vivres. Nous ne prîmes que quelques

poissons à la ligne. On renonça au tramal qu'on tendait le soir, et les madrépores empêchèrent de jeter la seine. A terre les oiseaux étaient plus difficiles à approcher, et surtout à tirer au travers d'aussi grands arbres. Notre collection s'augmenta cependant de quelques espèces nouvelles et rares. Nous citerons une grosse sorte de corbeau d'un noir bleu, à longue queue avec les joues nues; un joli gobc-mouche noir et orangé. On y trouve aussi le pigeon de Nicobar qui a les belles plumes de son cou effilées comme celles d'un coq; le lory-papou et la colombe muscadivore; mais ici le gros tubercule de son bec est couleur ecrise au lieu d'être noir. Malgré l'espace resserré dans lequel nous étions, les bords de la mer et un très-petit récif me fournirent, en mollusques et zoophytes seulement, de quoi remplir vingt-sept planches coloriées.

En arrivant, le commandant fit tirer quelques coups de canon pour appeler les naturels dont nous n'apercevions aucune trace. Ce moyen réussit. Ils vinrent d'abord par terre nous reconnaître à l'aiguade, puis dans leurs pirogues; et nous en vîmes presque tous les jours le long du bord, qui venaient de deux points opposés. Ils étaient pauvres et peu industriels. Nous n'eûmes d'eux, en petite quantité, que des bananes, de très-petits cochons, du taro, peu de poissons et quelques phalangers d'un blanc jaunâtre. Leurs pirogues, très-minces et fragiles, sont élégantes et très-relevées en avant et en arrière. Elles sont à balancier. L'espèce humaine, à la Nouvelle-Irlande et sur les terres environnantes, paraît répartie en tribus éparses. Elle appartient évidemment à la race Papoue avec un type inférieur à ceux qui habitent plus près de l'équateur, à la Nouvelle-Guinée ou dans la grande Ile de Waigion. Cela tiendrait-il à la grande humidité dans laquelle ils doivent être plongés une partie de l'année? Influence assez grande pour agir sur la paroi osseuse de la tête, ainsi que le fait observer M. le docteur Gall sur un assez grand nombre que nous apportâmes de Waigion. Du reste les Nouveaux-Irlandais sont d'une taille médiocre, avec le ventre gros et les

extrémités grêles. Leur face est élargie par la saillie des pommettes; ils ont les yeux petits, un peu obliques; le nez épaté. Ils se percent d'un ou deux trous les narines en dessus pour y fixer de petites dents canines de cochon, qui vont en divergeant comme de petites cornes: ce qui leur donne une singulière physionomie. Leur peau est noire, le plus souvent couverte de la lèpre écailleuse. Ils vont entièrement nus. Leurs cheveux, longs et très-crêpus, sont teints de plusieurs couleurs. Ils semblent préférer la rouge. Ils se peignent aussi la face et portent des bracelets de coquillages ou tissus. Ils n'ont presque pas de barbe. Il y a loin de ces insulaires à ceux des Fidji pour le développement et la proportion des formes, quoiqu'ils semblent appartenir à la même race. Ils nous approchèrent toujours avec défiance, écartant toutes les propositions qui tendaient à visiter leurs villages, et ne nous montrant jamais leurs femmes. Un jour ils volèrent de force du linge à un matelot qui lavait à terre. Ce qui fit que nous ne revîmes plus les auteurs du larcin.

Nous laissâmes ce pays sans avoir pu donner de rafraîchissements à l'équipage. Nous n'eûmes même pas la ressource des cocos, ainsi qu'on pourrait le croire d'après le nom de la petite île sur laquelle nous étions. Il ne s'en trouve qu'un seul plant. Ces arbres ne prospèrent pas d'ailleurs au milieu d'une végétation humide et pressée. Ils aiment à s'élever librement sur le bord des plages sablonneuses. Mais du reste munis d'excellens vivres en farine, biscuits et viande salée, dans le même lieu où jadis Carteret avait manqué mourir de faim, nous pouvions sous ce rapport comparer les avantages de la navigation moderne aux privations de l'ancienne.

J'allais oublier que nos messieurs tuèrent un crocodile de douze pieds de long, que nous avions vu rôder dans la rade. Assailli d'un grand nombre de coups de fusil, il succomba, et ne fut malheureusement trouvé flottant que quelques jours après. Sa puanteur était horrible; cependant nous conservâmes sa tête, et M. Sainson en fit un bon dessin.

Nous ne fûmes pas demeurés dans un lieu qui ne nous offrait ni ressources ni intérêt, sans une violente colique nerveuse qui tint M. d'Urville pendant plusieurs jours.

(Extrait du Journal de M. Quoy.)

PAGE 539.

Rien que pour envoyer un canot sur l'île du volcan et visiter ses abords.

Nous appareillâmes le 17 juillet. Nous eûmes assez de peine à sortir de ce lieu étroit; nous faillîmes même échouer faute de vent. Le soir nous étions dehors, et le lendemain en vue de la côte de la Nouvelle-Bretagne, dont on commença la géographie. Nous eptions la faire à l'aide du beau temps auquel on doit s'attendre par quatre degrés de latitude. Il n'en fut rien, et nous eûmes constamment des averses de pluie accompagnées de forts vents et d'une grosse mer qui rendaient les approches de la terre aussi difficiles que dangereuses. On ne l'apercevait quelquefois pas à une demi-lieue, et souvent pas du tout. De sorte que, malgré toute la persévérance que mit M. d'Urville, on ne put avoir de cette terre que quelques parties, saisies par M. Lottin dans les intervalles des grains sombres qui se succédaient rapidement. Quand on verra sur la carte ces fragmens de travaux et ces routes multipliées divers sens, on aura de la peine à croire à tant de contrariétés qui semblaient faire route avec nous. Une semaine de beau temps eût suffi pour faire ce travail. Loin de là nous fûmes six jours sans avoir d'observations, de sorte qu'entraînés par la force des courans vers le détroit de Dampier, nous ne pûmes nous en apercevoir qu'à l'aspect des terres qui l'avoisinent. Notre position devenait de plus en plus difficile à mesure que l'espace qui existe entre la Nouvelle-Bretagne et la Louisiade se resserrait. Heureusement le ciel s'éclaircit à l'entrée du dé-

troit lorsque nous y arrivâmes le 1<sup>er</sup> août au soir. La nuit on courut des bordées pour se maintenir devant. Mais les courans nous entraînérent vers l'enfoncement que forme la Nouvelle-Guinée, et il nous fallut revenir le lendemain vers le détroit. Nous y entrions à pleines voiles, filant de quatre à cinq nœuds, lorsque nous donnâmes dans des hauts-fonds, que la vigie du haut des mâts ne put apercevoir à temps, probablement à cause de l'éclat du soleil vers lequel nous allions. On ne pouvait plus reculer, il fallait passer ou y rester. En lofant pour un rocher, en arrivant pour l'autre, on finit par trouver un passage en touchant deux fois; la dernière assez fortement, pour échouer, peut-être, si l'on n'eût pas fait assez de voiles. Ce banc était la continuation de celui sur lequel les deux navires de d'Entrecasteaux se trouvèrent aussi engagés sans toucher toutefois. M. d'Urville, en passant à environ quatre lieues plus à l'est, croyait l'éviter. On le voyait s'étendre encore à notre droite, de manière que pour passer avec quelque sûreté ce dangereux détroit, il faut approcher de près la terre de la Nouvelle-Bretagne qui nous a paru saine, comme le sont en général les terres élevées. Cette partie est peuplée et offre de grandes clairières qu'on prendrait d'abord pour le résultat de grandes cultures; ce qui n'est pas. Il n'y a presque point de plages, et les arbres croissent presque dans la mer.

Une très-forte brise, qui nous fit franchir le détroit, nous fit voir que si nous eussions échoué sur le banc, privés d'aneres et de cordages convenables, comme nous l'étions, la campagne finissait là; qu'il eût fallu abandonner l'*Astrolabe* pour s'embarquer dans les canots, tenter de contourner la Nouvelle-Guinée, et faire six cents lieues avant que de gagner Amboine, seul lieu qui fût le plus à notre portée.

Les terres de cette extrémité de la Nouvelle-Guinée sont de grandes îles volcaniques, la plupart élevées en cône, qui décelent leur origine. Le volcan, isolé à l'entrée nord du détroit, dont le feu servit comme de fanal à Dampier dans son intrépide navigation, paraissait calme depuis long-temps. Son re-

vers oriental était couvert de verdure. Nous ne pûmes voir la forme de sa cime couronnée par les nuages.

(*Extrait du Journal de M. Quoy.*)

PAGE 555.

Présentait à l'intérieur de hautes montagnes avec un terrain plus bas au rivage.

Les îles Schouten, au nombre de huit, sont très-élevées et en cône; ce qui dénote une origine ignée. Leur élévation contraste singulièrement avec le peu d'élévation de la terre de la Nouvelle-Guinée qui leur correspond. Elles sont boisées. Eu passant près de l'une d'elles, nous vîmes la plage bordée d'une forêt de cocotiers. Deux pirogues, montées par un assez grand nombre d'habitans couronnés du fruit rouge du pandanus, se dirigèrent vers nous. Elles hésitèrent d'approcher lorsqu'elles furent à une certaine distance de nous, et ne profitèrent pas de ce qu'on avait mis en panne pour des observations géographiques. De sorte que nous ne pûmes voir les habitans de cette partie de la Nouvelle-Guinée. La dernière de ces îles, très-rapprochée de terre, est la seule qui nous ait présenté une anse où l'on puisse mouiller. Du reste toutes ont leurs côtes abruptes, et la mer nous a paru saine dans leur intervalle. Le lendemain nous vîmes près de la côte quelques petites îles très-basses, habitées, et qui reçurent les noms de diverses personnes de l'état-major. La grande terre vis-à-vis de ces îles est elle-même très-basse, et les montagnes ne paraissent que dans l'éloignement.

(*Extrait du Journal de M. Quoy.*)

Ces naturels paraissaient, en général, aussi misérables que méchants et perfides.

Le 11 au soir, après dîner, le calme nous ayant mis à environ quatre milles de la côte, près d'une sorte de baie, nous vîmes venir quinze pirogues portant environ une quarantaine de naturels. Ils paraissaient avoir employé tout le jour à se décider à nous aborder. Lorsqu'ils furent à portée de canon ils poussèrent de grands cris. Peu à peu ils approchèrent jusqu'à portée de pistolet, sans aller plus loin, causant et gesticulant beaucoup. Tous étaient armés d'arcs et de flèches qu'ils agitaient parfois, hésitant cependant à en lancer. Enfin il en partit un. Pour prévenir tout engagement qui pût leur être fatal, le commandant leur fit tirer deux coups de fusil à balle. Incontinent ils revirent de bord et pagayèrent pour se retirer, mais assez lentement. On essaya de tirer un coup de canon au-dessus de leur tête. L'effroi qu'ils en eurent et la vitesse avec laquelle ils cherchaient à s'éloigner étaient vraiment comiques.

Ils étaient nus, les parties génitales couvertes d'une coquille. Quelques-uns avaient des fruits rouges sur la tête. Leur couleur n'était pas très-noire, mais ils avaient le ventre gros. Les petites embarcations qu'ils montaient étaient à balancier, sans élégance. Tous leurs gestes tendaient à nous engager à aller à terre, et la lenteur qu'ils mirent à nous reconnaître, leur grand nombre de pirogues, leurs armes, sans aucun objet comestible, indiquaient qu'ils n'avaient que des intentions hostiles.

(Extrait du Journal de M. Quoy.)

Le kangarou d'Arrow et une petite espèce de mammifère nouvelle.

Tous les contours de la rade sont bas, marécageux, et la plus grande partie sans plage, de sorte qu'on est dans les forêts aussitôt à terre. Le sol est entièrement formé de calcaire madréporique. Nous l'avons également trouvé tel au sommet de la petite montagne qu'habitent quelques Alfaquis près du village de Dorey proprement dit. Par une latitude aussi chaude, la végétation ne souffre point d'un aussi mauvais sol. C'est même le point où je l'ai vue atteindre les dimensions les plus gigantesques. Sur la montagne dont je viens de parler, près des maisons, il est un arbre déraciné et tombé, auquel j'ai compté quarante-sept bons pas de tige jusqu'à la naissance des premières grosses branches; sa grosseur est proportionnelle. C'est en marchant sur la tige même que je la mesurai. Il est quelques-uns de ces énormes végétaux du sommet desquels pendent jusqu'à terre le long du tronc des rameaux déliés en forme de cordes. D'autres fois ce sont des lianes qui produisent cet effet qui fixe toujours l'attention du voyageur. Malgré l'embarras qu'occasionent parfois des plantes rampantes épineuses, des lianes ou des troncs morts, on ne peut pas dire que ces forêts soient impénétrables. Il est même des endroits où l'on marche assez à l'aise et à l'abri du soleil le plus violent. Toutes ces forêts sont animées par une foule d'oiseaux ornés des couleurs les plus variées et les plus brillantes, et dont nous entendions le matin, à la naissance du jour, les ramages divers. Celui des cassiens et des corbi-calao était surtout remarquable par sa force et sa durée. Il précède celui des autres oiseaux. On entendait par intervalle le son métallique d'un oiseau qu'on appelait pour cela cor de chasse. C'est très-probablement le même dont la trachée-artère sort de la poitrine

et décrit une sorte de spirale sur le sternum. Il est d'un beau noir métallique à reflets d'acier. Les plumes de sa tête sont serrées; celles du cou effilées. Il a deux ou plusieurs petites cornes plumées. Les calaos, les perroquets, les colombes et les pigeons y sont très-communs. Les oiseaux de paradis, le manucode et le vert-émeraude, dont les femmes ornent leur tête, n'y sont point rares et point difficiles à tuer lorsqu'on est conduit par les naturels. Leur cri fort et répété par intervalles, ouake, ouake, ouake, les fait facilement reconnaître. La femelle crie, à peu de chose près, de la même manière. Les jeunes mâles, qui n'ont point encore leurs flancs et le vert-émeraude sous le cou, ressemblent presque en tout aux femelles. Il faut les ouvrir pour connaître la différence du sexe. Ces oiseaux se nourrissent d'un fruit jaune de la grosseur d'une petite cerise. Les Papous les tuent avec des flèches en forme de trident, qui les saisissent sans les endommager; ils les vident, leur arrachent les pattes, souvent les ailes, passent un long morceau de bois dans le corps par le bec, les font ainsi sécher et les vendent aux Chinois et aux Malais. On les appelle manbéfor en langue du pays. Les manneodes paraissent un peu plus rares, et leur petitesse les rend difficiles à tuer. Il y a des arbres dont les fruits les attirent, mais sur lesquels ils ne font que s'arrêter un instant. Les insectes sont aussi beaux que peu nombreux. Leur rareté tient à ce qu'il y a peu de clairières, et que le plus grand nombre, comme les papillons, aiment le soleil et fuient l'ombre des grands bois. Nous avons déjà fait cette remarque pour le Brésil, où nous n'avons trouvé des insectes et des oiseaux en abondance qu'aux environs des habitations.

Il n'y a point de rivière à Dorey, les eaux s'écoulent à la mer en petits ruisseaux. L'aiguade la plus commode et qui se trouve au fond de la rade à gauche, fournit une assez bonne eau quoiqu'elle soit un peu fade, ce qui tient au calcaire friable sur lequel elle coule.

La mer fournit très-peu de poissons, de mollusques et de zoophytes. Nous devons la plupart de ceux que nous avons

desinés aux naturels qui, pour avoir de nos objets d'échange, les recherchaient avec soin. Les récifs, qui ordinairement dans ces parages sont riches de ces productions, ici étaient morts. La cause n'en serait-elle point due à ce que dans les fortes pluies les eaux qui descendent des montagnes rendent presque douces et entièrement limoneuses celles de toute la rade? Cet effet doit même s'étendre au loin, et faire croire, à un navire qui passerait près de terre, à la présence d'une rivière qui n'existe pas.

Nous avons reconnu la présence du kangaroo d'Aroë à la Nouvelle-Guinée. Nous n'avons eu qu'un jeune individu, mais des ongles de ces animaux, que les Papous fixent aux extrémités de leurs ares, annoncent qu'il y en a d'une forte taille. La découverte la plus remarquable est celle du genre péramèle, qu'on ne croyait appartenir qu'à la Nouvelle-Hollande. En y ajoutant des phalangers, voilà trois animaux communs à ces deux grandes îles. Les rapports entre plusieurs oiseaux des mêmes pays ne sont pas moins remarquables.

L'espèce humaine de cette contrée est formée de ceux qui habitent les côtes, et qui se nomment Papous ou Papouas, et de ceux qui habitent les montagnes plus ou moins loin dans l'intérieur; ces derniers prennent à Dorey le nom d'Alfaquis ou d'Arfaquis. Ce sont les Alfours des autres îles environnantes. Quoiqu'ils soient forcés de cultiver la terre pour vivre, ils paraissent de mœurs féroces, et sont en guerre avec les Papous qui les redoutent beaucoup. Ces derniers ont un commencement de civilisation qui paraît bien ancien, sans avoir fait de progrès; leurs rapports avec les Malais, et quelquefois avec les Chinois dont les jonques s'avancent jusque dans cette mer, ont établi une sorte de petit commerce d'oiseaux de paradis et d'holoturics, dont les effets ont été de rendre leurs mœurs plus douces. Aussi s'avancent-ils sans crainte à la rencontre des navires, et n'abandonnent-ils plus leurs cabanes comme ils le faisaient autrefois, en commençant d'abord par mettre leurs femmes en sûreté hors de la vue des Européens. Dispositions

qui avaiet lieu lors du premier voyage de *l'Astrolabe*. Il n'en fut point ainsi cette fois, et nous vîmes cette petite population de mille à douze cents ames réunies dans trois villages dont les maisons sont bâties dans la mer sur des pieux. Chaque maison est un assez long édifice où logent plusieurs familles. Les appartemens sont séparés, au devant règne un grand corridor en varangue. Ces demeures, assez mal construites, sont basses, enfumés et malpropres. Les Papous mettent plus d'art dans la construction de leur pirogue à double balancier, relevées aux deux bords, et quelquefois couvertes. Ils font aussi d'assez belles nattes, et sculptent diverses figures symboliques qui tiennent à leur religion. C'est ainsi qu'une grande case vide est supportée par des poteaux sur lesquels on voit des hommes à gros phallus et des figures de crocodile. A la mort d'un chef important, ils lui élèvent très-rapidement un tombeau en bois sculpté; qui a la forme d'un bois de lit.

Ce peuple, dont les mœurs nous ont paru aussi simples que douces, a beaucoup de sagacité, et l'on peut dire de finesse même dans ses rapports avec les Européens. Chez quelques individus cette qualité paraissait portée jusqu'à l'astuce. Il est vrai aussi que notre manière d'agir pouvait bien y donner lieu, car notre avidité à avoir des oiseaux de paradis, ou plutôt tout ce qu'ils possédaient de remarquable, ou qui pût avoir quelque valeur en France, a pu nous faire passer à leurs yeux pour les hommes les plus mercantiles de la terre. Les enfans, intéressans dans tous les pays, ont ici une intelligence qui devance de beaucoup leur âge.

Cependant cette race est loin d'être belle. Ils sont petits, à gros ventre, à extrémités assez grêles. Leur nez est épaté, la bouche large, et les deux diamètres de la face presque égaux. Leurs cheveux, dont ils prennent soin, frisent naturellement et sont très-touffus. La couleur de leur peau est d'un jaune légèrement rougeâtre. Parmi ces physionomies, qu'il est assez difficile de bien caractériser pour en donner une idée nette, nous ne fâmes pas peu surpris, comme à notre premier voyage, sur

*l'Uranie*, de voir des têtes et des coupes de visage s'approchant infiniment de celles des nègres. Les cheveux coupés ras et frisés ajoutaient encore à la ressemblance. La couleur de la peau seule était celle des Papous. Et cependant ces individus, la plupart jeunes gens, appartenaient bien à la même peuplade, et étaient Papous comme ils le disaient eux-mêmes.

Les femmes sont laides sans aucune exception : et ce qui ne contribue pas peu à les flétrir de bonne heure, ce sont les soins domestiques dont elles sont entièrement chargées. Nous souffrions beaucoup d'en voir surchargées de poids énormes, de charges de bois qu'elles apportaient de loin, tandis que les hommes ne faisaient rien. Les deux sexes vont presque nus. Quelques individus ont, sur la figure et les bras, un tatouage ponctué noir. Ils se liment aussi les dents sur le plat. Singulier usage, difficile à expliquer. L'usage du bétel ne contribue pas peu aussi à leur gâter la bouche et les dents.

Leur nourriture ordinaire est le sagou, qu'ils ne préparent point en brique, mais qu'ils entassent en masse de douze ou quinze livres. C'est pour le transporter plus commodément, car il paraît venir d'assez loin. Du moins nous n'avons aperçu aucun des arbres qui le fournissent dans les environs du port. Cette manière lui donne au commencement de fermentation désagréable. Il faut joindre à ce comestible un peu de poisson, quelques coeos, des racines tubéreuses en petit nombre. Nous avons souvent vu nos conducteurs manger dans les bois des fruits sauvages, des tiges et des feuilles de plantes.

A quelque distance du village de Dorey, est une petite montagne sur le sommet de laquelle habitent, dans trois ou quatre cases élevées sur des pieux, plusieurs familles d'Alfaquis. Ils vivent en bonne intelligence avec les Papous, mais séparés et sans avoir de grandes relations avec eux. Ils sont essentiellement cultivateurs, et leurs champs, bien entourés de palissades, sont remplis de taros et de bananiers. Nous y avons remarqué une menthe odorante comme plante d'agrément. En comparant les individus de cette peuplade avec les Papous,

vous y avons bien trouvé quelques différences, mais si peu grandes qu'il serait difficile de les signaler. C'est absolument comme celles qui existent en France des hommes d'une province à une autre, avec cette différence qu'ici la couleur noire rend les nuances plus difficiles à saisir.

Ce peuple, comme tous ceux qui habitent dans la zone torride, sont sujets à la lèpre sictiiose, qui dès la plus tendre enfance leur couvre le corps et les membres en les moirant parfois de lunules très-régulières.

Nous avons examiné une petite fille albinos dont la couleur entièrement blanche contrastait singulièrement avec la teinte noire de ses parens. Ses yeux, d'un bleu-gris, d'une grande mobilité, supportaient avec peine la lumière.

Tous les jours nous avions autour de nous un grand nombre de naturels, nous vendant des oiseaux de paradis. Ils en firent venir même d'un point plus éloigné lorsqu'ils en manquèrent. Ils furent agréablement surpris qu'on les leur portât tout de suite au prix très-élevé de trois ou quatre piastres d'Espagne, et même davantage. Cet argent dont ils paraissaient examiner le titre avec attention, leur sert à faire des bracelets et des boucles d'oreilles. Ils réunissent et forgent quatre pièces ensemble pour former l'un de ces premiers ornemens.

La veille de notre départ on envoya à l'aiguade faire de l'eau. Un de nos matelots se sentit tout-à-coup blessé au dos par une longue flèche qu'il arracha en fuyant. Aussitôt deux naturels traversèrent le ruisseau en se jetant dans les bois. Nos gens épouvantés demandèrent des secours et revinrent vis-à-vis de la corvette. Lorsqu'on apporta l'homme blessé qui crachait le sang, les naturels qui se trouvèrent à bord s'enfuirent effrayés, en annonçant que le coup partait des Alfaquis, leurs ennemis, cachés dans les bois, et qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour tuer quelqu'un d'eux. L'alarme se répandit aussitôt dans les villages. Toute la population prit les armes; on fit sauver les femmes et les enfans dans les bois; les pirogues furent armées et se tinrent à l'écart dans une anse.

Le commandant, ignorant si cet acte d'hostilité venait réellement des Alfaquis ou des Papous, envoya le grand canot armé vis-à-vis le grand village pour recevoir et protéger les personnes qui se trouvaient à terre. J'étais de ce nombre, et je descendais de débarquer dans la montagne, lorsqu'étant encore dans les bois, près du rivage, j'entendis le son de guerre des conques, et m'aperçus de beaucoup de mouvement dont je ne pouvais encore deviner la cause ainsi que mes trois jeunes guides. Bientôt je vis courir devant moi un homme, un arc et des flèches à la main, protégeant une troupe de femmes et d'enfans qui ne tardèrent pas à se disperser. Je prévis alors que comme à Tonga-Tabou la bonne harmonie avait cessé, et que nous étions en guerre avec eux. Malgré cette idée, je fus attendri de voir de petits enfans nus fuyant au milieu des bois, une petite natte sous le bras. C'était en vain que je leur adressais des paroles de paix, ils se sauvaient toujours. Cependant mes guides me restaient fidèles. Je chargeai mon fusil, et en arrivant au village je vis une grande agitation. Les chefs, qui étaient armés dans leurs maisons, m'y appelaient en me faisant signe qu'ils me conduiraient à la corvette, distante d'une demi-lieue, et qu'on n'apercevait pas. Croyant qu'ils voulaient m'attirer dans un piège pour m'y tuer sans risque, je refusai, en gagnant la plage, sans autre but que de prolonger mon existence, car je m'attendais à chaque instant à être percé de flèches sans pouvoir même utiliser l'arme que je portais. Enfin quelques-uns de ceux que je connaissais vinrent à moi la pointe de leur coutelas tourné vers eux pour ne pas m'effrayer; ils me firent comprendre que la crainte des Alfaquis, qui avaient blessé un de nos hommes, occasionait toutes ces dispositions, et que nous étions toujours amis. Bientôt j'aperçus aussi notre canot au travers des pieux des maisons qui me le cachaient. Ils m'y conduisirent, et tout fut éclairci. Nous regagnâmes le bord dès que deux officiers qu'on attendait furent rendus. Le lendemain les naturels revinrent à bord. Le calme fut rétabli, et nous nous quittâmes bons amis. Le matelot blessé, quoi-

qu'ayant eu la poitrine un peu lésée, se rétablit peu à peu. Il se nommait Bellanger, et était un de ceux que les naturels de Tonga-Tabon enlevèrent. Il est encore heureux pour nous et pour nos recherches que cet événement ait eu lieu à la fin de notre relâche. Autrement on n'eût pu se hasarder dans des bois touffus où il est si facile de décocher des flèches sans être aperçu. Ces sauvages Alfaquis ne paraissent avoir d'autre but que de tuer un homme et d'emporter quelque partie de lui-même comme un trophée. C'est du moins ainsi qu'ils agissent envers les Papous, qui de leur côté aussi conservent leur tête lorsqu'ils peuvent en tuer.

(*Extrait du Journal de M. Quoy.*)

PAGE 648.

Aux récits de MM. Gaimard et Sainson, qui eurent plus de patience que moi.

Les accords du mariage se font entre les parens, sans que les futurs y participent en rien, car ils ne se sont jamais vus, l'usage en Chine étant de sequestrer les filles jusqu'à ce qu'elles soient mariées; et alors même elles ne sortent que rarement et voilées. Les préliminaires durent quarante jours, pendant lesquels les parens du jeune homme et lui-même reçoivent les nombreuses visites de leurs amis qu'ils régalent de confitures et de vin. (A Amboine.)

Notre Chinois était un riche marchand, parent du capitain; l'entrée de sa maison était ornée de devises, et le premier appartement était une vraie chapelle éclairée par des bongies et des torches, et dans laquelle on brûlait des aromates. L'autel représentait les emblèmes de la religion chinoise, avec force inscriptions. Le dragon était figuré partout. Des musiciens permanens placés dans la galerie, à côté de la porte, faisaient entendre la plus bruyante musique, formée de trompettes, de cornemuses, de tam-tam et d'autres timbres métalliques.

Le futur joignait l'élégance du costume à d'assez bonnes manières. Il montrait, ainsi que son père, d'autant plus de contentement que la foule était plus nombreuse; tant l'opinion a de force, puisqu'elle l'emporte sur une extrême avarice qui est la passion dominante de ces hommes qui représentent dans les colonies les juifs de chez nous.

Pendant les quarante jours ou fait par la ville diverses processions, portant des drapeaux de couleur, des lanternes de papier doré. Les amis des époux suivent pour faire honneur. Le dernier jour est le plus solennel; c'est celui où la mariée, prise chez elle, est amenée à son époux qui devant le public lève le voile qui lui couvre la figure, et reçoit la première impression de ses traits. Nous étions dans la compagnie de M. le gouverneur et aux premières places; car il vient au instant où la foule est considérable.

Pendant que le marié dans un riche palanquin et à la tête d'une grande procession était allé chercher sa femme, nous visitâmes l'appartement des époux, orné de tout ce qu'ils ont de plus précieux. Le lit, tout doré et enjolivé de brillons, est une sorte d'alcôve où sont deux couches collées l'une à l'autre; celle de la mariée est plus élevée de deux ponces, et a pour défense un simple rideau. Même après le mariage elle doit en défendre l'approche à son mari au moins pendant trois jours. C'est l'usage que l'entrée de cette couche doit être prise d'assaut.

Une table, couverte de mets, de bonbons, de confitures de toute espèce, de bière et de vin, était dressée pour ceux qui voulaient en prendre. Indépendamment de cela, des serviteurs faisaient constamment circuler des plateaux couverts de petits plats d'argent contenant les confitures les plus fines que l'on prenait avec une fourchette d'or. On sait que les Chinois excellent dans ces sortes de préparations.

Les époux arrivèrent magnifiquement habillés. Ils nous dirent, ce qui est très-vrai, que cette solennité était celle qui appartenait, en Chine, pour le luxe, aux mandarins. Leurs

robes étaient de soie brochée et brodée d'or, et garnies de diamans de prix. Beaucoup de ces pierres précieuses appartenaient à la famille, le plus grand nombre était seulement prêté.

Le jeune homme sortit le premier de son palanquin, ouvrit celui de sa femme, voilée d'une gaze bleue et le front ceint d'une triple couronne de diamans. Il la conduisit dans l'appartement du lit, avec une lenteur inconcevable. Elle ne faisait que deux pas par minute. Toutes les particularités de la cérémonie se passèrent de la même manière, ce qui était vraiment désespérant pour nous, car la curiosité nous forçait à nous tenir, par une température aussi élevée, dans une chambre parfaitement close, remplie d'autant de personnes qu'elle pouvait en contenir, et où brûlaient des torches et un grand nombre de bougies et de parfums. Je crois que nous n'eûmes jamais à supporter une chaleur aussi accablante. Que devait-ce être pour ces pauvres époux qui chargés de vêtemens y demeuraient plus de quatre heures?

Enfin la mariée arrivée dans son appartement, on fit cercle autour d'elle, et l'époux leva son voile avec une petite baguette. La jeune personne demeura immobile, les yeux fixés en terre. Sa figure, pour celle d'une Chinoise, n'était ni belle ni laide. L'impassibilité de ses traits était une chose bien remarquable. Aucun pli, aucun sillon ne semblait sur ce teint avoir jamais manifesté l'expression d'un désir ou d'une volonté. C'est une vraie figure de cire absolument semblable à celle de nos madones de campagne, et ornée comme elles. Je ne puis dire quelle était la couleur et l'expression de ses yeux, elle ne les leva point dans notre présence; ce qui semblait demander un grand exercice. Il en était de même de celui qu'exigèrent les longues cérémonies dans lesquelles on leur apportait diverses sortes de fruits qu'ils faisaient semblant de goûter, toujours avec beaucoup de lenteur; c'était des emblèmes relatifs à leur nouvel état et concernant les devoirs du mariage. Plus tard ils prirent des robes blanches et plus légères.

Ce qui paraîtra assez plaisant dans cet usage de prendre une

femme sans la connaître, c'est le sens d'une des devises de l'entrée que M. Paape nous expliqua et qui disait : *Je cherche un cœur*, qu'il fallait plutôt traduire par : *Je cherche de l'argent*. Un jour que nous allâmes rendre visite au marié, M. Gaimard et moi, après les politesses d'usage, la gravité de son état ne l'empêcha point de demander à mon compagnon s'il voulait lui vendre son parapluie. Preuve que rien ne peut ralentir le désir brocanteur de ce peuple. C'est lui qui fait tout ce qui est relatif au commerce, et sous le gouvernement doux des Hollandais ils doivent se trouver très-heureux.

(Extrait du Journal de M. Quoy.)

Si nous voulions citer toutes les personnes qui nous ont accueillis à Amboine avec la plus cordiale hospitalité, il nous faudrait nommer l'un après l'autre tous les Européens qui habitent cette colonie. C'est cependant pour moi un devoir de reconnaissance de consigner dans ce journal la complaisance avec laquelle M. Paape, secrétaire du gouvernement, me procura les occasions de réunir pour la collection de l'Astrolabe les dessins les plus curieux.

Il n'était bruit à notre arrivée à Amboine que des noces prochaines du fils d'un riche marchand chinois avec la jeune fille d'un mandarin qui, sous le titre de *capitaine*, préside au commerce de la colonie. M. Paape eut assez de crédit pour faire apporter chez lui le costume complet des deux futurs époux; bien plus, le capitaine chinois lui-même poussa la condescendance jusqu'à poser devant moi, revêtu de la magnifique robe du fiancé. Tandis que je dessinais, dans tous leurs détails, les bizarres figures qui chamarraient ce riche vêtement, le bon capitaine me suppliait de ne pas essayer de retracer son visage; car c'était, assurait-il, une cause de mort. Il apportait pour preuve, que M. Lejeune à son passage sur *la Coquille*, ayant dessiné les traits d'un Chinois, le malheureux modèle n'avait pas manqué de mourir, tout juste un an ou

deux après cet événement. J'aurais été un grand ingrat d'attirer un pareil malheur sur le digne mandarin, qui se montrait si complaisant pour moi; je lui affirmai qu'il n'aurait rien à craindre de mon indiscretion. Malgré ma parole, il se cacha constamment la figure avec ses mains, et, le dessin achevé, il vint s'assurer lui-même si je n'avais point usé de quelque supercherie pour tracer le talisman mortel qu'il redoutait si fort.

La veille des noces, un dîner splendide réuoit chez le père du fiancé M. Moorrees, lieutenant-gouverneur, l'état-major de la colonie et quelques-uns d'entre nous. Un magnifique couvert à l'euro péenne remplissait la plus grande salle de la maison, et dans une galerie voisine une table particulière était réservée aux nombreux convives chinois. Le père de famille présida à notre festin qui fut des plus recherchés, mais il ne toucha à aucun mets. Son fils faisait les honneurs du gala chinois, seulement il vint, à diverses reprises, dans la salle où nous maogions, offrir avec une grâce toute aimable des toasts aux principaux personnages de la réunion. Tout se passa avec une élégance et une politesse admirables. A l'issue du dîner nous accompagnâmes l'honorable M. Moorrees à la belle résidence de *Batou-Gadja*, où les troupes se livraient à l'exercice de la cible. La présence de notre nombreuse société excita l'émulation des soldats qui tirèrent à merveille. M. Moorrees nous fit ensuite servir des rafraichissemens dans sa jolie maison de *Aër-Hollanda*, où l'on trouve, sous l'ombre des arêkiers, les bains les plus purs et les plus frais. Il eut même la bonté de nous offrir le séjour de cette maison, et de mettre à notre disposition tout ce qui s'y trouvait, et cela avec cette bonne franchise et cet abandon si aimable qu'on ne trouve peut-être que chez les bons Hollandais d'Amboine.

Pendant que nous terminions la soirée dans cette charmante et opulente retraite, la maison des Chinois s'était remplie d'une foule d'individus qui se livraient à la joie au milieu du bruit d'une musique éclatante et des sons étourdissans des tam-tam.

Une brillante illumination éclairait la demeure des deux futurs époux.

Le lendemain eut lieu la cérémonie des noces. Vers cinq heures du soir, le marié, en présence d'une nombreuse assemblée, exécuta avec son père une quantité de génuflexions et de salutations devant deux autels dressés à cet effet dans la chambre principale de la maison. Chacun de ces autels était chargé de dorures, de dragons bideux, de belles fleurs en cire et de nombreuses bougies colorées. Au dehors de la maison des centaines de flûtes, de timbres et de tam-tams faisaient retentir l'air, et d'énormes détonnations d'artifices achevaient d'assourdir les assistans. Le fiancé sortit et fut enfermé dans une chaise magnifique de soie bleue chargée des plus riches ornemens. Son costume était bleu, orné d'une broderie d'or et de perles qui représentait des dragons aux yeux enflammés; sa boucle de ceinture et le sommet de son bonnet se composaient de superbes diamans. Il se mit en marche vers la maison de l'épouse, accompagné d'un nombreux cortège de musiciens, de tireurs d'artifice et d'une double haie d'hommes qui portaient de longues lances chargées d'innombrables banderolles. Ce tableau plein de mouvement, ce bruit, cette magnificence, composaient un spectacle véritablement extraordinaire et dont la nouveauté nous frappa.

Pendant l'absence du jeune fiancé, la famille faisait distribuer à l'assemblée des rafraichissemens abondans, mais principalement des confitures. On les servait sur de petites soucoupes d'or avec des fourchettes de même métal, et telle fut la profusion et la variété de ces jolies friandises, que les plus intrépides amateurs ne purent venir à bout d'en goûter une parcelle de chaque espèce différente. Les femmes de la famille, qui sont admises dans ces grandes occasions en présence du monde, se tenaient dans la chambre nuptiale, et formaient un charmant tableau par la douce expression de leurs traits et leurs cheveux noirs d'ébène relevés sur le sommet de la tête, et ornés de quelques pierreries. La chambre des époux offrait un tel assem-

blage d'étoffes précieuses, de bijoux et d'objets de luxe d'un goût et d'une exécution ravissante, qu'on en était réellement ébloui. Le lit, aussi large que long, était entouré de draperies où l'or et les perles fines brillaient de toutes parts. Au milieu de la chambre, deux sièges, une table richement ornée, et deux tasses à thé, en or sculpté, attendaient les deux époux qui devaient accomplir la cérémonie de l'échange des coupes.

Le fracas qu'on entendit dans la roc annonça le retour de la procession qui ramenait les fiancés. Au milieu d'un tumulte extrême, la mariée, portée dans une chaise rouge d'une grande richesse, vint mettre pied à terre au seuil de la maison où elle fut reçue par son beau-père. Elle était vêtue d'une ample robe écarlate brodée des mêmes dessins que celle du fiancé; une gaze noire parsemée d'étoiles d'argent voilait ses traits, et lui tombait jusqu'à la ceinture. Dès que le père lui eut offert la main, elle commença à s'avancer, mais d'un mouvement si lent, si imperceptible, qu'elle resta plusieurs minutes à parcourir l'espace de deux ou trois toises qui la séparait de la chambre nuptiale. Dans cette chambre on recommença une série de saluts, de postures, de génuflexions exécutés avec cette incroyable lenteur de mouvemens qui paraît constituer la principale condition de la célébration du mariage. Enfin un crescendo de bruit, d'instrumens, de pétards, de cris, un tapage infernal, en un mot, annonça la conclusion de la cérémonie des noccs. En ce moment, le mari prit une main de la jeune femme, et enleva le voile qui lui dérobaient les traits de celle qui était devenue son épouse et qu'il n'avait jamais dû envisager jusque-là. C'est une condition fort dure, si on l'observe, mais on nous assure qu'en Chine, comme ailleurs, on trouve, grâce au ciel, des matrones charitables qui compatissent aux maux des pauvres fiancés, et parviennent, au moyen d'innocentes supercheries, à éluder la sévérité absurde des usages.

Les mariés furent conduits à la table où ils procédèrent à l'échange des tasses de thé, avec des mouvemens dont la vitesse n'excédait pas celle de l'aiguille d'une montre. Il paraît que

nos deux jeunes gens avaient fait de nombreuses répétitions de cette espèce d'exercice, car ils réussirent parfaitement à imiter des automates, et plus d'une fois la famille parut notablement éblouie de l'anguste majesté empreinte sur leurs immobiles physionomies. Nous n'y trouvâmes pas tout-à-fait le même charme. Étonnés dans la foule, au milieu d'une atmosphère de quarante degrés, nous quittâmes la place vers minuit, au moment où la mariée, toujours avec la même lenteur, se disposait à quitter sa robe rouge pour en prendre une blanche. En ce moment, comme pour nous récompenser de notre persistance à subir une telle corvée, la mariée leva les yeux pour la première fois, et c'était vraiment dommage qu'elle les eût tenus si long-temps cachés. La physionomie de cette jeune femme, sans être précisément jolie, offrait un ensemble fort agréable. L'étonnante blancheur de son teint contrastait avec le noir brillant de sa chevelure, et la magnifique couronne de diamans dont elle était parée ne contribuait pas peu à relever ses modestes attraits.

Les fêtes du mariage durèrent encore trois jours au milieu des festins et de la musique. Quelques jours après, le jeune marié était installé à la place de son père, et continuait son commerce en digne Chinois, c'est-à-dire qu'il pratiquait avec perfection l'art profitable de vendre un objet six ou huit fois plus que sa valeur.

(Extrait du Journal de M. Sainson.)

Le 2 octobre, M. de Sainson et moi nous sommes conduits par M. Paape, toujours plein d'obligeance, aux fiançailles d'un jeune Chinois, que l'on nous dit être l'un des plus riches marchands de la colonie. Nous trouvons déjà réunis chez lui MM. Moorrees, Steymau, Longacker, Elgenhizen, Lang, Rombout, Ohl, Martens, ainsi que MM. Lesson et Dudemaine.

Le nom du fiancé est *On-Kickbinn*. On est le nom de maison; *Kickbinn*, prénom, signifie *quelque chose qui éclaire*.

La fiancée se nomme *Linn-Djion-Nion*. *Linn*, nom de maison, signifie *bois*, et *Djion-Nion*, *doux comme de la soie*, ou bien *agréable comme l'ombre dans la chaleur*.

Sur la porte d'entrée de la maison, on lit l'inscription suivante :

DAK  
TCHO  
ON.

c'est-à-dire *les oiseaux qui se caressent de plaisir*.

Au-dessus de la porte de la chambre à coucher, on lit ces mots :

KILINN  
TO TCHO.

*Kilinn* est le nom d'un oiseau qui, d'après les Chinois d'Amboine, a la puissance d'écarter de la maison ceux qui voudraient nuire.

L'inscription de la porte d'entrée est si longue à traduire, me disait le fiancé, qu'il lui faudrait toute la nuit pour cela; et certes, quelque fût l'intérêt de cette inscription chinoise, je n'aurais jamais eu la cruauté de donner une telle occupation la nuit des fiançailles.

Avant le dîner, qui fut splendidement servi, on nous offrit du thé et toutes sortes d'excellentes confitures. Des toasts furent portés par MM. Moorrees, Steyman, le futur et son père, au bonheur des conjoints, de leur famille, des enfans à naître, et des personnes qui avaient bien voulu honorer la fête de leur présence.

Quant aux détails relatifs à l'appartement et au costume des mariés, à la grande cérémonie nuptiale elle-même, qui eut lieu le 6 octobre, à la désespérante lenteur des mouvemens, et à l'instant si dramatique où le voile est levé et où l'époux voit sa femme pour la première fois, ils ont été décrits si exactement et d'une manière tellement gracieuse par M. de Sainson, que je ne pourrais qu'affaiblir l'impression produite par son

raécit, et que je dois, dans l'intérêt du lecteur, garder le silence.

(Extrait du Journal de M. Gaimard.)

PAGE 673.

Et il ne tiendra pas à moi que l'autre ne le soit également.

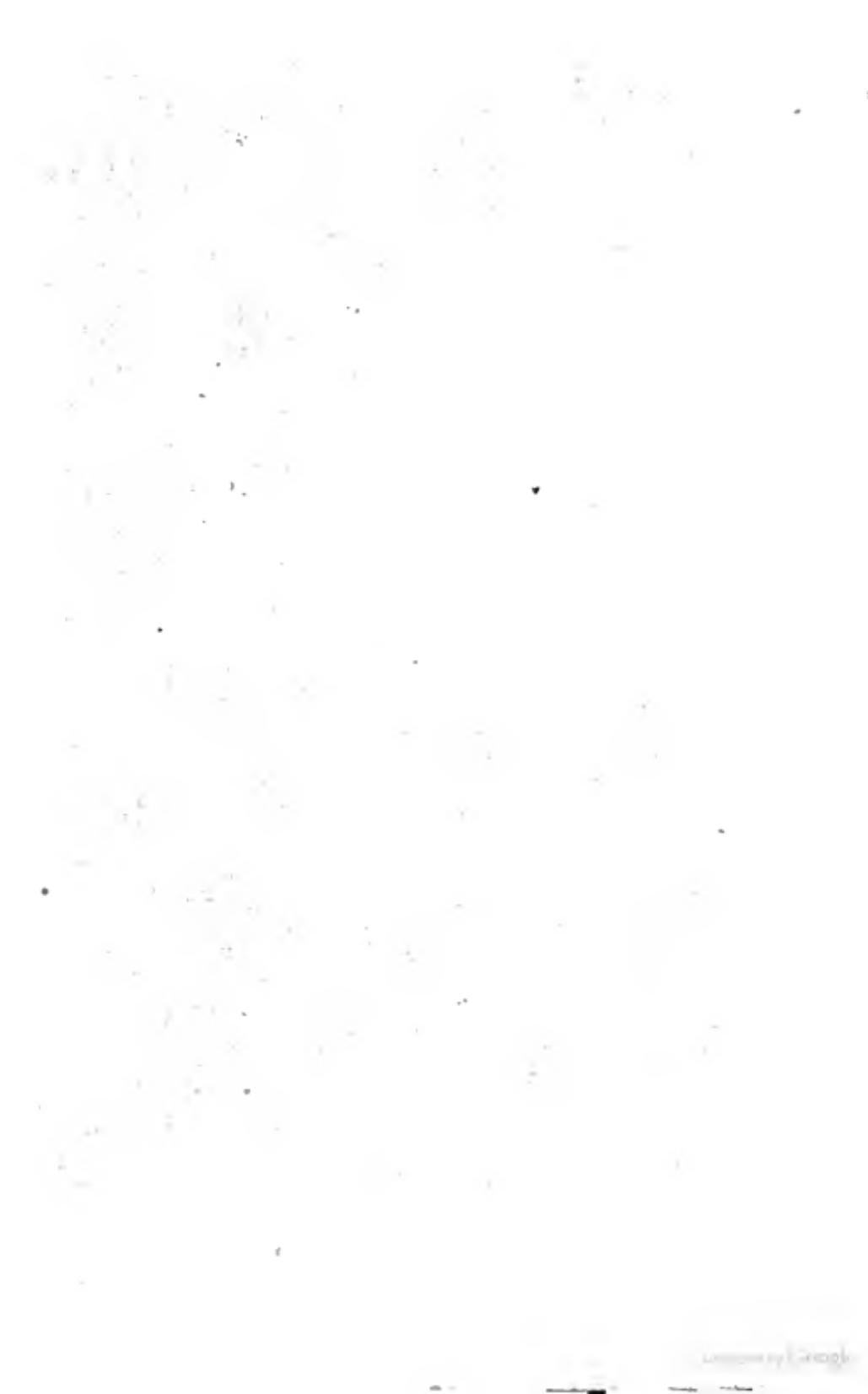
Le 29 novembre, nous eûmes le malheur de perdre le maître charpentier Béringuier, un des meilleurs hommes de l'équipage, remarquable par sa douceur et la bonté de son caractère, qui se firent estimer à bord de tous les navires où il fut embarqué. Je l'avais connu sur *l'Uranie*; aussi je l'ai bien sincèrement regretté. Il avait fait aussi le voyage de *la Coquille*, et ce troisième allait lui attirer des récompenses qu'il méritait si bien lorsqu'il succomba à une longue maladie. Son souvenir est pour moi un de ceux des hommes de bien que j'ai connus.

(Extrait du Journal de M. Quoy.)

FIN DES NOTES DU QUATRIÈME VOLUME.



548926



---

# TABLE.

---

	Pages.
CHAPITRE XXI. Traversée de la Nouvelle-Zélande à Tonga-Tabou.	1
CHAPITRE XXII. Séjour au mouillage de Tonga-Tabou.	61
CHAPITRE XXIII. Combats avec les naturels de Tonga-Tabou.	126
CHAPITRE XXIV. Observations sur les Iles Tonga, leurs habitans et leurs productions.	178
<i>Découverte et histoire, 178. — Description de Tonga-Tabou, 223. — Habitans, rapports physiques, 228. — Caractère, 230. — État social, 235. — Guerres, 242. — Crimes et punitions, 244. — Occupations, 246. — Kava, 252. — Arts et métiers, 265. — Repas, 271. — Mariages, 272. — Habitations, 278. — Alimens, 280. — Habillement, 282. — Musique, 285. — Danses, 288. — Religion, 289. — Prêtres, 299. — Cérémonies, 304. — Présages et charmes, 326. — Médecine et chirurgie, 329. — Langage, 334. — Productions, 335.</i>	
NOTES.	339
CHAPITRE XXV. Exploration des Iles Viti.	397
CHAPITRE XXVI. Traversée des Iles Viti au havre Carteret.	459
CHAPITRE XXVII. Séjour au havre Carteret. Exploration de la Nouvelle-Bretagne.	500
CHAPITRE XXVIII. Exploration de la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée.	541
CHAPITRE XXIX. Séjour au havre Dorci.	578

<u>CHAPITRE XXIX. Traversée de Dorei à Amboine et séjour en ce port.</u>	<u>613</u>
<u>CHAPITRE XXX. Traversée d'Amboine à Van-Diemen's-Land.</u>	<u>654</u>
<u>APPENDICE.</u>	<u>681</u>
<u>NOTES.</u>	<u>691</u>

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

1  
2  
3

4  
5  
6

7  
8

9  
10





